



Les hommes derrière Rex (1940-1944)
— *Les grands industriels belges entre collaboration et résistance* — *De « Auslandsorganisation » in België* — *La vie politico-littéraire en Belgique à la veille de la guerre* — *Bibliographie 1985*.

Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale
Navorsings- en Studiecentrum voor de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog

Wetenschappelijk Komitee

Comité scientifique

Voorzitters

D. Coens, Minister van Onderwijs. – A. Damseaux,
Ministre de l'Education Nationale

Présidents

Ondervoorzitters

F. Balace, F. Erauw.

Vice-présidents

Leden

A. Alers, H. Balthazar, M. Bassleer, J.L. Charles,
H. Corijn, E. Dedoyard, E. Dejean, L. de Landsheere,
E. Lamberts, A. Libotton, J. Lory, G. Michotte,
J. Pilate, C. Segers, J. Stengers, R. Van Santbergen,
J. Vanwelkenhuyzen, J. Willequet, E. Witte,
C. Wyffels.

Membres

Redactiekomitee

Comité de rédaction

Direkteur

J. Vanwelkenhuyzen.

Directeur

Redaktie-
sekretarissen

A. Dantoing, F. Selleslagh

Secrétaires
de rédaction

Wetenschappelijke
medewerkers

J. Dujardin †, J. Gotovitch, D. Martin, W. Meyers,
R. Van Doorslaer.

Collaborateurs
scientifiques

De auteurs zijn verantwoordelijk voor de artikels die verschijnen in de *Bijdragen*.

Les articles publiés dans les *Cahiers* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Integrale of gedeeltelijke overname uit de *Bijdragen* is niet toegelaten, behoudens voorafgaande toestemming van het Navorsings- en Studiecentrum voor de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog. ©

La reproduction intégrale ou partielle des *Cahiers* est interdite sauf autorisation expresse du Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale. ©

De artikels die in de *Bijdragen* verschijnen worden samengevat en gerepertorieerd in *Historical Abstracts* en *America: History and Life*.

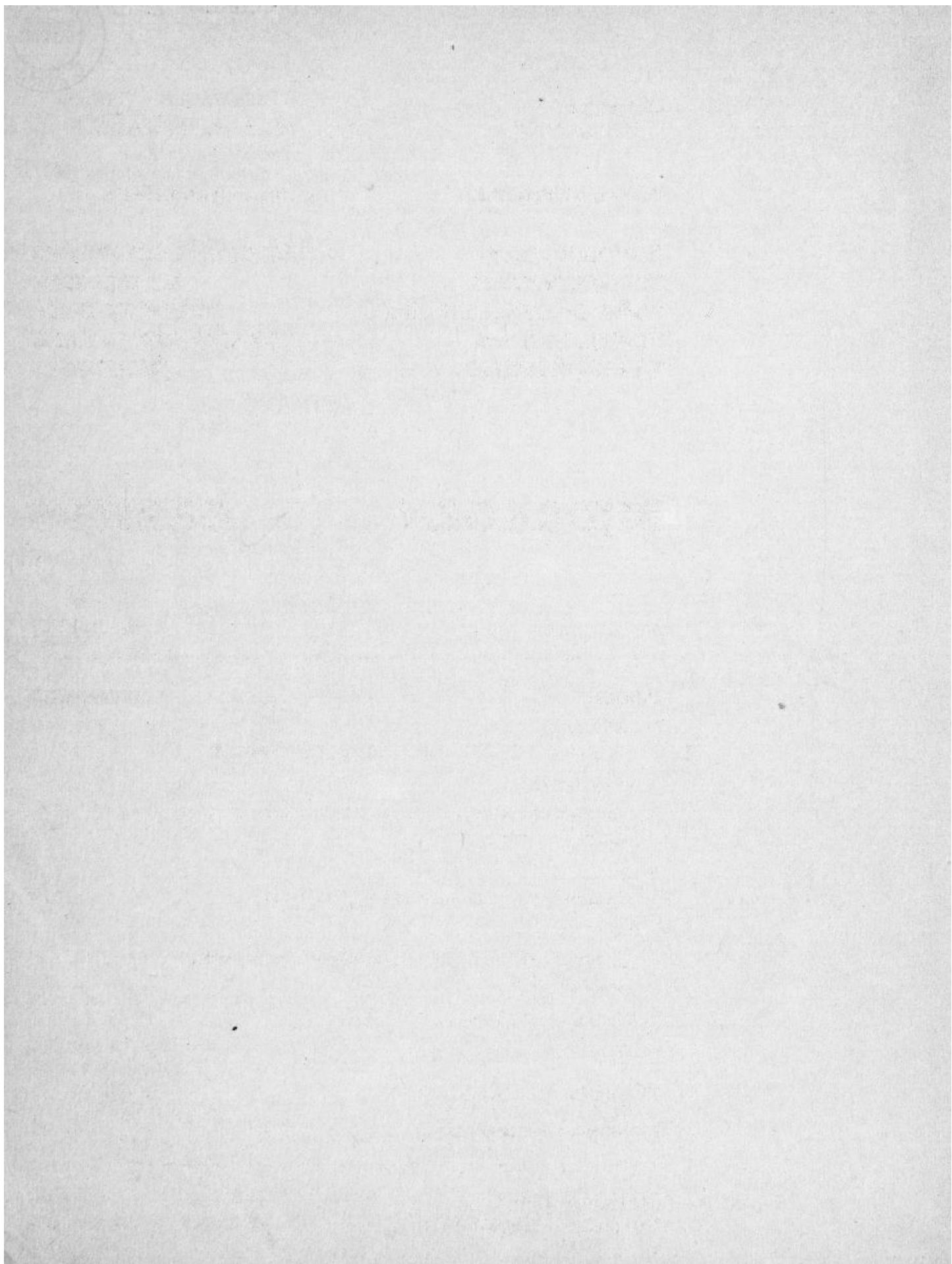
Les articles paraissant dans cette revue sont résumés et répertoriés dans *Historical Abstracts* et *America: History and Life*.



BIJDRAGEN - CAHIERS

10

november / novembre 1986



MINISTERIE
VAN ONDERWIJS

MINISTÈRE
DE L'EDUCATION NATIONALE

Algemeen Rijksarchief

Archives Générales du Royaume

NAVORSINGS- EN
STUDIECENTRUM
VOOR DE GESCHIEDENIS
VAN DE TWEEDEN
WERELDOORLOG

CENTRE DE RECHERCHES
ET D'ETUDES
HISTORIQUES DE
LA SECONDE GUERRE
MONDIALE

BIJDRAGEN

CAHIERS

10

November 1986

10

Novembre 1986

INHOUD

M. CONWAY

Le rexisme de 1940 à 1944 : Degrelle et les autres

p. 5

E. VERHOEYEN

Les grands industriels belges entre collaboration et résistance : le moindre mal

p. 57

A. DELBEKE

De *Auslandsorganisation* in België (1932-1944)

p. 115

B. DELCORD

A propos de quelques « chapelles » politico-littéraires en Belgique (1919-1945)

p. 153

Samenvattingen – Résumés – Summaries

p. 207

Kroniek

p. 217

Bibliografie

p. 223

Publikaties – Publications

p. 265

Leuvenseplein, 4 – bus 19,
1000 Brussel — Tel. 218.45.27

Place de Louvain, 4 – bte 19,
1000 Bruxelles — Tél. 218.45.27



Martin Conway

LE REXISME DE 1940 A 1944 : DEGRELLE ET LES AUTRES

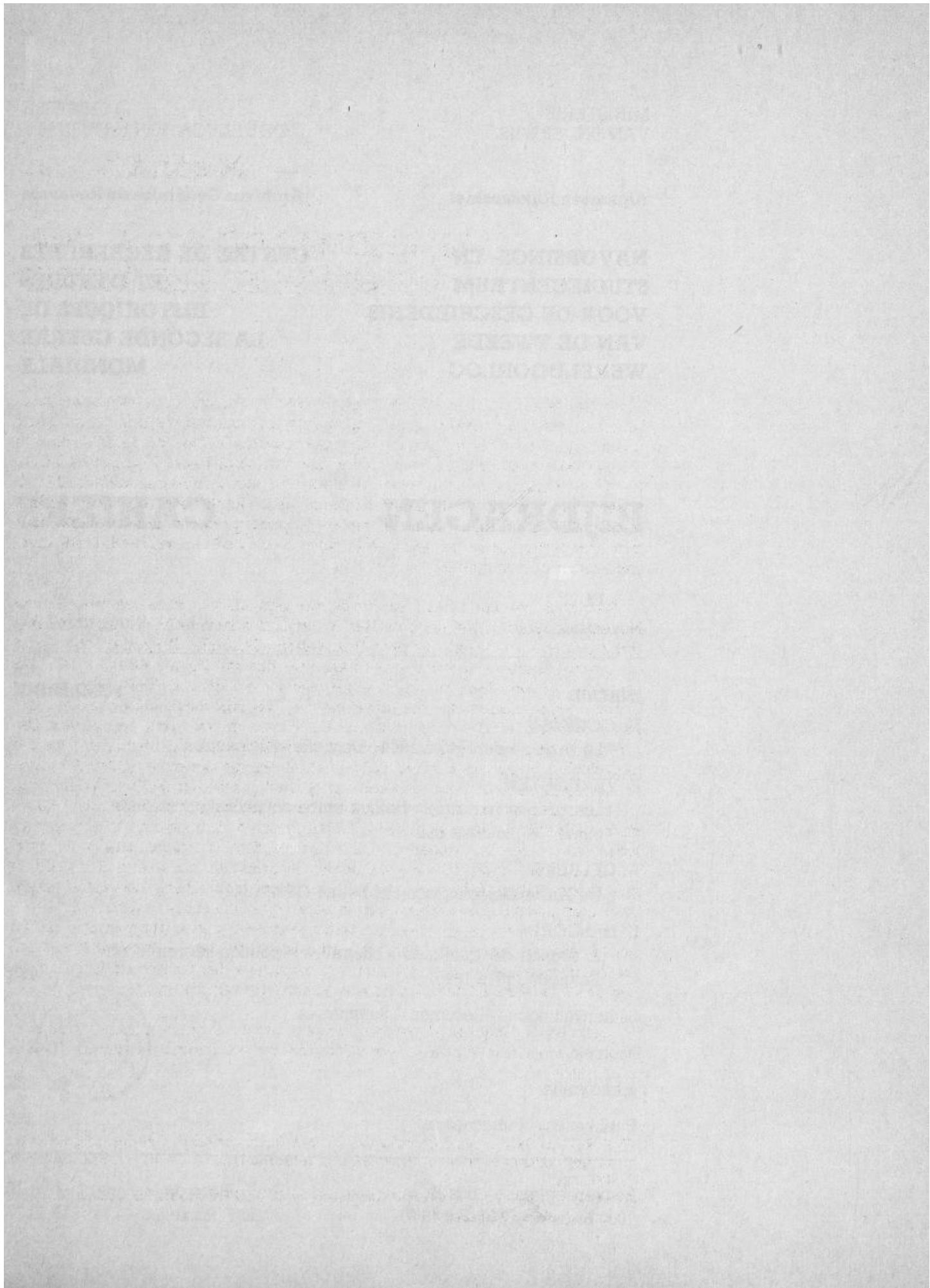
S'il existe sur l'histoire de Belgique de 1940 à 1944 une littérature abondante, l'évolution de Rex sous l'occupation allemande n'a jamais été le sujet d'une étude scientifique. Parmi les travaux d'historiens consacrés à l'histoire de ces « années noires », seul celui d'Albert De Jonghe a considéré la politique de collaboration de Rex (¹). Son étude fondamentale de la lutte qui opposa la *Militärverwaltung* et la SS a beaucoup contribué à l'éclaircissement de la signification réelle des actions personnelles de Léon Degrelle et restera le point de départ indispensable pour tous ceux qui voudront comprendre le contexte plus général de l'action des mouvements collaborationnistes.

L'ambition de cet article est beaucoup plus limitée. Il ne se veut qu'une esquisse de l'histoire intérieure de Rex et surtout des attitudes et des ambitions des dirigeants du mouvement pendant l'occupation allemande. Degrelle n'était qu'un de ces dirigeants et il existe une histoire de Rex qui devrait être séparée des ambitions personnelles de son Chef. Le plus souvent, on représente Rex comme l'adjoint fidèle et passif des projets de plus en plus extravagants et fantastiques qui caractérisèrent l'aventure degrellienne. En réalité, en tant que Chef de Rex, Degrelle était peu consciencieux et, souvent, ce ne fut pas ce chef négligent mais des individus moins en vue qui influencèrent l'évolution du mouvement. Ces dirigeants ne formaient pas une unité cohérente. Il y avait parmi eux quelques aventuriers sans scrupules qui ne voyaient dans la collaboration qu'un moyen de s'enrichir ou de s'avancer; mais, pour la plupart, les dirigeants de Rex (aux niveaux central et local) étaient de cette génération de « rexistes de la première heure » qui militaient pour une révolution rexiste depuis la naissance du mouvement dans le monde catholique des années trente. Ils avaient trouvé dans l'idéologie rexiste l'expression de leurs convictions personnelles et ils croyaient — avec sincérité — à la création d'un Ordre Nouveau en Belgique dans le cadre d'une Europe unifiée par l'Allemagne victorieuse. « La trahison n'est pas un idéal » disait un avocat aux procès d'après-guerre (²): mais, même compte tenu des ombres de la collaboration, la sincérité ne fut pas toujours le monopole des vainqueurs.

Cette étude fait partie de recherches plus générales que j'entreprends au sujet du mouvement rexiste et n'en représente que les conclusions provisoires. Ces re-

(1) A. DE JONGHE, *La lutte Himmler-Reeder pour la nomination d'un HSSPF à Bruxelles*, in *Cahiers d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, III, IV, V, VII et VIII, Bruxelles, 1976-1984.

(2) *Le Soir*, 10/5/46, p. 2, *Le Général Chardonne, le Colonel Frankignoul et le Major Hellebaut devant la Cour Militaire*.



cherches feront l'objet d'une thèse de doctorat qui sera présentée à l'Université d'Oxford (3).

En déclin depuis les premiers mois de 1937, le rexisme de l'hiver 1939-1940 se composait de deux noyaux de dirigeants : les journalistes du *Pays Réel*, et les membres du Conseil Général de Rex et de ses bureaux administratifs. Tous les deux étaient découragés : ils manquaient de ressources, d'effectifs et d'optimisme. La mobilisation avait enlevé à Rex plusieurs de ses éléments les plus dynamiques (4) et la Centrale n'entretenait que des contacts intermittents avec les militants locaux. De plus, l'attitude de Degrelle et de ses collègues du *Pays Réel* face à la guerre heurta les sentiments patriotiques de nombre de militants rexistes qui se sentirent obligés de démissionner d'un mouvement qui épousait une neutralité « à sens unique » (5). Degrelle ne s'intéressait plus à l'organisation du mouvement rexiste; il se dévouait au *Pays Réel* et l'état grave des finances du journal le forçait à chercher des ressources supplémentaires auprès des sympathisants et même dans les bureaux de l'ambassade allemande à Bruxelles (6).

L'avenir s'annonçait mal mais le moral de Rex fut transformé par les événements de mai 1940. Peu de rexistes se hâtèrent d'accueillir les vainqueurs allemands; ils partageaient, pour la plupart, le sentiment général de défaite nationale et de fidélité au monarque (7). Mais, pour eux, la campagne de mai avait justifié leur critique de l'ancien régime et ils avaient la conviction optimiste que l'heure tant attendue de l'accomplissement de la révolution rexiste était arrivée (8). Degrelle et plusieurs autres dirigeants rexistes, arrêtés le 10 mai par la police belge, furent internés dans des camps français mais les dirigeants restés à Bruxelles s'empressèrent de reconstituer une organisation (9). Malgré les opinions divergentes des dirigeants, on entama des négociations avec l'administration militaire

(3) Qu'il me soit permis de remercier tous ceux qui ont aidé un jeune étranger à comprendre cet aspect de l'expérience belge de la seconde guerre mondiale. Ces recherches n'auraient pas été possible sans l'aide précieuse que m'ont apportée le personnel de l'Auditotrat Général près la Cour Militaire et les chercheurs du Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale. J'ai une dette toute particulière envers Messieurs Albert De Jonghe et Alain Dantoing. Aucun de ceux que je remercie ne porte de responsabilité dans mes interprétations.

(4) Vandevelde à Odiel Daem et Guy de Liedekerke, 15/3/39 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/19) — AUD.GEN., *Dossier JS*, Jugement et Appel, Procès-verbal de l'audience publique 6/8/45, Doc. 12.

(5) Voir la collection de lettres de démission reçues à la centrale de Rex : CREHSGM, *Archives Rex*, C11/22 — Pierre De Jardin à Daye, 24/8/40 (CREHSGM, *Papiers Daye*, Doc. 372) — *Le Soir*, 26/6/46, p. 2, *Les Conseils de Guerre*.

(6) L. DEGRELLE, *La cohue de 1940*, Lausanne, 1949, p. 58-59 — E. KRIER, *Le rexisme et l'Allemagne 1933-1940*, in *Cahiers...*, V, Bruxelles, 1978, p. 219.

(7) Lettre du Conseil Général de Rex à Léopold III, 7/6/40 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/109).

(8) P. Teughels au Conseil Général, 2/7/40 et Note remise par le directoire de Rex-Liège au Conseil Général, 19/6/40 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/115 et C11/321.9).

(9) L. DEGRELLE, *op.cit.*, p. 87-106 — Journal de V. Matthys, p. 1 (CREHSGM) — Résolution du Conseil Général, 26/8/40 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/108).

allemande en vue de réaliser la réparation du *Pays Réel* réclamée par plusieurs militants du mouvement⁽¹⁰⁾.

En général, les dirigeants rexistes qui se trouvaient à Bruxelles en juin-juillet 1940 essayèrent d'éviter une prise de position catégorique dans la nouvelle situation politique et ce ne fut qu'après le retour de Degrelle ainsi que d'autres dirigeants rexistes vers la fin de juillet que les ambitions prirent leur essor⁽¹¹⁾. Degrelle insiste depuis la guerre sur le fait qu'il hésita longtemps avant de s'engager; mais, en réalité, dès sa libération d'un camp d'internement français, il s'élança avec frénésie dans une série de discussions avec des personnalités belges et allemandes⁽¹²⁾. Déjà, il se voyait chef d'un prochain gouvernement belge et il poursuivit des négociations pré-ministérielles avec Henri De Man et d'autres hommes politiques belges. Cherchant à se faire reconnaître comme l'homme indispensable à toute initiative politique, il essaya de s'assurer l'appui du Roi, du Cardinal Van Roey ainsi que d'Otto Abetz, l'ambitieux ambassadeur d'Allemagne à Paris⁽¹³⁾. Dans ces discussions, Degrelle s'entoura d'un certain nombre de conseillers et de confidents. Ses anciens collègues journalistes — comme Victor Matthys, Serge Doring et José Streel — restaient ses compagnons au nouveau *Pays Réel* relancé et ils continuaient à influer sur les opinions de Degrelle mais le Chef de Rex ne tenait plus aucun compte des membres du Conseil Général⁽¹⁴⁾. Désormais, ses conseillers les plus influents furent des hommes nouveaux : certains étaient rexistes depuis avant la guerre mais d'autres l'étaient depuis très peu de temps et s'étaient ralliés à la cause degrellienne au cours de l'été de 1940. Parmi ces nouveaux collaborateurs qui entouraient Degrelle, on distingue trois individus importants : Félix Francq, son beau-frère, se chargea de l'administration des affaires personnelles et financières du Chef de Rex⁽¹⁵⁾. Rutger Simoens, un homme colérique de réputation violente, était un ancien communiste d'Anvers qui se vantait d'avoir reçu son instruction politique à Moscou

-
- (10) Les autorités allemandes suggérèrent aux rexistes en juin 1940 de relancer *Le Pays Réel*. Charles Raty, beau-frère de Léon Degrelle, repoussa cette proposition; mais, quelques semaines plus tard, d'autres dirigeants rexistes — parmi lesquels Victor Matthys — entamèrent des négociations avec les autorités allemandes en vue de faire reparaître le quotidien rexiste. L'autorisation officielle fut reçue des Allemands à la fin de juillet : Front Populaire de Rex d'Auderghem au Conseil Général, 6/7/40 (CREHSGM, Archives Rex, C11/110) — AUD.GEN., *Dossier Jean Denis, Info., Mémoire justificatif d'un condamné à mort*, s.d., p. 25, Doc. 53 — Journal de V. Matthys, p. 1 (CREHSGM) — *Le Soir*, 7/6/46, p. 3, *Les Conseils de Guerre* — TB 8, 3/9/40, p. 528.
- (11) Mémoire de V. Matthys, p. 9-10 (CREHSGM).
- (12) L. DEGRELLE, *Lettres à mon Cardinal*, Bruxelles, 1975, p. 33 — P. DAYE, *Les mémoires de Pierre Daye*, in *Le Dossier du Mois*, n° 12, Bruxelles, 1963, p. 16.
- (13) Voir par exemple : L. DEGRELLE, *La cohue...* — Mémoire de V. Matthys, p. 14-18 et 24-25 (CREHSGM) — Chanoine LECLEF, *Le Cardinal Van Roey et l'occupation allemande en Belgique*, Bruxelles, 1945, p. 82-83 — *Recueil de documents établi par le Secrétariat du Roi concernant la période 1936-1949*, s.l., 1949, p. 81-83.
- (14) Le Conseil Général se sentit dépassé par les initiatives de Degrelle. Voir par exemple : Brasseur à Vandervelde, 3/8/40 (CREHSGM, Archives Rex, C11/112).
- (15) Extrait du Bulletin de la Région de Bruxelles, 25/1/41 (CREHSGM, Archives Rex, C11/92) — *La Cité Nouvelle*, 5/1/45, p. 1, *Où se cache la fortune de Degrelle ?*

et d'avoir participé aux émeutes de Rotterdam avant la guerre (16). Enfin, Fernand Rouleau, ingénieur chimiste de formation, avait été un fournisseur des armées nationalistes dans la guerre civile espagnole. S'il faut l'en croire, connaissant l'allemand, il avait même joué à l'intermédiaire entre Franco et les autorités allemandes (17).

A la fin août, Degrelle s'attela à la création de la nouvelle structure de Rex. Le Conseil Général fut privé de toute influence (18) et le Chef nomma ses nouveaux conseillers à la tête d'une nouvelle structure hiérarchique. Francq fut employé comme Secrétaire particulier du Chef de Rex et Degrelle nomma Rouleau Lieutenant du Chef de Rex et Simoens Commandant Général des Formations de Combat (19). Constituée le 9 juillet 1940, cette milice rexiste s'étendit à grands pas et, à la fin de 1940, elle comptait environ quatre mille adhérents (20). Les formations jouissaient d'un rôle primordial dans la stratégie rexiste des premiers mois de l'occupation : milice du parti unique, les Formations de Combat étaient la phalange d'élite qui devait assurer le succès de la révolution rexiste (21). À côté d'elle, la structure politique de Rex fut réorganisée. On inaugura une hiérarchie de sections, d'arrondissements et de provinces qui opérait sous la direction d'un journaliste rexiste de longue date, Serge Doring, nommé au nouveau poste de Secrétaire Général de Rex (22).

Aux postes secondaires, Degrelle désigna dans le plus grand désordre et à tout hasard, une série de délégués et d'adjoints personnels qui seraient chargés de soutenir ses ambitions. Il s'ensuivit une confusion dans des responsabilités trop parallèles que pour être compatibles (23). Plusieurs individus jouissaient de titres imposants dans la hiérarchie rexiste mais le triumvirat de Francq, Simoens et Rouleau monopolisa l'accès à Degrelle. Rouleau fut le plus habile à exploiter la confiance du Chef de Rex. Le contrôle effectif des cadres du mouvement qui était jusqu'alors aux

(16) Peeters à Damman, 13/8/40 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/112) — AUD.GEN., *Dossier Albert Constant*, Inst., Albert Constant Pro Just., 18/4/46, Doc. 219-220.

(17) Charles d'YDEWALLE, *Degrelle ou la triple imposture*, Bruxelles, 1968, p. 195 — AUD.GEN., *Dossier Pierre Pauly*, Cour Militaire, Pierre Pauly Pro Just., 28/8/45, Doc. 10 — Interview de M. Jean Vermeire par José Gotovitch, 25/3/71, p. 70-71 (CREHSGM) — Télégramme du Chargé d'affaires à Madrid, 10/2/51 (*Archives du Ministère des Affaires Etrangères de Belgique*, Doc. 11179; je voudrais remercier M. José Gotovitch qui m'a aimablement communiqué une copie de ce document).

(18) Vandervelde à Serge Doring, 12/9/40 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/116).

(19) Bulletin du mouvement rexiste, n° 1, 20/9/40 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/162).

(20) Vandervelde aux Chefs de Régions, 12/7/40 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/262) — AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 3/10/45, Doc. 206 — Robert Siméon Pro Just., 15/12/46, p. 1 (CREHSGM, JB 20).

(21) Bulletins du mouvement rexiste, n° 1 et 2, 20/9/40 et 25/10/40 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/162 et C11/163) — *Le Pays Réel*, 11/10/40, p. 8, *La Formation de Combat, avant-garde des bâtisseurs de l'ordre nouveau* — TB 14, 2/3/41, p. 1.312.

(22) Bulletins du mouvement rexiste, n° 1 et 2, 20/9/40 et 25/10/40 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/162 et C11/163) — *Rex-Wallonie*, Extraits de l'Ordre de Service 5/2/41 (*Id.*, C11/321.1).

(23) Voir par exemple : LD à Franck, 10/9/40 et Damman à LD, 20/9/40 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/90).

mains du Secrétaire Général Doring lui fut ainsi confié avant la fin de 1940 (24).

L'ascendant des nouveaux conseillers suscita une rancune considérable parmi les anciens collègues de Degrelle. Ils n'appréciaient pas l'arrogance des hommes nouveaux (25) et ils se méfiaient de leur influence sur les opinions de Degrelle qui, selon eux, poussait le Chef de Rex vers une position de collaboration ouverte. En l'été de 1940, Degrelle avait voulu jouer la carte patriotique mais son passé douteux et son caractère combatif n'avaient guère favorisé ce projet (26). Déjà, en septembre et octobre, par ses déclarations anglophobes et ses diatribes contre un clergé politique et anglophile, Degrelle s'était séparé des convictions de la majorité de ses compatriotes (27). De plus, la direction rexiste encouragea une série d'actions directes des militants rexistes contre l'ancien régime démocratique, ce qui contribua à une radicalisation du mouvement (28).

Malgré ces activités « proto-collaborationnistes », Rex n'éveilla pas l'attention des officiers pro-flamands de la *Militärverwaltung* et, en décembre, Degrelle — encouragé par Rouleau — se résolut à « franchir le Rubicon » (29). Ne tenant aucun compte des avis défavorables d'autres conseillers, il publia dans *Le Pays Réel* du 1er janvier un article louant le génie politique du *Führer* allemand qui culminait dans son fameux « *Heil Hitler* » (30). Confirmant « cette prise de position nouvelle et plus avancée », Degrelle organisa un grand rassemblement des cadres de Rex à Liège, le 5 janvier. Il y prononça un discours agressif plaçant son mouvement au côté des forces allemandes dans « la guerre de religion » qui opposait les ploutocrates aux jeunesse de l'Europe nouvelle (31).

Ces déclarations firent sensation dans le monde rexiste (32). José Streel,

(24) AUD.GEN., *Dossier JS*, Cour Militaire, JS Pro Just., 4/10/45, Doc. 12.

(25) Peeters à Damman, 13/8/40 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/112) — Rouleau à Vandervelde, 16/10/40 et Vandevelde à Rouleau, 19/10/40 (*Id.*, C11/133) — Daye à LD, 10/9/40 (CREHSGM, *Papiers Daye*, Doc. 283).

(26) Journal de V. Matthys, p. 2 (CREHSGM) — Chanoine LECLÉF, *op.cit.*, p. 82 et 85 — *Le Pays Réel*, 25-26/8/40, p. 1, *Belgique et Pourquoi notre retard ?*

(27) TB 11, 1/12/40, p. 889-890 — DELANDSHEERE & OOMS, *La Belgique sous les Nazis*, Bruxelles, 1945, I, p. 146, 153 et 206 — *Le Pays Réel*, 30/8/40, p. 1, *De Londres à Anvers*, 22/9/40, p. 1, *Belges d'abord ou Anglais ?* et 8/12/40, p. 1, *Sermons politiciens*.

(28) *Le Pays Réel*, 4/10/40, p. 1, *Le Franc-Maçon Thelismar déculotté en plein Boitsfort*, 5/10/40, p. 8, *La séance tumultueuse du Conseil Communal de Schaerbeek et Rex mène l'action contre le limogeard François Bovesse*, et 8/10/40, p. 1, *Le nettoyage* — TB 10, 1/11/40, p. 715.

(29) AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., JS Pro Just., 24/5/45.

(30) *Ibidem* — *Le Pays Réel*, 1/1/41, p. 1, *Salut à 1941* et 14/12/41, p. 1, *Degrelle avait raison*.

(31) Journal de V. Matthys, p. 4 (CREHSGM) — *Le Pays Réel*, 7/1/41, p. 1 et 3, *A Liège devant 10.000 militants Léon Degrelle a défini l'attitude de Rex...* Voir aussi *Le Pays Réel*, 4/2/41, p. 1, *Occupants et hitlériens*.

(32) DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, I, p. 241 — *L'Eventail*, 30/5/80, p. 7, *Léon Degrelle : le procès qui n'a jamais eu lieu* — Un ancien rexiste, Pol De Mont, écrivit, en réponse à l'article de Degrelle dans *Le Pays Réel* : « On ne négocie pas à genoux » (P. De Mont à Daye, 4/1/41, CREHSGM, *Papiers Daye*, Doc. 367).

rédacteur en chef du *Pays Réel*, et un des rexistes les plus modérés, avait déjà publié en décembre un article censurant ceux qui voulaient modifier les principes fondamentaux de l'idéologie rexiste en imitant « des expériences étrangères » (33). Le 5 janvier, il renouvela, dans les colonnes du *Pays Réel*, son opposition aux positions radicales de Degrelle et souligna le danger d'une politique qui dépassait les limites de la collaboration internationale et inter-gouvernementale de la Belgique et de l'Allemagne (34). L'opposition aux opinions de Degrelle au sein des cadres du mouvement se manifesta aussi par une vague de démissions (35). Mais ces réactions furent sans effet sur la résolution du Chef. Il ne regrettait pas l'éclaircissement des rangs de Rex, estimant qu'il « fallait absolument couper dans l'abcès : il n'y a plus moyen de choisir, notre position est avec ou contre Hitler. » (36).

L'orientation de Rex vers une politique de collaboration non équivoque provoqua une crise complexe et prolongée qui affaiblit la direction du mouvement et qui suscita de nombreuses défections. On distingue plusieurs causes à ces difficultés. Un facteur d'une importance considérable fut l'hostilité populaire qui se développa au cours des premiers mois de 1941 envers les collaborationnistes (37). Les activités publiques de Rex provoquèrent des contre-manifestations violentes et les maisons de militants rexistes furent les cibles d'attaques directes (38). De jeunes militants furent expulsés de la maison familiale et des prêtres refusèrent la communion aux militants portant l'uniforme rexiste (39). D'autre part, exaspérés par l'hostilité de leurs compatriotes, les rexistes se livrèrent à des voies de fait sur des personnalités d'opinion anglophile et démocratique (40). Un fossé se creusa entre la majorité patriotique et la minorité collaborationniste, ce qui suscita une crise de confiance dans les rangs rexistes. Plusieurs militants, surtout du monde petit-bourgeois qui avait constitué la base du mouvement rexiste dans les années trente, se séparèrent de Rex (41). Ce nettoyage des rangs rexistes fut bien accueilli par les éléments extrémistes

(33) Bulletin du mouvement rexiste, n° 4, 20/12/40 (CREHSGM, Archives Rex, C11/165) — AUD.GEN., Dossier JS, Cour Militaire, JS Pro Just., 4/10/45, Doc. 12.

(34) *Le Pays Réel*, 5/1/41, p. 1, *Collaborer*.

(35) R. Vincent à Daye, 31/1/41 et R. Vincent à Jean Georges, 13/1/41 (CREHSGM, Papiers Daye, Doc. 444) — *La Meuse*, 4-5/1/47, p. 2, *A la Cour Militaire et 7/2/47*, p. 2, *Au Conseil de Guerre*.

(36) Interview de M. Jean Vermeire par José Gotovitch, 25/3/71, p. 59 (CREHSGM).

(37) P. STRUYE, *L'évolution du sentiment public en Belgique sous l'occupation allemande*, Bruxelles, 1945, p. 34.

(38) TB 15, 7/4/41, p. 1.465-1.466 — J. GERARD-LIBOIS & J. GOTOVITCH, *L'an 40*, Bruxelles, 1971, p. 384-385 — *Vers l'Avenir*, 13/2/46, p. 3, *Conseil de Guerre de Namur*, 16-17/3/46, p. 2, *Léon Degrelle à Namur* et 20/6/46, p. 4, *Conseil de Guerre de Namur*.

(39) AUD.GEN., Dossier VM, Info., Raymond Camby Pro Just., 17/1/45, Doc. 22-36 — *Le Pays Réel*, 13/2/41, p. 3, *Un incident scandaleux à Warsage* — *Vers l'Avenir*, 9/7/46, p. 2, *Conseil de Guerre de Namur*.

(40) *La Meuse*, 1/7/46, p. 2, *Les agresseurs du bourgmestre Duchatot de Herstal* et 2/7/46, p. 2, *Au Conseil de Guerre* — *Le Pays Réel*, 27/2/41, p. 6, *Une bonne leçon... et un exemple*.

(41) Backx à (LD), 3/11/41 (CREHSGM, Archives Rex, C11/279) — Interview de M. Jean Vermeire par José Gotovitch, 25/3/71, p. 58-61 (CREHSGM).

qui voulaient créer un mouvement pur de révolutionnaires décidés, et Degrelle, partageant leur sentiment, déclara : « Tant pis pour les mous qui nous quittent. On ne fait pas la révolution avec des mous, mais avec des soldats » (42).

La crise fut aggravée par l'ajournement perpétuel du coup d'état rexiste. Les tentatives désespérées de Degrelle pour séduire les Allemands étaient restées sans succès et les rexistes se trouvaient plus éloignés que jamais de la prise du pouvoir politique en Belgique (43). Face à cette situation bloquée, un sentiment de frustration se fit sentir parmi les militants du mouvement (44) : en réponse, les dirigeants rexistes n'avaient rien à offrir, sauf des exhortations réitérées à la discipline et à la patience (45).

C'est dans cette atmosphère déjà troublée que les conflits latents entre les dirigeants de Rex se révélèrent. L'occasion en fut l'inauguration à la mi-février d'un Etat-Major du Chef. Cette nouvelle institution — voulue selon toute probabilité par Rouleau — renforça d'une manière radicale l'autorité du Lieutenant du Chef de Rex (46). Degrelle céda tout pouvoir administratif à cet Etat-Major du Chef qui s'appropria, d'ailleurs, les responsabilités exercées autrefois par le Secrétaire Général (47). L'Etat-Major était sous l'autorité directe de Rouleau et de son adjoint, Suys, et Rouleau fut désigné comme le représentant de Degrelle pendant les absences de celui-ci (48). Un deuxième aspect de cette réorganisation fut le renforcement de l'autorité des trois régions de Wallonie, de Flandre et du Grand-Bruzelles qui reprirent plusieurs des anciennes responsabilités des départements administratifs centraux (49). Enfin, on supprima l'autonomie des Formations de Combat qui, désormais, se trouvèrent placées sous l'autorité des trois chefs de région et de Rouleau (50).

(42) *Ibidem*, p. 63 — *Le Pays Réel*, 7/1/41, p. 3, *Le rassemblement de Liège et 11/2/41*, p. 3, *Les messages de Rex*.

(43) « Tout ce que nous fîmes durant l'hiver 1940-1941 pour dégeler l'iceberg allemand échoué sur nos rivages, ne nous conduisit guère plus loin » (L. DECRELLE, *Hitler pour mille ans*, Paris, 1969, p. 104) — Journal de V. Matthys, p. 4-5 (CREHSGM) — *Au sujet de l'article 115*, p. 4-5 (CREHSGM, *Papiers Streel*). Je voudrais exprimer ma reconnaissance profonde à Madame Hepp, veuve de José Streel, qui m'a autorisé à consulter ces papiers personnels déposés au CREHSGM.

(44) Bulletin du mouvement rexiste, n° 6, 1/3/41 (CREHSGM, Archives Rex, C11/167) — LD aux Formations de Combat de Bruxelles, 6/7/41 (*Id.*, C11/275) — AUD.GEN., *Dossier Albert Constant*, Inst., Constant à l'Inspecteur Provincial du Brabant Wallon, 30/3/41, Doc. 33.

(45) *Le Pays Réel*, 18/2/41, p. 3, *Les messages de Rex* — Allocution prononcée par Constant, 13/4/41 (CREHSGM, Archives Rex, C11/321.3).

(46) AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., JS Pro Just., 24/5/45 — TB 15, 7/4/41, p. 1.466.

(47) Bulletin du mouvement rexiste, n° 6, 1/3/41 (CREHSGM, Archives Rex, C11/167) — *Le Pays Réel*, 1/3/41, p. 2, *Rex dans le mouvement*.

(48) *Ibidem*.

(49) *Ibidem* — *Le Pays Réel*, 5/2/41, p. 2, *Rex dans le mouvement*.

(50) *Ibidem* — AUD.GEN., *Dossier Albert Constant*, Inst., Constant Pro Just., 2/10/45, Doc. 86-87.

Cette réorganisation était à peine promulguée qu'une querelle se manifestait au sujet du rôle d'Antoine Leclercq dans le mouvement. Celui-ci était un rexiste de longue date, bien connu à Liège, qui avait été nommé Chef de Rex-Wallonie au cours de l'été de 1940 (51). D'après des déclarations postérieures de Leclercq, le Chef de Rex-Wallonie voulait contester l'influence exercée par Rouleau (et, peut-être, par Simoens) dans les conseils rexistes (52). Suite à la réorganisation de février 1941, Leclercq se trouva rétrogradé au rang de chef de la province de Liège (53). Il espérait que Degrelle le réintégrerait dans ses fonctions comme Chef de région mais, après quelque hésitation, le Chef de Rex finit par se décider en faveur de Rouleau (54). Un avocat de Charleroi, Joseph Pévenasse, fut nommé Chef de Rex-Wallonie et Leclercq, suivi de ses fidèles de la région liégeoise, quitta Rex (55). Quelques semaines plus tard, Leclercq établit le Mouvement National Populaire Wallon (MNPW), un mouvement collaborationniste liégeois dont il était le chef et qui fut subventionné par la *Propaganda Abteilung* de Liège. Ce groupement des intimes de Leclercq ne comptait qu'une poignée d'adhérents et fut dissous fin 1942 (56).

Un deuxième groupe de rexistes liégeois quitta le mouvement à ce moment. Germanophiles convaincus, ces dissidents ne pouvaient plus supporter la rhétorique belgiciste de Rex et ils établirent en mars 1941 un mouvement culturel de caractère collaborationniste : les Amis du Grand Reich Allemand (AGRA). Plus substantiel que le MNPW, l'AGRA comptait plus d'un millier d'adhérents groupés, pour la plupart, dans la région liégeoise. En 1942, un nouveau groupe de dirigeants s'empara du contrôle de l'organisation et, par la suite, l'AGRA fut transformé en un mouvement plus politique se targuant d'une idéologie nazie et ouvrière. Jaloux de son monopole de l'activité politique en Wallonie, Rex s'opposa énergiquement au développement de l'AGRA, stigmatisant les moeurs souvent douteuses des membres du petit groupement rival (57).

Malgré le départ de ces dissidents wallons, les tentatives de Rouleau d'imposer son autorité personnelle à Rex continuaient de se heurter à l'opposition ferme d'éléments hostiles au Lieutenant. Plusieurs des anciens du mouvement s'opposèrent au nouveau venu (58). En avril 1941, un journaliste,

(51) *La Meuse*, 4/12/46, p. 2, *Au Conseil de Guerre* — Bulletin du mouvement rexiste, n° 1, 20/9/40 (CREHSGM, Archives Rex, C11/162).

(52) *Propositions confidentielles du chef du MNPW à Monsieur le Capitaine Dalldorff...*, 26/5/42 (CREHSGM, Archives des mouvements wallons de collaboration, C13/7.4).

(53) Bulletin du mouvement rexiste, n° 6, 1/3/41 (CREHSGM, Archives Rex, C11/167).

(54) TB 16, 9/5/41, p. 1.647.

(55) Voir note 53.

(56) MNPW (CREHSGM, Archives des mouvements wallons de collaboration, Sections 4 à 7) — Rapport sur le MNPW (Services de Renseignements de Londres) (CREHSGM, Archives de l'AGRA, C5/29) — *Documentation Jans*, 313.

(57) CREHSGM, Archives de l'AGRA, C5 — TB 18, 21/12/41, p. 2.120-2.121 — TB 20, 15/6/42, p. 2.343 — TB 21, 15/9/42, p. 2.554 — *Sipo-SD. Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich*, 8/43, 1/5/43, p. 36 — *Documentation Jans*, 73 et 307.

(58) TB 15, 7/4/41, p. 1.466 — TB 16, 9/5/41, p. 1.646.

rexiste depuis la naissance du mouvement, Carl Suzanne (59), agissant en collaboration avec des officiers bruxellois des Formations de Combat, dénonça la dictature de Rouleau et fut expulsé de Rex. Toujours soucieux de sa position personnelle, Rouleau réclama la nomination d'un tribunal d'honneur pour repousser les accusations de Suzanne (60).

Rouleau rencontra aussi l'opposition plus personnelle de Simoens. En application de la nouvelle structure annoncée en février, celui-ci restait le Commandant Général des Formations de Combat et, de plus, il avait été désigné Commandant régional des Formations de Flandre; mais il ne jouissait plus d'une position autonome. Désormais son autorité sur les Formations de Combat était subordonnée à la tutelle de Rouleau (61). Simoens ne put supporter cette subordination et, en avril, il annonça brusquement aux Formations de Flandre la dissolution des Formations de Combat et son passage avec ses hommes dans les rangs de l'*Algemene SS-Vlaanderen* (62). Degrelle expulsa Simoens sur-le-champ et l'ancien commandant des Formations de Combat poursuivit son chemin collaborationniste dans la SS ainsi qu'à Radio Bruxelles Flamand (63).

Les Formations de Combat furent réorganisées sous la direction d'un Etat-Major plus collectif. Quelques mois plus tard cependant, un grand nombre de leurs membres s'enrolèrent dans de nouveaux corps militaires, à savoir la Légion Wallonie et les Gardes Wallonnes qui venaient d'être créées (64). Dépourvues de leurs meilleurs éléments, les Formations de Combat ne reconquirent jamais la même importance dans la hiérarchie rexiste (65).

« L'aventure Rouleau » (66) eut des conséquences considérables sur l'histoire de Rex. Aventurier et opportuniste, Rouleau n'en nourrissait pas moins des ambitions bien précises pour le mouvement rexiste. D'après lui, Rex devait être un mouvement collaborationniste, l'adjoint indispensable du pouvoir occupant et l'exécutant fidèle des directives allemandes. Pour renforcer cette position, Rouleau créa un Service des Nominations qui or-

(59) Né Carl Peeters.

(60) AUD.GEN., *Dossier Jean Colman*, Inst., Ordres hebdomadaires de la région de Bruxelles des FC, 17/5/41, Doc. 69 — Rouleau à Vandevelde, 16/5/41 (CREHSGM, Archives Rex, C11/133).

(61) Bulletin du mouvement rexiste, n° 6, 1/3/41 (CREHSGM, Archives Rex, C11/167).

(62) TB 16, 9/5/41, p. 1.646-1.647 — AUD.GEN., *Dossier Albert Constant*, Inst., Constant Pro Just., 18/4/46, Doc. 219-220 et Documentation générale relative aux FC et au SVTW, Louis Richard Pro Just., 12/7/45, Doc. 1-5.

(63) LD aux Officiers des FC de Flandre, 16/4/41 et *Ibidem*, s.d. (CREHSGM, Archives Rex, C11/269) — *Le Soir*, 14/2/47, p. 5, *Conseil de Guerre de Bruxelles*.

(64) Voir par exemple : LD aux Formations de Combat de Bruxelles, 6/7/41 (CREHSGM, Archives Rex, C11/275) — AUD.GEN., *Dossier Albert Constant*, Inst., Ordre spécial IIe Etendard des FC, 11/7/41, Doc. 26.

(65) AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., LC Pro Just., 25/11/46, Doc. 210-211 et *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 3/10/45, Doc. 206 — Robert Siméon Pro Just., 15/12/46, p. 1 (CREHSGM, JB 20).

(66) AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., JS Pro Just., 24/5/45.

ganisa, dans la mesure du possible, la nomination des rexistes aux positions-clé dans l'administration publique (67). D'autre part, Rouleau voulait effectuer une transformation à l'intérieur du mouvement rexiste. Il détestait la désorganisation et l'esprit d'improvisation traditionnels à Rex et, s'inspirant d'exemples étrangers, essaya de créer un mouvement autoritaire et pyramidal (68). A cette fin, il supprima les formules traditionnelles de politesse dans les communications rexistes en les remplaçant par une terminologie plus militaire et il introduisit une hiérarchie complexe d'uniformes pour les dirigeants du mouvement (69).

Autre événement capital de l'histoire de Rex, l'accord signé avec le VNV en mai 1941 découla d'une initiative indépendante de la direction régionale de Rex-Flandre agissant sous la pression de la situation politique dans la région (70). Degrelle dut s'incliner devant le fait accompli mais il chercha quand même à profiter de cette affaire en prétendant — avec vigueur mais sans aucune plausibilité — que cet accord inter-flamand avait désigné Rex comme le seul mouvement d'Ordre Nouveau « officiel » reconnu en Wallonie (71). Le passage de Rex-Flandre au VNV imposa la nécessité d'une réorganisation de la structure de Rex. On abolit les régions qui furent remplacées par une vingtaine de cercles établis dans les centres principaux de population. Au niveau central, on fonda un deuxième Etat-Major, un Etat-Major du Mouvement, composé des services centraux mais placé sous la direction de l'Etat-Major du Chef. L'ancien chef de Rex-Wallonie, Joseph Pévenasse, fut promu Inspecteur Fédéral du Mouvement et, entrant dans l'Etat-Major du Chef à côté de Rouleau, il reprit la responsabilité de l'organisation locale de Rex (72). En fait, cette réorganisation créa une hiérarchie explicite Degrelle, Rouleau, Pévenasse.

Le bruit circulait de conflits entre Degrelle et son ambitieux Lieutenant (73) mais le Chef, absorbé par ses intrigues personnelles pour s'assurer le soutien des Allemands, se désintéressait de l'administration du mouvement rexiste et était bien aise de déléguer ces responsabilités à Rouleau. L'étendue des pouvoirs de ce dernier se manifesta dans la réponse rexiste à l'attaque allemande de l'Union soviétique en juin 1941. Degrelle étant absent de Belgique à ce moment crucial, Rouleau agit de sa propre initiative en proposant à la *Militärverwaltung* la formation d'un corps de volon-

(67) *Ibidem* — AUD.GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire Farde C, VM Pro Just., 21/5/47, Doc. 20-26 — Inspecteur Fédéral aux Chefs de Cercles, 24/7/41 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/172).

(68) Interview de M. Jean Vermeire par José Gotovitch, 25/3/71, p. 70-71 et 73-74 (CREHSGM).

(69) Bulletin du mouvement rexiste, n° 5, 25/1/41 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/166) — AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., JS Pro Just., 24/5/45.

(70) TB 16, 9/5/41, p. 1.642-1.646 — Journal de V. Matthys, p. 4 (CREHSGM).

(71) Bulletin des dirigeants, 20/5/41 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/99) — Paul Herlemont à Pierre Daye, 23/5/41 (CREHSGM, *Papiers Daye*, Doc. 391).

(72) Statut du mouvement (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/86).

(73) TB 16, 9/5/41, p. 1.646.

taires belges destiné à servir en Russie (74). Cette idée se conformait à une série de démarches précédentes de Degrelle pour se faire accepter dans les armées allemandes et, à son retour à Bruxelles, le Chef appuya la proposition de son Lieutenant (75). Degrelle voyait dans la création de ce corps la possibilité depuis longtemps recherchée, de s'imposer aux Allemands (76). Même si la participation des volontaires dans les combats de l'Est ne devait être que symbolique, le corps montrerait la valeur et l'importance politique du mouvement rexiste et de son Chef (77).

La *Militärverwaltung* accepta la proposition de Rex mais elle insista sur le fait que le recrutement devrait être limité à la partie francophone du pays et, malgré les sensibilités belgicistes des rexistes, le corps fut baptisé « Légion Wallonie » (78). En juillet, Degrelle et Rouleau se consacrèrent au recrutement pour la Légion mais même les rexistes convaincus se montrèrent peu enthousiastes à s'enrôler dans la formation (79). Pour encourager les inscriptions, Degrelle et Rouleau promirent — à la légère — que les volontaires porteraient l'uniforme de l'armée belge et Rouleau fit circuler la rumeur d'une lettre — imaginaire, d'ailleurs — reçue du Comte Capelle et indiquant que le Roi voyait cette initiative militaire avec sympathie (80). Enfin, Degrelle annonça qu'il servirait lui-même dans la Légion Wallonie, geste qui détermina quelques centaines de cadres de Rex à suivre l'exemple de leur Chef (81).

L'engagement imprévu du Chef de Rex dans la Légion Wallonie contraria les ambitions de Rouleau qui s'était vu Chef de la Légion. Encouragé par ses alliés allemands, il voulait en effet se servir de la Légion Wallonie comme d'un tremplin pour devenir le chef incontesté du mouvement rexiste (82). Ce plan fut déjoué par Degrelle et de plus il lui refusa la place de Chef *ad interim* de Rex en Belgique (83). Ils firent donc partie tous

(74) Journal de V. Matthys, p. 5 (CREHSGM) — AUD.GEN., Dossier VM, Info., VM Pro Just., 12/9/45, Doc. 48-51 — Interview de M. Jean Vermeire par José Gotovitch, 25/3/71, p. 69 (CREHSGM).

(75) *Ibidem* — LD aux Formations de Combat de Bruxelles, 6/7/41 (CREHSGM, Archives Rex, C11/275) — Transcription des émissions de Radio Vatican, 14/2/41 (CREHSGM, Fonds INBEL, n° 732) — TB 14, 2/3/41, p. 1.312 — LD à Hitler, 10/4/41 cité dans A. DE JONGHE, *op.cit.*, Troisième Partie, in *Cahiers...*, V, Bruxelles, 1978, p. 168-169.

(76) L. DEGRELLE, *Lettres...*, p. 37 — P. DASTIER, *Degrelle parle...*, in *Le Dossier du Mois*, n° 6/7, Bruxelles, 1963, p. 10.

(77) *Au sujet de l'article 115*, p. 6 (CREHSGM, *Papiers Street*) — Henry Marcovitz Pro Just., 7/3/46 (CREHSGM, PF 3).

(78) Journal de V. Matthys, p. 5 (CREHSGM).

(79) Inspecteur Fédéral aux Chefs de Cercles, 14/7/41 (CREHSGM, Archives Rex, C11/171) — R. CAPELLE, *Au Service du Roi*, Bruxelles, 1949, II, p. 127 — *Le Pays Réel*, 4/1/42, p. 2, *Les grandes heures de Rex en 1941*.

(80) R. CAPELLE, *op.cit.*, II, p. 209-210.

(81) *Le Pays Réel*, 22/7/41, p. 1. *Le Chef de Rex s'engage dans la Légion Wallonie* — Henry Marcovitz Pro Just., 7/3/46 (CREHSGM, PF 3).

(82) *Ibidem* — Interview de M. Jean Vermeire par José Gotovitch, 25/3/71, p. 70 (CREHSGM) — AUD.GEN., Dossier *Pierre Pauly*, Cour Militaire, Pauly Pro Just., 8/9/45, Doc. 13.

(83) AUD.GEN., Dossier JS, Info., JS Pro Just., 24/5/45 et Dossier *Pierre Pauly*, Cour Militaire, Pauly Pro Just., 28/8/45, Doc. 10.

deux des 850 volontaires qui partirent de Bruxelles le 8 août (84). Malgré la participation de quelques aventuriers et d'un certain nombre de jeunes catholiques fidèles à leurs convictions anti-bolcheviques, ce premier contingent de la Légion Wallonie se composait, pour l'essentiel, de cadres de Rex (85). On trouvait parmi eux plusieurs anciens militants des grands jours de 1936, des chefs de cercles et un grand nombre d'officiers des Formations de Combat (86). Le départ de cette élite du mouvement affaiblit l'organisation rexiste en Belgique et Degrelle indiqua qu'il faudrait suspendre la lutte politique au pays (87).

Rouleau poursuivit ses machinations au camp d'entraînement de la Légion Wallonie en Allemagne. Officier d'ordonnance de la Légion, il exploita ses contacts avec les officiers allemands pour suggérer, semble-t-il, le retour de Degrelle en Belgique. Mais ce dernier fut averti des manigances de son Lieutenant et un jour, à la mi-août, Rouleau partit — sans explication — du camp de la Légion (88). Chassé de la Légion Wallonie et de Rex, Fernand Rouleau disparut dans les ombres de la collaboration. Les détails manquent au sujet de ses activités ultérieures. On signala son service dans les rangs de la SS ainsi que sa présence à Bruxelles et à Paris (89). Il ne fut jamais repéré par la police belge et, à la conclusion de la guerre, il s'échappa en Espagne où il trouva un emploi confortable (90). Le Conseil de guerre de Bruxelles le condamna à mort par contumace le 3 juillet 1947.

Le départ précipité du Chef avait créé le problème de la direction du mouvement en son absence. Ce ne fut que deux jours avant son départ qu'il le résolut en choisissant Victor Mathys comme Chef *ad interim* de Rex « jusqu'à mon retour à la fin de la guerre » (91). Comme beaucoup de monde, Degrelle pronostiquait que la guerre contre les Soviétiques se terminerait vite par une victoire écrasante du *Reich* et il rassurait les légionnaires et leurs familles en affirmant que la Légion n'aurait pas le temps

(84) *Le Pays Réel*, 9/8/41, p. 1, *La Légion est partie*.

(85) 85 % à 90 % des volontaires étaient rexistes : *Le Pays Réel*, 2/9/41, p. 3, *Les nominations de bourgmestres* et 23/12/41, p. 3, *Deux mille militants liégeois rendent hommage à la Légion* — *Procès von Falkenhausen*, Rapport du *Militärverwaltungschef*, 23/8/41, Doc. 118 (CREHSGM).

(86) TB 18, 21/12/41, p. 2.063-2.064 — *Au sujet de l'article 115*, p. 8 (CREHSGM, *Papiers Street*).

(87) *Le Pays Réel*, 9/8/41, p. 1 et 6, *Le message du Chef* — DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, I, p. 416.

(88) Interview de M. Jean Vermeire par José Gotovitch, 25/3/71, p. 72-73 (CREHSGM) — Henry Marcovitz Pro Just., 7/3/46 (CREHSGM, PF 3) — AUD.GEN., *Dossier Pierre Pauly*, Cour Militaire, Pauly Pro Just., 8/9/45, Doc. 13.

(89) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 12/9/45, Doc. 48-51 — Rapport du 14/6/42 (CREHSGM, *Fonds INBEL*, n° 1.087) — Interview de M. Jean Vermeire par José Gotovitch, 25/3/71, p. 73 (CREHSGM).

(90) Télégramme du Chargé d'affaires à Madrid, 10/2/51 (voir note 17).

(91) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 12/9/45, Doc. 48-51 — Ordres de Degrelle, 7/8/41 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/100).

d'être mise en ligne (92). Mais, même pour une courte période, le choix de Matthys comme Chef de Rex était surprenant. Degrelle le définit à cette époque comme « mon plus vieux et plus fidèle collaborateur » (93). Matthys avait été son intime depuis la naissance de Rex dans le monde étudiantin de Louvain. Cependant, très jeune, il n'avait que 27 ans en 1941, il était peu connu des membres du mouvement. Journaliste du *Pays Réel* depuis 1936, sa seule activité en tant que dirigeant rexiste était sa position de Chef de Propagande, un poste qu'il occupait depuis mai 1941 (94). On le considérait comme un jeune homme d'une intelligence incontestée mais dépourvu de toute expérience politique. Matthys appartenait à cette génération d'étudiants qui avait fourni à Rex ses premiers adeptes et il gardait de cette époque une attitude irrévérencieuse à l'égard de l'ordre établi et un certain manque de sérieux (95). Personne ne doutait cependant de sa loyauté personnelle envers Degrelle et on déduit facilement l'intention du Chef de Rex. Pour Degrelle, Matthys était un homme de confiance, un fonctionnaire que ne tenterait pas les aventures imprévues et, selon Matthys lui-même, le Chef lui précisa que sa tâche ne serait que « l'expédition des affaires courantes » de Rex (96).

A la veille de son départ, Degrelle désigna trois échelons subordonnés à la direction de Matthys. Pévenasse restait Inspecteur Fédéral du Mouvement et avait la responsabilité de l'administration des Formations de Combat et du mouvement en général; José Streel, depuis longtemps rédacteur au *Pays Réel*, fut nommé Conseiller politique et Maurice Vandevelde, l'ancien responsable de la trésorerie du mouvement fut désigné comme Inspecteur Fédéral des Finances (97). Pévenasse et Streel avaient l'un et l'autre une expérience politique beaucoup plus étendue que celle du nouveau Chef *ad interim* mais Matthys se montra un chef résolu. Le 7 septembre, il prononça un discours important devant les cadres du mouvement. Il établit ses propres priorités de discipline et de propagande (98) et déclara que le départ des rexistes les plus expérimentés n'affaiblirait pas l'activité de Rex, les militants restés au pays étant désormais « les légionnaires du front de l'intérieur » : « A l'égal des absents, nous devons nous considérer tous comme des soldats mobilisés qui ne peuvent connaître aucun repos avant

(92) *Au sujet de l'article 115*, p. 4 (CREHSGM, *Papiers Streel*) — Interview de M. Jean Vermeire par José Gotovitch, 25/3/71, p. 70 (CREHSGM) — *L'Avenir du Luxembourg*, 31/5/47, p. 1, *Au Conseil de Guerre d'Arlon*.

(93) Ordres de Degrelle, 7/8/41 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/100).

(94) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 53 (CREHSGM, JB 13) — Etat-Major du Chef de Rex, 12/5/41 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/98).

(95) AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., JS Pro Just., 24/5/48 — *Les Cahiers verts de José Streel*, p. 154 (CREHSGM, *Papiers Streel*) — R. DE BECKER, *La collaboration en Belgique*, in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 497-498, Bruxelles, 1970, p. 59 — L. DEGRELLE, *Lettres...*, p. 134.

(96) Journal de V. Matthys, p. 6 (CREHSGM).

(97) Ordres de Degrelle, 7/8/41 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/100).

(98) Message du Chef de Rex a.i., 7/9/41 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/134).

la victoire, qui ne peuvent connaître d'autre occupation que le combat, d'autre objectif que la conquête » (99).

Pour affermir sa position personnelle, Matthys reçut de Pévenasse un serment public de fidélité, geste étonnant mais efficace, doué d'un symbolisme presque féodal (100). Mais, par la suite, Strel, plus que Pévenasse, se révéla soucieux de jouer un rôle prééminent dans les affaires de Rex. Quelques semaines après le départ de Degrelle, il suggéra à Matthys la création d'un Service Politique, dont il serait le chef, et qui aurait la responsabilité de la stratégie politique de Rex ainsi que de l'infiltration des militants rexistes dans la machine gouvernementale (101). Connu comme « le modéré » dans les milieux rexistes (102), Strel s'était montré de plus en plus mécontent du glissement de Rex vers une politique de collaboration illimitée. Suite au départ de Degrelle, il craignit un renouveau de l'aventure Rouleau par un Matthys inexpérimenté et impressionnable et il voulut se servir du Service Politique pour imposer au mouvement rexiste sa conception nationaliste et modérée de la collaboration (103).

Né en 1911, fils d'une mère non mariée, José Strel fut élevé dans le milieu catholique ouvrier du bassin industriel liégeois (104). Etudiant assidu et intelligent, il conquit un doctorat en philosophie et lettres à l'Université de Liège et y fit la connaissance des œuvres de Barrès, Péguy, Léon Bloy et, surtout, de Maurras (105). A l'université, Strel fut président de la Fédération liégeoise de la Jeunesse étudiante chrétienne et il contribua à plusieurs publications catholiques. En 1932, il publia *Les Jeunes gens et la politique*, un essai qui témoignait de l'influence de Maurras ainsi que des idées plus spirituelles de l'Association catholique de la jeunesse belge (ACJB) (106). Il avait rencontré Léon Degrelle, pour la première fois en 1930 et, ses études terminées, Strel devint un des collaborateurs du nouveau tribun (107). Dans le mouvement rexiste, il évita les responsabilités politiques et, journaliste talentueux, il s'affirma comme l'idéologue du nouveau mouvement (108). Mobilisé pendant l'hiver de 1939-1940, il rentra d'un camp allemand en août 1940 et fut nommé rédacteur en chef du *Pays Réel* (109).

(99) *Ibidem* — *Le Pays Réel*, 23/12/41, p. 3, *Deux mille militants liégeois rendent hommage à la Légion*.

(100) *Le Pays Réel*, 16/9/41, p. 1, *Le Chef de Rex a.i. exalte l'héroïsme des légionnaires*.

(101) AUD.GEN., *Dossier JS, Info., JS Pro Just., 24/5/45 et Note écrite à annexer au procès-verbal de mon audition du 24 mai 1945*, 27/5/45.

(102) AUD.GEN., *Dossier JS, Jugement et Appel, Témoignage de Victor Meulenijzer*, 6/8/45, Doc. 12.

(103) Voir note 101.

(104) Questionnaire adressé par Alain Dantoing à Mme Hepp, veuve Strel, p. 2-3 (CREHSGM, *Papiers Strel*, PS 16/2).

(105) JS à Son Eminence le Cardinal Van Roey, 2/12/45 (CREHSGM, *Papiers Strel*, PS 16/1c).

(106) *Ibidem*.

(107) *Ibidem*.

(108) J-M. ETIENNE, *Le mouvement rexiste jusqu'en 1940*, Paris, 1968, p. 72 — R. DE BECKER, *op.cit.*, p. 8 — L. DEGRELLE, *Lettres...*, p. 174.

(109) Voir note 105 — AUD.GEN., *Dossier JS, Info., JS Pro Just., 24/5/45*.

Dans ses articles journalistiques, Strel exprimait une justification essentiellement nationaliste de la politique de collaboration : pour lui, celle-ci était une nécessité nationale imposée par la victoire allemande. Grâce à elle, la Belgique pourrait mériter le droit à une existence nationale dans la nouvelle Europe qui se créerait à la fin de la guerre (110). Mais, pour Strel, la collaboration n'était pas seulement le résultat d'une appréciation objective de l'intérêt national. Il détestait à la fois la ploutocratie et la décadence des Anglo-Américains et le barbarisme de l'Union soviétique et, face à ces ennemis de la civilisation européenne, il fallait, estimait-il, seconder les efforts des puissances de l'Axe (111). Cette menace extérieure était renforcée par les graves dangers qui, selon Strel, menaçaient l'Europe de l'intérieur. Les mouvements d'extrême-droite — y compris les rexistes — qui s'étaient développés partout en Europe étaient les manifestations d'une force historique de la plus grande importance qu'il baptisa « la révolution du vingtième siècle » (112). Cette révolution était une ultime tentative de redressement face à la corruption des valeurs morales et intellectuelles qui empoisonnaient l'époque moderne. Strel, lui-même se sentait profondément dégoûté de cette ère moderne qui, selon lui, était sous l'empire du « règne des passions élémentaires et des conformismes tyranniques » (113). Depuis 1789 et l'inauguration d'un libéralisme nationaliste et individualiste, l'Europe glissait vers une anarchie de décomposition (114). La victoire du fascisme était le seul moyen de sauver l'Europe du désastre (115).

Malgré cette vision apocalyptique de la nécessité d'une politique de collaboration, Strel soulignait que cette dernière était pleine de dangers, qu'il fallait la pratiquer avec prudence et réserve. La loyauté nationale était essentielle et la collaboration devrait se limiter à une politique de liaison et d'aide mutuelle entre deux nations : « Le souci de la dignité et de la décence ne doit jamais être absent d'aucune manifestation de collaboration » (116). Pour les rexistes, il fallait savoir distinguer entre une collaboration de raison et la servilité injustifiable d'une collaboration de sentiment : « L'orthodoxie rexiste ne se mesure nullement à l'enthousiasme qu'on éprouve pour l'uniforme feldgrau » (117). Rex devrait garder son originalité et Strel

(110) *Le Pays Réel*, 8/11/41, p. 1, *Nos sentiments et nos intérêts*, 5/5/42, p. 1, *Les limites de la collaboration en Belgique*, 25/7/42, p. 1, *Notre pari* et 30/8/42, p. 3, *Le pari de la collaboration et l'avenir de la Belgique*.

(111) *Le Pays Réel*, 6/5/42, p. 1, *La guerre et l'ordre nouveau* et 4/12/42, p. 1 et 4, *Le climat de la collaboration — Analyse de l'acte d'accusation : première suite*, p. 9-11 (CREHSGM, *Papiers Strel*).

(112) J. STREL, *La révolution du vingtième siècle*, Bruxelles, 1942, p. 35-41 — *Le Pays Réel*, 13/12/41, p. 1, *La grande aventure d'une génération*.

(113) *Notes rédigées par José Strel* (à prononcer après la plaidoirie de son avocat, au tribunal), p. 3 et *Les cahiers verts de José Strel*, p. 270 (CREHSGM, *Papiers Strel*).

(114) JS à Dominique, 6/1/46 (CREHSGM, *Papiers Strel*) — J. STREL, *op.cit.*, p. 122-126.

(115) *Les cahiers verts de José Strel*, p. 32-35 (CREHSGM, *Papiers Strel*).

(116) *Le Pays Réel*, 24/10/41, p. 1, *L'originalité de Rex* et 5/5/42, p. 1, *Les limites de la collaboration en Belgique*.

(117) *Le Pays Réel*, 26/11/41, p. 1, *La collaboration et son esprit* et 31/3/42, p. 1, *La collaboration et ses difficultés*.

vitupérait contre les collaborationnistes extrémistes et les germanophiles qui poussaient la collaboration jusqu'à la « dénationalisation » et l'imitation aveugle du national-socialisme allemand : « La collaboration est une chose. L'aplatissement en est une autre qui confine à la trahison » (118).

Matthys accepta la proposition de Streel et, dès octobre 1941, un Service Politique fut mis en fonction. Celui-ci s'afficha promptement comme la section la plus importante de l'Etat-Major de Rex (119). Pévenasse était le représentant d'un rexisme plus collaborationniste et plus germanophile que celui de Streel mais il ne semble pas qu'il ait contesté l'influence de Streel et l'Inspectorat Fédéral de Pévenasse ne se développa pas de la même manière que le Service Politique. Au contraire, vers la fin de 1941, un Chef des Cadres Territoriaux, Marcel Dupont, fut nommé par Matthys et le nouveau service dirigé par Dupont releva beaucoup des fonctions d'administration et de liaison avec les cercles locaux de Rex exercées autrefois par l'Inspectorat (120). Désormais, Pévenasse — nonobstant son titre imposant et son rôle important lors des grands rassemblements rexistes (121) — ne jouit plus d'une grande influence dans les conseils du mouvement. Cette éclipse progressive de l'avocat carolorégien aboutit à son départ de Belgique en mars 1942 en tant que chef politique d'un nouveau contingent important de volontaires pour la Légion Wallonie (122).

Le « duumvirat » Streel-Matthys dura jusqu'au retour de Degrelle en décembre 1942 et pendant cette période prolongée il y eut une stabilité relative dans les affaires de Rex. Streel décrivit l'organisation de l'Etat-Major en 1942 comme « la plus aimable pagaille » (123) mais cette structure centrale ne souffrait plus des conflits de dirigeants rivaux. Les adjoints de Matthys et de Streel étaient des fonctionnaires à l'esprit plutôt administratif et des anciens de la lutte rexiste qui ne nourrissaient plus d'ambitions personnelles. Parmi les rangs subordonnés du Service Politique, on trouvait des employés comme Charles Lambinon qui étaient d'un caractère plus impulsif mais leur influence sur la direction du mouvement demeurait très restreinte (124).

(118) *Le Pays Réel*, 31/1/42, p. 1, *Mettons à profit les expériences des pays voisins et 11/4/42*, p. 1, *Nos combats*.

(119) *Observations sur l'acte d'accusation*, p. 1 (CREHSGM, *Papiers Streel*).

(120) La date de la nomination de Dupont n'est pas connue. Il était en place en décembre 1941 : Inspecteur Fédéral du Mouvement et le Chef des Cadres Territoriaux aux Chefs de Cercles, 24/12/41 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/182). Pour les responsabilités du Chef des Cadres Territoriaux, voir : AUD.GEN., *Dossier Marcel Dupont*, Info., LC Pro Just, 21/3/46, Doc. 5.

(121) *Le Pays Réel*, 23/12/41, p. 3, *Deux mille militants liégeois rendent hommage à la Légion*.

(122) *Le Pays Réel*, 17/2/42, p. 3, *Les rexistes de Charleroi.. et 11/3/42*, p. 1, *Pour la Patrie et pour l'Europe — AUD.GEN., Dossier Joseph Pévenasse*, Cour Militaire, Jean Backx Pro Just, 27/2/47, Doc. 16.

(123) *Au sujet de l'article 115*, p. 17 (CREHSGM, *Papiers Streel*).

(124) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 57 (CREHSGM, JB 13) — *Observations sur l'acte d'accusation*, p. 8 (CREHSGM, *Papiers Streel*) — AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., JS Pro Just, 24/5/45.

D'ailleurs, Degrelle ne cherchait pas à jouer, à distance, un rôle important dans les affaires de Rex. L'isolement géographique de la Légion en Russie, les cabales incessantes parmi les légionnaires et son enthousiasme personnel pour la vie militaire empêchaient Degrelle de se mêler à la direction de Rex en Belgique. On envoyait des rapports en Russie et Degrelle adressait des lettres aux dirigeants rexistes mais il semble que, pour la plupart, ces communications avaient rapport aux affaires personnelles de Degrelle et à celles de la Légion. De temps en temps, Degrelle envoia des légionnaires en mission en Belgique mais ces délégués — comme Jean Vermeire et Jean Georges — ne se mêlaient pas d'une façon significative de la direction de Rex (125). La famille Degrelle agissait en partie comme gardienne des intérêts du Chef en son absence. Son beau-frère, Charles Raty, dirigeait les entreprises de *La Presse de Rex* et le père du Chef ainsi que Madame Léon Degrelle continuaient tous deux à exercer une influence limitée dans les coulisses du mouvement (126). Degrelle n'eut qu'une seule occasion de reprendre une influence directe sur l'évolution de Rex. Au cours d'une visite passagère à Berlin en juin 1942, il rencontra Matthys, Paul Colin et Alfred Lisein, le Chef des Cadres Politiques (127). Mais les dirigeants rexistes ne reçurent guère d'instructions lors de cette rencontre; Degrelle ne s'intéressait qu'au recrutement pour la Légion Wallonie qu'il considérait déjà comme « l'école indispensable pour tous ceux qui voudront affronter les responsabilités de la Révolution » (128). En fait, la séparation de Rex et de son Chef commençait à se faire jour.

Streel et Matthys partageaient les responsabilités. Streel n'avait point le goût de l'art oratoire et, aux grandes réunions rexistes, Matthys jouait le rôle prééminent. Cependant, Matthys ne s'est jamais révélé en public

(125) Vermeire, journaliste et légionnaire, fut envoyé en Belgique en février 1942 pour organiser le recrutement du deuxième contingent de volontaires pour la Légion Wallonie (*Le Pays Réel*, 11/2/42, p. 3, *L'appel du Chef de Rex*). Voir aussi *infra*, p. 36. Jean Georges, entrepreneur et architecte, était un rexiste de la première heure qui avait été en 1940-41 Chef de Province de Namur et adjoint à l'Inspecteur Fédéral du Mouvement. Légionnaire depuis août 1941, il fut renvoyé en mission en Belgique où il remplaça Pévenasse comme Inspecteur Fédéral f.f. de Rex. Mais, il ne se dévoua guère à ce poste et son activité principale en 1942 fut celle de député permanent pour la province de Namur (*Vers l'Avenir*, 9-10/3/46, p. 3, *Au Conseil de Guerre de Namur* — Vandervelde à du Val de Beaulieu, 4/9/40 et Rex « Statut du Mouvement » (mai 1941) (CREHSGM, Archives Rex, C11/107 et C11/86) — *Le Pays Réel*, 25/3/42, p. 2, *Chronique du Mouvement*).

(126) *Le Soir*, 7/6/46, p. 3, *Les Conseils de Guerre*. Edouard Degrelle, le père du Chef de Rex et ancien politicien catholique du Luxembourg, jouait un rôle non officiel mais non négligeable dans les affaires rexistes de sa province sous l'occupation allemande (*L'Avenir du Luxembourg*, 31/5/47, p. 1, *Au Conseil de Guerre d'Arlon*). Même si on remarque sa présence à quelques réunions rexistes (voir, par exemple, *Le Soir*, 8/3/46, p. 1-2, *Conseil de Guerre de Bruxelles*) les activités de Madame Léon Degrelle se limitaient pour l'essentiel à une participation symbolique — en tant que Présidente de la Solidarité Légionnaire — aux fêtes et funérailles rexistes (*Le Pays Réel*, 13/1/42, p. 1, *Deux légionnaires exaltent l'héroïsme de la Légion* et 25/10/42, p. 1, *Rex tout entier a communiqué dans le souvenir de John Hagemans* — *Le Soir*, 17/5/46, p. 1, *La femme de Léon Degrelle est condamnée à dix ans de détention*).

(127) Journal de V. Matthys, p. 7 (CREHSGM) — *La Meuse*, 5/9/45, p. 1, *Conseil de Guerre*.

(128) *Le Pays Réel*, 30/6/42, p. 1, *Rencontre avec le Chef*.

comme un grand chef politique. Son éloquence resta limitée et son image de marque ne dépassa pas celle du petit lieutenant fidèle de Degrelle. De plus, il n'était guère l'idéal fasciste du « Chef » : son physique était peu impressionnant, il donnait l'impression d'être mal nourri et il avait été reconnu avant la guerre comme inapte au service militaire dans l'armée belge (129). Matthys prit la responsabilité des décisions les plus importantes mais l'influence sur lui, en privé, des conseils du Chef du Service Politique est indiscutable. L'énergie de Strel fut étonnante dans le cumul des fonctions d'éditorialiste du *Pays Réel* et de direction du Service Politique (130).

Interrogé après la guerre, Strel répéta que son dessein constant avait été d'imposer « une politique générale modérée » à Rex (131). Sans doute exagérait-il dans une certaine mesure l'importance de cette politique de modération. Elle n'en exerça pas moins une influence perceptible sur l'idéologie, le personnel et les actions de Rex. L'infiltration des rexistes dans l'administration publique relevait du Service Politique et la plupart des militants qu'on fit nommer aux postes importants disponibles en 1942 étaient des rexistes de la première heure, de l'aile modérée et nationaliste du mouvement (132). De plus, Strel tenta d'imposer des limites aux contacts entre rexistes et autorités allemandes (133). Pour renforcer l'image de Rex comme mouvement modéré, il inaugura une campagne résolue contre les petits groupements collaborationnistes de caractère wallingant ou extrémiste. Le *Pays Réel* dénonça des « kleptomanes » et des « derviches hurleurs » aux moeurs douteuses qui se vantaient d'être les plus radicaux (134). Les instructions de Matthys et de Strel défendirent aux militants rexistes n'importe quel contact avec l'AGRA, le MNPW de Leclercq et le mouvement anti-juif, la Ligue « La Défense du Peuple » dirigée par Lambrichts (135).

Malgré la position personnelle de Strel, l'ascendant de sa politique de modération resta toujours fort précaire. Une politique de modération était en contradiction avec la logique implacable de la situation politique de plus en plus isolée de tous les mouvements d'Ordre Nouveau et surtout de celle des militants rexistes. Pour le commun des rexistes, l'année 1942 fut bien déprimante. Une fois encore il n'y eut pas de progrès vers l'acquisi-

(129) *La Meuse*, 5/3/47, p. 1, *Des tueurs rexistes au cadavre de la citerne de l'ambassade de France* — AUD.GEN., Dossier VM, Info., VM Pro Just., 12/9/48, Doc. 48-51.

(130) En même temps, il contribuait par un article hebdomadaire au *Soir* et avait la responsabilité de la rubrique « Chronique des Instituteurs » à *Radio-Bruxelles*.

(131) *Observations sur l'acte d'accusation*, p. 3-4 (CREHSGM, *Papiers Strel*) — AUD.GEN., Dossier JS, Info., JS Pro Just., 24/5/48 et *Note écrite...*, 27/5/48.

(132) *Ibidem* — AUD.GEN., Dossier JS, Jugement et Appel, Procès-verbal de l'audience publique, 6/8/48, Doc. 12 — Journal de V. Matthys, p. 7-8 (CREHSGM).

(133) AUD.GEN., Dossier JS, Info., JS *Note écrite...*, 27/5/48.

(134) *Le Pays Réel*, 17/6/42, p. 1, *L'excès de zèle et l'outrance des kleptomanes*, 18/6/42, p. 1, *Partout les mêmes intrigants et sots, gonflés de vanité : les convulsionnaires*, 28/6/42, p. 1, *Convertis et kleptomanes* et 22/8/42, p. 1, *Effectifs réduits*.

(135) Le Chef de Rex a.i. aux Cadres Territoriaux, 1/6/42 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/146) — TB 20, 15/6/42, p. 2.343.

tion du pouvoir politique et même les dirigeants rexistes ne s'attendaient pas à une amélioration de la situation stratégique de Rex avant le retour de la Légion Wallonie (136). De plus, les actions terroristes effectuées par des unités de la résistance menaçaient non seulement les dirigeants mais aussi les militants de Rex (137). La grande majorité de la population considérait les rexistes comme « cette vermine immonde » qu'il faudrait écraser (138). Les militants étaient chassés de leurs emplois et les commerçants rexistes étaient délaissés par leur ancienne clientèle (139). Les amis et les parents des militants ne les fréquentaient plus et, même dans les stalags, en Allemagne, les prisonniers rexistes étaient méprisés par leurs camarades (140). Face à ces problèmes, chaque militant fut obligé de choisir entre un retrait de toute activité politique et la poursuite d'une attitude de collaboration plus radicale et non ambiguë sous la protection directe des autorités allemandes. Une politique de modération, de collaboration limitée, ne pouvait donc recevoir un accueil favorable. Au contraire, c'étaient les expressions radicales favorables à Hitler qui se faisaient applaudir aux réunions rexistes et l'enthousiasme germanique des militants se révéla dans les noms germaniques donnés aux nouveaux-nés rexistes (141). Les rexistes se considéraient comme les soldats du front de l'intérieur, une élite résolue qui luttait pour imposer une révolution violente à une population aveugle (142).

Cette tension entre la politique de Streel et l'attitude plus radicale de nombre de militants se manifesta aussi dans les initiatives de Matthys en 1942. Au cours de l'instruction de son procès d'après-guerre, Streel souligna que sa politique de modération avait joui de l'appui de Matthys (143); mais il est évident que certaines des initiatives du Chef de Rex *ad interim* étaient allées à l'encontre de cette politique. Les écrits et les discours de Matthys prenaient un ton nettement plus radical, épousant des thèmes — comme l'antisémitisme — que Streel s'ingéniait à éviter (144). De plus, Matthys éprouva le besoin de répondre aux attentats contre les rexistes par des actions énergiques : en mai 1942, il annonça une « mobilisation » du mouvement qui entraîna des centaines de militants rexistes dans un camp

(136) *Le Pays Réel*, 24/2/42, p. 3-4, *Le discours du Chef a.i.*, 5/3/42, p. 1, *La situation présente* et 14/3/42, p. 1, *Avec la Légion* — TB 20, 15/6/42, p. 2.343.

(137) TB 20, 15/6/42, p. 2.314 — TB 21, 15/9/42, p. 2.507.

(138) DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, II, p. 188-189 — P. STRUYE, *op.cit.*, p. 74 et 101.

(139) *Le Pays Réel*, 10/3/42, p. 2, *Chronique de la Solidarité Légionnaire*, 20/3/42, p. 2, *Chronique de la Solidarité Légionnaire* et 6/8/42, p. 2, *Un coiffeur rexiste*.

(140) *La Belgique Indépendante*, 9/7/42 citée dans CREHSGM, *Fonds INBEL*, n° 980 — *Le Pays Réel*, 3/3/42, p. 2, *Les rexistes dans les Stalags* et 13/3/42, p. 2, *Chronique de la Solidarité Légionnaire*.

(141) *Le Pays Réel*, 30/1/42, p. 2, *Ordres de la Prévôté et 24/2/42*, p. 1, *Notre Légion de l'Est va être renforcée*.

(142) *Le Pays Réel*, 10/6/42, p. 3, *Le nettoyage a commencé à Braine-le-Comte* — Constant aux FC, 24/4/42 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/264).

(143) AUD GEN., *Dossier JS*, Info., JS Pro Just., 24/5/48.

(144) *Le Pays Réel*, 5/12/41, p. 1, *Anti-sémitisme d'état*, 6/12/41, p. 1, *Les Juifs seront matés* et 3/4/42, p. 1 et 3, *La prestation de serment de la Brigade Motorisée avant son départ pour le front de l'Est*.

d'instruction militaire sous la direction d'instructeurs allemands et leur incorporation dans une *Hilfsfeldgendarmerie* dirigée par les Allemands (145). Matthys partageait avec beaucoup de militants du mouvement un sentiment de frustration de plus en plus aigu à cause des meurtres de rexistes par la résistance. Quand un dirigeant rexiste de Charleroi, Jean Demaret, fut assassiné en juillet 1942, Matthys, « très énervé et très ému », donna l'ordre à Constant, des Formations de Combat, d'organiser en représailles le meurtre d'un magistrat anglophil (146). Constant fit une visite à Charleroi où il rencontra les dirigeants rexistes de la région mais il n'y eut pas de suite (147). La colère de Matthys s'apaisa mais, en août 1942, le Chef de Rex *ad interim* justifia les actions de deux rexistes inculpés des meurtres d'individus qui les avaient insultés. A cette occasion, Matthys promulgua un Ordre du Jour déclarant que : « L'action des camarades Bastin et Weber marque une étape dans l'histoire du mouvement » (148). En même temps qu'il faisait l'éloge de ces actions violentes, les opinions politiques de Matthys étaient influencées par Léon Van Huffel, correspondant du *Pays Réel* à Berlin. Celui-ci, jeune journaliste et intellectuel, fréquentait les milieux SS de Berlin et s'était convaincu de la nécessité d'une évolution idéologique et politique de Rex vers les doctrines pan-germaniques de la SS (149). Ces opinions de Van Huffel firent impression sur Matthys mais le Chef de Rex *ad interim* finit quand même par admettre les arguments opposés de Strel en faveur de la poursuite d'une politique nationaliste et modérée (150). De plus, Strel réussit à le convaincre de la nécessité d'une nouvelle initiative pour raffermir le rôle de Rex comme force motrice de la collaboration modérée.

C'est au cours de l'automne de 1942 — époque complexe qui se révéla décisive pour l'histoire de Rex — que se déclencha une campagne dont le point de départ fut la création en septembre 1942 d'un Conseil Politique de Rex (151). Ce conseil n'était qu'un organisme consultatif mais il était composé des représentants de nombre d'institutions collaborationnistes francophones (152). Parmi les 17 personnalités qui assistèrent à la réunion inau-

(145) VM aux Cadres Territoriaux, 5/5/42 et Circulaire du Service K de l'EM du Chef, octobre 1942 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/145 et C11/149) — Mémoire de V. Matthys, p. 90-92 (CREHSGM) — Robert Siméon Pro Just., 15/12/46 (CREHSGM, JB 20) — TB 20, 15/6/42, p. 2.384-2.385 — AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., VM Pro Just., 25/11/46, Doc. 210-211 et *Documentation Jans*, 52 cité dans *Dossier VM*, Documentation, Farde J, Doc. 47-50.

(146) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., Albert Constant Pro Just., 27/12/46 et VM Pro Just., 12/2/47, Doc. 280-281 et 283-284.

(147) *Ibidem* — AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., Procès-verbal de l'audience publique, 13/6/46, Jean Avart, Léon Bertrand et Jean Fontaine Pro Just., 13/12/46, Doc. 271 et 274-276.

(148) Ordre hebdomadaire cité dans *Documentation Jans*, 14.

(149) AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., JS Pro Just., 24/5/45 et JS Note écrite..., 27/5/45 — AUD.GEN., *Dossier JS*, Jugement et Appel, Procès-verbal de l'audience publique, 6/8/45, Doc. 12 — *Le Soir*, 16/6/46, p. 2, *Les Conseils de Guerre*.

(150) AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., JS Note écrite..., 27/5/45.

(151) Note du 19/9/42 et VM à Daye, 23/9/42 (CREHSGM, *Papiers Daye*, Doc. 290). On l'appelait indifféremment le Conseil Politique ou Bureau Politique de Rex.

(152) *Ibidem* — *Le Soir*, 4/6/47, p. 5, *Conseil de Guerre de Bruxelles* — Mémoire de V. Matthys, p. 38 (CREHSGM) — AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., JS Pro Just., 24/5/45.

gurale, on notait Raymond De Becker et Pierre De Ligne du *Soir*, Paul Colin et Pierre Daye du *Nouveau Journal*, Letesson de *La Légia*, les gouverneurs Leroy et Petit du Hainaut et de Liège, Delvaux, chef de cabinet wallon de Romsée au Ministère de l'Intérieur, De Meyer, secrétaire général aux Travaux Publics et Paul Garain, secrétaire général pour la Wallonie de l'UTMI (153). Aux réunions du conseil on discuta la politique flamingante de la *Militärverwaltung* ainsi que les ordonnances établissant le travail obligatoire en Allemagne (154): mais le rôle essentiel du conseil fut celui de vecteur d'une transformation de Rex en un groupement plus large situé au centre du monde collaborationniste et qui aurait été à même d'imposer ses convictions pro-belges aux projets allemands. Strel a dit : « Je voulais passer du cadre étiqueté du rexisme à quelque chose de nouveau qui aurait reçu une nouvelle appellation et fait appel à un nouveau personnel. Dans ce but, je m'efforçai par des contacts personnels de grouper autour du mouvement des sympathies prêtes à s'affirmer dans le cadre d'une formation plus vaste » (155).

Cette nouvelle formation n'aurait pas contenu les extrémistes germanophiles qui étaient « prêts à livrer notre peuple aux plus dangereuses aventures » (156). Strel voulait ainsi attirer les collaborationnistes non-rexistes qui partageaient ses conceptions plus modérées et pro-belges et il fit ces ouvertures à un moment opportun. Raymond De Becker, Robert Poulet et plusieurs de leurs collègues voyaient l'avenir avec inquiétude. L'évolution de la situation militaire avait détruit leur justification essentielle de la collaboration comme une nécessité patriotique et ils craignaient les intentions pro-flamandes ou annexionnistes des Allemands. De plus, leurs efforts de propagande en faveur d'un Nouvel Ordre belge ne trouvaient plus d'écho dans une population hostile à toute idéologie autoritaire (157). Francs-tireurs, dépourvus d'influence et de tout appui populaire, ces journalistes non-rexistes s'intéressaient à une alliance avec un mouvement rexiste moins degrellien sous la direction de Strel. Robert Poulet du *Nouveau Journal* resta comme toujours très circonspect envers les rexistes et ne fut pas membre du Conseil Politique (158) mais, dans ses articles, il soutint le projet d'un parti unique francophone dans lequel le mouvement rexiste aurait le droit de jouer le rôle déterminant (159). L'attitude de Raymond De Becker fut moins nuancée. Sous le titre *En marche vers l'unité*, il loua l'évo-

(153) Note : Première séance du nouveau Bureau Politique, 25/9/42 et Bureau Politique à Reeder, 28/9/42 (CREHSGM, *Papiers Daye*, Doc. 290).

(154) *Ibidem*. Pour les activités du Conseil Politique en réponse au travail obligatoire, voir p. 27.

(155) AUD.GEN., *Dossier JS. Info.*, JS Pro Just., 24/5/45 et *Note écrite...*, 27/5/45 — *Observations sur l'acte d'accusation*, p. 3 (CREHSGM, *Papiers Strel*).

(156) *Le Pays Réel*, 14/10/42, p. 1, *La mise au point de la stratégie révolutionnaire*, 21/10/42, p. 1, *Perspectives du parti unique*, 7/11/42, p. 1, *Jacques Doriot contre les kleptomanes et 29/11/42*, p. 1 et 6, *On ne fait pas la révolution sans révolutionnaires*.

(157) P. STRUYE, *op.cit.*, p. 106.

(158) R. POULET, *Histoire du Nouveau Journal*, p. 49 (Arch.pers. d'Alain Dantoing).

(159) *Le Nouveau Journal*, 19/10/42, p. 1, *Le point essentiel* et 24-25/10/42, p. 1, *Aspiration à la discipline*.

lution du mouvement rexiste et se déclara prêt à conclure « une totale unité d'organisation et de combat » (160).

La politique de Strelle ne se limita pas au côté francophone. Encouragé par le passage du VNV sous le contrôle d'Elias, Strelle ranima les relations entre Rex et un mouvement nationaliste flamand qu'il croyait plus favorable à l'idée belge (161). Deux ou trois réunions eurent lieu entre Elias et Strelle en vue de préparer « une entente plus étroite de Rex et du VNV pour résister aux pressions des annexionnistes allemands » (162).

Le 25 octobre 1942, Rex organisa un grand rassemblement au Palais des Sports de Schaerbeek, théâtre des grands discours degrelliens de 1936-1937 (163). Devant cette assemblée de quelques milliers de militants et de sympathisants, Matthys prononça un long discours affirmant la fidélité irrévocable de Rex à la politique de collaboration et à la révolution nationale-socialiste. Employant la phraséologie radicale caractéristique de sa rhétorique, Matthys stigmatisa les juifs, les bourgeois et le clergé politique (164): mais ses observations sur les racines germaniques des Wallons constituèrent l'aspect le plus significatif du discours. Il admit que par ses origines raciales, historiques et géographiques la race wallonne appartenait au monde germanique mais il lia cette acceptation du caractère germanique des Wallons à plusieurs allusions à la patrie belge (165). De plus, il aboutit à la conclusion que la reconnaissance des origines germaniques des Wallons favoriserait le renforcement des contacts avec la Flandre dans le cadre d'une Belgique régénérée (166). Ces idées ne transformaient point l'idéologie traditionnelle rexiste. Matthys avait accepté les théories germaniques des radicaux mais il se servait de ces théories pour justifier l'unité de la Belgique : « Notre fidélité jalouse à notre propre Patrie est la garantie la plus certaine de la fidélité que nous saurons témoigner au monde germanique » (167).

Strelle approuva cette formule pro-belge et, pour la première fois, il parla — avec beaucoup de précaution — des origines germaniques des Wallons (168). Mais cette rhétorique germanique superficielle ne faisait guère d'impression sur Reeder de la *Militärverwaltung*. Il observa : *Diese Ausführungen bedeuten allerdings noch keine Abkehr von dem Gedanken des belgischen Einheitsstaates, den Rex bisher immer in den Vordergrund gestellt hat* (169).

(160) *Le Pays Réel*, 29/10/42, p. 1, *En marche vers l'unité* (repris du *Soir*).

(161) *Observations sur l'acte d'accusation*, p. 3 (CREHSGM, *Papiers Strelle*).

(162) AUD.GEN., *Dossier JS, Info., Note écrite...*, 27/5/45.

(163) Chef de Rex a.i. au Chef de Cercle de Virton, 29/8/42 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/148) — *Le Pays Réel*, 27/10/42, p. 1-2, *Une grande manifestation de force et de foi*.

(164) *Ibidem*.

(165) *Ibidem*.

(166) *Ibidem*.

(167) *Ibidem*.

(168) *Le Pays Réel*, 6/12/42, p. 1, *Facteurs de mort et de vie*.

(169) TB 22, 31/12/42, p. 2.743.

Malgré les efforts de Matthys et de Streel, la divergence entre cette politique de modération et l'atmosphère politique plus générale se révéla de plus en plus aiguë. Ces mois de la fin de 1942 constituèrent une époque de crise extraordinaire pour tous les partisans de la collaboration. La brusque inauguration d'un système de travail obligatoire en Allemagne jeta le monde collaborationniste dans la consternation. Le Conseil Politique déclara : « Il faut s'efforcer d'éviter cette réquisition qui évoquerait les déportations de l'autre guerre et serait d'un effet psychologique déplorable et pourrait interrompre toute politique de collaboration » (170). Le Conseil fit des représentations à la *Militärverwaltung* et il semble qu'une délégation de ses membres fit une visite à Berlin pour présenter des contre-propositions aux autorités allemandes (171). Ces efforts ne rencontrèrent aucun succès et, d'après Matthys, les dirigeants rexistes envisagèrent à ce moment la possibilité d'une rupture symbolique avec la politique de collaboration (172). Cette hésitation ne fut pas de longue durée : le 21 octobre une directive rexiste annonça l'appui inconditionnel des ordonnances allemandes (173). Les groupes rexistes dressèrent des listes « d'éléments associaux » estimés aptes à travailler en Allemagne et des négociations furent entamées pour assurer l'exemption des rexistes des déportations (174). Ce dénouement de la réaction rexiste au travail obligatoire constituait une défaite considérable de la politique streeliennne : nonobstant l'action unifiée des membres du Conseil Politique, ils n'avaient pas réussi à flétrir la résolution des autorités allemandes et, enfin, Rex devait approuver des mesures allemandes détestées de la grande majorité de la population.

Déjà acculés, les dirigeants rexistes durent affronter en même temps les conséquences de la vague d'attentats qui déferla sur le pays en octobre et novembre 1942 (175). Pour la première fois, d'importants dirigeants

(170) Note : Première séance du nouveau Bureau Politique, 25/9/42 (CREHSGM, *Papiers Daye*, Doc. 290).

(171) Mémoire de V. Matthys, p. 69 et Journal de V. Matthys, p. 10 (CREHSGM). Daye fit mention d'une visite à Berlin « pour les ouvriers belges » le 12 novembre (CREHSGM, *Papiers Daye*, « Entrevues de 1940 à 1944 »). Voir aussi Daye à Biltrays, 19/10/42, Doc. 298. La présence d'une délégation composée de Matthys, Paul Colin, Raymond De Becker et Pierre Hubermont de *La Légia*, à Berlin, est confirmée par un article du *Journal de Charleroi*, 13/11/42, *Le Cercle Wallon de Berlin*, cité dans CREHSGM, *Archives Cercles Wallons*, C13/13.4. Hubermont souligna après la guerre que cette visite avait été effectuée pour faire cesser la campagne de F.-M. Collard, de l'hebdomadaire *L'Effort Wallon*, contre la mentalité pro-belge des collaborationnistes de Bruxelles (Hubermont « Mémoire à l'intention de M. Paul Struye », CREHSGM, *Collection L'An 40*, W3/73). On regrette que Matthys n'ait jamais fourni d'explication à propos de cette visite.

(172) Mémoire de V. Matthys, p. 71-74 (CREHSGM).

(173) « Inutile de dire qu'en Nationaux-Socialistes, nous collaborons à fond pour la réussite de cette ordonnance » (Chef des Cadres Territoriaux aux Chefs de Cercles, 21/10/42, CREHSGM, *Archives Rex*, C11/219).

(174) Simar aux Chefs de Groupe, 26/12/42 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/321.8) — Ordres de l'EM des FC, 12/12/42 cités dans *Documentation Jans*, 53 — Brunet aux Chefs de Cercles et de Groupes, 18/2/43 et Dupont et Brunet aux Chefs de Cercles, 3/3/43 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/232).

(175) TB 22, 31/12/42, p. 2.769 — Von Craushaar aux OFKs et FKs, 28/4/43 (GRMA, T-501, 97, 473-481) — P. STRUYE, *op.cit.*, p. 102.

rexistes furent au nombre des victimes — notamment l'abbé Kaumont, le plus influent des prêtres de convictions rexistes, Prosper Teughels, bourgmestre du Grand-Charleroi, et le Dr. Hénault, bourgmestre et chef du cercle rexiste de Verviers (176). Ces meurtres audacieux déclenchèrent la panique à tous les échelons du mouvement (177): à Liège, par exemple, Gérard Willems, le bourgmestre pro-rexiste, et trois de ses échevins démissionnèrent de leurs fonctions politiques et le bourgmestre lui-même chercha asile dans un sanatorium (178). Les rexistes exerçant des fonctions dans l'administration publique étaient les victimes de prédilection de la résistance, Matthys et Streel admirèrent la possibilité, par une circulaire adressée à ces notables, d'un retrait éventuel de leurs fonctions (179). Streel voulait trouver une solution « belge » au problème de la sécurité des rexistes (180) mais Matthys était convaincu qu'il fallait dorénavant compter sur l'aide des autorités allemandes. Suite aux attentats, le Chef de Rex *ad interim* adressa deux lettres à la *Militärverwaltung* exigeant des représailles draconiennes contre la population civile et appuyant l'exécution d'otages belges (181). Une fois encore, la collaboration extrémiste triomphait.

Fin 1942, la politique de Streel était menacée. En dépit du succès de ses négociations avec d'autres collaborationnistes, le développement de la situation politique en Belgique indiquait qu'il n'y avait qu'un style de collaboration qui restât valable — celui d'une acceptation totale et sans réserves des politiques allemandes. En outre, au sein de Rex, la balance des forces ne favorisait plus Streel. Sous la pression des événements, Matthys se résignait à la collaboration extrême et son attitude trouvait écho parmi les employés et officiers de l'Etat-Major rexiste. Ils n'acceptaient plus les limites imposées à leurs actions par la politique de modération et quelques radicaux tentèrent de mener des politiques indépendantes des directives de Streel. Charles Lambinon fut au nombre de ces mécontents. Il s'était établi à la tête du BIRD, le Bureau d'Information, de Renseignements et de Documentation (182). En principe, ce bureau n'était que la centrale d'un réseau de renseignements mais, à l'encontre des instructions de Streel, il encouragea la collaboration des rexistes avec les polices allemandes. Par-

(176) *Le Pays Réel*, 13/11/42, p. 1, *Notre camarade Ch. Hénault...*, 20/11/42, p. 1, *Notre camarade Jean Teughels...* et 19/12/42, p. 1, *C'était un saint père...* — J. WYNANTS, *Verviers libéré*, Verviers, 1984, p. 193 — DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, II, p. 539-540.

(177) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM et Albert Constant Pro Just., 12/2/47, Doc. 283-284 — TB 22, 31/12/42, p. 2.743.

(178) TB 22, 31/12/42, p. 2.755 — *La Meuse*, 25/1/46, p. 2, *Gérard Willems, Chevalier, Waroux et Dengis devant le Conseil de Guerre*.

(179) VM et JS aux Cadres Politiques, 27/11/42 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/230).

(180) AUD.GEN., *Dossier JS*, Cour Militaire, JS à Grauls, 19/11/42 et JS Pro Just., 5/10/45, Doc. 9 et 12.

(181) VM à Dr. Callies, 14/11/42 (CREHSGM, *Papiers Grauls*, PG5/245) — VM à Reeder, date inconnue, cité dans Simar aux Chefs de Groupes, 21/11/42 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/321.8). Suite à ces lettres, Matthys fut reçu par un représentant de la *Militärverwaltung* (AUD.GEN., *Dossier JS*, Cour Militaire, JS Pro Just., 4/10/45, Doc. 12).

(182) Conseil de Guerre de Bruxelles, *Exposé des Faits*, 3/3/47, p. 4 (CREHSGM, JB 13) — *Observations sur l'acte d'accusation*, p. 7-8 (CREHSGM, *Papiers Streel*).

tisan d'une police rexiste qui pourrait affronter les forces de la résistance (183), Lambinon dressa des listes d'éléments anglophiles et organisa la surveillance de notables connus pour leurs sentiments patriotiques (184).

En décembre 1942, le retour de Degrelle accompagné d'un corps substantiel de légionnaires fut annoncé à Bruxelles (185). Pendant ses activités militaires en Russie, les opinions politiques du Chef de Rex avaient beaucoup évolué. Il s'avéra qu'il ne s'intéressait plus au mouvement rexiste et que désormais la Légion Wallonie serait au centre de ses préoccupations : « Il était convaincu que l'Allemagne ne pouvait être impressionnée que par les exploits et l'importance d'une formation militaire comme la Légion. L'activité politique, la presse, c'étaient des bagatelles. Il n'y avait que la Légion » (186). Tous ses efforts furent dirigés vers la consolidation de la Légion Wallonie. A ses interlocuteurs allemands, Degrelle suggéra l'expansion de la Légion en un régiment et, même, la création d'une deuxième Légion qui combattait en Afrique du Nord ainsi que l'intégration de la Légion à la *Waffen-SS* (187).

Instruit des rivalités byzantines existant à l'intérieur du *Reich*, Degrelle estima qu'il devait s'allier aux autorités de la SS de Berlin (188). En route vers la Belgique en décembre 1942, il fut reçu pour la première fois dans les bureaux berlinois de la SS et y rencontra Gottlob Berger, le Chef du SS-Hauptamt (189). Ces discussions traitant de son propre avenir politique, de sa Légion ainsi que de la situation politique en Belgique l'impressionnèrent profondément (190). Degrelle se sentit pour la première fois près de conquérir le pouvoir politique et il se convainquit que les adjoints d'Himmler lui offriraient une position d'autorité dans un grand *Reich* germanique dominé par la SS.

(183) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., Henri Marcovitz Rapport N 6, 11/3/46, Doc. 119-121 et *Dossier JS*, Info., JS Pro Just., 24/5/45 — *Observations sur l'acte d'accusation*, p. 7 (CREHSGM, *Papiers Streel*).

(184) *Ibidem* — JS aux Chefs de Cercles, 20/11/42 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/229) — AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., Jean Fontaine Pro Just., 13/12/46, Albert Constant Pro Just., 27/12/46, VM Pro Just., 12/2/47, Doc. 274-276, 280-281 et 283-284.

(185) *Le Pays Réel*, 20/12/42, p. 1, *Après une campagne de quinze mois...*

(186) *Au sujet de l'article 115*, p. 12 (CREHSGM, *Papiers Streel*).

(187) *Ibidem*, p. 11-12 — *Politisches Archiv Bonn, Inland II g*, 487, *Namen*, Degrelle, cité dans A. DE JONGHE, *op.cit.*, Troisième Partie, in *Cahiers...*, V, Bruxelles, 1978, p. 71 — Rapport de Baumann destiné à Von Harbou, 29/12/42 (GRMA, T-501, 175, 85) — *Oberkommando der Wehrmacht, WFSt, Qu(Verw.)*, 13/2/43 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/124bis, Doc. 3).

(188) On trouve une analyse des origines de la politique pro-SS de Degrelle dans A. DE JONGHE, *op.cit.*, Troisième Partie, in *Cahiers...*, V, Bruxelles, 1978, p. 51-60.

(189) Himmler à Lammers, 25/3/43 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/124bis, Doc. 7) — *L'Evenail*, 6/6/80, p. 9, *Léon Degrelle, le procès qui n'a jamais eu lieu* — P. DASTIER, *op.cit.*, p. 12.

(190) *Procès von Falkenhausen*, Reeder à l'*Oberkommando des Heeres*, 26/1/43, Doc. 117 (CREHSGM).

Degrelle retourna en Belgique obnubilé par les nouvelles possibilités politiques qui lui étaient ouvertes et il se jeta dans les intrigues politiques de Bruxelles avec un enthousiasme sans pareil depuis ses activités d'août 1940 (191). A Romsée, il déclara : « La politique de l'*Anschluss* se fera dans notre pays avec ou contre moi; je préfère qu'elle se fasse avec moi. C'est pourquoi maintenant je marche à fond » (192).

Streel s'était rendu à Berlin pour accueillir Degrelle. Il fut « épouvanté » par les nouvelles opinions politiques du Chef de Rex (193). L'idée d'une alliance avec la SS — et son corollaire au niveau idéologique, une acceptation non ambiguë des théories raciales et germaniques — était l'antithèse de la politique streeliennne de modération. Pendant les derniers jours de 1942, Streel consacra toutes ses forces à convaincre Degrelle de la sagesse d'une politique de modération (194). Ses conseils furent vains. Degrelle se vantait d'être l'homme de l'avenir et même une entrevue avec Elias du VNV ne suffit pas à le convaincre des dangers d'une politique pro-SS (195). Dans ses discussions, il prétendait que le VNV était « foutu » et, à une réception donnée en son honneur par l'Association des journalistes belges, il parla avec enthousiasme de Bruxelles comme une ville germanique qui, dans l'avenir, jouirait d'une liberté semblable à celle de Vienne ou de Munich (196).

Il était dans le caractère de Degrelle qu'il organisât un grand rassemblement au Palais des Sports pour faire connaître sa *neuen Marschrichtung*. Le discours qu'il prononça au Palais des Sports le 17 janvier 1943 fut un chef-d'œuvre d'éloquence mais il signifia une rupture irrévocable avec toute politique de modération (197). Degrelle loua les origines germaniques des Wallons mais — à l'inverse du discours de Matthyss en octobre — son intention n'était pas de ressusciter la patrie belge mais de créer une alliance ethnique entre les Wallons — y compris, bien sûr, leur chef, Degrelle — et le *Reich* allemand (198). Degrelle ne définit pas la structure des relations qu'il prévoyait entre la Wallonie et cette communauté germani-

(191) *Ibidem*.

(192) cité dans R. CAPELLE, *op.cit.*, II, p. 131.

(193) *Au sujet de l'article 115*, p. 11 et Questionnaire adressé à Mme Hepp, veuve Streel, p. 12 (CREHSGM, *Papiers Streel*, PS 16/2).

(194) AUD.GEN., *Dossier JS*, Cour Militaire, JS Pro Just., 4/10/45, Doc. 12 — *Analyse de l'acte d'accusation : première suite*, p. 17 et 22 (CREHSGM, *Papiers Streel*). Les articles journalistiques de Streel signalaient son opposition à toute politique collaborationniste qu'il estimait anti-belge : *Le Pays Réel*, 24/12/42, p. 1, *La Légion nous indique les solutions de l'avenir*, 5/1/43, p. 1, *La nation comme mythe et comme réalité*, 7/1/43, p. 1, *Les impressions des légionnaires rentrés au pays* et 17/1/43, p. 1, *Les folles illusions et les responsabilités de l'opinion publique*.

(195) AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., JS Note écrite..., 27/5/45.

(196) Voir note 192 — R. DE BECKER, *op.cit.*, p. 50.

(197) TB 23, 15/4/43, p. 2.940 — *Procès von Falkenhausen*, Reeder à l'Oberkommando des Heeres, 26/1/43 (CREHSGM, Doc. 117).

(198) *Le Pays Réel*, 18/1/43, p. 1-3, *Le discours du Chef de Rex*.

que, n'employant qu'une terminologie très générale (199). Il condamna l'Etat belge de 1830 comme une déformation de l'histoire mais, en même temps, il idéalisa « l'empire bourguignon » comme une ère d'harmonie entre Flamands et Wallons et il se servit de ce concept fantaisiste d'une réincarnation de la Grande Bourgogne pour préserver l'idée d'une unité flamande-wallonne à l'intérieur du *Reich* (200). Cependant, l'importance de ce discours du 17 janvier ne réside pas tellement dans ces formulations peu sérieuses de Degrelle mais bien plutôt dans sa vision de la collaboration. Jusqu'au 17 janvier, la collaboration avait été présentée par les rexistes comme un *contrat* : un accord de deux communautés qui avait été conclu pour favoriser l'accomplissement de buts bien — ou moins bien — définis. Degrelle détruisit cette vision contractuelle de la collaboration et lui substitua l'idée d'une *fusion*. Selon lui, le *Reich* et la Wallonie n'étaient qu'une seule entité et les deux peuples jouissaient d'un destin commun. La coopération avec le *Reich* n'était pas seulement le résultat d'intérêts communs mais l'expression de l'unité des deux communautés. En conséquence de cette vision déterministe de la collaboration — comme la résultante inéluctable du caractère même de la Wallonie —, Degrelle déduisit que les Wallons devraient témoigner d'une fidélité inconditionnelle au peuple allemand.

Ce discours était, en fin de compte, l'oeuvre d'un aventurier qui rompait avec la société belge et, implicitement, avec Rex et qui cherchait à se faire accepter dans la vie politique du Troisième *Reich*, en exprimant une profession de foi inconditionnelle. Le rassemblement du 17 janvier qui annonçait le retour de Degrelle parmi les rexistes marqua, en réalité, la rupture du Chef avec son mouvement. Pour sa nouvelle carrière, Degrelle avait besoin de la Légion Wallonie tandis que Rex ne jouait plus aucun rôle dans sa stratégie; dorénavant, toutes les interventions de Degrelle dans les affaires de Rex seraient marquées du sceau de l'opportunisme et ne favoriserait pas les intérêts du mouvement mais bien les ambitions personnelles de son chef.

Ce divorce était inhérent au discours de Degrelle mais il ne se manifesta qu'au cours de 1943 et 1944 et peu de rexistes perçurent en janvier 1943 cet aspect de la conférence. Matthys se rallia sans hésitation aux opinions du Chef mais Strelle ne put admettre ses « thèses extrémistes, racistes et annexionnistes » (201). Guéri de son admiration pour Degrelle, il quitta le mouvement en dénonçant « les enthousiasmes chimériques, les

(199) Par exemple : « Notre petite Patrie, c'est l'Occident; mais notre grande Patrie, c'est la Communauté Germanique » (*Ibidem*).

(200) *Ibidem*. Degrelle fit usage de cette rhétorique bourguignonne dans plusieurs de ses discours en 1943 et 1944. Voir, par exemple : *Le Pays Réel*, 6/4/43, p. 1 et 3, *Le Chef de Rex passe en revue ses soldats du front intérieur*.

(201) JS à Son Eminence le Cardinal Van Roey, 2/12/45 (CREHSGM, *Papiers Strelle*, PS 16/1c) — AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., JS à l'abbé Lannoy, 31/3/45, Doc. 2 et *Dossier JS*, Farde supplémentaire N° 7, JS aux Président et Administrateurs de La Presse de Rex, 1/2/43, Doc. 11-14.

ambitions maladroites et les erreurs politiques » du Chef de Rex (202). Séparé de Rex, Strel entra au *Soir* auquel il contribua jusqu'en septembre 1944, prônant une collaboration limitée et « nationale » avec les Allemands et l'établissement d'un Ordre Nouveau spécifiquement belge (203). Constant, Chef d'Etat-Major des Formations de Combat, et Lisein, Chef des Cadres Politiques, suivirent Strel (204); et le Conseil Politique de Rex, symbole d'une collaboration modérée, s'effondra définitivement (205). L'inquiétude de ces dirigeants fut partagée par plusieurs des cadres de Rex. Le discours du 17 janvier créa une consternation générale parmi les militants rexistes (206) et un nombre indéterminé de dirigeants locaux quitta le mouvement (207). Degrelle ne regretta pas ces départs d'individus obsédés, selon lui, par un « nationalisme petit-belge » (208) et il ne fit rien pour apaiser Strel. Il déclara que « Strel n'a apporté à la collaboration que ses scrupules » tout en insinuant que son départ avait été motivé par un goût de lucre (209). Convié par Paul Colin à un dîner pour rencontrer ses opposants parmi les journalistes collaborationnistes, Degrelle y avait présenté ses vues d'une manière radicale qui excluait toute possibilité de compromis (210).

Au cours des semaines qui suivirent le rassemblement de janvier, on accomplit une réorganisation considérable de la structure de Rex. Imposées par le départ de Strel et de ses collègues, ces modifications allèrent plus loin que le remplacement des partants. On saisit l'occasion pour changer la structure entière de l'Etat-Major et les services existants furent intégrés dans une série de départements dont le plus important fut le Département Politique (211). Malgré la présence de Degrelle en Belgique, Matthys demeura en fonction comme Chef *ad interim* de Rex et choisit le personnel de la nouvelle hiérarchie. Comme Chef du Département Politique

- (202) AUD.GEN., *Dossier JS*, Farde supplémentaire N° 7, JS à Victor Meulenijzer, 25/2/43, Doc. 7-8.
- (203) AUD.GEN., *Dossier JS*, Farde supplémentaire N° 8, JS à « Monsieur le Procureur », 31/8/44 — *Analyse de l'acte d'accusation : deuxième suite*, p. 3 et JS à Monseigneur Picard, 26/12/45 (CREHSGM, *Papiers Strel*, PS 16/9).
- (204) AUD.GEN., *Dossier Albert Constant*, Inst., Constant Pro Just., 22/7/45 et Pro Just., 3/7/46, Doc. 70-71 et 233-234 — *National Socialisme*, 15/4/43, p. 12, *Ordres et Communiqués*.
- (205) Voir, par exemple, les lettres de démission de De Becker et De Ligne : De Becker à Degrelle, 18/1/43 et De Becker à Matthys, 25/1/43 cités dans R. DE BECKER, *op.cit.*, p. 68-70 — Pierre De Ligne à VM, 25/1/43 (CREHSGM, *Papiers Daye*, Doc. 321).
- (206) *Procès von Falkenhausen*, Reeder à l'Oberkommando des Heeres, 26/1/43, Doc. 117 (CREHSGM) — *Le Soir*, 6/3/46, p. 2, *Le procès du Grand Bruxelles*.
- (207) *Sipo-SD. Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich* 3/43, 15/2/43, p. 26 — *Informations administratives et politiques*, n° 4, déc. 1943, p. 40-44, *Bilan de fin de l'année — Extraits du Bulletin d'informations confidentiel du Ministère de l'Intérieur* (CREHSGM, *Fonds INBEL*, n° 966, 29/6/43).
- (208) L. DEGRELLE, *Lettres...*, p. 174.
- (209) JS à Son Eminence le Cardinal Van Roey, 2/12/45 (CREHSGM, *Papiers Strel*, PS 16/1c) — AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., LC Pro Just., 27/11/46, Doc. 154-155.
- (210) *Renseignements reçus de Belgique* (CREHSGM, *Fonds INBEL*, n° 965, 6/5/43) — DE-LANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, III, p. 34.
- (211) *National Socialisme*, 15/4/43, p. 12, *Ordres et Communiqués*.

que et Chef des Cadres Politiques, il nomma Léon Brunet (212). Désigné premier échevin du Grand-Bruxelles en septembre 1942, Brunet était un avocat prospère et un ami de longue date de Degrelle (213). Sénateur rexiste avant la guerre, il se distinguait au sein du rexisme par sa prospérité matérielle et par ses relations. Son milieu préféré était celui des dîners et soirées du collaborationnisme bruxellois et plusieurs personnalités belges et allemandes de ce petit monde fréquentaient les réceptions données à la villa de Brunet à Rhode-St-Genèse (214). Ses contacts avec les diplomates de l'ambassade allemande lui assuraient les passeports indispensables pour les voyages à l'étranger, un style de vie qui ne se maintenait que grâce au rôle très lucratif que Brunet jouait dans la vente des biens séquestrés par les Allemands (215).

Brunet était un intrigant avide mais il n'avait point le goût du travail administratif exigé d'un chef de département. Matthys choisit Brunet comme « homme de paille » et il était convenu que la direction administrative du département serait du ressort d'un chef adjoint (216). A ce nouveau poste, Matthys nomma Louis Collard, un liégeois âgé de 27 ans (217). Rexiste de la première heure, Collard avait organisé le succès inattendu de Rex aux élections de 1936 dans le Luxembourg et, un peu plus tard, il avait été l'organisateur des grands rassemblements de masse de l'hiver 1936-1937. Après le déclin du mouvement, il avait cessé d'y être actif et était devenu en 1939 l'employé d'un des grands magasins de la chaîne Sarma (218). De 1940 à 1942, Collard résida dans la région liégeoise et ce n'est qu'en septembre 1942 qu'il rentra à Rex en tant qu'employé du Service Politique (219). Des capacités administratives considérables le distinguèrent de ses collègues et lui assurèrent la nomination de Chef adjoint du nouveau département (220).

(212) *Ibidem*

(213) *Le Soir*, 6/3/46, p. 2, *Le procès du Grand Bruxelles*, 7/3/46, p. 2, *Les Conseils de Guerre* et 6/4/46, p. 3, *Les Conseils de Guerre*.

(214) *Le Soir*, 5/3/46, p. 2, *Conseil de Guerre de Bruxelles* — VM à Pierre Daye, 9/9/42 (CREHSGM, *Papiers Daye*, Doc. 289) — DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, IV, p. 83 — AUD.GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde C, LC à l'Auditeur Général, 30/4/47, Doc. 18.

(215) *Le Soir*, 6/3/46, p. 2, *Le procès du Grand Bruxelles*, 4/4/46, p. 3, *Les Conseils de Guerre* et 17/5/46, p. 3, *Le procès du Grand Bruxelles*.

(216) *Le Soir*, 6/3/46, p. 2, *Le procès du Grand Bruxelles* et 13/3/46, p. 2, *Les Conseils de Guerre* — AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 29/11/46, Doc. 160-161 — Brunet à VM, 17/8/44 (CREHSGM, *Papiers Grauls*, PG 5/190).

(217) *National Socialisme*, 15/4/43, p. 12, *Ordres et Communiqués*.

(218) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 55 (CREHSGM, JB 13) — Charles PEETERS, *Organisation interne du mouvement rexiste* (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/87) — AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., LC Pro Just., 27/11/46, Doc. 154-155 et *Dossier LC*, Inst., LC à Burtomboy, 19/11/40, Doc. 137/18.

(219) *Ibidem* — AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., Note écrite..., 27/5/45 et *Dossier LC*, Inst., VM Pro Just., 23/11/46 et LC Pro Just., 27/11/46, Doc. 209 et 214.

(220) Voir note 218 — *Observations sur l'acte d'accusation*, p. 8 (CREHSGM, *Papiers Streef*).

Le Département Politique mis à part, le plus important des nouveaux services créés en janvier 1943 fut le Département de Sécurité et d'Information (DSI) à qui incombaient les responsabilités de sécurité et d'intelligence politique (221). Charles Lambinon, ancien chef du BIRD, fut nommé Chef de ce département et doté des pleins pouvoirs pour prendre les mesures qu'il jugeait nécessaires au bon accomplissement de la mission de son département (222).

L'impression générale donnée par la réorganisation de l'Etat-Major était celle d'une structure fortement hiérarchisée. Au chaos habituel de Rex était substituée une organisation plus digne d'un mouvement totalitaire. Chaque chef de département jouissait de son propre domaine d'autorité et les grades des employés de l'Etat-Major furent fixés par une hiérarchie complexe d'attachés, conseillers, référendaires et chargés de mission (223).

Degrelle ne participa pas à cette réorganisation du mouvement. Complètement absorbé par ses projets personnels, il se rendit à Berlin ainsi qu'à Paris où il essaya de se présenter comme l'allié indispensable du *Reich* (224). Au cours de ces discussions avec ses interlocuteurs allemands, Degrelle s'appesantit sur l'avenir de la Légion mais ne fit guère mention de Rex (225): même dans ses grands discours, il n'employait plus le nom du mouvement politique dont il était le fondateur (226). Reeder déplora à maintes reprises que Degrelle ne se préoccupât plus des problèmes de Rex : *Degrelle nutzt seine Anwesenheit im Lande weniger zur Reorganisation und Verstärkung seiner Partei aus, als vielmehr zu politisch taktischen Verhandlungen und Besprechungen* (227). Mathys admit après la guerre que certaines autorités allemandes s'étaient efforcées de séparer Degrelle de Rex mais il exclut l'idée que Degrelle eût jamais considéré cette possibilité (228). Cependant, en privé et, sans doute à l'insu des diri-

(221) *National Socialisme*, 15/4/43, p. 12, *Ordres et Communiqués* — Règlement organique du DSI (CREHSGM, Archives Rex, C11/286/1).

(222) *Ibidem*.

(223) *National Socialisme*, 15/7/43, p. 14, *Ordres et Communiqués* — *Le Pays Réel*, 15/5/43, p. 1, *Le Chef de Rex a quitté Bruxelles pour le Front* et 29/6/43, p. 1, *Bruxelles commémore dans la foi l'anniversaire du 22 juin 1941*.

(224) *Oberkommando der Wehrmacht, WFSt, Qu(Verw.)*, 13/2/43 (CREHSGM, Archives Rex, C11/124bis, Doc. 3) — [Baumann] à Meyer, 22/1/43 (GRMA, T-501, 175, 83) — Kaltenbrunner à Himmler, 24/3/43 (CREHSGM, Archives du Berlin Document Center, Section 3, Doc. 13).

(225) TB 23, 15/4/43, p. 2.942 — *Politisches Archiv Bonn, Inland II g*, 487, *Namen*, Degrelle, cité dans A. DE JONGHE, *op.cit.*, Troisième partie, in *Cahiers...*, V, Bruxelles, 1978, p. 70-72.

(226) *Le Pays Réel*, 9/2/43, p. 1 et 4, *Le Chef de Rex parle à nos ouvriers*.

(227) TB 24, 1/8/43, p. 3.147 — TB 23, 15/4/43, p. 2.940.

(228) Journal de V. Mathys, p. 14 (CREHSGM).

geants rexistes, il parla d'une dissolution éventuelle du mouvement rexiste (229). Il reconnut que Rex manquait de crédibilité et il envisagea la création d'un nouveau mouvement politique de type paramilitaire encadré par le personnel de la Légion Wallonie. En guise de préparation, Degrelle préconisa que tout dirigeant rexiste fasse un stage dans la Légion Wallonie avant d'être doté de responsabilités politiques (230).

Son choix de conseillers et de confidents illustre son détachement des affaires rexistes. En 1943 les plus influents des individus qui entouraient Degrelle n'étaient plus les dirigeants rexistes. L'un des plus importants de ces hommes nouveaux fut Paul Colin, le directeur du *Nouveau Journal* et de l'hebdomadaire *Cassandre*. Colin n'avait jamais été membre de Rex et, malgré sa présence au Conseil Politique, cet élitiste vaniteux méprisait les qualités personnelles des adeptes du mouvement (231). Depuis 1942, il avait reconnu que les exploits de la Légion Wallonie donnaient un ascendant à Degrelle sur les collaborationnistes de Belgique et il essaya d'effectuer un rapprochement avec le Chef de Rex (232). En janvier 1943, estimant que « la puissance croissante des SS et de leur idéologie » imposait aux collaborationnistes belges un réajustement tactique et idéologique, Colin se rallia aux nouvelles opinions de Degrelle (233). Les observateurs de la *Militärverwaltung* et de la *Sipo-SD* se méfiaient de l'influence croissante de Colin sur Degrelle (234). Les deux hommes travaillèrent ensemble à enlever la direction du *Soir* à Raymond De Becker (235): ces efforts échouèrent mais des rumeurs circulèrent concernant le poste que Degrelle aurait promis à Colin dans un gouvernement degrellien (236).

Après la mort de Paul Colin en avril 1943, les conseillers les plus influents de Degrelle furent ses compagnons de la Légion Wallonie. Joseph Pévenasse, l'ancien Inspecteur Fédéral de Rex, qui servait dans la Légion Wallonie depuis mars 1942, s'affirma comme l'un des adjoints de Degrelle. L'avocat de Charleroi n'avait guère de sympathie pour les dirigeants rexistes restés au pays et, en 1943, il n'agissait pas comme un rexiste mais plutôt comme l'homme lige de Degrelle. Il eut la responsabilité du recrute-

(229) Himmler écrivit que Degrelle était convaincu dass seine Partei aufgelöst bzw. in einen grösseren Verband überführt werden müsse (Himmler à Lammers, 25/3/43, CREHSGM, Archives Rex, C11/124bis, Doc. 7).

(230) *Politisches Archiv Bonn, Inland* II g, 487, *Namen*, Degrelle, cité dans A. DE JONGHE, *op.cit.*, Troisième partie, in *Cahiers...*, V, Bruxelles, 1978, p. 71-72 — Au sujet de l'article 115, p. 12 (CREHSGM, *Papiers Street*).

(231) Circulaire de Brunet, 15/4/43 (CREHSGM, Archives Rex, C11/290) — *Le Pays Réel*, 9/4/42, p. 3, *Le devoir de présence*.

(232) *Ibidem* — DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, II, p. 65 — *Documentation Jans*, 17 — *Histoire du Nouveau Journal*, p. 34-35 (Arch.Pers.Alain Dantoing).

(233) *Analyse de l'acte d'accusation : première suite*, p. 18 (CREHSGM, *Papiers Street*).

(234) TB 23, 15/4/43, p. 2.941-2.942 — *Sipo-SD. Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich* 4/43, 1/3/43, p. 36-39.

(235) *Ibidem* — TB 23, 15/4/43, p. 2.932 et 2.942 — *Procès von Falkenhausen*, Reeder à l'*Oberkommando des Heeres*, 26/1/43 (CREHSGM, Doc. 117).

(236) R. DE BECKER, *op.cit.*, p. 58.

ment de légionnaires parmi les prisonniers de guerre et travailleurs wallons en Allemagne (237). Quelques mois plus tard, il devenait le chef de la délégation de légionnaires qui essaya de s'insinuer dans le Service des Volontaires du Travail pour la Wallonie (SVTW) (238). Le plus jeune des conseillers de Degrelle fut Jean Vermeire. Agé de 21 ans en mai 1940, il était journaliste au *Pays Réel* et correspondant de guerre auprès de la Légion Wallonie (239). Intime de Degrelle, Vermeire ne s'affilia jamais au mouvement rexiste mais, présent à une réunion rexiste en 1943, il fut qualifié de « représentant du Chef de Rex » (240). Vermeire fut l'interprète dans les discussions entre Degrelle et les autorités allemandes (241) et, en 1943, il fut désigné comme ambassadeur personnel de Degrelle à Berlin. Il y consolida l'alliance de son chef avec les autorités de la SS (242).

A l'intérieur du mouvement rexiste, la hiérarchie créée par la réorganisation de janvier 1943 permit à certains dirigeants de construire leurs fiefs personnels, transformant l'Etat-Major en une fédération où chaque chef de département jouissait d'une autonomie considérable. Le Département de Sécurité et d'Information (DSI) était l'exemple le plus achevé de cette décentralisation. Exploitant complètement sa liberté d'action, Lambinon établit un département qui correspondait à ses ambitions personnelles. L'intention de Matthys en créant le département avait été que le DSI remplît les rôles respectifs de recueil de renseignement politique et de protection de la sécurité personnelle des rexistes (243). Lambinon négligea cependant presque entièrement le renseignement politique et il se servit du prétexte de la sécurité pour justifier toute forme d'activité policière, même si elle ne touchait ni directement ni indirectement à la protection des rexistes (244). De sa propre initiative, Lambinon constitua un groupe d'agents qui opérèrent dès l'été de 1943 à Bruxelles, la « Brigade Z » (245), et il réussit à intégrer au DSI les brigades de policiers rexistes qui avaient été auparavant établies par les cercles et les administrations communales rexistes de

(237) Souvenirs de Heinz Forsteneichner, p. 5-6 (CREHSGM, PF 3) — AUD GEN., *Dossier Joseph Pévenasse, Témoignages d'anciens prisonniers de guerre* — [Baumann] à Meyer, 22/1/43 (GRMA, T-501, 175, 83).

(238) AUD GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde C, VM Pro Just., 14/5/47, Doc. 19 et *Dossier LC*, Inst., LC Pro Just., 23/12/46, Doc. 248.

(239) AUD GEN., *Dossier Jean Denis*, Info., Jean Vermeire Pro Just., 5/9/45, Doc. 38 — Voir aussi note 125.

(240) Interview de M. Jean Vermeire par José Gotovitch, 25/3/71, p. 38 (CREHSGM) — *Le Pays Réel*, 13/9/43, p. 1, *Le Chef de Rex exhorte ses militants*.

(241) Interview de M. Jean Vermeire par José Gotovitch, 7/4/71 (CREHSGM).

(242) Voir note 239 — *Le Soir*, 16/6/46, p. 2, *Les Conseils de Guerre*. En 1944, Vermeire était le délégué général de la *Deutsch-Wallonische Arbeitsgemeinschaft* (DeWag), une organisation berlinoise qui avait été créée en 1943 par le *SS-Hauptamt* et les collaborationnistes germanophiles du Cercle Wallon opposés à l'hégémonie de Degrelle (*L'Effort Wallon*, 23/1/44, p. 6, *Nos Travailleurs en Allemagne*).

(243) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 4 (CREHSGM, JB 13) — Témoignage de VM cité dans *Documentation Jans*, 266.

(244) Louis Shaw Pro Just., 4/9/46 cité dans *Documentation Jans*, 377.

(245) *Ibidem*.

charleroi et de La Louvière (246). Si le personnel supérieur du nouveau département était composé de membres du mouvement rexiste (247), Lambinon recruta les agents du DSI dans le demi-monde d'aventuriers et d'opportunistes qui évoluait en marge de la collaboration. Un ancien garçon de restaurant, un chauffeur, un agent touristique, un coiffeur et même le *speaker* de l'Acropole du Lévrier, trouvèrent place dans les brigades de Lambinon (248). Lambinon cultivait ses relations avec les polices allemandes en Belgique et, dès l'été 1943, le DSI et sa Brigade Z opéraient en collaboration avec elles (249). Ces opérations combinées ne connurent pas toujours un succès éclatant, les policiers professionnels des officines allemandes censurant — à juste titre — l'incapacité professionnelle et la corruption du DSI (250). Lambinon lui-même n'était pas d'une honnêteté irréprochable. Cet ancien représentant de commerce menait un style de vie assez somptueux qui contrastait avec les habitudes plus modestes d'autres dirigeants rexistes et que ses revenus officiels ne lui permettaient point (251). Plusieurs des opérations du DSI bruxellois se déroulèrent à la limite des activités policières et des manoeuvres criminelles; et, à deux reprises pendant l'été de 1943, elles aboutirent aux arrestations de membres du DSI par les polices allemandes (252).

Le département de Lambinon opérait indépendamment de la structure politique de Rex (253) et Matthys se désintéressait des activités du Chef du DSI (254). De temps en temps, il essaya d'imposer des limites à l'étendue des opérations du DSI mais il semble que Lambinon ne tint aucun compte de ses instructions (255). En l'absence de tout contrôle effectif, les activités

(246) *Ibidem* — Edgard Duquesnes, Léon Lecocq et Jean Gorain Pro Just, 9/1/46 (CREHSGM, JB 20) — *Le Journal de Charleroi*, 7/1/47, p. 2, *La brigade policière rexiste devant le Conseil de Guerre de Charleroi* et 8/1/47, p. 2, *Le procès des tueurs rexistes de La Louvière* — AUD.GEN., *Dossier Charles Lambinon*, Inst., Charles Nisolle Pro Just, 18/6/42-25/6/45, Doc. 47-56.

(247) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 57-58 (CREHSGM, JB 13).

(248) *Ibidem*, surtout les *curricula vitae* de Salamanis, Delcourt, Shaw, Nollement et Dubois.

(249) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., Henry Marcovitz Pro Just., 4/11/46, Doc. 152-153 — Rapport de Gieselmann, 13/5/44 (GRMA, T-175, 131, 2657598) — Bulletins de Police, n° 1 et 7 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/288).

(250) *SS- und Polizeigericht X, Den Haag, Aussenstelle Brussel au SS-Richter beim Reichsführer-SS*, 7/4/44 (GRMA, T-175, 131, 2657865-2657866).

(251) AUD.GEN., *Dossier Charles Lambinon*, Pièces de Forme et *Dossier VM*, Info., Henri Marcovitz Rapport N° 6, 11/3/46 et Pro Just., 4/11/46, Doc. 119-121 et 152-153.

(252) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 18 (CREHSGM, JB 13). En septembre 1943, Lambinon et ses adjoints, impliqués dans un trafic illégal de devises, furent arrêtés par la police allemande. L'Etat-Major de Rex et les alliés allemands de Lambinon durent intervenir pour obtenir la libération des prisonniers (Charles PEETERS, *Organisation interne du mouvement rexiste*, CREHSGM, *Archives Rex*, C11/87) — *SS- und Polizeigericht X, Den Haag, Aussenstelle Brussel au SS-Richter beim Reichsführer-SS*, 7/4/44 (GRMA, T-175, 131, 2657866).

(253) On l'appelait — non sans ironie — dans le monde rexiste « notre Himmler » (Rapport de Gieselmann, 13/5/44, GRMA, T-175, 131, 2657599) — Charles PEETERS, *Organisation interne du mouvement rexiste* (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/87).

(254) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 12/9/45, Doc. 48-51 — *Le Soir*, 5/3/47, p. 5, *Le procès des tueurs de Rex*.

(255) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 20/9/45, Doc. 60 — Mémoire de V. Matthys, p. 97-98 (CREHSGM).

des dirigeants du DSI ne se limitèrent pas à des opérations de police. En réponse aux nombreux attentats contre des militants rexistes, ils encouragèrent la participation d'agents du DSI à des actions de contre-terreur. A Liège à l'été de 1943, une brigade du DSI, agissant au su des dirigeants nationaux, commit une série d'assassinats politiques. Matthys n'avait pas été préalablement informé de ces actions qui allaient à l'encontre de la politique établie par l'Etat-Major (256).

Les activités de Lambinon étaient préjudiciables à l'autorité exercée par Matthys mais le Chef du DSI ne recherchait qu'une position d'autonomie. Le cas de Louis Collard fut entièrement différent. L'ascension du Chef adjoint du Département Politique fut le phénomène le plus étonnant au sein de Rex en 1943 et se révéla de la plus grande importance pour l'histoire ultérieure du mouvement. En moins de six mois, Collard l'emporta sur tous ses rivaux éventuels au Département Politique et s'affirma comme le conseiller le plus écouté de Matthys et, en outre, son confident préféré en toutes matières politiques et personnelles. Signataire d'un nombre énorme de circulaires rexistes, Collard était un homme omniprésent qui se trouva au coeur de toutes les initiatives rexistes de 1943. Il réussit à s'affirmer d'une manière incontestable comme le troisième homme de Rex, le lieutenant ou même l'*alter ego* de Degrelle et de Matthys (257). Son influence — qui couvrait l'organisation interne du mouvement ainsi que la direction politique — fut plus considérable que celle de Streel en 1941 et 1942 et le Département Politique bénéficia, lui aussi, de l'ascendant de Collard. Grâce à l'autorité personnelle de Collard, son département fut en mesure de déterminer les priorités du mouvement et, employant une soixantaine d'employés à plein temps, il domina l'Etat-Major en 1943 et 1944 (258). Les dix services constitutifs du département se spécialisèrent dans la totalité du champ des activités publiques et politiques de Rex et les responsabilités d'autres départements de l'Etat-Major se limitèrent à des fonctions d'administration interne (259).

On a coutume de lier le succès de Collard à son ambition personnelle. On affirme qu'ayant résolu d'entrer dans les services centraux de Rex, il ne se contenta pas d'un poste secondaire mais intriguâ sans cesse afin de s'avancer. Ce fut l'avis de Marcovitz, ancien rexiste et, pendant les dernières années de l'occupation, employé du *Sicherheitsdienst*. Au cours de l'instruction judiciaire ouverte à sa charge, après la guerre, il écrivit des rapports dépeignant les intrigues de Collard, « l'éminence grise » du mouvement rexiste (260). Marcovitz détestait le Chef adjoint du Département

(256) *SS- und Polizeigericht X, Den Haag, Aussenstelle Brüssel au SS-Richter beim Reichsführer-SS, 7/4/44* (GRMA, T-175, 131, 2657863-2657865).

(257) Conseil de Guerre de Bruxelles, *Exposé des Faits*, 3/3/47, p. 55 (CREHSGM, JB 13).

(258) *Analyse de l'acte d'accusation : première suite*, p. 17 (CREHSGM, *Papiers Streel*).

(259) AUD.GEN., *Dossier VM, Info., LC Pro Just., 27/11/46, Doc. 154-155 — Informations administratives et politiques*, déc. 1943, p. 29-31, *Activité des Cadres Politiques*.

(260) AUD.GEN., *Dossier LC, Inst., Henry Marcovitz Rapport N° 3, 11/2/46, Doc. 168-173 et Dossier VM, Info., Henry Marcovitz Pro Just., 28/11/46, Doc. 156-157*.

politique, dont il attribuait le succès à « l'ascendant qu'il exerçait sur Victor Matthys en satisfaisant les vices de ce dernier » (261). Selon lui, Matthys, un faible, n'était qu'un homme de paille dans les mains d'un adjoint qui flattait son amour-propre mais qui enlevait au Chef de Rex *ad interim* tout rôle effectif dans les affaires de Rex. Si Marcovitz n'était pas un observateur désintéressé, Matthys lui-même admit cependant après la guerre que Collard était « le plus intime et le plus influent » de tous ses collaborateurs (262). De plus, il est évident qu'au cours des procès d'après-guerre, Matthys s'efforça de protéger Collard des accusations les plus graves (263). Même s'il faut douter des histoires extravagantes de Marcovitz, il est indéniable qu'il puisé peut-être par les soucis et les responsabilités de dix-huit mois de direction de Rex, Matthys déléguait plusieurs de ses compétences à Collard.

Mais Collard n'était pas seulement — comme Marcovitz voulut le faire croire — un habile intrigant; il était aussi un administrateur et un fonctionnaire d'une remarquable énergie. Son zèle dans les plus menues questions d'administration était sans bornes (264) et cette compétence contribua à son ascension dans le monde rexiste : « il était dynamique et surtout il était doué d'une formidable force de travail » (265). Cet avis de Matthys fut confirmé par Strel, Degrelle et Moskopff de la *Dienststelle Jungclaus*, qui soulignèrent que Collard était un fonctionnaire doué de talents considérables (266). Dans le monde collaborationniste, Collard était un phénomène exceptionnel, un spécialiste. La majorité des collaborationnistes étaient, à la fois, journalistes, administrateurs, militaires et même policiers. Mais Louis Collard — comme l'avocat de la défense le souligna à son procès — n'écrivit jamais dans les publications collaborationnistes et ne prononça jamais un discours public (267): de plus, dans un monde en uniformes, Collard portait une tenue civile.

L'hégémonie de ce bureaucrate anonyme est symptomatique du nouveau style du rexisme en 1943 et 1944. Isolé de la grande majorité de la population, Rex n'avait plus besoin de politiciens ou d'orateurs; au contraire, il lui fallait des administrateurs compétents. Collard répondit à cette nécessité. Il personnifiait un type de collaboration petit-bourgeois qui joua un rôle décisif dans le rexisme des dernières années de l'occupa-

(261) *Ibidem*.

(262) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 29/11/46, Doc. 160-161.

(263) *Le Soir*, 5/3/47, p. 5, *Le procès des tueurs de Rex*.

(264) Voir les remarques d'un ancien collègue dans le mouvement rexiste citées dans AUD.GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde H, Rapport d'expertise médico-mentale, 27/5/47, Doc. 7.

(265) Voir note 262.

(266) *Vermerk*, 11/5/44 (GRMA, T-175, 131, 2657824) — *Observations sur l'acte d'accusation*, p. 8 (CREHSGM, *Papiers Strel*). Degrelle, dilettante incorrigible, remarqua : « J'ai été épater par son travail et par ses étonnantes qualités » (AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., LD à VM, 13/8/44, Doc. 200-204).

(267) *Le Soir*, 5/7/46, p. 2, *Les Conseils de Guerre*.

tion. Importante dans les cercles et l'Etat-Major de Rex, cette collaboration d'employés et de cols-blancs ne s'accordait pas toujours avec le style plus violent et plus militaire d'autres rexistes et surtout des légionnaires rentrés en Belgique.

Collard était secondé au Département Politique d'adjoints, dont les plus importants furent Jean Colman, Michel Saussez, Albert Regnard et Carlos Jacques. Ces représentants de la nouvelle génération de dirigeants rexistes étaient, comme Collard, administrateurs plus que politiciens, journalistes ou militaires. Ils ne prirent rang à l'Etat-Major qu'à la fin de 1942 ou en 1943 et, exception faite de Jacques, c'était des jeunes, âgés de moins de trente ans en 1943. Colman et Regnard, employés petit-bourgeois avant la guerre, servirent dans les rangs de la Légion Wallonie à partir d'août 1941 et, démobilisés, entrèrent dans l'Etat-Major de Rex (268). Michel Saussez était un rexiste de la première heure, fils d'une famille d'ouvriers catholiques et rexistes du Borinage (269). Etudiant à l'Université de Louvain, Saussez y avait vécu la grande vague d'enthousiasme degrellien dans le monde étudiantin catholique (270). Ses études terminées, il était retourné dans sa région natale pour y être instituteur (271). Il continua à militer pour la cause en remplissant des fonctions administratives dans le cercle rexiste de Mons, avant sa promotion au Département Politique en novembre 1942 (272). Carlos Jacques, par contraste, était un industriel de bonne famille. Soldat dans l'armée belge de 1914-1918, il avait milité dans les associations d'anciens combattants avant de se rallier au mouvement rexiste en 1935. Il n'entra à l'Etat-Major de Rex qu'en mai 1943 (273). Avec Collard, ces quatre hommes furent les chefs effectifs de Rex pendant la dernière année de l'occupation allemande. Indifférents aux activités politiques, ces *apparatchiks* étaient tout indiqués pour diriger un mouvement autoritaire qui avait divorcé d'avec son héritage politique.

Ce nouveau régime établi à la tête de Rex vers la fin de 1943 s'attela à la solution des problèmes qui menaçaient le mouvement. Malgré les initiatives politiques de Degrelle, la situation des militants rexistes s'avérait de plus en plus difficile. L'évolution de la guerre et l'atmosphère de peur créée par les attentats continuels de la résistance déprimaient le moral des membres de Rex (274). Plus de soixante rexistes furent tués par la résis-

(268) AUD.GEN., *Dossier Jean Colman*, Antécédents et Pièces à Conviction, Doc. 7 — Cour Militaire, Pro Justitia, 13/3/47, p. 11 (CREHSGM, JB 12) — Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 64 (CREHSGM, JB 13).

(269) AUD.GEN., *Dossier Michel Saussez*, Inst., J-B. Bauche et Alfred Saussez Pro Just., 15/3/46 et 14/5/46, Doc. 55 et 57.

(270) AUD.GEN., *Dossier Michel Saussez*, Inst., Dossier académique et Paul Lespagnard Pro Just., 17/6/46, Doc. 3 et 85.

(271) AUD.GEN., *Dossier Michel Saussez*, Inst., Curriculum vitae, Doc. 15.

(272) *Ibidem* — AUD.GEN., *Dossier Michel Saussez*, Inst., Gérard Bonnet et Alphonse Mähieu Pro Just., 28/12/44 et François Boverouille Pro Just., 24/5/46, Doc. 14 et 64.

(273) Cour Militaire, Pro Justitia, 13/3/47, p. 6 et 111-112 (CREHSGM, JB 12) — *Le Soir*, 6/7/46, p. 2, *Les tueurs de Courcelles*.

(274) DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, III, p. 292 — TB 25, 15/11/43, p. 3.415.

tance de janvier à octobre 1943 (275) et Matthys devait déplorer « l'atmosphère de guerre civile larvée dans laquelle le pays vit actuellement » (276). La population sympathisait avec les auteurs de ces attentats, contribuant ainsi à l'isolement et à l'intimidation des groupes rexistes (277). Les réactions des rexistes face à cette hostilité étaient symptomatiques d'une mentalité de plus en plus paranoïaque : les propos surpris de voisins étaient interprétés comme les préparatifs d'un attentat et les militants rexistes visés s'empressaient d'écrire à la police allemande en dénonçant des conspirations aussi sinistres qu'imaginaires (278). Strel remarqua que la communication entre les collaborationnistes et la majorité anglophile n'était plus possible (279) et Reeder fut d'avis qu'il existait plus d'antipathie envers les collaborationnistes en Belgique que dans n'importe quel autre territoire occupé par les armées allemandes (280).

Cette hostilité poussa des rexistes à se séparer du mouvement en 1943 (281). En décembre, Reeder observa que les rexistes ne constituaient qu'une minorité insignifiante de la population (282), estimant que le total des militants ne dépassait plus le chiffre de huit mille (283). Dans les localités rurales on signalait une chute catastrophique du nombre d'adhérents et, dans le courant de l'année, quatre des vingt-trois cercles rexistes cessèrent toute activité ou furent fusionnés avec un cercle voisin (284). La désorganisation du mouvement influa aussi sur les relations entre les cercles et l'Etat-Major. Marcel Dupont, le Chef des Cadres Territoriaux, malade et épuisé, n'était plus à même d'exercer son autorité sur les activités des cercles (285). Ce défaut de contrôle effectif concourut au développement d'actions — surtout de contre-terreur — non autorisées par l'Etat-Major de Rex. Les exemples les plus remarquables furent les meurtres commis à Liège par la bande de tueurs dirigée par Pirmolin (286).

(275) Dans un rapport écrit vers la fin de 1943, Reeder signala que 51 militants rexistes avaient été tués par la résistance en 1943. On doit ajouter à ce chiffre les rexistes assassinés en service dans les formations militaires en Belgique (TB 25, 15/11/43, p. 3.384).

(276) *Le Pays Réel*, 5/9/43, p. 1, *Deux balles dans la nuque*.

(277) *Ibidem* — P. STRUYE, *op.cit.*, p. 133-134 — CREHSGM, *Fonds INBEL*, n° 1.087, 1/5/43 — DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, III, p. 339.

(278) AUD.GEN., *Dossier Jean Colman*, Inst., Jean Colman à la [Geheime Feldpolizei], 13/12/42 et Commissaire de Forest Pro Just., 6/11/44, Doc. 56 et 3.

(279) *Notes rédigées par José Strel (à prononcer après la plaidoirie de son avocat au tribunal)* (CREHSGM, *Papiers Strel*).

(280) TB 23, 15/4/43, p. 2.910-2.911.

(281) TB 25, 15/11/43, p. 3.415 — CREHSGM, *Fonds INBEL*, n° 980, 11/5/44, Service P — *Informations administratives et politiques*, déc. 1943, p. 1, *La Légion et vous*.

(282) *Bundesarchiv Koblenz*, Doc. NS 19/1567, Reeder à Himmler, 21/12/43 cité dans A. DE JONGHE, *op.cit.*, Troisième partie, in *Cahiers...*, V, Bruxelles, 1978, p. 166.

(283) TB 24, 1/8/43, p. 3.147 — *Sipo-SD. Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich* 8/43, 1/5/43, p. 36.

(284) TB 25, 15/11/43, p. 3.415. Il était question des cercles de Soignies, de Neufchâteau, de Marche et de Waremme.

(285) AUD.GEN., *Dossier Marcel Dupont*, Info., LC Pro Just., 21/3/46 et VM Pro Just., 27/8/46, Doc. 5 et *Papiers supplémentaires*.

(286) A. DE JONGHE, *op.cit.*, Cinquième partie, in *Cahiers...*, VIII, Bruxelles, 1984, p. 122-125.

A la fin de 1943, les nouveaux dirigeants de Rex s'attaquèrent à ces problèmes. Pour améliorer la sécurité des militants rexistes, on obtint des armes supplémentaires qu'on fit distribuer aux mandataires rexistes (287). De plus, des négociations furent entamées avec la *Dienststelle Jungclaus* en vue de créer un corps de protection rexiste (288). Les discussions, menées par Collard, aboutirent en novembre 1943 à la création de l'Etandard de Protection Paul Colin connu couramment comme les Formations B (289). Cet accord se rattachait à un pacte plus large établissant l'exemption totale des rexistes du travail obligatoire en Allemagne; et on créa en même temps des Formations A et C, composées en principe de rexistes qui opéraient comme les adjoints des Allemands dans le *Zivilfahndungsdienst* et à la Fabrique Nationale de Herstal (290). Plus importantes que les Formations A et C, les Formations B étaient sous le contrôle d'un Etat-Major rexiste mais la *Dienststelle Jungclaus* fournissait l'armement, le financement et les autorisations nécessaires (291). De plus, la *Dienststelle* exerçait une certaine influence sur les activités des Formations (292) voyant dans la création de ce corps la possibilité de jouer un rôle plus direct dans la lutte contre les « terroristes » de la résistance (293). Le recrutement de volontaires commença en décembre et, en avril 1944, trois cents membres des Formations B avaient terminé les cours d'entraînement organisés aux casernes de Namur (294). Ces gardes du corps à plein temps furent discrètement répartis entre les cercles rexistes, où ils furent préposés à la protection des militants considérés comme menacés et des centrales de Rex (295).

Le succès des négociations concernant les Formations B renforça l'étroite alliance qui se développait entre Rex et la *Dienststelle Jungclaus*. Le rapprochement de Rex et des représentants de la SS à Bruxelles avait été favorisé par le ralliement de Degrelle aux thèses ethniques de la SS mais il était surtout l'œuvre de Matthys et de Collard. Selon Matthys, les deux dirigeants rexistes s'assurèrent de « l'appui total et inconditionnel » de

(287) TB 26, 1/3/44, p. 3.662 — AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., LC au Chef de Cercle de Liège, 28/1/44, Doc. 128.

(288) Avant ces discussions, Matthys et Collard avaient fait une visite à Romsée au Ministère de l'Intérieur pour suggérer la création d'un corps supplémentaire de policiers belges destiné à la protection des rexistes. Ces négociations n'eurent pas de suite (AUD.GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde C, LC à l'Auditeur Militaire Général, 30/4/47 et VM Pro Just, 20/5/47, Doc. 18 et 19).

(289) AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., Henry Marcovitz Rapport N° 3, 11/2/46 et VM Pro Just, 25/11/46, Doc. 168-173 et 210-211 — Robert Siméon Pro Just, 15/12/46, p. 3 (CREHSGM, JB 20) — AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, JP au Chef de Cercle d'Arlon, 9/2/44, Doc. 1.005.

(290) *Ibidem* — LC aux militants rexistes, 20/11/43 (CREHSGM, JB 20) — AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., LC aux Chefs de Services, de Cercles et des FC, 28/12/43, Doc. 149.

(291) A. DE JONGHE, *op.cit.*, Cinquième partie, in *Cahiers...*, VIII, Bruxelles, 1984, p. 88.

(292) TB 26, 1/3/44, p. 3.664.

(293) A. DE JONGHE, *op.cit.*, Cinquième partie, in *Cahiers...*, VIII, Bruxelles, 1984, p. 70-71.

(294) Réunion de la IVe Bannière des FC, 23/12/43 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/278) — Robert Siméon Pro Just, 15/12/46, p. 8-9 (CREHSGM, JB 20) — TB 27, 10/4/44, p. 3.855.

(295) Etat-Major des FC aux unités FC, 3/4/44 et Rapport du 12/4/44 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/265 et C11/289).

Moskopff qui, en tant que référendaire aux affaires wallonnes, déterminait la politique de la *Dienststelle* envers Rex (296). L'alliance offrait plusieurs avantages à Rex qui reçut de la *Dienststelle* une aide financière et matérielle considérable (297). La *Dienststelle* se fit de surcroît un soutien influent des ambitions politiques de Rex. Moskopff se rendit aussi à Berlin pour plaider le cas de Rex et contrecarrer la propagande anti-rexiste d'autres dirigeants allemands (298). Grâce à cette alliance avec la *Dienststelle*, Rex, méprisé depuis toujours par la *Militärverwaltung*, jouissait pour la première fois de l'appui assuré de hauts fonctionnaires nazis.

Le 3 janvier 1944, Matthys annonça une réorganisation considérable des services centraux de Rex en vue de renforcer la centralisation du mouvement sous la direction d'un Etat-Major tout puissant (299). Il nomma Collard Secrétaire d'Etat-Major, un nouveau poste qui assurait à ce dernier une grande autorité sur le personnel et les services centraux de Rex (300). Après cette réforme, Collard était le chef effectif de l'Etat-Major et Matthys ne gardait qu'un rôle présidentiel et honorifique. Les adjoints de Collard bénéficièrent, eux aussi, de la réorganisation : Saussez fut nommé adjoint de Collard au nouveau secrétariat et la responsabilité de la direction administrative du Département Politique passa aux mains de Jean Colman (301). D'autres changements renforçaient le contrôle de l'Etat-Major sur les organisations féminines (302) et sur les cercles locaux de Rex par la nomination d'un nouveau Chef de l'Organisation des Cadres Territoriaux, Julien Keutgen, qui remplaça Marcel Dupont (303). Le DSI de Lambinon restait le seul département de l'Etat-Major non soumis à l'autorité de Collard (304). Après le désordre de 1943, cette réorganisation jetait les bases d'un Etat-Major rénové et efficace.

Un deuxième aspect de la réorganisation porta, lui, préjudice à la politique et à l'ascendant personnel de Collard. Matthys créa un nouvel inspecteurat, dirigé par un Inspecteur de la Milice et chargé de la rénovation des formations diverses, militaires et paramilitaires, de Rex : les Formations de Combat, les Formations B, les Gardes Wallonnes et les unités wallonnes du NSKK (305). La nécessité d'une telle réorganisation était évi-

(296) Journal de V. Matthys, p. 13 (CREHSGM) — AUD.GEN., Dossier LC, Inst. Henry Marco-vitz Rapport N° 3, 11/2/46, Doc. 168-173.

(297) AUD.GEN., Dossier VM, Info., Charles Féron Pro Just., 18/7/45, Doc. 18-21 — Journal de V. Matthys, p. 16 (CREHSGM) — Vermerk, 11/5/44 (GRMA, T-175, 131, 2657825).

(298) A. DE JONGHE, *op.cit.*, Cinquième partie, in *Cahiers...*, VIII, Bruxelles, 1984, p. 123-125.

(299) LC aux Chefs de Cercles, 19/1/44 (CREHSGM, Archives Rex, C11/103).

(300) AUD.GEN., Dossier VM, Info., LC Pro Just., 2/12/46, Doc. 162 et Dossier LC, Pièces à Conviction, Secrétaire de l'EM du Chef, Ordre d'exécution, 10/2/44, Doc. 42.

(301) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 55 (CREHSGM, JB 13) — AUD.GEN., Dossier Pierre Pauly, Info., Pauly Pro Just., 29/6/45, Doc. 18.

(302) *National Socialisme*, 15/3/44, p. 8, *Ordres et Communiqués*.

(303) Voir note 299 — AUD.GEN., Dossier Marcel Dupont, Papiers supplémentaires, Julien Keutgen Pro Just., 13/9/46.

(304) Charles PEETERS, *Organisation interne du mouvement rexiste* (CREHSGM, Archives Rex, C11/87).

(305) Voir note 299.

dente : les Formations de Combat n'étaient que quelques petits groupements d'hommes âgés et d'une faible valeur (306). Aux Gardes Wallonnes, on signalait un moral déplorable : « Elles se trouvent dans une situation stagnante, particulièrement débilitante, tant morale que physique » (307). Les autorités allemandes ne se fiaient plus à la loyauté que de 50 % des effectifs des bataillons (308) et les meilleurs éléments faisaient des « tentatives désespérées » pour quitter le corps (309). Le manque de valeur des officiers et des sous-officiers des Gardes Wallonnes était flagrant et il n'existe plus aucune coordination entre les Gardes et l'Etat-Major de Rex (310). Dans le NSKK, la situation morale et politique s'avérait *bedauerlich* (311). Les officiers allemands ne manifestaient aucune compréhension des intérêts des soldats wallons et l'incompétence et la corruption étaient de règle parmi les sous-officiers wallons (312).

En même temps qu'elle remédiait aux problèmes spécifiques de ces formations diverses, l'inauguration d'un Inspecteur de la Milice répondait à la nécessité de créer un commandement unifié qui, à l'imitation des réformes parallèles accomplies par le VNV en 1943 (313), permettrait à l'Etat-Major d'exercer une autorité directe sur les formations en question.

Collard reconnaît la nécessité de ces réformes (314) mais il est improbable qu'il appuya la nomination de Joseph Pévenasse au poste d'Inspecteur de la Milice (315). Pévenasse fut choisi par Matthys ou même par Jungclaus (316) et il personnifia un style radical et militaire de collaboration qui ne s'intéressait ni à Rex ni aux intrigues politiques des collaborationnistes de Belgique. Pour Pévenasse, la solution de tous les problèmes de la Wallonie était au bout des mitrailleuses de la Légion (317) et sa fidélité principale n'était pas à Rex mais à la Légion Wallonie et à Léon Degrelle. Il partageait l'avis de nombreux anciens légionnaires rentrés en Belgique — surtout ceux qui étaient employés dans l'*Ersatzkommando* de la Légion — qui s'irritaient des « hésitations » et des « faiblesses » des dirigeants de Rex. Un vague regroupement de ces mécontents s'opéra vers la fin de 1943 et Reeder signala le conflit qui opposait les légionnaires aux militants restés

(306) Rapport de Louis Abrassart, 26/2/44 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/283).

(307) AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, Protocole de la réunion du 27/3/44 et JP au *Militärbefehlshaber Kdo. Stab. abt. Z*, 15/3/44, Doc. 928/I et 928/II.

(308) Rapport sur les Gardes Wallonnes, 25/10/43 (CREHSGM, *Fonds INBEL*, n° 967).

(309) AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, JP au *Militärbefehlshaber Kdo. Stab. abt. Z*, 15/3/44, Doc. 928/II.

(310) AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, Protocole de la réunion du 6/1/44, Doc. 919/II.

(311) AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, *Wallonische Verbindungsleitung NSKK à JP*, 29/2/44, Doc. 928/III.

(312) *Ibidem* — Voir aussi note 310.

(313) TB 26, 1/3/44, p. 3.638.

(314) Voir note 310.

(315) Voir note 299.

(316) Mémoire de V. Matthys, p. 50 (CREHSGM).

(317) Un exemple de la rhétorique de Pévenasse en 1944 se trouve dans AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, Doc. 925.

en Belgique : *Seit dieser Abwesenheit von Degrelle [en novembre 1943] setzten sogleich wieder Machtkämpfe zwischen den zum « Rex-Stabe » getretenen Legionären und den übrigen Rex-Führern ein. Die Legionäre hielten den letzteren ihren fehlenden Fronteinsatz vor, während die Unterführer ihre ältere politische Machtstellung in der Partei zu behaupten trachteten* (318). La nomination de Pévenasse à l'Inspectorat donna un chef à cette coalition des radicaux.

Pévenasse s'attela avec énergie à la rénovation des formations militaires de Rex, étudiant les problèmes spécifiques de chacune des formations (319) et établissant un système de commandement centralisé (320). Il voulait créer un mouvement rexiste entièrement mobilisé où chaque militaire accepterait une discipline militaire : « Plus de civils, rien que des soldats de la Révolution » (321). Pévenasse s'inspirait des exemples de formations étrangères. La Milice française de Darnand enthousiasmait les dirigeants rexistes et, en février 1944, une délégation de l'Etat-Major de Rex — sous la direction d'Albert Regnard — rencontra Darnand à Paris et assista à la grande opération menée par la Milice contre les maquis de Haute-Savoie (322). Mais, c'était surtout l'exemple de la SS que Pévenasse voulait imiter. En janvier déjà, il avait étudié — avec Collard — la possibilité d'établir une *Allgemeine SS* ou Ordre de la SS (323). Il vantait le style SS qui, selon lui, était le seul moyen d'affronter un avenir sombre : « un débarquement soulèverait un volcan. En face des communistes déchaînés, ce n'est pas l'esprit 'garde-civique' qui triomphera; il n'y a que l'esprit de la SS — *légion de l'intérieur* — qui soit capable de mobiliser nos camarades qui se dresseront *un contre cent* parce qu'ils attendent depuis des années cette heure-là » (324). Pour préparer les cadres de ce nouveau mouvement style-SS, Pévenasse sélectionna les hommes dignes d'être envoyés à l'école de la SS à Bad Tölz (325).

Collard ne s'opposa pas aux initiatives de Pévenasse mais il conseilla à l'Inspecteur d'agir avec prudence (326). Collard ne voulait pas laisser les mains libres à Pévenasse et il insista sur son droit de contrôle du personnel de l'Inspectorat (327). De plus, il adjoignit deux membres de son Département

(318) TB, 26, 1/3/44, p. 3.665.

(319) Voir notes 306, 307 et 311.

(320) TB 27, 10/4/44, p. 3.850.

(321) AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, Doc. 925.

(322) Robert Siméon Pro Just., 15/12/46, p. 3-4 (CREHSGM, JB 20) — « Milice française » (CREHSGM, Archives Rex, C11/293/I).

(323) AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, Protocole de la réunion du 6/1/44, Doc. 919/I.

(324) AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, JP au *Militärbefehlshaber Kdo. Stab. abt. Z*, 15/3/44 et Protocole de la réunion du 27/3/44, Doc. 928/II et 928/I et *Dossier Pierre Pauly*, Info., Pauly Pro Just., 29/6/45, Doc. 18.

(325) Voir note 323.

(326) *Ibidem*.

(327) AUD.GEN., *Dossier LC*, Pièces à Conviction, Secrétaire de l'EM du Chef, Ordre d'exécution, 10/2/44, Doc. 42.

ment Politique — Charles Goulard et Pierre Pauly — à l'Inspectorat de Pévenesse (328).

En janvier 1944, la rupture par la Légion Wallonie de son encerclement par l'Armée Rouge dans la poche de Tcherkassy déclencha dans le monde rexiste une vague d'euphorie (329) proportionnelle à l'anxiété qui l'avait précédée (330). Les défilés de la Légion, le premier avril, à Charleroi et à Bruxelles manifestèrent nettement la puissance armée qui était à la disposition des rexistes et firent naître des espoirs de coup d'état (331). Comme toujours, Degrelle encouragea ces rumeurs en comparant sa propre situation à celle de Darnand en France (332). Il se mêla de plusieurs intrigues et, pour faire avancer ses projets, il se servit à l'occasion de Rex (333): mais, plus que jamais, il se désintéressait totalement du mouvement. Reeder écrivit le 10 mai, que : *Degrelle kein allzugrosses Interesse an dem Ausbau und der Festigung seiner Partei mehr zu haben* (334). Convaincu qu'il lui faudrait rompre avec un mouvement qu'il considérait comme décimé et discrédité, Degrelle fondait ses espoirs sur la Légion Wallonie comme fer de lance et vecteur d'un nouveau mouvement populaire (335). Seuls les fusils, canons et tanks de la Légion, déclara-t-il, pourraient assurer le succès d'une révolution nationale-socialiste en Wallonie (336).

Degrelle ne se préoccupait que de la transformation de la Légion Wallonie en une division (337) et il insista pour que Rex oeuvrât à « une campagne de propagande d'une intensité inouïe » en faveur du recrutement pour la Légion Wallonie (338). Une telle campagne était vouée en Belgique à un échec certain mais Degrelle espérait que les travailleurs wallons employés dans les usines du *Reich* seraient plus réceptifs. En juin, il fit une tournée de propagande en Allemagne qui culmina en un grand rassemblement à Berlin (339). Convaincu que dix mille travailleurs wallons en Allemagne étaient prêts à servir dans la Légion Wallonie, Degrelle ordonna à l'Etat-Major rexiste de rédiger une liste de dix mille réfractaires au travail

(328) LC aux Chefs de Cercles, 19/1/44 (CREHSGM, Archives Rex, C11/103) — AUD.GEN., *Dossier Pierre Pauly*, Info., Pauly Pro Just., 27/6/45, Doc. 18.

(329) TB 26, 1/3/44, p. 3.628.

(330) *Ibidem*.

(331) DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, IV, p. 75-78 — *Le Pays Réel*, 2/4/44, p. 1, *La Légion rentre au pays* — TB 27, 10/4/44, p. 3.845.

(332) TB 27, 10/4/44, p. 3.841 et 3.845 — *Sipo-SD. Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich* 12/44, 15/6/44, p. 29 — DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, IV, p. 84.

(333) Par exemple, il essaya d'entrer en contact avec les anciens militants de Rex-Flandre afin de rétablir sa position politique en Flandre (TB 28, 10/5/44, p. 3.923).

(334) TB 28, 10/5/44, p. 3.924.

(335) TB 26, 1/3/44, p. 3.631.

(336) Voir note 334 — *L'Effort Wallon*, 2/7/44, p. 2. *Une lettre de Léon Degrelle*.

(337) Voir note 334 — Degrelle aux Gardes Wallonnes, 5/5/44 (CREHSGM, Archives Rex, C11/274b/9).

(338) AUD.GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde E, Note générale de LC aux formations et cadres territoriaux, 13/5/44, Doc. 46 — TB 29, 10/6/44, p. 4.002.

(339) *Ibidem* — *L'Effort Wallon*, Edition spéciale du 2/7/44.

obligatoire qui, arrêtés par les Allemands, remplaceraient les volontaires partis des usines du Reich pour la Légion Wallonie. Le projet fut mal conçu et mal accueilli par les rexistes et, pour la première et unique fois, Matthys refusa d'obéir à un ordre de son chef (340). La réaction de Degrelle fut significative de son attitude envers les rexistes : un légionnaire, Willy Graide, employé dans l'Etat-Major de Rex, fut chargé de la confection des listes et Collard fut convoqué à la villa de Degrelle, Drève de Lorraine, et y reçut des instructions détaillées pour l'élaboration de l'ordre (341). Collard distribua une circulaire aux cercles rexistes indiquant que « par ordre exprès et formel du Chef le *Sturmbannführer* et Commandant Léon Degrelle », il était imposé aux cadres rexistes de fournir des listes de réfractaires (342). La plupart des cercles répondirent à cet ordre et un fichier central fut établi par Graide. En raison de l'avance rapide des alliés, il ne put jamais être transmis aux autorités allemandes (343).

Cette affaire des listes de réfractaires fit resurgir la controverse touchant les relations entre Rex et la Légion Wallonie et elle encouragea les partisans de l'intégration de Rex à un mouvement légionnaire. Reeder signala les tensions qui se manifestèrent *zwischen den Anhängern Degrelle und einem Teil der alten Rexisten* (344). Peu après, Pévenasse entama des négociations avec Jungclaus au sujet de la création éventuelle d'une *Allgemeine SS* wallonne. Ceci n'était pas une nouvelle idée mais cette fois Pévenasse entreprit ces négociations sans consulter ses supérieurs rexistes et son projet dépassa la politique établie de Matthys et de Collard. Pévenasse voulait dissoudre les Formations B afin qu'elles fussent intégrées dans une *Allgemeine SS* wallonne qui eût été au centre de toute autorité politique et militaire en Wallonie (345). Ces idées caderaient avec les projets de Jungclaus qui avait besoin d'une organisation militaire capable de mener une action énergique contre les « bandes » de la résistance (346). Déjà, de premières tentatives étaient faites en vue de la création du nouveau corps et on envoya des Gardes Wallonnes en Allemagne dans les camps de la SS (347). Malheureusement pour Pévenasse et grâce à une indiscretion verbale de Moskopff de la *Dienststelle Jungclaus*, Matthys fut informé des « intrigues » de l'Inspecteur de la Milice (348). Matthys n'admit pas la formation d'une organisation militaire non subordonnée au mouve-

(340) Mémoire de V. Matthys, p. 76-77 (CREHSGM).

(341) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 56 (CREHSGM, JB 13) — AUD.GEN. Dossier LC, Inst. LC Pro Just., 3/1/47, Doc. 234.

(342) Secrétaire de l'EM du Chef, Ordre d'exécution, 13/5/44 (CREHSGM, Archives Rex, C11/159).

(343) AUD.GEN., Dossier VM, Info., Edouard Joseliers Pro Just., 4/2/47, Doc. 261-262.

(344) TB 29, 10/6/44, p. 4.002.

(345) Mémoire de V. Matthys, p. 51-52 (CREHSGM).

(346) *Gesamtbericht des Wehrmachtsbefehlshabers und Höheren SS- u. Polizeiführers Belgien und Nordfrankreich* (CREHSGM, Archives du Berlin Document Center, Section II).

(347) *Vers l'Avenir*, 27/6/46, p. 4, Conseil de Guerre de Namur — *L'Avenir du Luxembourg*, 3/12/46, p. 1, *Au Conseil de Guerre d'Arlon*.

(348) AUD.GEN., Dossier LC, Enquête Complémentaire, Farde G, LC Pro Just., 18/7/47.

ment rexiste et il contraria les desseins de Pévenasse (349). Le Chef de Rex *ad interim* annonça que désormais il assumerait le commandement de la Milice et, quoique Pévenasse restât Inspecteur, on passa le contrôle effectif à Collard, nommé Chef de l'Etat-Major de la Milice (350). À la suite de ces changements, Collard exerça à la fois les trois positions de Chef adjoint du Département Politique, de Secrétaire de l'Etat-Major et de Chef de l'Etat-Major de la Milice, et sa suprématie dans le mouvement rexiste fut assurée. Dorénavant, l'influence des éléments radicaux et militaires fut étroitement limitée et ne s'exerça librement qu'à l'*Ersatzkommando* de la Légion Wallonie qui restait le bastion des partisans des idées de Pévenasse.

L'atmosphère au sein de l'Etat-Major en l'été de 1944 fut marquée par la haine qui séparait les rexistes de la population et par la guerre civile qui opposait les forces collaborationnistes et la résistance (351). Pour mieux assurer leur sécurité personnelle, les grands chefs de Rex vivaient en dehors de la vie réelle du pays. Protégés par de nombreux gardes du corps, ils résidaient dans des appartements bourgeois réquisitionnés et appartenant, pour la plupart, à des Juifs (352). C'était un style de vie assez paisible à l'abri de tout danger mais qui entraînait un isolement total. Matthys décrivit après la guerre : « l'extraordinaire existence en vase clos que nous avons menée (...) Pendant ces années, je n'ai connu, et je n'ai vu que des hommes qui pensaient, qui jugeaient et qui sentaient comme moi » (353).

Tous les dirigeants rexistes ne menaient pas cette vie. Même en 1944, au milieu du chaos de la débâcle allemande, des membres plus effacés de l'Etat-Major pouvaient poursuivre un style de vie discret. Pour les collaborationnistes, les grandes villes — et surtout Bruxelles — étaient l'environnement le moins périlleux et plusieurs rexistes provinciaux se réfugièrent dans l'anonymat de la vie métropolitaine. Leurs voisins ignoraient les activités collaborationnistes de ces bureaucrates qui leur apparaissaient comme des gens paisibles, n'exprimant pas d'opinions politiques et se consacrant à la vie familiale (354).

(349) Voir note 345.

(350) *Ibidem* — AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., VM Pro Just., 25/11/46, Doc. 210-211 et *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde D, Ordres d'Etat-Major, 4/8/44, Doc. 32.

(351) P. STRUYE, *op.cit.*, pp. 178-179, 189 et 190.

(352) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., Procès-verbal de la Police Judiciaire, 20/1/45, Doc. 13 et *Dossier LC*, Inst., Jean Binet Pro Just., 25/11/44, Doc. 4-8.

(353) Mémoire de V. Matthys, p. 83 (CREHSGM) — AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM à l'Auditeur Militaire Sasserath, 18/2/47, Doc. 285-287 — *Le Soir*, 5/3/47, p. 5, *Le procès des tueurs de Rex*.

(354) TB 26, 1/3/44, p. 3.634 — AUD.GEN., *Dossier Michel Saussez*, Inst., Georges Roland Pro Just., 6/11/44, Doc. 36 — Voir aussi les exemples de Jean Denis, chef du Département Culturel, et de Charles Raty, directeur commercial de *La Presse de Rex* (AUD.GEN., *Dossier Jean Denis*, Info., « Mémoire justificatif d'un condamné à mort », s.d., p. 38, 46 et 53, Doc. 53) — *Le Soir*, 14/6/46, p. 2, *Les Conseils de Guerre*.

L'atmosphère des bureaux de l'Etat-Major, rue du Midi, était, selon les rexistes provinciaux qui les visitaient, bien moins paisible. Ils remettaient l'ambiance d'immoralité qui entourait ce centre de la révolution nationale-socialiste où circulaient des rumeurs de scandales sexuels et de marché noir (355). Mais il n'existe aucune preuve que Matthys et Collard aient été mêlés à ces affaires et Collard se constitua, en fait, le dictateur moral de l'Etat-Major, censurant toute faiblesse et exigeant des efforts de travail surhumains de ses collaborateurs. Son caractère domina l'Etat-Major et, pour augmenter sa capacité de travail, Collard faisait usage d'un stimulant artificiel provoquant « un état permanent d'excitation psychique » (356). On comprend que certains employés subalternes de l'Etat-Major crurent que Collard était le Chef de Rex en l'absence de Degrelle (357). Les efforts du Secrétaire de l'Etat-Major empêchèrent tout effondrement dans l'activité de Rex au cours des derniers mois de l'occupation.

Son activité s'appliqua surtout à la sécurité des militants rexistes. Malgré toutes les mesures de sécurité prises par les cercles du mouvement, les assassinats politiques se multiplièrent en 1944. Parmi les victimes, on comptait les femmes et les enfants de militants (358) et des familles entières de rexistes furent systématiquement tuées par la résistance (359). Face à l'impuissance des policiers belges et allemands, l'Etat-Major rexiste admit alors la nécessité d'une contre-terreur qui fut inaugurée par le meurtre de Bovesse à Namur en février 1944. L'assassinat de ce gouverneur provincial, ancien ministre et adversaire de longue date de Rex, allait être le point de départ d'une contre-terreur limitée et « scientifique » visant des notables considérés comme les patrons de la résistance (360). Cet assassinat, organisé en réponse au meurtre du chef du cercle rexiste de Namur et de sa femme, fut l'œuvre de Lambinon. Aux funérailles du chef de cercle, Matthys prit quant à lui la responsabilité de cette action (361). La série de ces attentats « officiels » autorisés par l'Etat-Major rexiste culmina à la fin d'août 1944 avec l'enlèvement et le meurtre crapuleux du bâtonnier Braffort (362).

(355) AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., Yvan Demaret Pro Just., 12/10/46, Doc. 303-307 — *Le Soir*, 19/1/46, p. 2, *Cour Militaire de Bruxelles*.

(356) AUD.GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde H, Rapport d'expertise mentale et Rapport d'expertise médico-mentale, 27/5/47, Doc. 5 et 7.

(357) AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., Elvire Baudet Pro Just., 22/5/45, Doc. 26-34.

(358) *Sipo-SD. Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich* 14/44, 15/7/44, p. 5-6 — P. STRUYE, *op.cit.*, p. 178-179 — Mémoire de V. Matthys, p. 113-115 (CREHSGM).

(359) TB 30, 10/7/44, p. 4.090.

(360) Mémoire de V. Matthys, p. 106-107 (CREHSGM) — AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 17/9/45, Doc. 52.

(361) AUD.GEN., *Dossier Charles Lambinon*, Inst., Jugement du Conseil de Guerre de Namur, 24/10/45, Doc. 150-151 et *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 21/9/45, Doc. 61-62 — *Plaidoyer prononcé par Victor Matthys.. devant le Conseil de Guerre de Charleroi (21/5/46-8/8/46)*, p. 14-15 (CREHSGM, JP 258).

(362) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 13-15 (CREHSGM, JB 13) — *Journal des Tribunaux*, 22/6/47, p. 374-376, *Conseil de Guerre de Bruxelles*.

La politique rexiste ne se borna pas à ces actions de contre-terreur. Collard s'efforça d'engager les forces rexistes aux côtés des Allemands dans une campagne vigoureuse contre la résistance. Il se rendit à Dinant pour y organiser la participation de quelques centaines de rexistes à l'opération anti-maquisards de grande envergure qui avait été déclenchée par les Allemands à Ciney en août 1944 (363). Des membres des Formations de Combat, du DSI de Lambinon, des unités des Gardes Wallonnes et des Formations B firent partie des forces déployées à Ciney et les unités rexistes opérèrent sous le commandement de Pauly, de Lambinon et de Pévenasse (364).

L'avance des troupes alliées et les attaques audacieuses de la résistance rendirent la position des rexistes désespérée. L'Etat-Major de Rex durcit son attitude, Matthys n'hésitant pas à déclarer sur un ton apocalyptique que l'ère des hésitations était terminée, et les publications rexistes de clamer : « chacun d'entre nous est en première ligne, sur la ligne de feu; celle où il faut savoir mourir et savoir tuer » (365). L'Etat-Major publia vingt mille copies d'une circulaire qu'on fit distribuer dans les milieux bourgeois (366). Signé « la Brigade Rouge », ce texte annonça que les rexistes n'hésiteraient plus devant les attentats de la résistance : « Lorsqu'il s'agit de tuer ou d'être tué, plus aucune discussion n'est possible : on tue » (367).

La goutte qui fit déborder le vase fut le meurtre, le 17 août, du bourgmestre rexiste du Grand-Charleroi, Oswald Englebin (368). En réponse, Matthys et Collard organisèrent — avec l'accord préalable de Jungclaus — le massacre de 27 notables de la région de Charleroi dans la nuit du 17 au 18 août (369). Le bain de sang de Courcelles résultait de la politique de contre-terrorisme « scientifique » dirigée, selon Matthys, contre les « personnalités qui, sans courir aucun risque, de par leur attitude, avaient créé le climat moral qui avait instauré le meurtre politique en Belgique » (370). Mais les actions abominables du 17-18 août se distinguèrent de toutes les actions antérieures de la contre-terreur « officielle » par le nombre des victimes et la cruauté des auteurs ainsi que par la participation directe de

(363) AUD.GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde G, VM et LC Pro Just., 18/7/47 — Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 49-51 (CREHSGM, JB 13) — Conseil de Guerre de Namur, Louis Jacobs Pro Just., s.d. (CREHSGM, JB 20).

(364) Voir la collection de témoignages des participants à Ciney rassemblés au CREHSGM, cote JB 20.

(365) *Le Pays Réel*, 16/8/44, p. 1, 3 et 4, *Le discours du Chef a.i. — Sipo-SD. Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich* 16/44, 15/8/44, p. 32 — *Informations administratives et politiques*, août 1944, p. 43-44, *Réunion d'août 1944*.

(366) AUD.GEN., *Dossier VM*, Documentation, Section B, Jean Binet Pro Just., 5/11/45, Doc. 8.

(367) DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, IV, p. 242-244.

(368) *Le Pays Réel*, 18/8/44, p. 1, *Un crime qui crie vengeance et qui sera châtié*.

(369) Un récit circonstancié des événements tragiques de cette nuit dépasse le cadre de cette étude. Voir les récits publiés dans DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, IV, p. 236-240 et A. DE JONGHE, *op.cit.*, Cinquième partie, in *Cahiers...*, VIII, Bruxelles, 1984, p. 177-185.

(370) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 12/9/45, Doc. 48-51.

plusieurs membres de l'Etat-Major. Matthys, Collard et Colman rallièrent les membres de l'Etat-Major à Bruxelles où des équipes furent formées. Transportés à Charleroi, les membres de l'Etat-Major participèrent directement à ces meurtres en collaboration étroite avec les rexistes carolorégiens. Collard et Matthys, saisis d'une folie sanguinaire, surveillèrent les opérations à Courcelles et félicitèrent les participants pour leur action « révolutionnaire » (371).

Le crime de Courcelles relève de la responsabilité directe de Matthys et de Collard. Néanmoins, il faut souligner que les deux dirigeants agissaient sous la pression de demandes incessantes des militants rexistes en faveur d'une réaction sanglante. Au cours de l'été 1944, Collard avait essayé de soutenir sa politique de contre-terreur restreinte malgré les actions « non-officielles » de nombreux rexistes. Ainsi à Namur, les rexistes du cercle participèrent à un « comité de représailles » et, dans le Borinage, des bandes de tueurs rexistes opéraient en collaboration avec les Allemands et avec la connaissance des dirigeants rexistes locaux (372). Mais c'est dans le Pays Noir qu'une contre-terreur locale et non-autorisée atteignit sa plus grande ampleur. Pendant les derniers mois de l'occupation, il y eut des incidents quotidiens de violence perpétrés par des bandes bien organisées de rexistes de Charleroi (373). Les représailles suivant les funérailles de membres de Rex devinrent un rituel (374) et, dans ce climat de guerre civile, les bandes rexistes engagèrent la lutte armée avec les forces de la résistance (375). Les tueurs rexistes carolorégiens opéraient sous le contrôle des dirigeants du cercle de Charleroi et de l'administration communale du Grand-Charleroi (376) mais on soupçonna que le véritable chef des tueurs était l'avocat carolorégien et Inspecteur de la Milice, Joseph Pévenasse (377).

La pression en faveur d'une contre-terreur généralisée se manifesta également au sein de la direction nationale de Rex. Malgré la présence dans l'Etat-Major d'éléments modérés qui déploraient toute action violente, des manifestes circulaient dans les bureaux de Rex exigeant des

(371) AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst. Henry Marcovitz Rapport N° 3, 11/2/46 et Déclaration de Camille Felu, 14/3/46, Doc. 168-173 et 174-175 — AUD.GEN., *Dossier LC*, (Tuerie de Courcelles) LC Pro Just., 9/2/46 et Léon Closset Pro Just., 11/2/46, Doc. 609 et 615 et *Dossier Jean Colman*, Inst. François De Keyser Pro Just., 22/5/46, Doc. 82 — Cour Militaire, Pro Justitia, 13/3/47, p. 80 (CREHSGM, JB 12).

(372) *Vers l'Avenir*, 4/6/46, p. 2, *Au Conseil de Guerre de Namur* et 20/6/46, p. 4, *Conseil de Guerre de Namur* — AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst. Marcel Destrain Pro Just., 31/7/45, Doc. 91-99.

(373) Cour Militaire, Pro Justitia, 13/3/47, p. 81-82 (CREHSGM, JB 12).

(374) *Le Journal de Charleroi*, 3/6/47, p. 4, *Un nouvel exploit des tueurs rexistes* — *Vers l'Avenir*, 2/8/46, p. 5, *De nouveaux forfaits à charge des tueurs rexistes*.

(375) *Vers l'Avenir*, 26/7/46, p. 4, *Au temps où les tueurs rexistes faisaient la chasse aux réfractaires*.

(376) *Le Journal de Charleroi*, 18/9/46, p. 2, *Devant le Conseil de Guerre de Charleroi* — *Le Soir*, 26/7/47, p. 3, *Cour Militaire*.

(377) *Le Journal de Charleroi*, 17/7/46, p. 5, *Les affreuses tueries d'août 1944* — *Le Soir*, 6/6/47, p. 5, *Cour Militaire*.

représailles d'une grande envergure (378). Colman et Saussez semblent avoir participé également aux actions terroristes effectuées par les rexistes du Borinage (379). Charles Lambinon du DSI était partisan, lui aussi, d'actions plus sanglantes. En juillet, il organisa des représailles à Bouillon en réponse au meurtre du frère de Degrelle et, selon le témoignage d'un ancien du DSI, avait même composé une liste de victimes éventuelles de représailles moins limitées (380). Le 6 août 1944, une coalition de ces éléments radicaux participa à une série de sept assassinats politiques à Wavre et à Huy (381). Ces attentats furent organisés par Lambinon et les membres belges et allemands de l'*Ersatzkommando* de la Légion Wallonie, agissant en collaboration avec les rexistes des deux localités. D'autres éléments radicaux du rexisme se joignirent à l'entreprise : parmi eux, Mezzetta, chef de la Jeunesse Légionnaire, et Regnard du Département Politique (382).

Matthys souligna après la guerre qu'il ignorait tout à propos de plusieurs de ces opérations terroristes (383). Dépassé par l'ampleur de cette terreur, Matthys s'était senti incapable de contrôler l'évolution de Rex au cours des dernières semaines de l'occupation. Il observa : « vers la fin de l'occupation, l'atmosphère était très tendue. Il est probable que la portée de mes ordres aura été dépassée et que moi-même je n'ai plus réagi contre ces excès » (384). Malgré la retraite imminente des troupes allemandes et l'activité frénétique des dirigeants rexistes, Matthys partit en vacances à la mi-août dans un hôtel rexiste de Dinant d'où il ne participa plus aux affaires de Rex (385). Il était retourné à Bruxelles quelques jours avant la fuite des rexistes en Allemagne mais la responsabilité de toutes les décisions importantes prises à la fin de l'occupation incomba à Collard (386).

L'histoire de l'exil des rexistes en Allemagne, jusqu'à mai 1945, dépasse le cadre de cette étude mais, en ce qui concerne les dirigeants de Rex, ce crépuscule d'exil ne fut que la confirmation des tendances qui s'étaient

(378) Brunet à VM, 17/8/44 (CREHSGM, *Papiers Grauls*, Doc. 190) — AUD.GEN., *Dossier VM*, Documentation, Section B, Jean Binet Pro Just., 5/11/45, Doc. 8.

(379) Voir les témoignages non vérifiables dans AUD.GEN., *Dossier Michel Saussez*, Inst., Frans et François Boveroulle Pro Just., 19/12/45 et Auguste Scauflaire Pro Just., 15/2/46, Doc. 59-60.

(380) Jugement du Conseil de Guerre de Namur, 20/7/48 (CREHSGM, JB 26) — *Le Soir*, 19/6/46, p. 2, *Les Conseils de Guerre*.

(381) *Le Soir*, 25/12/46, p. 4, *Les Conseils de Guerre* — *Le Brabant Wallon*, 20/10/46, p. 1 et 3, *Au Conseil de Guerre de Nivelles*.

(382) *Ibidem* — *Le Soir*, 6/11/46, p. 3, *Les Conseils de Guerre* — Alfred Falque Pro Just., 31/7/45 (CREHSGM, JB 20) — AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 21/9/45, Doc. 61-62.

(383) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 12/9/45 et 17/9/45, Doc. 48-51 et 52.

(384) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 20/9/45, Doc. 60.

(385) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 12/9/45, Doc. 48-51, *Dossier Charles Lambinon*, Inst., Lucien Van Utrecht Pro Just., s.d., Doc. 59-60 et *Dossier Jean Colman*, Colman Pro Just., 10/5/46, Doc. 49.

(386) Voir note 362 — Ordres de Louis Collard, 30/8/44 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/104).

manifestées avant septembre 1944. Degrelle s'occupa presque exclusivement de la Légion et de l'accomplissement de ses ambitions personnelles; Matthys agit comme l'adjoint de Degrelle et ne se montra que rarement parmi les réfugiés rexistes, groupés dans la région de Hanovre (387). Comme on pouvait s'y attendre, Collard se montra l'homme fort de l'organisation rexiste, déléguant la responsabilité de l'administration des réfugiés à ses adjoints, Colman et Saussez (388). Pévenasse repartit pour la Légion tandis que Lambinon, grâce à ses relations privilégiées avec les polices allemandes, s'installait dans une sinécure confortable en tant que chef d'une école d'espionnage à Marbourg (389).

L'histoire de Rex se terminait sur un échec total. Il ne pouvait en être autrement. A la fin de l'occupation les rexistes n'étaient plus qu'une petite minorité coupée de la vie de la grande majorité des Belges. Ces « embochés » ne faisaient plus partie de la communauté belge et l'épuration qui suivit la libération doit être considérée, pour une part, comme le rejet de ces éléments devenus étrangers à la communauté nationale.

Pour la plupart, les rexistes ont reconnu qu'ils eurent tort. Aux procès d'après-guerre, de jeunes enthousiastes se vantèrent de leurs convictions nationales-socialistes et portèrent fièrement les uniformes rexistes ou allemands (390). Mais, à quelques exceptions près, les dirigeants rexistes ne partagèrent pas cette assurance. Déjà, pendant leur exil en Allemagne, ils s'étaient rendu compte des erreurs fondamentales de Rex. De retour en Belgique, ils se résignèrent à la faillite de leurs convictions (391). Oscar Cus, chef du cercle de La Louvière, déclara au tribunal militaire : « J'ai servi une cause que je croyais juste. Maintenant, je comprends que le national-socialisme a commis des horreurs et que Rex a failli à sa tâche » (392). Ces rexistes de la première heure qui avaient voué toutes leurs énergies à « la cause » n'expliquaient qu'avec beaucoup de difficulté comment ils avaient pu participer à l'aventure d'une collaboration illimitée (393).

(387) AUD.GEN., Dossier VM, Info., Compte rendu de VM, s.d., Doc. 180-185.

(388) *Ibidem* — AUD.GEN., Dossier LC, Inst., Armand Philippe Pro Just., 28/3/46, Doc. 185, Dossier LC, Enquête Complémentaire, Farde G, LC Pro Just., 7/8/47 et Dossier Michel Saussez, Inst., Renseignements anonymes, Doc. 39 — Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 64 (CREHSGM, JB 13).

(389) Ordre de Bataille de la Légion Wallonie, 10/1/45 cité dans *Documentation Jans*, 235 — Rapport de Mathieu, p. 93 et 102 (CREHSGM, W 4) — Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 52-53 (CREHSGM, JB 13).

(390) *Extraits du réquisitoire en cause de Calvi... prononcé par M. le premier Substitut de l'Auditeur Militaire...*, 5/11/45 (CREHSGM, Papiers De Goy, W 4) — *Vers l'Avenir*, 5/11/46, p. 2, *Conseil de Guerre de Namur*.

(391) AUD.GEN., Dossier JS, Info., JS à l'abbé Lannoy, 31/3/45.

(392) *Le Journal de Charleroi*, 4/3/47, p. 4, *Conseil de Guerre de Charleroi*.

(393) AUD.GEN., Dossier Jean Denis, Info., Denis à l'Auditeur Militaire Charles, 9/6/46, Doc. 80.

La collaboration avait débuté en 1940 avec la conviction sincère que la guerre était terminée et qu'une révolution autoritaire était nécessaire en Belgique. Ceux — comme Streel — qui avaient quitté la collaboration avant sa fin meurtrière pouvaient souligner devant leurs juges qu'ils avaient agi de bonne foi et n'avaient absolument pas le sentiment d'avoir trahi la patrie (394). Mais pour ceux — comme Matthys — qui restèrent jusqu'à la folie sanguinaire de Courcelles, cela n'était plus admissible. Ils durent admettre : « Nous avons eu tort, effroyablement tort (...) » (395). Rétablis de ce qu'ils considéraient comme « un état d'ivresse », ils reconnurent qu'il y avait eu dans la poursuite de la collaboration jusqu'aux ruines de Berlin en 1945, « quelque chose d'inexplicable » (396). Ils étaient les victimes des promesses des Allemands et de la rhétorique de Degrelle mais, comme l'écrivit Matthys, ils étaient surtout les victimes de « la folle sincérité de nos illusions » (397).

(394) Voir par exemple les remarques de José Streel : « J'ai voulu servir mon pays. Je ne regrette rien. Je me considère comme un soldat vaincu mais non comme un traître » (*Analyse de l'acte d'accusation : troisième suite et fin*, p. 16 et *Notes rédigées par José Streel (à prononcer après la plaidoirie de son avocat au tribunal)*, CREHSGM, *Papiers Streel*).

(395) *Plaidoyer prononcé par Victor Matthys... devant le Conseil de Guerre de Charleroi (21/5/46-8/8/46)*, p. 24 (CREHSGM, JP 258) — Mémoire de V. Matthys, p. 120-125 (CREHSGM).

(396) R. DE BECKER, *op.cit.*, p. 45-46.

(397) Voir note 395.

LISTE DES ABREVIATIONS

Doc. = Document.

FC = Formations de Combat.

GRMA = *German records microfilmed at Alexandria*.

Info. = Information.

Inst. = Instruction.

JP = Joseph Pévenasse.

JS = José Streel.

LC = Louis Collard.

LD = Léon Degrelle.

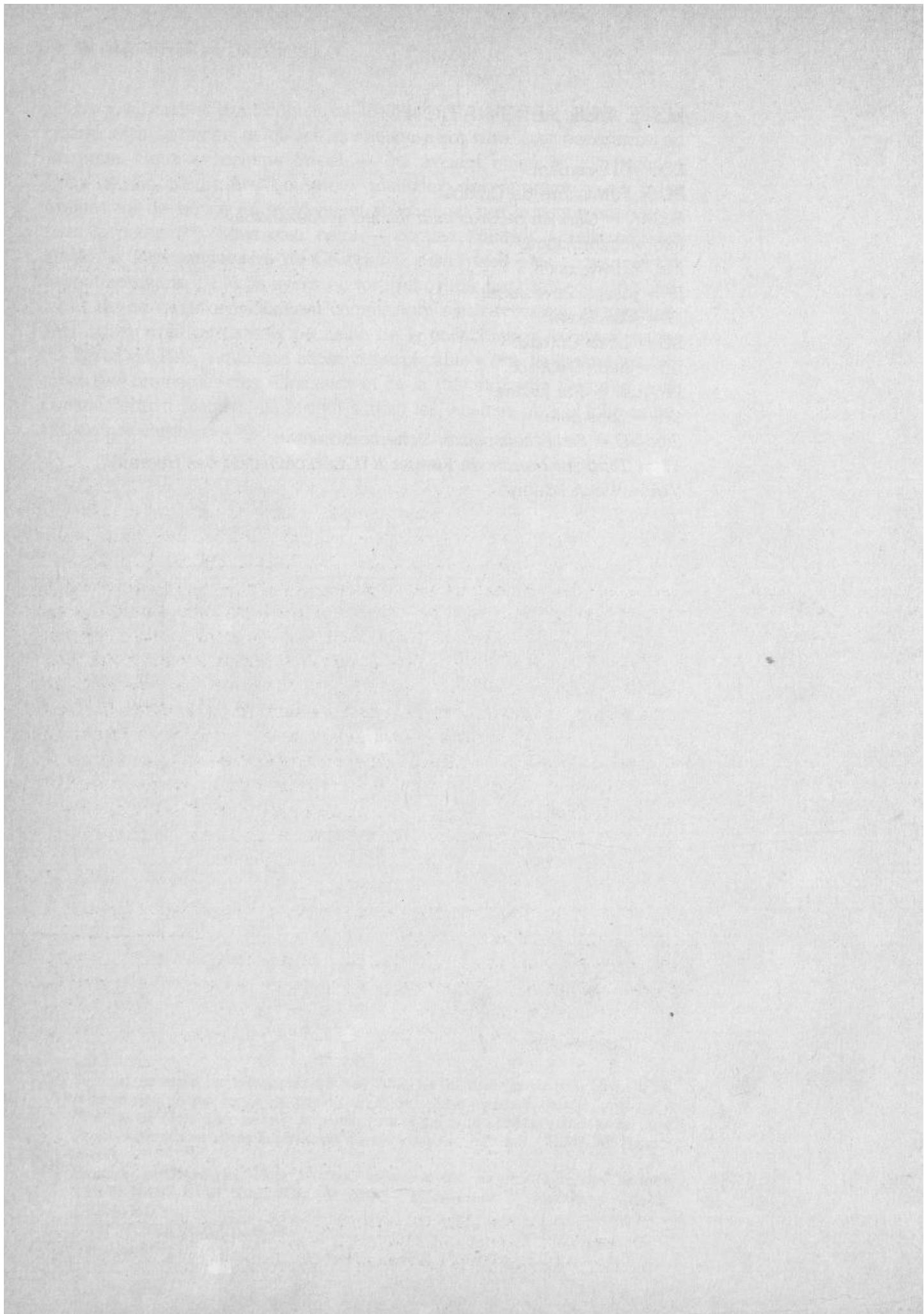
Pro Just. = Pro Justitia.

s.d. = Sans date.

Sipo-SD = *Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst*.

TB = *Tätigkeitsbericht de Reeder à l'Oberkommando des Heeres*.

VM = Victor Matthys.



Etienne Verhoeven

LES GRANDS INDUSTRIELS BELGES ENTRE COLLABORATION ET RESISTANCE : LE MOINDRE MAL *

Le sujet que je me propose d'aborder dans cet exposé n'a presque pas été étudié. Il est d'ailleurs frappant que ce soit des historiens américains qui ont les premiers étudié l'économie belge sous l'occupation 40-44 (1). On constate heureusement ces dernières années dans des milieux universitaires un certain intérêt pour ce thème complexe et difficile (2). Il est évident que le manque de sources explique en partie que ce domaine de la vie publique belge sous l'occupation soit encore à explorer. Il ne faut pourtant pas trop invoquer le manque de sources. Les archives allemandes et celles du Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale (CREHSGM) à Bruxelles contiennent déjà une foule de documents qui permettent une esquisse d'ensemble ou de détail. Une des sources les plus importantes, à savoir les dossiers déposés à l'Auditorat Général près la Cour militaire, demeure toutefois, en principe, inaccessible. Ces dossiers (d'instruction pour la plus grande partie) devraient contenir des éléments précieux et concrets qui permettraient aux chercheurs de reconstituer une vue d'ensemble de l'industrie belge sous l'occupation allemande.

Mon propos n'est pas d'analyser en détail le comportement de telle ou telle entreprise belge. Je voudrais essayer de définir les principes qui ont guidé essentiellement les grands industriels et banquiers dans leur comportement, d'en indiquer l'évolution au cours de l'occupation, et *surtout de déterminer le rôle de considérations d'ordre politique dans cette évolution*. Je n'insisterai pas sur l'évolution de l'attitude sociale du patronat belge

* Cet article a été présenté comme texte de base au colloque sur l'occupation 1940-1944 en Belgique et en France, organisé par l'Université de Lille III en avril 1985.

(1) John GILLINGHAM, *Belgian Business in the Nazi New Order*, Gand, Jan Dhondt Stichting, 1977 — Peter F. KLEMM, *German Economic Policies in Belgium 1940-1944*, thèse de docto-
rat non publiée, Michigan, 1972 (une copie de ce travail se trouve au CREHSGM à Bruxelles).

(2) Voir e.a. de M. DE VLAMINCK, *De wapenindustrie in België tijdens de bezetting*, K.U.Leu-
ven, 1983 — M. DE VLAMINCK-L. DE VOS, *De Belgische industriëlen tijdens de bezetting
40-44*, in *Revue belge d'Histoire militaire*, juin 1985, p. 113-136 et septembre 1985, p. 211-221.

sous l'occupation, qui est un autre sujet de recherche extrêmement important, surtout pour l'étude de l'après-guerre.

1. SITUATION DU PROBLEME

La décision de remettre l'industrie en marche sous l'occupation allemande a été prise le 15 mai 1940 de commun accord entre le gouvernement et les grands banquiers belges. Ce n'est toutefois qu'après l'effondrement de la France qu'une doctrine a été formulée à ce sujet. C'est la « doctrine Galopin », ainsi nommée d'après son principal initiateur, le gouverneur de la Société Générale Alexandre Galopin. La « politique de production » qu'elle préconisait était conçue comme un moindre mal : en livrant des produits même semi-militaires à l'Allemagne, les industriels espéraient obtenir en contrepartie un meilleur ravitaillement de la population, et éviter que les Allemands ne déportent des travailleurs, comme ils l'avaient fait en 14-18. Outre cet aspect justificatif de type humanitaire, la doctrine Galopin comportait aussi un principe de solidarité des industriels en matière de livraisons, en sorte qu'ils se trouvassent tous dans « le même bateau ». Cette doctrine de reprise du travail était approuvée par les plus hautes autorités restées au pays.

2. MESURES PREPARATOIRES

On pourrait avoir l'impression que la décision du 15 mai 1940 a été prise en toute hâte, et que les milieux dirigeants, surpris par les événements, n'ont tenu compte que d'une victoire allemande. Ce serait fausser le cours de l'histoire. Dès avant la déclaration de guerre de la France et de la Grande-Bretagne à l'Allemagne, un programme de répartition géographique de l'encaisse-or de la Banque Nationale avait été élaboré. Ce programme prévoyait, en vue d'une invasion possible par l'Allemagne, l'évacuation des réserves en or de la Banque Nationale vers divers pays (essentiellement la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France). Cette évacuation de la totalité de l'encaisse-or (plus de 22 milliards de FB) était chose faite avant le 10 mai 1940 comme ce fut le cas en 1914⁽³⁾. Le Comité de Direction de la Banque Nationale décida le 15 mai 1940, en exécution de l'arrêté-loi du 2 février 1940 (sur lequel je reviendrai), d'établir son siège social « pour la durée de la guerre dans toute ville belge ou étrangère dans laquelle le siège du gouvernement belge aurait été transféré en fait »⁽⁴⁾. Il est d'ailleurs à noter que l'un des régents de la Banque Natio-

(3) Oscar PLISNIER (secrétaire général aux Finances au 10 mai 1940), *L'or belge livré aux Allemands en 1940*, in *Revue Générale*, février 1950, p. 562-580. Seules les réserves déposées à la Banque de France furent, hors de la volonté des autorités belges, livrées par le gouvernement de Vichy aux Allemands, sous la forte pression de ces derniers. Voir aussi : Pierre KAUCH, *Le vol de l'or de la Banque Nationale par les Nazis*, in *Revue du Personnel de la Banque Nationale*, janvier-février 1956, p. 5-17.

(4) *Moniteur belge*, 18 mai 1940, n° 6625.

nale, Georges Theunis, se trouvait aux Etats-Unis dès avant le 10 mai 1940. Ajoutons que la « durée de la guerre » était dans ce cas très courte, puisque la Banque Nationale (hormis l'encaisse-or) est revenue en Belgique début juillet 1940. Entretemps avait été créée une Banque d'Emission, qui était en fait une doublure de la Banque Nationale et par laquelle étaient e.a. réglés les paiements résultant des transactions belgo-allemandes (5).

De son côté, la Société Générale prit dès 1938 des mesures conservatoires. Dans son rapport annuel de 1945, le plus important holding belge, qui détenait aussi des participations coloniales très importantes ainsi que des participations considérables à l'étranger, mentionna le fait que sa direction avait, dès 1938, préparé un projet en vue d'évacuer les entreprises qui pourraient, en cas d'invasion allemande, contribuer efficacement de l'étranger à l'effort de guerre (6). Ces mesures prévoyaient le repli vers la France des dirigeants, d'une partie des ouvriers spécialisés, des outils et des approvisionnements qui ne pouvaient en aucun cas tomber aux mains de l'ennemi. En même temps, des mesures furent prises pour faciliter la gestion des intérêts du groupe dans la colonie et à l'étranger, dans l'hypothèse d'une occupation de la métropole. D'après ce plan, le gouverneur Galopin resterait en Belgique. Deux des directeurs (administrateurs) de la Société Générale s'installeraient à l'étranger : Edgar Sengier à New York (il y était dès octobre 1939) et Firmin Van Brée au Congo, avec pleins pouvoirs sur certains avoirs à l'étranger. Les Allemands étaient, du moins après le 10 mai 1940, au courant de la présence de Sengier à New York, qui n'avait d'ailleurs rien de secret, puisque la décision de l'y envoyer avait été prise par le Conseil d'Administration de l'Union Minière du Haut-Katanga, le 18 septembre 1939. L'Union Minière était un producteur important de cuivre et de cobalt, et détenait pratiquement le monopole mondial de la production de radium. Sengier n'était d'ailleurs pas le seul représentant de l'Union Minière à New York : un des directeurs (Gustave Lechien) et trois employés s'y trouvaient également. De même, l'administrateur Jules Cousin et le directeur général J.-B. Deschacht se trouvaient en Afrique depuis octobre 1939. En raison d'une importante participation des *Tanganyika Concessions*, l'Union Minière fut déclarée « bien ennemi » par les Allemands. La présence de Sengier à New York a été d'une importance décisive pour l'acquisition par les Américains d'une quantité de radium, qui a été utilisée pour la fabrication de la bombe atomique (7).

(5) Voir : *La situation et les opérations de la Banque d'Emission à Bruxelles pendant l'occupation allemande*. Rapport du Comité d'Enquête, 4 volumes, Imprimerie de la Banque Nationale de Belgique, 1946 — V. JANSENS, *De Belgische frank, anderhalve eeuw geschiedenis*, Anvers, Standaard Uitgeverij, 1975, p. 279-304.

(6) *Société Générale de Belgique 1822-1972*, Bruxelles, 1972, p. 141-142 de l'édition néerlandaise.

(7) La *Prüfung* de l'UMHK par le service compétent allemand à Bruxelles se trouve au CREHSGM, *Papiers de la Deutsche Revisions- und Treuhandgesellschaft*. Ce document volumineux constitue une étude détaillée des rapports de propriété au sein de l'UMHK.

Cette politique ne doit pas étonner; elle s'inscrit en effet dans la stratégie des grandes sociétés internationales, qui tendent à conserver leurs intérêts en cas de conflit armé, quelle que soit l'issue de celui-ci. Cette stratégie comprend une certaine division des compétences et une politique qui diffère selon l'emplacement des intérêts. Il est évident que la politique à suivre vis-à-vis des sociétés situées en territoire qui sera probablement occupé, sera différente de celle qui sera suivie concernant les intérêts qui se trouveront probablement en territoire libre. Une attitude pareille a été fixée par ex. par une autre grande société, la S.A. Philips hollandaise. Celle-ci avait partagé la compétence juridique sur les avoirs de la société entre trois dirigeants, qui se trouvaient respectivement à New York, à Londres et à Eindhoven. De cette façon, les avoirs de la société ne pouvaient nulle part être considérés comme « biens ennemis » (8).

La Société Générale de Belgique ne fut d'ailleurs pas la seule grande société qui se fut préoccupée dès avant le 10 mai 1940 d'une éventuelle invasion allemande. Ce fut aussi le cas du dirigeant d'un autre grand groupe financier belge, le groupe de Launoit constitué par le complexe Cofinindus-Brufina-Banque de Bruxelles. C'était à l'époque le second groupe financier du pays après la Société Générale, et en même temps le concurrent le plus important de celle-ci. Après la guerre une instruction judiciaire fut ouverte en cause des entreprises du groupe de Launoit, instruction qui fut clôturée par une ordonnance de non-lieu. Cette instruction, si elle a sans doute été désagréable pour le président de Launoit, donne l'occasion à l'historien d'étudier de plus près le comportement de son important groupe financier et industriel. Le baron de Launoit a en effet constitué pour sa défense un dossier volumineux, qui a été déposé au CREHSGM (9).

De Launoit a donc, lui aussi, songé avant guerre à une occupation possible de la Belgique. Le 12 octobre 1939, il adressa une lettre au premier ministre dans laquelle il disait que sous une occupation éventuelle « le but principal doit être de soustraire à l'envahisseur le maximum de ce qui peut être emporté et de s'efforcer de rendre l'occupation du Pays aussi peu utile que possible à ses propres intérêts ». Evidemment, de Launoit comprenait que la population restée au pays devrait être nourrie et qu'il faudrait « éviter le désœuvrement de celle-ci, dans le but de maintenir son moral intact et d'enlever à l'occupant tout prétexte à réquisition de travail forcé ou à déportations en masse ». Dans ce but, de Launoit jugea utile «

(8) Voir au sujet de la S.A. Philips le livre du journaliste néerlandais Frans DEKKERS, *Eindhoven 1933-1945*, Haarlem, In de Knipscheer, 1982. Ce livre engagé, qui contient incontestablement des éléments d'information valables, a été retiré du commerce sous la pression de la S.A. Philips.

(9) *Papiers de Launoit* (CREHSGM, PD 10). Ce dossier a été partiellement utilisé par John GILLINGHAM dans son étude: *The baron de Launoit, a case study in the « politics of production » of Belgian industry during Nazi occupation*, in *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 1974, p. 1-55. Ce dossier peut être utilement complété par des documents allemands, que je citerai plus loin.

d'établir une distinction entre les entreprises qui devraient continuer à fonctionner sous l'occupation et les autres. Parmi les premières, citons les charbonnages, les sociétés de distribution d'eau, de production et de distribution de gaz et d'électricité, les Banques, les compagnies d'assurances, les sociétés de prêts fonciers, d'exploitation de tramways, de chemins de fer vicinaux », sans exclure le secteur de l'alimentation. Concernant l'activité de ces secteurs sous l'occupation, de Launoit souhaitait des directives du gouvernement. On remarquera que les secteurs concernés étaient ceux qui devraient pourvoir à la subsistance, et que de Launoit ne mentionnait pas le plus important secteur de l'industrie lourde, celui de la métallurgie, dans lequel son groupe détenait avec la Société Générale la position dominante. De plus, de Launoit pensait que pour les sociétés dont les exploitations se trouvaient à l'étranger, « une législation d'exception devrait être prévue afin que tout pouvoir soit automatiquement enlevé à leurs mandataires lorsque ceux-ci continuent à résider en territoire occupé. Il faut, enfin, prévoir que certaines sociétés continuant à fonctionner en pays occupé, seront en mesure de transférer à l'étranger une partie de leur activité; des mesures légales doivent intervenir pour que tous pouvoirs soient enlevés à ceux de leurs mandataires qui continueraient à résider en territoire occupé en ce qui concerne l'activité sociale exercée à l'étranger ».

J'ai longuement cité cette lettre, non seulement parce qu'elle montre qu'une reprise du travail fut, du moins partiellement, considérée déjà avant l'occupation, mais aussi parce qu'il semblerait que sur certains points le gouvernement suivit l'avis du baron de Launoit, non sur le plan des directives souhaitées, mais sur le plan légal.

On constate en effet que le gouvernement promulga le 2 février 1940 un arrêté-loi concernant la gestion des sociétés commerciales en temps de guerre (10). Cet arrêté-loi stipulait que le Conseil d'Administration d'une société pouvait décider de transférer son siège social, et surtout que tout pouvoir conféré aux administrateurs sur les biens d'une société serait dans ce cas suspendu, pour autant que les personnes en question résidassent dans une partie du territoire occupé par une puissance ennemie, et qu'il s'agit de biens situés *en dehors* de cette partie du territoire (article 7). Inversément, par conséquent, les administrateurs qui resteraient en pays occupé n'auraient compétence que sur des biens situés dans ce territoire occupé.

3. EXODE ET RETOUR

En exécution de cet arrêté-loi, beaucoup de sociétés belges transférèrent leur siège social en France à partir du 10 mai 1940. Mais toutes n'allè-

(10) *Moniteur belge*, 7 février 1940.

rent pas en France. Certaines sociétés coloniales fixèrent leur siège social au Congo, et quelques sociétés se fixèrent dès le début à Londres. Ce fut notamment le cas pour la S.A. SEDEC, qui faisait partie du groupe *Unilever*, se fixa à Léopoldville, et dont les intérêts furent gérés à partir de la *Unilever House* à Londres (11). Ce fut aussi le cas de plusieurs entreprises du groupe Lambert (lié à la famille Rothschild), dont une grande partie des intérêts se trouvait à l'étranger, notamment dans la colonie, et dont les dirigeants, en raison de l'origine raciale du fondateur du groupe et de ses descendants, pouvaient savoir que leurs entreprises seraient considérées par les Allemands comme « enjuivées ». La Banque Lambert et le holding du groupe, la Mutuelle Lambert, installèrent leur siège social à Elisabethville, plus tard à Londres, et confièrent la gérance de leurs intérêts à la société britannique *Cooper Brothers*. Le cas du groupe Lambert est intéressant, car il est le seul, à ma connaissance, qui eût formulé des considérations explicitement politiques dans ses motifs d'application de l'arrêté-loi du 2 février 1940 : « Conformément à l'article 7 (...), tous pouvoirs précédemment conférés à un titre quelconque aux personnes se trouvant en territoire occupé ou sous le contrôle soit de l'Allemagne soit de l'Italie, soit de tout autre pays qui se joindrait ultérieurement aux puissances de l'Axe Rome-Berlin sont purement et simplement annulés » (12). Pour certains secteurs de l'industrie, il n'était pas évident qu'ils se replieraient sur la France. Pour quelques diamantaires juifs d'Anvers et pour le bourgmestre Camille Huysmans, très lié à ces milieux, le choix s'était porté sur Londres. Mais il semble qu'ils ne réussirent pas à convaincre tous les diamantaires (et notamment pas ceux de la S.A. Forminière, appartenant au Groupe de la Générale) à se replier vers l'Angleterre. La Forminière se replia donc en France et retourna en Belgique fin juin 40. Les diamantaires qui avaient choisi l'Angleterre ont reproché cette attitude à la Société Générale. On doit à la vérité de dire que la Forminière avait tout de même fin avril 1940 mis en sécurité à Londres la plus grande partie de son stock en diamants (presque 12.000.000 de carats; 5.000 carats font 1 kg). Les 711.298 carats qui étaient restés à Anvers furent évacués à Bordeaux après le 10 mai 1940 et revinrent en Belgique en juin 1940 (13). Une partie de ce dernier stock fut vendue à l'Allemagne (14).

Pour les sociétés repliées en France, le ton changea après la capitulation de la France et la conclusion de l'armistice franco-allemand. C'est que le ton changea également dans les sphères gouvernementales belges en France, et qu'après l'effondrement français le gouvernement belge voulut

(11) *Moniteur belge* (édition de Londres), 6 mai 1941.

(12) Décision du Conseil d'Administration de la Mutuelle Lambert à Lisbonne, le 2 juillet 1940. *Moniteur belge* (édition de Londres), 31 janvier 1941.

(13) Note de Joseph Dewyspelaere, directeur à la Forminière, 25 mai 1945 (Ministère de la Santé publique, 497/230035, classeur n° 3).

(14) Note non datée, mais rédigée avant l'entrée en guerre des Etats-Unis par William Frensel, commerçant allemand fixé à Anvers dès avant la guerre. Il dirigeait sous l'occupation la *Diamantkontrollstelle* (Ministère de la Santé publique, 497/230035, farde 1).

suivre l'exemple français et même démissionner « si cela pouvait faciliter les choses » (sous-entendu : pour le roi, au cas où celui-ci aurait le désir de former un nouveau gouvernement sous contrôle allemand). A la suite de ces événements, la plupart des sociétés belges, qui avaient transféré leur siège social en France, décidèrent de retourner en Belgique, ce qui se fit au cours des mois de juillet et août 1940. C'est donc en été 1940 que se posa dans toute son ampleur le problème de la « politique du travail » telle qu'elle était conçue par le « Comité Galopin ». On comprend dès lors pourquoi une note émanant de la Société Générale et datée du 26 novembre 1944 contenait les phrases suivantes : « Dès avant l'effondrement de la France une certaine reprise du travail avait pu être observée en Belgique, mais la politique de travail n'était certes pas définie à cette époque. Il s'agissait seulement (...) de la reprise d'activités strictement indispensables à la subsistance même de la population ». La note mentionnait les meuneries, les charbonnages, les boulangeries et les transports publics, et l'auteur poursuivait : « En d'autres termes, à ce moment-là, on n'envisageait pas la reprise du travail sous un angle différent de celui de 1914-18. Après l'effondrement de la France, le problème changea complètement d'aspect » (15).

Ceci n'était pourtant vrai qu'en partie. C'était vrai au sens où l'élaboration d'une *doctrine* sur la reprise du travail ne fut commencée qu'en juillet 1940, mais c'était partiellement inexact quant à la reprise effective du travail. La firme *Gevaert Photoproduchten* par exemple avait déjà repris ses activités début juin 1940, notamment en livrant des films à la *Schering AG*, qui contrôlait avec la S.A. *Gevaert la Voigtländer-Gevaert GMBH* à Berlin (16). Les discussions entre industriels belges et délégués allemands sur l'organisation des *Warenstellen* (Offices de marchandises) selon l'exemple allemand avaient commencé dès le 31 mai 1940. Elles aboutirent notamment le 28 juin 1940 à la constitution du Syndicat Belge de l'Acier (Sybelac), qui recevrait ses commandes du *Stahlwerksverband* allemand. Dès le 29 mai 1940, l'avocat Paul Struye notait dans son compte rendu de l'assemblée du Conseil de l'Ordre des Avocats près la Cour de Cassation : « Monsieur le Bâtonnier fait part à l'assemblée de l'intention qu'auraient certains hauts magistrats de donner leur avis à certains groupements industriels au sujet de leurs droits et obligations en matière de fournitures à l'ennemi » (17). Et il ajoutait le 10 juin 1940 : « M. le Bâtonnier signale que le Barreau de Cassation sera sans doute saisi d'une demande d'avis sur certaines règles générales d'interprétation de l'article 115 [du Code Pénal]

(15) *Quelques considérations relatives à la politique de travail*, 26 novembre 1944 (CREHSGM, *Collaboration économique*). L'auteur probable de cette note est soit Arthur Bemelmans, directeur à la Société Générale, soit Jules Dubois-Pélerin, à l'époque secrétaire du holding.

(16) *Gesamtbericht über die Tätigkeit auf den wichtigsten Industriegebieten in der Zeit vom Einsatz bis zum 31. August 1940* (GRMA, T 501/101/1074-1276). Ce document de la *Wirtschaftsabteilung* de l'Administration militaire s'étend sur la période début juin-31 août 1940.

(17) *Papiers P. Struye* (CREHSGM, PS 4, n° 2).

relatives aux fournitures à l'ennemi » (18). Cet avis fut d'ailleurs donné le 18 juin 1940 par Paul Struye lui-même, et il ne fait pas de doute qu'il guida Alexandre Galopin dans l'élaboration de sa doctrine.

4. UNE DOCTRINE JUSTIFICATIVE

Il est donc clair que la décision de reprendre le travail à une échelle plus large que l'assurance de la subsistance même de la population fut prise dès le début de l'occupation, avant même l'effondrement de la France. Mais c'est bien à la suite de cet événement capital et du retour des industriels repliés en France que la nécessité de développer une doctrine justificative à ce sujet se fit sentir. Celle-ci fut formulée le 15 juillet 1940 dans une note émanant du « Comité Galopin », intitulée *Devons-nous reprendre la production industrielle en Belgique ? Dans quelle mesure ?* (19). Je n'insisterai pas longuement sur le contenu de cette note, qui a été adéquatement traitée dans *L'An 40* et que j'ai résumée très brièvement au début de cet exposé. Cette note était précédée d'une note de travail de la main de Léon Dupriez, professeur à l'Université de Louvain et lui-même lié à l'industrie textile (20). Dupriez, comme Galopin, insistait sur la nécessité absolue d'obtenir de l'Allemagne une contrepartie en vivres égale aux produits industriels livrés, étant donné que « la Grande-Bretagne ne permettra aucune dérogation à un blocus qu'elle veut d'une rigueur absolue ». Si cette contrepartie n'était pas obtenue, Galopin soulignait qu'alors « la justification même de la reprise du travail disparaîtrait ». Aussi bien Galopin que Dupriez avaient compris que l'industrie belge ne pourrait se soustraire à la livraison de produits semi-militaires. Etant donné que cela pouvait donner lieu à des discussions d'ordre moral et juridique, Galopin jugeait nécessaire d'introduire un principe de solidarité entre les industriels : « C'est la raison pour laquelle les fournitures à (...) faire devront être réparties entre toutes les entreprises intéressées au prorata de leur importance économique. (...) Outre que cette façon d'opérer cadre avec les intentions de l'occupant en matière d'organisation de l'industrie belge, elle permettra d'éviter des controverses sur l'attitude patriotique des dirigeants, controverses qui naîtraient nécessairement de l'action isolée ou autonome de telle ou telle entreprise ».

J'ai insisté sur cet aspect de solidarité souhaitée entre industriels par le « Comité Galopin ». Nous verrons que malgré ce principe de solidarité, le problème des fournitures à l'Allemagne suscita parfois des controverses d'ordre doctrinal.

(18) *Ibidem*.

(19) *Papiers « L'An 40 »* (CREHSGM).

(20) *Travail industriel et alimentation de la population belge*, 28 juin 1940 (CREHSGM, *Collaboration économique*).

Galopin considérait la reprise du travail comme une initiative d'intérêt national pour assurer le ravitaillement de la population et résorber le chômage, que les Allemands ne toléreraient pas — ce en quoi il avait raison. Il est frappant de constater que l'Administration allemande entendait utiliser exactement le même argument de l'intérêt national pour obtenir une collaboration volontaire des industriels belges. Les mesures allemandes devaient être présentées aux partenaires belges comme étant prises dans l'intérêt du peuple et des ouvriers belges, en sorte qu'une coopération industrielle n'était qu'un « devoir national » pour l'industrie belge (21).

La doctrine est une chose, la pratique en est une autre. Une fois le principe de la reprise du travail adopté — et il ne semble pas qu'il fut mis en question en Belgique occupée —, les industriels savaient que la plus grande partie de leur production serait destinée au marché allemand. Il était entendu dès le début que l'on ne produirait ni armes ni munitions, ni partie de celles-ci. Ce qui semblait relativement simple pendant l'été de 1940 ne l'était plus en 1941 et dans les années suivantes. Il est certain que l'évolution de la guerre influença partiellement l'évolution de la *doctrine* Galopin et de la *pratique* industrielle. Pour examiner de plus près cette pratique, je me propose d'analyser l'attitude des grandes banques belges dans un secteur particulièrement intéressant pour le sujet qui nous occupe. Comment réagirent-elles aux tentatives allemandes de pénétration financière en Belgique ?

5. LES TENTATIVES DE *KAPITALSVERFLECHTUNG*: COLLABORATION OU RESISTANCE ?

Après l'effondrement à l'Ouest, les grandes entreprises allemandes ont pour ainsi dire déferlé sur les pays occupés de l'Europe occidentale pour voir ce qu'elles pourraient acquérir comme butin.

Les aspects économiques de la seconde guerre mondiale ont, du côté allemand, surtout été étudiés en Allemagne de l'Est (22). Ces ouvrages

(21) *Gesamtbericht über die Tätigkeit auf den wichtigsten Industriegebieten in der Zeit vom Einsatz bis zum 31. August 1940* (GRMA, 5 501/101/1074 sqq). Ce rapport, rédigé par la section économique de l'Administration militaire constitue un inventaire élaboré des activités des services allemands en matière industrielle au début de l'occupation.

(22) Je cite à titre d'exemple : Hans RADANDT, *Hermann J. Abs-Bankier im Geheimauftrag Görings*, in *Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte*, 1974/IV, p. 27-55 — *Id. 100 Jahre Deutsche Bank*, in *Ibidem*, p. 37-62 — Wolfgang SCHUMANN-Ludwig NESTLER (eds), *Weltherrschaft im Visier*, Berlin (DDR), VEB Deutscher Verlag der Wissenschaften, 1975 (Le livre reproduit un grand nombre de documents en possession du Zentrales Staatsarchiv Potsdam) — *Anatomie der Aggression* (ouvrage collectif), Berlin (DDR), VEB Deutscher Verlag der Wissenschaften, 1972 (Contient des documents en provenance de diverses archives allemandes : Potsdam, Koblenz e.a.) — Dietrich EICHHOLTZ, *Geschichte der deutsche Kriegswirtschaft*, Berlin (DDR), Akademie Verlag, 1971 (Contient des documents très intéressants concernant la France en provenance de l'Archiv des deutschen Wirtschaftsinstituts à Berlin-Est).

d'une grande importance, mais parfois écrits dans un style trop engagé, sont mal connus chez nous. S'ils traitent essentiellement de la stratégie générale des trusts allemands, ils contiennent parfois des documents relatifs à la Belgique et surtout à la France. Il serait pourtant extrêmement important d'étudier cette stratégie concernant nos pays. Cette étude permettrait notamment d'étoffer d'éléments concrets la discussion parfois trop théorique sur la question de savoir si le régime national-socialiste était dominé par la primauté de l'économique ou par celle du politique.

Je citerai en guise d'exemple l'*I.G. Farbenindustrie*, le second trust chimique sur le plan mondial après les *Imperial Chemical Industries* britanniques. Un compte rendu du Conseil d'Administration de l'*I.G. Farben* du 29 mai 1940 fait déjà état des nouveaux projets du trust à l'échelle mondiale (23). Fin juin ou début juillet 1940, un représentant de l'*I.G. Farben* se rendit en Belgique pour une « première prise de contact personnel avec les personnalités dirigeantes de l'industrie chimique belge » (24). Pendant l'été et l'automne de 1940, les services d'études de l'*I.G. Farben* rédigèrent des mémoandums concernant ses projets dans divers pays occupés *zur Frage der möglichen Gestaltung des europäischen Wirtschaftsraums* (25).

Le cas de l'*I.G. Farben* — démarche privée — n'est pas un cas isolé. A partir de juin 1940, on a assisté en Belgique à de multiples démarches privées du côté allemand, aussi bien sur le plan commercial qu'industriel et bancaire. Ces démarches étaient faites d'une façon anarchique et, semble-t-il, assez agressive, de sorte que les industriels belges (et hollandais) avaient l'impression que l'Allemagne allait purement et simplement les déposséder ou arrêter leurs entreprises (26). Pour mettre fin à cet état de choses, le *Reichswirtschaftsministerium* décida de prendre l'affaire en main. Par circulaire du 20 septembre 1940, il autorisa 22 banques allemandes à s'occuper de la *Kapitalsverflechtung* entre l'Allemagne d'une part, la Hollande, la Belgique et la France occupée d'autre part. Il libéra dans ce but un crédit de 500.000 *Reichsmark*, à peu près 6 millions de francs belges (27). Le but de cette action était de « renforcer l'influence allemande par l'acquisition de paquets majoritaires de participations à

(23) *Niederschrift über die 19. Vorstandssitzung vom 29. Mai 1940* (Staatsarchiv Nürnberg, NI-15191).

(24) Lettre de l'*I.G. Farbenindustrie* au *Wehrwirtschafts- und Rüstungsamt* de l'OKW, 4 juillet 1940 (Institut für Zeitgeschichte München, dorénavant IfZM, NI-6948).

(25) Le document sur la Belgique compte 57 pages, et fut envoyé le 26 octobre 1940 à l'*Auswärtiges Amt* (IfZM, NI-1403). Le même document se trouve dans le *Politisches Archiv Bonn*, HA Pol Ila, Band 1, Wi 6-1, *Belgien*. Le document sur la France compte 92 pages (Staatsarchiv Nürnberg, NI-11252).

(26) *Bericht über Besprechung vom 6. September 1940 über Zusammenarbeit mit holländischen und belgischen Wirtschaftskreisen*, 7 septembre 1940 (Bundesarchiv Koblenz, *Reichswirtschaftsministerium*, R7/839). Cette note a été rédigée après un voyage de Gustav Schlotterer en Hollande et en Belgique. Schlotterer avait été chargé par le ministère des Affaires économiques du Reich de la *wirtschaftliche Neugestaltung Europas*.

(27) *Schnellbrief betreff Erwerb von Beteiligungen in Holland, Belgien und den besetzten französischen Gebiete* (IfZM, NI-8083).

d'importantes entreprises de la métropole et des colonies et [de] créer une combinaison aussi étroite que possible entre l'économie belge et l'économie allemande » (28).

Pour la Belgique, les plus importantes banques allemandes impliquées étaient la *Deutsche Bank* et la *Dresdner Bank*. Quoique la *Dresdner Bank* eut essayé de s'entendre avec la Société Générale à l'été de 1940, elle préféra le baron de Launoit (Brufina-Banque de Bruxelles) comme partenaire, tandis que la Société Générale préféra traiter avec la *Deutsche Bank*. « Traiter » est d'ailleurs un grand mot, comme on le verra dans la suite.

Analysons d'abord l'attitude de la Société Générale vis-à-vis des désirs allemands de participation à la vie financière belge. En août 1940 se trouvait à Bruxelles un représentant des deux grandes banques allemandes. Le président de la *Dresdner Bank*, Carl Goetz, s'était donné la peine de venir lui-même pour nouer des contacts avec la Société Générale (29). Croyant qu'il était le seul banquier allemand à Bruxelles, Goetz fut désagréablement surpris en apprenant la présence d'un représentant de la *Deutsche Bank*. Il réussit néanmoins à rencontrer successivement Willy de Munck, président de la Banque de la Société Générale, et Alexandre Galopin. Goetz voulait savoir ce que de Munck pensait d'une collaboration entre les deux banques. De Munck répondit qu'une collaboration bancaire belgo-allemande lui semblait nécessaire, tant en cas de victoire allemande qu'en cas de paix de compromis (et Goetz ajouta : « De Munck ne voulait pas considérer une défaite allemande, car dans ce cas il ne pouvait pas s'imaginer que la situation en Europe serait supportable » — langage diplomatique ou expression sincère d'une opinion réelle?). Etant donné cette nécessité, de Munck fut d'avis qu'il ne lui était pourtant pas possible de choisir un seul partenaire allemand. De la bouche de Galopin, Goetz entendit un son de cloche autrement clair (je cite le résumé tel que Goetz l'a formulé) : « les décisions politiques ne lui [Galopin] permettaient pas encore de se faire une idée claire de l'avenir de la Belgique et partant de la Société Générale ». Il existait, selon Galopin, toutes sortes de projets territoriaux pour la Belgique : séparation des deux communautés et même annexion de la Belgique à l'Allemagne. Goetz devait comprendre que selon les cas, l'avenir et la structure de la Société Générale seraient tout différents. Et Galopin ajouta encore qu'il ne pouvait rien entreprendre qui aille à l'encontre des intérêts de la Belgique ou de la Générale (30).

(28) Rapport n° 9 de l'Administration militaire à Bruxelles.

(29) *Notizen über meine Brüsseler Besprechungen*, 17 septembre 1940 (Staatsarchiv Nürnberg, NI-4311).

(30) En octobre 1940, l'Administration militaire à Bruxelles notait déjà dans un de ses rapports mensuels : « La disposition favorable des Belges en vue d'une collaboration avec l'Allemagne et les conditions dans lesquelles des capitaux allemands pourraient trouver entrée en Belgique dépendent, par nature, de la tournure que prendra la guerre contre l'Angleterre. (...) En général, les dispositions favorables pour une cession de participations à des firmes allemandes sont minimes ».

Trois semaines plus tard, la *Dresdner Bank*, par l'intermédiaire de son représentant en Belgique, Joachim Overbeck revint à l'attaque auprès de la Société Générale. Overbeck voulait parler de choses concrètes à Willy de Munck : la « question du ciment » et les Charbonnages d'Alexinatz situés en Yougoslavie, mais qui étaient contrôlés par la Société Générale (31). En ce 16 septembre 1940, Willy de Munck répeta à peu près ce qu'il avait dit auparavant au chef d'Overbeck en août 1940 : tous ces pourparlers étaient prématurés. Son opinion avait été entretemps renforcée par l'évolution de l'opinion publique en Belgique, qui commençait à ressentir les charges que l'Allemagne faisait peser sur le pays (augmentation des contributions, pénurie alimentaire, et obligation de déposer les valeurs étrangères et coloniales en possession privée, ce qui avait fait naître la crainte de l'expropriation). Overbeck crut habile de suggérer à de Munck que la Société Générale prenne elle-même l'initiative pour faire quelque chose dans l'intérêt allemand, étant donné que de Munck excluait la défaite allemande et « que des personnes de son entourage étaient opposées à la décision allemande d'avantager les Flamands » (32). De Munck rétorqua — et c'est une phrase capitale — que l'on y avait déjà songé dans ses milieux, mais que la Société Générale « en tant que première institution du pays ne pouvait prendre aucune décision tant que la situation n'était pas claire, *en particulier en ce qui concerne la personne du roi* » (je souligne). Il ajouta qu'il savait bien que d'autres personnalités ne tenaient pas ce même raisonnement, comme le baron de Launoit, qui avait encore récemment assisté à la foire commerciale de Cologne comme invité d'honneur. De Munck pouvait comprendre cette attitude, mais il ne pouvait la partager.

Pour bien comprendre l'allusion que de Munck fit à l'attitude du baron de Launoit, il faut savoir que celui-ci avait conclu le 9 septembre 1940 un accord commercial avec l'important marchand d'acier allemand Otto Wolff (un accord de fait existait déjà à partir de début août 1940; il était largement connu dans les milieux industriels allemands). Je serai bref sur cet accord, dont John Gillingham a déjà traité (33). L'accord a été conclu en vue de la création d'une firme d'exportation commune aux deux sociétés sous le nom de *Eisenausfuhr Otto Wolff-Ougrée* (la Société Commerciale d'Ougrée étant la firme belge chargée des exportations des produits métallurgiques de la S.A. Ougrée-Marihaye, présidée par de Launoit). Il était stipulé que l'accord entrerait en vigueur au plus tard à la conclusion de la paix entre l'Allemagne et la Belgique. En fait, cet accord n'était que l'aboutissement logique d'un rapprochement entre les deux sociétés qui avait déjà été entamé à la fin des années 30. Etant donné que l'Entente Internationale de l'Acier, conclue en 1926 entre

(31) Lettre de J. Overbeck à Carl Goetz, 16 septembre 1940 (*Staatsarchiv Nürnberg*, NI-4118).

(32) J'ignore d'où Overbeck tenait ce renseignement et s'il est exact ou non. Il est exact qu'Hitler avait décidé d'avantager les Flamands et de ne rien faire en faveur des Wallons (voir à ce sujet : A. DE JONGHE, *Hitler en het politiek lot van België*, Anvers-Utrecht, *De Nederlandsche Boekhandel*, 1971). Ces instructions du Führer à l'Administration militaire étaient en principe secrètes, mais d'après le document cité il semblerait bien qu'elles étaient connues dans les milieux financiers.

(33) J. GILLINGHAM, *art.cit.*, p. 1-55. Une documentation importante sur cet accord se trouve dans les *Papiers de Launoit* (CREHSGM).

producteurs d'acières allemands, belges, français et luxembourgeois afin de réglementer leur production et de l'adapter à la consommation, allait prendre fin le 31 décembre 1940, de Launoit pouvait prévoir qu'« une concurrence acharnée, sans plus aucun organisme régulateur, allait s'exercer entre les producteurs européens sur le marché de l'exportation » (34). Il pouvait par conséquent considérer qu'il était de son intérêt d'assurer sa part dans l'exportation. En effet, l'accord avec Otto Wolff prévoyait qu'Ougrée-Marihaye céderait à Wolff « pour elle et les usines de son groupe, l'exclusivité de ses exportations de tous produits » vers l'Allemagne et douze pays de l'Est et du Sud-Est européen (35). Les experts désignés par l'Auditorat Général conclurent que l'accord avec Otto Wolff « ne reçut jamais la moindre exécution pendant l'occupation » (36). Il reste néanmoins que cet accord, qui fut très vite connu (ce qui ne doit pas étonner, puisque le texte en a paru dans le *Deutsche Reichsanzeiger*) a suscité beaucoup de critiques, notamment à la radio belge de Londres, dans la presse clandestine (37) et — *last but not least* — dans les milieux de la Société Générale. Non seulement de Munck s'en ouvrit à Overbeck, mais également en septembre 1940 Galopin critiqua l'accord vis-à-vis du représentant de la *Deutsche Bank* à Bruxelles : Galopin disait qu'il n'était pas du tout sûr que l'accord serait jamais exécuté (38), ce qui était encore une autre façon de dire que lui, Galopin, n'était pas du tout certain de la victoire allemande.

La Société Générale ne voulait donc en aucune façon se lier à un groupe allemand, et les perspectives qu'elle offrait aux Allemands en matière de participation à la vie financière en Belgique ne promettaient pas beaucoup. Si les Allemands ont cru qu'ils pourraient pénétrer dans une des grandes banques belges, ils ont été vite détrontés : « La meilleure solution pour une pénétration [bancaire] en Belgique aurait été une participation dans des banques belges. Malheureusement, un tel projet ne peut pour le moment pas être exécuté. (...) La politique d'affaires de la Société Générale est conservatrice et n'est pas favorable à une participation des milieux économiques allemands. (...) Une participation de banques allemandes dans la Banque de Bruxelles semble également douteuse. Les milieux industriels dirigeants belges ne veulent manifestement pas fixer leur attitude envers l'Allemagne avant la fin de la guerre » (39). Il est dans ce contexte intéressant de noter que l'auteur du rapport précité écrit concernant la *Kredietbank* : « Elle est la banque des Flamands et n'entre par conséquent pas en ligne de compte pour une participation [prise d'influence, *Einflussnahme*] de banques allemandes » — ce qui illustre que les instructions de juillet 40 de Hitler concernant la nécessité de favoriser les

(34) *Rapport d'expertise de l'Auditorat Général*, 28 février 1945, p. 62 (CREHSGM, *Papiers de Launoit*).

(35) *Ibidem*, p. 65.

(36) *Ibidem*, p. 66.

(37) L'accord fut notamment critiqué dans le n° 15 de *Combattre*, organe clandestin d'un groupe de syndicalistes socialistes liégeois.

(38) Rapport des entretiens de Kurzmeyer à Bruxelles du 13 au 18 septembre 1940. Document de Nürnberg en cause de la *Deutsche Bank*, Exhibit 348.

(39) *Vermerk. Betr.: Schaffung deutschen Bankstützpunkte in Belgien*, 29 novembre 1940 (CREHSGM, *Collaboration économique*).

flamands ont également trouvé leur application hors du champ strictement politique.

Une « prise d'influence » des banques allemandes sur les grands holdings belges était donc exclue du moins avant la fin de la guerre, même dans les banques dont les avoirs étaient en partie « propriété ennemie » (Banque de Commerce à Anvers, la filiale bruxelloise de la Banque de Paris et des Pays-Bas, les filiales belges de la Société Française de Banque et de Dépôts, celles du Crédit Lyonnais et celles de la *Westminster Foreign Bank*). Il est pourtant certain que ces banques à participation « ennemie » semblaient à l'occupant plus perméables à une pénétration allemande. Toujours selon le document précité, les deux administrateurs anglais de la Banque de Commerce d'Anvers avaient été démissionnés et remplacés par le commissaire allemand et un représentant de la banque hollandaise de Bary (qui possédait d'ailleurs un assez gros paquet des actions de la Banque de Commerce, et qui était en Hollande le « point d'appui » de la *Deutsche Bank*). Pour les filiales belges de banques françaises, leur sort dépendait de décisions à prendre à Paris. Quelques banques privées moins importantes pouvaient éventuellement se prêter à une reprise par des banques allemandes, d'autant plus que quelques unes étaient des banques « juives » (Philippson et Cie, Banque Lambert, Banque Cassel). La Banque Philippson avait été « aryanisée » en septembre 40, et les services étaient assurés par deux gérants « aryens », mais l'Administration militaire s'était réservé le droit de statuer sur le sort de la banque : « le temps n'est pas encore mûr pour une participation allemande ouverte » (40). Quant à la Banque et à la Mutuelle Lambert, l'auteur du même rapport souligna les liens étroits entre le groupe et les Rothschild de Paris d'une part et la famille royale (Léopold II) d'autre part. Les deux instituts étaient devenus quasi inopérants, en raison du fait que la presque totalité du capital appartenait aux enfants mineurs du défunt baron Lambert, qu'ils étaient représentés par leur mère (« aryenne ») résidant à l'étranger, et que la plus grande partie des liquidités se trouvait à Londres et à New York.

La pénétration financière allemande étant exclue par la voie des holdings, il restait la possibilité de constituer des « communautés d'intérêts » belgo-allemandes ou d'acquérir des actions en possession belge. Les banquiers et industriels allemands avaient montré dès le début de la guerre un grand intérêt pour l'ARBED luxembourgeoise, important producteur d'acier à participation française (e.a. les Etablissements Schneider), belge (Société Générale, Brufina) et luxembourgeoise (e.a. la famille

(40) Les raisons de cette décision ne sont pas connues. On sait que l'ancien ministre libéral de la Défense nationale Albert Devèze (franc-maçon notoire tout comme le banquier Jules Philippson) était lié à la Banque Philippson comme avocat. Le gouverneur militaire pour la Belgique et le Nord de la France, le général von Falkenhausen, résidait dans le château Philippson à Senneffe réquisitionné, officiellement pour le protéger comme oeuvre d'art. Faut-il chercher dans ces circonstances les raisons des hésitations des Allemands ?

grand-ducale, représentée par son Grand-Maréchal de la Cour). En novembre 1940, Galopin fit à la *Deutsche Bank* la proposition suivante : la Société Générale grouperait la totalité de ses actions ARBED (38.400), ses actions HADIR (une autre entreprise d'acier luxembourgeoise) et celles des Chemins de Fer Prince Henri dans un holding à créer au Grand-Duché, et céderait à la *Deutsche Bank* la moitié des actions de ce holding, qui serait créé pour une durée se prolongeant un an après la fin de la guerre. Galopin était également disposé, pour les actions que la Société Générale possédait dans la société allemande *Dahlbusch* (valeur : un million et demi de *Reichsmark*) à vendre celles-ci à l'Union Chimique Belge, qui vendrait alors les actions de la Société Générale et les siennes à l'*I.G. Farben* (41). Il ne semble pourtant pas que les tractations concernant l'achat par les Allemands d'actions belges dans l'ARBED aboutirent. En octobre 1941, le *Reichswirtschaftsministerium* devait constater que les tractations entre la Société Générale et la *Deutsche Bank* concernant l'achat par celle-ci des actions ARBED avaient été arrêtées, et que celles de la *Dresdner Bank* avec la Brufina sur le même sujet étaient encore en cours. Mais le rapporteur ajoutait que du côté allemand on s'était déjà assuré de « l'élimination de l'influence belge » dans l'ARBED par la nomination d'un commissaire allemand pour la totalité des participations belges, ce qui revenait tout de même à plus de 50 % des actions ARBED (42).

La *Deutsche Bank* réussit bien d'autre part à acquérir des paquets d'actions que la Société Générale détenait dans des banques situées dans certains pays de l'Europe Centrale et des Balkans. En Autriche : 58.643 actions de la Générale dans l'*Oesterreichische Eisenbahnverkehrsanstalt*, et une participation de la Générale pour un montant de 707.500 *Reichsmark* dans la *Creditanstalt* viennoise. Aux Balkans : 25.000 actions de la Banque Nationale d'Albanie, 116.484 actions de l'Association des Banques yougoslaves (1 million de *Reichsmark*), 8.620 actions de la *Landesbank von Bosnien und Herzegovina*. En Italie : 10.904 actions de l'*Istituto Nazionale di Credito per il Lavoro all' Estero* (43).

(41) Rapport des entretiens de Kurzmeyer, représentant de la *Deutsche Bank* à Bruxelles, avec Galopin et de Munck, 16 novembre 1940, Document Nürnberg en cause de la *Deutsche Bank*, *Exhibit 357*.

(42) *Zusammenfassender Bericht über die Kapitalverflechtung mit Holland und Belgien seit der Besatzung im Mai 1940*, 7 octobre 1941 (GRMA, T 77/575/1753285-290). Ce rapport fait partie d'une série de documents sur le même sujet que l'on retrouve aussi dans les archives de l'IZM, NG-3693.

(43) *Aktennotiz betreffend Geschäfte mit der Société Générale de Belgique*, 5 mars 1941. Document Nürnberg en cause de la *Deutsche Bank*, *Exhibit 438*. Le Rapport d'activité de l'Administration militaire pour le mois de novembre 1940 mentionne encore une vente de la part de la Société Générale d'actions pour une valeur de 2 millions de *Reichsmark* de la *Banca Commerciale Romano*, sans indication de l'acheteur. L'Administration militaire cite aussi des pourparlers en cours entre la *Deutsche Bank* et la Générale concernant la vente par celle-ci de 25 % des actions de la Banque de Luxembourg. J'ai retrouvé trace de ces pourparlers dans d'autres documents, mais j'ignore ce qu'en fut l'aboutissement éventuel.

De ce qui précède, il ressort clairement qu'il n'était pas question, pour la Société Générale, d'une participation allemande dans une de ses entreprises situées en Belgique. A cette règle, il n'y eut à ma connaissance qu'une exception, la Compagnie Maritime Belge, et encore faut-il voir jusqu'où la Générale accepta de déroger. Je me propose de le faire plus loin. Pour les Allemands comme pour beaucoup de Belges, la Société Générale était vraiment un des piliers de la Belgique. Les autorités allemandes estimaient qu'elle contrôlait environ 800 entreprises en Belgique, et pas des moindres, ce qui représentait 30 à 40 % du patrimoine industriel du pays. La Société Générale avait d'ailleurs tendance à identifier ses intérêts à ceux de la Belgique toute entière. C'est en connaissance de cause et en raison du fait que « la situation politique en Belgique imposait une prudence particulière » que l'Administration militaire n'ordonna qu'un an après le début de l'occupation, le 8 mai 1941, une *Prüfung* de la Société Générale. Le ministère de l'Economie allemand estimait que cette *Prüfung* aurait comme résultat « un matériel exceptionnel sur la structure économique de la Belgique. Avant qu'elle ne soit terminée, des résultats substantiels de la pénétration [allemande] de l'économie belge ne sont guère à attendre » (44). A ma connaissance, l'enquête des réviseurs allemands n'a jamais été terminée, sans doute à cause de la complexité de son objet. Bien que la Société Générale se fut déclarée comme entreprise tombant sous l'application de l'ordonnance concernant la déclaration des biens ennemis (45), les réviseurs de la *Treuhandgesellschaft* rencontrèrent des difficultés insurmontables dans leur tentative de déterminer la structure de propriété de la Société Générale. Il est possible qu'il y ait eu une part de mauvaise volonté de la Générale même, mais ce n'était même pas nécessaire, car étant donné que la plupart des parts de réserves (actions) n'étaient pas nominatives, les dirigeants n'avaient pas eux-mêmes les moyens de déterminer qui les détenait (46).

Mais la Belgique industrielle et bancaire n'était pas que la Société Générale. Le second grand groupe financier était le complexe constitué par

(44) La *Prüfung* de la Société Générale, comme celle de quantité d'autres sociétés belges d'ailleurs, était exécutée par la filiale bruxelloise de la *Berliner Revisions- und Treuhandgesellschaft*. Une partie des archives de cette société se trouvent au CREHSGM. Elles constituent une documentation importante sur la structure du monde industriel et bancaire belge au 10 mai 1940. Le but de la *Treuhandgesellschaft* était notamment d'acquérir une connaissance de la structure de propriété des sociétés, pour en déduire éventuellement quels étaient les biens ennemis ou juifs dans leur capital social, et pour faciliter ainsi les tentatives de pénétration allemande. Pour les activités de la *Treuhandgesellschaft* en Belgique, voir : *Abschlussbericht* de l'Administration militaire, 16e partie, *Treuhandvermögen* (CREHSGM).

(45) *Rapport d'activité n° 15 de l'Administration militaire* pour le mois de mars 1941 (GRMA, T 501/104/253). La raison de la déclaration par la Société Générale était l'absence de son directeur Firmin Van Bree. Pour les Allemands étaient également ennemis les Belges qui avaient fui le pays et se trouvaient en territoire ennemi.

(46) *Zwischenbericht über die Prüfung zwecks Feststellung der Aktionäre der Société Générale de Bruxelles* (CREHSGM, Archives de la Brüsseler Revisions- und Treuhandgesellschaft). Des 636.800 parts de réserve, seulement 16.566 étaient nominatives au 1er mars 1941 (c.à.d. 2,6 %).

le groupe Cofinindus-Brufina-Banque de Bruxelles, le tout dominé par le baron de Launoit, comte depuis 1951 (il est décédé en 1981). De Launoit est une des personnalités les plus marquantes de l'histoire politico-financière de la Belgique. Le groupe dominé par lui occupait une place spéciale dans le monde financier belge, tout d'abord parce qu'il était et est resté « le second » (en dépit de la fusion effectuée après la guerre avec le groupe Lambert), mais aussi parce que ses activités étaient beaucoup plus que celles de la Société Générale axées sur le continent européen. Ses participations coloniales p.ex. étaient nettement moins importantes que celles de la Générale. En plus, la personnalité du baron de Launoit était, déjà avant-guerre, discutée. On lui attribuait, à tort ou à raison, des sympathies d'extrême-droite. Léon Degrelle a affirmé, sans jamais avoir été contredit, qu'il avait reçu un appui financier considérable de sa part après les grandes grèves de 1936 (47). Il semble bien que de Launoit avait déjà soutenu la Légion Nationale, mouvement d'inspiration fasciste. Mais de Launoit était connu pour ses « enveloppes », et il serait bien étonnant que des mouvements d'extrême-droite uniquement eussent profité de ses largesses. C'était un mondain, qui en savait long sur beaucoup de monde. Il disposait d'un service de renseignements privé, intégré, semble-t-il, dans le Service d'Information de la Brufina, dirigé par Fernand Kerkhofs (j'y reviendrai dans la partie « résistance »). Enfin, de Launoit avait avec la dynastie des liens étroits, qui étaient aussi d'ordre financier (48), et qui s'accrurent encore après la guerre (on le retrouve à la Fondation Musicale Reine Elisabeth, dans le Conseil d'Administration de la Donation Royale à partir de 1954, dans la Fondation Internationale Scientifique, créée en 1956 à l'initiative de Léopold III et qui finança son film « Les Seigneurs de la Forêt »). Il était considéré avant-guerre par certaines instances alle-

(47) Encore faudrait-il voir le but réel de cette largesse vis-à-vis de Degrelle. De Launoit avait-il des sympathies rexistes, ou bien voulait-il s'assurer de ce que Degrelle ne l'attaquerait pas dans ses divulgations sur les « collusions politico-financières » ?

(48) « La fortune mobilière de nos Saxe-Cobourg fut en 1929 et durant la crise de 1934-35 durement atteinte. C'est un financier d'envergure, le comte Paul de Launoit, qui rétablit alors, et non sans brio, les finances de la famille royale belge » (Jo GERARD in *Spécial*, 14 novembre 1973). Il semble que la fortune de la dynastie fut particulièrement atteinte par la faillite du trust chimique suédois d'Ivar Kreuger, avec lequel de Launoit était en relation étant donné qu'il avait commencé sa carrière industrielle dans le secteur allumettier. Les liens entre de Launoit et la famille ou l'entourage royaux pourraient être établis à partir de certaines données : Marcel Wodon, un neveu de Louis Wodon (ancien chef de cabinet d'Albert I et Léopold III) a été un des secrétaires privés de de Launoit de 1937 à 1945. Plusieurs personnes ayant rempli des fonctions à la Cour ont détenu des mandats d'administrateur dans des sociétés appartenant au complexe Cofinindus-Brufina-Banque de Bruxelles : Fernand Van den Heuvel (commandant des Palais Royaux jusque 1945), Gustave Van der Linden (ancien administrateur de la Liste Civile et des biens privés du roi), André Taymans (notaire du roi), Hubert Verwilghen (ancien chef de cabinet du roi Baudouin), Robert Nieuwenhuys (secrétaire adjoint du roi entre 1945 et 1950). Paul de Géradon, à partir de 1935 secrétaire de Cofinindus (dont il devint en 1951 administrateur) fut de 1951 à 1957 administrateur des biens privés de Léopold III, et devint en 1958 également administrateur de la Brufina. Ces éléments ne permettent évidemment pas, en soi, de déterminer si ces personnes détenaient des mandats d'administrateur à titre privé ou bien comme représentants d'une façon ou d'une autre des intérêts partiels de la dynastie belge, mais la question vaut d'être posée.

mandes comme un homme favorable au rapprochement belgo-allemand. C'est possible, mais on serait étonné de voir le nombre d'hommes belges importants qui sont renseignés dans des documents allemands comme étant « sympathisants » du régime et que l'on retrouve peu après dans le camp allié ou dans la résistance — je cite à titre d'exemple Raoul Richard (administrateur-délégué de la Sofina) et le futur banquier Louis Camu que l'on retrouve dans l'Armée Secrète. Ceci pour dire que la position politique du baron de Launoit n'est peut-être pas aussi claire qu'elle peut paraître à travers les seuls documents allemands. Des rapports que dressait Joachim Overbeck de la *Dresdner Bank* de ses entretiens avec de Launoit ressort en effet le portrait d'un homme bien disposé envers l'Allemagne, mieux disposé de toute façon que Galopin (49). Et c'est aussi l'impression que donne de lui Galopin lui-même.

Pour essayer de voir ce qu'il en est, il faut remonter à la campagne des dix-huit jours. A l'encontre de Galopin, de Launoit se replia en France pendant les journées de mai 40. Il semble bien que ce ne fut pas une « fuite » précipitée, mais une décision bien raisonnée, comme celle de Galopin d'ailleurs. En effet, le 26 février 1940, en application de l'arrêté-loi du 2 février 1940, le Conseil d'Administration de la S.A. Ougrée-Marihaye (dont de Launoit était président, et qui était l'un des principaux producteurs d'acier en Belgique) avait délégué, pour le cas d'évacuation ou d'occupation du territoire, tous ses pouvoirs à trois administrateurs, dont de Launoit n'était pas. Des mesures préparatoires avaient été prises dès novembre 1939 pour l'évacuation vers la France ou la frontière belgo-française de « matières présentant un intérêt fort particulier, soit par leur prix, soit par l'utilisation qui pourrait en être faite en cas de conflit » (50). De Launoit partit pour la France et se trouva à Paris le 26 mai 1940. C'est une journée particulièrement significative de la tension des rapports entre le roi et le gouvernement. Le roi avait la veille, à Wynendale, refusé l'avis de quatre de ses ministres de les suivre en France. Le 26 mai, il fit demander au gouvernement un arrêté en blanc, lui permettant de démissionner le gouvernement Pierlot et de nommer d'autres ministres. C'est l'affaire dite « du blanc-seing », qui lui fut d'ailleurs refusé. Or, au cours de ce conseil des ministres, le comte Capelle, secrétaire du roi, remit au chef de cabinet du premier ministre, Pierre van Outryve d'Ydewalle, un billet disant : « Le baron de Launoit me téléphone : 'Dites aux ministres qu'ils interviennent de tout leur poids auprès du Roi pour qu'il ne reste pas 24 heures de plus

(49) Je cite, à titre d'exemple, la lettre d'Overbeck à Carl Goetz, président de la *Dresdner Bank*, du 28 novembre 1940 (*Staatsarchiv Nürnberg*, NI-4042) : « En général, l'attitude des milieux intéressants pour nous, avec à la tête les messieurs de la Société Générale, n'a pas changé et reste négative. Une exception pourtant, comme auparavant : le baron de Launoit, qui se montre toujours en public avec des Allemands avec un courage civil remarquable ».

(50) *Rapport d'expertise de l'Auditorat Général*, 28 février 1945, p. 11 (CREHSGM, *Papiers de Launoit*).

en Belgique. Mes renseignements *sûrs* me permettent d'insister sans pouvoir dire davantage' » (51).

Après l'effondrement de la France, le comportement du baron de Launoit ne fut pas différent de celui de la plupart des autres industriels repliés en France : il revint en Belgique et se trouvait à Bruxelles le 25 juin 1940. Il rencontra alors Galopin et les notables qui s'étaient groupés autour de celui-ci, et discuta avec eux le principe de la reprise du travail. Dans un témoignage d'après-guerre, de Launoit a déclaré à ce sujet : « Sentimentalement, j'eusse préféré et je le déclarai à l'époque, l'abstention complète, dans le domaine de la métallurgie tout au moins. Mais, M. Galopin m'objecta (...) que ce serait là abandonner à leur sort, tous les travailleurs de cette industrie et manquer ainsi à un devoir social impérieux (...). Je fus convaincu de la justesse et de la générosité des vues de M. Galopin, et me ralliai à sa façon de voir » (52).

Il est vrai qu'il s'agit d'une déclaration d'après-guerre, mais la lettre déjà citée du baron de Launoit à Pierlot du 12 octobre 1939 est, il faut bien le reconnaître, de la même veine. Galopin, ayant été assassiné en février 1944 par des collaborateurs, ne pouvait plus contredire de Launoit, mais force est de constater que d'autres qui auraient pu le faire, pour avoir assisté aux premiers entretiens du baron de Launoit à Bruxelles en juin 1940, ne l'ont pas fait non plus.

S'il faut en croire des témoignages d'après-guerre, de Launoit s'inscrit sur un autre plan encore en porte-à-faux par rapport à « l'air du temps » de l'été 40. En juillet 1940, il aurait formulé un avis défavorable sur un projet de création d'un gouvernement en Belgique (53). En octobre 1940, il aurait rédigé une note dans laquelle il insistait pour que le gouvernement belge de Londres (les ministres y étaient alors au nombre de quatre) fut reconnu comme le gouvernement légal de la Belgique (54). Le 17 novembre 1940, il se rendit à Laeken, en compagnie du juriste réputé René Marcq, « pour attirer l'attention du roi sur les conséquences graves que pouvait avoir le voyage à Berchtesgaden pour l'avenir de la Belgique, surtout si l'entretien

(51) Je remercie le baron P. van Outryve d'Ydewalle de m'avoir autorisé à faire état de ce billet.

(52) *Exposé par M. le Président*, février 1947 (CREHSGM, *Papiers de Launoit*, n° 17). Dans une « Déposition de témoin » du 8 mars 1945 (même source) devant le substitut de l'Auditeur Général Wilmart, de Launoit résume les arguments de Galopin comme suit : « Baron, si vous désirez aller vivre dans votre château, si vous désirez par une direction allemande augmenter considérablement la production, et de ce fait effectuer des fabrications d'armes et de munitions, vous porterez une immense responsabilité dont vous aurez à rendre compte plus tard, et je vous conseille d'approuver les décisions qui ont été prises concernant le secteur métallurgique ».

(53) *Papiers de Launoit*, Annexes (CREHSGM). On n'apprend malheureusement pas par qui l'avis de juillet 40 était demandé, ni à qui il fut donné, ni s'il a été donné verbalement ou par écrit. De même, pour la note d'octobre 1940, on ne sait à qui elle fut destinée (au roi ?).

(54) Comme note 53.

[du roi] avec Hitler revêtait un caractère politique » (55). Dans un autre document d'après-guerre, on apprend que de Launoit était même « un de ceux qui essayèrent, par une action personnelle, d'empêcher l'entrevue de Berchtesgaden et d'en circonscrire les conséquences » (56). L'auteur de cette lettre, Victor Van Straelen (1889-1964), professeur à l'Université de Gand, directeur du Musée Royal d'Histoire Naturelle à Bruxelles de 1925 à 1954, avait été précepteur et ami du jeune prince et futur roi Léopold, mais son attitude politique était, certainement à la fin de l'occupation, opposée à celle du roi. Or, dans cette même lettre, Van Straelen écrit qu'à partir du 13 juillet 1940 « jusqu'à l'heure de la victoire, en raison de la position centrale qu'il [de Launoit] occupait dans la résistance, les nécessités de la lutte contre l'opresseur établirent entre lui et moi une liaison étroite, presque horaire ». Van Straelen était en liaison avec les services secrets anglais (ceci m'a été assuré par une personne ayant vécu longtemps dans l'entourage direct du baron de Launoit). On lui doit une relation des rétroactes de la déportation du roi en Allemagne (7 juin 1944), qui — si elle s'avérait exacte — contredirait la version léopoldiste avancée après la libération (57). Dans la même lettre encore, Van Straelen se réfère à « la participation à l'effort fait [par de Launoit] en 1944 pour amener le Chef de l'Etat dans les lignes alliées » (58). Il se conçoit que cette lettre ait été écrite pour les besoins de la cause (du baron de Launoit), ce qui ne veut pas encore dire qu'elle contient des affirmations inexactes.

Je traiterai plus loin des liens du baron de Launoit avec la résistance, mais il résulte de ce qui précède que l'image que donne de lui le représentant de la *Dresdner Bank* à Bruxelles n'était qu'une face du comportement du baron de Launoit, celle que celui-ci a bien voulu lui montrer.

Il reste que déjà avant ses entretiens avec Overbeck de la *Dresdner Bank*, de Launoit avait conclu un accord commercial avec Otto Wolff, qui était, on l'a vu, fort critiqué jusque dans les milieux de la Société Générale. On se souvient que cet accord ne devait entrer en vigueur qu'après la conclusion de la paix entre l'Allemagne et la Belgique. On comprend les réactions de la Société Générale, car il était en effet absurde pour un industriel de conclure un accord dont il ne souhaitait pas qu'il entre un jour en vigueur. Faut-il en conclure qu'à l'encontre de ce que l'on vient de dire sur l'attitude politique du baron de Launoit en 1940, il souhaitait la victoire allemande? Répondre par la simple affirmative ou la simple négative se-

(55) Comme note 53.

(56) Lettre de Victor Van Straelen à Lucien Godeaux, membre de l'Académie, 28 décembre 1945 (CREHSGM, *Papiers de Launoit*).

(57) Il est à espérer que M. Albert De Jonghe pourra, dans la 2e partie de son étude *Hitler en het politieke lot van België* (en préparation) élucider cet aspect de l'attitude du roi sous l'occupation, aspect certes événementiel, mais d'une importance capitale pour la critique historique de la version léopoldiste du règne de Léopold III.

(58) Van Straelen fait allusion à un projet de passage du Souverain en Grande-Bretagne qui fut proposé en mai 1944 par Achille Van Acker au baron Frédéricq, chef de cabinet du roi. A l'époque, Van Acker vivait clandestinement chez de Launoit.

rait, je crois, trop simple. Un autre raisonnement est possible : si l'Allemagne gagnait la guerre, de Launoit s'était assuré d'une excellente position sur le marché d'exportation avant que n'éclate la concurrence pure et simple au terme de l'Entente de l'Acier (31 décembre 1940); si l'Allemagne perdait la guerre, l'accord serait très probablement nul et non avenu; et en cas de compromis, une paix équitable entre la Belgique et l'Allemagne n'était pas exclue, éventuellement même avec exécution de l'accord avec Otto Wolff.

Suivons encore un instant de Launoit dans ses pourparlers avec des banquiers allemands. Overbeck (de la *Dresdner Bank*) semble s'être cramponné à de Launoit, après avoir essayé auprès de la Générale un refus poli mais ferme. Le premier entretien des deux hommes se situe fin octobre 1940. A ce moment, Karl Rasche, représentant de la *Dresdner Bank* à Paris, projetait un voyage d'affaires en Belgique. Overbeck lui signala que de Launoit était beaucoup mieux disposé pour une collaboration avec l'Allemagne que les gens de la Société Générale (59). Un mois plus tard, Overbeck rencontra de nouveau de Launoit. Selon Overbeck, la visite du roi à Berchtesgaden (le 19 novembre 1940) était considérée comme le premier signe d'un rapprochement futur entre la Belgique et l'Allemagne (il se trompait). De Launoit lui avait dit que le malentendu initial entre Hitler et Léopold III était dissipé. Le roi était, selon de Launoit (cité par Overbeck, rappelons-le) personnellement convaincu de la nécessité d'une étroite coopération économique entre la Belgique et l'Allemagne (60), et avait approuvé l'attitude du baron de Launoit. Mais celui-ci avait ajouté que la résistance (vis-à-vis de cette coopération) dans l'opinion publique belge était telle qu'un accord de paix (*Friedensverständigung*) entre la Belgique et l'Allemagne ne pouvait se faire avant qu'un accord semblable ne soit conclu entre la France et l'Allemagne. Etant donné l'état d'esprit anti-allemand du peuple belge, de Launoit estimait qu'une participation allemande dans une des banques belges aurait comme conséquence que cette banque perdrat la confiance du public. Et Overbeck d'ajouter : « Quand un homme comme de Launoit, connu comme un ami des Allemands, prend cette attitude pour la Banque de Bruxelles, il en sera de même pour les autres banques ». Néanmoins, Overbeck croyait qu'il était possible de « travailler » avec de Launoit, qui se faisait des idées sur les rapports de propriété futurs dans l'industrie belge, et voulait — toujours selon Overbeck — agrandir son portefeuille. Ainsi, de Launoit jugeait nécessaire un regroupement dans l'industrie charbonnière. Dans un partage éventuel de la SOFINA, de Launoit voulait bien agrandir son paquet par l'acquisition d'une partie des actions belges de la société, p.ex. en coopération avec le

(59) Lettre de J. Overbeck à K. Rasche, 28 octobre 1940 (*Staatsarchiv Nürnberg*, NI-5970).

(60) Rappelons que le roi avait proposé à Hitler la création d'un Conseil économique belge, qui réglerait les rapports économiques entre les deux pays. Il semblerait que l'industriel flamand Léon Bekaert (qui avait d'ailleurs des intérêts communs avec le groupe de Launoit dans la Tréfilerie d'Hemixem) était considéré comme l'homme indiqué pour prendre la tête de ce Conseil, qui ne vit jamais le jour.

Rheinisch-westfalisches Elektrowerk (61). Et Overbeck terminait son compte rendu de l'entretien avec de Launoit du 27 novembre 1940 en soulignant encore une fois la mauvaise volonté des dirigeants de la Société Générale (62). Le 10 décembre 1940, nouvel entretien Overbeck-de Launoit concernant les affaires métallurgiques et les charbonnages. De Launoit était, selon Overbeck, disposé à céder les titres que son groupe détenait dans l'ARBED, la S.A. Minière et Métallurgique de Rodange (Luxembourg) et deux entreprises lorraines, à un holding germano-belge, « pour autant que la Société Générale agisse de même ». Quant aux charbonnages, de Launoit « envisage la création d'un organisme d'intérêts communs belgo-allemand » (63).

Durant toute l'année 1941, les tractations à ces sujets se poursuivirent, sans jamais aboutir. Plusieurs facteurs jouèrent dans cet échec. D'abord, l'impatience des Allemands, qui avaient en février 1941 nommé des fidéiscommis pour Rodange et plus tard pour l'ARBED. Ensuite, l'opposition du Conseil d'Administration de la Brufina aux projets du baron de Launoit, plus précisément de Léon Massaux, administrateur délégué de la Brufina et également administrateur de l'ARBED. En décembre 1941, Overbeck dut constater que « de Launoit, se ralliant à l'avis de sa direction, estime ne rien devoir entreprendre actuellement, mais réserve l'avenir. Il refuse, à cet effet, l'augmentation du capital de la Banque de Bruxelles proposée par ses services » (64).

La confiscation des usines de Rodange, qui se fit par ordonnance du *Reichswirtschaftsministerium* en date du 31 décembre 1940, doit avoir été un coup dur pour de Launoit. Il avait réussi à faire nommer le Dr. Keim, ancien attaché commercial à l'ambassade allemande à Bruxelles, comme directeur commercial, mais déjà en février 1941 celui-ci dut, sur ordre de Goering, céder la place à deux fidéiscommis allemands. De Launoit utilisa

(61) La *Dresdner Bank* avait des intérêts dans la RWE, et avait d'ailleurs pris une participation assez importante (6.200 actions) dans la SOFINA, lors de sa création en 1898. La *Deutsche Bank* y participait également. La SOFINA (Société Financière de Transports et d'Entreprises Industrielles) avait été fondée à l'initiative de l'industriel allemand Emil Rathenau, le fondateur de l'AEG, dont la SOFINA était en fait à l'origine une filiale. La SOFINA était un véritable trust international de l'énergie. En Belgique, elle détenait des participations dans une série d'entreprises du secteur de l'énergie, mais les avoirs de la SOFINA se trouvaient surtout à l'étranger, en partie en Allemagne. La société fut « aryanisée » en 1941 : à la suite de la 3e ordonnance de l'Administration militaire du 31 mai 1941, six dirigeants juifs furent démis de leurs fonctions. Parmi eux Dannie Heinemann, juif américain qui avait été formé à l'AEG, et qui a été longtemps un intime de la famille royale belge. Voir e.a. F. VANLANGENHOVE, *Dannie Heinemann, la vocation internationale d'un grand ingénieur au siècle de l'électricité*, in *Bulletin de la classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, Académie Royale de Belgique, 5e série, tome LXIII, 1977-1, p. 13-56.

(62) Tout ce qui précède sur l'entretien Overbeck-de Launoit du 27 novembre 1940 se trouve dans la lettre déjà citée d'Overbeck à Goetz, 28 novembre 1940 (*Staatsarchiv Nürnberg*, NI-4042).

(63) *Tractations Brufina-Dresdner Bank* (Doc. Rasche) (*Staatsarchiv Nürnberg*, NI-6106).

(64) *Ibidem*.

alors tous les moyens pour que cette mesure soit annulée. Il essaya d'abord de déterminer le chef de la *Sicherheitspolizei* en Belgique, Constantin Canaris, à faire une démarche à Berlin en faveur de Keim, mais il ne semble pas que Canaris ait accepté (65). Quelques semaines plus tard, de Launoit utilisa d'autres moyens de pression. Le 12 mai 1941, le colonel Kiewitz, adjudant de Hitler auprès du roi, insista auprès des services de Goering pour que la confiscation de Rodange soit annulée. Des personnes de la Cour (Kiewitz souligna qu'il ne s'agissait pas du roi lui-même) lui avait demandé d'intervenir en faveur du baron de Launoit qui était « un des rares patrons modernes et sociaux et jouissant de la confiance du roi ». De Launoit, continua Kiewitz, s'était engagé avant la guerre pour la collaboration avec l'Allemagne. En outre, « il a immédiatement après notre occupation de la Belgique travaillé avec courage en faveur d'une réorganisation des rapports économiques en Europe » (66). Mais l'*Einsatzkommando* de la *Sipo-SD* de Luxembourg n'était pas de cet avis. Selon ce service, l'attitude du baron de Launoit avant la guerre n'était pas favorable à l'Allemagne; le baron appartenait aux « Amitiés Françaises » et avait en plus en 1939 financé l'achat en Suisse d'une série « d'oeuvres d'art dégénéré de Picasso, Gogin (sic) et Chagall ». Cet achat s'était fait par l'intermédiaire du Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes, et était une protestation contre « la politique culturelle barbare du Troisième Reich ». En plus, la *Sipo-SD* de Luxembourg savait que de Launoit était considéré « dans les milieux pro-allemands liégeois comme un ploutocrate et un opportuniste (*Konjunkturritter*). Il est probable qu'il essaie de masquer son attitude antérieure derrière le paravent d'une attitude pro-allemande » (67). La confiscation de Rodange ne fut donc pas supprimée, et de Launoit n'eut pas de peine, après la guerre, d'en souligner les conséquences désastreuses: la production de Rodange s'élevait en 1942 à 106 % et en 1943 à 123 % de la moyenne d'avant-guerre (68), alors qu'en comparaison la production de guerre d'Ougrée-Marihaye était tombée à 27,88 % de sa capacité d'avant-guerre, et qu'en même temps 80 % des ouvriers avaient pu rester au travail (69).

Il ne semble pas qu'en matière de *Kapitalsverflechtung* de Launoit soit allé plus loin que Galopin, en dépit de l'impression que l'on pourrait avoir en lisant les seuls documents allemands. Si p.ex. un paquet de 48.000 ac-

(65) *Note de Canaris*, non datée (probablement 1947), écrite à la prison de Nivelles. Canaris rédigea plusieurs notes après avoir été interrogé par le substitut de l'Auditeur Général Wilmart sur l'attitude du baron de Launoit. Je remercie M. Albert De Jonghe de m'avoir autorisé à faire état de cette note de Canaris.

(66) Lettre de Kiewitz au général Bodenschatz (*Chef des Ministeramts* du maréchal Goering), 12 mai 1941 (CREHSGM, 6 DL).

(67) Lettre de l'*Einsatzkommando der Sipo-SD* Luxembourg au chef de la section économique de l'Administration civile au Luxembourg, 23 juin 1941 (*Ibidem*).

(68) *Note relative à l'attitude du baron de Launoit pendant l'occupation allemande*, 15 novembre 1944 (CREHSGM, *Papiers de Launoit*, n° 14).

(69) *La politique du groupe Brufina-Cofinindus pendant l'occupation*, note du comte Louis de Lichtervelde, 22 mars 1946 (CREHSGM, *Papiers de Launoit*, n° 13). La production moyenne par ouvrier d'Ougrée-Marihaye était tombée de 9T15 à 3T55.

tions de la Société belge de l'Azote (qui fut l'objet d'une ordonnance de non-lieu en date du 21 novembre 1945), ont été vendues par le *Boerenbond* à la *Schering A.G.* en 1941, ce fut malgré l'avis défavorable du groupe de Launoit (70).

L'attitude récalcitrante des milieux bancaires dirigeants n'empêcha pas l'Allemagne d'acquérir jusque octobre 1941 des participations dans l'industrie belge pour un montant de 13 à 15 millions de *Reichsmark* (71). Il n'est pas spécifié dans quels secteurs ces valeurs avaient été acquises, ni s'il s'agit de valeurs de sociétés situées en Belgique ou bien dans des pays occupés, annexés ou alliés de l'Allemagne. Par ailleurs, la pénétration financière allemande avait beaucoup mieux réussi aux Pays-Bas, où des sociétés allemandes avaient réussi à prendre des participations dans des entreprises d'envergure (*Algemeene Kunstzijde Unie*, *Koninklijke Nederlandse Hoogovens*, *N.V. Werkspoor*, *Fokker*) — le tout pour un montant total de 65 millions de *Reichsmark*.

Pour illustrer plus concrètement le comportement des grands industriels belges, je me propose d'analyser le cas d'une seule société : la Compagnie Maritime Belge, appartenant au groupe de la Société Générale.

6. UN EXEMPLE DE TENTATIVE DE *KAPITALSVERFLECHTUNG* AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE : LA COMPAGNIE MARITIME BELGE

La documentation conservée par l'Administration des Victimes de la Guerre permet d'analyser de plus près, au niveau du Conseil d'Administration d'une entreprise même, le comportement d'importants industriels belges vis-à-vis de propositions allemandes de *Kapitalsverflechtung*. Cette entreprise, c'est la Compagnie Maritime Belge (CMB), la plus importante société belge de navigation maritime (72).

L'exemple de la CMB est particulièrement significatif pour l'étude de l'attitude de grands industriels belges vis-à-vis de tentatives allemandes de pénétration financière en Belgique occupée. D'abord, la CMB appartenait au plus puissant groupe financier belge, la Société Générale, ce qui nous permet de suivre à un niveau concret l'évolution de l'attitude de celle-ci. Ensuite, comme la CMB était à l'origine une société coloniale et que

(70) Comme note 69.

(71) *Zusammengefassten Bericht über die Kapitalverflechtung mit Holland und Belgien seit der Besetzung im Mai 1940* (GRMA, T 77/575/1753285-90 — aussi : IfZM, NG-3693).

(72) Les documents dont je me suis servi proviennent exclusivement des archives de l'Administration des Victimes de la Guerre du Ministère belge de la Santé Publique. Il s'agit de papiers provenant de la *Brüsseler Treuhandgesellschaft*, qui s'occupait notamment de l'étude des possibilités de pénétration financière allemande dans les entreprises belges. Référence : Rap. 497/Ty-194609, Cie Maritime Belge.

la monarchie belge a dès le début de l'exploitation coloniale activement participé sur le plan financier au développement de la colonie, il est peut-être possible de déceler dans l'attitude des administrateurs de la société des éléments qui se rapportent à la situation du roi en Belgique occupée. Même si la présence du Grand Maréchal de la Cour dans le Conseil d'Administration de la CMB ne date que de 1955, il est à peu près certain que la famille royale a détenu, dès le début, des intérêts dans cette société : en effet, dès le début, le général Albert Thys, officier d'ordonnance de Léopold II et alors intime collaborateur du roi dans les affaires coloniales, appartenait à son Conseil d'Administration.

Pour une bonne compréhension des événements de 1940-41, il faut remonter un peu en arrière. La CMB fut fondée en 1895 sous le nom de « Compagnie belge maritime du Congo ». La presque totalité des actions était alors en possession de l'*African Steam Ship Company*, qui appartenait au groupe britannique *Elder Dempster*. La CMB collaborait dès le début avec des courtiers anglais et allemands. Lorsque le Congo devint en 1908 une colonie belge, la part belge dans le capital de la CMB s'accrut considérablement. En 1911, le groupe de la Société Générale possédait un peu plus des 3/5èmes des actions. Un autre cinquième était la propriété du groupe anglais, et le dernier cinquième était réparti entre trois sociétés allemandes. Le Conseil d'Administration comprit, outre des administrateurs belges, deux courtiers anglais et un administrateur allemand. A partir de 1908, une société allemande (la *Woermann Linie* de Hambourg) détenait également environ 30 % des actions de l'Agence Maritime Walpole (devenue plus tard l'Agence Maritime Internationale, AMI), une société connexe de la CMB et comme celle-ci contrôlée par la Société Générale de Belgique. Cette situation perdura jusqu'en 1918, mais à partir de cette année, les sociétés allemandes furent, à la suite de la défaite de leur pays, privées de leurs participations dans la CMB et l'AMI. En mai 1940, la Société Générale contrôlait donc les deux sociétés, mais le groupe anglais *Elder Dempster* y détenait encore une participation minoritaire et était représenté par deux administrateurs.

Après la défaite belge de mai 1940, les groupes allemands qui avaient autrefois participé à la CMB et à l'AMI essayèrent de récupérer leurs anciennes parts. C'était d'ailleurs un voeu général de la part des industriels allemands.

Avec l'autorisation et l'encouragement du *Reichsverkehrsministerium*, deux représentants des *Deutsche Afrikalinien* de Hambourg entamèrent les 16 et 17 août 1940 des pourparlers avec Félicien Cattier et Armand Grisar, respectivement président et administrateur délégué à la fois de la CMB et de l'AMI. Dans leur rapport, les deux Allemands soulignèrent que les Belges « avaient fait preuve d'une bonne compréhension de la situation changée » et des voeux allemands, mais ils notèrent aussi que pour les négociateurs belges « la situation est encore trop incertaine et que trop

dépend du développement politique futur ». Mais Cattier fut bien disposé à communiquer aux Allemands, à leur demande, que le groupe anglais détenait au 10 mai 1940 cinquante mille actions d'une valeur nominale de 500 FB chacune, ce qui représentait un peu plus de 15 % du capital total de la CMB. On comprend les raisons de l'intérêt des deux Allemands pour cet aspect : cette partie anglaise du capital était aux yeux de l'occupant un « bien ennemi », qu'ils espéraient bien récupérer. C'est d'ailleurs en raison de la présence de « capital ennemi » dans la CMB et l'AMI que l'Administration militaire nomma le 26 août 1940 un *Kommissarischer Verwalter* pour les deux sociétés, à la suite de quoi les pouvoirs des directions et des Conseils d'Administration de ces sociétés furent provisoirement suspendus (73).

Cela ne veut pourtant pas dire que les Conseils d'Administration se trouvaient tout à fait hors jeu. De nouveaux pourparlers furent en effet engagés en octobre 1940 entre les groupes belges et allemands. Mais pour bien comprendre la signification réelle de l'attitude des Belges au cours de ces tractations, il faut savoir que Cattier s'était rendu au Portugal en septembre 1940 (74). Il y avait notamment rencontré René Boël, représentant du gouvernement belge. Boël apprit à Cattier que les gouvernements belge et anglais avaient, le 20 juillet 1940, conclu un accord concernant l'utilisation de la flotte commerciale belge. À la suite de cet accord, tous les navires belges, y compris ceux de la CMB, avaient été mis à la disposition du gouvernement anglais. Cattier apprit également que « la gestion de la CMB et l'AMI est exclusivement entre les mains des administrateurs anglais » (75). Il s'ensuivait que les Anglais avaient une emprise totale sur les bâtiments de la CMB et de l'AMI.

(73) *Moniteur belge* (édition de Belgique), 5 septembre 1940.

(74) « En septembre [1940], M. Cattier est arrivé à Lisbonne, un peu sous l'influence de certaines idées qui prévalaient à Bruxelles. Mais il a rencontré M. Richard, il a vu d'autres personnalités belges, il est entré en contact épistolaire avec M. De Vleeschauwer à Londres. Alors, cet homme qui a approuvé le plan ministériel à Bordeaux (...), cet homme puissant envoie ces mots chaleureux à M. De Vleeschauwer : 'Je ne puis aller à Londres. Je repars pour Bruxelles, car il est dangereux pour moi de prolonger mon séjour à Lisbonne, mais je comprends pleinement votre politique' » (D. DENUIT, *Le Congo en guerre*, Bruxelles, Ed. Van Belle, s.d., p. 64). Albert De Vleeschauwer était le ministre belge des Colonies, et se trouvait dès juillet 1940 à Londres, d'où il comptait continuer la guerre aux côtés des Anglais; il détenait alors les pleins pouvoirs sur la Colonie. Raoul Richard, administrateur-délégué du trust de l'énergie SOFINA, était à la fois un homme de confiance du gouvernement belge et du roi Léopold III (il gérait partiellement les biens privés de la famille royale).

(75) Ceci reflète une situation de fait. La décision formelle sanctionnant cet état de fait ne fut prise que le 19 décembre 1940, à la suite d'une modification par le gouvernement belge de Londres de l'article 7 de l'arrêté-loi du 2 février 1940. Cette modification, apportée le 31 octobre 1940 (*Moniteur belge*, édition de Londres, 22 novembre 1940) stipulait que « les administrateurs, gérants ou toute autre personne dont la signature, au nom de la Société a la même valeur (...) que celle des Administrateurs ou gérants résidant en dehors des territoires occupés par une puissance ennemie peuvent exercer les pouvoirs attribués par la loi (...) en vue d'assurer la gestion des biens et des droits de celle-ci et, éventuellement, l'activité sociale en dehors desdits territoires. Ces pouvoirs peuvent être exercés même si le quorum requis par les statuts ne sont pas réunis ». On se rappellera que le Conseil d'Administration de la CMB ne comptait que deux administrateurs anglais sur un total de quinze. Ces deux administrateurs se trouvaient en Grande-Bretagne.

Il est certain que le fait que les dirigeants de la CMB (et par conséquent de la Société Générale) étaient au courant de cet accord a influencé leur attitude au cours de leurs tractations ultérieures avec les Allemands. A la mi-octobre 1940, le *Kommissarischer Verwalter* de la CMB rencontra le gouverneur de la Société Générale Galopin, en présence du comte Lippens, administrateur de la CMB. Le fait que l'interlocuteur du côté belge fut Galopin, qui n'était pas, lui, administrateur de la CMB, fait ressortir l'importance que le groupe entier de la Générale attachait à ces négociations. Le 23 octobre 1940, Galopin coula ses considérations dans un mémorandum, dont la traduction allemande uniquement se trouve dans les papiers consultés. Galopin se déclarait convaincu de la nécessité d'une coopération entre les états européens, « quelle que soit l'issue de la guerre ». Mais il jugeait qu'il serait prématuré d'accepter déjà les propositions allemandes (participation dans le capital de la CMB à concurrence de 30 %). Il pensait que les futures conditions n'étaient pas claires pour les deux parties, et surtout il n'était pas certain que ces conditions seraient les mêmes « à la fin des hostilités » qu'elles n'étaient en octobre 1940 — ce qui est une façon diplomatique de dire qu'il n'était pas certain de la victoire allemande. On ne savait rien, continuait Galopin, sur le sort futur du port d'Anvers (base de la CMB), et « nous ne savons même pas si nous allons conserver le Congo entièrement ou partiellement ». Et Galopin de conclure : « Tant que les bases de la nouvelle organisation de l'Europe et la place de la Belgique dans celle-ci ne sont pas connues, il nous est complètement impossible d'élaborer un projet de travail pour nos lignes de navigation ».

Même avant d'avoir reçu ce mémorandum, le *Verwalter* allemand de la CMB avait compris. Il écrivit le 21 octobre 1940 à l'Administration militaire que Galopin voulait à tout prix différer une décision, et que *Herr Galopin (...) bis heute noch nicht begriffen hat, wie die Lage für ihn ist. (...) Es bleibt nach dem ganzen Tenor der Besprechung (...) kein anderer Weg, als dass vom Militärbefehlshaber Herrn Galopin und seinem Anhang gegenüber einmal klar und deutlich herausgestellt wird, wo sie stehen, da meiner Auffassung nach, der noch nicht erfolgte Generalangriff auf England die Herrn zu Auffassungen verleitet, die sicherlich nicht im Interesse des Grossdeutschen Reiches (...) liegen*. A n'en pas douter, Galopin n'a pas connu les termes du brevet de patriotisme que venait de lui octroyer le *Verwalter* de la CMB.

En dépit de l'attitude que Galopin avait prise en octobre 1940, celle des administrateurs de la CMB (théoriquement sans pouvoirs) changea quelque peu le mois suivant. Le 7 novembre 1940 eut lieu une réunion informelle de la plupart des administrateurs de la CMB, dans les bureaux de la Société Générale.

La note établie après cette discussion mentionne les décisions suivantes (je cite le texte original) : « les membres du Conseil se rallient, à

l'unanimité, à l'avis de M. Cattier et constatent avec lui l'inopportunité et même l'impossibilité de procéder, en ce moment, à une augmentation de capital de la société en faveur d'un groupe allemand. Avec la même unanimité, les membres présents se déclarent favorables à une telle opération (...) dès la fin des hostilités et quelle que soit l'issue de ces dernières si, par une telle opération, la Compagnie peut favoriser ses propres intérêts, ceux du port d'Anvers et, partant, de la Belgique [je souligne]. Les membres présents se déclarent d'accord pour que l'on s'efforce de trouver, dès à présent, une formule d'entente avec le groupe allemand où se marquerait le désir du rapprochement indiqué ci-dessus. M. le Président [Cattier] étudiera la question qui soulève plusieurs points délicats ».

La dernière phrase, dont le caractère vague est sans doute voulu, suscite quelques réflexions. On aurait en effet pu croire, après la remise du mémorandum de Galopin et le jugement émis sur lui par le *Verwalter* allemand, que la CMB n'aurait plus pris en considération les voeux allemands. Néanmoins, début novembre 1940, Cattier — sans doute en accord avec Galopin — se chargea d'étudier une possibilité de « rapprochement » avec un groupe allemand. Pour expliquer ce léger changement (car sur le fond de l'affaire, l'attitude reste inchangée du côté belge), je ne peux avancer qu'une hypothèse.

On sait que la princesse Marie-José, soeur du roi Léopold III, avait à la demande de son frère rencontré Hitler le 17 octobre 1940. Le *Führer* avait promis à la princesse qu'il recevrait bientôt le roi des Belges (l'obtention de cette promesse fut d'ailleurs un des buts, sinon le but principal, de l'entretien Hitler-Marie-José). Dès le premier novembre 1940, le roi savait qu'il serait reçu dans un délai proche. Il était d'ailleurs disposé à une rencontre avec Hitler depuis le 26 juin 1940 (76). Le comte Lippens, par ailleurs administrateur de la CMB et de toute une série de sociétés coloniales, était lui aussi partisan d'une telle rencontre. On peut dès lors supposer que le brin de bienveillance que mirent les administrateurs de la CMB dans leurs décisions du 7 novembre 1940 pouvait tendre à faciliter l'entretien Hitler-Léopold. En effet, il est à peu près certain — sans que l'on dispose de preuves formelles — qu'un financier de l'envergure de Galopin, qui non seulement défendait les intérêts de son groupe mais aussi ceux de la Belgique (il le disait explicitement dans son mémorandum du 23 octobre 1940) était au courant de la rencontre projetée — d'autant plus qu'un financier de l'envergure du baron de Launoit l'était.

A la réunion suivante des administrateurs de la CMB, qui eut lieu le 13 novembre, c.à.d. 6 jours avant l'entretien Hitler-Léopold, les décisions du 7 novembre furent explicitées de la façon suivante : « Si les autorités allemandes suppriment le Commissariat imposé à cette société et délèguent au sein du Conseil d'Administration deux personnalités allemandes, qui

(76) Voir à ce sujet : A. DE JONGHE, *op.cit.*

participeront à tous les travaux des administrateurs, et qui en outre jouiront d'un droit de veto sur les décisions à intervenir; si, d'autre part, les autorités allemandes se déclarent en même temps et par écrit formellement d'accord pour respecter les droits de propriété de la CMB sur [suivent les noms de 9 navires], le Conseil d'Administration de la CMB se déclare d'accord en principe (...) de donner son approbation à une participation allemande dans le Capital de la société. (...) Toutefois, comme il n'est pas possible, en ce moment, de réaliser une pareille combinaison, sa réalisation sera remise jusqu'après la fin des hostilités ».

Les négociations traînèrent pendant des mois, mais en mars 1941 il était clair que les dirigeants de la CMB étaient revenus sur leurs positions. Les Allemands n'avaient d'ailleurs pas accepté les conditions de la CMB. Le commissaire allemand notait le 13 mars que Cattier ne voulait même plus prendre en considération une option en faveur d'une participation des *Deutsche Afrikalinien*. L'état d'esprit de la population belge était tellement monté contre l'Allemagne que si Cattier concluait un accord quelconque avec un groupe allemand, il perdrait tous ses amis, parce qu'ils ne pourraient plus le considérer comme un bon Belge. Il faut dire que Cattier ne cachait pas ses opinions: il avait été à Lisbonne (j'y reviendrai) et y avait acquis la conviction que les Etats-Unis entreraient dans la guerre dans deux ou trois mois au plus tard, de sorte que la guerre pourrait se prolonger. Et le commissaire allemand ajouta que Cattier semblait convaincu de la défaite allemande (77). Le commissaire comprit d'ailleurs très bien les raisons profondes de l'attitude de Cattier, qui n'était pas que conjoncturelle. L'Allemand était parfaitement au courant de la présence aux Etats-Unis, au Congo et à Londres de représentants de la CMB, et des accords conclus avec les Anglais. « De cette façon, la CMB peut continuer à ne pas se laisser influencer par la défaite belge et à travailler contre l'Allemagne aux côtés des puissances occidentales. »

Ainsi se terminaient des négociations, que l'Administration militaire avait considérées comme exceptionnelles. Les Allemands continuèrent à gérer la CMB, confisquèrent les bateaux en usage ou en construction et les mirent à la disposition de la *Kriegsmarine*.

(77) Pour souligner encore plus l'attitude anti-allemande de Cattier, le commissaire allemand mentionna le fait que l'épouse de Cattier était juive. Il aurait pu ajouter que Cattier (administrateur de plusieurs sociétés diamantaires) figurait avant le 10 mai 1940 parmi les dirigeants du « Comité de Protection du Commerce et de l'Industrie diamantaire de Belgique », lequel Comité veillait à ce que l'Allemagne n'accapare pas des diamants destinés à être travaillés en Belgique : Le Comité aurait été créé par les milieux diamantaires britanniques et peut être considéré comme un organisme de boycottage de l'industrie allemande.

7. RAPPORTS AVEC LE GOUVERNEMENT PIERLOT A LONDRES ET EVOLUTION DE LA « DOCTRINE GALOPIN »

7.1. Contacts avec le gouvernement

Nous avons vu au chapitre précédent que Félicien Cattier avait rencontré en septembre 1940, à Lisbonne, un représentant du gouvernement belge de Londres. « Gouvernement » est beaucoup dire, car à ce moment se trouvaient à Londres deux ministres belges : Gutt aux Finances et De Vleeschauwer, avec les pleins pouvoirs sur la Colonie (78), Jaspar s'étant « placé lui-même hors du gouvernement » selon la formule diplomatique du gouvernement, pour dire qu'il avait été démis de ses fonctions à la Santé Publique pour avoir quitté la France sans prévenir ses collègues. Mais en octobre 1940, après l'arrivée de Spaak (Affaires Etrangères) et Pierlot (premier ministre), le gouvernement en exil forma un quatuor relativement harmonieux, qui se compléta par après. De cette façon, les conseils donnés à Bordeaux en juin 40 à Gutt par des industriels appartenant à la Société Générale, avaient été suivis (79).

Une question qui a été longuement débattue après la guerre est celle de savoir s'il y avait eu, sous l'occupation, des contacts entre le gouvernement de Londres et ce qu'on a appelé le « comité Galopin ». J'ai déjà traité de cette question ailleurs (80), de sorte que je résumerai ici les grandes lignes de ce point capital.

Avant fin 1940, il n'y a aucun réseau de renseignement belge voulant travailler au profit des Anglais qui a un contact radio avec Londres. Mais cela ne veut pas dire que les industriels sont coupés de tout contact avec les gens de Londres. Ils ont en effet souvent l'occasion de se déplacer pour affaires; c'est ce que Cattier a fait en septembre 1940. Un autre industriel qui voyageait beaucoup, surtout en France non-occupée, était Georges Hannecart, président du Cartel des Ciments et lié à la Banque de Paris et

(78) C'est Albert De Vleeschauwer qui a rapporté le mot inoubliable que Churchill lui a adressé en juillet 40, lorsqu'il était le seul ministre belge à Londres : *You are a bit thin by yourself*.

(79) « Ils me demandèrent pourquoi je n'étais pas à Londres. (...) D'après eux, il n'était pas indispensable que tout le gouvernement fût à Londres, mais il y fallait en tout cas (...) les ministres des Finances, des Colonies et des Affaires Etrangères. S'ils ne mentionnaient pas le Premier ministre, c'est parce qu'ils songeaient plus, je pense, aux intérêts matériels à défendre qu'à l'intérêt politique d'un Etat dont le Chef était absent et dont le gouvernement paraissait ignoré » (C. GUTT, *La Belgique au carrefour*, Paris, Fayard, 1971, p. 55-56). Il semble bien que Gutt — qui a un jour dit que M.-H. Jaspar aurait mieux fait d'intituler ses mémoires « Retouches sans mémoire » au lieu de « Mémoires sans retouches » — eut, dans ce cas, une mémoire retouchée. Dans une lettre à Cattier, écrite le 18 février 1941 à Londres, il disait que les dirigeants de la Société Générale avaient souhaité la présence à Londres de *quatre* ministres, dont le Premier ministre.

(80) E. VERHOEYEN, *De regering en het Galopin-comité : een spel van kat en muis*, postface de la traduction néerlandaise du livre de John GILLINGHAM, *Geld maken in oorlogstijd*, Louvain, Kritak, 1979, p. 195-214.

des Pays-Bas. C'est par le truchement de ces deux hommes que les premiers contacts épistolaires entre le gouvernement de Londres et des industriels belges vont s'établir.

Hannecart jouissait manifestement de la confiance du gouvernement, qui non seulement l'avait nommé Haut Commissaire au Rapatriement en juin 40, mais l'avait aussi chargé en août 40 d'une mission secrète auprès du roi, pour lui demander son avis sur l'avenir du gouvernement. Hannecart donc avait déjà écrit à Gutt à Londres début octobre 1940 — on ne connaît pas le contenu de cette lettre, mais il est probable qu'elle contenait une analyse de l'état d'esprit en pays occupé. Gutt y répondit le 26 novembre (81). Sa réponse traitait surtout de la position du roi et de la confiance du gouvernement dans la défaite allemande. Le même sujet était l'objet principal d'une lettre de Gutt à Cattier du 18 février 1941. Elle se terminait par la phrase : « Toutes mes amitiés à Galopin et à nos autres amis ». Une lettre plus importante pour notre sujet est celle de Gutt à Cattier, datée du 22 février 1941 (Cattier se trouvait à l'époque à Lisbonne et avait pu télégraphier à Gutt). Il semblerait que Cattier avait promis à Gutt l'envoi d'un « rapport de Galopin » — probablement le document doctrinal de juillet 40. Mais avant d'avoir reçu ce document, Gutt voulut exprimer son opinion sur la reprise du travail en Belgique occupée. Faisant état des remous que des négociations belgo-allemandes concernant le ravitaillement du pays avaient suscitées parmi les parlementaires belges à Londres, Gutt répeta à Cattier l'argumentation qu'il avait tenue envers ceux-ci : « Je leur ai dit très nettement que quand on avait faim, il fallait manger; que pour manger, il fallait acheter de la nourriture; que quand on n'en avait pas assez à l'intérieur, il fallait acheter à l'extérieur; que pour l'acheter à l'extérieur il fallait des devises; que pour avoir des devises, il fallait vendre à l'extérieur. (...) Je suis certain d'avance que votre préoccupation à Bruxelles, alors que vous devez vendre des produits pour acheter du blé, est d'aider le moins possible l'Allemagne dans son effort de guerre. Mais je sais très bien qu'aujourd'hui presque tout matériel est du matériel de guerre (...) et que c'est l'acheteur qui choisit et non le vendeur. C'est vous dire que je comprends (et quand je dis 'je' cela représente également mes collègues qui sont d'accord avec moi sur tous les points) parfaitement votre position et que notre seul désir (...) serait de l'alléger ».

Cette longue citation prouve à suffisance, je crois, que les quatre ministres belges à Londres approuvaient, dans les grandes lignes au moins, un des aspects justificatifs de la « doctrine Galopin » : celui du troc (ravitaillement par l'Allemagne contre des produits belges livrés à l'Allemagne).

(81) Cette lettre et les trois suivantes dont je parlerai font partie de ce qu'on a appelé « les documents de Lisbonne ». Il s'agissait de lettres de Gutt et de Spaak, adressées en février 1941 à Félicien Cattier, vice-gouverneur honoraire de la Société Générale, auxquelles était jointe la lettre de Gutt à Hannecart. Ces documents ont été reproduits dans *La Libre Belgique* du 15 décembre 1946, et repris dans le *Recueil de documents établi par le Secrétariat du Roi*, 1950, p. 136-143.

La citation ne prouve pas que le gouvernement était d'accord sur toutes les formes et modalités que prenait en Belgique occupée la production industrielle, dont la plus grande partie allait effectivement en Allemagne. Le gouvernement se réserva d'ailleurs toujours de juger définitivement après la libération. L'échange de correspondance entre des membres du gouvernement exilé et un homme de l'envergure de Cattier, qui jouissait de la confiance de Galopin, prouve également qu'au sommet du monde industriel belge, ce gouvernement était considéré en février 1941, et même plus tôt, comme le gouvernement *légal* de la Belgique. Ceci est important, car le roi n'était pas de cet avis, ni une partie de la résistance. Quelques indications tendraient à prouver que des milieux industriels influents n'auraient plus vu l'utilité d'un gouvernement belge errant en France en juin-juillet 40, mais il ne fait plus de doute que ces milieux, dès l'arrivée de Pierlot et Spaak à Londres (fin octobre 40), considérèrent à nouveau l'équipe Pierlot comme *le gouvernement belge*.

7.2. Des indiscretions sur une réunion discrète

Il ne fait pas de doute non plus que Cattier a dû communiquer à Galopin la teneur sinon le texte même des lettres que Gutt lui avait adressées. Il semble que Galopin songea, au printemps de 1941, à revoir, dans un sens moins bienveillant pour l'Allemagne, la doctrine adoptée pendant l'été de 1940. Il convoqua en effet le 1er avril 1941 une série de notables au siège de la Société Générale à Bruxelles. Cette réunion serait restée discrète s'il n'y avait eu des indiscretions dans la presse censurée (82). À la suite de ces indiscretions, et probablement sous la pression de Berlin, l'Administration militaire invita (en fait : ordonna à) Galopin à rendre des comptes (83). Car,

(82) *Echos et indiscretions* (*Cassandra*, 13, 20 et 27 avril 1941, 4 mai 1941). L'auteur de ces articles était Paul Colin, une des personnalités les plus marquantes de la collaboration intellectuelle (il a été tué par des résistants en 1943). Interrogé par l'Administration militaire, Colin déclara « qu'il tenait ces renseignements d'une personne qui participa à l'entretien en question mais vis-à-vis de laquelle il s'était engagé sur l'honneur à ne pas révéler d'où il tenait ces informations » (Rapport de l'Administration militaire pour avril 1941).

(83) L'Administration militaire jugeait l'incident d'une telle importance qu'elle y consacrait une bonne partie de son rapport pour avril 1941. Longtemps après la guerre, l'ancien gouverneur militaire de la Belgique et du Nord de la France, Alexander von Falkenhausen, a déclaré au journaliste belge Jo Gérard qu'il était au courant du projet de tenir cette réunion, et qu'il s'en réjouissait d'autant plus que lui aussi s'était déjà opposé aux plans que Berlin lui soumettait concernant l'industrie belge (A. VON FALKENHAUSEN, *Mémoires d'outre-guerre*, Bruxelles, De Meyer, 1974, p. 299-300). Il est possible que von Falkenhausen fut au courant de la réunion qui allait se tenir, mais la façon dont il dépeint les plans de Berlin (démantèlement des usines, transfert en Allemagne des machines et du personnel) est proprement absurde. Au contraire, les instructions de Berlin du début de l'occupation — et celles-ci n'avaient pas changé au printemps de 1941 — étaient telles que les Allemands devaient tout mettre en œuvre pour obtenir une collaboration *volontaire* de la part des industriels belges. Au lieu de transférer matériel et ouvriers en Allemagne, le système de l'*Auftragsverlagerung* (transfert des commandes vers les pays occupés), déjà en vigueur en 1940, s'est encore accru, surtout à partir de 1943 dans le cadre de la politique d'Albert Speer de décharger autant que possible l'industrie allemande.

selon les informateurs (inconnus) de l'Administration militaire, Galopin aurait envisagé ni plus ni moins que de diminuer, voire d'interrompre, la collaboration économique. Il aurait considéré comme de son devoir « d'attirer l'attention sur le fait que pour l'avenir une attitude de ce genre ne serait plus compatible avec l'attitude nationale d'un Belge, suivant les dernières déclarations du gouvernement belge de Londres et tout particulièrement suivant l'appel du ministre Spaak (84). L'article 115 du Code Pénal doit être nettement défini et strictement observé à l'avenir ».

Selon Fernand Baudhuin, Galopin aurait exposé aux assistants qu'il y avait trois attitudes possibles vis-à-vis de la politique du travail.

« La première serait celle d'une collaboration avec l'autorité occupante, dans le cadre de l'ordre nouveau. Elle n'était mentionnée que pour mémoire.

La seconde serait celle d'une abstention complète. On devra voir si celle-ci ne s'impose pas, quoi qu'il arrive. On devra aussi voir quelles seraient les conséquences de cette politique.

La troisième attitude serait celle d'une transaction, qui serait extrêmement difficile du reste à réglementer. Ce compromis pourrait éventuellement être complété par une sorte de »guérilla«. Des îlots de résistance seraient choisis de façon à maintenir les principes.

M. Galopin concluait en disant que l'examen de la situation générale devrait être fait d'une façon tout à fait objective et qu'il y aurait lieu ensuite d'en tirer toutes les conséquences. On doit accepter ces dernières, mais il serait insensé de s'engager dans une lutte si l'on n'est pas assez décidé pour la poursuivre jusqu'au bout.

Cette première réunion ne donna lieu qu'à un échange de vues, dont la conclusion fut simplement qu'il convenait d'étudier le problème au point de vue juridique et au point de vue économique. Tout au plus releva-t-on certaines considérations intéressantes, notamment la déclaration d'un dirigeant d'institution para-étatique, estimant qu'il était impossible de pratiquer une abstention complète, qui aurait comme conséquence de conduire toute la population belge au cimetière. La seule solution qui se pose, dit-il, est celle de savoir quelle extension il faut donner à la transaction.

Les juristes marquèrent une tendance à admettre, sinon la notion de contrainte, du moins celle de l'« état de nécessité ». Ils furent d'accord pour estimer que l'article 115 devait être maintenu, et qu'il constituait notre sauvegarde. » (85).

Galopin nia évidemment avoir envisagé d'interrompre la collaboration économique. Il affirma au contraire qu'il avait convoqué cette réunion « discrète » pour écarter des objections de ce genre. L'Administration militaire — en soulignant en passant que Galopin avait soigneusement négligé d'inviter à cette réunion « les dirigeants économiques et les juristes éminents pro-allemands » mais avait bien invité l'ancien secrétaire général

(84) Il s'agit d'une note adressée par le ministre des Affaires Etrangères à toutes les légations de Belgique, datée du 6 décembre 1940. *Recueil de documents établi par le Secrétariat du Roi*, 1950, Supplément, p. 193-195. Cette note, la première à exprimer clairement les vues politiques du gouvernement exilé, était certainement connue en Belgique occupée. Selon l'Administration militaire, une centaine de copies en furent trouvées lors d'une perquisition chez un industriel proche de la Société Générale.

(85) F. BAUDHUIIN, *L'économie belge sous l'occupation*, Bruxelles, 1945, p. 146 et suivantes.

à la Justice Ernst de Bunswyck, démis de ses fonctions par l'occupant — ne crut pas un mot des explications de Galopin. Elle considéra toutefois l'incident comme clos après la publication dans la presse censurée d'une note rédigée par ses services, dans laquelle la version officielle de Galopin sur la réunion discrète du 1er avril fut reproduite (86).

Les rétroactes de la réunion discrète du 1er avril 1941 semblent être les suivants (87). C'est pendant l'hiver 1940-41 que les industriels dirigeants avaient commencé à s'occuper de la justification *formelle* de leur doctrine. C'est à ce moment que la créance de la Belgique envers l'Allemagne commença à se manifester, et qu'ils se posèrent la question de savoir si l'Allemagne livrerait bien la contrepartie en vivres. En février 1941, Galopin rédigea une nouvelle note doctrinale (88). S'il considérait le Code Pénal comme constituant « la traduction en droit positif d'un précepte moral plus élevé », il soulignait en même temps combien l'interprétation rigoriste donnée à l'article 115 après la guerre 14-18 était « mal adaptée au caractère total de la guerre actuelle ». Le 13 mars 1941, Galopin et Blaise (vice-gouverneur de la Société Générale) eurent un entretien avec deux juristes, auxquels ils exposèrent qu'ils n'avaient pas peur de prendre leurs responsabilités, « mais qu'il ne fallait pas qu'après avoir travaillé dans l'intérêt général, on soit encore recherché par les tribunaux ». C'est au cours de cette réunion qu'il fut décidé de soumettre le problème à un « comité de notables », qui se réunit donc le 1er avril 1941 (89). En vue de cette réunion, Fernand Collin, juriste et banquier, rédigea à la demande de Galopin une note sur le problème posé. Après avoir souligné que les industriels belges n'agissaient pas dans un esprit de lucre et « n'avaient pas l'intention de trahir le pays mais de servir », Collin trouva une solution dans la notion d'« état de nécessité », qui n'existe pas en droit belge : « L'état de nécessité n'enlève pas à l'agent sa liberté; bien au contraire, celui-ci choisit délibérément et froidement une solution, sans y être contraint au sens propre du mot. Pour qu'il y ait état de nécessité, la doctrine exige que l'agent soit menacé d'un mal grave. Ce mal doit être actuel, c.-à-d. le menacer gravement soit dans sa personne soit dans ses biens au moment où il prend sa décision. Le mal commis doit être moins grand que le mal évité. Enfin, il faut que pour l'agent, il n'y ait pas eu d'autre solution. C'est bien cet état de nécessité qui se présente actuellement pour ceux qui ont la charge de défendre les intérêts de la Belgique. En effet, ils se trouvent devant

(86) *M. Galopin préconise une collaboration économique étroite avec l'Allemagne* (*Le Soir*, 9 mai 1941).

(87) *Quelques considérations relatives à la politique du travail*, 26 novembre 1944 (CREHSGM, *Collaboration économique*). La note n'est pas signée, mais elle émane de toute évidence des milieux de la Société Générale.

(88) Je n'ai pas retrouvé cette note, mais elle est longuement citée dans le document précité.

(89) Pour une liste des présences, voir : Fernand COLLIN, *De politiek van tewerkstelling tijdens de bezetting*, in *Mededelingen van de Koninklijke Akademie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België*, Jg. XXXIX, 1977, n° 1, p. 7. F. Collin, président de la *Kredietbank*, était membre du « comité Galopin ».

deux issues qui constituent toutes deux un mal pour l'ensemble du pays, *mais de propos délibéré ils choisissent la politique du moindre mal* » (90).

Quand on connaît les rétroactes de cette réunion discrète du 1er avril 1941, on comprend pourquoi Galopin ne pouvait pas dire aux Allemands toute la vérité sur ce qui y avait été discuté. D'abord, les Allemands n'aimaient pas que du côté belge l'on brandit à tort et à travers l'article 115 du Code Pénal. Ensuite, le fait que le « comité de notables » réuni le 1er avril avait considéré les conséquences *futures* de l'activité industrielle, prouvait qu'il tenait compte d'une victoire alliée possible et d'un retour à la légalité d'avant-guerre, alors qu'aux yeux des Allemands, le gouvernement belge de Londres n'était qu'un « gouvernement fantôme », n'ayant aucune autorité en pays occupé.

Après la publication dans la presse censurée d'une partie des réponses de Galopin au questionnaire de l'Administration militaire, le différend parut aplani, mais dans son rapport à Berlin, l'Administration militaire maintint son opinion qu'« aucun doute n'est possible en ce qui concerne la tendance de la séance du 1er avril 1941, à savoir, une tendance favorable à une restriction, la plus forte possible, à apporter à la collaboration avec l'Allemagne ». L'autorité occupante motiva son désir d'aplanir le conflit par des considérations stratégiques : « On renonça à l'arrestation de Galopin et des hommes partageant avec lui la responsabilité d'avoir organisé cette séance (...) pour le motif suivant : de source digne de foi, l'Administration militaire avait été informée de ce que les adversaires économiques et politiques de Galopin (p.ex. le baron de Launoit) n'ont pas de crainte plus grande que celle de voir Galopin élevé à la dignité de martyr de Belgique » (91). De plus, l'Administration militaire se félicitait, par la publication des explications de Galopin dans la presse censurée, d'avoir compromis le gouverneur de la Générale : il « est publiquement acculé pour l'avenir et (...) par ses déclarations il renonce publiquement au gouvernement Pierlot qui intérieurement lui tient à cœur, et à ses amis anglais ».

Il est donc clair, je pense, que l'Administration militaire a *voulu* promettre Galopin en faisant publier dans la presse des déclarations selon lesquelles il voulait à tout prix continuer la collaboration économique. Or, elle était convaincue du contraire. La version donnée après guerre par von

(90) *Ibidem*, p. 8-9.

(91) *Rapport de l'Administration militaire* pour avril 1941. Je ne connais pas cette « source digne de foi » et n'ai aucun moyen de vérifier cette affirmation. Il est tout de même frappant que de Launoit n'ait pas assisté à cette réunion, à la convocation de laquelle il n'aurait pas été étranger (*Déposition de témoin* de Paul de Launoit devant le substitut de l'Auditeur Général Wilmart, 8 mars 1945, CREHSGM, *Papiers de Launoit*, n° 19). Selon de Launoit, il était à cette époque en désaccord doctrinal avec Galopin. Cette déclaration suscite un nouveau problème : si Galopin n'a effectivement réuni que des personnalités qui étaient disposées à freiner la production, comme l'affirme l'Administration militaire, et si de Launoit pensait dans ce sens, comme il l'a affirmé après la guerre, il faut qu'une des deux affirmations soit inexacte.

Falkenhausen (92) est par conséquent inexacte : il n'a en rien couvert Galopin vis-à-vis de Berlin, puisqu'il avait exposé, dans un rapport adressé à Berlin et dont il était responsable, les tenants et aboutissants *réels* de cet incident, qui ne disculpaient en rien Galopin vis-à-vis des « durs » de Berlin auxquels von Falkenhausen aurait soi-disant voulu s'opposer.

Je n'aurais pas insisté sur cet incident d'avril 1941 s'il n'avait pas eu des conséquences. Il est probable que l'interruption des pourparlers entre la Société Générale et la *Deutsche Bank* concernant la vente à celle-ci des actions que la Générale détenait dans l'ARBED est due à cet incident politique. Il est d'ailleurs certain que cet incident a fait réfléchir Galopin et les personnalités dirigeantes autour de lui. A ma connaissance, Londres n'a pas réagi à cet incident. Dans une autre lettre à Hannecart, datée du 16 mai 1941, Gutt n'y fait de toute façon pas allusion. Bien au contraire, il reprend l'argumentation déjà écrite à Cattier pour approuver le principe de troc formulé par Galopin pour justifier les livraisons à l'Allemagne, et il ajoute : « Le tout est dans la façon dont on fait cela, et dans les rapports avec les Allemands. Sous ce rapport j'ai une entière confiance dans mes amis, vous savez qui je veux dire, pas dans d'autres. Mais je ne juge pas, je ne jugerai qu'après le retour » (93). Gutt informa Hannecart, avec force détails, des efforts de guerre faits par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, et ajouta cette phrase capitale : « Les fruits de la victoire iront, non à ceux qui l'ont attendue — ou qui en ont aussi bien attendu une autre — mais à ceux qui y auront cru et qui l'auront voulue ».

7.3. L'affaire des billettes : un conflit doctrinal entre Galopin et de Launoit

Un mois après la rédaction de la lettre de Gutt, un conflit d'ordre doctrinal éclata entre Galopin et de Launoit. John Gillingham s'y est déjà référé (94), mais il semble qu'il n'en ait pas vu toutes les dimensions et toutes les nuances. Sujet du conflit : est-ce qu'il fallait ou non fabriquer des billettes carrées à destination de la division de la *Rheinmetall-Borsig* à Seraing ? J'ajoute qu'aussi bien Galopin que de Launoit savaient que ces billettes étaient « destinées à être transformées (...) en obus de 75 mm » (95).

(92) « Je vis le Gouverneur [Galopin] avec la ferme intention de le couvrir. Nous nous tirâmes de ce mauvais pas grâce à une lettre que m'adressa Galopin et qui me permit d'apaiser la fureur déchaînée à Berlin. » A. VON FALKENHAUSEN, *op.cit.*, p. 300. Si la fureur berlinoise n'était pas encore déchaînée, on peut supposer que l'ambiguïté extrêmement habile que l'Administration militaire attribuait à Galopin a dû la déchaîner.

(93) Lettre de Gutt à Hannecart (« mon cher Pullman »), 16 mai 1941 (CREHSGM, *Papiers « L'An 40 »*). Il est probable que Galopin comptait parmi les amis de Gutt. Ils avaient avant la guerre siégé ensemble dans plusieurs conseils d'administration.

(94) J. GILLINGHAM, *art.cit.*, p. 29-30.

(95) Lettre du baron de Launoit à Galopin, 10 juin 1941 (CREHSGM, *Papiers de Launoit*). Sauf autre indication, les documents utilisés sur « l'affaire des billettes » se trouvent dans ce fonds.

En mai 1941, par l'intermédiaire de Sybelac (Syndicat belge de l'Acier), les sociétés John Cockerill (Société Générale) et Ougrée-Marihaye (groupe de Launoit) reçurent chacune une commande de 470 tonnes de billettes à livrer à la *Rheinmetall-Borsig*, qui avait réquisitionné une partie des usines Cockerill et y produisait notamment des grenades et des obus. De Launoit refusa d'emblée cette commande, jugeant que son entreprise ne pouvait accepter « même avec réquisition une fourniture de billettes à faire à un établissement fabriquant des engins de guerre pour les Allemands » (96). Cette déclaration d'après-guerre est confirmée par la correspondance échangée en juin 1941. En effet, le 10 juin, de Launoit écrivit à Galopin : « D'impérieuses raisons tirées à la fois de la législation pénale belge et de considérations d'ordre moral et social, s'opposent à ce qu'Ougrée exécute cette fourniture ». Même s'il convenait de ne pas appliquer trop sévèrement l'article 115 du Code Pénal, de Launoit soulignait qu'il avait toujours été admis « que rien ne pouvait justifier la fourniture d'armes, de munitions, de parties d'armes ou de parties de munitions proprement dites ». De Launoit soulignait aussi la position spécifique des usines d'Ougrée, car cette fabrication alimenterait selon lui « la campagne de calomnies engagée contre notre Société depuis plusieurs mois » (à cause de l'accord avec Otto Wolff). Avec habileté, de Launoit ajoutait encore : « Vous admettrez qu'il n'y aurait pas de difficultés (...) à ce que la Société Cockerill ne limitât pas sa participation à la moitié de la commande, mais assurât intégralement la fabrication des 940 tonnes exigées » (97).

Dans sa réponse, datée du 16 juin, Galopin estimait que « tant au point de vue juridique qu'au point de vue moral, la fourniture qui lui est demandée (à Cockerill) est licite ». Pourtant, il croyait qu'un autre élément de la doctrine formulée par lui devait entrer en ligne de compte : l'attitude *commune* au sein des groupements industriels, et il concluait : « ...je ne puis pas engager la Société Cockerill à se prêter à une opération qui, à *raison même de l'abstention d'Ougrée* [je souligne], se révélerait certainement préjudiciable. Il n'est pas douteux, étant donné les dispositions d'esprit de la population du bassin liégeois, que le bon renom de Cockerill aurait à en souffrir ». Mais il semblerait d'autre part que Cockerill avait déjà entamé la

(96) Déposition du baron de Launoit devant l'Auditeur militaire Wilmart (CREHSGM, *Papiers de Launoit*, n° 19).

(97) Pour apprécier la grande habileté du baron de Launoit, il suffit de lire l'argumentation qu'il utilisa, dans une lettre du 15 juin 1941, vis-à-vis du général von Falkenhausen pour justifier son refus de cette commande. Là, il joua la carte de la paix sociale à laquelle le gouverneur militaire, responsable de la *Ruhe und Ordnung* ne pouvait être insensible : « ...j'ai la conviction profonde que dans un avenir que je souhaite proche, une large collaboration entre les peuples devra s'établir sur le plan économique dans une Europe pacifiée. (...) Mais la réussite de cette œuvre de demain dépend, en ce qui concerne la Belgique, du maintien dans le monde du Travail, de la paix sociale et de la confiance réciproque, entre tous ceux qui participent à notre effort producteur ». Or, il disait à Falkenhausen que l'exécution de cette commande causerait des troubles sociaux très graves. « Notre classe ouvrière, si confiante et laborieuse, ne resterait pas insensible à une propagande subversive qui ne manquerait certes pas de s'emparer de cette occasion d'exercer son action. »

production (lettre de Launoit à Galopin, 17 juin 1941), et de la suite de la correspondance, il n'apparaît pas que Galopin l'ait fait arrêter. A l'encontre de Galopin, de Launoit restait convaincu qu'une entreprise devait avoir le droit de refuser une commande, même si d'autres entreprises du même secteur l'avaient acceptée (lettre du 20 juin 1941 à Galopin).

L'affaire en resta là, du moins quant à la discussion doctrinale. En réalité, les billettes furent quand même livrées, non pas directement à la *Rheinmetall-Borsig* à Seraing, mais « après un voyage de camouflage à Eschweiler », après quoi, elles « revenaient à la *Rheinmetall-Borsig* à Seraing pour y être transformées en obus » (98). Pour être complet, il faut dire toutefois que seuls un directeur d'Ougrée, la direction de Cockerill et les dirigeants de Sybelac étaient au courant de ce camouflage, et que notamment les directeurs de Cockerill « qui étaient parfaitement au courant dès le début, n'ont jamais au cours de la guerre révélé ou fait allusion à quoi que ce soit aux directeurs d'Ougrée » (99). Quant à de Launoit, il affirma après la guerre, qu'il n'avait sous l'occupation entendu que de vagues rumeurs concernant ce retour camouflé en Belgique et qu'il n'avait connu la réalité qu'après la libération (100). Il est vrai qu'il avait écrit le 17 juin 1941 à Galopin : « Le fait que la livraison de la fourniture doit être faite *en Belgique* [je souligne], dans un atelier voisin réquisitionné, agrave incontestablement les inconvénients moraux qu'elle entraîne au point de renverser la présomption du moindre mal ».

Est-ce à dire que la correspondance à teneur hautement patriotique que de Launoit a adressée à Galopin en juin 1941 n'était qu'une pirouette pour redorer (en vue de l'après-guerre) un blason quelque peu noirci, notamment par la publicité donnée à la convention avec Otto Wolff ? Gil-lingham l'affirme, et ce n'est pas impossible. J'ajoute qu'en juin 41, de Launoit était toujours convaincu de la licéité de la convention avec Otto Wolff. Mais il me semble en effet que de Launoit avait un sens extrêmement aigu de l'opinion publique. S'il était attaqué, ce n'était pas seulement par les milieux de la Générale, mais aussi par la résistance et la radio belge de Londres. Il soutenait déjà à cette époque des groupements à vocation de résistance, et n'allait pas tarder à soutenir des syndicalistes vivant dans la clandestinité. Tenant compte de ces éléments, on peut comprendre pourquoi il a essayé de dissuader Galopin de produire les billettes en question, ou si celui-ci produisait quand même de se réserver le droit de refuser la commande. Le conflit se situait là d'abord, et c'est ce que Galopin avait très bien perçu en introduisant en juillet 1940 dans sa doctrine une solidarité des producteurs afin « d'éviter des controverses sur l'attitude patriotique

(98) *Rapport d'expertise de l'Auditorat Général*, 6 septembre 1946, p. 24-25 (CREHSGM, *Papiers de Launoit*). Pour Ougrée, la production de billettes s'éleva à 1.305 tonnes pour toute la guerre, soit 1,6 % de la production totale en produits semi-finis.

(99) Comme note 98.

(100) Déposition de de Launoit devant l'Auditeur militaire Wilmart (CREHSGM, *Papiers de Launoit*).

des dirigeants ». C'était justement pour éviter que de Launoit ne pût passer un jour pour un entrepreneur plus patriotique que lui-même, que Galopin avait, un bref moment, préféré ne pas exécuter la commande des billettes.

7.4. Juin 1941 : Adaptation de la « doctrine Galopin »

En juin 1941, le gouverneur de la Société Générale rédigea une nouvelle note doctrinale⁽¹⁰¹⁾, dont la teneur de base ne différait pas de celle de juillet 40, mais qui y apportait des nuances assez importantes. Alors que la note de juillet 40 ne faisait aucune allusion au statut juridique et international de la Belgique, celle de juin 41 était explicite à ce sujet : la Belgique reste en état de guerre avec l'Allemagne (p. 1) ; « en effet, il n'y a pas d'armistice entre les deux pays et le *gouvernement légal de la Belgique* continue la lutte avec quelques uns de nos compatriotes » (p. 2). Ceci montre combien la conjoncture changeante a influencé les milieux industriels : en juillet 1940, le gouvernement belge était théoriquement démissionnaire, l'opinion très répandue dans les milieux dirigeants était que « la Belgique n'était virtuellement plus en guerre avec l'Allemagne ». Un an plus tard, quatre ministres de ce gouvernement avaient réussi à Londres à « remonter le courant » et à se faire reconnaître sur la scène alliée comme les représentants légaux de la Belgique, seuls mandatés pour parler en son nom.

Cela n'implique pas que Galopin abandonna la « politique du travail » et ses justifications. Mais en juin 1941, Galopin prévoyait une longue guerre, dont l'issue n'était pas du tout certaine. Dans cette perspective, une autre justification pour la continuation de la « politique du travail », celle d'assurer la paix sociale et la position concurrentielle de la Belgique pour l'après-guerre, apparut : « A l'inverse de ce qui s'est passé en 1918, nous pouvons poser en fait que, aussitôt la paix signée, nous nous trouvons seuls pour panser nos plaies. Nous ne pouvons donc compter que sur notre travail pour redresser notre situation économique éventuellement compromise. Or, il est certain qu'un affaiblissement trop marqué créerait, après la libération du territoire, des difficultés sociales et des problèmes politiques particulièrement graves » (p. 5).

La comparaison des deux notes de Galopin permet de relever dans celle de juin 1941 des considérations politiques et même des expressions que l'on chercherait en vain dans la note de juillet 40. Je cite quelques phrases à titre d'exemple, en mettant en italique les expressions propres à 1941 : « Nous devons nous imposer comme ligne de conduite essentielle de ne rien entreprendre qui soit de nature à favoriser *l'ennemi*⁽¹⁰²⁾ dans

(101) Note relative au comportement de l'industrie belge pendant l'occupation du pays, 47 pages (CREHSGM, Papiers « L'An 40 »). Cette note fut transmise au gouvernement belge de Londres.

(102) En juillet 1940, Galopin aurait écrit « à l'Allemagne » ou « au Reich ».

son effort pour la poursuite de la guerre; en nous écartant de cette ligne de conduite, nous risquerions de compromettre ou, tout au moins, nous retarderions par notre propre fait la *libération* de notre patrie. Pendant toute la durée de l'occupation, nous devons veiller à garder notre personnalité intacte. Nous avons le devoir de *résister* vigoureusement à toute tentative émanant de l'occupant ou de personnes en son service, qui menacerait notre existence ou notre indépendance. (...) Il y va de l'avenir du pays » (p. 7).

Cela ne veut pourtant pas dire que Galopin préconisait de freiner la production en Belgique, bien au contraire. Pour arriver aux buts de la « politique du travail » (alimentation de la population et maintien du franc) il était d'avis que la production devait être augmentée de 60 % à 80 % du taux d'avant-guerre. Quant à la question de savoir quel genre de travail les industriels belges pouvaient accepter de l'occupant, Galopin écrivait : « Nous n'avons pu trouver qu'une limite absolument nette : l'arme et la munition stricto sensu. Sans craindre la brutalité des mots, nous concluons de toute notre étude que nous devons accepter toute fourniture à l'occupant quelle qu'elle soit à la seule exception de tout ce qui est spécifiquement armes et munitions, parties d'armes et parties de munitions » (p. 46). Ceci n'était en fait qu'une explication de la position prise en juillet 40. Car il était évident, la guerre étant une guerre totale (Galopin le perçut très bien), que toute livraison à l'occupant pouvait l'aider dans son effort de guerre. L'application de l'article 115 du Code Pénal et surtout l'interprétation qui en avait été donnée après 1918 par la jurisprudence, aurait signifié qu'« il faudrait pratiquement cesser toute activité quelconque pouvant avoir rapport avec l'occupant » (p. 11). Non pas que Galopin contesta la validité de l'article 115, mais étant donné son interprétation, la limite qu'il voulait imposer (tout sauf armes et munitions) semble en effet la seule qui fût nettement définie.

Il faut dire que Galopin était conscient des conséquences de son attitude. Pour justifier celle-ci, il invoquait « l'état de nécessité » qui n'existant pas dans le droit belge et qui justifiait « l'accomplissement de l'acte *réprouvé* en vue de sauvegarder un bien supérieur, à tout le moins équivalent au *mal commis* » (p. 15, je souligne). Il importait, selon lui, d'éviter « l'exode de la main-d'œuvre » et « la mainmise de l'ennemi sur toute notre vie économique et éviter ainsi que par une réquisition l'occupant obtienne plus que les fournitures ainsi concédées ». On comprend que Galopin ne pouvait revenir sur les positions prises en juillet 1940 en matière économique, mais sa position politique et sociale était claire : l'Allemagne restait l'ennemi, il s'agissait par conséquent de ne pas compromettre l'avenir du pays (aussi en cas de victoire alliée, et de ne pas s'aliéner la classe ouvrière — préoccupation qu'il avait en commun avec le baron de Launoit. Rien que cela prouva que les grands industriels avaient compris qu'il y avait un avenir du pays hors de la victoire allemande. Galopin avait très bien saisi qu'une guerre totale était une guerre d'usure et que « ce n'est

pas la supériorité des armes qui sera déterminante pour la victoire finale, mais que c'est bien plus la capacité de *résistance économique* des belligérants » (p. 3).

Il reste que l'occupant imposait des charges très lourdes aux pays occupés. Les frais d'occupation pour l'année 1941 étaient plus élevés que la valeur de la production agricole belge d'avant-guerre. On doit à la vérité de dire que les secrétaires généraux et les industriels protestèrent avec fermeté contre les frais d'occupation toujours croissants, et contre la situation alimentaire que Galopin lui-même jugea « intolérable ». Les Allemands ne livrèrent jamais la contrepartie en vivres pour les livraisons industrielles belges. L'Administration militaire ne négligea certes pas de souligner l'effet catastrophique qu'avait cette situation pour l'Allemagne. Il est facile de dire après coup qu'une attitude ferme, qu'à la limite une grève de la production industrielle aurait fait changer d'avis les Allemands de Berlin, vu qu'ils étaient les demandeurs. L'allure de la guerre était telle, que des considérations logiques de cette sorte n'entraient pas dans les préoccupations de Berlin. L'Administration militaire ne cessa pas de souligner les conséquences néfastes qu'aurait, sur l'opinion publique, l'introduction du travail obligatoire en Allemagne pour certaines classes d'âge, cela n'a pas déterminé Berlin à agir autrement.

*
* *

Les contacts épistolaires et autres entre industriels belges et gouvernement de Londres furent poursuivis, notamment par des industriels qui se rendaient en Suisse, ou par des personnalités belges qui quittaient le pays pour l'Angleterre (Tschoffen, Ganshof van der Meersch, André De Staercke) (103). Galopin tenait d'ailleurs lui-même à informer le gouvernement à partir de fin 1941 sur la politique du travail, la situation monétaire et l'activité de la Banque d'Emission. Il le faisait par le truchement de Charles de Visscher, membre du « Comité Gilles », antenne officieuse du gouvernement en Belgique (104) qui utilisait pour ses communications les facilités des réseaux de renseignements « Clarence » et « Zéro ».

Il faut souligner en outre que Galopin n'était, en juin 1941, pas partisan d'une résistance industrielle ouverte. Il était d'avis « qu'une politique de résistance aussi bien qu'une guerre de guérillas mènerait tout simplement le pays à l'effondrement moral, politique et économique. Nous verrions en effet l'occupant réagir immédiatement en mettant au pouvoir des Belges qui lui sont inféodés, voire même en créant chez nous une administration

(103) Voir à ce sujet une longue note de Gaston Blaise (successeur de Galopin comme gouverneur de la Société Générale), établie le 17 juillet 1946 à l'intention du ministre des Affaires Etrangères, P.-H. Spaak, *Mission confiée par le gouvernement à MM. Galopin, Gérard et Collin* (CREHSGM, LB1).

(104) Comme note 103.

civile. (...) Au point de vue économique, les conséquences d'une politique de résistance ouverte à l'occupant ne seraient pas moins tragiques. Comme ce dernier a un besoin impérieux de ce qu'il nous demande, il n'hésitera devant aucun moyen pour s'assurer la continuation des fournitures demandées. La population serait menacée de famine, et une propagande habile dénoncerait l'élite comme étant la cause de cette situation. Nos entreprises seraient mises sous séquestre et l'occupant s'assurerait ainsi le contrôle de tous les leviers de commande » (pp. 44-45).

Il est difficile d'apprécier les éléments sur lesquels Galopin s'est basé pour formuler cet avis. Mais, de ce que nous savons maintenant, on peut déduire que les intentions attribuées par Galopin à l'occupant ne correspondaient pas à la réalité, bien au contraire. Lorsque Hitler envisagea en septembre 1941 d'installer une administration civile en Belgique, il en fut dissuadé par les arguments du commandement suprême de l'armée et des responsables du Plan de Quatre Ans. Le raisonnement du chef de l'OKW, le général Keitel, pour s'opposer aux intentions de Hitler comprit, à côté d'arguments militaires et politiques, une argumentation économique : « Les mesures du Plan des Quatre Ans, plus spécialement dans le domaine des transferts des commandes (*Auftragsverlagerung*) ont resserré les liens économiques avec la Belgique et la France ». Keitel se référait à cet aspect parce qu'il s'attendait à ce que les départements du Nord et du Pas-de-Calais ne fussent pas compris dans le ressort de l'administration civile projetée en Belgique, et prévoyait des difficultés d'ordre économique dans ce cas⁽¹⁰⁵⁾. Etant donné que Hitler songeait encore à une autre possibilité, à savoir la séparation de la Belgique par l'annexion de la Flandre aux Pays-Bas (déjà sous administration civile) et l'installation d'une administration civile séparée en Wallonie, les responsables du Plan de Quatre Ans s'y opposaient avec des arguments économiques. Les services de Goering estimaient que la Belgique formait une entité économique, dont la séparation aurait des conséquences nuisibles à l'économie allemande. En plus, l'annexion de la Flandre aux Pays-Bas, considérés économiquement comme un *Reichsgau* et mieux nourris (donc favorisés du point de vue des dirigeants allemands), nécessiterait un ravitaillement équivalent de la Flandre. Non seulement cela coûterait beaucoup d'argent à l'Allemagne, mais causerait un mécontentement en Wallonie, où se trouvaient les points névralgiques de l'industrie belge⁽¹⁰⁶⁾.

On voit donc que si le raisonnement de Galopin était sincère, il n'en était pas moins erroné. Qu'il fût sincère, il n'en faut point douter. L'opinion qu'une résistance ouverte à l'occupant entraînerait l'installation d'une ad-

(105) Lettre de Keitel au ministre d'Etat Lammers, 13 octobre 1941, *Akten zur deutschen Auswärtigen Politik*, XIII, tome 2, p. 525-527.

(106) Voir : W. WAGNER, *Belgien in der deutschen Politik während des zweiten Weltkrieges*, Boppard am Rhein, Boldt Verlag, 1974, p. 238-250 — A. DE JONGHE, *De vestiging van een burgerlijk bestuur in België en Noord-Frankrijk*, in *Bijdragen tot de geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog*, I, août 1970, p. 69-132.

ministration civile, donc un régime plus dur en Belgique, était largement répandue parmi les dirigeants belges (le roi, l'archevêque, les secrétaires généraux, les grands industriels), chez qui elle fondait la politique du moindre mal. En même temps, la crainte d'une administration civile et d'un changement radical du régime politique d'occupation, était utilisée plus ou moins sincèrement par les chefs de l'Administration militaire pour obtenir du côté belge des décisions auxquelles ils tenaient (p.ex. la nomination du nationaliste flamand Romsée à la tête du ministère de l'Intérieur, la nomination d'un nouveau commandant du corps de Gendarmerie, début 1943).

* * *

Une révision éventuelle de la politique du travail ne fut envisagée qu'une seule fois, au printemps de 1942, après l'introduction du travail obligatoire en Belgique et dans le Nord de la France. On sait que cette mesure entraîna la démission du secrétaire général au Travail, Charles Verwilghen, qui était bien introduit dans l'entourage de Galopin et dont la politique semble avoir été accordée à celle du gouverneur de la Société Générale. Cette mesure, jugée inconstitutionnelle par Verwilghen et par des juristes éminents, suscita un arrêt de la Cour de Cassation, mettant en cause la légalité des décisions des secrétaires généraux. Il semblerait que des milieux industriels dirigeants demandèrent l'avis d'un haut magistrat (Raoul Hayot de Termicourt, avocat général à la Cour de Cassation) et de l'archevêque de Malines sur la question de savoir s'il fallait revoir la politique de travail, dans le sens d'un durcissement vis-à-vis des Allemands, je suppose. Hayot conseilla une « politique de présence active » et l'archevêque fut d'avis « qu'il ne faut rien changer à notre attitude ». Mgr. Van Roey était « opposé à toutes idées de manifestations spectaculaires, celles-ci pouvant nuire à la population déjà fort éprouvée » (107).

A ce moment — le printemps de 1942 — l'opinion du gouvernement belge de Londres sur l'activité industrielle en Belgique était assez différente. Dans une note du 2 mars 1942, envoyée en Belgique et — selon une déclaration du ministre Spaak à la Chambre des Représentants en 1946 — « arrivée à bon port », le gouvernement poussa « un cri d'alarme » (108). « Cet appel est d'autant plus justifié que, sur le plan économique, l'activité industrielle de la Belgique n'est qu'un leurre. En dernière analyse, les prix des fournitures s'inscrivent à une balance des comptes *clearing* seule qui se solde par une créance qui approchera bientôt les 6 milliards de francs. Cette créance ne sera jamais payée. Elle ne le serait pas par une Allema-

(107) *Révision de la politique du travail*, note non signée et non datée (CREHSGM, *Collaboration économique*).

(108) Déclaration de Paul-Henri Spaak, 11 juin 1946, *Chambre des Représentants, Compte rendu analytique*, 1946, p. 193-194. Cette note est probablement arrivée en Belgique via le « Comité Gille ». Elle se trouve aussi dans les archives du SERA (CREHSGM) sous le titre *Activité industrielle en Belgique occupée*.

gne victorieuse, assez forte pour refuser, sous une forme ou sous une autre, un règlement de compte. Elle ne le sera pas par une Allemagne vaincue et ruinée. Elle ne sera admise ni en compte réparations, ni en compte dommages de guerre, car même contrainte et forcée, la fourniture à l'ennemi ne sera jamais considérée comme un titre, ni par les puissances alliées ni par l'Etat belge. » Dans une autre note du 15 juillet 1942, également envoyée et reçue en Belgique et lue par Spaak à la Chambre, le gouvernement insistait sur la nécessité d'une diminution des livraisons à l'Allemagne : « Le pays se vide de ses matières premières et de sa fabrication, sans autre résultat que l'usure de son outillage et la destruction de son organisation monétaire, et pour le seul bénéfice de l'ennemi. La vraie excuse à cet état de choses eût été la fourniture de vivres et de combustibles à la population, mais là encore le résultat est négatif. »

Il n'entre pas dans le cadre de cet exposé de signaler les taux de production industrielle en Belgique occupée et la part livrée aux Allemands. On devrait d'ailleurs procéder par secteurs. A titre d'exemple : 62 % de la valeur totale des contrats placés en Belgique par les Allemands dans le secteur métallurgique, pour toute la durée de la guerre, étaient destinés à des fins militaires (109). Si l'industrie belge n'a pas livré d'armes et de munitions, elle a, selon la conclusion de Klemm, servi à des livraisons logistiques à la production de guerre allemande (110). Une statistique de l'Administration allemande pour le mois de décembre 1941 nous apprend que sur 6.494 entreprises employant plus de 10 ouvriers, 1.574 (24 %) de ces entreprises, comprenant 64,8 % des travailleurs recensés, travaillaient entièrement ou partiellement pour le compte des Allemands. Les heures de travail réalisées pour des commandes allemandes représentaient toutefois 71,5 % de la totalité des heures de travail réalisées dans ces 6.494 entreprises (111). Plus la guerre durait, et plus les Allemands attachaient de l'importance à ce que l'industrie belge participât à la production de guerre allemande. Pour décharger l'industrie allemande, le système du « transfert des commandes » (*Auftragsverlagerung*) vers les pays occupés fut élargi en 1943. Dans certains secteurs (l'industrie textile, p.ex.) l'autorité occupante procéda à une rationalisation poussée, entraînant notamment des fermetures d'usines, de sorte qu'en janvier 1943, plus de 50 % des usines textiles encore existantes travaillaient quasi exclusivement des commandes militaires allemandes (112).

L'espoir des industriels belges de voir les Allemands livrer des vivres en contrepartie ne se réalisa pas. Galopin n'avait plus aucune illusion dès 1941. En 1943, les exportations effectives (belges) vers le *Reich* représen-

(109) P. KLEMM, *op.cit.*, I, p. 236-240.

(110) *Ibidem*, p. 242.

(111) Rapport de la *Statistische Zentralstelle* de l'Administration militaire, 4 mars 1942 (CREHSGM, *Collaboration économique*, 10 A/42 : *Industrieberichterstattung*).

(112) P. KLEMM, *op.cit.*, I, p. 239.

taien cinq fois les chiffres des importations en provenance de l'Allemagne (113). L'introduction du travail obligatoire, en Belgique d'abord (mars 1942), en Allemagne ensuite (octobre 1942) enleva aux industriels une autre justification invoquée en 1940. S'il était clair, en octobre 1942, que l'Allemagne ne livrerait pas la contrepartie en vivres pour les produits industriels livrés à l'Allemagne, l'introduction du travail obligatoire signifiait que la volonté des industriels de garder les ouvriers dans le pays ne pouvait plus se réaliser entièrement. Dans une note du 19 octobre 1942, émanant vraisemblablement du « comité Galopin », il était fait état d'une déclaration d'un représentant de l'autorité allemande, selon laquelle 10 % du total de la main-d'œuvre occupée en Belgique aurait à s'expatrier, ce qui revenait à plus de 100.000 personnes (114). Les auteurs de la note constataient d'ailleurs eux-mêmes que « les résultats [des efforts de maintien des ouvriers au pays] obtenus paraissent à première vue décevants », étant donné qu'environ 310.000 Belges étaient partis travailler volontairement en Allemagne, et 80.000 dans le Nord de la France (115). On comprend dès lors que toutes les autorités du pays (le roi, l'archevêque de Malines, les secrétaires généraux, la magistrature et les industriels eux-mêmes) protestèrent, soit publiquement soit officieusement, contre l'ordonnance introduisant le travail obligatoire en Allemagne.

De son côté, l'Administration militaire, tout en introduisant le travail obligatoire sur ordre de Berlin, considérait cette mesure comme, pour le moins, malheureuse et malhabile dans les rapports qu'elle adressait aux autorités du *Reich*. C'est qu'elle était surtout sensible aux répercussions que cette mesure pouvait avoir dans l'opinion publique, ce en quoi elle ne se trompa pas. Prenons comme exemple les *Chemins de fer belges*.

Dans une lettre à la *Rüstungs-Inspektion*, datée du 25 novembre 1943 (116), le général von Falkenhausen constata que depuis l'application effective du travail obligatoire dans les chemins de fer (début septembre 1943), le nombre d'actes de sabotage avait augmenté considérablement : 66 en août, 158 en septembre, 233 en octobre 1943, et 120 dans la première moitié de novembre 1943. La nature même des installations sabotées avait changé : au lieu de s'attaquer comme auparavant aux rails, les saboteurs s'attaquaient maintenant à des installations vitales des gares. Pour von Falkenhausen, il ne faisait aucun doute que les auteurs devaient être cherchés

(113) Rapport n° 28 de l'Administration militaire, avril 1944.

(114) *La politique suivie par l'autorité occupante en Belgique dans le domaine de l'emploi de la main-d'œuvre* (CREHSGM, *Papiers « L'An 40 »*, p. 24).

(115) Cela ne veut pas dire que tous ces ouvriers étaient encore, à l'époque de la rédaction de la note, occupés au service de l'Allemagne. Beaucoup d'entre eux étaient rentrés. C'est ainsi qu'en septembre 1941, alors qu'au total 240.000 ouvriers belges étaient partis en Allemagne à partir de juin 1940, le chiffre réel de ceux qui y travaillaient encore effectivement ne s'élevait qu'à 122.000 (*Ibidem*, p. 3).

(116) Ministère de la Santé Publique, Victimes de la Guerre, Doc. Marburg, film 2, p. 1198-1200, R 184/Tr. 33462.

parmi les réfractaires au travail obligatoire, sur lesquels il donnait des chiffres révélateurs. Des 778 ouvriers qui auraient dû se présenter pour le travail obligatoire dans la deuxième semaine de novembre 1943, seulement 68 s'étaient effectivement présentés au 25 novembre. Falkenhausen signalait également que le directeur général de la SNCB avait ordonné que les ouvriers mis au travail en Allemagne ne fussent pas remplacés. Pour toutes ces raisons, Falkenhausen pensait que la situation ne pouvait s'améliorer que si la SNCB était reconnue comme *Sperrbetrieb*.

La qualification *Sperrbetrieb* attribuée à une entreprise signifiait que l'autorité allemande ne lui soustrairait plus d'ouvriers pour le travail obligatoire. Cette mesure pouvait être appliquée à des entreprises dont au moins 70 % de la production étaient destinés à l'Allemagne ou dont le programme de production était indispensable à la sauvegarde de la capacité industrielle (117). En mars 1944, plus de 800 entreprises de Belgique et du Nord de la France avaient reçu cette qualification. Paradoxalement, par cette mesure, un des grands souhaits de Galopin — garder des ouvriers au pays — n'était réalisé que pour certaines entreprises, dont parfois la totalité de la production était destinée à l'Allemagne.

8. UNE RESISTANCE INDUSTRIELLE ?

Comme nous l'avons vu, Alexandre Galopin n'était pas partisan d'une résistance ouverte en matière industrielle. Le principe de la politique de production ne fut d'ailleurs jamais mis en question par les industriels. Mais cela ne veut pas dire que certaines formes de résistance ou de refus ne se manifestèrent pas vis-à-vis de commandes allemandes, surtout quand il s'agissait de commandes d'armes et de munitions. Après le refus de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre (dont Galopin était président) de produire des parts de fusils et de pistolets, l'entreprise fut mise sous la *Verwaltung* d'un commissaire des *Deutsche Waffen- und Munitionsfabriken*, qui organisaient alors elles-mêmes la production d'armes et de munitions (118). Les Poudreries Réunies de Belgique (PRB) avaient également, en janvier 1941, refusé des commandes de la *Rüstungs-Inspektion* (notamment celle de remplir des grenades), mais elles mirent leur équipement à la disposition des Allemands, qui durent alors avoir recours à une procédure extrêmement compliquée : la *Rheinmetall-Borsig* produisait des caisses dans la partie réquisitionnée de Cockerill, d'autres parties furent produites à la FN (sous *Verwaltung*), et *Erdmann-Wühle* remplissait les grenades aux PRB. Seules deux petites entreprises belges indépendantes y collaborèrent. De toute façon, « l'opposition des Belges avait prolongé la réalisation du contrat de presqu'un an et avait obligé les Alle-

(117) *Id.* Lettre circulaire de Speer, 8 octobre 1943, R 280/Tr. 45534.

(118) P. KLEMM, *op.cit.*, I, p. 247-248.

mands à faire eux-mêmes la plupart du travail » (119). Il arrivait aussi que des commandes, émanant d'instances militaires mais n'ayant pas pour objet des produits militaires, fussent refusées. Les Allemands replaçaient alors la même commande, mais en la faisant émaner cette fois d'une firme civile. Ainsi, en juin 1940, les ACEC refusèrent de produire des câbles électriques pour des navires de guerre, mais acceptèrent la même commande de la Siemens; de même, la S.A. Tubes de la Meuse refusa une commande du *Heereswaffenamt*, mais accepta cette même commande de la part d'une firme civile allemande (120).

Les inquiétudes que Galopin avait constatées auprès de certains de ses collègues début 1941 n'avaient pas échappé aux Allemands. Dans une lettre circulaire à toutes les *Feld- et Oberfeldkommandanturen* du 27 mars 1941, l'Administration militaire constata que les refus de collaboration avec l'Allemagne des industriels belges augmentaient, surtout quand il s'agissait de la production d'outils et de produits semi-finis pour l'armement (121). Elle déconseilla les arrestations, mais préféra la nomination d'un commissaire pour atteindre les intérêts matériels des entrepreneurs. Cet esprit de « résistance passive et active » n'était, selon la *Rüstungs-Inspektion*, pas seulement causé par la « propagande ennemie » et l'évolution militaire de la guerre, mais aussi par le fait que « l'industrie belge est bien chargée de commandes et que le chômage est presque résorbé, de sorte que l'on pouvait sans considérations économiques refuser des commandes que l'on pourrait interpréter plus tard comme une aide à l'ennemi » (122).

La crainte de voir venir des commissaires allemands à la tête des entreprises belges fut un des arguments avancés par Galopin pour justifier la nécessité pour les industriels de rester à leur poste. Dans un rapport d'après-guerre émanant du « comité Galopin » cet argument revint en une version légèrement modifiée : « si les dirigeants avaient déserté, le gouvernement retrouverait un pays germanisé et profondément divisé. Par cette attitude d'abstention, l'élite du monde de l'industrie et des affaires aurait jeté le discrédit sur elle; le divorce avec la masse serait total. (...) Si les dirigeants (...) avaient déserté, l'importance matérielle de cette contribution [à l'effort de guerre ennemi] eût été beaucoup plus importante que celle qui fut imposée à l'industrie; sa nocivité morale eût été telle que l'existence même du pays en aurait sans doute été menacée » (123). Il est certain que des entreprises mises sous *Verwaltung* eurent une production beaucoup plus élevée que celle de la moyenne des entreprises restées aux mains des Belges, mais il est tout aussi certain que les Allemands n'eussent pu combler le vide causé par une grève totale ou même partielle de la production. Le chef du *Wirtschaftsgruppe Maschinenbau* déclara à

(119) *Ibidem*, p. 250-252.

(120) *Ibidem*, p. 244-245.

(121) GRMA, T 77/1211/546-547.

(122) *Note de la Rüstungs-Inspektion*, 19 février 1941 (GRMA, T 77/1211/504-508).

(123) *Rapport à MM. Spaak et Gutt*, octobre 1944, p. 44-45 (CREHSGM, *Papiers « L'An 40 »*).

ce sujet après la guerre aux autorités judiciaires belges : « Le recours à la mise sous *Verwalter* était nettement contre-indiqué et ne devait constituer que l'ultime moyen auquel il fallait recourir. La raison en était que l'Allemagne manquait à ce moment du personnel qualifié pour assurer les *Verwaltung*, et qu'au surplus un tel procédé ne correspondait pas aux idées de collaboration à ce moment prépondérantes » (124). Pridat avait lui-même constaté à partir de la fin de 1942 un changement dans l'attitude des industries belges, encore qu'il voulût faire une distinction entre grandes entreprises d'une part et petites et moyennes entreprises d'autre part : « Les premières, plus proches de la haute finance, subissaient plus immédiatement les répercussions d'ordre politique, et c'est la raison pour laquelle on notera chez elles un changement plus ou moins radical, à une époque que je situe fin 42, début 43, c'est-à-dire le commencement des revers allemands ». Toujours selon Pridat, on vit vers la fin de la guerre des chefs d'entreprise procéder à une demande de mise sous *Verwaltung* « qu'ils sollicitèrent véritablement ou bien qu'ils provoquèrent par une attitude de résistance dont ils sentaient à ce moment-là tout le prix. Elle avait le double avantage de les soustraire aux responsabilités d'une production intensive (...) et au surplus, par la mesure dont ils étaient l'objet de faire peut-être oublier une collaboration antérieure, en les faisant passer pour des victimes ».

Il serait injuste d'appliquer cette déclaration à l'ensemble de l'industrie belge, mais certains cas individuels permettent tout de même de la confirmer. Les Ateliers de la Dyle à Louvain, qui avaient une très mauvaise réputation pour avoir fabriqué des parties d'armes, refusèrent en avril 1942 d'en produire à l'avenir, mais firent savoir en mai 1942 à la *Rüstungs-Inspektion* qu'ils voulaient continuer la production à condition que les Allemands contrôlissent directement l'entreprise. Suite à cela, les Ateliers furent réquisitionnés en octobre 1942 et mis à la disposition de la *Rheinmetall-Borsig* (125). Mais il s'agissait ici justement d'une entreprise relativement modeste. Les grandes entreprises ne voulurent pas « déserter », en partie pour ne pas susciter un chômage supplémentaire, qui aurait à son tour pu causer des troubles sociaux et des déportations d'ouvriers, que l'on voulait justement éviter par la « politique du travail ».

Si les chefs d'entreprises n'eurent pas recours à la résistance industrielle ouverte, beaucoup d'entre eux tentèrent de contourner ou de retarder l'exécution des commandes allemandes. Des entreprises belges retardèrent p.ex. leurs livraisons aux Ateliers de la Dyle, de sorte que la *Rheinmetall-Borsig* dut approvisionner les Ateliers en acier (126). Une méthode souvent utilisée était le freinage délibéré mais clandestin de la production,

(124) Déclaration de Hans Hermann Pridat, 16 mai 1945 (Service Central de Documentation de l'Auditorat Général, Doc. n° 207).

(125) P. KLEMM, *op.cit.*, I, p. 254-255.

(126) *Ibidem*, p. 258.

p.ex. en se raccrochant « aux moindres exigences de la paperasserie administrative instaurée par le régime. Il en résulte toujours des retards considérables dans les fournitures des matières premières et dans les possibilités de fabrication » (127). Un freinage était par exemple constaté chez Cockerill, où une commande de locomotives n'était toujours pas exécutée après un an et demi. Une enquête allemande révéla « qu'il y avait encore des ouvriers considérés comme ouvriers des usines Cockerill et qui sont autorisés par celles-ci à ne pas travailler » (128). Le baron de Launoit a déclaré après la guerre que dans les entreprises de son groupe « le recours à tous moyens indirects de ralentissement de la production fut toujours prescrit », comme ce fut le cas dans le domaine des pourparlers concernant des voeux allemands de participations financières, où l'on « recourut systématiquement à des moyens dilatoires qui empêchèrent leur aboutissement » (129). Un autre moyen de freinage était de diviser le contrôle allemand. Les constructeurs de machines-outils essayaient d'opposer mutuellement les services allemands auxquels ils avaient à faire, de sorte qu'« en simulant d'entrer dans les vues des uns on avait les arguments pour s'opposer aux autres » (130).

Les éléments manquent pour déterminer dans quelle mesure des chefs d'entreprise participèrent activement au sabotage effectif de la production, qui était un travail éminemment clandestin et dangereux. D'après un témoignage d'après-guerre du secrétaire général d'Ougrée-Marihaye, le baron de Launoit avait « dès 1942, connu, encouragé et couvert par ses interventions directes et personnelles le sabotage systématique organisé dans nos Usines d'Ougrée par certains de nos ingénieurs en vue de la réduction de la production imposée par l'occupant » (131). Un dépouillement systématique des courriers transmis à Londres par les grands services de renseignements et des archives du Service d'Etudes, de Renseignements et d'Action de la Sûreté de l'Etat belge à Londres permettrait d'approfondir cet aspect.

9. LES INDUSTRIELS ET LA RESISTANCE

Le 29 février 1944, Alexandre Galopin fut assassiné sur le seuil de sa maison par des membres du *Veiligheidskorps* de Robert Verbelen, qui menait depuis fin 1942 une campagne de représailles en réplique aux attentats commis par des membres de la résistance contre des collabora-

(127) *La situation industrielle en Belgique* (CREHSGM, *Archives du SERA* — Service d'Etudes, de Renseignements et d'Action à la Sûreté de l'Etat belge à Londres — B VII, 07-15-01). Le rapport n'est pas daté; il est probable qu'il a été rédigé en 1943.

(128) Comme note 127.

(129) *Exposé par M. le Président*, février 1947 (CREHSGM, *Papiers de Launoit*, n° 17, p. 25).

(130) *L'industrie belge de la machine-outil au cours de l'occupation*, 29 mars 1946 (*Archives Générales du Royaume*, Pièces à conviction de l'Auditorat Général, farde n° 715).

(131) Attestation de Fernand Herlin, 31 mars 1950 (CREHSGM, *Papiers de Launoit*).

teurs. Verbelen pensait que la contre-terreur devait s'orienter en premier lieu contre ceux qui étaient, selon lui, les responsables moraux des attentats commis par des résistants (132). Est-ce à dire que Galopin était une figure de proue de la résistance contre l'ennemi ? Il est évident que son activité ne fut en rien comparable à celle des grandes figures de la résistance armée, des lignes d'évasion ou des réseaux de renseignements, qui risquaient chaque jour l'arrestation et la peine de mort. Mais le raisonnement de Verbelen n'était pas erroné. La Société Générale a toujours été très discrète sur la façon dont elle soutint des clandestins et des groupements de résistance. Dans ce domaine, Galopin fit appel au vice-gouverneur du holding, Gaston Blaise, qui lui succéda après sa mort (133). Certaines filiales de la Société Générale réalisaient des ventes sur le marché noir (notamment dans le secteur charbonnier), et c'est ainsi qu'un fonds put être constitué, hors de la comptabilité normale, qui fut géré par Blaise. Celui-ci distribuait une aide financière à des syndicalistes, à des journalistes qui avaient « brisé leur plume », à des juifs, à des professeurs de l'Université Libre de Bruxelles (après la fermeture de celle-ci, fin 1941), à l'Armée Secrète, à la presse clandestine, à des fonctionnaires révoqués par l'occupant, à des réfractaires au travail obligatoire, à des parlementaires (134). Dans deux domaines au moins, cette évocation très sommaire est confirmée par des données plus concrètes. A partir du second semestre de 1941, Galopin — aussi bien que de Launoit d'ailleurs — était disposé à aider financièrement des militants ouvriers privés de leurs ressources (135). Dans un autre domaine, un crédit de 500.000 F fut accordé, en août 1943, par l'intermédiaire de Gaston Blaise, à des militaires de carrière voulant se procurer des armes (136).

Quant à l'autre personnalité déjà souvent citée, le baron de Launoit, nous sommes mieux renseignés. Cela est dû au fait que de Launoit a fait l'objet d'attaques sévères pour collaboration économique dans la presse de gauche d'après-guerre. Un assez grand nombre d'attestations ont été rédigées par des personnes de son entourage ou des personnalités qu'il a soutenues. Comme il s'agissait de défendre l'honneur du baron de Launoit,

(132) A. DE JONGHE, *De strijd Himmler-Reeder om de benoeming van een HSSPF in Brussel*, in *Bijdragen tot de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog*, n° 8, octobre 1984, p. 80.

Il est intéressant de noter que le chef de l'Administration militaire à Bruxelles se réjouit de ce qu'une partie de l'opinion publique attribuait l'assassinat de Galopin à des « terroristes » (résistants), après l'avoir attribué à des « Rexistes » ou à des services allemands.

« Si même, écrit-il, pour des raisons de politique générale, ce revirement de l'opinion doit être accueilli favorablement, il n'en présente pas moins le désavantage que les dirigeants économiques favorablement disposés à la collaboration, ont été fortement intimidés et montrent encore davantage de retenue vis-à-vis de nous que ce n'était déjà le cas jusqu'à présent » (Rapport n° 26 de l'Administration militaire, février 1944).

(133) Gaston Blaise avait, déjà pendant la Première Guerre mondiale, été chargé par le Premier ministre de Broqueville de la production de guerre belge en France. Général de réserve, il avait été attaché au Service de mobilisation de la nation à la fin des années 30.

(134) *Société Générale 1822-1972*, Bruxelles, 1972, p. 157-158 de l'édition néerlandaise.

(135) J. GERARD-LIBOIS-J. GOTOVITCH, *L'An 40*, p. 476-477.

(136) Rapport du commandant Franz Tilmans à la Commission militaire, 27 février 1947 (CREHSGM, *Papiers A. Moyen*, PM 4, n° 7).

et étant donné que tout document venant d'une autre source manque, la prudence est de rigueur. Cette réserve, naturelle au travail de l'historien, ne signifie pas qu'il y a lieu de mettre en doute les faits qui sont avancés dans ces documents. Mais on verra que certaines interprétations sont sujettes à caution.

Commençons par le domaine du *renseignement*. Nous savons déjà (voir *supra*) que la Brufina disposait d'un Service d'Information, dirigé par Fernand Kerkhofs (1890-1947) et son adjoint Jean Moens. Kerkhofs aurait déjà travaillé pour les services britanniques pendant la première guerre mondiale, aurait depuis 1930 rempli des missions confidentielles pour la Cour (¹³⁷), et avait créé dès septembre 1939 un réseau d'observation de l'arrière-pays allemand. Il exerçait cette activité « de commun accord avec le président de l'entreprise » (de Launoit), et pouvait compter sur un noyau de collègues et employés de la Banque de Bruxelles (¹³⁸). Il est plus que probable que ce réseau d'observation avait été créé en collaboration avec, sinon à la demande des services britanniques, car Kerkhofs était en rapport avec un attaché militaire à l'ambassade de Grande-Bretagne et avec Cecil de Sausmarez, qui était officiellement attaché culturel. Il est également plus que probable que ce réseau d'observation était clandestinement et au moins partiellement intégré dans le Service d'Information de la Brufina. Encore au 10 mai 1940 même, la Banque de Bruxelles avait fait une avance de fonds « à un certain service officiel britannique » (¹³⁹). Après leur retour de France, en été 1940, Kerkhofs et Moens continuèrent leur travail d'avant-guerre, toujours dans leur bureau de l'ancien palais du comte de Flandre rue de la Régence à Bruxelles. En un an, le réseau prit sous le nom de « Zéro » une grande extension, de sorte qu'il peut être considéré, avec les réseaux « Luc-Marc » et « Clarence », comme un des plus importants services de renseignements pro-alliés de Belgique (¹⁴⁰).

D'après un témoignage de Jean Moens, de Launoit a procuré des renseignements concernant le secteur métallurgique à « Zéro », comme il a aidé Kerkhofs et Moens dans le domaine du renseignement politique et financier. Toujours selon Moens, le service « Zéro » avait dépensé un million de FB jusqu'au départ de Kerkhofs et Moens à Londres en octobre 1941; les trois quarts de cette somme avaient été fournis par de Launoit,

(137) C'est ce que Fernand Van den Heuvel, commandant des Palais Royaux et lui-même agent de « Zéro », disait en novembre 1940 à William Grisar, un des chefs de la Légion Belge à Anvers.

(138) *Livre d'Or de la Résistance*, p. 92 de l'édition néerlandaise.

(139) *Papiers de Launoit*, n° 23 (CREHSGM). Dans cette lettre, Kerkhofs protesta contre le fait que « le nom de la Banque de Bruxelles [avait] été omis de la liste des établissements autorisés à traiter avec l'Armée britannique ».

(140) Si l'étude de « Luc-Marc » et de « Clarence » a été amorcée (voir respectivement : Jean DUJARDIN, *Le réseau de renseignements Luc*, in *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, 6, 1980, p. 33-117, et Henri BERNARD, *Un géant de la résistance : Walthère Dewé*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1971), rien n'a été publié sur « Zéro ».

l'autre quart par le baron Coppée, un autre actionnaire important du groupe Brufina-Banque de Bruxelles (141). En l'absence des deux premiers chefs de « Zéro », leurs épouses furent soutenues par de Launoit. Kerkhofs, ancien journaliste, fut remplacé à la tête de « Zéro » par un autre journaliste, William Ugeux, ancien rédacteur en chef du journal *Le XXe Siècle*. Ugeux était depuis fin 40 un des adjoints de Kerkhofs. De Launoit lui procurait plusieurs camouflages, notamment celui d'avocat du contentieux de la Banque de Bruxelles. En avril 1941, *La Libre Belgique* clandestine qui était à cette époque dirigée par Ugeux, fut imprimée dans l'imprimerie de la Brufina-Banque de Bruxelles (142). En août 1942, Ugeux fit un voyage aller-retour à Londres. De Launoit lui confia alors des messages pour Kerkhofs, qui invitaient celui-ci « à défendre dans les milieux alliés et belges la réputation patriotique de son Président ». Ces messages comportaient « des offres de concours et des suggestions qui rangeaient son auteur parmi les agents actifs et avertis du Service Zéro » (143). Ugeux partit définitivement pour Londres en 1943, où il devint directeur général à la Sûreté de l'Etat, chargé du Service de Renseignements et d'Action. Il choisit comme adjoint Jean Moens. En Belgique, il fut remplacé à la tête de « Zéro » par Albert Hachez, attaché au service du contentieux de la Banque de Bruxelles.

Le service « Zéro » ne se limitait pas à la transmission de ses propres messages. Il servait également, tout au moins jusqu'en 1942, de liaison radio avec Londres à la Légion Belge, au service « Ferrand », et à l'organisation « Gilles », une sorte d'antenne officieuse du gouvernement exilé, créée à l'initiative du ministre Delfosse.

S'il est certain que le service « Zéro » n'est pas à identifier avec de Launoit, il est tout aussi incontestable que le baron a au moins autorisé son action dans les locaux de son entreprise et qu'il lui a procuré des facilités considérables. C'est du moins la conclusion qui ressort des documents disponibles qui, je le répète, étaient destinés à défendre l'honneur du baron de Launoit.

Quant à l'aide apportée par de Launoit à la *résistance armée*, il résulte des mêmes documents qu'elle fut considérable. Dans ce secteur, un intermédiaire important fut Marcel De Roover. Officier de réserve et directeur à la Brufina à partir de janvier 1941, il avait animé avant la guerre un service de renseignements anticomuniste, la SEPES (Société d'Etudes Politiques, Economiques et Sociales), financé par le Comité Central Industriel. De Roover avait la réputation d'avoir des sympathies pour l'extrême-droite

(141) Attestation de Jean Moens, 27 février 1950 (CREHSGM, *Papiers de Launoit*). Après le décès de Kerkhofs en 1947, Moens lui succéda comme chef du Service d'Information de la Brufina.

(142) Lettre de Marcel De Roover à l'Avocat général Bayot, 21 décembre 1948 (*Ibidem*, n° 22).

(143) Attestation non datée de W. Ugeux (*Ibidem*). On sait que la « réputation patriotique » du baron de Launoit avait été mise en cause par la radio belge de Londres à la fin de 1940, en raison de l'accord conclu avec Otto Wolff.

nationaliste et anti-degrellienne, dont les idées s'incarnaient sans doute le mieux dans la Légion Nationale. A vrai dire, il n'y avait pas de résistance armée en 1940. Il y avait bien un foisonnement de (re)groupements d'anciens combattants, d'officiers d'active et de réserve, dont les principaux étaient « La Phalange » de Xavier de Grunne, « L'Armée Reconstituée » du colonel Lentz et « La Légion Belge » du commandant Claser. Si ces organisations étaient sans doute anti-allemandes, elles se préoccupaient *en 1940* essentiellement du « maintien de l'ordre » en cas de retrait des Allemands dans la perspective d'une paix de compromis. Il s'agissait en premier lieu de combattre « l'ennemi de l'intérieur » (communistes, collaborateurs des Allemands) et de se mettre à la disposition du roi, auquel on voulait attribuer — c'est le moins qu'on puisse dire — des pouvoirs renforcés (144). Afin de coordonner les efforts de ces groupements et de quelques autres (dont la Légion Nationale), De Roover prit l'initiative de fonder, fin 1940, un « Rassemblement moral des Anciens Combattants autour du Roi », qui proclamait une mystique royale fort prononcée, mais qui, en secret, voulait être un point de cristallisation et de liaison pour les divers groupes de résistance. C'est du moins la version d'après-guerre de De Roover (145). C'est justement sur l'utilisation du mot « résistance » dans le contexte de 1940 que son témoignage est sujet à caution, étant donné ce qui précède. Lorsqu'à un moment imprécis, mais avant la fin 1941, Henri Bernard, un des chefs de « Luc » demanda à De Roover une aide pécuniaire pour ce réseau de renseignements, De Roover la lui refusa en ajoutant : « je ne donne de l'argent que pour l'action anticomuniste » (146). Toujours selon De Roover, de Launoit a soutenu dès le début le « Rassemblement Moral » par son intermédiaire, comme il a continué à remettre à De Roover « sa quote-part dans les sommes [quelques centaines de milliers de francs] que M. Robilliart (147) et moi remîmes à Paul Hoornaert pour l'armement de son groupe de résistance ». Or, De Roover situe ces derniers paiements avant janvier 1941, et encore après cette date. Il y a à boire et à manger dans cette déclaration : il semble établi que de Launoit a soutenu la Légion Nationale avant la guerre, mais de façon beaucoup plus modeste que ne l'affirme De Roover, et que cela a continué en 1940 (148). Et s'il est vrai que la Légion Nationale était anti-allemande et s'armait, ce n'était pas en premier lieu, *en 1940*, en vue d'une résistance à l'ennemi, mais plutôt dans le contexte du « maintien de l'ordre » contre l'ennemi de l'intérieur.

Résumons : Que de Launoit (comme Coppée et Empain, semble-t-il) ait financé en 1940-41 des groupements paramilitaires à vocation de résis-

(144) Voir l'excellent article de Francis BALACE, *Psychologie de l'officier belge face à la défaite, juin 1940-automne 1941*, in *Actes du Colloque d'Histoire militaire belge*, Bruxelles, 1981, p. 339-361. Cfr aussi : Colonel Victor MARQUET, *Entre Bocq et Semois. L'armée secrète, Secteur 5*, Beauraing, Ed. Rémy, 1984.

(145) Attestation, 29 mars 1950 (CREHSGM, *Papiers de Launoit*).

(146) H. BERNARD, *Août 1940-avril 1942*, mémoires non publiées, p. 24. Je remercie le professeur Bernard de m'avoir autorisé à citer ce passage.

(147) Directeur de l'Union Minière du Haut-Katanga.

(148) Ceci m'a été communiqué par Francis Balace.

tance ne fait pas de doute. Il n'est pas douteux non plus que de Launoit a continué ce financement lorsque ces groupements prirent le nom d'Armée de Belgique (1943) et d'Armée Secrète (1944).

Quant au soutien financier accordé par de Launoit à des résistants civils, les données sont plus précises. Dès 1942, le gouvernement belge de Londres envoya au pays des émissaires, munis de bons du Trésor qu'ils devaient faire honorer par des banques ou des citoyens belges, en vue de soutenir les réseaux de renseignements et la résistance. Mais « malheureusement, ce système rencontra peu de succès auprès des Belges, désireux de ne pas s'attirer d'ennuis avec l'occupant et surtout de ne pas faire courir de risques à leurs capitaux ». Deux bons du Trésor seulement purent être honorés. L'un le fut par de Launoit, pour un montant de 4.000.000 de FB au profit de l'Armée de Libération, un groupe de résistance liégeois à base démocrate chrétienne (149). A partir de fin 1941, des syndicalistes et des journalistes qui n'avaient pas pu ou voulu reprendre leurs activités, mais qui travaillèrent souvent dans la clandestinité, reçurent un soutien d'une somme totale de 3.750.000 F par l'intermédiaire de Fernand Herlin, secrétaire général d'Ougrée-Marihaye (150). Des réfractaires au travail obligatoire des régions de Gand et de Bruxelles furent soutenus par le canal d'Achille Van Acker, un des chefs du Parti Ouvrier Belge clandestin (151). Van Acker, vivant dans la clandestinité, a d'ailleurs été hébergé pendant un certain temps chez de Launoit. C'est d'ailleurs via Van Acker que de Launoit fut mêlé à un projet de libérer le roi du palais de Laeken, projet auquel j'ai fait allusion à propos de Victor Van Straelen. Pour terminer cet aperçu sommaire et incomplet, il importe encore de mentionner la somme de 2.500.000 F accordée par de Launoit à la section de Bruxelles du Front de l'Indépendance (152).

Au total, de Launoit aurait donné au moins quarante millions de francs de l'époque à divers organismes de résistance (153). D'où venait cet argent ? Il est certain qu'il provenait en partie de ventes réalisées sur le marché noir (154). On est frappé par la similitude des moyens d'action dans ce domaine entre le dirigeant du groupe de Launoit et ceux de la Société Générale. Coïncidence ou concertation ?

Rappelons enfin que de Launoit avait, avant la guerre, la réputation d'être un « patron dur ». Je ne dispose pas d'éléments pour juger de cette appréciation pour l'avant-guerre. Mais il est certain que sous l'occupation, bien que n'ayant pas participé directement aux entretiens entre patrons et

(149) B. DUCARME, *Le financement de la résistance armée en Belgique*, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 476-477, 10 avril 1970, p. 21.

(150) Attestation de F. Herlin, 31 mars 1950 (CREHSGM, *Papiers de Launoit*).

(151) Attestation de A. Van Acker, 30 mars 1950 (*Ibidem*).

(152) Attestations de Jules Ingenbleek et de Marcel Wodon, mars 1950 (*Ibidem*).

(153) Lettre de M. De Roover à l'Avocat général Bayot, 21 décembre 1948 (*Ibidem*, n° 22).

(154) Exposé par M. le Président (de Launoit), février 1947 (*Ibidem*, n° 17).

syndicalistes en vue d'un pacte social, il partageait les conceptions qui se trouvent à la base de cet accord. Commentant, en octobre 1943, un document du Comité Central Industriel concernant la politique sociale dans l'industrie, de Launoit préconisait en fait des réformes de structures. Selon lui, il ne suffisait pas de dire que le système social de la Belgique présentait des « imperfections ». Pour de Launoit, « il offre (...) des vices profonds, et ce serait tout compromettre que d'avoir l'air, au départ, de ne préconiser que des palliatifs. Nous entrons dans une période où l'intérêt public aura le pas sur l'intérêt privé et où des changements profonds seront imposés dans la répartition des profits. (...) C'est rendre un grand service au patronat que de continuer à réduire la résistance qui se manifeste encore dans certains milieux restés trop exclusivement attachés aux principes d'un libéralisme rigide » (155).

Il est dans ce contexte d'autant plus étonnant que de Launoit ne figure pas parmi les « bailleurs de fonds » de l'organisation « Socrate », créée par le gouvernement pour aider les réfractaires au travail obligatoire (156). N'a-t-il pas été consulté personnellement par Scheyven, ou n'a-t-il pas voulu que son nom fut cité ? Toujours est-il que Scheyven remercia deux fonctionnaires de la Brufina (dont M. De Roover) et un fonctionnaire de la Banque de Bruxelles, ce qui laisse supposer que de Launoit a effectivement participé aux emprunts « Socrate », en dehors de ce qu'il a donné personnellement comme aide aux réfractaires.

En somme, la participation d'industriels et de financiers belges au financement du service « Socrate » constitue la seule opération d'envergure de la part du monde financier belge dans l'aide aux résistants. « Socrate » débute en septembre 1943, après le parachutage de deux agents de la Sûreté de l'Etat belge à Londres (157). Ceux-ci désignèrent Scheyven comme responsable du service, et voulurent confier à Fernand Demany, un des dirigeants nationaux du Front de l'Indépendance, la mission de distribuer les fonds recueillis par Scheyven. « Toutefois, estimant que le mouvement du Front de l'Indépendance était de tendance trop communiste, R. Scheyven décida de mettre sur pied une autre organisation qui s'appuierait davantage sur les syndicats FGTB (socialistes), les syndicats chrétiens et libéraux » (158). Il est certain qu'à la fin de la guerre la « grande peur » saisit les milieux dirigeants : le communisme avait effectivement gagné de l'influence dans la population. Il est probable que Scheyven consulta son oncle, Albert-Edouard Janssen, personnalité éminente du monde catholique et financier, et homme de confiance du cardinal Van

(155) Lettre du baron de Launoit à Maurice Van der Rest, président du CCI, 13 octobre 1943 (CREHSGM, *Papiers Delsinne*).

(156) Il ne figure de toute façon pas parmi les noms qu'a révélés Raymond Scheyven (« Socrate ») après la guerre (OOMS-DELANDSHEERE, *La Belgique sous l'occupation nazie*, Bruxelles, 1945, tome IV, p. 260-261).

(157) Voir B. DUCARME, *op.cit.*

(158) *Ibidem*, p. 27.



Roey. On comprend d'autre part que Scheyven pouvait obtenir plus facilement des fonds qui seraient distribués par des canaux syndicaux, avec lesquels le patronat entretenait des contacts. Il est improbable que de Launoit ait été plus favorable au communisme que ses collègues, mais on constate que cela ne l'a pas empêché, à l'encontre de beaucoup de ses collègues, de soutenir le F.I., avant même que celui-ci ne reçût des fonds de la part du gouvernement de Londres.

10. MAI 1945 : REVISION DE L'ARTICLE 115 DU CODE PÉNAL

Un message, déjà cité, envoyé par le gouvernement de Londres en pays occupé, disait : « Il importe que le pays sache qu'il y aura une justice après la victoire, que les traîtres ne jouiront pas du fruit de leur trahison. Il y a lieu aussi de prévenir, chez les gens exposés à certaines tentations, toute illusion concernant la prétendue abrogation de l'article 115 du Code pénal. (...) Toute mesure de ce genre, prise sous l'occupation, n'aurait pas d'effet, et les textes en question resteront applicables et seront appliqués, le moment venu... ».

Immédiatement après la libération, des instructions judiciaires furent ouvertes concernant le comportement d'un grand nombre d'entreprises. À partir de novembre 1944, le débat fut ouvert sur la portée de la mission confiée par les ministres Gutt et Spaak à trois banquiers convoqués le 15 mai 1940 par le gouvernement. J'ai déjà longuement traité de ce débat⁽¹⁵⁹⁾, qui peut se résumer comme suit : le gouvernement (essentiellement Spaak, seul ministre de 1940 resté en fonction) défendait le point de vue que le gouvernement n'avait donné aucun mandat aux trois banquiers concernant la reprise du travail en Belgique occupée, tandis que les banquiers maintenaient qu'ils avaient été chargés par le gouvernement d'une mission de confiance. On peut dire que la Cour militaire de Bruxelles a tranché cette question, lorsqu'elle formula la considération suivante dans son arrêt en cause des « confectionneurs de Binche » : « Attendu que des documents versés aux débats, il résulte que la politique du travail en pays occupé fut envisagée par le gouvernement le 15 mai 1940, lors de son départ de Bruxelles, *en dépit de l'affirmation du contraire* » (je souligne). Ce jugement fut rendu en mars 1946⁽¹⁶⁰⁾. Entretemps, l'article 115 du Code Pénal avait été modifié en mai 1945⁽¹⁶¹⁾. Un 2, ajouté à cet article, consacrait la « doctrine Galopin ». L'article 115 n'était en effet d'application que si les livraisons à l'ennemi avaient eu un caractère manifestement mili-

(159) E. VERHOEYEN, *De regering en het Galopin-Komitee*, post-face de la traduction néerlandaise du livre de J. GILLINGHAM (*Geld maken in oorlogstijd*, Louvain, Kritak, 1979).

(160) Texte du jugement dans le *Journal des Tribunaux*, 21 avril 1946.

(161) Arrêté du Régent du 25 mai 1945 (*Moniteur belge*, 28-29 mai 1945).

taire, ou si la fourniture avait été sollicitée ou exécutée dans un esprit de lucre.

Il est certain que dans les milieux de la Société Générale, on se préparait dès novembre 1944 à la « révision de l'interprétation de l'article 115 du Code pénal »⁽¹⁶²⁾. Il serait intéressant de pouvoir déterminer si les milieux industriels dirigeants ont exercé, à cet effet, une pression quelconque sur le gouvernement. Mais les éléments manquent pour répondre à la question. Toujours est-il que le nouveau texte légal a voulu tenir compte, comme le dit l'Exposé au Régent, de la nécessité pour un pays occupé de maintenir une activité économique, lorsque celle-ci recèle une importance vitale évidente pour la population, même si l'occupant en profite directement ou indirectement. De cette nouvelle situation, il résultait que le plus grand nombre d'instructions ouvertes pour collaboration économique se terminèrent par une ordonnance de non-lieu ou un acquittement, lorsque les entreprises avaient agi dans le cadre de la « doctrine Galopin »⁽¹⁶³⁾. En mai 1946, l'Auditeur général Ganshof stipula que « dans les limites de la loi, il appartient au magistrat de n'exercer de poursuites que dans les cas où celles-ci paraissent impérieusement commandées, compte tenu des exigences morales et économiques imposées par l'intérêt supérieur du pays »⁽¹⁶⁴⁾. Ganshof conseilla également de tenir compte de l'ensemble de l'activité de l'entreprise, même si celle-ci avait fait des « fournitures strictement militaires ».

Il est clair dès lors qu'étant donné la complexité et l'ampleur de l'activité industrielle sous l'occupation, le législateur a voulu éviter l'interprétation rigoriste de l'article 115 qui en avait été donnée après 1918. La boucle était fermée.

11. CONCLUSION

La politique du moindre mal adoptée au cours de l'été de 1940 par les milieux industriels et bancaires dirigeants ne permit ni une résistance ouverte, ni de faire marche arrière d'une façon définitive. Dans le domaine que nous avons examiné le plus concrètement — celui des tentatives allemandes de pénétration financière — les négociateurs belges eurent recours à des manœuvres dilatoires. Ils n'avaient pas d'objections à la vente de participations dans des entreprises situées dans des pays de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale occupés ou annexés par l'Allemagne, mais ils ne laissèrent pas toucher à leurs avoirs situés en Belgique ou dans la colonie. Même si l'opportunisme ne fut pas tout à fait absent du soutien

(162) Note du 26 novembre 1944, rédigée par Jules Dubois-Pelerin, secrétaire de la Société Générale (CREHSGM, *Collaboration économique*).

(163) Voir p.ex. les motivations de l'acquittement de trois dirigeants de la S.A. Engetra (*Journal des Tribunaux*, 20 février 1949).

(164) Circulaire du 13 mai 1946 (*Journal des Tribunaux*, 26 mai 1946).

donné à la résistance, il serait faux et injuste de réduire ce soutien à cette seule préoccupation. L'analyse par les dirigeants industriels de la situation réelle à l'échelle nationale et internationale fit preuve d'une clairvoyance stratégique, même si leur attitude concrète à court terme fut critiquée à Londres et dans les milieux de la résistance. La « doctrine Galopin » fut consacrée après la guerre par la législation, de sorte que seuls les industriels qui avaient agi en dehors d'elle, en en dépassant les limites, tombèrent sous le coup de l'article 115 du Code Pénal.

Ann Delbeke

DE AUSLANDSORGANISATION IN BELGIE (1932-1944) *

Tijdens een ekonomiesche depressie, gebeurt het wel meer dat mensen hun vaderland ontvluchten, om in het buitenland hun geluk te beproeven. Zo ook verspreidden zich tijdens de jaren 30, talloze Duitsers over de gehele wereld. Niettemin bleven zij de politieke situatie in hun land nauw volgen en velen onder hen sympathiseerden met het opkomend nationaal-socialisme. Al in 1929 organiseerden zich Duitse nationaal-socialisten in Paraguay. In 1939 volgden Zwitserland en de Verenigde Staten. Vanuit deze nationaal-socialistische kernen kwam de vraag, of Hitlers NSDAP geen overkoepelende organisatie voor Duitse nationaal-socialisten in het buitenland kon oprichten. Na de verkiezingsoverwinning van de NSDAP in Duitsland op 14 september 1930, voelde de partij wel iets voor dit voorstel, temeer omdat zij op die manier wist op de steun te kunnen rekenen van talrijke Duitsers in het buitenland. Zo ontstond in mei 1930 binnen de nazi-partij, de *Auslandsabteilung*, waardoor alle buitenlandse Duitse nationaal-socialistische kernen aan haar werden ondergeschikt. De partijleiding schreef voor dat alléén *Reichsdeutschen* als leden van de NSDAP in het buitenland mochten opgenomen worden. Dat waren alle Duitse staatsburgers die zich al dan niet tijdelijk in een ander land gevestigd hadden. Zij werden onderscheiden van de *Volksdeutschen*, nl. Duitsers die uitgeweken waren naar een ander land en die het staatsburgerschap van dat land hadden aangenomen (1).

Na Hitlers machtsovername in 1933 veranderde de *Auslandsabteilung* in *Abteilung für Deutsche im Ausland*. De leiding werd toevertrouwd aan E.W. Bohle. Deze breidde de *Abteilung* uit. In 1934 kreeg ze de benaming *Auslandsorganisation der NSDAP (AO)* en Bohle kreeg in april 1935 de rang van *Gauleiter*. Hij stond nu aan het hoofd van een niet onbelangrijke partijorganisatie die de leiding had over meer dan 500.000 Duitsers in het

* Dit artikel is een samenvatting van onze onuitgegeven licentiaatsverhandeling, die voornamelijk gebaseerd is op het archief *Auslandsorganisation* dat zich in het Koninklijk Legermuseum te Brussel bevond. Sinds enige tijd werd dit archief afgestaan aan het *Bundesarchiv* te Koblenz en wacht men in ruil op mikrofilms. Onze archiefverwijzingen komen hiervoor natuurlijk in het gedrang.

(1) Wij spreken verder van Duitsers en maken alleen het onderscheid als het noodzakelijk is.

buitenland (2). Een der belangrijkste principes van de *Auslandsarbeit* was, dat de *Parteigenossen* *sich nicht in die Politik ihres Gastlandes einmischen sollen*. Zij zouden steeds moeten erkennen dat de *Ortsgruppen* der NSDAP alleen maar propaganda voerden *für ein freies nationalsozialistisches Deutschland* en in geen geval *der staatrechtlichen Bestand des betreffendes Landes gefährden würden*. De nationaal-socialistische groepen in het buitenland hadden als taak, leden voor de NSDAP te werven en hiermee de binnenlandse strijd van buitenuit, vooral financieel, te steunen. Als biezondere opdracht moesten ze de *Greuelnachrichten* in het buitenland betreffende het nationaalsocialisme tegenwerken.

Vóór de eerste wereldoorlog stond België erg positief tegenover de grote Duitse aanwezigheid (3). De gebeurtenissen tijdens de jaren 1914-1918 verdrongen echter deze sympathie en gastvrijheid, om plaats te ruimen voor een anti-Duitse stemming. De meeste in België verblijvende Duitsers keerden ijlings terug naar hun vaderland of emigreerden naar elders. Alle Duitse scholen en verenigingen — en dat waren er heel wat — verdwenen. Pas na de ekonomiesche herleving in 1925 — waaruit een ontspannen internationale sfeer voortvloeide, met als hoogtepunt het Locarnopakt — kregen Duitsers weer kans om zich in ons land te vestigen. België ondertekende in 1935 een ekonomiesch verdrag met de Weimar-Republiek. Deze handelsovereenkomst en de heropening in Antwerpen van een Duits konsulaat betekenden een directe stimulans voor de Duitse aanwezigheid in ons land. Geleidelijk aan heropenden de *Deutsche Schulen* in Brussel en Antwerpen hun deuren en bloeide het Duitse verenigingsleven weer op. Dit werd mogelijk omdat de Belgische publieke opinie haar vijandige houding tegenover de Duitsers gemilderd had, mede tengevolge van de verdere ontspanning in de internationale relaties. Duitsland was nl. in september 1926 toegetreden tot de Volkenbond en had de oorlog als middel ter beslechting van internationale konflikten afgezworen. Bovendien had geen enkele van die Duitse verenigingen een uitgesproken politieke kleur.

Toch nam in de loop van 1931 de voorzitter van de *Deutsche Evangelische Kirchengemeinde* in België, Burberg, contact op met de *Auslandsabteilung* in Hamburg, met het verzoek de partijleden in België beter aaneen te sluiten. Omdat er in België organizerisch nog niets bestond, verwees *Auslandsabteilungschef*, Nieland, Burberg naar zijn partijgenoot Patzig, die zojuist een *NS-Stützpunkt* in Holland had opgericht. Hamburg gaf aan

(2) Cijfers van 1937. Hierbij werden niet de Duitse inwoners van de V.S. en Canada gerekend. Van deze 500.000 Duitsers waren er 25.615 partijlid (5%). In 1938 waren er 29.099 *Reichsdeutschen* partijlid (6%). (H.A. JACOBSEN, *NS-Aussenpolitik*, Frankfurt/Main, 1968, p. 137).

(3) Brussel telde, als grootste kolonie, in 1890 10.750 Duitsers. In Antwerpen groeide hun aantal van 5.173 in 1890 tot 12.370 in 1912 (E. HUHN, *Die Allgemeine Deutsche Schule*, lic. verhandeling, Antwerpen, 1972-1973, p. 2-27. Met dank aan Prof. Van Passen).

Patzig de opdracht gelijktijdig de belangen in België waar te nemen. Meer gebeurde er voorlopig niet.

Veel belangrijker voor het Duitse partijleven in België was de oprichting in december 1931 van de vennootschap *Internationale Drahtexport Gesellschaft* of IWECO. Dertien Belgische firma's verenigd in *L'Union des Tréfileries et Clouteries belges* (U.T.C.B.), werden in deze internationale firma vertegenwoordigd door Léon-Antoine Bekaert en Jean Delori (4). In het kader van deze stichting met zetel te Brussel, stuurde de Duitse firma, het *Drahtverband* G.m.b.H., 50 werknemers naar Brussel. De overkomst van deze arbeiders betekende niet alleen een versterking van de Duitse aanwezigheid in België, maar was meteen ook een infiltratie van het nazi-element in de Brusselse Duitse gemeenschap, want velen onder hen waren NSDAP-lid. Zij vormden al vlug — let hier en verder op de snelle ontwikkeling — een kern op initiatief van partijlid Karl Buchmann met het doel in Brussel een *NS-Stützpunkt* te organiseren. Begin 1932 kwam Buchmann in contact met Patzig, die officieel de belangen van de in België levende NSDAP-leden moest behartigen. Nieland stelde Buchmann toen aan als vertrouwensman van de *Auslandsabteilung der Reichsleitung der NSDAP* in België. Buchmann zette een wervingscampagne in en dit leidde in september 1932 tot het ontstaan van *Ortsgruppen der Auslands-Organisation* in Brussel en in Antwerpen (5).

Op zichzelf blijkt dit proces erg spontaan te zijn ontstaan. De uitgesproken ijver, waarmee deze IWECO-bedienden zich gingen «ontfermen» over al de bestaande Duitse ontspannings- en sportgroeperingen, om ze via een *Gleichschaltungsprozess* onder de hoede van de NSDAP te krijgen, wijst echter duidelijk op een vanuit Duitsland geïnspireerde operatie. Zo evolueerde de niet-politieke, Duitse kolonie in België tot een groep Duitse burgers die — met zin, of tegenzin — onder de leiding kwamen te staan van een uitgesproken nazi-organisatie. Deze eerste Duitse NSDAP-kernen in ons land breidden zich uit en werden in 1937 gegroepeerd in de *Landesgruppe Belgien*, geleid door A. Schulze. Deze was rechtstreeks ondergeschikt aan de *Gau Ausland* of de *Auslandsorganisation der NSDAP* in Duitsland, die organizerisch over dezelfde uitbouw

(4) IWECO werd gesticht op 17 december 1931. Deze internationale firma bestond uit 9 Duitse, 2 Tsjechoslovaakse, 4 Nederlandse, 1 Hongaarse, 2 Deense en 13 Belgische firma's. De vereniging had tot doel de aankoop en export van de draadprodukten van haar geassocieerden te behartigen. Om dit doel te bereiken mochten ze, d.m.v. participatie, het creëren van nieuwe vennootschappen, door fusie en dergelijke, belangen stellen in elke onderneming zetelend in België of het buitenland (*Recueil spécial des actes, extraits d'actes ... relatifs aux sociétés commerciales*, nov.-dec. 1931 — BDC-dossier J.R.Koch: Brief van de *Leitung der AO der NSDAP* Gauschatzmeister Leonhardt aan de *Reichsschatzmeister der NSDAP* (1942) — KLM, D1 F1/F3).

(5) Hoe deze infiltratie juist in zijn werk ging, beschrijven we uitvoeriger in onze onuitgegeven licentiaatsverhandeling. Het is bijvoorbeeld opvallend dat vooraanstaande AO-leiders in België, zoals Egon Ebenfeld, Heinrich Wehmeier, Heinrich Alms, allen een functie hadden bij IWECO (NCWO II-CDD, nr. 21(AO)). De officiële stichtingsdag van de Ogs. Brussel was 25 sept. 1932 (*Feldpostbrief der Ortsgruppe Brüssel*, Nr. 53, D 32).

beschikte als elke andere *Gau* in het Duitse Rijk. Onder de *Landesgruppe* stonden de *Ortsgruppen*, die meestal 1500 gezinnen omvatten (6). Aan het hoofd ervan stond de *Ortsgruppenleiter* — noodzakelijk een partijlid — die de taak had de *Ortsgruppe* tot een slagvaardig nationaal-socialistisch instrument uit te bouwen. Daarvoor beschikte hij over een volledige staf, een mini-*Gau*-administratie. Een *Stützpunkt* was identiek georganiseerd, maar groepeerde minder leden. Ondergeschikt aan de *Ortsgruppenleiter*, die alle *Zellen* binnen de grenzen van een gemeente groepeerde, werkte de *Zellenleiter*. Zijn taak richtte zich in 't bijzonder op nationaal-socialistische scholing en politieke arbeid. Een *Zelle* bestond uit 4 tot 8 *Blocken*, die elk 40-60 gezinnen groepeerden. Aan het hoofd ervan stond een *Blockleiter*, die partijlid moest zijn en belast was met de *Betreuung* van alle Duitsers. Hij waakte over de nationaal-socialistische wereldbeschouwing en zorgde ervoor dat Duitsers nationaal-socialistische organisaties bijtraden (7). Onze bekommernis gaat nu uit naar de manier waarop de Brusselse *Ortsgruppe* — wij beperken ons tot Brussel omdat ook ons bronnenmateriaal zich tot dit gebied beperkt — haar leden tot het nationaal-socialisme wilde bekeren.

I. DE AO ALS SOCIALE HULPVERLENER

De *Auslandsorganisation* in België kon gebruik maken van een goed uitgebouwd organizatiennet. Om zijn propaganda-aktiviteit naar behoren te kunnen vervullen beschikte de *Landesgruppe* over verscheidene diensten. In haar werking steunde de AO echter vooral op nevenorganisaties, die een ondergeschikte plaats kregen binnen de *Landesgruppe*. Het waren in eerste instantie het *Deutsche Arbeiterfront* (DAF), de *Nationalsozialistische Frauenschaft* (NSV) en het *Deutsches Frauenwerk* of *Auslandsdeutsche Frauenschaft* (AFS). Het DAF groepeerde alle Duitse arbeiders en zijn vertegenwoordigers in elk Duits bedrijf in België waakten over het nationaal-socialistische ideeëengoed. Wegens de omvang en het gebrek aan voldoende studiemateriaal, lieten we deze organisatie in onze studie onbesproken. De NSV moest de « noodlijdende volksgenoten sterken in hun fysische en psychische weerstand, zodat de hulpbehoevende weer levenswil krijgt en bereid is zich en zijn gezin in dienst te stellen van de volksgemeenschap » (8), terwijl het *Deutsche Frauenwerk* tot taak had *ihre Mitglieder durch eine intensive ausgerichtete Schulung Trägerinnen der nationalsozialistischen Weltanschauung und damit deutschen Wesens und Deutschen Kultur zu erziehen* (9). Binnen de hiërarchisch opgebouwde *Landesgruppe* hadden deze verenigingen een uitgebreide eigen organi-

(6) De Duitsers rekenden met gezinnen, vandaar dat het moeilijk is het juiste aantal Duitsers in België te kennen. Voor een benaderend personengetal vermenigvuldigden ze het aantal gezinnen met 2,5.

(7) *Organisationsbuch der NSDAP*, p. 110-116.

(8) W. REHER, *NS-Volkswirtschaft in Deutschland*, Berlijn, 1942, p. 12.

(9) W. BEHR, *Auslandsdeutsche Frauenschaft*, in *Jahrbuch der AO*, 1940.

zatie. Het zijn vooral de NS-*Volkswohlfahrt* en het *Deutsche Frauenwerk* die de propagandavoering in de praktijk zullen omzetten.

We weten niet met zekerheid hoeveel Duitsers tijdens de vooroorlogse periode in ons land woonden en we kunnen ook het aantal AO-leden niet bepalen. Wel is er zeker een evolutie in de werkingssfeer van de AO. Vóór 1933 groepeerde ze enkel 15 NSDAP-leden van de Duitse kolonie in België, door wier toedoen de *Ortsgruppen* trouwens ontstonden. Na de machtsovername steeg het ledenaantal tot ongeveer 323 in 1937 (10). Niet alleen breidde het aantal partijleden zich uit maar er werden ook steeds meer activiteiten door de AO op touw gezet. De leiders bleven verplicht partijleden, maar de hulp die van de organisatie uitging werd meer en meer aan elke Duitser aangeboden. Na 1937 was elk Duits kolonielid — partijlid of niet — automatisch AO-lid, vermits de *Landesgruppe Belgien* de bevoegdheid kreeg over alle in België levende Duitsers. Hoeveel er toen in ons land leefden is nog niet achterhaald. Wel weten we dat in 1936-1937 alleen in de *Ortsgruppe Brussel*, ongeveer 650 Duitsers leefden waarvan ongeveer 170 NSDAP-leden. In Luik verbleven er 21 partijleden (op een ongekend aantal Duitsers) (11). De Duitse zege na de achttiendaagse veldtocht bracht wel heel wat meer Duitsers naar België, zodat ook de *Landesgruppe* steeds aangroeide. De *Militärverwaltung* stelde echter duidelijk dat de *Wehrmachtangehörigen*, dus alle soldaten en officieren, niet tot het ressort van de AO behoorden. Voor de oorlogsperiode 1940-1944 kunnen we zelfs geen benaderende cijfers geven over het totale ledenbestand van de *Landesgruppe* in België. Alleen voor de *Ortsgruppe Brussel* weten we dat tussen februari 1941 en februari 1942 het aantal NSDAP-leden steeg van 177 tot 271 (12). In 1942 zouden ongeveer 3.900 Rijksduitsers in Brussel gewoond hebben (13).

Sociale hulp als propagandamiddel

1. VÓÓR 1940

Na haar oprichting in België, beperkte de AO zich tot ledenwerving voor de NSDAP. Vanaf 1934 zal de verdere ontplooiing van de organisatie van de *Ortsgruppen* een uitbreiding van de activiteiten met zich brengen. Belangrijk was o.m. het geregeld bezoek van Duitse partijvoormannen aan België, die voor hun landgenoten nationaal-socialistische propaganda-voordrachten hielden. Vanaf 1934 zal de werking van de AO zich echter vooral concentreren op het verlenen van sociale hulp aan behoeft

(10) H.A. JACOBSEN, *op.cit.*, p. 664.

(11) Afrekening WHW/1936/1937 (KLM, D11 F3). *Mitgliederstandsmeldung* van Kreisleiter Ebenfeld aan de *Gauschatzmeister der AO der NSDAP* in Berlijn dd. 23.9.1936 (KLM, D20bis F7).

(12) *Monatsabrechnung*, jan. 1941-april 1942 (KLM, D24 F3).

(13) *Feldpostbrief der Ortsgruppe Brüssel*, Nr. 28 (KLM, D32).

tige Duitsers in België, hetgeen prachtige mogelijkheden tot beïnvloeding bood. Het zou ons te ver leiden hier in te gaan op de finesse van de organisatorische werking alsook op hoeveel Duitsers welke ondersteuning kregen. We gaan wel verder in op de sociale hulpverlening van de NSV en de AFS. Daarbij verliezen we niet uit het oog dat beide groepen propagandistische doeleinden nastreefden en zelfs sociale controle beoogden op hun landgenoten.

Prioritair in de hulpverlening stond de *Familienpflege*, de zorg voor het gezin. Aanvankelijk kregen de families enkel ondersteuning in natura o.m. door aardappelen- en kolenleveringen of het uitdelen van kleren in de winter. In Brussel konden de Duitsers gratis een *Vertrauensarzt* raadplegen en in de *Deutsche Schule* onderzocht een tandarts geregeld de tanden van de kinderen. De NSV ondersteunde verder de Duitse scholen — vooral in Antwerpen — o.m. door het betalen van maaltijden en leerboeken voor de armere kinderen. In speciale gevallen, zoals voor ziekte en huurschulden, gaf de NSV baar geld. Dit was vooral het geval in Limburg waar zich de armste Duitse kolonie bevond. Deze werd financieel bijgestaan door de rijkere Brusselse Duitse gemeenschap (14). Kleine attenties deden de Duitsers in België altijd voelen dat ze in een grote georganiseerde gemeenschap waren opgenomen. Bij geboorten en huwelijken feliciteerde de *Landesgruppe* haar leden. De *Blockleitern* brachten kleine of grote geschenken, naargelang de financiële situatie van het gezin (15). Bij overlijdens sprak de *Auslandsorganisation* een blijk van medeleven uit. Met Kerstmis ontvingen de armere Duitsers een kerstgeschenk en vooral kinderen werden dan verrast met een pakket snoepgoed en fruit. De NSV bood jonge meisjes vanaf 16 en vrouwen een opleiding tot verpleegster, kinderverzorgster of kleuterleidster aan, in de hoop dat zij de lege plaatsen in Duitsland zouden opvullen. De kandidaten moesten « arisch » zijn en een goede politieke, m.a.w. nationaal-socialistische, overtuiging bezitten die nog door de opleiding zou worden versterkt. De interesse van de Duitsers in België voor een dergelijke scholing bleek echter niet erg groot te zijn (16).

Niet alleen trachtte de AO in België werkrachten voor Duitsland te winnen, maar ze hielp ook Duitsers in moeilijkheden naar hun vaderland terug te keren. Nochtans wilde de NS-*Volkswohlfahrt* nog in 1937 elke Duitse kracht in het buitenland behouden. *Jede Rückwanderung wertvoller auslandsdeutscher Elemente bedeutet eine Schwächung des Auslandsdeutschums an sich, darüber hinaus aber auch des deutschen Aus-*

(14) *Bericht über die Leistungen und Aufgaben der NSV innerhalb der Landesgruppe Belgien* door F. Pöhls, 6 juni 1937 (KLM, D11 F3).

(15) Gelukwensen bij geboorten en huwelijken. Medeleven bij overlijden, 1936-1944 (KLM, D20bis F3).

(16) NSV-briefwisseling en rondschriften betreffende de *Schwesternschaft und Kindergarteninnen*, 1938-1939 (KLM, D15 F5).

senhandels und der deutschen Weltgeltung (17). De *Gau Ausland* zou haar afdelingen in het buitenland gevraagd hebben de *Rückwanderungsbewegung* met alle middelen te stoppen. De Duitsers moesten in het buitenland een gemeenschappelijk front vormen en terugkeren naar de *Heimat* bleef niet langer een privé-aangelegenheid.

Vanaf 1938 veranderde de NSV in België haar houding. Duitsers werden aangezet terug naar Duitsland te keren. Dit kaderde in een besluit van de Berlijnse overheid het terugkeerverbod in te trekken, waarbij ze zelfs vele Duitsers verplichtte terug naar hun vaderland te komen. In hoeverre Duitsers vóór 1940 door de NSV onder druk gezet werden om België te verlaten weten we niet. Wel trok ze soms alle materiële steun in waardoor vele zieken en armen niets anders konden, dan terug naar hun vaderland te keren. In 1939 verlieten ongeveer 120 Duitse onderdanen met hulp van de NSV België. Alleen als hun situatie hier in de toekomst kon verbeteren kregen de Duitsers van de Belgische AO-afdeling toestemming om te blijven. Kortom, minder welgestelde Duitsers of Duitsers met een gerechtelijk verleden kregen bevel op te stappen, om het « *aanzien* » van het Duitse volk in het buitenland niet te schaden.

De *Kinderlandverschickung*, *Heilverschickung* en *Muttererholungsverschickung* gaven kinderen, zieken en moeders de mogelijkheid om naar hun vaderland te reizen, om er te spelen, te genezen of te rusten. Daarvoor beschikte de NSV over verschillende vakantiekampen (*Heimen*) in ongerepte natuurgebieden. De *Heilverschickung* zond zieke vrouwen, meestal TBC-patiënten, naar kuuroorden in Duitsland waar ze een volledige doktersbehandeling kregen. De AO moedigde deze reizen aan, omdat de patiënten naast een medische behandeling ook een efficiënt onderricht in de nationaal-socialistische ideologie kregen. Goed gedrag en dankbaarheid « tegenover *Führer* en volk » waren de verplichting van de patiënt (18). Na het beëindigen van de kuur stuurde het *Hauptamt für Volkswohlfahrt* in Berlijn een geneeskundig rapport over elke patiënt naar de *Landesgruppe* en *Ortsgruppen*. Het bevatte exacte gegevens over elke persoon, waarover de *Landesgruppe* een volstrekte controle behield, doordat zij er moest op toezien dat de patiënt zich hield aan de verdere doktersbehandeling (19).

Net zoals de *Heilverschickung* verzorgde de *Muttererholungsverschickung* reizen naar Duitsland voor gezonde vrouwen, bij voorkeur moeders (20). De moeders moesten hun kinderen achterlaten in België waar de NSV voor hen zou zorgen. Dit was waarschijnlijk de reden waarom dit initiatief weinig sukses kende. Nochtans werden de *Ortsgruppen* er zoveel

(17) *Bericht über die Leistungen und Aufgaben der NSV*, 6 juni 1937 (KLM, D11 F3).

(18) Omslagbrieven van vrouwen uit *Kurorten van NSDAP-Reichsleitung*, *Hauptamt für Volkswohlfahrt*, *Allgemeine Heilsverschickung* (KLM, D13 F2).

(19) *Merkblatt für verschickte Kranken* (KLM, id.).

(20) *Merkblatt für Muttererholungsverschickung*, vermoedelijk eind 1938 (KLM, id.).

mogelijk toe aangezet vrouwen voor deze vakanties aan te trekken, tevergeefs echter. Tussen januari en april 1939 bijvoorbeeld kreeg de *Landesgruppe* twee definitieve aanvragen. De AO Berlijn uitte hierover haar ongenoegen, omdat naast een geestelijke en lichamelijke verkwikking, die *auslanddeutsche Mutter in den reichsdeutschen Muttererholungsheimen auch noch eine Ausrichtung im nationalsozialistischen Sinne erhält*. *Nationalsozialistischen Gedankengut wird ihr nahegebracht, bisherige Leistungen seit der Machtübernahme veranschaulicht — mit einem Wort — die Mutter wird geschult* (21). En dit weer op diezelfde onopvallende en dus efficiënte wijze want *diese Schulung erfolgt so geschickt im Laufe des Tages, dass die Mutter es selbst kaum merkt und eine Erholung durch einen vielleicht zu befürchtenden Schulzwang nicht beeinträchtigt wird*.

Het was dan ook niet te verwonderen dat de *Landesgruppe* haar mensen steeds meer aanzette hun aandacht op de *Erholung* toe te spitsen. Omdat er zo weinig interesse van de Duitse vrouwen zelf uitging, gebeurde het wel eens dat ze onder druk werden gezet. Een moeder vroeg de plaatselijke NSV-Ortsobmann haar te schrappen van de lijst — waarschijnlijk door de nationaal-socialistische vrouwenorganisatie opgesteld — omdat ze zich ziek voelde. De ware reden was echter dat ze haar kinderen niet wilde alleen laten. De *Ortsobmann* besliste er anders over. Naar zijn mening kon een vrouw met o.m. een 16-jarige dochter gerust het huis verlaten. Hij had voor haar reeds een afspraak gemaakt met de arts voor een medisch attest. In juli kon de vrouw vertrekken (22). Zo verlieten nog vrouwen tegen hun zin hun familie, maar slechts weinigen maakten na hun vakantie een ontevreden indruk, hetgeen de efficiëntie van deze bedekte propaganda-reizen bewijst. Velen stuurden een positief en emotioneel geladen verslag naar hun NSV-Ortsobmann.

In combinatie met de *Mutterholungsverschickung* konden ook kinderen sinds 1934 van een door NSV georganiseerde vakantie genieten. De kinderen logeerden in Duitsland bij families, in NSV-kampen of bij verwanten. Ook met deze *Kinderlandverschickung* werd *ein propagandistischer Zweck erfüllt, denn so ein Kinderherz prägt sich gute Eindrücke ewig ein und urteilt vorurteilslos und gerecht, darum auch richtig* (23). Ouders mochten hun kinderen tijdens het verblijf geen brieven schrijven. Bij lange verblijven zorgde de NSV voor Duits onderwijs, de *Hitler-Jugend* voor ontspanning.

Al deze ondernemingen werden grotendeels gefinancierd door het *Winterhilfswerk* (WHW), dat tevens de verbondenheid tussen de Duitsers in het buitenland en Duitsland verstevigde. Elk winter, vanaf oktober tot maart, zette de NSV al haar krachten in om door sensibilisering van de

(21) *Rundschreiben* Nr. 8 van NSV-*Landesgruppe Belgien*, 22 maart 1939 (KLM, *id.*)

(22) Dossier *Frau Gürtel*, maart-juli 1938 (KLM, *id.*)

(23) KLM, D13 F1.

bevolking en allerlei akties zoveel mogelijk geld binnen te rijven. De eerste Winterhulpkollektes in België begonnen in de winter van 1936-1937. Bij de uitvoering werkten heel de *Landesgruppe* samen. Het WHW werd in elke *Ortsgruppe* afzonderlijk georganiseerd. Het bestond voornamelijk uit persoonlijke giften, het verkopen van kentekens en het houden van een gezamenlijk *Eintopf-Essen*. Elke wintermaand ging de *Blockhelfer* minstens tweemaal aankloppen bij de Duitse families in zijn gebied om een gift op te halen. In principe waren de giften vrij, maar indien een Duitser weigerde een bijdrage te betalen meldde de *NSV-Helfer* dit onmiddellijk aan de *Ortsgruppenleiter*. Ook wanneer de *NSV-helper* de giften niet in verhouding vond met het inkomen van de familie of wanneer de families niet elke maand bijdroegen, moest de *Ortsgruppenleiter* hiervan op de hoogte worden gesteld. De *NSV-helper* noteerde al zijn bezoeken op steekkaarten (24). Zo bleef de *Ortsgruppe* op de hoogte van het doen en laten van elke Duitser. De persoonlijke giften brachten het meeste geld in het laatje. De tweede grootste bron van inkomsten was de *Eintopf*, die vier tot vijf maal binnen een winterperiode, op eenzelfde zondag, gelijktijdig in alle *Ortsgruppen* in België, maar ook in Duitsland en alle andere landen, plaatsvond. Elke Duitser kon dan samen met zijn landgenoten een één-schotel-middagmaal tegen vergoeding gebruiken. Wanneer de *NSV* in een bepaalde maand geen *Eintopf-Essen* organiseerde, verzamelde ze geld via een *Eintopf-Sammlung*. De eerste geldinzamelingen vonden waarschijnlijk plaats in de winter van 1935-1936, maar het eerste *Eintopf-Essen* pas op 14 maart 1937. Deze etentjes konden altijd ongestoord plaatsvinden. Toch besefte de Brusselse *NSV-Ortsobmann* dat na de Duitse inval in Polen, de voorbereidingen van de winterhulp in Brussel wegens de politieke toestand moeilijker werden. Toch zette de *NSV* de traditie verder. Alleen zag ze af van een uitnodiging aan de Duitsers door een algemeen rondschrift (25). De totale winst van het *Winterhilfswerk* in een *Ortsgruppe* ging naar de *NSV*. Deze ondersteunde met het geld de noodlijdende Duitsers in hun gebied, ook via financiering van de *Auslandsdeutsche Frauenschaft*. Een groot deel van de winst droeg de *Ortsgruppe* echter over aan de *Landesgruppe*. Deze verdeelde de som opnieuw over de verschillende *Ortsgruppen* en *Stützpunkten*. Zo konden de arme Duitse kolonies in ons land, zoals te Luik en Eijsden, ondersteund worden door de rijkere kolonies, zoals die van Brussel en Antwerpen. Nochtans verdeelde de *Landesgruppe* niet de hele som. Ze gaf een deel af aan de *Auslands-Organisation* in Berlijn, dat het geld op zijn beurt gebruikte om Duitsers in andere, minder welvarende landen bij te staan. Ze bereikte daarmee het doel van de AO, nl. financiële steun van buitenaf aan de strijd in Duitsland.

Ook bereikte de AO het doel de Duitsers in België ideologisch te scholelen naar het nationaal-socialisme toe. Daarvoor gebruikte zij de sociale

(24) Vertrouwelijke mededeling van de *NSV-Landesgruppe* aan de *Ortsgruppen* Brussel, Antwerpen, Luik en Eupen, 29 september 1939 (KLM, D11 F4).

(25) Rapport Alms *Eintopf-Essen*, 15 oktober 1939 (KLM, D10 F1).

hulpverlening, vanouds een uiterst geschikt beïnvloedingsmiddel. Uiterlijk bleef de hulp erg onschuldig, maar ze duwde de begunstigden in een bepaalde ideologische richting. Toch bleef de propaganda gematigd en kwam ze — in tegenstelling tot na 1940 — niet agressief over. Wel was in de propagandistische sociale hulp het onderscheid tussen het uitoefenen van druk en verplichting soms miniem en maakte de AO van de moeilijke ekonomiesche situatie gebruik om de Duitsers psychologisch te beïnvloeden. Toch bleef haar houding menselijk. Vooral op het vlak van de *Ortsgruppen* haalde soms een meer humanitaire houding de bovenhand op een houding die enkel uitging van een nationaal-socialistische levensbeschouwing. Dit was niet verwonderlijk aangezien de lokale leiders dichter bij de mensen stonden, in tegenstelling tot de meer bureaucatische *Landesgruppe*, die op zichzelf een grotere druk vanuit Duitsland ondervond. In hoeverre deze houding veranderde na de Duitse bezetting van België beschrijven we hierna.

2. NA DE DUITSE INVAL IN BELGIE

De Duitse inval in België op 10 mei 1940 is onherroepelijk verbonden met de aanhouding en deportatie van duizenden « verdachten », op basis van een voordien slordig opgestelde administratieve lijst in een paniekreactie uitgevoerd op bevel van minister van Justitie Janson. Onder hen bevonden zich talrijke Duitsers die theoretisch allemaal onder de AO ressorteerden, ook al bevonden er zich onder hen tegenstanders van het Hitlerregime die naar België waren uitgeweken. *Landesgruppenleiter* Schulze werd aangehouden, maar door de tussenkomst van de Duitse ambassadeur in België niet gedeporteerd. De *Stellvertretende Landesgruppenleiter* Koch vluchtte met andere vooraanstaande Duitsers naar de ambassade en wist zo aan een aanhouding te ontsnappen. Maar honderden Duitsers verging het anders. Globaal gezien bleek het grootste deel van de mannelijke Duitsers in België opgepakt te zijn, zodat de werking van de AO in het gedrang kwam. Alleen de Duitse vrouwen bleven gespaard van deze nachtmerrie. In die eerste oorlogsdagen waren het vooral zij die de verzetzung van de door de AO beoogde hulpverlening aan hun landgenoten op zich moesten nemen. Hun bekommernis ging in de eerste plaats naar de slachtoffers van de deportaties. Schulze en zijn plaatsvervanger Koch zetten zich onmiddellijk in voor de vrijlating van hun gevangengenomen en weggevoerde landgenoten. Zij probeerden dat vooral langs politieke weg. De *Auslandsdeutsche Frauenschaft* echter, had meer oog voor de materiële noden van de getroffen families en bezorgde hen in de mate van het mogelijke kleding en goederen. De NSV herstelde zich langzaam. Op 12 juni hervatte ze haar werkzaamheden en spitste vooral haar aandacht toe op Noord-Frankrijk, waar volgens de *Militärverwaltung* ongeveer vier miljoen vluchtelingen vanuit België toegestroomd waren. Ze bezorgde hen levensmiddelen en trachtte de terugkeer van de Belgische vluchtelingen naar hun land te bespoedigen.

Ondertussen had von Falkenhausen zich in ons land geïnstalleerd. België en Noord-Frankrijk ressorteerden onder hem en zijn hoogste ondergeschikte in België was *Militärverwaltungschef* Eggert Reeder. Op bevel van het OKH werd de sociale hulpverlening aan Duitsers in de *Militärverwaltung* geïntegreerd en zo dus ook de *Landesgruppe Belgien*. Aan de *Oberfeldkommandanturen*, die nu instonden voor de hulpverlening, raadde Reeder echter aan alle verzoeken om hulp over te laten aan de AO. In het biezonder moest zij de ingesteldheid van de hulpvragenden tegenover Duitsland vóór 1940 nagaan. Toch bleef het toekennen van een ondersteuning voorbehouden aan het militair bestuur en elke doorgevoerde AO-aktiviteit benodigde de toestemming van de *Oberfeldkommandanturen*.

Al verrichtten de NS-Vrouwenorganisatie en de NSV, de eerste dagen en weken na de Duitse inval baanbrekend sociaal werk, door de materiële noden van getroffen Duitsers — maar in de verwarring zelfs van Belgen en joden — te lenigen, konden zij nadat de eerste problemen rond de Duitse inval opgelost waren, weer volop draaien als propagandamachines. Zij hernoemden vroegere activiteiten zoals *Rückwanderung*, *Heilverschickung*, *Muttererholungsverschickung* enz., dit alles nog steeds gefinancierd door de WHW-manifestaties. Maar door de oorlogssituatie kwamen er nieuwe taken bij, zoals *Soldatenbetreuung*. Al vlug benadrukte de *Auslandsdeutsche Frauenschaft* dat haar eerste taak bij de verzorging van de families bleef liggen, vooral bij de moeders en kinderen. Op 1 juni 1940 richtte ze een *Kindergruppe* op, die als voorbereiding op de *Hitler-Jugend* de zes tot tienjarige jongens en meisjes wilde bijeenbrengen (26). In november 1940 ontstond de *NSV-Mutterberatung*, geleid door de *Frauenschaft*, die hulp bood aan zwangere vrouwen, moeders en kinderen en hen regelmatig aan een geneeskundig onderzoek onderwierp, *denn Deutschland braucht ein gesundes, starkes Volk* (27). Vijf tot zes helpsters verzamelden klederen en legden een *Kleiderkammer* aan waarmee armere Duitsers bedeeld werden, verzorgde tevens de verdeling van aardappelen, levertraan, geneesmiddelen en melkpoeder en voerde de reeds lang bestaande *Muttererholungs-* en *Heilverschickungen* door.

Door een akkoord tussen Schulze en *Vizemilitärverwaltungschef* von Craushaar verkregen de AFS-vrouwen in juni 1942 het recht om bij vijandelijke aanvallen tegen Duitsland te helpen bij het Duitse Rode Kruis (28). Al in oktober van hetzelfde jaar legde de *Ortsgruppe Brussel* lijsten aan van plaatsen in en rond Brussel waar in tijden van nood, bij grote luchtaanvallen ongeveer 6.400 Rijks- en Volksduitsers konden worden ondergebracht (29). Vanaf februari 1943 begon diezelfde *Ortsgruppe* in het geheim

(26) Richtlijnen betreffende *Kindergruppen*, 1 juni 1940 (KLM, D19bis).

(27) KLM, D19 F2.

(28) *Landesfrauenschaftsleiterin* aan *Ortsgruppe Brussel*, 9 juni 1942 (KLM, D24 F1).

(29) KLM, D2 F4.

de Duitse vrouwen gevoelig te maken voor arbeid in bedrijven en diensten die voor de oorlogvoering belangrijk waren, in het vooruitzicht dat binnen beperkte tijd mannelijke Duitse kolonieleden een oproep voor het leger zouden krijgen (30). Een jaar later, in maart 1944, meldde de Brusselse *Ortsfrauenschaftsleiterin* aan de *Landesfrauenschaftsleiterin* dat de oorlogsdienstverplichting voor de Duitse vrouwen in het buitenland nog niet van kracht was. Deze bestond er in, vooral jonge soldatenvrouwen voor de oorlog te werk te stellen in *Wehrmacht*-diensten of ziekenhuizen (31). Verder richtte het *Amt für Volkswohlfahrt* opvangcentra op, vooral te Spa, voor moeders en kinderen die in gebieden met sterke luchtaanvallen en terreurdaden woonden (32). In mei 1944 verplichtte het elke Duitser een gasmasker aan te schaffen (33). Een vertrouwelijk rondschrift in juni 1944 deelde mee dat elke Duitser ofwel bij familie in Duitsland ofwel in het NSV-opvangcentrum te Spa moest worden ondergebracht (34).

Na 1940 werd de werking van het *Rückwanderamt* verdergezet. Steeds duidelijker gebruikte dat *Amt* de terugkeer om niet gewenste Duitse personen naar Duitsland te sturen. In november 1941 verordende *Ortsgruppenleiter* Pöhls dat families van politiek belaste Duitsers konden overwegen naar Duitsland terug te keren (35). Deze formulering lijkt erg tegemoetkondig, maar in werkelijkheid stonden deze families voor de keuze: ofwel een minderwaardig bestaan in België leiden ofwel naar Duitsland terugkeren, want bij een weigering van het laatste trok de AO alle verdere hulp in. Zo bijvoorbeeld sloeg de vrouw van een Duits communist een terugreis naar Duitsland af, waarop de *Ortsgruppe* van de AO-diensten de volgende overweging kreeg: *Wir haben keinerlei Grund mehr, sie noch als deutsche Volksgenosse zu betrachten und ich bitte jegliche Unterstützung oder Hilfe abzulehnen und die Familie fallen zu lassen* (36).

Begin juni 1942 kwam er een meldingsplicht voor alle Duitsers in België. Bij deze aanmelding verleenden de OFK's de nodige verblijfsvergunningen. In de *Meldepflicht* zag *Ortsgruppenleiter* Pöhls de mogelijkheid om de verblijfsvergunningen van *unwürdige oder nicht im Interesse des Ansehens des Deutschtums im Ausland erwünschten Personen* te ontnemen of in te korten. Daarom vroeg Pöhls een lijst aan te leggen van personen die onder deze kategorie vielen met een korte vermelding waarom *eine Rückführung nach Deutschland erwünscht ist* (37). Tevens werkte de AO samen met de Duitse *Sicherheitsdienst* die de betrokkenen «aan-

(30) Streng vertrouwelijke mededeling van Pöhls aan Luengen betreffende de *Einsatz der Frauenschaft für Kriegswichtige Aufgaben*, 2 februari 1943 (KLM, D20bis F6).

(31) Luengen aan Gädecke, 10 maart 1944 (KLM, D19bis).

(32) Rondschrift *Landesgruppenleiter* 37/44 (KLM, D2 F1).

(33) Rondschrift *Landesgruppenleiter* 38/44 (KLM, *id.*)

(34) Rondschrift *Landesgruppenleiter* 55/44 (KLM, *id.*)

(35) *Aktennotiz* Pöhls, 20 november 1941 (KLM, D2 F2).

(36) KLM, D7 Nr. 54.

(37) *Dienstliche Mitteilung* van 3 juni 1942, getekend Pöhls (KLM, D19 bis).

maande » om naar Duitsland terug te gaan. Zo raakte een Duitse vrouw, die tot augustus 1943 bij joden in Brussel in dienst was, na de arrestatie van de joodse familie zonder middelen. Aangezien haar gedrag het aanzien van Duitsers in het buitenland zwaar had geschaad, vroeg Pöhls aan de Sipo-SD de vrouw tot *Rückführung* aan te manen (38). Het *Rückwanderamt* organiseerde dan de terugreis, zorgde voor de treintickets, voor het meubeltransport en voor de koffers. De « uitwijkeling » was echter verplicht binnen de zes maanden de onkosten aan de AO terug te betalen. Vooral vrouwen en kinderen gingen op deze wijze naar Duitsland. Sommigen onder hen konden daar terecht in NS-*Rückwanderheimen*, waar ze misschien weer in « goede banen » werden geleid.

De financiële aspekten van de hulpverlening werden parallel met de uitgebreide hulp alsmaar ingewikkelder. Elk jaar tijdens de wintermaanden hield het *Winterhilfswerk* « één-schotel-maaltijden », *Eintopfsammlungen*, verkoop van kentekens, enz. Nieuw waren de straatinzamelingen met kollektebussen en de doelgebonden akties van het Duitse Rode Kruis. Een sterke inkomensstijging was niet alleen te danken aan het hoger aantal in Brussel verblijvende Duitsers, maar ook aan een agressiever optreden van de NSV. Pöhls beschreef in mei 1941 de inkomsten van de winterhulp 1940-1941 als ontoereikend. Indien dit bedrag niet vermeerderde zou hij de inzamelingen van de NSV-medewerkers als een aalmoes terugsturen (39). Kort voordien had hijzelf van NSV-*Landeswalter* Linnenbrüger de opdracht gekregen een lijst aan te leggen van alle « biezondere » giften (d.w.z. meer dan 1.000 fr. en giften van firma's). Ook vroeg Linnenbrüger de namen van al diegenen die hun plicht niet vervulden door een te kleine gift te schenken (40). De firma's moesten zich ertoe verbinden maandelijks een bepaald bedrag voor het *Winterhilfswerk* te storten (41). Naast de ondersteuning door middel van kollektes, gebruikten de NSV en de AFS voor de uitbetalingen geld toegestuurd door de *Oberfeldkommandanturen*. Deze betaalden maandelijks een voorschot, waarna de *Ortsgruppen* een afrekening van de uitkeringen opmaakten. Aan de hand daarvan kon de *Militärverwaltung* zien in hoeverre de voorschotten moesten verhoogd worden. In 1941, 1942, 1943 en 1944 betaalde de NSV-*Ortsgruppe* Brussel telkens in de maand mei aan *Wohlfahrtsrenten* respectievelijk 62.250 fr., 93.390 fr., 148.900 fr., 196.500 fr. en 158.530 fr. uit. In de wintermaanden lagen de bedragen begrijpelijkwijze hoger wegens brandstofkosten, levensmiddelen enz. In januari 1944 bereikte deze vorm van ondersteuning een hoogtepunt: 196.510 fr. (42). Niet alleen de koude wintermaanden deden de bedragen van de ondersteuning zo enorm stijgen, ook de levensduurte en een groter aantal behoeftigen waren hiervoor verantwoordelijk.

(38) Pöhls aan de *Beauftragte des Chefs der Sipo und des SD für Belgien und Nordfrankreich*, Brussel, eind 1943 (KLM, D13 F4).

(39) Pöhls aan NSV-medewerkers, 7 mei 1941 (KLM, D12 F2).

(40) Linnenbrüger aan de *Ortsgruppe* Brussel, 21 april 1941 (KLM, *id.*).

(41) KLM, D29.

(42) Met ongeveer 10 te vermenigvuldigen om de huidige waarde te kennen.

Ook de KLV hervatte zijn activiteiten na de Duitse inval in België en kreeg de benaming *Erweiterte Kinderlandverschickung*. De 10 tot 14-jarige kinderen werden niet meer ondergebracht bij partikulieren maar in hotels, herbergen en jeugdkampen voor ongeveer zes maanden. In juli 1941 vertrokken 119 Duitse kinderen uit België en eind 1941 nogmaals 500 (43). Daar de NSV voor de rekrutering van de Vlaamse kinderen steunde op kollaborerende Vlaamse organisaties, ontbrandde er na 1942 een strijd tussen het VNV en DeVlag over het alleenrecht om Vlaamse kinderen voor deze KLV te ronselen, waarop wij verder uitvoeriger zullen terugkomen. Het uitnodigen van Belgische kinderen voor een verblijf in Duitsland via de diensten van de AO in België wijst echter op een veranderde mentaliteit van de nazi-organisatie in België.

Bij haar oprichting stelde de AO duidelijk dat alleen Rijksduitsers als lid konden toetreden en dus van de AO-diensten gebruik maken. Vóór 1940 werd deze regel strikt in acht genomen. Belgen, zelfs met Duitsers gehuwde Belgische vrouwen, moesten geen materiële hulp verwachten. Het uitbreken van het oorlogsgeweld in België en de verwarring die daar rond ontstond, stelde echter problemen voor de vrouwelijke hulpverleners van de AO, die af te rekenen kregen met een grote toeloop van om hulp vragende mensen. Iedereen die dacht ook maar één klein druppeltje Duits bloed te bezitten meldde zich bij de diensten van de AFS aan als Rijksduits. Aangezien op 10 mei de Belgische overheid heel wat mensen hun identiteitspapieren had afgenomen, kon de vrouwenorganisatie niet uitmaken of de beweringen van deze *Aufeinmal-Deutscher* gerechtvaardigd waren. Naderhand bleken er zich onder de hulpzoekenden ook joden, halfjoden, met joodse of Belgische vrouwen gehuwde Duitsers, zigeuners e.a. te bevinden. In de verwarring werden al deze mensen met kleding en goederen geholpen. Pas na enkele maanden, toen de partij-activiteiten in België organizerisch weer beter verliepen, verwees de AO joden en Belgen naar hun eigen hulpdiensten. Vanaf nu gold opnieuw het principe *Belgien für die Belgier, und wir Deutsche für die Deutschen* (44). Tussen 1940 en 1941 versoepelde de *Frauenschaft* haar toelatingsvoorraarden. Volgens een besluit van Schulze van oktober 1940 konden alle « arische » Rijksduitsse vrouwen en alle « arische » met Rijksduitsers gehuwde vrouwen tot de organisatie toetreden. Volksduitsse vrouwen, die dus afstamden van Duitsers, maar niet meer de Duitse nationaliteit bezaten zouden voorlopig enkel als gast toegang krijgen (45). Niet alleen konden niet-Duitsers geen lid worden van de AO, maar zij hadden ook geen enkel recht op een ondersteuning van haar diensten. « Alleen Duitsers » bleef de leuze (46). In oktober 1941 verordenden de OFK's nog steeds dat

(43) *Bericht über Juli 1941* (17 augustus 1941) en *Tätigkeitsbericht nov.-dec. 1941* van *Ortsgruppe NSV Brussel* (KLM, D19 F2).

(44) *Bericht AFS*, 17 juni 1940 (KLM, D11 F3).

(45) Rabe von Pappenheim aan alle *Ortsgruppen* van de AFS, 11 oktober 1940 (KLM, D19bis F2).

(46) *Parteipflichtsammlungen* 29 november 1940 (KLM, D19 F2).

niet-Duitse vrouwen die, al dan niet gehuwd, een kind van een Duits soldaat hadden, geen ondersteuning van Duitse zijde kregen (47).

Toch lieten de Duitsers « gewillige » Belgen niet in de kou staan. Eind 1941 liet von Falkenhausen aan Schulze weten dat leden van het Vlaams Legioen, en andere met Duitsland samenwerkende Vlaamse organisaties toevertrouwd werden aan de *Fürsorgeführer der Flämischen Waffen-SS* in Antwerpen. De leden van het Waals Legioen en met Duitsland kollaborende Waalse groeperingen konden zich wenden tot de *Standort-Gebührnisstelle* in Brussel (48). Wel verklaarde *Landesfrauenschaftsleiterin* Rabe von Pappenheim, eind 1941, dat Belgische vrouwen, gehuwd met een Duitser lid mochten worden van de AFS op voorwaarde dat ze vloeiend Duits spraken en een Duitse reispas bezaten. Vanaf november 1941 nam die vrouwenorganisatie ook Luxemburgse vrouwen aan, na een proefperiode van drie maand, want *wir wollen nur gutes Menschenmaterial in unsere Organisation aufnehmen* (49). In augustus 1942 kwam er een kentering in de houding tegenover Duitsgezinde niet-Duitsers. De NSV meldde dat moeders en kinderen van Vlaamse leden van de Waffen-SS als Duitsers zouden worden behandeld en dus ook van de NSDAP-diensten konden genieten (50).

II. DE AO EN HET KONFLIKT MILITAIR BESTUUR-SS

Dat Schulze kontakten zou hebben gehad met Duitsgezinde Belgen vóór de Duitse inval is slechts een vermoeden. Dit wordt echter stevig ondersteund door zijn bekommernis om het lot van enkele Belgen na de deportaties van mei 1940, en de rol die hij toebedeeld kreeg onmiddellijk na de installatie van de *Militärverwaltung*. Begin juli 1940 vroeg Schulze aan de leiding van *Gau Ausland* of Duitsland wel de nodige stappen had ondernomen, om *unsere internierten Belgischen Freunde sofort im Freiheit zu setzen*. Hij stelde voor dat Duitsland tijdens de wapenstilstandsbesprekingen Frankrijk zou verplichten deze personen onmiddellijk vrij te laten (51). De *Gau Ausland* berichtte hierover het *Auswärtiges Amt* dat de nodige stappen ondernam. Op 2 augustus meldde het Duitse ministerie van Buitenlandse Zaken aan de AO, dat het OKW een lijst van Duits-vriendelijke Vlamingen aan de wapenstilstandskommissie in Frankrijk had overhandigd. Omdat een deel onder hen al naar België teruggekeerd was, vroeg het *Auswärtiges Amt* dat Schulze een lijst zou opstellen van

(47) *Militärverwaltungschef an die Feld- und Oberfeldkommandanturen*, 21 oktober 1941 (KLM, D20 F8).

(48) *Aktennotiz van Landesgruppenleiter Schulze*, 15 december 1941 (KLM, D21 F2).

(49) *Rondschrift van Rabe von Pappenheim*, 28 november 1941 (KLM, D21 F3).

(50) *Ich bitte davon Vormerkung zu nehmen da diese Frauen grundsetzlich wie Reichsdeutscher behandelt werden sollen ... Die Kinder der Waffen-SS Angehörigen gehören zu uns, wie jedes reichsdeutsches Kind.*

(51) *Leitung der AO*, 4.7.1940 (PAB, *Chef AO-4, Belgien 1937-1940, NSDAP*) en Gossman aan AO, 8.7.1940 (NCWO II, NFWO, EO73168).

duitsvriendelijke Belgen die tot nu toe nog niet uit Frankrijk waren teruggekomen. Hieruit mogen we concluderen dat Schulze al kontakt had met Duitsgezinde Belgische kringen vóór de Duitse inval, anders zou hij zich niet zo om hun vrijlating bekommert hebben. Het is opvallend dat de officiële Duitse instanties na de bezetting veel beroep deden op de *Auslandsorganisation* als het om Duitsvriendelijke Belgen ging. We hadden al het voorbeeld van de lijst Duitsgezinde Belgen die Schulze moest opstellen. Naar aanleiding van een onderzoek naar de verblijfplaats van Léon Degrelle, vroeg op 10 juni 1940 het *Auswärtiges Amt* aan de *Leitung der Auslandsorganisation* een verslag van Schulze over zijn ontmoeting met de Rexistenleider in Rijssel (52). Ook *Militärverwaltungschef* Reeder werkte snel nauw samen met de AO. Al in augustus 1940 kende hij het monopolie voor de NSDAP-vertegenwoordiging toe aan de *Landesgruppe Belgien*. Als gevolg daarvan verbood Reeder de vorming van elke partij naar NSDAP-model (53). De samenwerking verliep vooral op het vlak van de hulpverlening aan Duitsers, die het militair bestuur in handen had genomen, maar waarvoor het, wat de uitvoering betrof, vooral beroep deed op de AO, in 't biezonder op de *NS-Volkswirtschaft* (54). De *Landesgruppe Belgien*, dus Schulze en zijn medewerkers, was nu aan de *Militärverwaltung* ondergeschikt.

Van meet af aan had Reeder in zijn gebied af te rekenen met SS-infiltratie (55). De SS, meer bepaald Himmler als *Reichsführer-SS* en hoofd van de *Deutsche Polizei*, streefde ernaar, net zoals in Polen en Nederland, de *Militärverwaltung* te vervangen door een politiek geëngageerde *Zivilverwaltung*, wat de annexatie van België bij het Derde Rijk moest voorbereiden. Dit leidde tot een vier jaar durend konflikt tussen het landleger en de SS, dat een verlengstuk was van de strijd in Duitsland tussen de partij (SS) en de Staat (landleger en administratie) en dat in België op het lagere niveau uitgevochten werd tussen twee Vlaams kollaborerende groepen, enerzijds het VNV en anderzijds de Algemene SS-Vlaanderen en later de DeVlag (56). Hitler handhaafde echter het militaire bestuur en Reeder had opdracht de *Flamenpolitik* te bedrijven. Daarvoor moest hij een beroep doen op het VNV, dat in Vlaanderen de enige kandidaat met een belangrijke aanhang voor kollaboratie was. Het VNV mocht zich even politiek ontgooien, maar werd al vlug beperkt in zijn mogelijkheden, tot het zich

(52) Gossman aan *Leitung AO*, 10.6.1940 (NCWO II, NFWO, 2-E073167). Over die ontmoeting weten we niets.

(53) Zo verhinderde Reeder met toestemming van de AO de oprichting van een zekere Nationaal Socialistische Vlaamse Arbeiders Partij (NSVAP) door een zekere Marckx in Antwerpen (GRMA, T501, 102, 775).

(54) GRMA, T501, 104, 876.

(55) Zie A. DE JONGHE, *De strijd Himmler-Reeder om de benoeming van een HSSPF te Brussel (1942-1944)*, Deel I, in *Bijdragen tot de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog*, nr. 3, Brussel, 1974. Zo zou Himmler een politie-bataljon naar België gestuurd hebben om er de aktie van de NSV, die instond voor de terugkeer van de vluchtelingen naar België en Frankrijk, te steunen.

(56) Wij baseren ons hier hoofdzakelijk op de artikelreeks van A. De Jonghe verschenen in de in voorgaande noot vermelde *Bijdragen*, nrs. 3, 4, 5, 7 en 8.

tot het nationaal-socialisme, het Germaanse Rijk en de trouw aan de *Führer* bekende. Deze koerswijziging drukte zich sterker door, nadat in september 1940 de SS de Algemene SS-Vlaanderen had opgericht, bedoeld als « vechtmachine tegen het VNV », om dit laatste als politiek orgaan te vervangen, zodat Himmler de *Flamenpolitik* zou kunnen leiden en meteen ook politiek zou kunnen infiltreren in België. Vanaf dat moment werd de strijd tussen de extremistische Himmler en de meer gematigde Reeder uitgevochten via hun respectieve beschermelingen, de Algemene SS-Vlaanderen en het VNV. Bij deze strijd komt de naam Schulze meermalen aan de oppervlakte. Deze speelde o.a. een rol bij de koerswijziging van het VNV in november 1940. Tijdens een redevoering beloofde Staf De Clercq, leider van het VNV, impliciet geen propaganda meer te zullen voeren voor een Duitse Staat. Zowel de *Militärverwaltung* als de SS waren het erover eens dat het VNV zijn Duitse gedachte aflegde, dank zij de effektieve bemiddeling van de Belgische *Landesgruppenleiter* (57).

In december 1940 overhandigde het VNV aan Schulze een memorandum bestemd voor Hitler, waarin het zijn vertrouwen in de « *Führer* van het Duitse volk » bevestigde. Schulze zou persoonlijk borg hebben gestaan voor de eerlijkheid en oprechtheid van de nieuwe koers van de VNV-leiding (58). Het is eigenaardig dat het VNV zijn memorandum aan Schulze en niet aan Reeder toevertrouwde. Waarschijnlijk waren de contacten tussen het VNV en de *Landesgruppenleitung* in België vóór 1940 zo intens en vertrouwelijk dat de VNV-leiding spontaan een voor haar zo belangrijk document in Schulzes handen legde. Dergelijke spontane aktie viel bovendien in de smaak bij de *Militärverwaltung*, omdat ze naar buiten toe bevestigde dat het VNV van richting veranderde *ohne das die MV in dieser richtung einen merklichen Druck ausgeübt hat* (59). Dat de *Auslandsorganisation der NSDAP* in België al vlug als partijafdeling aan de zijde van het militair bestuur ging staan, heeft twee redenen. Ten eerste kon de AO weinig bereiken met het *Auswärtiges Amt*, dat vóór 1944 geen enkele medezeggenschap kreeg in Hitlers beleid tegenover het bezette België (60) en waarin von Ribbentrop sedert 1938 de AO steeds meer isoleerde.

(57) Reeder in zijn TB nr. 13 (jan. 1941): *Der VNV hat auch die neue Linie des Ausrichtung auf das Reich vertreten... Die Zeit dazu ist vielmehr nur langsam reiff geworden, ohne dass die MV in dieser Richtung einen merklichen Druck ausgeübt hat und es ist daher zu erwarten, dass aus einem solchen organischen Entwicklung eine tragfähige Grundlage erwachsen kann, insbesondere nachdem der Lg.-I der NSDAP sehr wirksam vermittelt hat* (GRMA, T501, 103, 956) en Heydrich (Hoofd RSHA) schreef aan Himmler: *Dieser Männer [=VNV'ers] sahen sich deshalb vor die zwingende Notwendigkeit gestellt, den Gesamtbestand des VNV durch Kompromisse zu retten indem sie durch Vermittlung des Lg.-I Schulze den deutschen Belangen durch Festlegung auf eine weltanschauliche Linie gerecht zu werden suchen* (GRMA, T175, 68, 2854737).

(58) Trotz dieser unplötzlichen Umstellung des VNV von der grossdietschen Konzeption auf den Nationalsozialismus verbargt sich Lg.-I Schulze persönlich für die Ehrlichkeit und die lauteren Absichten der VNV-Führer, insbesondere Staf de Clercq's, Dr. Elias, Tolenaere und Leemans (GRMA, T175, 68, 2854738).

(59) Zie voetnoot 57.

(60) A. DE JONGHE, *op.cit.*, deel III, p. 71.

Bovendien had de AO heel wat te vrezen van een opdringerige SS. Himmler streefde niet alleen naar het monopolie inzake *Volkstumpolitik*, maar de installatie van een *Zivilverwaltung* zou neerkomen op de annexatie van België bij Duitsland en meteen een organisatie voor Duitsers in het buitenland overbodig maken. Om in deze « georganiseerde chaos » nog ergens zijn positie te kunnen handhaven sloot Schulze dus aan bij Reeder (61).

Nu het VNV in het gareel liep kon Reeder de strijd aanbinden tegen het *hineinregieren* van de SS-rijksleiding via de Algemene SS-Vlaanderen. Weer trad Schulze op als bemiddelaar. Hij belegde een ontmoeting tussen De Clercq en Tollenaere met de SS-afgevaardigden. Verscheidene bijeenkomsten leidden begin januari 1941 tot het afsluiten van een niet-aanvalspakt tussen het VNV en de Vlaamse SS (62). In februari zegde De Clercq het niet-aanvalspakt weer op, zodat Reeder genoodzaakt was een uitspraak te doen in het konflikt tussen de twee nationaal-socialistische verenigingen. In maart 1941 kwam er een taakverdeling tot stand die in feite het VNV het alleenrecht als politieke organisatie toekende (63). Drie maanden later viel Duitsland de Sovjetunie aan. In die maanden verdween de Algemene SS-Vlaanderen eigenlijk van het toneel. Berger, de chef van het *SS-Hauptamt* en spreekbuis van Himmler, wantrouwde steeds meer het VNV en Heydrich, chef van het *Reichssicherheitshauptamt*, trok van leer tegen de naïef geachte Schulze die « geloofde in de eerlijkheid van een De Clercq, een Elias, een Leemans ». Schulzes verslagen aan rijksdiensten waren bovendien « te éénzijdig pro-VNV en daarenboven onjuist » (64). Dat de AO achter het VNV stond staat als een paal boven water. In Brussel woonden op 22 juni 1941 NSV-Walter Uhlig, samen met twee andere afgevaardigden een demonstratie bij van het VNV in het Koninklijk Circus. Uhlig maakte een uitvoerig verslag op van de gebeurtenissen. Nadat zij geluisterd hadden naar toespraken van o.m. H. Elias, O. Daem en geheel onverwacht Staf De Clercq zelf, gingen zij in op een persoonlijke uitnodiging voor de besprekking van andere problemen op de leidersbijeenkomst van het VNV (65). Niet alleen Schulze, maar ook al zijn medewerkers hielden duidelijk nauw contact met het VNV.

Himmler zocht op het Belgisch terrein naar een vervanger voor het VNV en vond die in de toen nog kulturele *Deutsch-Vlämische Arbeitsge-*

(61) Het is best mogelijk dat Schulze als *Landesgruppenleiter* van België Reeder al kende vóór 1940. Reeder was nl. werkzaam als *Politischen Präsident* te Eupen-Malmédy, waarschijnlijk vanaf 1926 (*Ministère de la Défense Nationale. Bulletin de Renseignement*, 23.10.1944 — KLM, D1).

(62) Memorandum VNV, « Over wat men noemt de Vlaamse SS », 6.2.1941 (NCWO II, CDD, 159).

(63) A. DE JONGHE, *op.cit.*, deel II, p. 41-49.

(64) A. DE JONGHE, *op.cit.*, deel II, p. 51.

(65) Deze handelde over de naamgeving voor een te vormen « Eenheidspartij », haar houding tegenover het koningshuis en de werving en arbeid van de partij (Bericht van NSV-Walter Uhlig, 23.6.1941 — KLM, D12F2).

meinschaft. De DeVlag evolueerde snel naar een politieke partij binnen het SS-kompleks en trad op als de enige schakel tussen de activiteiten van de Vlaamse organisaties in Duitsland en de NSDAP en haar formaties (66). Zo verzorgde zij de kulturele, volkse en sociale *Betreuung* van de Vlaamse arbeiders in Duitsland in samenwerking met het DAF (67). Het VNV zette zich onmiddellijk schrap tegen deze mededinging, maar Reeder begreep meer en meer dat er een grens lag aan zijn strijd tegen de SS-infiltratie in zijn ambtsgebied, vooral na 1 april 1942, toen Himmler te Brussel SS-Oberführer Jungclaus installeerde, wiens *Dienststelle* de *Reichsführer-SS* vertegenwoordigde als gevormde van de partij, *für alle Volkstumfragen*.

Op 20 juni 1942 verstuurde de *Leiter der Partei-Kanzlei*, Martin Bormann, een geheim rondschrift over de positie en de taak van de AO. Daarin werd benadrukt dat ze uitsluitend afhing van het *Auswärtiges Amt*, haar werking zich beperkte tot Duitsers in het buitenland en zich buiten de politiek van het gastland diende te houden (68). Alhoewel bestemd voor alle afdelingen in het buitenland was dit rondschrift zeker belangrijk voor de Belgische *Landesgruppe*. In de eerste plaats onderstreepte het de afhankelijkheid van Schulze en zijn medewerkers van de Duitse Ambassade, ten tweede verbodt ze in wel te verstande bewoordingen elke politieke activiteit aan de AO. Eigenlijk was dit slechts een herhaling van vóór 1940 uitgevaardigde verordeningen. De terechtwijziging bewees echter dat de bestaande toestanden in het buitenland niet altijd overeenkwamen met de wensen van het *Auswärtiges Amt*. Zo ook in België. Schulze werkte meer samen met de *Militärverwaltung* en trad op als be middelaar in de moeilijkheden rond de *Flamenpolitik* aan de zijde van Reeder. Met dit rondschrift kreeg hij dan ook het deksel op de neus.

De situatie werd nog duidelijker toen Bormann in augustus 1942 de *Anordnung 54/42* uitvaardigde, die bepaalde dat voor onderhandelingen met Germaans-volkse groepen in Denemarken, Noorwegen, België en Nederland, in het raam van de NSDAP, haar formaties en aangesloten organisaties, alleen Himmler bevoegd was (69). In de praktijk veranderde er eigenlijk niets aan de verhoudingen in bezet België. Reeder had immers Jungclaus reeds erkend als *Beauftragter der NSDAP für alle Volkstumfragen*. De A54/42 betekende wel de uitschakeling van de AO uit de *Flamenpolitik*. Vooraleer hierop verder in te gaan vermelden we nog dat op 1 juli, dus tussen het rondschrift van Bormann en de A54/42, de leider van de

(66) A. DE JONGHE, *op.cit.*, deel II, p. 117-118.

(67) Hier merken we dat het DAF niet dezelfde koers volgde als de *Landesgruppe Belgien*. Weliswaar betreft het waarschijnlijk het *DAF-Hauptamt* in Berlijn. Toch verliep de samenwerking niet altijd even vlot. Het DAF durfde al eens vragen waarom het VNV uitgesloten bleef uit de *Betreuung* van de arbeiders (A. DE JONGHE, *op.cit.*, deel II, p. 118).

(68) *Afschrift van Geheim Rundschreiben nr 42f van M. BORMANN, 20.6.1942 (KLM, D2F5).*

(69) A. DE JONGHE, *op.cit.*, deel II. Zie voor de voorgeschiedenis ook IN 't VELD, *De SS en Nederland*, 's Gravenhage, 1976, I, p. 167 e.v. Misschien kan het rondschrift van Bormann van 20.6.1942 ook in deze voorgeschiedenis geplaatst worden.

AO, Bohle, een verslag van Schulze aan Himmler zond, waarin hij Schulze aanprees als *ein hervorragender Kenner der belgischen Verhältnisse aus den langjährigen Erfahrung* (70). We kunnen ons afvragen of Bohle hier op een goed blaadje trachtte te komen bij Himmler, omdat hij aanvoelde dat die in zijn konflikt met de *Militärverwaltung* in België een belangrijke overwinning zou scoren, waarvan ook de *Landesgruppe Belgien* het slachtoffer zou worden.

Hoe dan ook de A54/42 bewees dat Reeder op het domein van de *Volkstumpolitik* niet kon optomen tegen de *Reichsführer-SS*. Schulze trok daaruit de gepaste konklusies. Net zoals Reeder had hij geen enkele politieke ruggesteun, zeker niet na het rondschrijven van Bormann twee maand voordien. Een nota van 28 september 1942 schreef zijn diensten voor dat besprekingen met Vlaamse groepen « slechts na gemeenschappelijk overleg en met toelating van SS-Brigadeführer Jungclaus gevoerd mochten worden » (71). *Eine Verhandlung in grundsätzlichen Fragen mit flämischen Gruppen kommt für die Landesgruppe überhaupt nicht in Frage. Derartige Verhandlungen führt ausschliesslich der Beauftragte der Reichsführer-SS.* Zelfs als Vlaamse organisaties de NSDAP-groepen aanschrijven voor aangelegenheden die behoren tot het domein van Jungclaus, moeten ze dit onmiddellijk aan deze laatste doorgeven. Schulze zette hiermee openlijk een punt achter zijn *Volkstum*-aspiraties en verbod zijn personeel zich nog met Germaanse problemen in te laten.

Ondertussen bestond op 25 september 1942 de *Landesgruppe Belgien* tien jaar. Naar aanleiding van de feestelijkheden bezocht Bohle zijn *Ortsgruppen* in België. Op 1 en 2 december hield hij te Brussel en te Antwerpen erg propagandistische redevoeringen voor de samengeschoolde Duitsers. Ook Schulze sprak het publiek toe. Hij benadrukte dat de AO zich nooit in de binnenlandse aangelegenheden van het gastland mengde. Mogelijk achtte hij het moment goed gekozen om voor het publiek — waaronder SS-afgevaardigden — te bevestigen dat hij zich neerlegde bij de machtspositie van de SS. Hij bedankte in 't bijzonder von Falkenhausen en Jungclaus voor de genoten steun. Voor Reeder echter geen woord (72). Wilde Schulze de SS mild stemmen in het vooruitzicht van eventuele verdere onderhandelingen?

De tegenstellingen tussen het VNV en de DeVlag groeiden steeds meer aan, vooral na de dood van De Clercq op 22 oktober 1942. Om ze te overbruggen volgde Himmler de raad op van Schulze. Tussen het VNV en

(70) Bohle aan Himmler, 1.7.1942 (GRMA, T175, 80, 2600750).

(71) *Ich ordne an dass Verhandlungen den Amtsleiter der Landesgruppe ihrer Gliederungen und Angeschlossenen Verbände mit den flämischen Gruppen im Lande in irgendwelchen Angelegenheiten nur im einvernehmen und mit Zustimmung des SS-Brigadeführers Jungclaus geführt werden dürfen* (A. DE JONGHE, *op.cit.*, deel II, p. 132 — NCWO II, Form. Pol. All., 7).

(72) *Das Auslandsdeutschum steht*, in *Brüsseler Zeitung*, 2.12.1942.

de DeVlag mocht het geenszins tot een openlijke vijandschap komen. Talrijke celleiders van de DeVlag waren immers tevens plaatselijke leiders van het VNV. Een minder gespannen houding tussen de twee organisaties zou, volgens Schulze, de DeVlag meer mogelijkheden tot beïnvloeding bieden (73).

De raad van Schulze aan Himmler kwam na de A54/42. Gezien hem door deze beschikking verboden werd nog enige bemiddelende politieke taak te vervullen zonder de toestemming van Jungclaus, d.w.z. Himmler, is het duidelijk dat Himmler hier om raad gevraagd heeft, zoals Bohle enkele maanden voordien aan de *Reichsführer-SS* had gesuggereerd. Opvallend is dat Schulzes advies in de kaarten speelde van Himmler, vermits het er op gericht was de DeVlag meer mogelijkheden tot beïnvloeding te geven. Dit stemde niet helemaal overeen met de vroegere houding van de *Landesgruppenleiter* in het konflikt. Het is onwaarschijnlijk dat Schulze zijn mening veranderde, maar de SS-macht was in België zodanig gestegen — en daardoor ook de druk op Schulze — dat de AO-funktionaris nog bezaarlijk een raad aan Himmler durfde geven, die volledig ten gunste van het VNV kon zijn.

Anderzijds kon Schulzes tussenkomst ook een respons zijn op een aan- dringen van Reeder. Immers een openlijke vijandschap tussen het VNV en de DeVlag zou de taak van Reeder niet vergemakkelijken. Mogelijk voorzag hij dat hij niet sterk genoeg stond om bij een eventueel konflikt de overwinning van het VNV te garanderen, m.a.w. de toestand was voor hem gevaarlijk. We kunnen aannemen dat Reeder Schulze achter de schermen inschakelde en hem vroeg raad aan Himmler te verschaffen, die uiterlijk in de kaarten zou spelen van de DeVlag (meer beïnvloeding), maar tegelijk ook het VNV ten goede zou komen (geen open konflikt).

Al de pogingen om het VNV en de DeVlag te verzoenen bleven echter zonder resultaat. In augustus 1943 brak Elias, nieuwe leider van het VNV, met de SS-diensten. In oktober woonde Schulze nog een bijeenkomst bij van Reeder met DeVlag-aanhanger Ward Hermans, die hen beiden erop wees *das die unerträgliche Spaltung zwischen DeVlag und VNV nicht nur der flämischen Nationale Sache, sondern auch die Deutsche Sache in Flandern schweren Abbruch tue*. De hopeloze situatie moet veel indruk gemaakt hebben op de *Landesgruppenleiter*. Op 29 december pleegde hij zelfmoord. Jungclaus bericht aan Himmler dat Schulze in een afscheidsnota spreekt van *der aufrichtigen sorge des Gegeneinanderentwicklung von Partei und SS, die ihn immer wieder zu Ohren getragen worden wäre und die er sehr ernst genommen habe* (74). Ongetwijfeld hield de zelf on-

(73) A. DE JONGHE, *op.cit.*, deel III, p. 87 en Himmler aan Berger, 20.1.1943. De tekst begint met: *Ich habe heute mit dem Lg.-I AO-Belgien, mit dem Jungclaus sehr gut zusammenarbeitet und der sehr gut zu uns steht, über die Verhältnisse in Belgien gesprochen* (GRMA, T 175, 80, 2600738).

(74) Koch aan Bohle, 27.3.1944 (GRMA, T175, 80, 2600627).

machtige Schulze het niet langer vol om als speelbal gebruikt te worden tussen de *Militärverwaltung* en de SS, terwijl hij ook nog zijn verplichtingen tegenover Bohle moest nakomen.

De leiding van de *Landesgruppe* kwam nu in handen van Julius Reinhard Koch. Hij was aanwezig op een besprekking met o.m. Jef Van de Wiele, leider van de DeVlag, waarvan hij op 27 maart een verslag stuurde naar Bohle. De besprekkingen gingen over de loon- en prijzenpolitiek en over Léon Degrelle. Dit enige bronnenmateriaal dat ons bereikte bewijst dat ook hij zich niet buiten de *Volkstum*-politiek hield.

Uiteindelijk zou de SS zijn slag thuishalen en verving Hitler op 12 juli 1944 de *Militärverwaltung* in België door een *Zivilverwaltung* geleid door *Reichskommissar* Grohé en *Höhere SS- und Polizeiführer* Jungclaus (75). Met ingang van 1 augustus 1944 werd de *Landesgruppe Belgien der AO* uit de *Auslandsorganisation der NSDAP* gelicht en als *Landesgruppe der NSDAP* in België aan *Reichskommissar* Grohé in zijn functie als *Gauleiter* ondergeschikt (76). Dit besluit verscheen op de frontpagina van de *Brüsseler Zeitung*, spreekbuis van de *Militärverwaltung*, die tijdens de bezettingsjaren ook artikels over de *Landesgruppe der AO* in België publiceerde (77). De installatie van een burgerlijk bestuur maakte aan dit alles een einde.

Een apart geval in de betrokkenheid van de AO bij het konflikt VNV-DeVlag, betreft de *Kinderlandverschickung*. We wezen er al op dat vanaf 1941 de AO zich niet meer uitsluitend met Duitsers, maar ook «Duitsvriendelijke» Belgen bezighield, wier kinderen o.m. via de *Kinderlandverschickung* naar Duitsland konden. Al midden 1941 nodigde het Duits propaganda-ministerie 10.000 Belgische kinderen uit voor een vakantieverblijf in Duitsland. Volgens Reeder maakten inderdaad 8.000 Vlaamse en 2.000 Waalse kinderen een reis naar het Derde Rijk (78). Dergelijke transporten werden georganiseerd door de NSV maar de rekrutering van de kinderen kwam toe aan Vlaamse organisaties. Aanvankelijk kreeg de VNV-gezinde Nationaal-Socialistische Jeugd Vlaanderen (NSJV) hiervoor het recht. Bij het bezoek van haar leider, E. Lehembre, aan *Reichsjugendführer* Axmann te Berlijn, nodigde laatstgenoemde begin 1942 de Vlaamse jeugdgroep uit, «als bijzondere blijk van genegenheid voor onze jeugd en belangstelling voor de NSJV», een *Kinderlandverschickung* te organiseren (79).

(75) DE JONGHE, *De vestiging van een burgerlijk bestuur*, in *Bijdragen tot de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog*, I, Brussel, 1970.

(76) *Nicht mehr in der AO*, in *Brüsseler Zeitung*, 25.8.1944.

(77) Zie R. FALTER, *De «Brüsseler Zeitung»: Een Duitse krant in België en haar visie op het bezette land (1940-1944)*, lic. verhandeling, Leuven, 1980 en *id.*, *Flamenpolitik und Deutsche Propaganda*, in *Wetenschappelijke Tijdingen*, 1981, p. 47-63.

(78) Verslag over KLV, waarschijnlijk van T. Bakker (1941) (KLM, D13F1).

(79) Brief L. Poppe aan Reeder (NCWO II, Archief DeVlag).

Naar analogie met het machtsverlies dat Reeder, de AO en hun beschermeling, het VNV, ondergingen, door de toenemende SS-greep op het Belgische leven, zal ook hier het VNV stilaan plaats moeten ruimen voor zijn konkurrent, de DeVlag. In een rondschrift van 27 maart kondigde de DeVlag aan dat zij, in samenwerking met Volkswelzijn en het Vlaamsche Voorzorgskomitee voor Oostfrontstrijders een « kinderverzendingsactie » zou op touw zetten, waarvoor eerst kinderen uit families van Oostfrontstrijders in aanmerking kwamen. Vervolgens kon ook geworven worden onder « de volkse kinderen die een verlof in Duitsland ter lichamelijke opknapping dringend behoeven ». Ze zouden er een nationaal-socialistische scholing krijgen. De NSJV berichtte hierover onmiddellijk aan Reeder en vestigde er meteen zijn aandacht op « dat deze organisatie (DeVlag) zich hiermede op het terrein der jeugd beweegt, hetwelk aan de NSJV uitdrukkelijk is toegestaan » (80). In de loop van april 1942 kwam het tot besprekingen tussen de NSJV en de DeVlag, waarbij overeengekomen werd dat de NSJV kinderen zou werven die zich er toe verbonden voor een periode van 6 maanden in Duitsland te blijven, terwijl de DeVlag kinderen zou rekruteren die slechts voor een periode van 6 weken vertrokken (81). Op 25 juni 1942 vertrok het eerste contingent Vlaamse kinderen gerekruteerd door de DeVlag. In de loop van 1942 waren nog eens vier transporten van telkens 2.000 kinderen voorzien (82). Voor januari 1943 regelde de *Landesgruppe NSV* het transport voor 700 Vlaamse kinderen (83) en zij nodigde voor maart opnieuw 700 Vlaamse jongens en meisjes uit voor een verblijf in Duitsland (84).

Alhoewel *NSV-Landeswalter* Linnenbrüger zich ook om Waalse kinderen bekommerde, had hij meer dan zijn handen vol met de Vlamingen. In een brief van 11 februari 1943 tikt hij het VNV op de vingers. Het moest nu maar eens ophouden moeilijkheden en misverstanden te scheppen door de mening te verspreiden dat geïnteresseerden voor de KLV alléén bij het VNV terecht konden. *Ich habe deutlich genug herausgestellt, dass die Erfassung für die Kinderlandverschickung nur den 'Volkswelzijn' obliegt*, schreef Linnenbrüger en hij gebood meteen het VNV zich aan deze beschikking te houden (85). Waarschijnlijk is weerom de A54/42 verantwoordelijk voor deze houding.

Het is duidelijk dat de SS de scholing van Vlaamse kinderen aan de DeVlag wilde toevertrouwen. Dit is niet verwonderlijk, want zoals het VNV naar een van zijn leden schreef, maakte de DeVlag gebruik van de kinder-

(80) Rondschriften van J. Haesaert, afdelingsleider, Voorlichting en Voorzorg (NCWO II, Archief DeVlag, nr. 344).

(81) *Vermerk für Hauptbannführer Hemesath van Bannführer Jansen*, 1.5.1942 (NCWO II, Archief DeVlag).

(82) NCWO II, Archief DeVlag, nr. 344.

(83) GRMA, T81, 135, 171070.

(84) Rondschrift van E. Van der Heuvel, 9.2.1943 (NCWO II, Archief DeVlag, nr. 347).

(85) GRMA, T81, 135, 171041.

vakanties « om onze jeugd op te leiden in een onnationalen geest, die wij met beslistheid afwijzen en bestrijden ». Het VNV daarentegen wilde dat « onze kinderen terugkeren als rasechte jonge Brabanders, Vlamingen en Limburgers ». « Wij staan op ons zelfstandig volksbestaan », aldus het VNV, « maar de »DeVlag« ontkent dit en proclameert ons tot Duitsers ».

Begin februari 1943 stelde het *Hauptamt für Volkswohlfahrt* in Berlijn J. Haesaert, Organisatie-leider bij de DeVlag, aan tot *Hauptgeschäftsführer* bij Volkswelzijn, dit met de steun van Jungclaus en Van De Wiele. Onofficieel voerde het *Hauptamt* besprekingen met de plaatsvervangende VNV-leider Vandenberghe, die niet negatief op deze benoeming reageerde. De NSV hoopte daarom dat het VNV minder wantrouwig tegenover Volkswelzijn zou staan en bijgevolg aktief aan haar uitbouw en de *Kinderlandverschickung* zou meewerken (86). Maar het VNV dacht er anders over. Het bleef de houding van de DeVlag onaanvaardbaar noemen en schorste meteen alle samenwerking wat het verder werven en « verzenden » van kinderen betrof (87). Linnenbrüger vond de toestand nog niet hopeloos. In zijn verslag over de KLV 1942 gaf hij toe dat de gespannen toestand tussen het VNV, de DeVlag en SS de samenwerking erg bemoeilijkte maar in geen geval onmogelijk maakte (88).

III. DE AO, EEN VIJFDE COLONNE ?

Hoe reageerde de Belgische Staat op de aanwezigheid van een Duitse partij-organisatie in ons land vóór 1940. Lieten AO-leden zich niet verleiden tot spionage? Vormden zij geen gevaar voor het vormen van een Vijfde Colonne? Het karakter van deze vragen toont al aan dat het antwoord erg fragmentair zal zijn, gezien het gebrek aan bronnenmateriaal.

Gedurende haar bestaan werd de *Auslandsorganisation* altijd als « verdacht » beschouwd. Dit leidde vóór 1940 o.m. in Zwitserland, Tsjechoslowakije en later ook in Nederland tot een bestaansverbod door de plaatselijke autoriteiten (89). In een officieel verslag beweerde de Duitse gezant in België dat de Belgische regering al in de zomer 1933 van het bestaan van *Ortsgruppen* op de hoogte werd gesteld (90). De Belgische regering rea-

(86) GRMA, T81, 135, 171017.

(87) Jeugdwerk Kracht, Leven, Vreugde aan de kandidaatbegeleiders van de KLV-transporten, 17.9.1943 (NCWO II, Archief DeVlag).

(88) *Der gespannte Zustand zwischen VNV, DeVlag und SS hat diese Zusammenarbeit wohl erschwert, aber in keinen Bezirk die Zusammenarbeit unmöglich gemacht* (GRMA, T81, 135, 171016).

(89) H.A. JACOBSEN, *op.cit.*, p. 128 — L. DE JONG, *De Duitse Vijfde Colonne in de Tweede Wereldoorlog*, Amsterdam, 1954 — H. POL, *Auslands-Organisation. Tatsachen aus Aktenberichten der 5. Koline*, Linz-Donau, 1945 — G. LACHMANN, *Der Nationalsozialismus in der Schweiz 1931-1945. Ein Beitrag zur Geschichte der AO der NSDAP*, Berlijn, 1962.

(90) PAB (88/2 Sekr.), 352682/5. (Medegedeeld door E. Verhoeven).

geerde hierop nauwelijks. Niet alleen de goede relaties met Duitsland waren hiervoor verantwoordelijk, maar België ging meer naar een onafhankelijkheidspolitiek toe, en durfde bijgevolg geen overhaaste maatregelen nemen. Toch zijn we op de hoogte van enkele reakties al gaan het hier meestal om alleenstaande gevallen.

De politieke wereld in België hield zich in het begin van de dertiger jaren meer bezig met bepaalde politieke evoluties in eigen land. In oktober 1933 diende men een wetsontwerp in op het dragen van uniformen door politieke groepen en het verbod op private militaries. Deze wet werd gestemd om de ontwikkeling van Belgisch extreem-rechtse groeperingen tegen te gaan. Wat deed de Belgische regering tegen vreemdelingen in ons land die lid waren van een buitenlandse autoritaire partij? Minister van Justitie Janson liet bij de besprekingen van het wetsontwerp verstaan dat vreemdelingen in België, die in hun land lid waren van een private militie, wegens ongewenste aktiviteiten uit het land konden worden gezet (⁹¹).

Ondertussen breidde de AO in België zich verder uit. De ingezette NSDAP-mannen hielden zich heel goed aan het hoofddoel van de AO, nl. het werven van nieuwe leden voor de NSDAP en het scholen van alle Duitsers in nationaal-socialistische zin. Toch reageerde de Belgische regering nog gematigd op de Duitse activiteit. In december 1934 meldde de AO-België dat de *Landesjugendführer für Belgien*, Hermann Degen, door de Belgische overheid voorgeleid was. De Duitse gezant merkte echter op dat het ging om een nog niet behandelende aangifte tegen Degen bij het Openbaar Ministerie. Daarin werd hij beschuldigd van overtreding van de wet op het verbod van geuniformeerde militaries (in dit geval de *Hitler-Jugend*) en van het verspreiden van drukwerken zonder vermelding van uitgever of drukker. De aangifte gaf inderdaad aanleiding tot een verhoor van en een huiszoeking bij de *Landesjugendführer*, maar Degen behield daarna zijn volledige vrijheid (⁹²).

De bezetting in maart 1936 door Hitler van het Rijnland — wat meteen de ineenstorting van het Locarnopakt betekende — beïnvloedde op beslissende wijze de politiek van de kleine landen. In België, wiens militaire positie nu erg verzwakt was, won het idee veld om een politiek van ongebondenheid en onafhankelijkheid te voeren. Een maand na deze ophefmaakende internationale gebeurtenissen vond er in België weer een incident plaats met de AO. Dit keer kwam de aanklacht tegen een AO-lid van de Administrateur-Generaal van de Staatsveiligheid, de Foy. Op 30 april 1936 bracht deze een bezoek aan de Duitse gezant Brauer naar aanleiding van een voor ons volkomen onbekend 'geval Bell' (⁹³). Tijdens dit bezoek wees

(⁹¹) *Annal Parl, Chambre*, 1933-1934, 28 juni — 12 juli.

(⁹²) Geheim rapport van de Duitse gezant in België, 19.1.1935 (PAB 88/2 Sekr.).

(⁹³) Ambachtelijk verslag van Brauer, waarschijnlijk aan de *Legationsrat* en het AA, 6.5.1936 (NCWO II, NFWO, 7E054068/70).

de Foy Brauer erop dat de *Kreisleiter der NSDAP* in Antwerpen, Otto Hellwig, niet de terughoudendheid aan de dag legde die van hem als vreemdeling en als bediende van het *Generalkonsulat* in Antwerpen werd verwacht.

Hellwig kontakteerde nl. Belgen waaraan hij Duits politiek propagandamateriaal ter beschikking stelde (94). Tegen Hellwig werd daarom door de bevoegde ambtenaar een uitwijzing geformuleerd, maar de Foy wilde eerst Brauer de gelegenheid geven deze zaak te beoordelen. Op verzoek van de Foy bracht Brauer begin mei een bezoek aan de Staatsveiligheid, waarbij hij zich inderdaad vergewiste van de juistheid van de Foy's verklaringen. Maar hij verwittigde meteen de Foy dat een uitwijzing van Hellwig onvermijdelijk diepgaande gevolgen voor de betrekkingen tussen Duitsland en België zou hebben (95). Volgens hem waren de handelingen van Hellwig geenszins tegen de Belgische staat gericht, zodat ze een uitwijzing niet rechtvaardigden. Na lange besprekingen zag de Foy uiteindelijk af van harde maatregelen. Hij beperkte zich tot een waarschuwing aan het adres van Hellwig (96).

De zachtaardige houding van de Belgische regering valt te verklaren vanuit haar vooruitzicht zich op internationaal vlak volledig onafhankelijk op te stellen. Omdat de AO-leden onder bescherming stonden van de Duitse ambassade, kon België net zoals in 1934 niet het risico nemen zich de toorn van Duitsland op de hals te halen door de uitwijzing van een Duitser, vooral niet nu Duitsland een veel agressievere buitenlandse politiek voerde. De AO bleef ondertussen erg aktief en richtte steeds meer *Stützpunkten* op om haar propagandadoeleinden te verwezenlijken.

België was zich bewust van deze ontwikkelingen. Een geheim rapport van het Ministerie van Buitenlandse Zaken meldde in februari 1937 dat uit niet-politieke verenigingen van Duitsers in de Limburgse mijnstreek politieke cellen ontstonden. Zo groeide er uit de zanggroep Edelweiss uit Waterschei een kern van het *Deutsche Arbeiterfront* (97). Het rapport beschreef het doel van die groep: 1) Sympatizanten van Hitler en Nazi-Duitsland verzamelen; 2) Nazi-propaganda onder de Vlaamse arbeiders verspreiden; 3) Kleine groepen oprichten, vertrouwensmannen, die in poli-

(94) Het betrof hier Kets en een griffier Hermans.

(95) *Ich habe H. de Foy bedeutet dass eine Ausweisung des H. Hellwig ausserordentlich schwerwiegende Folgen für die Beziehungen zwischen Deutschland und Belgien haben müsse* (zie noot 93).

(96) Volgens D. MARTIN, *De Duitse « Vijfde Kolonne » in België 1936-1940*, in *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 1980, p. 108, bestonden er goede verbindingen tussen de Staatsveiligheid en het Duitse gezantschap bv. het overmaken van confidentiële nota's over anti-nazi's, maar ook welwillend overleg als er een regime-trouwe Duitser moest uitgewezen worden. Het voorval met Hellwig bevestigt dit laatste. Bovendien zou de Staatsveiligheid zich meer beziggehouden hebben met meestal anti-NS-emigranten uit Duitsland, die dan dikwijls weer werden teruggestuurd.

(97) Deze had zijn zetel in het café Welkom dat toebehoorde aan het Vlaams-nationalistisch provincieraadslid GEURS.

tieke en militaire cruciale ogenblikken als *Sprengkommando* of *Sabotage-Truppe* kunnen dienst doen (98).

De AO beperkte zich niet meer tot sociale en dus niet-politieke activiteiten. Dit was ook de mening van de Konsul-Generaal van België in Rijssel die in 1938 aan minister van Buitenlandse Zaken Spaak over de *Ortsgruppen* schreef: *Ils sont chargés de l'exécution et d'application de toutes les questions politiques regardant directement la propagande national-socialiste*. De konsul raadde de minister aan onmiddellijk de Veiligheidsdienst in te schakelen (99). Ondanks de steeds agressievere houding van Duitsland bleef de Belgische regering passief, ook na de aanhechting van Oostenrijk in maart 1938 en van het Sudetengebied in september van dat jaar.

Toen Duitsland begin 1939 echter ook Tsjechoslovakije en het Memel-gebied bezette, kreeg België meer en meer af te rekenen met Duitsland als een dreigende macht aan de grenzen. In dit klimaat ontstond er heikel rond een Duits feest in Limburg. In het *Stützpunkt Winterslag* vierden de Duitse mijnwerkers op 30 april 1939 hun nationale feestdag. Een Duitse *Gauleiter* hield daar voor zijn landgenoten, waaronder Schulze, een toespraak (100). De politiekommisaris van Winterslag verscheen echter op het toneel. Hij vroeg de identiteitsbewijzen van de aanwezigen, omdat er zich geüniformeerden in de zaal bevonden. Dit werd geweigerd door Fritz Ehlert, de leider van het *Deutsche Arbeiterfront* in België (101). Hij beweerde dat de groep « geüniformeerden » niets anders was dan een Oostenrijkse dansgroep in folkloristische kledij. Het kwam tot een harde woordenwisseling en zelfs tot een vechtpartij tussen beiden. Ehlert dreigde dit voorval aan de Duitse ambassade te melden en de kommissaris rapporteerde het incident aan zijn oversten (102).

In de nacht die op het incident volgde zouden de ramen van het lokaal waarin de feestelijkheden plaatsvonden en dat behoorde aan een Vlaams-nationalistisch provincieraadslid, door onbekenden ingeslagen zijn. Ook de tuin werd grondig vernield. Sommige franstalige kranten zouden het voorval aangegrepen hebben, om het national-socialisme aan te vallen en

(98) Geheim rapport zonder vermelding van de auteur, 3.2.1937 (Archief Buitenlandse Zaken. Dit stuk werd ons medegedeeld door E. Verhoeven).

(99) Brief van de Konsul-Generaal van België te Rijssel aan Spaak, 8.7.1938 (*id.*).

(100) Het overkomen van Duitse partij-ambtenaren naar België om er een toespraak te houden, gebeurde reeds sinds de oprichting van de *Ortsgruppen* en verzekerde een regelmatig contact tussen de AO-leden en hun vaderland.

(101) Het *Deutsche Arbeiterfront* (DAF) was een partij-afdeling die in België onder de *Landesgruppe* ressorteerde. Fritz Ehlert behoorde tot de initiatiefnemers van de oprichting van ARKO. Sinds 1936 was hij hoofdredacteur van het in België verschijnende blad voor Duitsers, de *Deutsch-Belgische-Rundschau*. Hij was ook vertegenwoordiger van de *Rheinisch-Westfälische Zeitung* in België (R. BOYEN, *De Auslands-Organisation der NSDAP* in België, 1932-1933, in *Belgisch Tijdschrift voor Militaire Geschiedenis*, 1980, p. 671).

(102) J.R. KOCH, *Kampfzeit im Ausland. Die Entwicklung der AO der NSDAP in Belgien*, Brussel, 1942.

de uitwijzing van de nazi-leiders te eisen (103). In ieder geval ontstond er beroering bij een deel van de bevolking. De internationale situatie was hieraan niet vreemd, omdat de opzegging door de Duitsers van hun verdrag met Polen enkele dagen voordien, oorlogs dreiging opriep. Een aantal Belgen volgden de Duitse ontwikkeling met aandacht en grepen een, op het eerste gezicht totaal onbelangrijk feit aan, om hun bezorgdheid te uiten over wat komen zou. Op 4 mei 1939 besloot de Belgische regering Ehlert het land uit te wijzen omwille van verzet tegen een politiebeambte. Onmiddellijk tekende de Duitse ambassade in België tegen deze maatregel protest aan bij het Ministerie van Buitenlandse Zaken en zelfs bij eerste-minister Pierlot. Ze probeerde het konflikt tot een misverstand te reduceren (104). Tegelijk waarschuwde de ambassade de Belgische regering dat dit voorval de Duits-Belgische betrekkingen ernstig zou schaden, tenzij het uitwijzingsbevel meteen werd ingetrokken. Eerste-minister Pierlot achtte dit laatste onmogelijk, maar verklaarde zich wel bereid het uitwijzingsprobleem opnieuw ter sprake te brengen op de kabinetsraad van 5 mei. Hij zou er drie alternatieven voorleggen: het uitwijzingsbevel kon worden ingetrokken; Ehlert zou « vrijwillig » het land kunnen verlaten; Ehlert zou na verloop van tijd zich weer in België mogen vestigen (105). De ministers bleven echter bij hun besluit. Ehlert moest vóór 11 mei het land uit en zij wilden geen belofte doen voor een eventuele terugkeer. De regering zou het bevel enkel willen intrekken indien Ehlert uit eigen beweging België zou verlaten.

Verbolgen over deze beslissing vroeg de Duitse ambassadeur in België, von Bülow-Schwante, aan het *Auswärtiges Amt* in Berlijn dat Duitsland op zijn beurt een belangrijk Belgisch persoon uit Duitsland zou uitwijzen (106). Op 6 mei besloot het AA tot een dergelijke tegenmaatregel (107), maar op bemiddelingsverzoek van de Belgische ambassadeur in Duitsland, Davignon, beloofde het deze maatregel niet vóór 10 mei door te voeren (108). Meer kon Davignon echter niet bekomen en hij keerde op 11 mei naar Brussel terug voor ruggespraak. Daar bereikte hij na lange besprekingen met de Belgische Minister van Buitenlandse Zaken, dat Ehlert weer naar België mocht reizen, op voorwaarde dat dergelijke gevallen zich niet

(103) Koch heeft het vooral over *Le Peuple* dat een volgens hem sensationeel leugen-bericht verspreidde, *Le Soir* en *La Nation Belge*, *Le Pays Réel*, *Volk en Staat*, *De Dag* en *Het Handelsblad* vroegen gelijke behandeling van de Fransen en Duitsers (J.R. KOCH, *op.cit.*, p. 22-23).

(104) De taalbarrière tussen Ehlert en de politie had er nl. toe geleid dat deze laatste Ehlert verkeerd had begrepen.

(105) Rapport van de Duitse ambassade in België aan onderstaatssekretaris Woermann (AA), 5.5.1939 (NCWO II, NFWO, 127226).

(106) Telegram van von Bülow-Schwante aan AA, 6.5.1939 (NCWO II, NFWO, 127223).

(107) Het betrof de uitwijzing van Meline, een bediende van de Englebert-Werke Aken (Verslag AA, 11.5.1939 — NCWO II, NFWO, 127228).

(108) Verslag van onderstaatssekretaris Woermann (AA) over een onderhoud met Davignon, 6.5.1939 (NCWO II, NFWO, 127226). Davignon haastte zich het AA te verklaren dat Ehlerts uitwijzing geenszins verband hield met diens journalistieke aktiviteiten of met zijn functie in het DAF.

meer zouden herhalen. Een termijn hiervoor werd echter niet toegezegd, omdat het uitlekken ervan de Belgische regering in een onaangename positie zou brengen (109). Om de schijn te bewaren moest Ehlert zijn familie van Brussel naar Duitsland laten overbrengen (110). De Duitsers van hun kant schortten voor onbepaalde tijd hun tegenuitwijzing op. Uiteindelijk werd op 13 mei de overeenkomst officieel in een vertrouwelijke nota aan het AA overhandigd (111).

Welke redenen hebben de Belgische regering ertoe bewogen om, ondanks de démarches en dreigingen van de Duitse ambassade, Ehlert althans openlijk uit het land te verbannen? Ehlert werkte niet alleen als verslaggever van een Duitse krant in België, maar hij was ook verbonden aan de Duitse ambassade (112). In tegenstelling tot de vorige klachten tegen Duitsers bleef het voorval van Winterslag echter niet voor de omgeving verborgen en een deel van de bevolking nam aanstoot aan het gebeuren. De regering handelde onder druk van de publieke opinie, ook al wist ze dat de uitwijzing aan Duitse zijde kwaad bloed zou zetten.

Op 13 juni 1939 kwamen er in de Kamer interpellaties over het gebeuren in Winterslag. De socialistische volksvertegenwoordigers Piérard, Balthazar en Wauters voelden de ministers van Binnenlandse Zaken en Justitie aan de tand over de praktijken van de nazi-partij in België (113). Zij wilden aantonen dat onder de dekmantel van kulturele aktiviteiten de Duitsers in ons land propaganda voerden voor het Hitlerrégime. Piérard vermeldde in 't biezonder de *Auslandsorganisation*, waarvan de leider Schulze, als hoofd van een reisagentschap perfect gecamoufleerde propaganda-reizen naar Duitsland organizeerde. Hij trok verder van leer tegen het verspreiden in België van Duits propagandamateriaal, tegen de spionage van de Gestapo en de havenarbeiders (114) en tegen de pro-Duitse agitatie in de Vlaams-nationalistische pers. Ook de Gentenaar Balthazar waarschuwde de regering voor de Duitse propaganda en spaarde de

(109) *Mit Rücksicht auf die Schwierige Lage der Belgischen Regierung, die der Botschafter [=Davignon] in längeren politischen Ausführungen erläuterte sei es allerdings nötig dass diese Zusage bis zu ihrer Verwirklichung vollkommen geheim bleibe. Wenn in Belgien etwas über diese geheime Zusage durchsichere, käme die Regierung in eine prekäre Lage* (Verslag AA, 12.5.1939 : NCWO II, NFWO, 127229/30).

(110) De overeenkomst werd bezwaard door het feit dat Ehlert bij zijn afreis naar Duitsland aan Belgische journalisten verklaarde dat hij slechts voor korte tijd naar Duitsland vertrok. De overeenkomst eiste nl. ook van de betrokkenen, Ehlert en Meline, volledige geheimhouding.

(111) *Je compte ainsi que vous m'en avez donné l'assurance, que le secret de cette note sera gardé. Je voudrais, comme je vous l'ai demandé ce matin au téléphone, que même l'intéressé ne soit pas mis au courant maintenant, de crainte d'une indiscretion qui ferait rebondir l'incident ce que, tous deux nous voulons éviter* (Afschrift Note confidentielle (get. J. Davignon), 13.5.1939 — NCWO II, NFWO, 127233).

(112) Ehlert betaalde nl. zijn WHW-bijdragen aan de inzamelaar van de Botschaft (Lijst van WHW-Spenden 1938/1939 — KLM, D29).

(113) *Annal. Parl., Chambre*, 1e buitengewone zittijd, 13 juni 1939.

(114) Deze spionage zou zich vooral gericht hebben tegen de uit Duitsland gevlochte of verbannen personen die in België asiel vroegen.

vlaams-nationalisten niet. Deze laatsten lieten zich dit niet welgevallen en via de Limburger Ballet beschuldigden ze op hun beurt de socialisten onder buitenlandse invloed te staan. Het incident te Winterslag werd in hun ogen trouwens opgeschroefd.

De hele interpellatie mondde uit in verwijten van links tegen rechts en omgekeerd. De katolieke en liberale regeringspartijen hielden zich buiten dit kiese onderwerp, behalve eerste-minister Pierlot die de interpellatie moest beantwoorden. In weloverwogen bewoordingen schetste Pierlot de houding van België tegenover het buitenland. Hij was van oordeel dat, wanneer er incidenten rijzen tussen landen die goede betrekkingen willen onderhouden, het niet aangeraden was teveel ruchtbaarheid te geven aan de wijze waarop deze incidenten werden behandeld. « Wij willen de feiten onpartijdig ontleden zonder ze te vergroten of te verminderen... Wij zullen vermijden de zaken ingewikkelder te maken door er een nutteloze ruchtbaarheid aan te geven, onder voorwendsel dat de openbare mening moet bevredigd worden. In dergelijke aangelegenheden dient men de regering ruimschoots te vertrouwen, men moet ze laten handelen, zonder haar wegens bijkomstigheden uitleg te vragen over haar daden of voetstappen » (115). Om België beter te beschermen tegen buitenlandse agitatie had de regering een « veiligheidscommissie » opgericht, belast met de koördinatie tussen de verschillende ministeries. In zijn antwoord op de interpellatie verwees Pierlot reeds naar het wetsontwerp, dat de minister van Justitie op 8 juni had ingediend, om het voeren van politieke propaganda door vreemdelingen in België strafbaar te stellen. Bovendien liet Pierlot duidelijk verstaan dat een vreemdeling die de wetten van de Belgische gastvrijheid overtrad, onmiddellijk uit het land zou worden gezet.

De wet op de politieke aktie der vreemdelingen werd in de Kamer besproken en goedgekeurd op 29-30 juni (116). Ze was vooral bedoeld tegen buitenlandse financiële steun om politieke propaganda te voeren in België en dreigde met gevangenisstraffen. Deze maatregelen tegen vreemde agitatoren in België werden vanzelfsprekend nog verscherpt na de Duitse inval in Polen op 1 september en de daaropvolgende oorlogsverklaring van Engeland en Frankrijk aan Duitsland op 3 september 1939. België veranderde officieel zijn onafhankelijkheidspolitiek in een neutraliteitspolitiek.

Dat België zijn neutraliteit eer aan deed beweerde o.m. von Bülow-Schwante, de Duitse ambassadeur in België. Tussen 1 juli 1939 en 15 februari 1940 leverde België 19 uitwijzingsbevelen af tegen Duitsers (117). De Duitse ambassade kwam telkens tussen bij de Staatsveiligheid en het Ministerie van Buitenlandse Zaken. In vijf gevallen kon zij verkrijgen dat het

(115) Pierlot doelde hier duidelijk op het incident te Winterslag.

(116) *Annal. Parl. Chambre*, le buiten gewone zittijd, 29-30 juni 1939.

(117) von Bülow-Schwante aan AA-Berlin, 18.2.1940 (NCWO II, NFWO, 2/EO73161).

uitwijzingsbevel werd ingetrokken. Alle andere uitwijzingen berustten volgens von Bülow op aanvaardbare gronden (118). Daarmee verzette de Duitse ambassadeur zich tegen de voorstellingen van *Landesgruppenleiter* Schulze die op eigen houtje, d.w.z. zonder de ambassade daarvan te verwittigen, op 4 januari 1940 aan de AO-Berlijn bericht had, dat de « laatste weken » 19 uitwijzingen tegen Duitsers in België werden uitgesproken. Schulze sprak van een *planmässige Ausweisung* van alle Duitsers uit België (119).

Natuurlijk waren de voorschriften voor vreemdelingen in België sinds het uitbreken van de oorlog verscherpt, aldus von Bülow, maar zoals Schulze beweerde dat deze éénzijdig tegen de Duitsers werden toegepast, was onjuist. De Belgische Staatsveiligheid had hem namelijk vertrouwelijk meegedeeld dat België tussen september en december 1939 in totaal negen Fransen, meerdere Nederlanders en Engelsen wegens propaganda het land had uitgewezen. Alleen tijdens de maand december 1939 zette het nog eens acht Fransen over de grens. Schulze verwierde waarschijnlijk de zogenaamde massa-uitwijzing met in december geopperde voornemens van het Ministerie van Arbeid om de arbeidsvergunning van een aantal buitenlanders niet meer te hernieuwen, om op die manier werk te verschaffen aan Belgen (120). De Duitse ambassade toonde met haar verslag aan het AA dat ze de neutraliteitspolitiek van België ten volste vertrouwde. Het geval Ehlert bleek meer een principe-kwestie te zijn, misschien door de grote ruchtbaarheid die er aan gegeven werd.

Deze geïsoleerde incidenten geven het klimaat weer dat heerste tussen Duitsland en België op een bepaald ogenblik, bewijzen dat er een vergaande nationaal-socialistische propaganda gevoerd werd, maar zeggen niets over een georganiseerde spionage-aktiviteit vanuit de *Auslandsorganisation*. Daar waar men in Nederland meent bewijzen te hebben over deze ongewenste nevenaktiviteiten (121), hebben we die voor België niet. Wel zijn er een aantal gegevens, vooral op ekonomisch vlak, die in die richting wijzen.

De ekonomiesche betrekkingen tussen België en Duitsland verliepen sinds 1936 erg goed en de stimulansen hiervoor kwamen zowel van België als van Duitsland (122). De eerste AO-militanten in België bevonden zich in ekonomiesche middens. In 1942 beweerde de Duitser Werzner in de *Brüsseler Zeitung* dat Iweco de nationaal-socialistische arbeid in België zou

(118) Hij gaf o.m. als voorbeeld *Stützpunktleiter* Neumann die, verdacht van spionage, werd uitgewezen. De Duitse ambassade die de beschuldigingen onderzocht kwam via vertrouwelijke mededelingen te weten dat Neumann reeds jaren voor een *Abwehrstelle* werkte.

(119) Zie noot 117.

(120) Het betrof 2.500 bedienden en arbeiders, waaronder 100 Duitsers. Deze ekonomiesche maatregel had geenszins een politieke betekenis.

(121) L. DE JONG, *op.cit.*

(122) D. MARTIN, *op.cit.*, p. 28 e.v.

hebben tegengewerkt. Het is echter begrijpelijk dat zelfs na de overheersing van België door Duitsland dit laatste niet wilde toegeven dat de vorming van NSDAP-kernen in België opgezet spel was via de oprichting van een firma. Dit zou overkomen als een misbruik van ekonomiesche samenwerking en het zou betekenen dat de in België levende Duitsers niet spontaan tot het nationaal-socialisme overgingen (123).

Op ekonomiesch vlak bestond in 1932 in België trouwens al een *Deutsch-Belgische Handelskammer*. Het Hitlerregime zou volgens Pol deze en andere handelskamers gebruikt hebben voor ekonomiesche spionage. Daarom waren zij niet ondergeschikt aan het Duitse Ministerie van Ekonomiesche Zaken, maar werden zij gekontroleerd door de AO-militanten (124). Berlijn verordende inderdaad in 1934 dat Koch, prokureur bij Iweco, als leider van de *Wirtschaftsstelle der Kreis I Belgien* deelnam aan de *deutschen Handelskammern und wirtschaftlichen Vereinigungen im Ausland* (125). *Landesgruppenleiter* Schulze was later directielid van dezelfde Duits-Belgische handelskamer (126). Of deze kamers samen met de AO in België aan ekonomiesche spionage deden is niet bewezen.

De *Landesgruppe Belgien* had het in de eerste plaats op de Joden gemunt. Koch schreef in maart 1939 naar de Duitse ambassade: *Wir wollen nur durch klare Aussprachen und durch reichliche Aufklärung der massgebende Leute erreichen, dass die Juden möglichst schnell auf diesen Geschäft (= Pferdeverkehr-Gesellschaft) ausgeschaltet werden und, dass soweit wie eben möglich arische belgische Geschäftsleute dafür eingeschaltet werden* (127). Vanzelfsprekend druiste dit in tegen de wetten en principes van een demokratisch land als België, waar volgens de grondwet mensen niet op basis van godsdienst of ras worden gediscrimineerd. Een paar maand later bezorgde Koch diezelfde ambassade een lijst van ondernemingen in België die als *Geschäftspartner für deutschen Firmen augenblicklich nicht in Frage kommen* (128). Aan het *Aussenhandelsamt* in Berlijn speelde Koch een lijst door van firma's in België die als Belgische ondernemingen ingeschreven stonden, maar volgens Koch *rein English* waren. Koch konkludeerde daaruit dat ze ook voor de Engelse belangen werkten en dus als handelpartners voor Duitse firma's niet in aanmerking kwamen (129). Hieruit blijkt dat de ekonomiesche bedrijvigheid van de *Aus-*

(123) WERZNER, *Die Gemeinschaft der Deutschen in Brüssel*, in *Brüsseler Zeitung*, 24.9.1942.

(124) Dit alles althans volgen POL, *op.cit.*, p. 70. Volgens hem waren de handelskamers in Frankrijk, België, Holland en de Balkan echte kweekplaatsen van de Duitse Vijfde Colonne.

(125) Nota uit Berlijn, 27.6.1934 (KLM, D2F8).

(126) NCWO II, T501, 102, 490.

(127) Koch aan *Deutsche Botschaft*, 22.3.1939 (NCWO II, Mikrofilms AA, R25: *AO-Lg. Belgien, Wirtschaftsstelle*).

(128) Koch aan *Handelsabteilung Deutsche Botschaft*, 1939 (*id.*, R26, *id.*).

(129) Eén firma noemde hij bij naam, nl. *De Agence Continentale et Anglaise*. (Koch aan de *Leitung der AO der NSDAP, Aussenhandelsamt*, 1939, *id.*).

landsorganisation in België zich niet beperkte tot Duitse firma's en met haar inmenging toch de Belgische economie raakte.

Een ander gebruikt middel was het verspreiden of versterken van geruchten of nieuwjes, die ten goede kwamen aan de Duitse economie. In december 1939 vroeg de Duitse ambassade aan de *Landesgruppe* België mee te helpen aan het ondermijnen van het vertrouwen in het Engelse pond door overal de slechte internationale positie van het pond te benadrukken, zodat de vrees bij de Belgische openbare opinie voor een verdere waardedaling van het pond toenam (130). Ook hier stellen we een beïnvloeding van Belgen vast. Na de Duitse overwinning op België kontroleerde de *Militärverwaltung* de Belgische economie, om ze ten dienste te stellen van de Duitse oorlogvoering. Daarvoor had ze blijkbaar Schulze en zijn medewerkers niet nodig, want na 1940 vinden we geen sporen van economische bedrijvigheid binnen de *Landesgruppe*.

Aangaande de militaire spionage weten we enkel uit Schulzes partijdossier, dat hij vóór, maar vooral na de Duitse inval in Polen, in september 1939, militaire en economische berichten verzamelde, die via de *Auslands-Organisation* aan de bevoegde diensten werden overgemaakt (131). Naar de inhoud van deze berichten hebben we het raden.

Het feit dat de AO haar leiders als *politischen Leitern* bestempelde bewijst dat haar politieke aktiviteit ver ging en soms buiten het domein van de propaganda trad. Zo stelde in maart 1936 Bohle een geheime nota voor zijn diensten in het buitenland op, waarin hij deze aanzette tot welwillende medewerking bij de rekrutering van de legerdienstplichtige *Auslands-deutschen* in samenwerking met de konsulaten (dus het AA). *Der politischen Leiter* (=AO-leider) moest deelnemen aan de selektie van de Duitsers in het buitenland voor de leger- en arbeidsdienst in Duitsland en wel zo dat alleen « waardige » dienstplichtigen gevorderd werden. « Om mogelijke moeilijkheden en misverstanden te vermijden heeft de AO er van afgezien haar deelname aan de selektie van de dienstplichtigen openlijk bekend te maken (132). Of de toenmalige *Kreisen* in België aan deze oproep gevolg gaven is onbekend, maar waarschijnlijk. In ieder geval arresteerde de Belgische overheid in mei 1940 de tot de *Ortsgruppe* Brussel behorende Carl Ehrich die de terugkeer naar Duitsland van Duitsers op militaire leeftijd organizeerde (133).

Minstens tweemaal wees België een AO-lid wegens spionage het land uit, ondermeer Leo Heyman uit Luik en *Stützpunkt*-leider Neumann, die

(130) Von Bülow-Schwante aan AA, 13.12.1939 (NCWO II, NFWO, 8, 370289).

(131) Zie noot 138.

(132) Toch gebood Bohle zijn AO-funktionarissen niets « ongepast of tegen het volk » te begaan, wanneer zij als rechterhand van de konsul werkten *bei einer lediglich sich auf innerdeutschen Belange beziehenden Angelegenheit* (PAB, 88/3 Sekr.).

(133) Carl Ehrich (*German Intelligence Service*).

voor de Duitse contraspionage werkte (134). Wij beschikken ook over de lijst van Duitse spionnen en door de Belgische regering van spionage verdachte personen opgesteld door de *German Intelligence Service* (135). Zo'n 22 personen uit onze (onvolledige) AO-ledenlijst van België leken geen onberispelijk leven te leiden (136). Als voorbeeld kan hier *Landesgruppenleiter* Schulze dienen.

Vóór, maar nog in grotere mate na 1 september 1939 (Duitse inval in Polen) zou hij militaire en ekonomiesche berichten via de AO aan de betrokken Duitse diensten hebben overgemaakt. Op 20 juni 1942 verkreeg hij het *Kriegsverdienstkreuz I Klasse ohne Schwerte* voor zijn omvangrijke werkzaamheden tijdens de bezetting van België. Zo zou Schulze meegeholpen hebben aan de vlugge organisatie van het spoorwegverkeer kort na de Duitse inval, hetgeen het troepen- en materiaaltransport verzekerde (137); waren de vorming van Vlaamse en Waalse legioenen in eerste instantie het resultaat van zijn initiatief; onderdrukte hij de vijandelijke propaganda; ondersteunde hij de *Wehrmacht* en verzorgde hij de levensmiddeleverdeling voor de Duitse kolonie in België (138). Volgens de *German Intelligence Service* zou hij in enge relatie hebben gestaan met de Gestapo voor contraspionagezaken. Hij stond in kontakt met de geheime agenten Maurits de Haas, Carl Müller, Kleinschmidt en Goossenaerts.

Dergelijke voorbeelden bewijzen nog niet dat de *Landesgruppe Belgien* georganiseerd aan spionage deed, alhoewel ze ons vermoeden versterken. Het is opvallend dat zowel *Landesgruppenleiter* Schulze als zijn collega Butting in Nederland met inlichtingen- en spionagediensten in verband worden gebracht. Wij kunnen ons afvragen in welke mate zij hier voor van hun organisaties gebruik hebben gemaakt. Dat we de *Landesgruppe Belgien* bij gebrek aan bewijzen niet als een spionage-organisatie kunnen beschouwen, betekent nog niet dat haar aktiviteiten geen nadeel konden berokkenen aan de veiligheid van de Belgische staat, vooral in een periode van interne politieke krisis en gespannen internationale sfeer. Het gevaar dat een aantal Duitsers onder invloed van de AO zich zou omvormen tot een *Vijfde Colonne* was niet denkbeeldig.

(134) *Deutsche Nachrichtenbüro 1939/40*, 15.9.1939 (BAK, NS-10, 98).

(135) Lijst ter beschikking gesteld door R. Boyen.

(136) Het betreft Baehrens Kurt, Burghoff Hermann, Christmann Wilhelm, Degen Hermann, Deutsch Walter Otto, Ehrlert Fritz Otto, Ehrenfield Carl, Frey Hermann, Goossenaerts Emile, Hagemann Julius, Hellwig Otto, Herz Wilhelm, Keim George Carl, Kleinschmidt Margot, Klostermeyer Wilhelm, Kohler Martin, Muller Carl, Mueller Otto, Neumann, Pappenheim, Oberst Carl Friedrich von Rabe, Schulze Adolf, Toeppel Arno, Uhlig George, Vierkotter Kurt. Voor meer gegevens zie onze lic. verh., p. 108-111.

(137) De familietraditie getrouw, werkte Schulze van jongaf bij de Duitse staatspoorwegen. Na zijn aanstelling door Bohle tot Lg.-I. bleef hij bij deze in dienst en bekleedde in België de functie van *Generalvertreter der Deutschen Reichsbahn für Belgien*.

(138) BDC-dossier A. Schulze.

Een beïnvloeding van de Belgische publieke opinie bleef trouwens niet uit. De AO-groepen trachtten de pers te zuiveren van voor Duitsland schadelijke berichten. Negatieve berichten, bijvoorbeeld over de imperialistische voornemens van Hitler, spraken zij tegen en stuurden zelf rooskleurige berichten de wereld in (139). Zo organiseerde de *Landesgruppe Belgien* het verspreiden van geruchten in einer von uns gewünschten *Farbung* vóór ze in de pers verschenen. In het grootste geheim moesten aangestelde personen bewust geruchten rondstrooien of heel vertrouwelijke gesprekken voeren met de mannelijke of vrouwelijke kletskousen van het dorp (140).

Beweren, zoals Martin (141), dat de AO-leden zelden als propagandisten optraden is dus verkeerd. « Dat ze zelden als spionnen optraden en dat ze niet zozeer als fanatieke vijanden van het gastland dan wel als trouwe onderdanen van het nationaal-socialistische moederland gevormd werden », is ongetwijfeld juist. Toch menen wij dat een onverbiddelijke trouwe aan het nazi-regime in Duitsland uiteindelijk niet meer te rijmen viel met een objektieve houding tegenover het gastland, vermits men geen twee heren kan dienen. Anderen stellen dat de Duitse Vijfde Colonne relatief onbelangrijk was als middel om de Belgische staat te ondermijnen (142). De Duitsers zouden een Vijfde Colonne in België niet nodig gehad hebben, omdat de betrekkingen met de Belgische traditionele kringen juist zo gesmeerd liepen (143).

In elk geval blijft dat bij het uitbreken van de oorlog de AO-leden met hun kennis over België klaarstonden om de invallers met al het nodige bij te staan, voor zover zij daarbij door de deportaties, uitgevoerd door de Belgische regering, niet verhinderd werden. In die zin waren de door het Ministerie van Justitie genomen veiligheidsmaatregelen niet onge rechtvaardigd. Trouwens, onder de veertien naar Abbeville getransporteerde Duitsers bevonden zich met zekerheid drie geheime agenten. Hoogstwaarschijnlijk werkten zij niet in opdracht van de AO, maar deze laatste droeg ongetwijfeld, door het verspreiden van geruchten, bij tot de ontstane angstpsychose die leidde tot de deportaties.

De AO-funktionarissen hebben altijd ontkend dat hun organisatie iets met spionage te maken had. Op zijn proces te Nürnberg ontkende Bohle logischerwijze dat de *Auslandsorganization* als een Vijfde Colonne in het buitenland fungeerde of de bedoeling had politieke informatie te vergaren. Dat hij niets afwist van niet propaganda-aktiviteiten van zijn *Landesgruppen* strookt echter niet met de politieke informatierapporten van de

(139) Zie rondschrift van Bohle aan alle Duitse diplomatische vertegenwoordigingen, 17.1.1940 (NCWO II, NFWO, 2, 37800 1/2).

(140) Schrijven van AA aan Duitse gezant in België, 16.1.1940.

(141) D. MARTIN, *op.cit.*, p. 93.

(142) L. DE JONG, *op.cit.*, p. 260.

(143) D. MARTIN, *op.cit.*, p. 113.

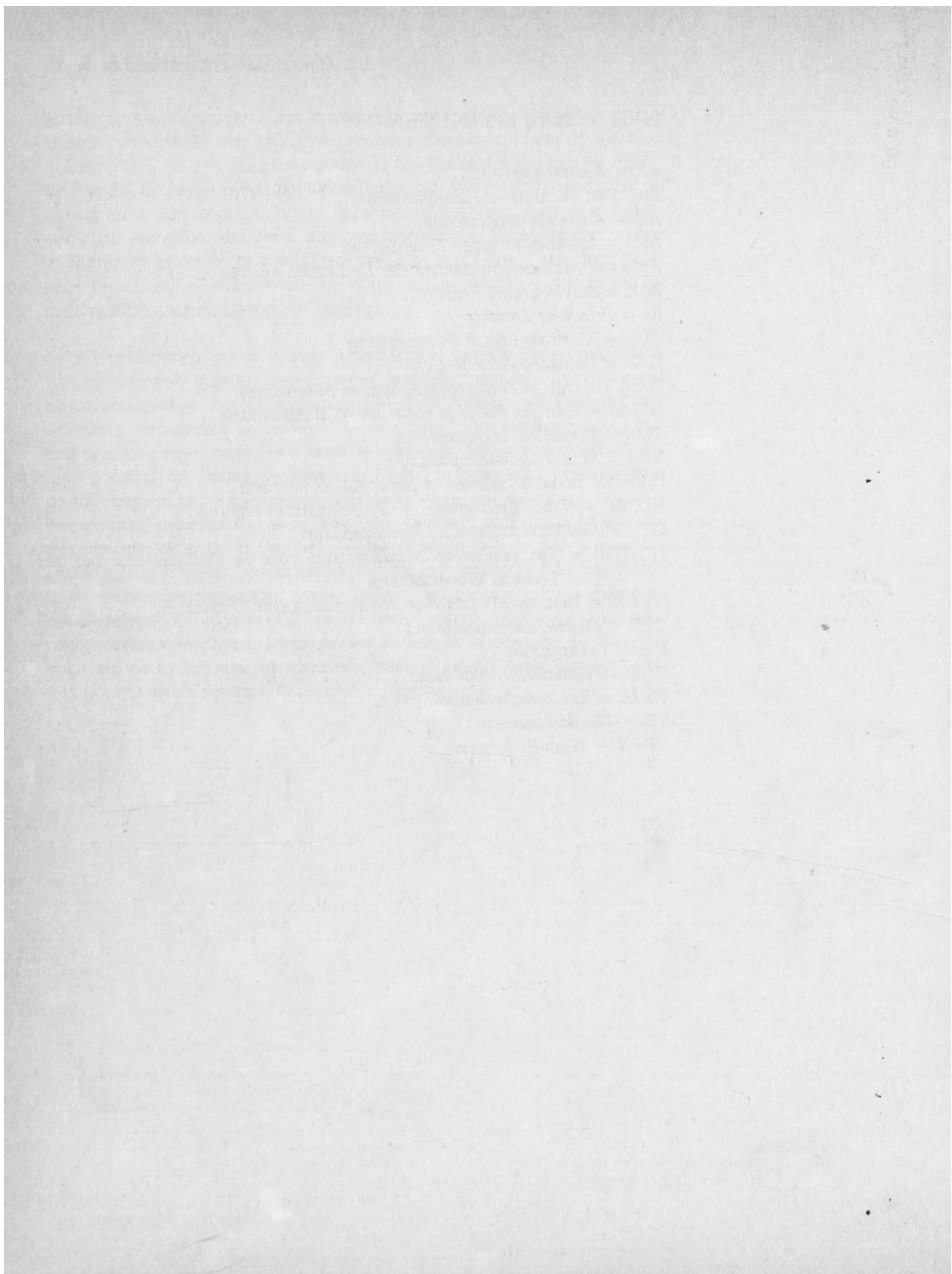
landesgruppenleitern over hun gastland die hij, zeker na 1940, o.m. naar Himmler stuurde. Zo ook een geheim rapport van Schulze over de toestand in België op 1 juli (144). Hij prees trouwens de *Auslandsdeutschen* bij Himmler aan als de beste propagandisten buiten de rijksgrenzen, omdat zij *auf Grund ihrer Landeserfahrungen, Sprachkenntnisse, und ihrer Verbindungen zum Gastvolke verstehen, was gemacht werden muss*. Op zijn proces te Nürnberg bekende hij dat hij wel politieke rapporten, maar geen spionage-berichten, — maar waar ligt soms het verschil? — vanuit Berlijn doorspeelde naar de bevoegde bureaus.

We vermoeden dat de *Auslandsorganisation* niet alleen een milieu was waarin spionnen konden gerekruteerd worden, maar ook die spionage bevorderde. Maar het bronnenmateriaal is te schaars om hierover met zekerheid een besluit te trekken. Het is echter duidelijk dat sommige taken verder gingen dan alleen maar propaganda. Bovendien werd de AO heel goed in de Duitse georganiseerde chaos ingewerkt. Dank zij haar positie binnen het AA genoten haar leden van een zekere immuniteit, waardoor zij misschien al eens wat méér durfden. Anderzijds betekende deze ondergeschiktheid aan het AA de garantie dat de AO binnen het Duitse systeem geen bevorrechte positie kon innemen. Met zekerheid besluiten we dat de *Landesgruppe Belgien* werd opgericht als spionage-dienst tegen de uitgeweken landgenoten. Vooral joodse en anti-nationaal-socialistische Duitse inwijkelingen in België werden op de voet gevolgd en bedreigd met *Rücktransport* naar Duitsland, waar hen ongetwijfeld geen feestelijk onthaal te beurt zou vallen.

(144) GRMA, T175, 80, 600750.

LIJST VAN AFKORTINGEN

- AA = *Auswärtiges Amt*
Ann. Parl. = *Annales Parlementaires*
AO = *Auslands-Organisation*
AFS = *Auslandsdeutsche Frauenschaft*
ARKO = *Arbeitsgemeinschaft der Deutschen Kolonie*
BAK = *Bundesarchiv Koblenz*
BZ = *Brüsseler Zeitung*
CDD = Centrale Dienst Documentatie
DAF = *Deutsche Arbeiterfront*
Form. Pol. All. = *Formations Politiques Allemandes*
GRMA = *German Records Microfilmed at Alexandria*
KLM = Koninklijk Legermuseum
KLV = *Kinderlandverschickung*
NS = Nationaal-Socialisme of Nationaal-socialistisch
NSDAP = *Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei*
NSV = *Nationalsozialistische Volkswohlfahrt*
NCWOII = Navorsings- en Studiecentrum voor de Geschiedenis van de
Tweede Wereldoorlog
NFWO = Nationaal Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek
OFK = *Oberfeldkommandantur*
Og. = *Ortsgruppe*
PAB = *Politisches Archiv Bonn*
RSHA = *Reichssicherheitshauptamt*
TB = *Tätigkeitsbericht*
WHW = *Winterhilfswerk*



Bernard Delcord

A PROPOS DE QUELQUES « CHAPELLES » POLITICO-LITTERAIRES EN BELGIQUE (1919-1945)

La guerre de 1914-18 s'était soldée, en Belgique et en France notamment, par des modifications fondamentales de la conscience, tant individuelle que collective, qui ne furent pas sans répercussions sur les divers rouages de la vie publique. La fraternisation des hommes dans les tranchées avait suscité dans toutes les couches de la population une aspiration très profonde à davantage de justice sociale; ceux qui avaient eu le courage de combattre pour la patrie avaient droit à la considération, à l'admiration et au respect de tous, et pour nombre de nos compatriotes l'octroi du suffrage universel masculin (1) et de la liberté syndicale (2) concrétiisaient cette aspiration. De plus, le bilan de l'hécatombe gigantesque qui laissait l'Europe exsangue éveilla l'immense espoir d'une paix définitive, si bien que la guerre qui s'achevait, chacun le proclamait haut et clair, devait être la « der des der ». Quant à l'expérience du feu, elle avait fait naître la constatation que les véritables chefs se mesurent aux mérites, c'est-à-dire à l'intelligence et au courage devant l'ennemi, toutes choses que les galons — trop souvent conférés aux officiers du fait de leur appartenance sociale et de la routine des casernes — n'impliquent nullement en soi (3).

Pour un certain nombre d'intellectuels, ces modifications de la conscience se traduisirent dans des prises de position politiques. Ils attendaient une démocratie véritable, qui mit à la tête des Etats de vrais chefs, soucieux de justice sociale et de fraternité pacifique confondues dans un idéal élevé.

En lieu de quoi ils voyaient que le pouvoir se trouvait confisqué par des hommes trop souvent incomptables, les parlementaires, eux-mêmes jouets des partis et des puissances d'argent. En France, d'importants mouvements démocratiques anti-parlementaires (4), attisés par des ligues (5) et alimentés par des scandales politico-financiers (6) secouèrent les anciens combattants et l'on vit même, le

(1) En 1920.

(2) Par la loi du 24 mai 1921, complétée par celle du 14 juin 1921 limitant la journée de travail à huit heures et la semaine de travail à quarante-huit heures.

(3) Pierre DRIEU LA ROCHELLE, exprime cette idée avec force dans une nouvelle parue en 1934 chez Gallimard, *La comédie de Charleroi*, où un simple soldat en vient, au cœur de la bataille, à remplacer son lieutenant et ses sergents, dépassés par les événements.

(4) Comme les Croix-de-feu ou l'Union nationale des Combattants.

(5) La Ligue d'Action Française, de Charles Maurras et Léon Daudet, la Ligue des Contribuables, la Solidarité Française du parfumeur François Coty et les Jeunesses Patriotes du député Pierre Taittinger, par exemple.

(6) Tels que l'affaire Stavisky.

À février 1934, la République vaciller sous les coups d'une émeute sauvage qui fit quinze morts et 1.435 blessés, dont 57 au moins par balles (7). Une agitation semblable existera en Belgique vers la même époque, et personne n'a oublié les célèbres balais rexistes qui, en 1936-37, enjoignirent aux « pourris » de débarrasser la scène politique (8).

De surcroît, une nouvelle guerre contre l'Allemagne se profilait à l'horizon. Elle risquait de prendre d'énormes dimensions. Il apparut rapidement que la SDN, du fait de l'antagonisme des divers intérêts nationaux, serait totalement incapable d'éviter le conflit. À partir de 1933, la menace se fit de plus en plus réelle, et l'on vit éclore un peu partout des mouvements pacifistes de gauche et de droite, rejoints par des écrivains de renom comme Jean Giono, Pierre Drieu la Rochelle, Erich-Maria Remarque et, en Belgique, Robert Poulet, Pierre Daye, Jean Tousseul. À droite, on y accusait les forces parlementaires et le « mur d'argent », tandis que la gauche — les gauches, devrions-nous dire — incriminait le fascisme, considéré comme le dernier avatar d'un capitalisme moribond, auquel il fallait répondre par l'antimilitarisme et le pacifisme inconditionnel (9). Tous s'accordèrent, en 1936 et pour un bref moment, sur la nécessité d'un retour à la politique de neutralité de la Belgique.

Il semblait enfin que rien, ou presque, n'était fait pour les prolétaires. Le suffrage universel n'avait abouti qu'à l'embourgeoisement du socialisme, dont les idéaux révolutionnaires n'étaient plus que des mots et s'étaient, en tout cas, montrés impuissants à enrayer la récession qui frappa durement les petites gens lors des diverses crises économiques de la fin des années 20. La révolution socialiste demeurait donc introuvable dans notre pays, et le bolchevisme, s'il séduisait certains, en écoeurait d'autres du fait de ses excès de violence, de ses échecs économiques, de son athéisme militant ou de son collectivisme, négation de cet individualisme si ancré chez tant de Belges (10).

Cette triple déception apparut au grand jour à l'occasion des élections législatives du 24 mai 1936. Ecoutez Frans Van Kalken : « La campagne électorale de 1936 trahit le désarroi des esprits, par ses extrêmes véhémences. Les rexistes dépassèrent tous les partis en brutalité offensive, combattant simultanément la ploutocratie, le conservatisme bourgeois, le Front populaire et le communisme. De leur côté, les communistes entraînaient le prolétariat vers de nouvelles et immédiates conquêtes sociales, celles-ci ayant, selon eux, deux fois été scandaleusement retardées, non par les crises de 1926 et de 1930, mais par le maugré des capitalistes et la pusillanimité du Parti ouvrier. » (11).

(7) On omet trop souvent, Dieu sait pourquoi, de préciser que l'Association Républicaine des Anciens Combattants, d'obédience communiste, se trouvait ce soir-là dans la rue aux côtés des Croix-de-feu du colonel de la Rocque et des Camelots du Roi de Maurras...

(8) Ajoutons que si les militants rexistes étaient fort jeunes, leurs électeurs ne l'étaient pas tous...

(9) Cf Léo MOULIN, *Le pacifisme des Gauches dans la Belgique des années 30*, in *La Revue Générale*, Bruxelles, août-septembre 1983, n° 8-9, pp. 35-45.

(10) Cf Charles SAROLEA, *Ce que j'ai vu en Russie soviétique*, Bruxelles, Dewit, 1925 et Joseph DOUILLET, *Moscou sans voiles*, Paris, Editions Spes, 1928; ce dernier ouvrage inspira HERGE dans la conception de son célèbre album intitulé *Tintin au pays des Soviets* (1929). Charles Saroléa était un Liégeois, nommé professeur à l'Université d'Edimbourg, il y amena l'un de ses étudiants, Georges Poulet. En 1926, Pierre DAYE avait publié un reportage sous le titre de *Moscou dans le souffle d'Asie* (Paris, Librairie Académique Perrin), que la critique tint généralement comme beaucoup trop favorable au communisme...

(11) *Entre deux guerres, Esquisse de la vie politique en Belgique de 1918 à 1940*, Bruxelles, Office de Publicité, 1944, pp. 76-77.

De plus, la question linguistique amena un nombre sans cesse croissant de Flamands à adopter des comportements de plus en plus tranchés. Quoique ne perdant pas de vue l'importance de cette problématique, nous ne l'aborderons guère dans la présente étude, que nous consacrerons, pour l'essentiel, à divers groupes d'intellectuels francophones dont l'histoire n'a été abordée que rarement.

1. LA QUESTION SOCIALE

La crise des valeurs que nous venons d'évoquer, doublée d'une crise de régime, amena un certain nombre d'intellectuels à se mettre en quête d'une troisième voie, d'une révolution sociale authentique qui tienne vraiment compte des aspirations et de la valeur de chacun. Parmi ces intellectuels, c'est sans conteste à Robert Poulet que doit revenir la première place, tant du fait de son grand talent, de la cohérence et de la profondeur de ses idées, que du rayonnement qu'elles connurent et des polémiques qu'elles susciterent, avant et après la guerre.

Né à Liège en 1893, cet ingénieur des mines s'était couvert de gloire, de blessures et de décorations comme officier patrouilleur au cours de la première guerre mondiale, après quoi il s'en était allé vivre en Thiérache la condition des ouvriers agricoles, puis celle des tourneurs sur métaux dans le Beauvaisis, avant de faire cent métiers (du balayeur au scénariste, en passant par l'acteur et l'assistant du metteur en scène) dans les studios cinématographiques de Nice. En 1931, les Editions Denoël, alors naissantes, publièrent son premier roman, *Handji*, qui fut accueilli par la critique parisienne comme un quasi chef-d'œuvre. Suvirent alors *Le Trottoir* (1931), *Le meilleur et le pire* (1932) puis *Les Ténèbres* (1934) et un pamphlet percutant : *La révolution est à droite* (1934). Entre-temps, Robert Poulet était devenu rédacteur à la *Nation belge*, le journal de Fernand Neuray, où il tenait une importante rubrique de politique intérieure. C'est à la qualité de son oeuvre littéraire et à la rigueur de ses arguments politiques qu'il doit d'avoir été l'un des phares de la vie intellectuelle en Belgique avant la guerre, à l'instar, pour la France, de ses amis Drieu la Rochelle et Brasillach. Comme eux, il se fit le chantre d'un fascisme occidental, théorique, correspondant à son sens personnel du romanesque ou, à tout le moins, répondant à son attente d'une vie élevée, enthousiaste et virile, alliant les forces les plus saines de la révolution aux meilleures survivances de la tradition.

Robert Poulet fut, avec Franz Hellens, l'un des principaux animateurs du célèbre *Groupe du Lundi* qui comprenait bon nombre des meilleurs écrivains belges de langue française de l'entre-deux-guerres; il avait auparavant participé à l'expérience de la revue *Nord*, puis avait réuni chez lui diverses personnalités de gauche et de droite en vue de la rédaction d'un projet politique appelé à transformer notre Constitution. Sa participation à l'équipe du *Nouveau Journal*, entre 1940 et 1942, bien qu'elle eût été



Robert Poulet en 1934 (Arch. pers. auteurs)

menée avec l'accord de Laeken (12) — qui se tut au moment décisif — lui valut en 1945 une condamnation à mort pour haute trahison, à l'issue d'un procès extraordinaire où les passions partisanes se firent jour non seulement dans la presse, mais aussi dans les prétoires. Cette peine fut commuée en détention perpétuelle, notamment après qu'une pétition en sa faveur eût recueilli un nombre considérable de signatures prestigieuses. Il fut relâché en 1951, et gagna alors Paris où il reprit la plume. Il est aujourd'hui considéré par beaucoup comme l'un des meilleurs critiques littéraires français, doublé d'un moraliste de haute tenue. Ses pamphlets (13) ont eu un retentissement certain. En 1985, l'Académie française lui décerna un prix, couronnant « l'ensemble de son oeuvre ».

Qu'étaient, dans les années 20 et 30, les idées sociales de Robert Poulet ?

« J'ai toujours considéré la condition des prolétaires comme une honte sans nom, imputable à l'ordre bourgeois, à la civilisation machiniste. Il n'y eut jamais d'esclave plus abandonné que l'ouvrier au temps du capitalisme en expansion, appuyé sur le régime parlementaire et sur l'économie libérale. Surtout, j'avais pu mesurer en 1919-1922 l'injustice profonde d'un système qui, à chaque crise locale, jette une population entière dans le chômage, la gêne et le désespoir. Combien de fois, à la fin du mois, avais-je vu rentrer l'un de mes beaux-frères d'alors, sombre, la démarche traînante : 'Plus de travail à partir de lundi.' Et la vieille maman répondait (...) : 'Comment va-t-on faire ?' Voilà pourquoi rien ne me paraissait plus urgent que de réclamer pour le travailleur manuel un minimum de sécurité et de dignité (14). »

« [Le] grand ennemi [de Fernand Neuray] était le socialisme, que lui trouvait par trop révolutionnaire et moi trop peu... Avec indignation, je constatais que les leaders de l'extrême-gauche s'accommodaient à merveille du 'régime' qu'ils avaient naguère si éloquemment et si justement dénoncé, et qu'ils en devenaient peu à peu les plus sûrs soutiens. Pour les Vandervelde, les Destree, les Wauters, il ne s'agissait plus de mettre à bas le régime capitaliste, mais de s'y installer en force et de lui arracher à point nommé de judicieuses concessions, à la fois substantielles et inoffensives. Quant aux 'réformes de structures' exigées par le prophète Marx, on continuait à les réclamer en théorie, tout en remettant in petto la réalisation à des temps meilleurs. Or, j'étais certain que l'ordre bourgeois allait au désastre irrémédiable (15). »

(12) Le comte Capelle, secrétaire du Roi, eut avec Robert Poulet des relations suivies durant toute cette période. Dans un premier temps, après la guerre, ce haut dignitaire affirma qu'elles relevaient de sa propre initiative, puis, interrogé par la justice, il dut reconnaître qu'il avait agi sur ordre du Roi. L'article d'Alain DANTOING, *Le Léopoldisme en cause*, que nous joignons en annexe, établit la communauté de vues entre Robert Poulet et le Roi d'octobre 1940 à janvier 1943.

(13) *Contre l'amour*, Paris, Denoël, 1961; *Contre la jeunesse*, Paris, Denoël, 1963; *Contre la plèbe*, Paris, Denoël, 1967; réédition des trois textes en un volume en 1971.

(14) Robert POULET, *L'Oiseau des Tempêtes* (Mémoires inédits), chap. V, pp. 38-39 (Arch. pers. Alain Dantoing).

(15) *Ibidem*, p. 21.

C'est donc parce que les partis de gauche s'étaient révélés impuissants à résoudre le principal problème social, celui des prolétaires, que Robert Poulet en vint à s'intéresser au fascisme. Il ne fut pas le seul.

De son côté, José Streel, se fondant sur une analyse serrée, fit le procès du capitalisme :

« En intensifiant le rythme de la vie, [la guerre de 1914-18] a, en quelque sorte, comprimé la durée et rapproché le moment où le libéralisme succomberait sous le poids de ses conséquences désastreuses.

De toute façon un jour devait venir où les possibilités d'expansion coloniale trouveraient leurs limites, où l'équipement économique des pays extra-européens en ferait des rivaux et non plus des clients ou des fournisseurs de matières premières, où la production devrait enfin s'imposer des règles au lieu de pouvoir toujours compter sur des débouchés nouveaux.

Jusqu'en 1930, l'économie européenne s'est développée en ordre dispersé, créant son outillage au gré des contingences momentanées sans se soucier de l'adapter aux nécessités d'une production normale rationnellement répartie. Quand on s'aperçut que cette politique menait à une impasse, il était trop tard : les richesses investies dans un outillage inutilisable étaient perdues, le personnel recruté pour le faire fonctionner devait se résigner au chômage. Les expédients auxquels on recourut dans le cadre de l'économie libérale pour vaincre la crise furent sans efficacité. La plupart d'entre eux, notamment les manipulations monétaires, n'eurent d'autre effet que de modifier la densité sociale des divers pays et de compromettre leur équilibre par une prolétarisation étendue des classes moyennes et une mainmise complète du capitalisme bancaire sur les économies nationales (...)

Au milieu de ces vicissitudes l'or perdait, par son accumulation dans un seul groupe économique, sa valeur d'étalon international et était menacé de stérilisation. Le monde se fragmentait en économies fermées, hérissées de barrières douanières et défendues par des réglementations de toutes sortes. Les tenants de l'orthodoxie libérale ont dénoncé dans ce compartimentage économique la cause de tous les maux alors qu'il était seulement une conséquence. Pendant dix ans, l'économie à bout de souffle n'a vécu que par des moyens de fortune et sa situation n'a pas cessé d'être précaire. (¹⁶) »

La grande crise de 1930 avait entraîné, au sein même de la société libérale, une modification structurelle majeure : par suite du recours massif et universel au crédit, un capitalisme bancaire se superposait au capitalisme industriel, et s'érigait en maître de ce dernier.

« Le sort [du capitalisme bancaire] ne se désolidarisa nettement de celui de l'industrie qu'à partir du moment où, obéissant à la loi du profit, fondement de tout capitalisme, il prétendit maintenir ou même renforcer sa position propre malgré les malheurs des temps. Il en agit à l'égard du capitalisme industriel comme celui-ci avait fait avec son personnel autrefois. Le même principe de recherche exclusive du profit aboutissait à une nouvelle décomposition sociale, à une nouvelle forme de l'oppression du plus faible économiquement par le plus fort, à une nouvelle négation de la solidarité unissant ceux qui participent à une même forme d'activité (¹⁷). »

(16) José STREEL, *La révolution du XXe siècle*, Bruxelles, N.S.E., 1942, pp. 46 ss.

(17) *Ibidem*, p. 49



José Strel, l'auteur de *La Révolution du XX^e siècle*



La locomotive capitaliste ayant déraillé, des solutions radicales s'imposaient d'urgence. Lesquelles ? Pas celles préconisées par les thèses marxistes, vieilles de près d'un siècle, et dont le dogme de la lutte des classes était inopérant pour deux raisons au moins.

– Tout d'abord, la richesse ne s'était pas concentrée entre les mains d'un très petit nombre de possédants, les célèbres « deux cents familles ». Au contraire ! Elle avait plutôt tendance à s'éparpiller, mais ceux qui parvenaient à en obtenir la disposition tenaient les rênes du crédit, ce nouvel instrument de domination. L'oppression capitaliste s'opérait donc désormais à partir du secteur tertiaire, celui des services, des banques.

– De plus, parce qu'elle dressait les uns contre les autres des hommes qui n'étaient pas (les prolétaires) et plus (la petite bourgeoisie) détenteurs du pouvoir économique, la lutte des classes, en affaiblissant ses adversaires, renforçait le pouvoir du capitalisme bancaire. Dès lors, que fallait-il faire ? Constituer un vaste front du travail « groupant tous ceux, riches ou pauvres, employeurs, salariés ou indépendants, qui apportent à la vie économique une participation active quelconque. La première tâche de ce front du travail serait de détruire la domination malsaine du capitalisme bancaire et de ramener le crédit à sa fonction d'auxiliaire de l'économie. Il aurait également à créer une économie vraiment populaire dont l'évolution serait désormais liée étroitement au rythme de la vie sociale (18). »

Cette hypothèse du front du travail intégrait, somme toute, quelques unes des idées que de jeunes théoriciens avaient introduites au sein même du Parti Ouvrier, et plus particulièrement Henri De Man et Paul-Henri Spaak. « Jeunes Turcs » du socialisme belge, ils avaient, vis-à-vis de la situation économique de 1934-36, énoncé une analyse assez similaire et avaient créé, au sein de leur parti, une tendance qualifiée de socialiste-nationale. S'il est bien certain que leur socialisme national ne s'identifiait pas au nazisme, il n'en avait pas moins bien des atomes crochus avec le fascisme d'un Robert Poulet (19). Et ce dernier plaça de très grands espoirs dans le premier gouvernement Van Zeeland, dont De Man et Spaak étaient, en quelque sorte, le fer de lance :

« J'avoue qu'avec la promotion du nouveau gouvernement, je crus arrivée l'heure de la 'révolution belge'. La base du nouveau programme était une dévaluation de la monnaie, ou faillite du tiers, contre laquelle tous les possédants du pays se liguerent. Je me moquais bien des revenus et des tantièmes de ces messieurs, je ne voyais qu'une chose : les vieux cadres politiques et sociaux allaient craquer; on allait renverser les obstacles qui s'opposaient à la

(18) *Ibidem*, p. 52.

(19) A la page 298 de son essai intitulé *Après coup* (Bruxelles, Editions de la Toison d'Or, 1941), Henri DE MAN se qualifie lui-même de « théoricien du 'fascisme de gauche' ». Il écrit aussi : « La majorité [en m'élisant président du P.O.B.] ne se ralliait [pas spécialement] aux conceptions que nous défendions tous deux et que nous avions laissé baptiser 'socialisme national'. »

réconciliation des classes, au règne de la jeunesse et au salut des pauvres. (...) Bientôt la grande expédition révolutionnaire tourna fort humblement à la promenade en rond dans les marécages de la basse politique. Tout ce qui comptait dans les milieux intellectuels s'en détacha. Six mois après son triomphal avènement, le grand gouvernement Van Zeeland n'était plus qu'une petite équipe ministérielle comme les autres (20). »

D'autant plus qu'il apparut rapidement que Paul-Henri Spaak était un brillant carriériste, et Henri De Man un fort piètre tribun... Nous verrons plus loin que d'autres hommes de gauche encore furent marqués par les thèses du « fascisme occidental », et plus particulièrement War Van Overstraeten et Pierre Hubermont.

En quoi ce fascisme occidental, qui ne connut pas de réalisation véritable et demeura fort théorique, se différenciait-il du fascisme italien ou allemand ? Rappelons-nous qu'il tentait d'allier les meilleurs éléments de la tradition à ceux de la révolution. La différence, dès lors, tenait à ce que les traditions n'étaient pas les mêmes, de part et d'autre; de plus, le fascisme occidental, contrairement aux deux autres, ne voulait pas être faussé par la confusion avec les nationalismes naturellement expansionnistes. Enfin, il se refusait à être une mystique.

Mais sans doute est-il temps maintenant d'aborder l'objet spécifique de notre étude, à savoir l'évocation de quelques uns des groupes politico-littéraires qui, par le biais de manifestes, de revues ou d'articles de doctrine, marquèrent la vie intellectuelle en Belgique francophone durant l'entre-deux-guerres, ces groupes étant définis comme des ensembles de personnes qui avaient, à propos de problèmes précis, les mêmes opinions ou des opinions très proches.

Nous parlerons aussi de quelques uns des salons les plus célèbres de Bruxelles à cette époque : celui de Madame Errera, celui de Madame Destrée et celui des époux Didier, sans oublier le Cercle Gaulois qui, quoique n'ayant pas été à proprement parler un salon littéraire, fut l'un des hauts lieux de rencontre de l'intelligentsia franco-belge. Pour ce faire, nous puiserons largement dans les souvenirs de l'un des Bruxellois les plus mondains qui fussent, Pierre Daye.

2. LES LIGUES ET LES SALONS

1. La Ligue de Renaissance nationale

Appelée aussi « Ligue nationale », elle fut créée en septembre 1919 par le comte Adrien van der Burch. Sa présidence était assumée par le géné-

(20) Robert POULET, *op.cit.*, p. 50.



Pierre Daye

ral Leman, le glorieux défenseur de Liège. Elle groupait un grand nombre de noms très représentatifs du monde des affaires, du barreau, des lettres, en plus d'une quantité d'officiers. Mais, nous dit Pierre Daye : « Quoique l'ensemble représentât un milieu capitaliste impollué, on avait recruté quelques ouvriers, comme il était d'usage alors de le faire lorsque l'on voulait 'grouper toutes les classes de la Nation'. Car il était entendu que les élections prochaines se feraient pour la première fois au suffrage universel pur et simple (21). »

Cette ligue disposait de beaucoup d'argent, bénéficiant du soutien de très riches aristocrates, et elle pouvait compter sur l'appui de la *Nation belge* de Fernand Neuray.

Son programme politique était extrêmement vague. Il s'agissait de « diffuser dans le pays les idées nouvelles et d'amener une modification profonde dans la situation politique intérieure ».

Elle présenta à Bruxelles (22), aux élections de novembre 1919, une liste composée comme suit :

1. Frédéric Brugmann, officier.
 2. Mr. Vleminckx, commerçant en bonneterie.
 3. Pierre Nothomb, écrivain, animateur du « Comité de politique nationale ».
 4. Comte Adrien van der Burch.
 5. Edmond Thieffry, aviateur (Il s'agissait du célèbre as de la guerre qui, quelques années plus tard, en 1925, réalisera la première liaison aérienne Belgique-Congo).
 6. Mr. Van Cleven, typographe (« L'indispensable ouvrier »).
 7. Léopold Bonduelle, architecte (et futur professeur à l'école des Beaux-Arts).
 8. Jean Delville, peintre (futur maître de l'Ecole Idéaliste et futur membre de l'Académie Royale).
- 1er suppléant : Pierre Daye, ancien combattant.

La Ligue nationale avait adopté pour slogans électoraux : « Lutter contre la tyrannie des partis », « Rallier les bonnes volontés de droite et de gauche », « Etre le premier noyau d'un parti national ».

Elle eut un élu, le commandant Frédéric Brugmann, qui était le propriétaire d'une célèbre écurie de course et un grand habitué du turf. Durant l'exercice de son mandat, il ne prononça qu'un seul discours, d'ailleurs consacré à la défense des courses de chevaux...

(21) Pierre DAYE, *Mémoires inédits*, chap. XIII, p. 331 (CREHSGM, Papiers Daye, PD 9). Ces mémoires ont été rédigés en exil, à Buenos-Aires, avant 1960.

(22) Elle présenta également des listes dans quelques villes de province.

A cause des trop grandes imprécisions de son programme, à cause aussi de la très faible envergure politique de ses candidats, qui en donnaient une image par trop conservatrice et patriotarde, cette ligue ne put que déboucher sur un échec. Elle n'en constitua pas moins la première tentative, maladroite, de rapprochement de forces diffuses en vue d'une modification structurelle importante de la démocratie parlementaire belge.

2. Le Comité de politique nationale

Fondé (23) et animé par le poète Pierre Nothomb, qui se voulait le Barrès belge et déployait, à cet effet, une bruyante agitation, ce groupuscule militait en faveur « d'une plus grande Belgique » et réclamait l'annexion à notre pays du Luxembourg, du bas-Escaut et du Limbourg hollandais. On ne peut s'empêcher d'opérer ici un rapprochement, *mutatis mutandis*, avec les thèses que soutiendrait une quinzaine d'années plus tard, le leader du Verdinaso, Joris Van Severen.

Le CPN, qui « pratiquait la politique des dîners » procéda, en 1921, au lancement d'un hebdomadaire appelé *La Politique* (qui deviendrait plus tard une éphémère *Action nationale*) et dont Pierre Daye fut l'un des collaborateurs en titre.

Notons au passage qu'un autre groupuscule du même genre se constitua à la même époque autour du journal *L'Autorité* dirigé par Luc Hommel, qui fut plus tard Secrétaire perpétuel de l'Académie royale. La doctrine de l'Autorité était faite d'antiparlementarisme et de nationalisme « pan-belges » inspirés des idées de Charles Maurras et de l'Action française.

Le Comité de politique nationale a connu, en 1939-40, des prolongements sous la forme d'une Ligue pour l'Indépendance, tout à la fois royaliste, neutraliste, belgiciste, conservatrice et réactionnaire. Son fondateur n'était autre que Pierre Nothomb, et ses membres les plus éminents messieurs Carton de Tournai, Louis de Lichervelde, Charles Terlinden, Jacques Pirenne, Paul Crokaert, Corneille Heymans (prix Nobel 1939), Thomas Braun, Joris Van Severen, Jean de Villers (le directeur de l'*Ouest*) ainsi que le prince de Croy (24).

Cette ligue publia, dès le 15 novembre 1939, un manifeste en faveur de « la paix belge, dans l'honneur belge, par la prudence belge et le déploiement de la force belge, au milieu d'une Europe en armes ». Ce neutralisme

(23) En 1919.

(24) Cfr Jules GERARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *L'An 40*, Bruxelles, Editions du CRISP, 1971, pp. 47-48.

belgiciste ne semble pas avoir suscité de grands échos dans l'opinion publique de notre pays, et beaucoup moins, en tout cas, que le *Manifeste pour la neutralité* du 29 septembre 1939 publié à l'initiative de Robert Poulet et de Mil Zankin. Nous y reviendrons.

3. Le Cercle Gaulois

Créé après la guerre de 1914-18 par des avocats, il eut ses locaux à l'Avenue Louise avant de s'installer à l'Avenue de la Toison d'Or. On y rencontrait des membres du barreau, des officiers, d'anciens officiers, des industriels, des financiers, des hommes politiques et, par conséquent, des diplomates étrangers, surtout français. La tendance libérale était dominante, incarnée par nombre de professeurs de l'U.L.B., par des avocats et par des magistrats, et l'on s'y pressait à l'heure des apéritifs et des repas ou autour des tables de baccara et de chemins de fer. Son célèbre déjeuner hebdomadaire du mercredi était très couru, et en être l'hôte constituait une sorte de consécration : « [Y] défilèrent pendant des années non seulement tous ceux qui comptaient à Bruxelles, ministres, gouverneurs, généraux, prélats eux-mêmes, mais aussi toutes les célébrités de passage : vedettes de la politique étrangère, artistes en vogue, guerriers illustres, maîtres de la finance internationale, savants, écrivains, ambassadeurs, conférenciers, princes en disponibilité... » (25). Epinglons au passage les noms du général Weygand, d'André Tardieu, de Charles Lindbergh, d'Alexandre Millerand, de Charles Dawes (l'homme du « plan »), du comte de Paris, de Paul Claudel, de lord Cecil, de Robert de Flers, de Francis de Croisset, de Pierre Benoit... La présidence de ce Cercle fut exercée alternativement par Frans Thijs, le fils du général ami de Léopold II, par Louis Lagasse de Locht et par Edouard Huysmans.

Des bruits très divers ont couru sur le rôle politique que quelques diplomates auraient fait tenir au Cercle Gaulois : « Il est certain que l'ambassade de France avait fini, dans les dernières années avant 1940, par prendre une place prépondérante dans les influences qui s'exerçaient au Gaulois, et ses représentants s'y trouvaient comme chez eux. On a même raconté que ce Club était devenu une succursale du Deuxième Bureau. Affirmation sans doute exagérée, bien que le suicide de deux des anciens présidents du Cercle, au moment de la débâcle de 1940 et de l'installation des Allemands à Bruxelles, ait pu provoquer d'inquiétants commentaires (26) ».

Toujours est-il qu'il exerça une espèce d'action « sociale » en permettant à un bon nombre de notables belges de rencontrer certaines personnes ou de procéder à des contacts et des échanges de vues, et le

(25) Pierre DAYE, *op.cit.*, chap. XVIII, p. 429.

(26) *Ibidem*, p. 430.

lecteur aura sans doute deviné que Pierre Daye en fut un membre très assidu. On le vit aussi assister fréquemment aux réunions de plusieurs salons littéraires.

4. Le salon Errera

L'immeuble habité par Isabelle Errera, riche veuve d'origine florentine, se trouvait rue Royale, à l'emplacement de l'ancienne *domus Isabellae* de l'époque des archiducs. C'était une bâtie imposante, construite par Guimard au XVIII^e siècle, où la maîtresse de maison conviait à dîner, chaque semaine, quelques célébrités venues d'horizons fort différents, parmi lesquelles « on comptait un ou deux ambassadeurs et leurs épouses, un ecclésiastique, quelques professeurs de l'Université (de Bruxelles de préférence), l'une ou l'autre vedette étrangère comme M. Wickham Steed, le comte Sforza, M. Anatole de Monzie ou M. Léo Frobenius, un groupe de tout jeunes admirateurs qu'on appelait la 'petite Cour', quelques ministres, sénateurs ou députés, mais formant tripartite autant que possible, un peintre ou un sculpteur et, bien entendu, un fond de purs gens du monde (...) qui représentaient ce qu'à la comédie on appelle les utilités⁽²⁷⁾ ».

Parmi les noms des membres de la « petite Cour », relevons celui de Pierre Daye qui rencontra là le Révérend Père Rutten, sénateur, ainsi que l'adversaire de Mussolini, don Luigi Sturzo, fondateur du parti populaire italien, et ceux de Léon Kochnítsky et de Léo Moulin qui y fit la connaissance de Franz Cumont, de Henri Grégoire et de Salomon Reinach, le philologue bien connu.

L'influence qu'exercèrent les activités de madame Errera dans le domaine politique ne fut sans doute pas négligeable : « A côté des dîners, il y avait aussi souvent les soirées que la maîtresse de maison qualifiait de 'grandes bagarres' et où, selon le même dosage, mais porté au décuple, deux ou trois cents personnes se pressaient autour des buffets. Le salon de Madame Errera était un salon de gauche, mais qui se voulait éclectique. On y forma même des ministères de droite. Et Van Zeeland doit sa première intronisation à de savants pourparlers qui s'échafaudèrent dans la *domus Isabellae*⁽²⁸⁾ ».

5. Le salon Destrée

Assez semblable était le salon qu'animait, dans son hôtel de la rue des Minimes, madame Jules Destrée que tout le monde à Bruxelles affectionnait d'appeler « Mimie » : « Que la femme de ce politique socialiste soit

(27) *Ibidem*, ch.XXX, p. 696.

(28) *Ibidem*, p. 697.

parvenue, à force d'adresse et de gentillesse, à recevoir chez elle ce que compte de mieux l'armorial belge n'est pas le moindre miracle. Qu'elle ait réussi à mélanger les personnages les plus dissemblables, les duchesses avec les rapins, les évêques avec les députés communisants, les belles étrangères avec les savants pelliculeux, les artistes célèbres avec les dames d'oeuvres, constitue un phénomène (...) remarquable aux yeux de qui connaît son Bruxelles (29) ».

Quantité de gens se pressaient aux soirées qu'organisait Mimie Destrée, et il y avait foule chez elle le samedi à l'heure du thé. Il n'en allait pas de même lorsqu'elle conviait à dîner, et les invitations à sa table étaient tenues comme les marques d'un privilège insigne car, après le repas : « La duchesse d'Ursel, la princesse de Mérode, la princesse de Ligne et Ida Rubinstein s'asseyaient dans des fauteuils dominés par des buissons de roses ou de lilas; l'ambassadeur d'Angleterre, sans façon, s'installait sur un coussin à même le tapis, M. Francqui prenait un tabouret, le Premier Ministre se contentait d'une marche et, pendant que l'assemblée palpitait d'admiration, Alfred Cortot se mettait au piano (30) ».

6. Le salon Didier

Sans doute moins ambitieux sur le plan des mondanités, le salon que Lucienne et Edouard Didier ouvriraient à leurs hôtes deux fois par mois l'était bien davantage sur le plan politique. Monsieur Didier, qui était le fondateur du club « Jeune Europe » et le rédacteur en chef du bulletin du même nom, entretenait des liens d'étroite amitié avec Otto Abetz dont il avait fait la connaissance vers 1933. Madame Didier, elle, était une artiste, très admirée de Montherlant et de Marcel Aymé, dont elle fit un buste, mais aussi de Henri De Man, qui lui était très dévoué. C'est du reste sur la personne et les idées de l'auteur d'*Au delà du marxisme* qu'étaient centrées les réunions tenues dans la demeure des Didier, sise au 37 de l'avenue de l'Hippodrome à Ixelles. On y rencontrait des socialistes (Henri De Man, bien sûr, Paul-Henri Spaak, Léo Moulin) et des socialisants (Raymond De Becker, War Van Overstraeten, Ernestan) à côté de jeunes révolutionnaires de droite (Louis Carette, plus connu aujourd'hui sous le nom de Félicien Marceau, et Henri Bauchau qui, sous l'occupation, fonda le Service des Volontaires du Travail et dont nous reparlerons), de représentants de l'Ambassade d'Allemagne (Otto Abetz, Max Liebe) et d'intellectuels français (Brasillach, Montherlant et Fabre-Luce). Robert Poulet n'y vint qu'une seule fois, à l'occasion d'un débat contradictoire avec Paul-Henri Spaak.

(29) *Ibidem*, p. 698.

(30) *Ibidem*, p. 699.

Vers 1935, les époux Didier organisèrent aussi les rencontres du Zoute, sorte de camps-colloques réunissant de jeunes nazis et de jeunes Français et Belges. On y vit, entre autres, Pierre Daye, Louis Carette et Emmanuel Mounier, qui deviendrait un jour le père du « personnalisme ». Les Didier furent aidés dans leur entreprise par le bourgmestre de la petite station balnéaire belge, le comte Lippens, ouvert à l'idée d'une Europe unie autour de l'Allemagne, et par Raymond Delhaye, administrateur du Bon Marché et futur secrétaire général ff. à la Santé publique, chez qui se retrouvaient beaucoup de membres du Cercle Gaulois.

Le salon Didier connut des prolongements politiques sous l'Occupation, sous la forme d'une maison d'édition, les Editions de la Toison d'Or, fondée en 1941, et qui publia nombre d'oeuvres contemporaines, dont beaucoup étaient favorables à un ordre nouveau conçu dans la révolution socialiste. C'est notamment le cas de deux essais, l'un de Francis Delaisi, *La révolution européenne*, et l'autre de Anton Zischka, *La science brise les monopoles* (31).

3. LES REVUES ET LES GROUPES

1. Le groupe belge des écrivains prolétariens

Le premier numéro de la revue *Tentatives* parut en avril 1928. Il comptait huit pages, exclusivement rédigées par deux jeunes écrivains, Albert Ayguesparse et Pierre Hubermont, qui s'y réclamaient du marxisme comme moyen d'investigation de la pensée bourgeoise et d'élaboration d'une culture authentiquement prolétarienne. Ils subissaient en cela l'influence directe du chroniqueur littéraire du *Drapeau rouge*, Augustin Habaru, et, à travers lui, celle des Français Henri Barbusse et Henri Poulaille (32). Ils furent immédiatement rejoints par un écrivain-paysan, Francis André, et par un jeune Russe qui avait été le témoin des débuts de la révolution soviétique, Benjamin Goriély, puis par le romancier anversois René Vaes, par le poète suisse Mulhart Mannler, par le journaliste Oscar de Swaef, par le jeune romancier-ouvrier français Marc Bernard, futur prix Goncourt 1942, et enfin par René Baert et Charles Plisnier.

Dans le double numéro 4-5 (1929) de *Tentatives*, on peut lire, sous la plume de Pierre Hubermont, d'Albert Ayguesparse et de Francis André un *Manifeste de l'équipe belge des écrivains prolétariens de langue française* dont le texte fut reproduit à Paris dans les colonnes du *Monde*.

(31) Le lecteur trouvera en annexe la liste des ouvrages publiés par cette maison d'édition.

(32) C'est d'ailleurs Augustin Habaru qui, en 1928, devint à Paris le rédacteur en chef de la revue de Barbusse, *Monde*.



Pierre Hubermont lors de l'ouverture de Journées Culturelles Wallonnes à Charleroi,
les 12 et 13 septembre 1942

L'irruption de Charles Plisnier au sein du groupe provoqua l'éloignement volontaire d'Augustin Habaru et de Pierre Hubermont parce qu'« à leurs yeux, Plisnier était l'archétype de cette culture que nous combattions (33) ». Tentatives céda alors la place à *Prospections*, dont la parution alla de décembre 1929 à mai 1932.

Sans vouloir entrer dans trop de détails, ni expliquer en quoi la littérature prolétarienne se distinguait de la littérature soviétique ou du roman populiste (34), nous nous attacherons à cerner quelque peu la personne de Pierre Hubermont.

De son vrai nom Joseph Jumeau, il est né dans le Hainaut, à Wihéries, en 1903. Issu du monde ouvrier socialiste (son père, mineur de fond, fut un militant syndicaliste de la première heure), il devint rapidement rédacteur au journal *Le Peuple*, où il s'occupait de politique intérieure. Ami de Vandervelde, il fut chassé de ce journal après que le vieux chef du P.O.B. eût démissionné du gouvernement (28 janvier 1937), par Paul-Henri Spaak et Arthur Wauters à la suite d'un conflit personnel avec ce dernier.

En 1928, Pierre Hubermont avait publié à Paris, dans *l'Humanité* de Vaillant-Couturier, un roman prolétarien, *La terre assassinée*. Mais c'est en 1930 qu'il fit paraître chez Georges Valois un roman minier magistral, *Treize hommes dans la mine*, qui connut un succès considérable et fut traduit en néerlandais et en russe. Cet ouvrage fut même adapté à la radio américaine à la demande de l'administration Roosevelt à l'occasion de la fondation du *Labour Day*, pendant yankee du 1er mai européen. Suivirent alors trois ouvrages : *Hardi, Montarchain!* aux Editions de l'Eglantine en 1932, dont la publication fut prétexte à un procès retentissant intenté par les notables qui avaient servi de modèle à ce *Clochemerle hennuyer*, *Marie des Pauvres* aux Editions Rieder en 1934 et *L'arbre creux* qui s'attira les louanges du plus redoutable des critiques d'alors, Robert Poulet.

Pierre Hubermont avait été profondément marqué par l'oeuvre maîtresse de Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, et ce n'est pas un hasard si son ouvrage le plus remarquable parut chez Georges Valois, qui avait été le fondateur du premier mouvement politique qui fût en France authentiquement fasciste (35), et plus précisément attaché à concilier les efforts des syndicalistes soréliens avec ceux des jeunes révolutionnaires de droite issus de l'Action Française. L'auteur de *Treize hommes dans la mine* a également subi l'influence de Henri De Man qui, comme lui, était soucieux d'insuffler un courant spiritualiste au sein du marxisme, afin de le

(33) Albert AYGUESPARSE, *De Tentatives à Prospections*, in *Etudes de littérature française de Belgique offertes à Joseph Hanse pour son 75e anniversaire*, Bruxelles, Jacques Antoine, 1978, p. 355.

(34) Le lecteur verra ces questions traitées avec beaucoup de compétence par Michel RAGON dans son *Histoire de la littérature prolétarienne en France*, Paris, Albin Michel, 1974.

(35) Sur le *Faisceau* de Georges VALOIS, on lira avec intérêt l'essai de Zeev STERNHELL, *Ni droite ni gauche*, Paris, Seuil, 1983.

porter au-delà de lui-même et de raviver le combat contre « la machine matérialiste que notre temps façonne (*) ». Pierre Hubermont suivit dès lors le chef du Parti socialiste, jusque dans son engagement en faveur d'un nouvel ordre européen. Il tint, durant l'occupation, une chronique sociale dans les colonnes du *Nouveau Journal* et de la *Légia*, il devint directeur de la Communauté Culturelle Wallonne et porte-parole wallon au sein de la Société Européenne des Ecrivains dont le siège était à Weimar. Il fut aussi l'un des témoins de l'ouverture des tristement célèbres fosses de Katyn, où gisaient les corps des officiers de l'armée polonaise exécutés par les Russes en 1940. Il fut enfin l'animateur du mensuel *Wallonie* qui parut entre 1941 et 1944.

Condamné aux travaux forcés après la guerre, il sortit de prison en 1950 et ne publia plus aucun ouvrage.

Soulignons, pour conclure, le fait que d'autres « écrivains prolétariens » connurent une trajectoire assez similaire. Ainsi, René Baert, l'ami de Plisnier venu avec lui à *Prospections* fut, sous l'occupation, un collaborateur régulier du *Pays Réel*; Constant Malva, l'écrivain-mineur, fut un temps partisan de l'ordre nouveau, collabora au « Travail » de Henri De Man et devint le concierge de l'UTMI à Bruxelles; Marcel Parfondry, un instituteur socialiste membre de la Loge, ami de Malva et d'Hubermont, publia des articles dans la revue que ce dernier animait, *Wallonie*, et exerça les fonctions de secrétaire de l'UTMI pour la région du Centre...

2. La Revue réactionnaire

En avril 1933, Stanislas Delhaye, Charles Anciaux et Robert Poulet fondaient la *Revue réactionnaire*. Quoique son titre eût été mal choisi — le terme de « réactionnaire », en effet, n'y appelait pas à un retour en arrière et ne s'opposait pas au progrès social; il réagissait, au contraire, contre des tendances jugées rétrogrades, le capitalisme et la démocratie parlementaire —, cette revue eut, rapidement, un millier d'abonnés. En dehors d'articles politiques, on y trouvait des chroniques artistiques et littéraires, des contes, et même, à l'occasion, un roman. C'est dans la *Revue réactionnaire* que parut *La clé des champs*, de Léon Duesberg.

Au sein de l'équipe rédactionnelle, René Hislaire affichait des opinions radicales. C'était un ancien collaborateur de la *Nation belge* qui deviendrait, plus tard, l'un des piliers du gouvernement Van Zeeland dans le monde de la presse. Les autres membres de cette équipe étaient Jacques Bainville, le célèbre historien français, Georges Marlier, dont les compétences en matière de critique artistique étaient déjà fameuses, Georges Poulet, qui y faisait ses premières armes sous son vrai nom (il signait aupar-

(36) Pierre HUBERMONT, *Réponse à la Nouvelle Equipe*, in *Tentatives*, n° 2, (1929).

ravant d'un pseudonyme, Georges Thialet) et, occasionnellement, Robert Guiette, qui deviendrait un jour professeur l'Université de Gand et membre de l'Académie royale. Ils bénéficiaient de la sympathie agissante de Maurice Maeterlinck, de Charles Maurras et de Pierre Gaxotte. Il est vrai que Robert Poulet entretenait avec l'*Action française* des liens d'amitié solide, et plus particulièrement avec Maurras et Daudet.

L'expérience, qui dura trois ans, s'acheva avec le départ de Stanislas Delhaye et de Robert Poulet. Elle avait permis des prises de contact et des échanges de vues, mais au sein d'un cercle restreint et assez univoque.

3. Le « Groupe Poulet »

C'est précisément afin d'élargir les perspectives de sa réflexion politique et dans l'intention de lui donner un champ pratique que Robert Poulet organisa chez lui, au 201 avenue Louise, durant l'hiver de 1935-1936, des réunions mettant face à face une trentaine d'intellectuels, répartis pour moitié en nationalistes et en socialistes. C'est ainsi que l'on vit, entre autres, Paul Werrie, Gaston Pulings, Gaston Derijcke (alias Claude Elsen), Xavier de Grünne, Max Hodeige, Pierre Fontaine, s'entretenir avec Paul M.-G. Lévy, Léo Moulin, Léon Lemoine, Hermann Closson, Gabriel Figeys (Mil Zankin) et War Van Overstraeten. Robert Poulet leur prouva qu'au fond, « ils étaient tout à fait d'accord (37) ». Tous décidèrent, dès lors, de se réunir chaque semaine et de rédiger en commun une charte dont Max Hodeige et Léo Moulin notèrent les grandes lignes, en étroite collaboration avec War Van Overstraeten, et que les cosignataires publierait. Ce texte fut rédigé, et la seule vraie difficulté tint à la question de la monarchie. Le point de vue de Robert Poulet à ce propos fut adopté. War Van Overstraeten rédigea ensuite un projet d'organisation politique, dont il exposa les statuts rigoureux. C'est à ce moment que le groupe fut dissous, à la suite des pressions exercées par les différents partis, qui firent en sorte que leurs membres n'assistassent plus aux réunions.

Arrêtons-nous un moment à la personne du principal protagoniste, avec Robert Poulet, du groupe, War Van Overstraeten. Né en 1891, ce peintre délicat, auteur de paysages espagnols lumineux, de portraits empreints de romantisme et de natures mortes presque austères fut l'un des « pères fondateurs » du parti communiste belge, au poste de secrétaire national, et l'un de ses deux premiers élus à la Chambre, en 1925. Il fit ensuite un voyage en Russie, où il eut un entretien avec Lénine. Pourtant, en 1928, il retourna officiellement à ses occupations d'artiste. Il avait rallié les idées de Léon Trotsky, et entretenait des relations avec d'autres communistes en rupture de parti, Charles Plisnier et Victor Serge par exemple.

(37) Robert POULET, *L'Oiseau des Tempêtes*, chap. V, p. 57.

Sa pensée connut alors une dérive, qui le mena du trotzkysme au fascisme inconscient de sa propre nature puis, à la fin de sa vie, au mysticisme religieux. « Aux réunions du groupe, il prit d'abord une position révolutionnaire, qui évolua peu à peu de l'extrême-gauche à l'extrême-droite. Il était très impressionné par le maurrassisme, qu'il ignorait. (...) [Lorsque l'aventure s'interrompit,] il était devenu plus ou moins fasciste sans s'en rendre compte, et il retourna à sa peinture (38). »

Signalons enfin qu'à la même époque d'autres réunions, beaucoup plus informelles, se tenaient à Bruxelles, rue de Namur, chez Hermann Closson. L'auteur de *Godefroid de Bouillon* et son épouse (39) y conviaient nombre de personnes, surtout « de gauche », qu'ils mettaient en présence de Robert Poulet et ce, même sous l'occupation. Au cours de ces réunions, on dansait, on faisait de la musique, on jouait aux charades, on s'amusait beaucoup et de nombreux contacts s'établissaient.

4. Le Groupe du Lundi

Entre 1936 et 1941, une sorte d'aréopage, formé autour de l'idée que les écrivains belges n'étaient, *du point de vue esthétique*, que des écrivains français comme les autres, se réunit le premier lundi de chaque mois à la Maison d'Art puis dans un petit restaurant proche de la Porte de Namur à Bruxelles.

Il avait été constitué à l'initiative de Franz Hellens, ses membres avaient tout d'abord été choisis par Robert Poulet et par Pierre Hubermont, et la cheville ouvrière en était Arnold de Kerchove :

« L'auteur de *Treize hommes dans la mine* vint me faire part d'une idée de Franz Hellens, idée pour laquelle je pris feu un peu vite... Il s'agissait de créer une société d'écrivains, qui ne fut pas une académie, mais où les romanciers, les dramaturges, les poètes, les essayistes résidant à Bruxelles pussent se rencontrer, causer sans retenue et sans cérémonie, échanger des renseignements, exposer leurs projets. Nous (40) dressâmes une première liste, qui fut agréée par le promoteur, et les invitations furent lancées. Ainsi naquit le 'Groupe du Lundi', nommé de la sorte parce qu'il se réunissait le premier lundi de chaque mois. (Ce qui parut encore beaucoup : nous ne sommes plus au temps où Musset, Hugo, Lamartine, Vigny, Dumas, Balzac, se voyaient *tous les jours*!) Au début, ces soirées furent très courues : on y rencontrait Grégoire Le Roy, Georges Marlow, Charles Bernard, Paul Fierens, Michel de Ghelderode, Hermann Closson, Robert Vivier, Mélot du Dy, Gaston Pulings, d'autres encore. On lança des manifestes, on composa des programmes. Puis, comme il fallait s'y attendre, les défections commencèrent. Franz Hellens,

(38) Lettre de Robert Poulet à l'auteur, en date du 3 juin 1986.

(39) Georgette Closson était la marraine de Françoise, la fille unique de Robert Poulet, née le 3 avril 1936. Son parrain était le successeur d'Hermann Closson à *Cassandra*, Paul Werrie.

(40) Le manuscrit porte, biffés, les mots : « Pierre Hubermont et moi dressâmes... ».

selon son habitude, se dégoûta le premier de sa propre invention. Il tira sa révérence, suivi de la plupart des messieurs 'd'âge'. En leurs lieu et place apparurent Marie Gevers, Madeleine Ley, Paul Werrie, Georges Marlier, élus par cooptation unanime. Les séances — si l'on peut dire — se tenaient d'abord à la Maison d'Art, puis, après divers essais malheureux, échouèrent dans la salle haute d'un petit restaurant, qui jouait les Drouant avec une odeur de graillon et des tapisseries en pièces. À travers vents et marées, le Groupe du Lundi se maintint jusqu'au cœur de la guerre. Il y eut encore des dîners l'été 1941, réunissant, sans inconvenient ni difficulté, anglophiles, communistes, collaborationnistes, attentistes. On peut dire qu'à ce moment, autour de cette table, jaillirent les dernières lueurs de la liberté d'esprit, de la courtoisie intellectuelle et de la mutuelle bonne foi. C'était trop beau! Tout à coup nous ne nous retrouvâmes plus que trois ou quatre... La dernière lueur s'était éteinte. Désormais Arnold de Kerchove, secrétaire bénévole, n'eut plus le courage d'envoyer ses convocations aux 'lundistes'. L'expérience avait duré cinq ans. Elle était significative. (41) »

Le 1er mars 1937, les membres du Groupe firent paraître un manifeste retentissant qui provoqua de nombreux remous dans le petit monde des lettres belges. Il avait été rédigé par Robert Poulet, puis corrigé par Pierre Hubermont et Robert Vivier (42). On y contestait l'existence, pourtant officiellement reconnue, d'une « littérature belge » spécifique; on y affirmait, au contraire, que l'œuvre de nos écrivains devait trouver tout à fait naturellement sa place au sein de la littérature française, qu'il existe la France littéraire, et donc des lettres françaises de Belgique, mais pas de lettres belges de langue française; on y regrettait le rôle funeste joué par les institutions littéraires officielles de notre pays, qui ne se concrétisait que par la pompe académique ou l'associationnisme puéril; on y regrettait l'absence de tout travail critique d'envergure et on y rappelait que les œuvres régionalistes, pour pittoresques qu'elles fussent, n'étaient que d'aimables

(41) Robert POULET, *L'Oiseau des Tempêtes*, chap. V, pp. 75-76.

(42) La paternité de ce texte a été généralement attribuée à Franz Hellens qui défendait des idées semblables depuis fort longtemps, ou à Robert Vivier et Pierre Hubermont (cfr Raphaël DE SMEDT, *Hellens et les lettres françaises de Belgique*, in *Etudes de littérature française de Belgique offertes à Joseph Hanse pour son 75e anniversaire*, Bruxelles, Jacques Antoine, 1978, p. 194). A tort, à notre avis. Nous nous fondons pour le dire sur les témoignages concordants que nous ont fournis Pierre Hubermont et Robert Poulet, au cours d'entretiens à bâtons rompus. Or ces deux écrivains n'avaient plus eu de contacts entre eux depuis de très nombreuses années. Par ailleurs, un article de Robert POULET, *La querelle du régionalisme*, paru le 14 mai 1936 dans la *Revue catholique des Idées et des Faits* et que nous joignons en annexe, permet d'en faire la démonstration : les auteurs qu'il y évoque sont les mêmes que ceux cités dans le *Manifeste*, à savoir la Jeune Belgique, Krains, Baillon, Alphonse de Chateaubriant, Verhaeren... De plus, dans sa réplique datée du 27 mars 1937, Georges Rency, qui était président du Comité de l'Association des Ecrivains belges et membre de l'Académie Royale de langue et de littérature françaises, juste avant de parler de son rédacteur — qu'il ne nomme pas — qualifie ce manifeste de « libelle qui voudrait bien affecter des allures de pamphlet ». Parmi ses signataires, seul Robert Poulet était alors connu comme pamphlétaire, après la parution de *La révolution est à droite* en 1934. Enfin, dans un article de *l'Etoile belge* du 18 juillet 1938, Franz Hellens taxe lui-même la thèse du « Groupe du Lundi » d'extrême. Ce démarquage nous fait croire qu'il n'en était pas l'auteur. Et peut-être même entendait-il par là que celui-ci était un extrémiste. Et qui d'autre que Robert Poulet eût pu, au sein de l'équipe, mériter pareil vocable, Hubermont mis à part ? Or ce dernier ne revendique pas la rédaction du texte...

amusettes sans grand rapport avec l'art littéraire (43). Il fut revêtu des signatures de vingt et un écrivains (44), dont beaucoup avaient déjà publié des œuvres en France, et nombre de commentateurs pensent qu'il procédait du désir des écrivains belges de se voir reconnus par Paris, vrai destinataire du document (45). Il n'en est pas moins vrai que Robert Poulet prolongea dans le « Groupe du Lundi » les débats qui s'étaient tenus chez lui quelques mois auparavant, et que sa quête d'une synthèse des forces politiques contraires animant les écrivains belges suscita des débats passionnés. Nous en voulons pour exemple la publication de *Hitler n'est pas jeune* (1939) où Marcel Thiry se refuse à croire, comme Robert Poulet, au dynamisme et à la pureté des mouvements fascistes.

On pourrait se demander comment l'apparente francophilie du *Manifeste* des lundistes pouvait s'allier, chez certains d'entre eux, avec un nationalisme politique sourcilleux et un neutralisme les menant à applaudir à la rupture, en 1936, de l'accord militaire franco-belge. C'est qu'« en politique, les sentiments et le réalisme sont deux choses, et si mon affection pour la culture et le peuple de France n'a jamais varié, je ne pouvais pas rester aveugle devant la folie de sa politique guerrière, que menait alors Léon Blum (46) ».

Remarquons au passage que la plupart des intellectuels fascistes belges entretenaient des contacts étroits avec Paris. Robert Poulet avait comme éditeur un Liégeois, Robert Denoël, qui lui avait fait connaître Louis-Ferdinand Céline. Il avait pour amis Edmond Jaloux, Jacques Bainville, Robert Brasillach, Jacques Chardonne et Pierre Drieu la Rochelle qu'il retrouva à la NRF en 1941. Pierre Daye appartenait à l'équipe de *Je suis Partout* où il se fit de nombreuses relations, parmi lesquelles Pierre Gaxotte, Robert Brasillach, Maurice Bardèche, Georges Blond et Jacques Bainville... De même, certains de nos écrivains socialistes (au sens large) avaient pu nouer en France des contacts fructueux, notamment par l'intermédiaire de Paul Colin, alors homme de gauche (!) et directeur des Editions Rieder où il officia entre 1921 et 1933, avant de rentrer au pays pour y fonder l'hebdomadaire *Cassandre* en 1934. C'est chez Rieder que parurent *Le village gris* de Jean Tousseul en 1927, *Elva* suivi de *Dans nos bruyères* de Neel Doff en 1929, *Folle qui s'ennuie* de Robert Vivier en 1933 et *Marie des pauvres* de Pierre Hubermont en 1934. Rappelons-nous que *Treize hommes dans la mine* avait paru chez Valois en 1930. Le manuscrit en avait

(43) Le lecteur trouvera en annexe le texte intégral de ce manifeste.

(44) Citons, outre ceux qui ont déjà été nommés, Marie Gevers, Hermann Closson, Michel de Ghelderode, Charles Plisnier, Marcel Thiry, Eric de Haulleville, Horace Van Hoffel...

(45) Cfr Marc QUAGHEBEUR, *Balises pour l'histoire de nos lettres*, in *Alphabet des lettres belges de langue française*, Bruxelles, Association pour la promotion des Lettres belges de langue française, 1982, p. 57.

(46) Pierre DAYE, *op.cit.*, chap. XXXV, p. 831; Pierre Daye, quoique n'étant pas signataire du *Manifeste*, partageait largement à ce propos les opinions de Robert Poulet et de Gaston Pulings, le correspondant en Belgique des *Nouvelles Littéraires*, qui collaborait aux *Cahiers du Sud* de Marseille.

été relu par Georges Duhamel et André Thérive (47), critique littéraire du *Temps* et l'un des plus éminents aristarques de son époque.

4. PACIFISME ET NEUTRALITE

1. Communauté

En 1936, un ancien dirigeant de l'A.C.J.B., Raymond De Becker, faisait paraître le *Bulletin* d'un groupe baptisé « Communauté ». On y défendait « l'idée d'un ordre national où liberté serait 'équilibrée' par hiérarchie et autorité, ainsi qu'un ordre international fondé sur les patries et l'égalité des droits. 'Communauté' préconisait pour la Belgique l'abandon de 'tout lien de vassalité' envers la France et une éventuelle négociation directe avec le Reich pour aboutir à un pacte de non-agression (48) ».

Les membres de ce groupe n'étaient autres que War Van Overstraeten, Léo Moulin, Ernestan, Louis Carette, Albert Lohest et Henri Bauchau. Ce jeune catholique, futur chef du Service des Volontaires du Travail pour la Wallonie et futur résistant, est aujourd'hui le biographe de Mao-Tsé-Toung.

Il apparut rapidement que les risques d'une conflagration européenne devenaient énormes, et que les chances de maintenir notre pays à l'écart du conflit devaient être saisies sans attendre.

2. Une analyse de la situation internationale après 1938

« Les crises internationales se succédaient à un rythme hallucinant. Avant même que la guerre d'Espagne ne fût achevée, apparurent les premiers signes d'un grave conflit diplomatique, à propos des Sudètes. Visiblement l'Allemagne cherchait à tirer le plus grand parti possible des erreurs qu'avaient commises les ex-vainqueurs et de l'avance considérable qu'elle (...) avait prise en matière d'armement. On avait jeté l'Italie dans les bras d'Adolf Hitler (49). On avait abandonné tous les gages et renoncé à toutes les garanties. La France s'était offert une expérience sociale qui avait tourné à la faillite la plus lamentable pendant que l'Angleterre se ridiculisait en menaçant Mussolini avec des bateaux sans munitions et une armée sans soldats. Quant à la mystérieuse Russie, elle jouait un jeu singulier, ravitaillant les Italiens en pétrole au moment des sanctions, les républicains espagnols en avions et en techniciens, mais au compte-gouttes, appuyant ou suscitant les Fronts populaires, qui affaiblissaient ses propres alliés, concluant des pactes ambigus, et lançant tantôt dans une direction, tantôt dans une autre, les partis

(47) Témoignage de Mme Addy Jumeau, soeur de Pierre Hubermont, à l'auteur, le 1er mars 1983.

(48) J. GERARD-LIBOIS et J. GOTOVITCH, *op.cit.*, p. 45.

(49) A l'occasion de l'affaire des sanctions, qui avait suivi la campagne italienne d'Ethiopie.

communistes dont la docilité et la versatilité intellectuelles étaient la risée du monde. Entre la France et l'U.R.S.S., un flirt se poursuivait, juste assez poussé pour menacer le Troisième Reich, juste assez platonique pour que la fiancée moscovite pût se dérober encore si les choses tournaient mal, à cause de cette menace. (...)

De toute évidence, les intérêts divergents des principales nations auraient dû s'effacer derrière l'intérêt commun de l'Europe : *Il ne fallait pas qu'il y eût la guerre*. Eclatant pour tel ou tel motif secondaire, celle-ci ne tarderait pas — cela crevait les yeux — à prendre une extension et une intensité meurtrière telles qu'aucun avantage politique, acquis par le vainqueur, ne compenserait les dommages effroyables que subirait notre partie du monde. Le cerveau humain eût-il été un tant soit peu lucide et raisonnable durant cette période critique, la seule question que les dirigeants de Londres, de Paris, de Berlin se fussent posée en 1938 eût été la suivante : 'Comment faire pour éviter, à tout prix, une conflagration qui nous ruinerait et nous saignerait tous ?' (50). »

C'est précisément le souci qui anima les treize signataires d'un manifeste resté fameux.

3. Le Manifeste des Treize

Devant la montée des périls, et face au déferlement de haines et de passions qu'elle suscitait de toutes parts en Europe, quelques voix s'élèverent, dissonantes, et notamment en France. C'étaient celles de quelques socialistes, chez qui la fibre pacifiste se révélait plus solide que la fibre antifasciste, et de quelques écrivains proches de l'Action française, à commencer par Charles Maurras, qui publia à la fin du mois d'août 1939 une série d'articles énergiques contre une guerre au terme de laquelle la France aurait, selon son expression, « les reins brisés pour cent ans ». Ces articles exercèrent une grande influence sur Robert Poulet qui, avec Gaston Derijcke (51) et Mil Zankin (52), rédigea en septembre 1939 le célèbre manifeste *Pour la neutralité belge, contre l'éternisation de la guerre européenne et pour la défense des valeurs de l'esprit*. Ce texte fut envoyé, pour adhésion, à une vingtaine d'écrivains et de journalistes en vue (53), et dix d'entre eux le signèrent : Léo Moulin, Georges Marlier, Paul Herten, Paul Neuhuys, Paul Colin, Gaston Pulings, Jean Libert, Marc Eemans, Marcel Dehaye et Pierre Daye.

« Les promoteurs ne constituaient pas un groupe structuré, avec réunions régulières. Dès qu'on sut qu'on pourrait compter sur *Cassandra* et sur Zankin, on adressa le texte à une liste de personnes choisies par les promoteurs, par

(50) R. POULET, *op.cit.*, chap. V, pp. 81 ss.

(51) Critique littéraire du *Rouge et Noir* et journaliste à *Cassandra* dont il deviendra rédacteur en chef sous l'occupation.

(52) Alors secrétaire de rédaction du *Rouge et Noir*, dirigé par Pierre Fontaine, et attaché à l'INR. Ses opinions anarchisantes étaient bien connues. Mentionnons au passage le fait que le second critique littéraire du *Rouge et Noir* n'était autre que Pierre Hubermont, qui y introduisit Charles Plisnier.

(53) Voir les documents joints en annexe.

un système de cooptation. Les rexistes notoires, certains neutralistes dont la signature pouvait être plus compromettante qu'utile, furent écartés de la liste des sollicités; ainsi en fut-il des nationalistes flamands, qui n'eussent d'ailleurs pas admis la coloration nettement belgiciste du manifeste, des communistes, qui n'auraient pu se rallier à l'idée sous-jacente de politique des mains libres à l'Est pour le Reich, ou encore d'hommes comme le journaliste Raymond de Becker, de l'*Indépendance Belge*, dont les relations avec P.-H. Spaak étaient pourtant assez suivies à l'époque. L'horizon politique appelé à se retrouver dans les signatures devait aller de la tendance nationale-belge représentée à l'extrême-droite par Robert Poulet, Paul Colin, Pierre Daye et, à gauche, par des partisans francophones de Henri De Man ou par des socialistes sans allégeance explicite pourvu qu'ils soient ralliés aux thèses neutralistes-pacifistes. (54) »

Il parut d'abord le 29 septembre 1939 dans la *Revue catholique des Idées et des Faits* dont le directeur, l'abbé Van den Hout, était, en quelque sorte, le quatorzième signataire, mais « occulte », puis dans *Cassandra* le 30 septembre 1939, dans *Le Pays Réel* du 1er octobre 1939 et dans les *Cahiers franco-allemands* d'octobre 1939.

Les remous furent nombreux. Si d'aucuns approuvèrent sans réserve cette initiative, à l'instar de Léon Degrelle ou de la revue pacifiste *Omroep*, d'autres la blâmèrent fortement, comme *La Nation Belge*, *Le Soir* (55), *La Libre Belgique*, *l'Indépendance Belge*, *La Gazette*, *Le Rappel*, *Le Peuple* ou *La Flandre Libérale* (qui traita même les Treize de « roubles-marks ») parce qu'ils y voyaient des aspects tout à la fois germanophiles, philofascistes et défaitistes. Cette interprétation prévalut également en France. Maître Henry Torrès, à ce moment responsable de la propagande française en Belgique, aux Pays-Bas et dans le Luxembourg, taxa Pierre Daye de trahison envers la France dans un livre qu'il publia peu après, et l'ex-député rexiste se vit désormais refuser tout visa pour ce pays. La publication du manifeste jeta également un froid entre Robert Poulet et Charles Maurras...

Les signataires invoquèrent, dans leurs répliques, des cautions prestigieuses, plus ou moins nettes : celle de Paul-Henri Spaak, celle d'Hubert Pierlot, celle du général Van Overstraeten, celle du comte Capelle, voire celle du Roi lui-même. Ecouteons Pierre Daye : « Le texte avait été revu par plusieurs d'entre nous et avait même été, ce que l'on ignorait, discrètement soumis au ministre des Affaires Etrangères Spaak. En ces heures tragiques, nous ne voulions rien faire qui pût gêner la politique gouvernementale. Spaak avait approuvé, tout en suppliant que personne ne connût son accord. (56) »

(54) J. GERARD-LIBOIS et J. GOTOVITCH, *op.cit.*, p. 38. L'analyse qu'ils donnent des événements qui entourèrent la publication du *Manifeste des Treize* est particulièrement fine.

(55) Qui soutint contre Robert Poulet une polémique à l'issue de laquelle le journal bruxellois présenta des excuses.

(56) P. DAYE, *op.cit.*, chap. XLI, p. 936.

Quoiqu'aucune certitude historique ne permette encore d'étayer ces dires avec toute la précision souhaitable, il n'en est pas moins vrai que « certaines autorités crurent utile d'encourager des 'contre-poids' dans l'opinion afin que l'étranger sente le souci des autorités de tenir la balance égale entre les belligérants (57) ».

Le 15 novembre 1939 parut le manifeste de la « Ligue pour l'Indépendance » en faveur de « la paix belge, dans l'honneur belge, par la prudence belge et le déploiement de la force belge, au milieu d'une Europe en armes (58) ». Il passa quasiment inaperçu. C'est que les discours prononcés en octobre 1939 par le Roi, par le cardinal Van Roey et par M. Spaak avaient quelque peu conduit tout le monde à davantage de sérénité. Ce dernier texte était co-signé par Jean de Villers, le directeur de *L'Ouest*, l'hebdomadaire projeté par les initiateurs du *Manifeste des Treize* en vue de prolonger leur action dans l'avenir. Il avait été fondé en décembre 1939 par Raymond De Becker, et ses principaux collaborateurs n'étaient autres que Robert Poulet (qui signait du nom de l'un des personnages principaux de son roman *Handji*, Walter Orlando), Jam, le féroce caricaturiste rexiste, Gaston Derijcke et Pierre Daye, qui y donna son *Rubens* en feuilleton. *L'Ouest* toucha des subventions allemandes, ce que De Becker cacha à Robert Poulet qui, plus tard, le lui reprocha vivement.

5. DANS LA TEMPETE

1. Le *Nouveau Journal*

Le 1er octobre 1940, quatre mois après la défaite de nos armées, Paul Colin lançait son *Nouveau Journal*, qui connut aussitôt un succès considérable. Il est vrai que très peu de quotidiens paraissaient encore à cette époque, et qu'aucun d'entre eux ne pouvait se targuer de réunir une équipe rédactionnelle d'autant bonne qualité, professionnellement parlant. Le secrétaire général en était Paul Herten, précédemment rédacteur en chef de la *Nation Belge*. Paul Werrie était chargé des services intellectuels, artistiques et littéraires, Pierre Daye de la rubrique de politique étrangère et Nicolas Barthélémy, l'ex-directeur de l'*Etoile Belge*, de celle de la politique intérieure. Le secrétariat de la rédaction avait été confié à Paul Vandenberghe, tandis qu'Armand Chesson et Baudouin Van den Branden de Reeth s'occupaient des dépêches. La chronique judiciaire était rédigée par Jean Frédéric et Frédéric Wayenburgh, celle des films par Gaston Derijcke, celle de la musique par André Souris, la page européenne par Georges Marlier. L'information économique revenait à André Frantzen, le bulletin de la Bourse à Jean Pulings, le fils de Gaston, et l'actualité sociale à Pierre Hubermont. Des collaborations régulières étaient assurées par

(57) J. GERARD-LIBOIS et J. GOTOVITCH, *op.cit.*, p. 41

(58) Voir *supra*, p. 164.

l'écrivain Robert Gaillard, par Jean Libert, par Oscar Van Godtsenhoven, par Guido Eeckels qui y tenait, le fait mérite sans doute d'être souligné, une chronique des lettres flamandes. La rédaction en chef, avec un droit de veto sur tous les articles y compris ceux de Paul Colin, était assurée par Robert Poulet.

Avant de s'embarquer dans l'aventure, celui-ci avait pris quelques informations sur son opportunité auprès de diverses autorités. Le premier ministre, Hubert Pierlot, lui écrivit, le 12 août 1940, réglant la question de principe : « Il me paraît douteux que l'on puisse, en ce moment, écrire et publier en Belgique. Je sais pourtant que des tentatives, inspirées par de très louables intentions, vont être faites dans ce sens prochainement. Puis-ent-elles réussir ! ». Par l'entremise de Gaston Pulings, qui était aussi directeur de la Questure du Sénat, le Roi fut consulté. Une première entrevue entre Robert Poulet et le secrétaire du Souverain, le comte Capelle, se déroula le 30 septembre 1940, soit la veille de la sortie du premier numéro du *Nouveau Journal*, au domicile privé du haut fonctionnaire.

Robert Poulet exposa son programme, fondé sur deux probabilités et quatre principes intangibles, que nous résumons ici de façon succincte :

- Les probabilités
 - a) L'Allemagne risque fort de gagner la guerre européenne ou, à tout le moins, de conserver une position dominante sur notre continent.
 - b) Le sort de la Belgique serait alors, dans une large mesure, dépendant des volontés allemandes.
- Les principes intangibles
 - a) L'Etat belge doit conserver son indépendance, son intégrité et son unité.
 - b) La dynastie doit être maintenue.
 - c) L'esprit chrétien, base de la civilisation occidentale, doit être respecté.
 - d) La justice sociale doit être assurée.

La garantie par l'Allemagne du respect de ces quatre principes permettrait seule d'envisager, après la guerre et malgré l'amertume causée par le viol de notre neutralité, une collaboration en vue de la réorganisation du continent. Le cas contraire contraindrait les Belges à adopter une attitude semblable à celle qu'eurent pendant trois siècles les Irlandais face aux Anglais.

A l'issue de cet exposé, et après avoir précisé qu'il parlait à titre personnel (59), Robert Capelle dit à Robert Poulet qu'il ferait « oeuvre patriotique en contrebalançant l'influence néfaste des autres journaux (60) ».

(59) Alain Dantoing a parfaitement démontré ce qu'il fallait penser de ces précautions oratoires; cfr note 12.

(60) R. CAPELLE, *Dix-huit ans auprès du roi Léopold*, Paris, Fayard, 1970, p. 346.

Le rédacteur en chef du *Nouveau Journal* s'en tint strictement à sa ligne politique (61), et il quitta son poste en janvier 1943 lorsque la censure allemande lui interdit de répondre à un discours de Degrelle qui affirmait la germanité des Wallons (c'était un pas franchi en vue de l'annexion pure et simple de notre pays au *Reich*).

La Cour militaire, siégeant en 1945 au milieu des passions de la Question royale, le condamna à la peine de mort. L'horreur qui avait saisi l'opinion après la libération des camps ne fut pas étrangère à la sévérité des juges envers un homme dont l'absence d'*« intention méchante »* paraît pourtant évidente.

2. La Société Européenne des Ecrivains

L'histoire de cet organisme international collaborationniste reste à écrire. Placé sous direction allemande, il était présidé par Hans Carossa, et son secrétaire était Karl Rothe (62). Il fut fondé à Weimar, à la fin de 1941, à l'occasion d'un congrès auquel participèrent des intellectuels venus de nombreux pays d'Europe : d'Italie : M. Farinelli et le professeur Alfredo Auto; de Finlande : les professeurs Kostenniemi et Arvi Kivimaa; de Roumanie : J.N. Herescu et M. San Giorgiu; de Hongrie : L. Szabo et Josef Nyirö; de Belgique : Filip de Pillecijn, Félix Timmermans et F. Vercnocke; de Bulgarie : Fanni Popowa-Mutasowa; du Danemark : Svend Fleuron et Gunar Hovald; de France : Abel Bonnard, Robert Brasillach, Jacques Chardonne, Pierre Drieu la Rochelle, Ramon Fernandez, André Fraigneau et Marcel Jouhandeau; des Pays-Bas : Emile Buysse, Jan Eekhout et R. Sybesma; de Croatie : le Dr Bonifacic; de Norvège : Kaare Bjoergen et Lars Hansen; de Suède : le Dr Malm; de Suisse : John Knittel; d'Espagne : Jimenez Caballero et Felipe Vivanco.

Le discours inaugural de ce congrès, résolument anticomuniste, fut prononcé par Wilhelm Haegert, qui affirma notamment :

« Il est certain que le bolchevisme voulait se répandre dans toute l'Europe après avoir franchi l'obstacle que constituait la résistance allemande. La terrible machine offensive, qui a été mise en route par les dictateurs soviétiques pendant que le peuple russe sombrait dans la misère, ne pouvait avoir qu'une seule raison d'être : réaliser l'objectif bolcheviste de la révolution mondiale. La Tcheka aurait alors perpétré un terrible carnage au sein des peuples européens. Il se serait produit comme cela nous a été révélé par l'exemple de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lithuanie dont le destin sanglant, pendant une courte période répressive, restera un chapitre instructif de l'histoire mondiale. Par le sacrifice de ses citoyens, le peuple allemand a mis une fois de

(61) Nous en invoquons pour preuve l'article du professeur Willequet dans le *Pourquoi Pas ?* du 16 novembre 1983 et que nous joignons en annexe.

(62) Sur ces écrivains allemands, voir Lionel RICHARD, *Le nazisme et la culture*, Paris, Maspéro, 1978 (Petite Collection Maspéro, n° 178).

plus l'Europe à l'abri du danger asiatique, qui nous avait menacés au cours des siècles précédents par la présence des hordes de Huns et de Mongols. La pensée européenne, suscitée par Charlemagne, entretenue par le Saint Empire romain germanique, renouvelée par la Renaissance et l'Humanisme, fut transmise jusqu'à nos jours par la collaboration spirituelle des grands hommes placés à la tête de l'Europe. Au cours des cent dernières années, elle fut la précieuse possession des savants européens essentiellement. Cette pensée européenne n'est en réalité rien d'autre que la prise de conscience de la solidarité de la race germanique, le berceau de notre culture européenne, et la plus grande floraison de l'humanité. (63) »

Les activités en Belgique de la Société Européenne des Ecrivains furent confiées à deux sections, l'une flamande et l'autre wallonne. La section flamande fut organisée par les trois écrivains présents à Weimar, et l'on choisit Pierre Hubermont comme porte-parole de la section wallonne. Le secrétariat revint à un jeune traducteur liégeois, Guillaume Samsoen de Gérard, et Pierre Daye donna son adhésion, ainsi que Joseph Mignolet, l'auteur patoisant rexiste. Les statuts de la Société Européenne des Ecrivains se trouvent en annexe du présent article.

L'organe institutionnel de ce groupe fut la Communauté Culturelle Wallonne, présidée par Hubermont, qui édita le mensuel *Wallonie* entre 1941 et 1944. On y retrouve, outre les signatures de rexistes notoires tels Jean Denis, Henri-Pierre Faffin ou Paul Louis, celles de Gaston Derijcke, de Francis André, de l'abbé Wallez, de Gabriel Figeys (Mil Zankin), de Marie Gevers, de Marcel Parfondry, de Marcel Dehaye, voisinant auprès de noms allemands (Helmut Schaeffer, Hans Reich, M.-E. Gundlach, Dr Petri...).

En 1943, un conflit secoua la Communauté Culturelle Wallonne, à l'occasion de ses journées d'études à Dinant. C'était une retombée du discours de Degrelle sur la germanité des Wallons. Il n'y eut pas de rupture, mais la situation d'Hubermont face à l'occupant devint plus délicate, une partie de l'administration allemande ayant décidé de soutenir la thèse rexiste.

L'année 1944 vit la débandade gagner les rangs de la C.C.W., et Hubermont fut emprisonné à la Libération. Devant le conseil de guerre de Liège, son avocat, Pierre Nothomb, plaida si bien l'irresponsabilité que son client n'écopa que de la détention à perpétuité. (Cette sanction, dure dans l'esprit d'aujourd'hui, parut légère lors de l'épuration.) Il fut relâché en 1950, à peu près en même temps que Robert Poulet. Un coup d'arrêt définitif avait été porté à sa carrière littéraire, et les ouvrages qu'il composa par la suite ne trouvèrent pas d'éditeur.

(63) *Die Dichtung in kommenden Europa*, Weimarer Reden 1941, Hamburg, Hanseatische Verlagsanstalt, 1942 (trad. B. Reynaert).

3. Le Bureau politique

Dès le second semestre de 1940, Pierre Daye prit l'initiative de constituer un « Bureau politique », sorte de cellule de réflexion en vue de la réorganisation de la Belgique dans un sens monolithique, centralisateur, uniifié et corporatif. Les conversations, chez l'ancien député rexiste, rassemblèrent Jacques Oudenne, Jacques Crokaert et Gustave Wyns. Le groupe cessa rapidement ses activités, mais certaines des idées qui y vinrent le jour furent défendues lors de tractations préliminaires en vue de la constitution d'un parti des provinces romanes.

4. Le Parti des Provinces Romanes

La tentative de fondation de ce parti eut lieu en mai 1941. Les promoteurs n'en étaient autres que Raymond De Becker, Robert Poulet et Mil Zankin. Les réunions préparatoires mirent en présence des hommes comme Pierre Daye, Marcel Parfondry, Louis Carette et M. Ghilain du *Travail*.

« Le parti envisagé devait défendre 'dans un esprit national belge' les intérêts des populations romanes de Bruxelles et de Wallonie, en cohabitation — dans un cadre d'Etat fédéral — avec les Flamands. Le point 5 du projet de programme réclamait 'une politique de protection de la famille et de la race, ce dernier point [comportant] notamment un statut des étrangers applicable aux Juifs'. En fait, le parti eût été pour l'Ordre Nouveau, belge et européen; pour un 'Etat autoritaire et corporatif à base syndicale (...) respectant les droits de la conscience [ainsi que] le rôle spirituel éminent que jouent dans notre pays les églises chrétiennes, [...] et la souveraineté du travail' (64) ».

Les négociations n'aboutirent pas, et le groupe fut dissous le 5 août 1941.

CONCLUSION

Notre prétention, en rédigeant cet article, ne fut ni d'être exhaustif, ni d'être complet. Il nous eût fallu pour cela traiter de bien d'autres « chappelles » politico-littéraires, comme le salon Wilmotte où se retrouvaient les « académiciens », ou comme les milieux du *Pourquoi pas ?* autour de Louis Dumont-Wilden, sans oublier le Groupe de la Mansarde, les réunions chez Charles Plisnier, les cénacles surréalistes... tout en apportant des développements considérables. L'histoire du *Nouveau Journal*, par exemple, nécessiterait à elle seule plusieurs dizaines de pages.

(64) J. GERARD-LIBOIS et J. GOTOVITCH, *op.cit.*, p. 475.

Nous avons conscience de ce qu'un rapide survol implique nécessairement des raccourcis de la pensée, là où des spécialistes attendraient de longs exposés motivés. Nous nous sommes cantonnés à vouloir créer en peu de mots une impression, celle de la complexité des débats qui animent un pan peu connu de l'histoire de nos lettres, tout en y mettant le plus d'objectivité possible, et le moins d'ennui. Puisse le lecteur avoir pris quelque intérêt à cette tentative.

ANNEXE 1

Liste des ouvrages publiés par les Editions de la Toison d'Or

1. ROMANS ET NOUVELLES

BARJAVEL, René	<i>Ravage</i>
BRASILLACH, Robert	<i>La conquérante</i>
CARETTE, Louis	<i>Le péché de complication</i>
DAYE, Pierre	<i>D'ombre et de soleil</i>
DEHAYE, Marcel	<i>Les billets de Jean de la Lune</i>
DURIEUX, A.	<i>La geste des Saint-Adalbert</i>
GALLOY, Robert	<i>Terre de van Diemen</i>
GEVERS, Marie	<i>Paix sur les champs (coll. « La Porte Ouverte »)</i>
LORENZ, Paul	<i>La reine sans tête</i>
MAGERMANS, Rémy	<i>La maladie dans la tour</i>
MARCHAL, Lucien	<i>J'ai perdu la partie</i>
MULLER, Pierre	<i>New York-San Francisco</i>
NERET, J.-A.	<i>La battue</i>
PARON, Bert	<i>Le cavalier du désespoir</i>
PATRIS, Ludo	<i>L'homme d'ombre</i>
POULET, Robert	<i>Fausses présences</i>
PROAL, Jean	<i>L'ange et les dieux</i>
ROSTENNE, Paul	<i>Où souffle la Lombarde</i>
VAN GODTSENHOVEN, Oscar (1)	<i>Saignées</i>
VAN OFFEL, Horace	<i>Vent de combat</i>
VAN ZANDIJCKE, Guy	<i>Le capitaine du vaisseau fantôme</i>
VIALAR, Paul	<i>L'attente sur cette terre</i>
WILLEMS, Paul	<i>La grande meute</i>
	<i>Tout est réel ici</i>
	<i>L'herbe qui tremble</i>

2. LETTRES FLAMANDES ET ETRANGERES

ALVERDES, Paul	<i>Le double visage</i>
BALDINI, Antonio	<i>L'Italie d'heureuse rencontre</i>
DAUTHENDEY, Max	<i>Hommes de proie</i>
DIRR, A.	<i>Le jardin sans saisons</i>
DOFF, Neel	<i>Contes barbares</i>
GRIMM, Hans	<i>Jours de famine et de détresse</i>
JARNEFELT, Arvid	<i>La saga des Olewagen</i>
LINNANKOSKI, Johannes	<i>Greeta et son seigneur</i>
MATTHIJS, Marcel	<i>La fermière de Heikkila</i>
MULTALULI	<i>Moi, Philomène (traduit par Marie Gevers)</i>
PILLECIJN, Filip de	<i>Max Havelaar</i>
VITTORINI, Elio	<i>Le soldat Johan</i>
WALSCHAP, Gérard	<i>Hans van Malmédy</i>
	<i>Conversation en Sicile</i>
	<i>Houtekiet</i>
	<i>Denise</i>

(1) Alias Jan VAN DORP, l'auteur de *Flamand des vagues*.

3. ESSAIS ET LIVRES D'HISTOIRE

BRANDENBURG, Erich	<i>L'Europe et le monde</i>
BRIEL, Franz	<i>La transmission des pouvoirs</i>
BRINCKMANN, A.-E.	<i>Esprit des nations</i>
BROGLIE, Isabelle de	<i>Le traité de Westphalie</i>
DE BECKER, Raymond	<i>Livre des vivants et des morts</i>
DELAISI, Francis	<i>La révolution européenne</i>
DE MAN, Henri	<i>Après coup</i>
EECKELS, Guido	<i>Cahiers de ma montagne</i>
FABRE-LUCE, Alfred	<i>Marginales</i>
JOUVENEL, Bertrand de	<i>Journal de la France (2 tomes)</i>
LECERF, Emile	<i>Napoléon et l'économie dirigée</i>
MONTHERLANT, Henry de	<i>La résurrection des vivants</i>
POULET, Robert	<i>Service inutile</i>
SIEBURG, Friedrich	<i>La fleur de l'imagination</i>
VASTO, Lanza del	<i>De ma fenêtre</i>
ZISCHKA, Anton	<i>Le pèlerinage aux sources</i>
	<i>La science brise les monopoles</i>

ANNEXE 2

Manifeste du Groupe du Lundi

Il est apparu à quelques écrivains, composant le *Groupe du Lundi*, que la situation présente des lettres belges réclame une prompte et nette mise au point.

QUEST-CE QUE LES LETTRES BELGES ?

D'abord en ce qui concerne la définition même de ces lettres. Une opinion tend en effet à prévaloir qui attribue à l'ensemble des œuvres littéraires produites en Belgique le caractère d'une littérature nationale, au sens complet, particulier et indépendant de cette expression. On prétend représenter notamment les auteurs belges écrivant en français comme constituant un groupe spirituel autonome, fondièrement distinct de l'ensemble des auteurs français, la communauté de langue n'établissant entre ceux-ci et ceux-là qu'une relation tout extérieure. Ainsi se justifierait, dans la vie de nos lettres, un état d'esprit essentiellement particulariste, incarné dans des conditions et des hiérarchies, fondé sur la recherche et le développement systématique de nos singularités, sur le culte jaloux de nos lacunes, sur la méfiance envers les influences étrangères. Il semble que le mot d'ordre de la *Jeune Belgique*: « Soyons nous-mêmes », mot d'ordre qui, dans son sens individuel et positif, est la devise de toute création artistique, soit compris de plus en plus par certains dans un sens collectif et négatif. De plus en plus ce mot d'ordre ambigu couvre une habitude de sentir et de penser en groupe, suivant des formules faciles.

Une telle conception des lettres belges constitue, à notre avis, une erreur radicale.

LITTERATURE ET NATIONALITE

S'il est vrai, d'une part, que les faits géographiques et psychologiques au milieu desquels nous vivons ne sont pas sans agir d'une manière assez caractéristique et constante sur le tempérament et l'activité de nos écrivains; s'il est vrai, d'autre part, que l'indépendance politique de la Belgique constitue pour nos lettres, à travers

diverses circonstances morales ou pratiques, un facteur notable de « localisation », il tombe sous le sens que les conditions essentielles de la création littéraire ne sont pas différentes dans notre pays de ce qu'elles sont dans n'importe quel autre pays de langue française.

L'éducation générale, l'atmosphère spirituelle, les moyens d'information et de formation, le mode de constitution et d'expression des idées, le goût esthétique, le sentiment artistique à l'égard des œuvres anciennes et nouvelles — la culture, en un mot — sont, pour un écrivain de langue française vivant en Belgique, du même ordre que pour son confrère parisien, breton, canadien ou suisse. Non seulement la communauté de la langue crée entre notre littérature française et celle des Français un rapport de ressemblance bien plus important que les dissemblances nées de la géographie physique et politique. Mais les hasards de l'histoire, le voisinage, les relations spirituelles, le caractère éminemment universel et attractif de la culture française ont réduit au minimum, entre les littératures des deux pays, les nuances de la sensibilité. A meilleur titre encore que la Suisse de Ramuz ou le Canada de Louis Hémon, la Belgique de Maeterlinck et de Baillon fait partie intégrante de cette entité, indépendante de toutes les frontières, qu'est la France littéraire.

La preuve, c'est qu'il n'existe aucun aspect de notre littérature, aucun auteur, aucune œuvre s'y rattachant qui ne puissent être aisément situés dans la perspective de littérature française. Rodenbach annonce le symbolisme; Verhaeren, Mockel et Van Lerberghe s'en réclament; Giraud et Séverin se rattachent au *Parnasse contemporain*; Van Hasselt et Pirmez sont des épigones du romantisme. Et aujourd'hui encore, ne pourrait-on pas situer la plupart de nos écrivains en évoquant par exemple le surréalisme, le réalisme magique, le populisme, etc. ? Une des conséquences de cette constatation, c'est qu'il est absurde de concevoir une histoire des lettres belges de langue française en dehors du cadre général des lettres françaises. Toute tentative faite au mépris de cette évidence aboutit fatallement — on a pu s'en convaincre à plusieurs reprises — à des résultats éminemment arbitraires, parfois ridicules et toujours inexacts.

LES MOEURS ET L'OPINION LITTÉRAIRE

Une « littérature belge » libérée du souci de se tenir au niveau de la littérature française et en contact avec elle — naturellement plus abondante, plus variée, plus riche en talents — tendrait aussitôt à se répéter et à se rétrécir. De là, chez nous, cette prédilection pour les sujets rebattus, les idées reçues, les techniques usées, le pittoresque superficiel et les sentiments conventionnels; de là cette paresse, en un mot, qui devient fatallement la loi d'un petit milieu où la notoriété est rapide et peut-être conservée à peu de frais.

Le danger des campagnes en faveur du *livre belge* et des écrivains belges, campagnes qui partaient à coup sûr d'un louable sentiment, a été de mettre l'accent sur le mot « belge » dans l'expression *écrivains belges*, alors qu'il aurait dû être mis sur le mot « écrivain ». Il a semblé qu'il suffisait dans notre pays qu'un écrivain fût de nationalité belge pour qu'automatiquement l'estime et la considération lui fussent dues, sans compter les appuis officiels. Dans un grand pays, au sein d'une littérature dont le rayon est ample, cette illusion serait inconcevable. Ses conséquences sont malheureusement déplorables: la louange systématique, l'esprit de camaraderie vulgaire, l'égalitarisme grossier et son corollaire, l'horreur de toutes les indépendances, de toutes les originalités et de toutes les supériorités, la tendance au grégarisme — maux fort communs il est vrai dans toutes les sociétés d'artistes — sévissent tout particulièrement en Belgique, et y conspirent à abaisser la fonction de l'écrivain au niveau d'une agréable manie dont toutes les victimes peuvent être confondues dans la même indifférence. Vus de Bruxelles, par les yeux du public, tous les écrivains belges s'équivalent *grosso modo*. Rien de plus funeste que cette confusion doublée d'un préjugé.

Chez nous comme ailleurs, il convient de le proclamer, les conditions du phénomène esthétique se traduisent par de très grandes différences de *qualité* entre les artistes. En particulier, il y a de grands et de petits écrivains belges, des originaux et des banaux, des notables et des négligeables. Si, en principe, par suite de la relativité du goût, il n'est pas possible de fonder ces distinctions sur un accord universel, il n'en est pas moins vrai que certaines échelles de valeur, reconnues exactes *in globo* par tous les bons esprits, peuvent, en pratique, être dressées. Cela se manifeste à l'étranger par des nuances très nettes dans les relations littéraires. En Belgique les écrivains authentiques sont mis sur le même pied que les cacographes et les apprentis. La vie littéraire se réduit chez nous, d'une part à une pompe académique, respectable en soi, mais sans aucune autorité fondée sur des noms et des œuvres, et d'autre part à un associationnisme puéril, où l'on voit l'ami-teur couoyer l'homme de métier et la mauvaise littérature faire pièce à la bonne. Ajoutons à cela un gérontisme tellement obstiné que des écrivains belges de soixante ans et plus, salués ailleurs comme des maîtres, font encore figure dans leur propre patrie de quasi débutants, quotidiennement raillés et discutés.

Enfin, au nombre des motifs de l'anarchie et de la vulgarité qui caractérisent nos moeurs littéraires, il faut compter l'absence d'un grand travail critique qui aurait pu dissiper les malentendus et mesurer les distances, aussi bien dans les lettres du passé que dans celles d'aujourd'hui.

LA QUESTION DU REGIONALISME

On a abusé de l'épithète *régionaliste*, en l'appliquant à des livres qui, s'alimentant à des sources d'observation fournies par la réalité concrète d'un lieu déterminé, étaient cependant parfaitement viables sur le plan universel. Ce n'est pas parce que Mauriac, Chateaubriant, Verhaeren et Kraïns découvrent des problèmes humains dans le terroir bordelais, vendéen, flamand ou hesbignon qu'il est permis de ranger ces auteurs sous la même rubrique que tel conteur de sous-préfecture ou collectionneur d'ana cantonaux. De même, on peut admettre que le *régionalisme*, même pris dans un sens plus étroit, ait eu un rôle à jouer dans nos lettres à la fin du siècle dernier, époque où s'inaugurait dans notre pays l'art moderne du roman. À l'origine d'une tradition romanesque, il est possible qu'une certaine reviviscence du conte populaire soit à souhaiter. Mais un tel avantage passager de l'esprit de terroir ne saurait faire oublier les dommages que cet esprit a causés à nos lettres depuis qu'on a prétendu le hausser au rang d'idéal esthétique et ériger ses représentants en modèles incomparables.

Autant il est naturel que la littérature qui s'inspire de la vie régionale exerce sa fonction de divertissement local et d'exercice préparatoire, à la limite de l'art et du folklore, autant il est dangereux de réduire l'activité littéraire à cette défense et illustration des particularités géographiques. Dans l'ordre psychologique, le moindre fait qui puisse intéresser l'écrivain digne de ce nom, c'est le fait humain. Dans l'ordre intellectuel, le moindre cadre qu'il puisse accepter, c'est l'ensemble d'une culture. La prédilection pour le *régionalisme* au sens étroit du mot est sans contredit l'une des anomalies qui empêchent notre littérature de revêtir l'aspect qui lui convient et de tenir la place qu'elle mérite au sein des lettres françaises.

Charles BERNARD, Hermann CLOSSON, Hubert DUBOIS, Paul FIERENS, Marie GEVERS, Michel de GELDERODE, Eric de HAULLEVILLE, Franz HELLENS, Pierre HUBERMONT, Arnold de KERCHOVE, Grégoire LE ROY, Georges MARLOW, Charles PLISNIER, Robert POULET, Camille POUPEYE, Gaston PULINGS, Marcel THIRY, Henri VANDEPUTTE, Horace VAN OFFEL, René VERBOOM, Robert VIVIER.

ANNEXE 3

La querelle du régionalisme (2)

par Robert POULET

Le grand sujet de conversation, dans nos milieux littéraires, c'est la querelle du régionalisme. Les lettres belges doivent-elles être vouées au régionalisme ? ... Les œuvres des romanciers et des conteurs régionalistes constituent-elles, pour les écrivains de notre pays, des modèles inégalables ? ... M. Georges Rency l'ayant affirmé dans un récent feuilleton de *l'Indépendance*, je me suis permis, dans *Cassandra*, d'exprimer un tout autre avis.

L'exploitation systématique des particularités locales, le goût du pittoresque superficiel, le genre folklore et le pathétique pour chef-lieu de canton m'ont toujours paru caractériser et favoriser cette « petite littérature » qui jouit chez nous d'un si funeste et si scandaleux crédit. Les « chefs-d'œuvre » incomparables cités par M. Rency sont pour la plupart d'humbles historiettes, dont les auteurs doivent être situés, quant à l'importance, aux environs d'Emile Pouillon. Le roman belge ne date guère que de 1910, époque où il cessa de se confiner dans le régionalisme. À ces observations répondirent successivement M. Paul Colin, M. Horace Van Offel, M. Alfred Duchesne, d'autres encore, que je m'excuse de ne pas citer. Notons aussi de judicieuses observations sur le sujet, dues à M. Franz Hellens et à M. Charles Bernard. La question étant ainsi largement déblayée, par des écrivains de tendances diverses, les uns favorables au provincialisme littéraire, les autres non, il me semble qu'on peut commencer à récapituler. Il y a d'ores et déjà des points acquis.

Le premier, c'est que certains dogmes de la critique belge, naguère universellement incontestés, ne trouvent plus que des défenseurs assez mous et des dévots assez tièdes. L'immense et prodigieuse supériorité de la *Jeune Belgique* sur tout ce qui a précédé, accompagné ou suivi est même une idée abandonnée par tout le monde. Que de bons poètes de second ordre, comme Giraud et Gilkin, que des romanciers estimables, mais modestes, comme Lemonnier et Eekhoud, aient pu longtemps passer pour des génies et des phares, cela commence à étonner pas mal de personnes. Nous avons eu de grands poètes entre 1880 et 1910 : Van Lerberghe, Verhaeren, Elskamp, Maeterlinck; nous n'avons pas eu de grands romanciers. M. Paul Colin plaide pour Eugène Demolder, pour Neel Doff, pour Grégoire Le Roy. Le premier est loin d'être méprisable, mais enfin on mettrait difficilement la *Route d'Emeraude* au niveau du *Grand Meaulnes* ou même d'*Aziyadé*. Neel Doff, écrivain de grande classe, est Hollandaise. Grégoire Le Roy, romancier occasionnel, reste surtout le beau poète des *Chemins dans l'Ombre* et de la *Chanson du Pauvre*.

Un second point d'acquis, c'est qu'il y a un déchet considérable dans l'œuvre de nos conteurs régionalistes. Ce déchet ne se mesure pas — ceci pour répondre à M. Colin — à la désaffection du public. On n'achète peut-être plus Baillon. Mais Baillon grandit. Tandis que Rodenbach, Eekhoud, Lemonnier, Krains, des Ombiaux rapetissent, quel que soit le succès actuel de leurs livres. Le plus chaud plaidoyer que prononcent aujourd'hui les défenseurs de cette école romanesque consiste à dire qu'il y a des circonstances atténuantes et que certains des accusés peuvent sans doute être mis hors de cause. L'atmosphère dans laquelle ont travaillé les conteurs belges des deux dernières générations, la technique dont ils se sont servis expliquent, il est vrai, dans une certaine mesure, l'échec, aujourd'hui évident, de leur tentative. M. Colin a raison : c'était commettre un anachronisme que de

(2) Cet article a paru le 13 mars 1936 dans la *Revue catholique des Idées et des Faits*. Il permet d'établir que Robert Poulet est bien l'auteur du *Manifeste du Groupe du Lundi*.

reprocher aux Krains, Rodenbach, Eekhoud de ne pas être au goût du jour; mais si j'ai cité ces morts, c'est à la place de vivants dont les noms étaient déjà dans ma plume. Je n'avais que l'embarras du choix. Nos lettres sont encombrées de «grands hommes» pour Académie qui travaillent encore sur le patron de *Bruges-la-Morte*. Encore si ce patron était de bonne qualité! Mais il n'en est rien. L'idéal technique de Flaubert s'est avéré le plus corruptible qu'ait conçu le corruptible XIXe siècle. Les régionalistes d'aujourd'hui s'affublent de cette défroque à crinoline: quoi d'étonnant si, sur leur passage, on crie à la chienlit?

Troisième point acquis: une oeuvre d'inspiration régionale ne se hisse au plan de la véritable littérature que si cette inspiration s'exalte et s'élargit, jusqu'à embrasser le fait humain tout entier. C'est ce que je croyais avoir exprimé en ces termes: «*C'est une erreur de penser que le régionalisme n'est pas autre chose qu'une préférence pour la vie locale, considérée comme une source de sujets et un magasin de décors. C'est avant tout une OPTIQUE et un ESPRIT.*» Mais on m'objecte Alphonse de Chateaubriant et André Baillon: c'est donc que je n'ai pas été clair. Chez l'auteur de la *Brière*, chez l'auteur d'*Une Marie* les moeurs et les horizons régionaux ne sont évidemment qu'un cadre ou, comme ont dit aujourd'hui, un matériau. Ce qui compte dans leur livre, ce ne sont pas les traits pittoresques empruntés à la Campine ou à la Vendée: c'est le drame, c'est-à-dire les situations et les émotions des personnages, dans la mesure où ils intéressent tous les lecteurs de langue française. Baillon ni Chateaubriant ne sont donc des régionalistes. J'admets d'ailleurs qu'il y ait des degrés dans le régionalisme véritable, et que, de Jean d'Ardenne à Krains, il y ait plusieurs façons d'être de son arrondissement.

Quant à reporter, comme m'y invite M. Paul Colin, la «disgrâce» du régionalisme au naturalisme, dont toutes les manifestations seraient également haïssables, non pas seulement celles qui constituent le pseudo-nationalisme belge, je m'y refuse avec énergie. L'esthétique naturaliste ne vaut pas grand'chose, c'est entendu. Mais elle n'a pas réussi à gâter tout à fait l'oeuvre d'un Zola — grand poète du roman, malgré toutes ses tares et ses erreurs — d'un Elémir Bourges, et même d'un Goncourt dont on peut encore estimer Renée Maupérin ou les Frères Zemgano. Concédons que l'ambiance naturaliste favorisait particulièrement la vulgarité, le mauvais style, et tous les grotesques préjugés de fond et de forme qui découlent de l'observation scientifique, base du roman. En France comme en Belgique, en 1880 comme aujourd'hui. Mais un créateur authentique peut à la rigueur s'accommoder d'une esthétique défectueuse, non d'une vision trop basse, ni d'un vice de l'esprit.

Pour conclure: le régionaliste champenois ou morvandiau peint sa région, dans l'esprit de sa région, pour les gens de sa région; mais, si intéressant qu'il puisse être, il ne compte pas dans les lettres françaises et le sait. Le régionaliste belge peint sa Campine, son Borinage, son Hageland dans l'esprit de ces régions, pour les gens qui les habitent; mais, alors même qu'il est dénué d'intérêt, il est censé compter dans les «lettres belges» et se conduit en conséquence. Anomalie évidente, dont le fait et les résultats constituent tout le problème. En Belgique il y a donc, d'une part des conteurs locaux, d'autre part des écrivains d'inspiration nationale, mais d'esprit universel, dont les œuvres se rattachent par conséquent à la littérature française dans son ensemble. Cette classification me paraît plus valable que celle que propose un de mes contradicteurs: selon la nationalité de l'éditeur. Et je ne crois pas que les auteurs imprimés à Paris se dénationalisent le moins du monde. On n'écrit pas en pensant à telle ou telle catégorie de lecteurs. Maeterlinck et Verhaeren, adoptés par le *Mercure de France*, ont-ils perdu leur caractère flamand? Franz Hellens a-t-il cessé d'être de son pays lorsqu'il fut accueilli chez Emile-Paul et à la *Nouvelle Revue française*? D'ailleurs il est fort contestable que le régionalisme se vende bien en Belgique. Si la plupart de ses tenants s'éditent à Bruxelles, c'est tout simplement parce qu'ils y trouvent le paradis du compte d'auteur.

C'est aussi parce que Bruxelles est le théâtre d'une certaine gloire, point du tout populaire, mais académique et officielle, qui a été mise à leur portée par une

habile manoeuvre des *Jeune Belgique* de la troisième génération. Il s'agissait de faire admettre par les pouvoirs publics et par les gens du monde, rivalisant comme toujours d'ignorance en ces matières, que la littérature belge c'était les épigones, confidents et anciens partenaires au whist des « géants » de la belle époque. Dès que ces sous-produits de Gilkin et Lemonnier eurent saisi, comme on dit, les leviers de commande, le tour fut joué. Et l'on put faire figure de grand homme en racontant d'une plume cantonale des histoires de marguilliers en dispute avec la chaisière, ou de romanichel qui fait souche à Oostacker-lez-Gand. Vu du Palais des Académies, ce spectacle paraît scandaleux ou ridicule, selon l'humeur des gens. Vu du Parnasse, il n'est qu'absurde. Un pays comme le nôtre, grand par la qualité, devrait comporter une autre conception des valeurs littéraires que celle qui convient parfaitement à Carpentras ou à Lons-le-Saunier. Nous devrions manifester dans ce domaine un certain sentiment de ce qui compte et de ce qui ne compte pas. Pour cela, rien ne serait plus recommandable qu'un discrédit du régionalisme.

Si cette opération rencontre tant de résistances et soulève tant de fureurs, c'est précisément parce que le mal auquel elle prétend mettre fin est invétéré. Dès lors, raison de plus. Et précisons bien : il ne s'agit pas de détourner nos compatriotes de tartiner des anecdotes de terroir : c'est un excellent exutoire pour les petits tempéraments, une bonne gymnastique pour les apprentis, un aimable ornement de la vie provinciale. Il s'agit de mettre le régionalisme en demeure de se hisser au plan humain ou d'être remis à sa place, dans le vestibule des lettres, d'où il n'aurait jamais dû sortir.

ANNEXE 4

Manifeste pour la neutralité belge contre l'éternisation de la guerre européenne pour la défense des valeurs de l'esprit

précédé d'une lettre de Mil Zankin à Pierre Hubermont demandant son adhésion au texte, adhésion qu'il ne donna pas.

(archives de l'auteur)

Samedi, 23 septembre 1939

Mon cher Hubermont,

Le désir de faire quelque chose de pratique en faveur du maintien de la paix en Belgique, m'a conduit à rédiger avec Poulet le manifeste joint à ma lettre. Je crois fermement — et j'ai lieu de le croire — que ceci n'est que le début d'une action qui aura des prolongements dans l'avenir. *Nous envisageons la création d'un hebdomadaire et la publication régulière de tracts.*

Pour ce qui concerne le manifeste que nous serions tous très heureux de te voir signer, tu n'oublieras pas qu'il est le fruit d'un compromis nécessaire à l'heure actuelle. Si quelque détail te heurte, néglige-le comme je l'ai fait, afin de marquer ton accord sur l'essentiel d'une activité que je crois indispensable et urgente.

Tu tiendras compte encore que la hâte mise à la rédaction, impression, expédition etc., nous empêchait de fixer des réunions. Ces réunions auront lieu plus tard si nous réussissons à mettre debout quelque chose de valable.

Je serais heureux de te savoir d'accord. Dans ce cas, téléphone-moi lundi à l'I.N.R. ou retourne le papier à signer à Derycke.

Bien amicalement.

Zankin

POUR LA NEUTRALITE BELGE CONTRE L'ETERNISATION DE LA GUERRE
EUROPEENNE POUR LA DEFENSE DES VALEURS DE L'ESPRIT

Quelques Belges de tendances diverses se sont groupés dans le dessein de prendre, en face des événements actuels, la position qu'impliquent la raison et le patriotisme bien compris.

Voici, sous une forme nécessairement sommaire, les premières propositions qu'ils soumettent à l'examen de tous.

Ils font appel à ceux qui se trouveraient d'accord avec eux sur l'esprit de ces propositions dans leur ensemble. Ils leur demandent de joindre leur signature à celles qui figurent au bas de cet appel, et de se joindre à eux en vue d'une action ultérieure, concertée et de plus grande envergure, qui trouvera sans doute dans les jours à venir une forme concrète.

+++

Cet appel rédigé par Robert POULET, Gaston DERYCKE et Mil ZANKIN, est adressé notamment à :

M.M. Roger Avermaete	Paul Colin
Léo Moulin	Gaston Pulings
Georges Marlier	Jean Libert
Pierre Hubermont	Abbé Leclercq
Franz Hellens	Francis André
Paul Herten	Marc Eemans
Pierre Fontaine	Baudouin Braner
Paul Neuhuys	Ayguesparse
Georges Bohy	Marcel Dehaye, etc., etc...

+++

Prière d'adresser les adhésions de toute urgence, et si possible par retour du courrier, à Gaston Derycke, 88, Avenue Paul Deschanel, BRUXELLES III.

Texte du Manifeste :

I. Du point de vue belge

Les seuls motifs qui pourraient obliger les Belges à prendre les armes sont :

- I. Une attaque directe contre leur pays;
- II. Une action militaire qui mettrait incontestablement et gravement en danger l'existence même de l'Europe occidentale.

Ni l'une ni l'autre de ces circonstances ne se présentent aujourd'hui. La Belgique n'est pas envahie. Les frontières de l'Occident sont bien défendues.

Donc la neutralité s'impose.

+++

La neutralité doit être efficace. C'est-à-dire comporter toutes les mesures nécessaires non seulement pour que le pays neutre soit en règle avec le droit international, mais encore pour qu'effectivement il ne soit pas entraîné dans la guerre.

Nous estimons qu'aucune considération sentimentale, idéologique, juridique, constitutionnelle, ne saurait prévaloir contre cette nécessité, fondée sur la « suprême loi » du salut public.

Sur le plan intérieur la politique de neutralité ne signifie pas et ne peut signifier politique d'abandons ou de faiblesse. Les difficultés auxquelles la nation va devoir faire face exigent impérieusement la pratique rigoureuse d'une solidarité nationale effective. Cette affirmation implique une répartition équitable des charges et des privations, des mesures sévères à l'égard de tous ceux qui voudraient tirer profit de la crise actuelle, une législation qui doit mettre les étrangers dans l'impossibilité de déposséder de leurs biens les Belges rappelés sous les drapeaux. Notre voeu n'est point de verser dans un nationalisme étroit et agressif, mais nous avons la conviction que la nation ne peut faire face aux épreuves qui l'attendent qu'à la condition d'être unie, saine et forte.

II. Du point de vue international

Nous posons en fait que la guerre actuelle a, pour le moins, quatre causes.

Deux causes permanentes : l'impérialisme revendicateur de l'Allemagne prussifiée; l'impérialisme conservateur de l'Angleterre.

Deux causes contingentes : 1) l'absurde politique des gouvernements anglais et français pendant la période 1919-1939, politique dont la conséquence a été de laisser les mains libres à l'Allemagne sans la mettre, — par contrainte ou par accommodement, — hors d'état de nuire; 2) l'automatisme créé au dernier moment par les engagements illimités des uns, par les engagements inconsidérés des autres. Chacun a pensé intimider chacun. Pour finir, l'Allemagne d'une part, l'Angleterre et la France d'autre part, ont été victimes de leur propre bluff.

Dans tout cela la Pologne, — abandonnée ou opprimée pendant des siècles par les grandes puissances, — n'a été que l'occasion, le prétexte ou l'accessoire.

+ + +

Nous posons également en fait que le conflit actuel, s'il se prolonge outre mesure, dégénérera fatallement en *guerre d'extermination, de famine, de destruction furieuse et universelle*.

Nous pensons que personne ne saurait prévoir l'issue d'une telle guerre, ni l'étendue des bouleversements qu'elle entraînerait sans doute dans tous les pays sans exception.

Nous pensons aussi qu'une telle guerre, quel qu'en fût le vainqueur, ne pourrait lui procurer, selon le mot du général Weygand, aucun avantage proportionné aux sacrifices inouïs qu'elle aurait exigés.

En ce qui concerne notamment la France, nous pensons que le seul résultat certain d'une telle guerre serait l'affaiblissement irrémédiable de cette nation indispensable à la défense de l'Occident. « Les reins cassés pour cent ans » a dit Maurras. En tant qu'Occidentaux, nous ne saurions envisager de sang-froid un épilogue aussi désastreux.

Nous pensons donc qu'il faut tout faire pour que le conflit ouvert le 3 septembre 1939 soit court. Le mot « tout » étant naturellement exclusif de circonstances inacceptables a priori, et d'ailleurs absolument improbables; par exemple, aux yeux de certains d'entre nous, l'invasion et l'assujettissement de notre voisine du sud.

+ + +

Cet espoir d'une guerre courte paraît en ce moment chimérique, — parce que l'hypothèse d'une victoire rapide et décisive de l'un ou de l'autre adversaire sur le front ouest doit être pratiquement écartée; — parce que les positions ou conditions des deux adversaires sont actuellement incompatibles.

+ + +

Donc il faut souhaiter, vouloir, faire en sorte que ces positions ou que ces conditions changent.

+++

Conditions de l'Allemagne : Assujettissement de la Pologne et domination à tout le moins économique de l'Europe centrale et orientale. Maintien du régime hitlérien.

Conditions de la France et de l'Angleterre : Restauration intérieure de la Pologne. Changement de régime en Allemagne. Retour au « *statu quo ante* » en ce qui concerne l'Autriche et la Tchécoslovaquie.

+++

Nous déclarons, pour ne laisser place à aucune équivoque, que si la réduction du Germanisme prussifié était encore humainement possible, rien ne nous semblerait plus désirable. De même la libération de l'Europe centrale et orientale menacée par cet impérialisme effervescent. Nous constatons cependant que de pareilles tâches, qui furent et qui peuvent revenir à portée des vainqueurs de 1918, ne pourraient être accomplies aujourd'hui qu'au prix de la guerre d'extermination dont nous sommes irréductiblement adversaires parce qu'elle signifierait *la fin de tout*. D'ailleurs, il n'est même pas prouvé que ce prix suffirait et que les formidables massacres de la « croisade » anti-hitlérienne ne se feraient pas en pure perte.

Quant à la question du régime national-socialiste.

Nous estimons que ce régime n'est, selon toute apparence, que l'expression naturelle et spontanée du germanisme en expansion. Il serait donc vain de le supprimer, ce régime, — toute question de possibilité mise à part — si on laissait se perpétuer dans les pays germaniques les conditions politiques, économiques, sociales, qui lui ont donné naissance. Au surplus, sous l'angle philosophique, les Allemands ont le droit de se donner ou de supporter tel ou tel régime à leur convenance, aussi bien que les Anglais, les Français ou les Belges respectivement. Enfin, il est hautement probable que la destruction de l'hitlérisme postule, actuellement, la défaite militaire du IIIe Reich, laquelle défaite ne se peut que par une guerre d'extermination.

+++

Quant à la question de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et des frontières issues des traités de paix.

La création ou la restauration de ces entités politiques, le tracé de ces frontières furent autant de conséquences de la victoire alliée de 1918. Leur inviolabilité dépend ou dépendit exclusivement de la puissance des moyens mis au service du *statu quo* par les vainqueurs. En pratique, et quelles que soient les légitimes considérations morales, historiques, logiques qui entrent en jeu, il serait vain d'espérer maintenir ce que l'on a perdu le pouvoir de défendre.

Autrement dit, il faut souhaiter que les stipulations de Versailles et de Trianon soient respectées ou remises en vigueur dans la mesure où elles paraissent raisonnables et justes, mais d'une manière, à un moment qui n'implique pas le recours à une guerre d'extermination.

+++

Quant aux périls qui résulteraient de l'hégémonie allemande en Europe centrale et orientale.

Nous pensons que cette hégémonie, pour regrettable et nuisible qu'elle soit, ne met pas et ne mettrait pas de sitôt l'Occident en danger véritable. A condition que

les nations occidentales et méditerranéennes, libérées des préoccupations relatives au reste du continent 1) veillent sans relâche à leur protection, en profitant des avantages considérables de la stratégie défensive; 2) sachent mettre à profit dans l'avenir les inévitables défaillances d'un empire instable, hétérogène, exposé à des difficultés nouvelles surgissant tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

III. Du point de vue spirituel

Le spectacle des modifications, peut-être nécessaires, mais en tout cas dégradantes, qui s'opèrent dans les esprits, dans les coeurs, dans les moeurs des pays en guerre nous fait craindre que, pour peu que le conflit se prolonge, le monde n'assiste à une véritable décadence des valeurs spirituelles.

C'est un fait que le mensonge, l'ignorance et la mauvaise foi organisée, l'excitation à la haine, à la bêtise et à la violence, le bas utilitarisme, le conformisme général et officiel, l'avilissement volontaire composent déjà, à l'heure qu'il est, l'atmosphère morale de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, avec tendance à la contagion des pays neutres. Nous entendons réagir, dans les limites de nos moyens, contre cette tendance proprement monstrueuse. Même au plus fort de la guerre universelle, nous entendons maintenir intacts dans nos âmes les droits de l'indépendance intellectuelle, de la mesure, de la générosité et de la vérité.

Nous tendons la main à ceux qui, dans tous les pays, veulent coopérer à ce sauvetage. Avec eux nous lutterons de toutes nos forces pour que, le cauchemar passé, notre race puisse retrouver la disposition d'une bonne conscience, d'un jugement sain, d'une raison claire, d'une sensibilité pure. *Mais encore faut-il qu'à ce moment il y ait encore une civilisation.*

+ + +

En résumé nous sommes donc :

- I. pour la neutralité belge;
- II. contre l'éternisation de la guerre européenne;
- III. pour la défense des valeurs spirituelles que la psychose et les méthodes de guerre mettent en péril.

Gaston DERYCKE
Robert POULET
Mil ZANKIN.

ANNEXE 5

Le Léopoldisme en cause

Cet article d'Alain Dantoing, encore inédit en français, a paru, sous la forme d'une interview, dans le *Standaard* du 9 décembre 1983.

Interrogé sur les ondes de la RTBF au lendemain du décès de Léopold III, le professeur Willequet devait résumer ses impressions en une formule aussi élégante qu'exakte : « Le roi Albert est mort une seconde fois ».

De son père, Léopold III avait, en effet, hérité d'une légende et d'une tradition dynastique radicalement opposées.

Née au lendemain de la Grande Guerre, la légende était celle du « roi chevalier » qui, de 1914 à 1918, avait refusé d'envisager toute tractation, quelle qu'elle fût,

C. 1
110

avec l'envahisseur allemand. En réalité, loin d'être un jusqu'au boutiste et pénétré du sentiment que les intérêts de la Belgique ne se confondaient pas toujours absolument avec ceux des alliés français et anglais, Albert Ier tenta, à plusieurs reprises au cours de la guerre, de créer les conditions d'une négociation. Toutes ses tentatives échouèrent, notamment celle dont l'ami personnel du roi, Emile Waxweiler, et son beau-frère, le comte Toerring, furent les très discrets intermédiaires. Après la victoire, on ne retint donc que la légende. Mais en lui succédant sur le trône, Léopold III eut le souci de demeurer fidèle à ce qu'il savait avoir été la pensée de son père.

C'est dans la ligne de cette fidélité que se situa son fameux discours d'octobre 1936, recommandant une politique étrangère d'indépendance qui recueillit d'ailleurs l'assentiment de la quasi-totalité des dirigeants et du peuple belge.

LA POLITIQUE DU ROI

Après l'éclatement, début septembre 1939, de la Deuxième Guerre mondiale, avec son gouvernement, le roi tenta de tenir, aussi longtemps que possible, le pays à l'écart du conflit. L'indépendance devint neutralité.

En vain. Le 10 mai 1940, l'Allemagne renouvelait le bris de clôture d'août 1914. Le roi se mit alors à la tête de l'armée belge qui, après 18 jours d'une lutte honorable, fut acculée à une capitulation isolée.

Malgré les objurgations de ses ministres qui l'avaient engagé à partir à l'étranger pour y poursuivre la guerre, Léopold III refusa de quitter l'armée et demanda à partager la captivité de ses soldats. En prenant cette décision, le roi agissait, certes, en tant que chef d'armée à qui l'honneur interdit d'abandonner ses troupes, mais aussi en tant que chef d'état convaincu du caractère définitif de la victoire allemande, au moins sur le continent européen, et soucieux d'en tirer, au moindre mal pour la Belgique, les conséquences politiques.

Assigné à résidence au château de Laeken et prisonnier de guerre, Léopold III observera officiellement, jusqu'à sa déportation en Allemagne en juin 1944, une attitude d'abstention sur le plan politique. Officieusement néanmoins, il n'en eut pas moins une politique, la « politique de Laeken », fondée sur l'idée que notre résistance militaire jusqu'au 28 mai 1940 constituait l'accomplissement de nos obligations à l'égard des puissances (France et Angleterre) appelées à notre secours le 10 mai, que la guerre s'était donc terminée en fait pour nous avec la capitulation de l'armée, et motivée par la préoccupation de préparer, en cas de victoire allemande ou de paix de compromis, les conditions d'une survie de la Belgique. Cette politique était en opposition radicale avec celle du gouvernement Pierlot qui, après une défaillance au cours de l'été de 1940, poursuivit la lutte à Londres en liant l'avenir du pays au triomphe final et total de la cause anglaise puis alliée.

Sur le plan extérieur, la politique de Laeken se manifesta par la fameuse entrevue de Léopold III avec Hitler à Berchtesgaden, à la demande du roi (3), au cours de laquelle ce dernier tenta, certes, d'obtenir la libération des prisonniers de guerre et une amélioration du ravitaillement, mais aborda aussi la question de l'avenir de la Belgique en demandant au *Führer* des garanties à cet égard. Il est évident que l'on ne demande pas de telles garanties au chef d'un état que l'on considère comme le vaincu probable de la guerre. Il est encore plus évident qu'une telle demande était un acte politique en contradiction avec la position officielle d'abstention du souverain.

Sur le plan intérieur, la politique de Laeken se manifesta par l'approbation donnée à une politique de présence tendant à réduire autant que possible les privations et les souffrances des citoyens, à maintenir l'armature de la nation pour la mettre en mesure d'affronter toutes les éventualités, à envisager même, dans une

(3) Par l'intermédiaire de sa soeur, la princesse Marie-José.

certaine mesure, l'intégration politique, sociale et économique future de la Belgique dans une Europe dominée par l'Allemagne.

Au début de mai 1945, Léopold III fut libéré par les Américains. Pour des raisons qui sont encore très mal connues, il ne put, contrairement, à ses intentions, rentrer immédiatement en Belgique. Il ne devait finalement le faire qu'en 1950, après cinq années marquées de polémiques passionnées, concernant son attitude de 1940 à 1944, entre ceux qui le traitaient de « premier des inciviques » et ceux qui en faisaient le « premier des résistants ».

Les deux formules étaient aussi absurdes l'une que l'autre.

Si, avant comme après la capitulation de mai 1940, Léopold III n'eut en vue que le bien du pays dont il avait juré, à son avènement, d'assurer la sauvegarde et l'intégrité, il est tout aussi certain qu'il n'a pas cru que le meilleur, et moins encore le seul moyen de sauver la Belgique fût la résistance armée, en liaison avec le gouvernement de Londres.

Etait-il possible de dire cela dans l'atmosphère nécessairement et légitimement très manichéenne de 1944-1945 ? Si cela avait été dit alors, le roi aurait-il immédiatement été balayé ou le peuple belge qui avait quand même vécu les conditions concrètes de l'occupation aurait-il admis que l'on avait pu penser et agir d'une manière différente entre 1940 et 1944, surtout lorsque l'on n'était pas un simple citoyen, mais le responsable d'un pays ? Ce sont là des questions auxquelles on ne peut répondre. L'histoire ne s'écrit pas avec des si et, en l'occurrence, elle ne peut que constater que cela ne fut pas dit, que Jacques Pirenne, le nouveau secrétaire du roi (4), organisa sa défense en se fondant sur un pieux mensonge (le roi avait été le premier des résistants), que Léopold III perdit quand même son trône, et enfin, que ce système de défense eut pour diverses personnes (d'Ursel, De Man, Romsée, Poulet) qui avaient servi, à des degrés et à des titres divers, la politique conservatoire du monarque, des conséquences inégalement dramatiques mais qui, pour Poulet, le furent au plus haut point.

LES PRINCIPES DE ROBERT POULET

Après que Robert Poulet fut rentré d'exode, fin août 1940, Paul Colin, directeur et propriétaire de l'hebdomadaire *Cassandre*, lui fit part de son projet de fonder le *Nouveau Journal* et sollicita son concours. Avant son départ de France, Robert Poulet avait reçu du Premier ministre belge une lettre, datée de Vichy le 12 août 1940, dans laquelle Hubert Pierlot écrivait : « Il me paraît douteux que l'on puisse, en ce moment, écrire et publier en Belgique. Je sais pourtant que des tentatives, inspirées par de très louables intentions vont être faites dans ce sens prochainement. Puissent-elles réussir ! ». Pour Poulet, c'était trancher sans conteste la question de principe. L'homme qui portait le titre de chef du gouvernement belge admettait que dans certaines conditions à déterminer, on pouvait publier des journaux en Belgique occupée; et même que c'était souhaitable.

L'ancien rédacteur de la *Nation belge* estima donc pouvoir envisager une activité journalistique suivant un programme politique fondé :

- sur des *probabilités* : l'Allemagne demeurerait la puissance la plus forte du continent, et par conséquent, notre sort dépendrait de ses volontés dans une large mesure.
- sur des *principes* : à propos desquels on ne pourrait jamais transiger et qui constituaient « l'essentiel », à savoir, nous le citons : « 1) Indépendance, intégrité, unité de l'Etat belge. 2) Maintien de la dynastie. 3) Respect de l'esprit chrétien, base de notre civilisation occidentale. 4) Constitution ou reconstitution d'une atmosphère sociale qui donnât l'impression de justice. »

(4) Jacques Pirenne fut nommé secrétaire du roi le 8 août 1945.

si, dans l'avenir, après la guerre, l'Allemagne ne portait pas atteinte à « l'essentiel » et donnait des garanties à cet égard, on pourrait coopérer alors à la réorganisation du continent, malgré la juste amertume causée par la double violence faite à la Belgique en 1914 et 1940. Dans le cas contraire, les Belges se réfugieraient inébranlablement dans l'inacception, la protestation farouche, comme les Irlandais l'avaient fait vis-à-vis des Anglais pendant trois siècles (5).

DE L'APPROBATION A LA CONDAMNATION

Avant de donner à Paul Colin une réponse définitive, Robert Poulet jugea indispensable de recueillir, sur ses intentions journalistiques, « le sentiment de la seule autorité qui, alors, fut incontestablement incontestée » (6). Son ami Gaston Pulings, directeur de la Questure du Sénat, s'entremis à cet effet dans les derniers jours de septembre 1940. Le *Nouveau Journal* contenant le premier article de Poulet parut pour la première fois le 1er octobre. Le 30 septembre, sur l'ordre du roi, le comte Robert Capelle, secrétaire du souverain, avait reçu Robert Poulet, en son domicile privé de la rue Juste Lipse à Bruxelles. Après avoir entendu, de la bouche du journaliste, l'exposé de son programme et après avoir précisé qu'il ne parlait qu'à titre privé, Capelle lui avait dit qu'il ferait « œuvre patriotique, en contrebalançant l'influence néfaste des autres journaux » (7).

Au cours de cette entrevue, le secrétaire du roi avait encore exprimé des vues que Poulet traduisit ainsi (8) : « Nous n'avons plus d'alliés ni d'obligations envers eux » — « Il faut prendre nos précautions en vue d'une victoire trop probable de l'Allemagne sur le continent » — « le gouvernement Pierlot est illégitime et nous ne le connaissons plus » — « le Congo ne doit pas prendre part à la guerre » — « le pays doit être calme » — « l'ancien régime est périmé » — « nous devons suivre avec attention et sympathie l'attitude du Gouvernement Pétain » (9).

Après cette première conversation, Capelle devait encore recevoir régulièrement Poulet (au moins à 11 reprises) pendant tout le temps que dura l'activité journalistique de ce dernier dans les limites des principes exposés ci-dessus. Poulet ne fut jamais désapprouvé au cours de ces rencontres (10) dont Capelle faisait régulièrement rapport au roi. Début 1943, il abandonna ses fonctions de rédacteur en chef et directeur des services politiques du *Nouveau Journal* et toute activité dans le domaine de la presse. La censure allemande avait refusé la publication de trois articles où, sous une forme modérée mais ferme, il s'élevait contre un discours annexionniste de Degrelle. Les limites fixées à son action étaient dépassées.

En juillet 1945, traduit devant le conseil de guerre de Bruxelles, Poulet fut, pour son activité journalistique d'octobre 1940 à décembre 1942, condamné à la détention perpétuelle. Le conseil de guerre avait considéré comme une circonstance atténuante la « conduite particulièrement héroïque » de l'ancien officier patrouilleur de 14-18. En appel, il fut condamné à mort par la cour militaire qui, elle, estima

(5) Robert Poulet a effectivement fait allusion à cette « solution irlandaise », dans le *Nouveau Journal*.

(6) R. POULET, *Histoire véridique du Nouveau Journal*, doc. dact. rédigé en prison en 1945.

(7) R. CAPELLE, *Dix-huit ans auprès du roi Léopold*, Paris, Fayard, 1970, p. 346.

(8) Dans son *Mémoire confidentiel au Prince Régent*.

(9) Dans une déposition en justice en février 1946, le comte Capelle reconnut avoir exprimé ces idées à Poulet le 30 septembre 1940 mais il fit des réserves sur la précision des termes qu'il avait employés en l'occurrence. Il ajouta que ces opinions pouvaient se justifier dans l'atmosphère du moment. Enfin, il précisa qu'en disant à Poulet que « l'ancien régime était périmé, il n'était pas dans sa pensée que le nouveau régime devait être d'inspiration allemande ».

(10) Sauf en une occasion, pour un article jugé trop démagogique sur l'attitude des riches à l'encontre du Secours d'Hiver.

que son passé rendait sa faute plus lourde, parce qu'il s'en était montré indigne et parce qu'il s'en était servi pour convaincre plus facilement ses lecteurs.

Robert Poulet n'avait pas fait état des assurances reçues de Capelle aux audiences publiques de ses deux procès de 1945. En se privant ainsi d'un puissant moyen de défense, il voulait laisser au roi, violemment attaqué à l'époque, le choix du moment où il révélerait la caution secrète donnée par l'entremise de son secrétaire. C'est l'exécution de José Strel, le 21 février 1946, qui, plaçant Robert Poulet dans le cas de péril de mort immédiat, détermina sa femme à communiquer à la presse le contenu d'un mémoire confidentiel où l'ancien rédacteur en chef du *Nouveau Journal* relatait ses conversations avec Capelle et d'autres familiers du souverain sous l'occupation. Ces révélations, en faisant rebondir les discussions sur la Question Royale, lui sauveront la vie.

Robert Poulet a toujours prétendu que « les principes » développés devant lui, le 30 septembre 1940, par le comte Capelle tels que « la guerre est finie pour la Belgique », « nous n'avons plus d'alliés ni d'obligations envers eux », « le Congo ne doit pas prendre part à la guerre », loin d'être l'expression des sentiments personnels du secrétaire du roi, n'étaient que le reflet d'une politique du roi qui avait « ses fondements et ses motifs » et qui, au moins pendant deux ans, de septembre 1940 à décembre 1942, visa à préparer discrètement aux conséquences éventuelles d'une paix de compromis.

UN DOCUMENT INEDIT

Dans le *Mémoire confidentiel à S.A.R. le Régent*, qu'il fit parvenir, en janvier 1946, au cabinet de ce dernier, à l'appui de sa requête en grâce, Poulet fit état de conversations qu'il avait eues, sous l'occupation, avec l'abbé De Schuyteneer, ami personnel du roi, et qui étaient de nature à recouper les assurances reçues de Capelle. Vocation tardive, l'abbé De Schuyteneer s'était d'abord orienté vers la carrière des armes et avait été, à l'Ecole militaire, le camarade de promotion du duc de Brabant, futur Léopold III. Sous l'occupation, il fut encore fréquemment reçu à Laeken par celui qui avait été son condisciple. De Schuyteneer rencontra plusieurs fois Poulet entre 1940 et 1943 et lui exprima son approbation. Au cours de l'une de ces rencontres, malgré sa grande discrétion à ce propos, il aurait répété au journaliste un propos du roi à son sujet : « Poulet dit de bonnes choses ».

L'abbé fut entendu et confronté avec Poulet le 7 février 1946, au cours de l'enquête ordonnée à la suite de la requête en grâce de ce dernier. Il nia d'abord le propos cité ci-dessus puis le reconnut sous une forme atténuée. Il n'avait pas dit à Poulet « le roi m'a dit que vous dites de bonnes choses », ce qui eut été « sous cette forme absolue » une approbation royale des idées du journaliste, mais « il se pouvait » qu'interrogé par Poulet sur les pensées du roi à son égard, il lui eut dit un jour quelque chose d'équivalent à ceci : « Le roi m'a bien dit un jour : Poulet a émis aujourd'hui une bonne idée mais cela n'est évidemment pas une approbation de votre action ». De Schuyteneer insista toutefois sur le fait que l'appréciation du roi dont il avait fait part à Poulet « ne visait que l'un ou l'autre article » sans qu'il ait jamais su « de quel article il s'agissait ni quelles idées y étaient émises ». Il ajouta encore « formellement » que la réflexion du roi n'impliquait en rien une approbation de l'action journalistique de Poulet et qu'elle avait été faite incidemment au cours d'une conversation d'ordre général n'ayant aucun rapport avec la politique ou la presse.

Ces déclarations peu nettes s'éclairent singulièrement si on les rapporte à un extrait d'une lettre que De Schuyteneer adressa au cardinal Van Roey le 26 mars 1950 pour demander au prélat d'user de son influence afin de convaincre le roi de s'effacer dans un but d'apaisement.

Le destinataire et l'expéditeur de cette lettre, découverte par nous, il y a quelques années, au cours de recherches personnelles sur l'Eglise catholique en Belgique

que pendant la guerre, sont aujourd'hui décédés⁽¹¹⁾. Le roi est, lui aussi, décédé. Robert Poulet vit toujours à Paris. Agé de nonante ans, il est en droit d'attendre qu'un aspect important de la vérité qui le concerne soit exposé avant sa mort. Voici donc ce texte :

« Bruxelles, le 26.3.50

Eminence,

Il y a 4 ans environ, Monsieur Weemaes, secrétaire privé du Roi, me disait en substance : 'Si vous révélez ce que vous savez du Roi, nous dirons que vous attribuez au Roi les idées que vous avez eues vous-mêmes; nous ajouterons que le Roi ne vous contredit pas parce qu'il n'en voyait pas la nécessité, d'où votre illusion'. Eminence, j'ignore si effectivement les conseillers actuels ont employé ce moyen perfide de m'enlever tout crédit. Si le Roi a été plus ouvert vis-à-vis de moi, c'est parce que j'ai longtemps partagé ses erreurs, et je puis citer plusieurs paroles du Roi qui ne permettent pas la moindre équivoque sur la vraie mentalité du Roi, mentalité qu'il cachait soigneusement, comme il m'a dit un jour lui-même, à ceux qui ne partageaient pas ses vues.

Si je me crois obligé de dire cela, Eminence, alors que j'aurais préféré me taire, c'est à cause de la gravité de l'heure. À mon avis, à toutes leurs outrances se mêle chez nos adversaires plus de bonne foi qu'on ne pense dans les milieux catholiques qui ne lisent que la *Libre Belgique* ou le *Standaard*. »

Le texte cité ci-dessus montre indiscutablement que De Schuyteneer avait traduit les vrais sentiments du roi lorsqu'il était venu trouver Poulet pour le féliciter; que l'entourage royal d'après-guerre a fait pression sur l'abbé pour qu'il s'abstienne de révéler ces vrais sentiments et l'a averti que toute révélation de ce genre serait désavouée et disqualifiée; que les réticences de l'abbé, dans des circonstances où la vie et l'honneur d'un homme étaient en cause, trouvent leur origine dans cette pression, qui était elle-même dans la logique des choses, à partir du moment où le roi avait laissé Jacques Pirenne organiser sa défense sur la base du pieux mensonge.

En 1945, au procès du *Nouveau Journal*, devant le conseil de guerre de Bruxelles, en audience publique, le président de la Vallée-Poussin avait déclaré : « S'il est prouvé qu'un accusé a pu se croire pendant toute la guerre en communion d'idées avec le roi, il doit être acquitté, ou du moins sa responsabilité pénale tombe à presque rien ».

La lettre de De Schuyteneer ne prouve pas que Poulet pouvait se croire en communion de pensée avec le roi pendant sa collaboration au *Nouveau Journal*. Elle prouve qu'il l'était.

Alain DANTOING

ANNEXE 6

Le cas Robert Poulet. Un historien relit le « Nouveau Journal »

Cet article a paru dans le *Pourquoi Pas ?* du 16 novembre 1983.

A moins d'être un pseudo-historien, ou un militant de l'une ou l'autre cause, l'historien doit s'oublier lui-même, étudier 1940 comme s'il s'agissait de Louis XIV ou d'Aménophis IV, entrer dans l'univers mental de son personnage, respecter scrupuleusement ses sources.

(11) De Schuyteneer est décédé en 1981.

Un historien n'est pas non plus un juriste. L'aspect juridique du « cas Poulet » ne nous concerne donc pas, et cela d'autant moins qu'il se trouva mêlé, et ce fut son drame, à la « question royale ».

1940

La Seconde Guerre mondiale apparaît à tous, au moment même, comme une revanche de 1918. L'Occident est écrasé, balayé, après avoir eu dix fois l'occasion d'éviter le drame sans aucun dommage. C'est l'Apocalypse d'une civilisation. La victoire allemande paraît définitive. Quelle que soit la douleur qu'on en éprouve, la raison, la lucidité exigent qu'on soit présent pour défendre le pays et tirer, de cette situation, le moins mauvais parti possible. Pratiquement tout le monde le pense, en espérant se tromper. Robert Poulet aura, lui, le tort, de l'écrire noir sur blanc, ce qui, plus tard, fera de lui un bouc émissaire idéal.

Là aussi, Poulet se trouve en accord avec la généralité de ses concitoyens. La catastrophe a révélé toutes les tares d'un régime qui n'a pas su défendre la nation, après s'être illustré par les combines des politiciens et la toute-puissance du grand capital. Presque tout le monde le pense, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite. Qu'on relise à cet égard les projets de réforme de l'Etat qui seront développés jusqu'en 1944 par la presse clandestine, donc libre. L'*« ancien régime »*, comme on dit, on n'en veut plus. Le gouvernement Pierlot lui-même, à son retour en septembre 1944, sera accueilli par un *« Tiens, les revoilà ! »* où le mépris antérieur aura fait place à l'indifférence. Injustement, du reste. Autant ce gouvernement avait été en dessous de tout avant d'arriver à Londres, autant son action fut remarquable ensuite.

Pour l'instant, il s'agit de maintenir, par la presse, un esprit public national. Toutes les autorités morales, consultées, sont de cet avis, y compris Pierlot. Cela ne suffit pas à Robert Poulet. Il va consulter le secrétaire du roi, qui l'encourage : *« Vous ferez œuvre patriotique »*. Il ira le revoir régulièrement, prêt à cesser si le roi le lui demandait, jusqu'au jour de janvier 1943 où il le fera de sa propre initiative, pour des motifs que nous verrons, et alors ce sera le comte Capelle qui essaiera encore de le retenir.

COLLABORATEUR OU RESISTANT ?

Il est facile de montrer que Poulet n'a jamais collaboré, et qu'à plus forte raison, il a réprouvé le collaborationnisme. Son idée de base est claire, et il l'exprime avec une douleur qu'il ne cache point : l'Allemagne a gagné. La France est hors jeu, les Anglais se sont embarqués sans gloire, ils n'ont même pas réussi à se maintenir en Crète, l'Allemagne sera donc, que cela plaise ou non, la Puissance la plus forte du continent européen. Une coopération avec elle s'imposera par conséquent, mais certes pas tout de suite. Pour agir, il faut exister. Or, la Belgique est une *« innocente »* et une *« blessée »*, ses organes légitimes sont en fuite et méprisés (le gouvernement), ou prisonnier et silencieux (le roi). La souveraineté nationale est *« interrompue »*, une *« collectivité désorganisée »* n'a pas à prendre position. Dès lors, un dialogue avec l'Allemagne devra s'accompagner de trois préalables. La collaboration avec elle sera :

- 1) *Future*. Quand les armes se seront tues partout, et que le Reich l'aura indiscutablement emporté. D'ici là, nous ne renions rien de nos rancunes et de nos antipathies. Ce serait, *« cela va de soi, au-dessus des forces humaines »*.
- 2) *Conditionnelle*, ce qui signifie qu'au préalable, l'*« essentiel »* doit lui être garanti. L'essentiel, c'est l'indépendance, l'union nationale, l'autorité royale, la dignité de la population, le respect de son caractère propre et spécifique, forgé par des siècles de vie commune.

3) Enfin, *limitée*, et limitée à quoi ? En un mot, aux œuvres de paix. Echanges économiques et intellectuels, organisation fraternelle de l'Europe en vue de mettre fin aux guerres, ce qui est d'ailleurs la vocation de la Belgique, cette terre d'entre-deux.

Pour cette œuvre future, il n'y a pas lieu de faire à l'Allemagne une « confiance aveugle », mais ne pourrait-on pas tabler sur son propre intérêt bien compris ? Dans la même optique, il juge ce qu'on appelle l'*« anglophilie »* soit inutile, soit nuisible. La politique est une œuvre de sang-froid, « sans philie ni phobie ». Cependant, il approuve les patriotes qui manifestent avec dignité leur attachement au pays, en fleurissant les monuments à l'occasion des fêtes nationales.

Telles sont ses vues, tels sont ses espoirs à lui, mais il sent très bien l'objection : et si l'Allemagne devait abuser de sa force, asservir la Belgique et, accessoirement, l'empêcher lui, Poulet, d'écrire ce qu'il pense ? Sa réponse, il la donne dans deux articles, de mai et septembre 1941. En ce qui concerne le pays, il annonce une résistance « à l'irlandaise », pendant des siècles s'il le fallait. Et quant à lui, il tirerait au public sa révérence : « En doutez-vous une minute ? ». C'est exactement ce qu'il fera, en janvier 1943, et pour cette raison-là : la censure a arrêté trois de ses articles anti-rexistes et anti-germaniques.

SON ORDRE NOUVEAU

Un ordre nouveau — notion des plus vagues — chacun y aspirait au lendemain de la catastrophe. L'Apocalypse engage notre auteur à faire le bilan des idéologies — toutes haïssables à ses yeux — qui depuis un siècle et demi ont accumulé drames, misères et boucheries. Sur le plan national, ces idéologies ont livré le peuple au règne des politiciens irresponsables et à celui, plus sournois, d'un capitalisme exploiteur. Ce capitalisme de spéculation, il faut y mettre fin une fois pour toutes. La « justice sociale » doit être enfin instaurée. Le prolétariat doit être libéré : par la nationalisation des industries de base, la mise au pas du pouvoir économique, le remplacement du salariat par une forme différente de contrat entre employeurs et employés, l'érection des barrières d'un ordre corporatif qui protégera les pauvres et les faibles. L'Etat doit devenir, enfin, « l'expression directe de l'intérêt national ». En un mot : « un idéal d'extrême-gauche réalisé par des moyens d'extrême-droite ».

Ce qu'il appelle fascisme, c'est cela. Et il est vrai que de nombreux jeunes, dans les années trente, ont été exaltés par cette sorte de syncrétisme généreux. Faut-il citer des noms aujourd'hui respectés, le président d'une grande république voisine, des hommes politiques de gauche, tel éditorialiste influent du *Monde* ? Remettons, s'il vous plaît, les choses à leur place et dans leur époque ! Mais là où Poulet s'écarte résolument de ce qui est devenu une définition courante du fascisme, c'est encore une fois l'absence d'idéologie. Un parti unique, il y songe... mais ce parti aura pour objet, justement, de ne pas faire de politique. Il devra « susciter dans les masses, autour de l'idée sociale, des sentiments qui les multiplient... », incarner « un esprit et une morale » dont les bases seront constituées par « la fidélité au chef naturel de la nation (le roi), la fraternité entre compatriotes de toutes conditions et de toutes origines, l'amour et le respect pour les formes de vie dont se réclament nos deux communautés, les droits sacrés du travail, le sens de l'Europe... ». Soit, une nouvelle chevalerie, à base de service et de désintéressement.

L'idéal dont il rêve, utopique si l'on veut mais non méprisable, inspiré comme il l'est par Maurras et La Tour du Pin, s'inscrit par conséquent aux antipodes de ce qu'on a fini par baptiser, aujourd'hui, fascisme dans son sens le plus ordinaire. C'est un Ancien Régime rénové, modernisé, adapté aux structures nouvelles de la société, bien armé pour sauver les valeurs traditionnelles de l'Occident, préserver la population des monstruosités idéologiques, des aliénations et des exploitations d'une ère bourgeoise capitaliste révolue.

Et il ne faudrait pas « gratter » beaucoup la presse résistante et clandestine de l'époque pour y trouver maints échos d'un idéal tout à fait semblable.

ET LE TERRORISME ?

On le sait trop peu, hélas ! et on préfère n'en point parler. La Seconde Guerre mondiale a provoqué une nette dégradation du sens moral, pour des raisons explicables mais qu'il n'y a pas lieu de développer ici. L'attentat politique était un phénomène inconnu dans notre pays. Les premiers meurtres, perpétrés au détriment de collaborateurs, se placent en août-septembre 1941. Ils devinrent systématiques à partir de mai 1942, sous l'impulsion du parti communiste, et exaltés par la radio de Londres. Les cadavres de rexistes et de nationalistes flamands s'alignèrent bientôt par centaines. La justice belge évitait de se « mouiller ». Quant à l'autorité allemande, ou bien elle avait autre chose à faire, ou bien elle considérait qu'il fallait laisser ces Belges régler leurs comptes entre eux. Saisis d'une fièvre obsidionale, les « collabos » piaffaien : ne convenait-il pas de se défendre, de se livrer à des représailles ?

C'est ce qu'ils finirent par faire, côté flamand le 31 décembre 1942, côté Rex-Liège en septembre 1943 et Rex-national en janvier 1944. Des notables connus pour leur anglophilie commencèrent à tomber, assassinés à leur domicile. La spirale était engagée, pour tourner ensuite à une boucherie, écoeurante de part et d'autre, et dont les détails font frémir. Et au seuil de cette spirale se place un mot, à la fois héroïque et lucide de Robert Poulet : « On n'a qu'à se laisser tuer ».

Pour lui, qui l'avait faite comme volontaire en 1914-18, la guerre était réservée aux soldats, et le droit international (c'était exact) avait été précisément conçu pour en préserver les femmes, les faibles... et les civils. Entrer dans la voie des représailles, c'était tomber dans un piège, accepter une généralisation sans limites de la violence, donc revenir à la sauvagerie pure et simple.

LA GUERRE CONTRE L'U.R.S.S.

Catholique traditionnel, Robert Poulet considérait le bolchevisme comme le mal absolu — mais certes pas un mal susceptible d'être réduit par la guerre. Il l'avait déjà écrit auparavant dans la *Nation Belge*, en réponse à ceux qui, refusant à la fois Berlin et Moscou, se demandaient s'il ne serait pas habile de laisser ces deux démons s'entre-dévorer.

Quelle politique de gribouille ! s'exclamait-il. Et si les Russes la gagnaient cette guerre ? Constant avec lui-même, il a le 22 juin 1941 une réaction, pensons-nous, unique en Europe. Alors que chacun tressaillait de supputations contradictoires en apprenant l'agression nazie, sa première réaction est celle d'un homme de cœur : quelle catastrophe, ce fléau qui désormais va entraîner dans la misère et la mort des millions d'innocents !

Avec néanmoins une petite honte, honnêtement confessée : enfin, pour une fois, la Belgique, restera à l'écart... Mais les jours suivants, il réoriente sa pensée. Puisqu'elle est là, cette guerre qu'il n'a pas souhaitée, ne nous oblige-t-elle pas à voir qu'il y a une hiérarchie dans les nécessités ?

Au-dessus de l'idéal politique, il y en a un autre, plus élevé encore : la défense de notre civilisation chrétienne. Des Belges s'engagent sous l'uniforme allemand. Faut-il approuver ? Il reconnaît leur courage, mais deux raisons lui commandent de se taire. D'abord, convient-il à un ancien lieutenant patrouilleur, qui sait de quoi il parle, de pousser des gamins dans cette fournaise ? Ensuite, une seule autorité belge pourrait prendre cette responsabilité : le roi, et le roi se tait. Dès lors, que chacun agisse selon sa conscience. Et de rêver : après la guerre, les jeunes qui défendent la patrie à Londres et ceux qui font la même chose autrement à l'Est se retrouveront entre soldats pour cimenter la réconciliation nationale...

Reste que le danger bolchevique menace vingt siècles de civilisation chrétienne. Sont-ce les Anglais qui viendront nous en protéger ? Qu'on le veuille ou non, l'Allemagne est notre rempart, et elle restera en tout état de cause le pays le plus important du continent. Si elle était battue, s'imagine-t-on une minute que les Soviets s'arrêteraient à Aix-la-Chapelle ? Et de développer ce raisonnement que je résume : « Vous n'aimez pas les Allemands ? Moi non plus. Mais s'ils devaient être battus, vous les reverriez, vos Allemands, occupant de leurs Kommandanturs nos bâtiments publics. La seule différence, c'est que ce seraient des Allemands communistes ».

Somme toute (est-ce pendable ?), Poulet a sous-estimé en 1942 la puissance des Etats-Unis, et il ne s'est guère trompé que de 300 km dans ses pronostics. Dans ce domaine comme dans tous les autres, il a prôné une politique de froide raison, d'honnête homme traditionnel, ignorant d'ailleurs comme à peu près tout le monde la réalité nazie. En fait, c'est l'histoire qui n'est pas toujours raisonnable...

Mais sa pensée du temps de l'occupation ne trouve toute sa cohérence que si on se rappelle ce qu'il n'avait cessé de dire auparavant. Il avait été, lui, ancien combattant, de ces réalistes qui avaient assisté à la liquidation de la victoire, toujours plus inquiets devant la veulerie et l'amateurisme de ces politiciens idéologues et phraseurs de la IIIe République dont les archives, aujourd'hui ouvertes, ont apporté la révélation aux historiens épouvantés (voir le livre écrasant du professeur J.-B. Duroselle, ce maître de l'histoire diplomatique, si tristement intitulé *La Décadence*). Entre 1932 et 1936, ces personnages avaient eu toutes les occasions de liquider Hitler (qui d'ailleurs s'y attendait) sans verser une seule goutte de sang. Ensuite, pour lui déclarer la guerre, ils attendirent soigneusement le jour où l'issue fatale de ce conflit ne pourrait, hélas ! plus faire grand doute. Et perdue, elle le fut au-delà de tous les pronostics. Ses conséquences ont abouti à la situation quasi désespérée où nous nous trouvons aujourd'hui. Les Cassandre, on les fourre en prison, c'est bien connu.

LES SUITES JUDICIAIRES

J'avais promis de ne pas en parler, et je me contenterai de dire ceci. Homme d'une éthique morale rigoureuse, d'un patriotisme évident et d'une charité chrétienne inépuisable (c'est un non-catholique qui parle), Poulet avait toutes les raisons de se croire approuvé par le roi. Il commença par « couvrir » héroïquement la Couronne, puis fut condamné à mort dans le cadre de ce qu'il appelle, à tort selon moi, une erreur judiciaire. En réalité, son procès s'apparente davantage à un règlement de comptes semblable à ceux de 1793. Il n'a pas servi l'occupant, ni « sciemment » ni « méchamment », et il n'a jamais fait de mal à une mouche. Une fois le vertige épurateur apaisé, le ministre de la Justice en eut conscience. Par une procédure incroyable, une voiture avec plaque « A » s'en alla déposer en 1951 ce condamné à mort sur le trottoir parisien. Des personnalités belges aussi éminentes qu'inattendues lui apportèrent — discrètement — estime et amitié. On lui proposa la réhabilitation, dont profitèrent des milliers d'hommes qui, eux, avaient été des collaborateurs authentiques. Il refusa avec dignité : il avait sa conscience pour lui.

Un mot encore. L'historien contemporanéiste a l'habitude de patauger dans les autobiographies mensongères, les plaidoyers *pro domo* et les manipulations rétrospectives. Tous les acteurs de 1940-45, des deux côtés, ont rivalisé d'efforts pour magnifier ou minimiser leurs rôles. Poulet est un témoin scrupuleux jusqu'à la manie, incapable d'une contre-vérité, fût-ce pour sauver sa tête : il aurait plutôt tendance à l'auto-critique exagérée. Quel rafraîchissement ! Il reste l'honneur de nos lettres. L'ère des procès politiques est révolue. Il est temps qu'une voix s'élève pour le dire. Le temps est venu, peut-être, de pratiquer ces vertus que, Dieu sait pourquoi d'ailleurs, on a coutume d'attribuer à la démocratie : la tolérance et le respect d'autrui.

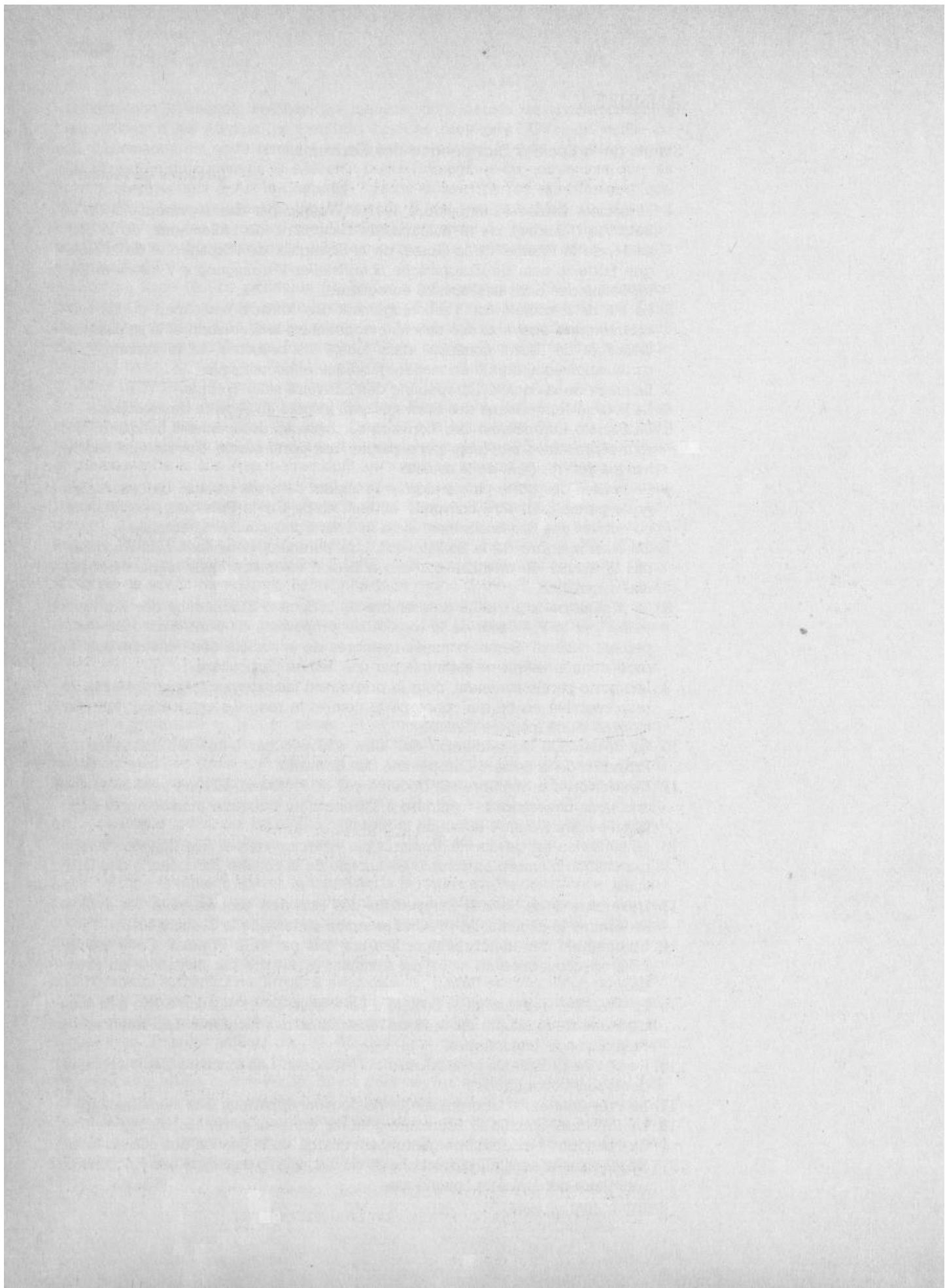
Jacques WILLEQUET

ANNEXE 7

Statuts de la Société Européenne des Ecrivains

(archives de l'auteur)

1. La société fondée le 24 octobre 1941 à Weimar par des représentants de la Belgique (Flandre), de la Bulgarie, du Danemark, de l'Allemagne, de la Finlande, de la France, de la Suisse, de la Slovaquie, de l'Espagne et de la Hongrie porte le nom de *Europäische Schriftsteller-Vereinigung e.V.* (Société Européenne des Ecrivains, société enregistrée).
2. Le but de la société est : l'encouragement des contacts personnels et des rencontres entre écrivains des nations européennes; la discussion et la solution de tâches et de désirs communs dans toutes les branches de la littérature; la consultation compétente en matière juridique et économique.
3. Le siège de la Société Européenne des Ecrivains est à Weimar.
4. La Société Européenne des Ecrivains sera inscrite au registre des sociétés.
5. La Société Européenne des Ecrivains se divise en groupements nationaux, qui sont représentés par leurs porte-parole. Les porte-parole doivent être reconnus par le Président de la société.
6. Le conseil des porte-parole aide le Président dans ses travaux. Le conseil des porte-parole peut être convoqué en tout temps par le Président; ses réunions ne doivent pas nécessairement avoir lieu dans une localité déterminée.
7. On n'est membre de la Société qu'à titre purement personnel. L'on n'acquiert pas la qualité de membre par une adhésion volontaire, mais uniquement par une nomination.
8. La nomination à la qualité de membre de la Société Européenne des Ecrivains se fait par le Président de la société sur proposition du porte-parole du groupement national. Seront nommés membres de la société des écrivains dont la production artistique se distingue par une œuvre particulière.
9. Les porte-parole prennent, pour la proposition faite de nommer un membre, la responsabilité en ce qui concerne le nom et le rang. La proposition doit être motivée d'une manière détaillée.
10. La déclaration de démission doit être envoyée par lettre recommandée au Président de la Société Européenne des Ecrivains.
11. L'exclusion d'un membre est décidée par le Président. Elle ne peut avoir lieu que pour une conduite contraire à l'honneur ou lorsqu'un membre agit d'une façon évidente contre le but de la Société.
12. La cotisation est de dix *Reichsmarks* par exercice annuel. Elle doit être versée par chaque membre au compte en banque de la Société Européenne des Ecrivains.
13. L'exercice de la Société Européenne des Ecrivains commence le 1er avril et se termine le 31 mars. Le premier exercice se termine le 31 mars 1942.
14. L'assemblée des membres aura lieu une fois par an à Weimar. Cette assemblée est convoquée au moins six semaines à l'avance par invitations du Président.
15. Le Président représente la Société à l'extérieur. Sa nomination a lieu à la suite d'un vote de la simple majorité de l'assemblée des membres. Les fonctions du Président sont honorifiques.
16. Deux vice-présidents sont adjoints au Président. Les fonctions des vice-présidents sont honorifiques.
17. Le Président et les vice-présidents ne peuvent appartenir à la même nation.
18. Le Président nomme le secrétaire-général, qui peut gérer les affaires au nom du Président. Le secrétaire-général est chargé de la gestion des affaires financières dans le sens du paragraphe 30 du Code Civil du *Reich*. Les fonctions du secrétaire-général sont honorifiques.



SAMENVATTINGEN — RESUMES SUMMARIES

Martin CONWAY, *Het rexisme van 1940 tot 1944 : Degrelle en de anderen.*

De bedoeling van dit artikel is een korte beschrijving te geven van de belangrijkste ontwikkelingen binnen de rexistische beweging van 1940 tot 1944. Het imago van Rex werd bepaald door zijn jonge en charismatische leider, Léon Degrelle. De auteur is er echter van overtuigd dat men de geschiedenis van de rexistische beweging afzonderlijk van die van de *Chef de Rex* moet beschouwen. Inderdaad, terwijl Degrelle gedurende het grootste deel van de Duitse bezetting vooral werkte aan zijn eigen politieke initiatieven, ging de leiding van de beweging over in handen van minder belangrijke personages.

Toen na de gebeurtenissen van mei 1940 de partij gereorganiseerd werd, hoopte Rex een leidende rol te kunnen spelen bij de oprichting van een Nieuwe Orde in bezet België. Het bracht extremistische standpunten naar buiten, veroordeelde de Engelse oorlogsdoeleinden en riep op tot de totale omverwerping van de bestaande politieke structuur in België. Degrelle verzamelde rond zich een groep van nieuwe raadgevers van wie de meest belangrijke Rouleau, Simoens en Francq waren. Zij waren het die de leiding van de gereorganiseerde rexistische beweging op zich zouden nemen. Aangemoedigd door deze nieuwe raadgevers, verklaarde Degrelle in januari 1941 dat Rex bereid was met de bezetter te kollaboreren. Deze verklaring alarmeerde vele rexistisch militanten, die door het overgrote deel van de bevolking als opportunistische verraders werden bestempeld. Begin 1941 werd de rexistische aktiviteit ook erg gehinderd door een interne breuk, daar een aantal geschillen tussen Degrelles raadgevers onderling het ontslag van voormalige leiders en ook van tal van militanten veroorzaakte. Uit deze interne strijd kwam Rouleau, *Lieutenant du Chef de Rex*, als overwinnaar naar voor en werd vanaf februari 1941 administratief hoofd van de rexistische beweging. Hij probeerde de beweging naar een volledige kollaboratie te doen evolueren, maar noch deze politiek, noch een gedeeltelijk akkoord met de Vlaamse nationalistische beweging (VNV) kon Rex het verhoopte succes brengen. Om alsnog de aandacht van de Duitsers op hen te vestigen, lieten Degrelle, Rouleau en vele andere belangrijke Rexisten zich werven voor de *Légion Wallonne*, die in augustus 1941 naar het Oostfront vertrok.

Gedurende hun afwezigheid werd de leiding van Rex waargenomen door twee jonge journalisten, Victor Matthys en José Streel, resp. *Chef de Rex ad interim* en *Chef du Service Politique*. Deze nieuwe leiders verstevigden de organisatorische structuur van de beweging en zorgden er eveneens voor dat Rexisten in de nationale en lokale bestuursorganen sleutelposities innamen. Ze poogden bovendien Rex een meer gematigd en nationalistisch imago te geven. Vooral Streel was ermee begaan Rex afstand te doen nemen van de extremisten in de kollaboratie. In kranteartikels betoogde hij dat de kollaboratie een weliswaar noodzakelijke, maar niettemin gevaarlijke politiek was, die met de nodige gereserveerdheid en voorzichtigheid moest aangepakt worden. In de herfst van 1942 ging Streel van start met een ambitieus politiek project om van Rex de verzamelpaats te maken van alle « Belgicisten » in de kollaboratie. Hij richtte een *Conseil Politique de Rex* op — waarvan ook vele niet-Rexisten deel uitmaakten — als een embryo voor een nieuwe kollaboratiebeweging met bredere politieke doelstellingen.

Aan dit beleid kwam echter een einde toen Degrelle in december 1942 van het Oostfront terugkeerde met de obsessie een alliantie te vormen met de SS van Himmler. In die optiek hield hij in januari 1943 te Brussel een opmerkelijke toespraak, waarin hij de Germaanse afkomst van het Waalse ras afkondigde en vastbesloten alle vormen van beperkte kollaboratie verwierp. Deze plotselinge koerswijziging zette Streel en een aantal andere Rex-veteranen ertoe aan de beweging te verlaten.

In 1943 en 1944 toonde Degrelle weinig belangstelling voor de beweging. Hij was al te zeer verwikkeld in zijn eigen intriges en in de militaire operaties van de *Légion Wallonie*. Matthys bleef voorlopig aan het hoofd van de beweging en deze omringde zich met een nieuwe generatie leiders, van wie de belangrijkste Louis Collard was. Vanaf januari 1943 moest Rex de weg van de totale kollaboratie wel inslaan en meer dan eens waren zijn militanten het slachtoffer van aanslagen van het verzet. Het gevolg hiervan was dat de beweging steeds meer een militair karakter aannam. Onder leiding van Charles Lambinon werd een rexistische politiemacht opgericht (de DSI), die nauw met de Duitse politiediensten samenwerkte.

In 1944 werd Rex nog meer gecentraliseerd door diverse hervormingen die de persoonlijke macht van Collard versterkten. Toch werd het door Collard en zijn medewerkers verworven gezag aangevochten door oud-leden van de *Légion Wallonie*; zij kritiseerden wat zij als aarzelingen en zwakheden van het « burgerlijk » leiderschap van Rex beschouwden. Onder leiding van een advocaat uit Charleroi, Joseph Pévenasse, vonden deze militairen dat Rex vervangen moest worden door een militaire organisatie, naar het voorbeeld van de *Milice* van Darnand en van de SS. Deze voorstellen werden echter met succes bestreden door Collard en Matthys, die erin slaagden Pévenasse in de rexistische hiërarchie te degraderen.

De meest dringende taak van de rexistische leiding bleef de aanpak van het steeds toenemende geweld tegen Rex-militanten. Er werden lijfwachten gerekruteerd om de nationale en plaatselijke leiders te beschermen en vanaf februari 1944 lieten Matthys en Collard een beperkte tegenterreur toe. Daarop vermoordden de Rexisten een aantal Belgische vooranstaanden die volgens hen het verzet steunden. Deze voorbeelden werden opgevolgd door plaatselijke militanten die met hun eigen terreurcampagnes begonnen. Naarmate in de laatste weken van de bezetting haar positie steeds hopelozer werd, nam de leiding een meer en meer apocalyptische toon aan. De rexistische leiders bedreigden hun vijanden met blind geweld en zij organiseerden en namen zelf deel aan de meest beruchte rexistische wreerdheden, in Courcelles bij Charleroi.

De meeste tenoren van Rex vluchten in september 1944 mee met de terugtrekkende Duitse legers en in het *Reich* werd een rexistische organisatie in ballingschap georganiseerd. Toen zij in 1945 terug naar België werden overgebracht voor hun proces, poogden slechts weinigen onder hen hun kollaboratie te rechtvaardigen. Zij hadden het er moeilijk mee hun motivering te verklaren en beweerden dat zij « de slachtoffers waren geweest van de waanzinnige oproertheid van hun eigen illuzies ».

Martin CONWAY, *Rexism from 1940 to 1944 : Degrelle and his colleagues.*

The purpose of this article is to provide a brief description of the principal developments within the Rexist movement from 1940 to 1944. The popular image of Rex is dominated by its young and charismatic leader, Léon Degrelle, but I argue that the history of the Rexist movement should be considered separately from that of the *Chef de Rex*. For much of the duration of the German occupation, Degrelle devoted himself to his own political initiatives and control of the Rexist movement passed to less prominent and less well-known figures.

Newly reorganised after the disruption caused by the events of May 1940, Rex hoped to play a leading role in the creation of a New Order in occupied Belgium. Adopting an extremist rhetoric, it denounced English war aims and called for the total overthrow of the existing political structure in Belgium. Degrelle gathered around him a group of new advisors of whom the most influential were Rouleau, Simoens and Francq and it was these figures who became the leaders of the reconstructed Rexist movement. In January 1941, encouraged by his new advisors, Degrelle announced the willingness of Rex to collaborate with the German forces. This declaration shocked many Rexist militants who found themselves despised by the majority of the population as opportunistic

traitors. In early 1941, Rexist activity was also hampered by damaging splits within its own ranks as a series of disputes amongst the advisors of Degrelle provoked the resignations of former leaders and of many ordinary militants. The victor of these struggles was Rouleau, *Lieutenant du Chef de Rex*, who was the administrative head of the Rexist movement from February 1941. He encouraged the evolution of the movement towards a fully collaborationist stance but neither this policy nor a limited accord with the Flemish nationalist movement (the VNV) brought Rex its anticipated success. Hence, in an attempt to capture the attention of the Germans, Degrelle, Rouleau and many of the most experienced Rexists enrolled in a *Légion Wallonie* which departed in August 1941 to fight on the Eastern Front.

During their absence, control of Rex passed to two young journalists, Victor Matthys and José Strelle named *Chef de Rex ad interim* and *Chef du Service Politique* respectively. The new leaders strengthened the organisational structure of Rex and also fostered the infiltration of Rexists into positions of authority in central and local government. Moreover, they sought to give to Rex a more moderate and nationalist image. Strelle, in particular, was anxious to distance Rex from the extremists of the collaborationist world and, in his journalism, he argued that collaboration was a necessary but dangerous policy which must be practiced with prudence and reserve. In the autumn of 1942, Strelle initiated an ambitious policy to establish Rex as the rallying-point for all like-minded Belgian collaborationists. He created a *Conseil Politique de Rex* — on which many non-Rexist served — and which was intended as the forerunner of a new broader collaborationist grouping.

However, this policy was reversed in December 1942 when Degrelle returned from the battlefields of the Eastern Front obsessed by the idea of an alliance between himself and the SS of Himmler. In support of this aim, he delivered a dramatic speech in Brussels in January 1943 which proclaimed the germanic origins of the Wallon race and rejected categorically all concepts of a limited collaboration. Faced with this abrupt change of course, Strelle and a number of other Rexist veterans left the movement.

Embroidered in this own intrigues and in the military operations of the *Légion Wallonie*, Degrelle was little interested in Rexist affairs in 1943 and 1944. Matthys remained in place as the interim head of the movement and around him he gathered a new generation of leaders of whom the most important was Louis Collard. From January 1943, Rex was committed to unlimited collaboration with the German authorities and its militants were the victims of numerous armed attacks by resistance units. In response, the movement took on an increasingly militarised character and a Rexist police force (the DSI) was established under the control of Charles Lambinon which worked closely with the German police agencies.

In 1944 the centralisation of the movement was enhanced by various reforms, all of which reinforced the personal power of Louis Collard. However, the ascendancy of Collard and his assistants was challenged by former members of the *Légion Wallonie* who criticised what they regarded as the hesitations and weaknesses of the civilian leadership of Rex. Led by a Charleroi lawyer, Joseph Pévenasse, these military figures argued that Rex should be replaced by a military organisation modelled on the examples of Darnand's *Milice* and of the SS. However, these proposals were successfully opposed by both Collard and Matthys who demoted Pévenasse in the Rexist hierarchy.

The most urgent task for the Rexist leadership remained the ever increasing violence against Rexist militants. Bodyguards were recruited to protect national and local officials and, from February 1944, Matthys and Collard authorised a limited « counter-terror ». Subsequently, Rexists assassinated a number of prominent public figures whom they argued were the patrons or supporters of the resistance; and these examples were imitated by local militants who initiated their own terror campaigns. In the last weeks of the occupation, as their position became ever more desperate, so the tone adopted by the leadership became more apocalyptic. Threatening their enemies with indiscriminate violence, the Rexist leaders organised and participated in the most notorious of Rexist atrocities at Courcelles near Charleroi.

Most senior Rexists fled with the retreating German armies in September 1944 and a Rexist organisation was established in exile in the Reich. Returned to Belgium in 1945 to face trial, few Rexist leaders sought to justify their collaborationist policies. They had difficulty in explaining their motivation arguing instead that they had been « the victims of the mad sincerity of our own illusions ».

Etienne VERHOEYEN, *De leidende Belgische industriëlen tussen verzet en kollaboratie.*

Bij het begin van de bezetting werd door de leiders van de Belgische industrie en bankwereld besloten de industriële produktie te hervatten, op voorwaarde dat geen wapens of munitie aan de bezetter zouden geleverd worden. Deze beslissing werd gemotiveerd door de wens wegvoeringen van arbeiders te verhinderen en de voedselsituatie van het land te verbeteren. Van juli 1940 af werd een doctrine hieromtrent uitgewerkt, die bekend staat als de « Galopin-doctrine ». Door het nemen van deze beslissing schaarden bankiers en industriëlen zich achter de keuze van een « politiek van het minste kwaad ». Deze politiek beoogde te vermijden dat leidinggevende posities aan sympathisanten van de Nieuwe Orde of aan de

bezetter zouden toevertrouwd worden, terwijl anderzijds geen openlijke verzetshouding werd aangenomen. Deze afwezigheid van openlijk verzet betekent echter niet dat de leidende industrielen voor de kollaboratie hadden gekozen. Zo hebben zij bijvoorbeeld geweigerd in te gaan op Duitse wensen tot *Kapitalsverflechtung* of Duitse participatie in Belgische bedrijven en banken. De goeverneur van de *Société Générale*, Alexandre Galopin, beschouwde de regering te Londen als de enige wettige Belgische regering, en de grote financiële groepen hebben met de nodige voorzichtigheid verzetsoorganisaties gesteund. Na de oorlog werd de « Galopin-doctrine » scherp bekritiseerd, maar in 1945 werd zij door de wetgever erkend, zodat het begrip « ekonomiesche kollaboratie » slechts van toepassing is op industrielen die de principes van deze doctrine zijn te buiten gegaan.

Etienne VERHOEYEN, *The major Belgian industrialists : between collaboration and resistance.*

From the outset of the occupation, the major Belgian industrialists and the directors of the principal financial groups decided to resume industrial production on condition that this production did not include either arms or munitions. This decision, which led inevitably to the provision of goods to the occupying forces, was motivated by the wish to prevent the deportation of workers and in order to improve the food situation in the country. A doctrine justifying this attitude was developed from July 1940 and became known as the « Galopin-doctrine ». By adopting this position, the leaders of industry and of the banking world opted for the « policy of the lesser evil » which avoided open confrontation with the German authorities and tended to prevent the transfer of positions of authority into the hands of protagonists of the New Order or the occupying forces themselves. If it cannot be said that the major Belgian industrialists openly resisted, neither can it be asserted that they entered upon a policy of collaboration. Thus, they did not respond to the wishes of the Germans who sought to play a larger role in Belgian industrial and financial life. Moreover, Alexandre Galopin, governor of the *Société Générale*, considered the London government to be the sole legal Belgian government and the major financial groups discreetly supported the resistance movements. The wisdom of this « Galopin-doctrine » on the resumption of industrial production was much discussed after the war; but in 1945 it was adopted by the legal authorities who decreed that only those industrialists who had acted beyond and outside of this doctrine could be accused of economic collaboration.

Ann DELBEKE, L'« Auslandsorganisation » en Belgique (1932-1944).

Active dans nos régions dès 1932, l'*Auslandsorganisation der NSDAP* (A.O.) s'efforça de consolider, par le biais d'une campagne de propagande national-socialiste, son emprise sur les Allemands résidant en Belgique. Cette attitude ne fut pas sans éveiller la méfiance de la presse belge. Elle laissa par contre les gouvernements en place sans réaction radicale, soucieux qu'ils étaient de maintenir de bonnes relations avec l'Allemagne. Pourtant, à la veille de l'invasion, les membres de l'A.O. furent considérés comme dangereux pour la sûreté de l'Etat. Ils furent d'ailleurs pour la plupart arrêtés ou déportés le 10 mai 1940.

Sous l'occupation, l'A.O. reprit ses activités en Belgique et, en sympathisant avec l'administration militaire allemande, le *Landesgruppen-leiter* Schulze se trouva très vite mêlé à la lutte opposant la *Militärverwaltung* à la SS. Le rôle qu'il tint dans ce contexte renforce l'idée que le *Landesgruppe Belgien* entretenait, dès avant 1940, des relations avec des groupes qui allaient s'engager sur les voies de la collaboration. Le VNV, que Schulze soutint contre la *DeVlag* appuyée par la SS, comptait parmi ceux-là. L'ordonnance A 54/42 vint cependant interdire au *Landesgruppe Belgien* de s'occuper de politique, et le suicide de Schulze, que cette lutte interne avait mis à rude épreuve, reléguait l'A.O. à un rôle secondaire. Désormais, elle s'occupa uniquement de ce qui devait être sa tâche première : la « *Betreuung* » des Allemands de Belgique.

Deux organisations, le *Nationalsozialistische Volkswohlfahrt* (NSV) et l'*Auslandsdeutsche Frauenschaft* (AFS), veillèrent ainsi à la bonne marche de plusieurs services sociaux destinés à aider exclusivement les Allemands de Belgique en assurant leur approvisionnement et organisant leurs vacances. Néanmoins, cette action caritative masquait de façon évidente le but essentiel de l'A.O. qui était d'inculquer aux ressortissants d'Outre-Rhin les principes nationaux-socialistes. Il est dès lors probable que ses responsables exercèrent une pression considérable sur leurs compatriotes.

L'occupation allemande entraîna une série de réformes au sein de l'*Auslandsorganisation der NSDAP*. Le *Militärverwaltungschef* Reeder incorpora l'organisation du parti national-socialiste à son administration militaire, alors que l'aide sociale accentuait d'autres principes. L'idéologie du IIIe Reich devint donc de plus en plus importante, de sorte que les Allemands juifs ou anti-nationaux-socialistes durent craindre le zèle des membres de l'A.O. Des Flamands favorables au nazisme purent par ailleurs, de temps à autre, bénéficier des services sociaux allemands. C'est ainsi qu'en outre, le service *Kinderlandverschickung* chargé d'organiser avec le NSV les vacances des enfants flamands se trouva mêlé à la rivalité VNV-*DeVlag*.

Il est difficile de déterminer l'importance prise par les *Auslandsgruppen* dans la politique belge si l'on sait qu'il leur était interdit de s'immiscer dans la vie publique du pays. L'A.O. se distancia donc des affaires politiques, encore que les agissements de certains de ses membres portèrent ombrage aux bonnes relations entre l'Allemagne et la Belgique.

Il est pratiquement certain que, dès avant 1940, des contacts entre l'A.O. et certains groupes belges favorables au national-socialisme aient existé. L'organisation recruta ainsi des membres qui vinrent conforter le potentiel humain et les ressources financières de l'Allemagne nazie. Par ailleurs, la propagande politique encouragea des Allemands de Belgique à s'engager dans les services d'espionnage du IIIe Reich. Mais le *Landesgruppe Belgien* eut surtout une évidente importance pour les Allemands eux-mêmes. Manipulant l'aide sociale comme moyen de pression, il n'en vint pas moins effectivement au secours de ses compatriotes, même s'il le fit au nom d'une idéologie qui n'envisageait pas le bien-être de tout le monde.

Ann DELBEKE, The « Auslandsorganisation » in Belgium (1932-1944).

Active in Belgium from 1932, the *Auslandsorganisation der NSDAP* (A.O.) sought to reinforce by means of a campaign of national socialist propaganda its influence over the Germans resident in Belgium. These activities provoked the mistrust of the Belgian press; the governments of the era, however, anxious to maintain good relations with Germany, did not react so strongly. Nevertheless, on the eve of the invasion, members of the A.O. were considered as dangerous to the security of the state and the majority of them were either arrested or deported on 10 May 1940.

During the German occupation, *Landesgruppenleiter* Schulze became embroiled very rapidly in the conflict between the *Militärverwaltung* and the SS. The role that he played in these disputes suggests that the *Landesgruppe Belgien* had already been in contact before 1940 with some of those groups which subsequently took a collaborationist stance. The VNV, which Schulze supported against the SS-sponsored *De Vlag*, was one of these organisations. However, the directive A 154/42 ordered the *Landesgruppe Belgien* not to involve itself in politics and the suicide of Schulze, who had been under considerable pressure during these internal struggles, relegated the A.O. to a secondary role. Henceforth, it concerned itself solely with what was its original task: namely the « *Betreuung* » of the German community in Belgium.

Two organisations, the *Nationalsozialistische Volkswohlfahrt* (NSV) and the *Auslandsdeutsche Frauenschaft* (AFS), supervised the operation of many social services intended exclusively for the Germans resident in Belgium including the supply of provisions and the arrangement of holidays. Nevertheless, these acts of benevolence masked the essential goal of the A.O. which was to inculcate the German community in Belgium with national socialist principles. Hence, it is probable that the officials of the A.O. exerted considerable pressure on their compatriots.

The German occupation brought about a series of reforms within the *Auslandsorganisation der NSDAP*. *Militärverwaltungschef* Reeder incorporated the national socialist party structure within his military administration while the social work of the A.O. came to emphasise other principles. The ideology of the Third Reich played an increasingly important role and German Jews and other opponents of national socialism had cause to fear the zeal of members of the A.O. Moreover, Flemish supporters of nazism were able to participate from time to time in the German social services. It is this which explains why the *Kinderlandverschickung* service responsible for organising with the NSV the holidays of Flemish children became involved in the rivalries between the VNV and *De Vlag*.

It is difficult to determine the importance that the *Auslandsgruppen* acquired in Belgian political life as they were forbidden to involve themselves in the public life of the country. Thus, the A.O. distanced itself from political affairs, while the actions of certain of its members harmed the good relations between Germany and Belgium.

It is virtually certain that, from before 1940, contacts existed between the A.O. and certain Belgian groups favourable to national socialism. The organisation recruited members who reinforced both the human and financial resources of Nazi Germany. Moreover, its political propaganda encouraged the Germans in Belgium to collaborate with the espionage services of the Third Reich. But the *Landesgruppe Belgien* was, above all, of importance for the Germans themselves. Manipulating social work as a means of exerting pressure on its compatriots, it nevertheless provided them with effective assistance, even if that aid was given in the name of an ideology which did not envisage the welfare of all.

Bernard DELCORD, *Het franstalig literair leven in België tijdens het interbellum.*

Dit artikel behandelt een biezonder weinig gekend aspekt van de geschiedenis van de franstalige Belgische literatuur, namelijk het leven, tij-

dens het interbellum, van literaire verenigingen en salons die door enkele vooraanstaande intellektuelen uit de latere kollaboratie druk werden bezocht.

De aandacht van de auteur gaat vooral uit naar figuren als Pierre Daye, Pierre Hubermont en Robert Poulet, wier respectieve rol en invloed hij heeft trachten te bepalen. Hiertoe deed hij een beroep op verschillende oorspronkelijke getuigenissen en op talrijke onuitgegeven documenten.

Bovendien werpt hij, aan de hand van een groot aantal bijlagen, een nieuw licht op de beruchte « zaak Poulet », die destijds in Belgische gerechtelijke kringen heel wat stof deed opwaaien.

Bernard DELCORD, *Remarks on some literary-political groups in Belgium in the inter-war period.*

This article considers a previously little known aspect of the history of francophone Belgian literature, namely the activity in the inter-war period of the literary salons and other groups frequented by some of those individuals who were to become leading figures in the intellectual collaboration of the war years.

In particular, the article analyses the activities of Pierre Daye, Pierre Hubermont and Robert Poulet and seeks to define their respective roles and importance. In his work, the author has made use of a wide variety of original testimonies, as well as numerous unpublished documents.

In addition, in the appendices of the article, the author sheds new light on the famous « Poulet affair » which formerly stimulated wide discussion in Belgian judicial circles.

KRONIEK

KPB EN CPN IN BEZETTINGSTIJD

Enkele beschouwingen bij het boek van Hansje GALESLOOT en Susan LEGENE, *Partij in het verzet. De CPN in de tweede wereldoorlog*, Amsterdam, Pegasus, 1986 (1).

In de periode 1939-1945 hebben zowel de Communistische Partij Nederland (C.P.N.) als de Communistische Partij van België (K.P.B.) twee sterk uiteenlopende politieke lijnen gevolgd. Vooreerst vanaf september 1939, na het afsluiten van het niet-aanvalspakt tussen Duitsland en de Sovjetunie, de *imperialistische oorlog-koers*. Kenmerkend daarvoor was een merkwaardige vorm van neutralisme tussen de oorlogvoerende partijen en het terugdringen van het specifiek nazistisch karakter van één van de partijen, met name Duitsland. Vervolgens vanaf het najaar 1941, na de Duitse inval in de Sovjetunie, de *nationale front-koers* die beoogde een breed front tot stand te brengen door het bundelen van drie essentiële verzetsimpulsen of motivaties: het sociale, het antifascistische (in de eigenlijk liberaal-burgerlijke optiek van een revalidatie van de parlementaire demokratie en vrijheden) en het nationale of patriottische (2). Deze brede politieke oriëntaties kwamen beiden tot stand als gevolg van posities die in Moskou waren ingenomen. Het internationaal parallelisme hoeft dan ook niet te verbazen. Anders is het gesteld met de uitwerking en de resultaten die met deze politieke lijnen werden bereikt. Dit wijst erop dat ondanks de stroomlijning van de communistische beweging op wereldvlak (doelstelling die al van bij de stichting van de Komintern in 1921 aanwezig was), de verschillen in de communistische partijen wat betreft hun samenstelling en wat betreft de sterk uiteenlopende nationale kontekst waarin ze dienden te werken, minstens zo belangrijk zijn geweest als de richtlijnen uit het wereldcentrum.

Vatten wij deze verschillen bondig samen. Vóór juli 1941 bleven zowel CPN als KPB opgesloten in eigen kring en vanuit het terrein dat zij het best kenden, het sociaal terrein, slaagden zij erin een aantal verzetsslagten op

(1) Deze tekst is een bewerking van een referaat gehouden op 11 april 1986 aan de universiteit van Amsterdam in het kader van een werkseminarie georganiseerd door het Instituut voor Politiek en Sociaal Onderzoek (I.P.S.O.).

(2) Cfr. José GOTOVITCH, *Guerre et libération, jalons pour une étude*, in *Le Parti communiste de Belgique (1921-1944). Actes de la journée d'étude de Bruxelles, 28 avril 1979*, Bruxelles, CHEMA — Fondation J. Jacquemotte, 1980.

gang te brengen. Veel verschillen vielen er dan ook niet te bespeuren en daar waar die er wel waren, waren ze ofwel zonder reële betekenis (het konflikt De Groot tegenover Goulooze en de Belgische partijleiders) ofwel toe te schrijven aan de andere bezettingsomstandigheden (burgerlijk versus militair bezettingsbestuur, verbod van de CPN op 20 juli 1940, van de KPB op 22 juni 1941).

Vanaf het najaar van 1941 poogden zowel CPN als KPB uit hun eigen kring te breken, niet in de eerste plaats door het opengooien van de eigen partij, maar door het streven naar samenwerkingsverbanden met allen die in het verzet stonden tegen de bezetter. Vanaf 1942 leek dat met het Onafhankelijkheidsfront in België te lukken. Anders evenwel dan men het zich had voorgesteld, want een georganiseerde coalitie tussen de KPB en de zich in de illegaliteit gereorganiseerde — maar zeer zwakke — socialistische partij, kwam niet tot stand. Het O.F. werd echter wel langzaam maar zeker een bijna massabeweging (rekening houdend met de oorlogsomstandigheden) én de belangrijkste burgerlijke verzetsbeweging. De KPB zelf verdween meer en meer op de achtergrond en manifesteerde zich zo goed als uitsluitend door middel van *De Roode Vaan* en de *Drapeau Rouge*; het gewapend verzet dat vanaf midden 1942 systematisch het terreurwapen hanteerde, hield de KPB echter strikt in eigen handen. Een politieke stellingname over de naoorlog liet lang op zich wachten, en werd in de praktijk via de frontorganisaties naar buiten gebracht. Dit bracht José Gotovitch tot de conclusie dat de KPB de gevangene werd van haar eigen sukses (3).

Deze gedachtengang zouden wij even willen precizeren. Door het succes van de *nationale front*-koers, werd de KPB-leiding niet enkel verplicht de eigen politieke standpunten in de koelkast te duwen, meer algemeen werden er de sociale en politieke divergenties in onze maatschappij (die tijdens de bezetting nog waren aangescherpt!) door genegeerd. Zo werden op syndikaal terrein de Syndikale Strijdkomitees meer als verzetskomitees in de bedrijven en minder als vakbondsgroepen met een specifieke syndikale taak op middellange of lange termijn gezien. In het verlengde hiervan situeerde zich de houding t.a.v. de heropbouw na de bevrijding, waarbij KPB en CPN dezelfde politiek hebben gevolgd. Uiteindelijk was de KPB dus eigenlijk de gevangene van een rigide interpretatie van internationale richtlijnen, net zoals dat tussen 1939 en 1941 het geval was geweest.

Bij de CPN lukte deze frontpolitiek na 22 juni 1941 niet. Wat wel lukte was een uitbreiding van het eigen partijpotentieel vanaf 1943 rond de *Waarheid* als verzetskrant. Dit is een wezenlijk andere evolutie dan in België. Door het tweesporenbeleid dat de CPN-leiding vanaf 1943 had gevolgd waren de verschuivingen als het ware in koncentrische cirkels rond de CPN zelf te situeren: de nieuwe aanhang van de *Waarheid*-groe-

(3) Interview met B.R.T.-televisie, 14 december 1984.

pen sloot én sociologisch én politiek aan bij de koers die de communisten als specifieke verzetsgroep hadden gevolgd. De aarzeling de CPN al dan niet na de bevrijding weer op te richten kan vanuit die omstandigheden verklaard worden.

In België was dit niet nodig. De communisten hadden hun specifieke politieke en ideologische perspectieven in de koelkast gestopt, en waren als goede pragmatics de voortrekkers geweest van het verzet op zo goed als alle terreinen. Maar de twee entiteiten, de partij enerzijds en het front anderzijds, waren blijven bestaan. Dat de partij vanuit de continuïteit van de vooroorlog ook na de oorlog bleef bestaan, was dan ook niet meer dan een vanzelfsprekendheid.

De belangrijkste vraag die hierbij open blijft is dus ongetwijfeld: waarom lukte deze frontpolitiek in Nederland niet en in België wel? Was het anti-kommunisme in België dan veel minder hevig dan in Nederland?

Wellicht waren de communisten in België na september 1939 net zo geïsoleerd als in Nederland, althans op politiek vlak. Het is wel duidelijk dat de relatie socialisten-kommunisten in Nederland anders lag dan in België. De « Volksfrontpolitiek » kwam in Nederland nauwelijks van de grond (4). In België was de aantrekkingskracht op de socialistische basis veel groter dan men tot nu toe heeft aangenomen. Tussen 1935 en 1938 groeide de partij van 3.000 tot bijna 9.000 leden.

In 1936 was er de fusie tussen de Communistische Jeugd en de Socialistische Jonge Wacht. Enkel in Spanje, maar dan tijdens de burgeroorlog, gebeurde dit nog. Er waren landelijke samenwerkingsverbanden voor steun aan de Spaanse republiek. In de provincie Luik werd de bestendige deputatie gevormd door socialisten en communisten. Partijleider Jacquemotte wou in 1936 de KPB als halfautonome tak tot de B.W.P. zien toetreden. Was er in België dus geen Volksfront zoals in Frankrijk, dan was er evenmin die wederzijdse eensgezinde versie zoals in Nederland. Dit alles speelde, spijts 1939-1941 en spijts de afwijzing van de illegale socialisten in 1941, ook bij het tot stand komen van het O.F. nog een rol (5).

Dit element lijkt ons belangrijk, maar niet het belangrijkste wanneer wij het succes van het Onafhankelijkheidsfront willen verklaren. Het succes van dat Front loopt namelijk parallel met een vrij algemene ver-

(4) Zie Jaap-Jan FLINTERMAN, *De CPN en de solidariteitsbeweging met de Spaanse republiek in Nederland (1930-1939)* en André GERRITS, *Solidariteit zonder eenheidsfront. De Internationale Rode Hulp in Nederland, 1925-1938*. Beiden in *Cahiers over de geschiedenis van de CPN*, Nummer 10, mei 1985, I.P.S.O., Amsterdam.

(5) Over de relatie socialisten-kommunisten tijdens de bezetting in België, zie: José GOTO-VITCH, *Rapports socialistes-communistes en Belgique sous l'occupation. Contribution pour le colloque « Etudes comparées sur l'occupation en Belgique et en France »*, Lille, 26-28 april 1985. — Chantal KESTELOOT, *Le mouvement socialiste clandestin à Bruxelles (1940-1945)*, licentiaatsverhandeling U.L.B., 1984-1985.

schuiving in de houding van brede lagen van de bevolking t.a.v. het kommunistisme. Wij moeten dit begrijpen vanuit een aantal zowel nationale als internationale evenementen.

Het verzet kreeg in België, net als in Nederland, in eerste instantie gestalte vanuit de uiterst linker- (de kommunisten) en de uiterst rechterzijde (verbroederingen van reserveofficieren, enzomeer) (6). Essentieel verschillend tussen België en Nederland was echter dat de regering en koningin Wilhelmina samen in Londen zaten en als richtinggevend voor het verzet van de gehele Nederlandse natie werden beschouwd. Dit kon met koning Leopold die zich bewust had geëmobiliseerd in Laken en een Belgische regering in Londen, die hij niet meer wenste te erkennen, niet het geval zijn. Er was met name in Nederland nimmer een loyaaltsprobleem tussen de rechterzijde in het verzet en de supreme autoriteit in Londen. Voor de Belgische regering stelde dit probleem zich wel. Alhoewel deze regering evenmin vertrouwen had in de kommunisten, werden ze als een soort tegengewicht beschouwd voor de rechtse verzetsbewegingen in dewelke de regering een pretoriaanse garde van Leopold zag. Van deze ambiguïteit konden de kommunisten ongetwijfeld profiteren. Voor het eerst in hun bestaan waren de kommunisten geen vijanden meer van de Belgische natie. De voorzichtige pleidooien (meer weliswaar in Londen dan in bezet België) van bepaalde socialisten en zelfs van sommige verantwoordelijken van de Staatsveiligheid om de kommunisten bij het beleid te betrekken, getuigen hiervan. Door deze nieuwe mentaliteit, waaraan de groeiende suksesen van het Rode Leger evenmin vreemd zijn, kon de kommunistische aanwezigheid op alle verzetfronten ook suksesen afwerpen.

Een tweede verschil tussen België en Nederland lijkt mij te zijn dat in België de kommunisten een grotere invloed hebben gehad op de bezetting zelf door het aanzwengelen van een polarisatie die uiteindelijk in 1943 bijna de gehele bevolking scheidde van de kollaboratie. Dit hebben ze mijns inziens in de eerste plaats door het gewapend verzet kunnen bereiken.

Ook hier hebben we te maken met in oorsprong wellicht identieke richtlijnen uit Moskou. Er was in Nederland gewapend verzet en kommunisten speelden daarin een rol, maar niet vanuit één door de partij gedirigeerde organisatie. Een traditie terzake was er noch in België, noch in Nederland. Het verschil ligt dus wellicht in de beschikbare krachten. Daarover is ook in België nog nauwelijks studiewerk verricht. Voor de partizanen zien we in België toch een aantal oorsprongsvelden: de oud-Spanjestrijders, intellektuelen en de kommunistische jongerenbeweging. Daarnaast lijkt het ons belangrijk precies voor deze uiterst gevaarlijke vorm van

(6) Deze problematiek werd omstandiger uitgewerkt in: Rudi VAN DOORSLAER, *Macht en onmacht in bezettingstijd: het geval België*. Te verschijnen in *Bijdragen en Mededelingen der Geschiedenis der Nederlanden*, voorjaar 1987.

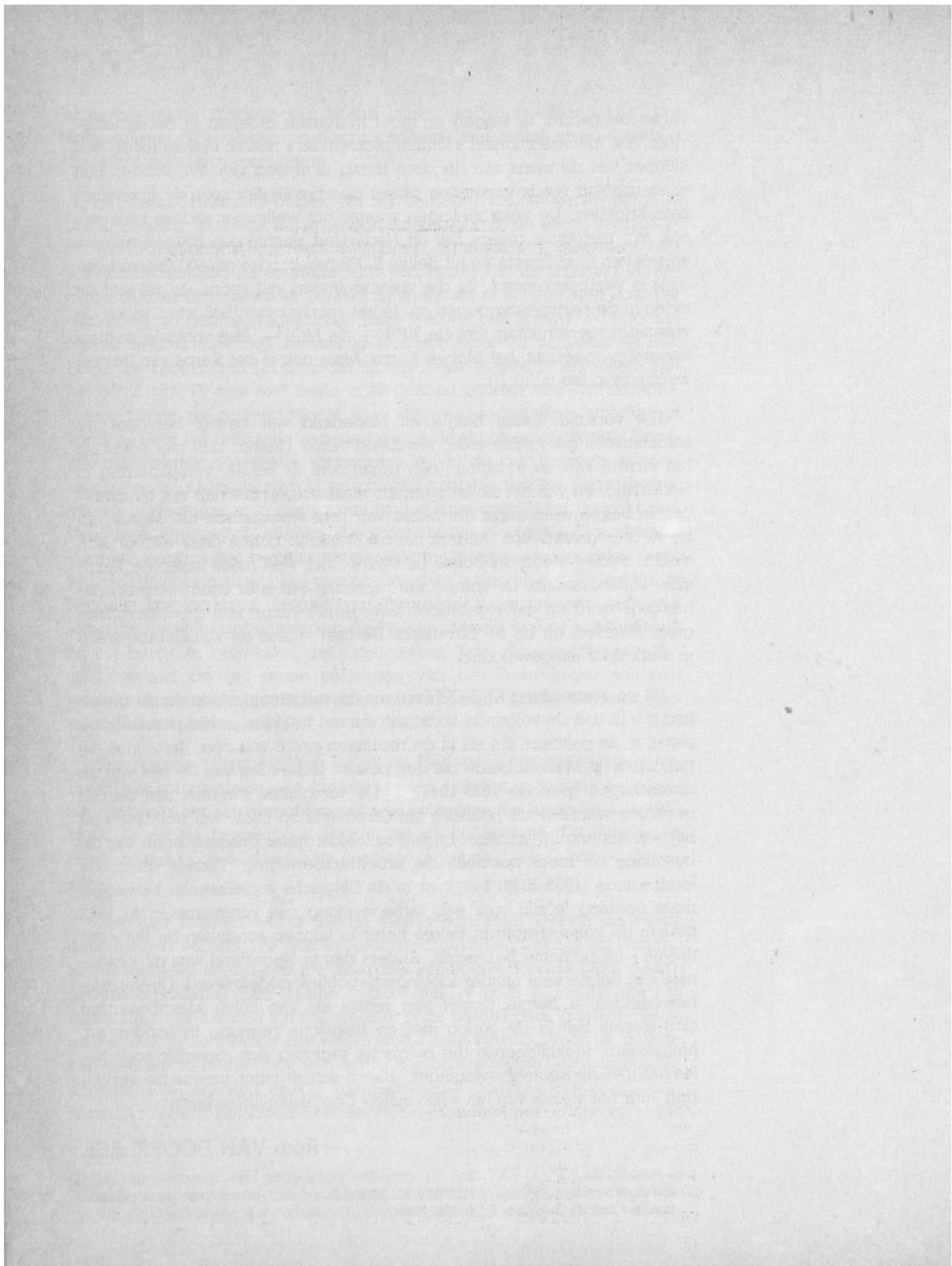
verzet de nadruk te leggen op meer marginale groepen in de samenleving. Wat men traditioneel « lompenproletariaat » noemt, in feite mede een uitloper van de krisis van de jaren dertig is er één van. Wij konden hun aanwezigheid reeds vaststellen tussen de vrijwilligers voor de Internationale Brigaden. De vreemdelingen vormen om weliswaar andere redenen, ook zo'n marginale groep. Dat uit Nederland slechts een 600 vrijwilligers vertrokken naar Spanje en uit België 2.000 (waaronder ca. 600 vreemdelingen) is veelbetekend. Bij die vreemdelingen valt vooral de rol van de joden in de partizanengroepen op. In het voorjaar van 1942 werd vanuit de vreemdelingenstruktur van de KPB — de MOI — een speciale partizanengroep opgericht, het Mobiel Korps. Maar ook in het Korps van Brussel waren de joden talrijk (7).

Het verschil tussen België en Nederland wat betreft het door de communisten georganiseerde gewapend verzet situeert zich niet enkel op het terrein van de structuur (één organisatie in België, versplintering in Nederland) en van het aantal groepen, maar ook op het vlak van de strategie. In België werd vanaf het najaar van 1942 systematisch het wapen van de terreur gehanteerd. Anders dan in Frankrijk richtte deze terreur zich slechts zelden tegen de Duitse bezetters maar veel meer tegen de Belgische kollaborateurs. De spiraal van repressie (en later contra-terreur) die hierdoor werd op gang gebracht, leverde het verzet een groot psychologisch voordeel op bij de bevolking. De haat jegens de kollaboratie werd er sterk door aangewakkerd.

Uit de vergelijking KPB-CPN tijdens de volksfrontperiode en de bezetting zou ik dan de volgende konclusie durven trekken : 1. Het parallelisme zowel in de politieke lijn als in de resultaten ervan was zeer groot toen de richtlijnen uit Moskou beide partijen politiek isoleerden van de rest van de maatschappij (periode 1939-1941); 2. De verschillen kwamen aan de oppervlakte wanneer de politieke lijn (eveneens op basis van richtlijnen uit het wereldcentrum) aansloot bij wat er leefde onder bredere lagen van de bevolking en meer specifiek de arbeidersbeweging. Tijdens de volksfrontperiode (1935-1938) bleek er in de Belgische socialistische beweging meer opening te zijn voor een samenwerking met communisten. In 1942 bleken de communisten in België beter te kunnen aansluiten bij het « nationale » (of patriottische) verzet. Anders dan in Nederland was dit « nationale » in België veel minder ideologisch-politiek gedefinieerd. De verzetsbewegingen in België (zowel van rechts als van links) identificeerden zich slechts laat in de oorlog met de Belgische regering in Londen en, omgekeerd, identificeerde die Belgische regering zich eigenlijk nooit helemaal met de verzetsbewegingen. Hierin schuilt mijns inziens de verklaring voor het succes van het « nationale » Onafhankelijkheidsfront.

Rudi VAN DOORSLAER

(7) Zie in dit verband : Maxime STEINBERG, *L'Etoile et le fusil. Les cent jours de la déportation des Juifs de Belgique*, Bruxelles, 1984.



**BIBLIOGRAFIE van de in 1985 verschenen
publikaties betreffende
BELGIE TIJDENS DE TWEEDEN WERELDOORLOG**

samengesteld door Willem C.M. Meyers

INLEIDING

Zoals aangekondigd in de *Bijdragen* 9, oktober 1985, worden de vermelde titels in de bibliografie voortaan doorlopend genummerd, dit om de geplande geïntegreerde auteurs-, persoonsnamen- en plaatsnamen-registers samen met het zakenregister gemakkelijker hanteerbaar te maken.

Voor het overige werd de kronologisch-systematische indeling van de vorige publikaties behouden.

LIJST VAN AFKORTINGEN

AMSAB	Archief en Museum van de Socialistische Arbeidersbeweging, Gent
ann.	bijlagen
BGWOII	Bijdragen tot de geschiedenis van de tweede wereldoorlog
BH	Brugsch Handelsblad
bibl.	bibliografie
BTFG	Belgisch Tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis
BTNG	Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis
BVL	Het Belang van Limburg
cart.	kaarten
CHSGM	Cahiers d'histoire de la seconde guerre mondiale
CREHSGM	Centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale
DM	De Morgen
DNG	De Nieuwe Gazet
DNGi	De Nieuwe Gids
ERM	Ecole Royale Militaire
facs.	facsimilés
GVA	Gazet van Antwerpen
GVM	Gazet van Mechelen
HLN	Het Laatste Nieuws
HV	Het Volk
ill.	geïllustreerd
ind.	registers, indices
KADOC	Katholiek Documentatie- en Onderzoekscentrum, Leuven



KMS	Koninklijke Militaire School
KUL	Katholieke Universiteit Leuven
LB	La Libre Belgique
LC	La Cité
LDH	La Dernière Heure
Lic.	Licentieverhandelingen waarvan inzage onderworpen is aan een voorafgaand akkoord van de auteur. Zo de verhandeling niet in het NCWOII aanwezig is, wordt de naam van de promotor vermeld, met wie kontakt kan opgenomen worden
LM	La Meuse
LNG	La Nouvelle Gazette
LP	Le Peuple
LPr	La Province
LR	Le Rappel
LS	Le Soir
LW	La Wallonie
NB	Het Nieuwsblad
NCWOII	Navorsings- en studiecentrum voor de geschiedenis van de tweede wereldoorlog
PP?	Pourquoi Pas?
RBHC	Revue belge d'histoire contemporaine
RBHM	Revue belge d'histoire militaire
RG	Revue Générale
RUG	Rijksuniversiteit Gent
s.d.	sine dato. Zonder datum. Maar wel verschenen in de door de bibliografie bestreken periode
s.n.	sine nomine, zonder vermelding van uitgever
tabl.	tabellen
ULg	Université de Liège
VLA	Vers l'Avenir
VMT	Vlaams Marxistisch Tijdschrift
VUB	Vrije Universiteit Brussel
VW	La Vie Wallonne
WT	Wetenschappelijke Tijdingen

Errata bij de vorige aflevering

263. Lees CASERT i.p.v. CASAERT
 322. Lees battre... i.p.v. battra.
 375. Lees voetnoot (40) i.p.v. (39)

WERKINSTRUMENTEN

a. Archiefinventarissen en bibliografieën

1241. **Dassetto (Felice) — Dumoulin (Michel).** *L'immigration italienne en Belgique aux XIXe et XXe siècles. Bibliographie rétrospective 1945-1985*, in *L'immigration italienne en Belgique* (1), p. 119-180. (B 2723)
1242. **Dumoulin (Michel).** *Opinion publique et politique extérieure en Belgique de 1945 à 1962. Orientation des études et perspectives de la recherche en Belgique*, in *Res Publica*, 1981/1, p. 2-29.
1243. **Id.** *Vingt ans d'historiographie des relations internationales de la Belgique (1964-1984)*, in *Relations internationales*, 1985, 42, p. 169-182. (R 024)
1244. **Martin (Dirk).** *Archief V.N.V.*, Brussel, NCWOII, 1985, 4°, IV + 188 p.
1245. **Meyers (Willem C.M.).** *Bibliografie van de in 1982, 1983 en 1984 verschenen publikaties betreffende België tijdens de tweede wereldoorlog*, in BGWOII, 9, X/1985, p. 375-466.
1246. **Staes (Ghislaine).** *Articles de presse publiés sur la campagne des Ardennes décembre 1944 — janvier 1945*, in *Le Combattant 1940-1945*, II-III/1985, p. 16-24. (R 036)

b. Methodologie

1247. **Halkin (Léon-E.).** *Quarante ans après. Réflexions critiques d'un historien déporté*, in *Cahiers de Clio*, 1985/82-83, p. 133-144. (K 1165)
1248. **Ugeux (William).** *Après les dix-huit émissions sur l'Ordre Nouveau*, in RG, II/1985, p. 49-60. (R 923)
1249. **Vos (Louis).** *'De Nieuwe Orde' : eigentijdse geschiedenis en televisie*, in *Digo*, XII/1982, p. 69-74. (K 1163)
- Cfr. nr. 1409.

ICONOGRAFIE

1250. *La Libération de Liège et la Bataille des Ardennes. Documents extraits des collections des Archives générales de la Ville de Liège et exposés à la Caserne Fonck du 15 au 19 août et du 1 au 9 septembre 1984 lors des festivités organisées par Promo Liège à l'occasion du 40e anniversaire de la Libération de Liège*, Liège, Archives générales, 1984, 4°, 8 p. (B 2380/6)
1251. **Nyckees (Renaat).** *De Spaanse Burgeroorlog in de beeldkultuur. Foto, film en ander beeldmateriaal in België betreffende de Spaanse Burgeroorlog in de periode 17 juli 1936 — 1 april 1939*, Gent, RUG, 1985, 4°, bibl., ill., ind., 175 p. (Lic.) (TH 264)
1252. **Puttemans (Jul).** *Dia-Inventaris. Onafhankelijkheidfront. Gewest Leuven - Onafhankelijkheidfront Nationaal*, Brussel-Anderlecht, Nationaal Museum van de Weerstand, s.d. (1985), 4°, ind., 54 p. (LG 5/13)
1253. *De Rode Verleidning. Een eeuw socialistische affiches*, Gent, AMSAB, 1985, 4°, ill., ind., 2 vol. (B 2569)

I. VOOROORLOG

A. BINNENLANDSE POLITIEK

1254. *Les années 30 aux Facultés Saint-Louis. Conférences données le 29 mai 1984 par Claude Soetens et Pierre Sauvage*, Bruxelles, Facultés Universitaires Saint-Louis, 1985, 8°, 70 p. (B 2698)

(1) *L'immigration italienne en Belgique. Histoires, Langues, Identité. Etudes réunies par Roger Aubert*, Bruxelles/Louvain-la-Neuve, Istituto Italiano di Cultura/Université Catholique de Louvain, 1985, 8°, bibl., ill., ind., 151 p.

1255. **Balace (Francis).** *Fascisme et catholicisme politique dans la Belgique francophone de l'Entre-deux-guerres*, in *Handelingen van het XXXIIe Vlaams Filologencongres*, Leuven 17-19 april 1979, p. 146-164. (B 2460/10)
1256. **Bergmans (Annick).** *Het Rexisme. Oorsprong en inhoud van een ideologie*, Brussel, KMS, 1985, 4°, bibl., cart., ill., ind., 134 p. (Lic.) (TH 271)
1257. **Blume (Jean).** *Drôle d'agenda. I. 1936-1948: le temps d'une guerre mondiale et d'une adhésion*, Bruxelles, Fondation Joseph Jacquemotte, 1985, 8°, facs., ill., ind., 160 p. (B 2506)
1258. **Brepoels (Jaak) — Huyse (Luc) — Schaevers (Mark) — Vandenbroucke (Frank) (red.).** *Eeuwige dilemma's. Honderd jaar socialistische partij*, Leuven, Kritak, 1985, 8°, bibl., ind., tabl., 271 p. (B 2489)
1259. *100 ans de socialisme en Brabant wallon. 1885-1985*, Nivelles, Editions régionales de Présence et Action Culturelles, (1985), 8°, bibl., ill., ind., 335 p. (B 2473)
1260. **Creve (Jan).** *Het Verdinaso en zijn milities. Militievorming tussen beide wereldoorlogen in Vlaanderen en Nederland (1928-1941)*, Gent, RUG, 1985, 4°, ann., bibl., cart., ill., ind., 260 p. (Lic.) (TH 269)
1261. **Defoort (Eric).** *Une châtelaine flamande. Marie-Thérèse le Boucq de Ternas. 1873-1961*, (Dunkerque), Westhoek-Editions / Editions des Beffrois, (1985), 8°, facs., ill., ind., 129 p. (B 2744)
1262. **Dermine (Michel).** *Soixante-cinq ans de Drapeau Rouge*, in *Le Drapeau Rouge*, 22/IX/1985. (K 1145)
1263. **Durnez (Gaston).** *De Standaard. Het levensverhaal van een Vlaamse krant 1914-1948*, Tielt/Weesp, Lannoo, 1985, 8°, bibl., facs., ill., ind., 560 p. (B 2676)
1264. **Gerard (Emmanuel).** *De Katholieke Partij in crisis. Partijpolitiek leven in België (1918-1940)*, Leuven, Kritak, 1985, 8°, ann., bibl., ind., tabl., 548 p. (B 2724)
1265. **Godderis (André).** *De Nieuwe Marsrichting*, in *Ter Waarheid over Joris Van Severen*, 1985/1, p. 1-15. (R 1535)
1266. **Henri (Pierre).** *Pierre Nothomb, 1887-1966*, in *Grands avocats de Belgique* (2), p. 142-147. (B 759)
1267. **Id. Paul-Henri Spaak, 1899-1972**, in *Grands avocats de Belgique* (2), p. 198-209. (B 759)
1268. *Honderd jaar socialisme. Een terugblik 1885-1985*, Gent, AMSAB, 1985, 8°, ill., ind., 253 p. (B 2625)
1269. **Saerens (Lieven).** *Rechts België en de Joden (1933 — circa 1941)*, in *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 9/10 — VII/XII-1985, p. 113-127. (B 2575/7)
1270. **Van Doorslaer (Rudi).** *Anti-communist activism in Belgium 1930-1944*, in *The Socialist Register 1984. The uses of anti-communism* (2), p. 114-129. (7436)
1271. **Vermeylen (Pierre).** *Mémoires sans parenthèses* (4), Bruxelles, CRISP, 1985, 8°, ill., ind., 251 p. (B 2638)
1272. **Willequet (Jacques).** *Paul-Henri Spaak. Un homme, des combats*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1975, 8°, ill., 282 p. (B 1130)
1273. **Wils (Lode).** *Honderd jaar Vlaamse Beweging — II. Geschiedenis van het Davidsfonds 1914-1936*, Leuven, Davidsfonds, 1985, 8°, bibl., cart., facs., ill., ind., tabl., 313 p. (B 2412)
- Cfr. nrs. 1441-1442, 1456, 1645-1651, 1653-1655, 1668-1669.

B. BUITENLANDSE EN MILITAIRE POLITIEK

1274. **Hauet (André).** *Les avions Renard*, Bruxelles, Editions A.E.L.R., 1984, 8°, ann., ill., ind., 127 p. (B 2581)
1275. **Henau (Brigitte).** *De Belgisch-Britse handelsbetrekkingen, 1919-1939*, in *BTNG*, 1985, 3-4, p. 271-305. (R 002)
1276. **Jacob (Edmond).** *Historique des 1er et 2me Régiment-Cyclistes-Frontière. 1934. 1940*, s.l., (Amicale des cyclistes-frontière Vigilo, 1984), 4°, ann., bibl., ill., ind., tabl., 156 p. (B 2721)

(2) Bruxelles, Editions J.M. Collet, 1984, 8°, ill., ind., 295 p.

(3) Edited by Ralph Miliband, John Saville, Marcel Liebman, *The Socialist Register 1984. The uses of anti-communism*, London, The Merlin Press, 1984, 8°, ind., 363 p.

(4) Cfr. nr. 144.

1277. **Martin (Bernd).** *Deutschland und die neutralen Staaten Europas im Zweiten Weltkrieg*, in *Les états neutres européens et la seconde guerre mondiale* (6), p. 367-392. (8024)
1278. **Martin (Dirk).** *Nazi-propaganda in België tijdens de onafhankelijkheidspolitiek*, in *BGWOII*, 9, X/1985, p. 337-356.
1279. **Mary (Michel).** *Introduction aux relations belgo-soviétiques (mars 1935 - 1939). Relations sans illusions*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1985, 4°, bibl., ill., ind., tabl., 2 vol. (Lic.) (TH 266)
1280. **van Roon (Ger).** *Kleine landen in crisistijd. Van Oslostaten tot Benelux, 1930-1940*, Amsterdam/Brussel, Elsevier, 1985, 8°, bibl., ill., ind., tabl., 522 p. (B 2494)
1281. **Vansevenant (Georges).** *Mobilisatie 1939-1940*, Maarkedal, Uitgeverij Ceres, 1981-1982, 8°, bibl., ind., 2 vol. (B 2594)
1282. **Vanwelkenhuyzen (Jean).** *La drôle de guerre in België. Plannen uit de hemel gevallen. De 10de januari 1940 te Mechelen-aan-de-Maas*, in *AELR, Periodiek bulletin van de v.z.w. Vrienden van het Lucht- en Ruimtevaartmuseum*, II/1980, p. 3-20. (K 1168)
1283. **Id.** *La neutralité des Pays-Bas, du Luxembourg et de la Belgique pendant la « drôle de guerre »*, in *Les états neutres européens et la seconde guerre mondiale* (6), p. 195-206. (B 2595/11)-(8024)

C. SOCIALE EN EKONOMISCHE GESCHIEDENIS

1. Ekonomie

1284. **Bussière (Eric).** *La sidérurgie belge durant l'entre-deux-guerres : le cas d'Ougrée-Marihaye (1919-1939)*, in *RBHC*, 1984, 3-4, p. 303-380. (R 002)
1285. **Van der Wee (Herman) — Verbreyt (Monique).** *Mensen maken geschiedenis. De Kredietbank en de Economische Opgang van Vlaanderen. 1935-1985*, Tielt, Lannoo, 1985, 4°, ann., bibl., ill., ind., tabl., 358 p. (B 2476)

2. Sociaal leven

1286. **Maes (Jef) — Van Rie (Kristien).** *De werkdag. De geschiedenis van de strijd voor arbeidsduurvermindering*, Antwerpen, Uitgeverij EPO, 1985, 12°, ill., ind., tabl., 152 p. (B 2731)
1287. **Minten (Luc).** *Leven en werken bij de gratie van de mijndirekties : het Kempens steenkoolbekken tussen beide wereldoorlogen*, in *AMSA-B-Tijdingen*, 1984-1985, p. 31-47. (R 1057)
1288. **Scholliers (Peter).** *Loonindexering en koopkracht binnen het Belgische systeem van sociaal overleg, 1918-1940*, in *VMT*, V/1985, p. 7-30. (R 987)
1289. **Id.** *Loonindexering en sociale vrede. Koopkracht en klassenstrijd in België tijdens het interbellum*, Brussel, Centrum voor Hedendaagse Sociale Geschiedenis — VUB, 1985, 8°, bibl., ind., tabl., 391 p. (B 2488)
1290. **Steevens (Daniel).** *De streek van lage lonen en lange uren. 100 jaar socialisme in het arrondissement Brugge. Deel 1 : 1885-1939*, Brugge, Uitgeverij Jempie Herrebout, 1985, 4°, ill., ind., 176 p. (B 2492)
1291. **Verheyen (Hilde) — Sertyn (Mieke).** *Met vallen en opstaan. De moeizame opbouw van één socialistische mutualiteit in het Antwerpse*, Brugge, Uitgeverij Jempie Herrebout, 1985, 4°, bibl., ill., ind., tabl., 158 p. (B 2649)

(5) *Colloque international organisé par les Instituts d'histoire des Universités de Neuchâtel et de Berne, sous les auspices du Comité international et de la Commission suisse d'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Neuchâtel-Berne, 5-9 septembre 1983. Actes publiés par Louis-Edouard Roulet avec la collaboration de Roland Blätter*, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1985, 8°.

3. Dagelijks leven en samenleving

1292. **Aubert (Roger).** *L'immigration italienne en Belgique : 1830-1940*, in *L'immigration italienne en Belgique* (6), p. 7-26. (B 2723)
1293. **de Leebeeck (Maria).** *Vrouwenemancipatie en Vlaamse Beweging (1900-1940)*, in *Ons Erfdeel*, V-VI/1983, p. 357-366. (R 028)
1294. **De Smet (Prosper).** *Oproer in het weeshuis*, Antwerpen/Weesp, Standaard Uitgeverij, 1985, 12°, 188 p. (B 2648)
1295. **De Vroede (M.) — Hermans (A.) (Red.).** *Vijftig jaar chiroleven 1934-1984. Aspecten uit verleden en heden van een jeugdbeweging*, Leuven, Universitaire Pers, 1985, 8°, cart., ill., ind., tabl., 287 p. (B 2616)
1296. **Joset (Camille-Jean).** *Enquêtes officielles. 1933-1951*, Beauraing/Namur, Pro Maria / Recherches Universitaires, 1984, 8°, ind., tabl., 158 p. (B 2551)
1297. **Piryns (Remi).** *Van A.K.V.S. tot Diets Jeugdverbond*, in *AKVS-Schriften*, XI/1985, p. 20-31. (R 1388)
1298. **Serge (Victor).** *Carnets*, (Arles), Actes Sud / Hubert Nyssen éditeur, 1985, 8°, ind., 180 p. (8275)
1299. **Verlinde (Rik).** *Sport en Vlaamse beweging. De sportwereld als voorbeeld van het vernederlandingsproces in de sociaal-kulturele sektor in het arrondissement Brugge tijdens de jaren dertig. Deel I : Een massaspot : voetbal*, in *WT*, XLIV-4/1985, p. 238-250. (R 1063)

II. DE ACHTTIENDAAGSE VELDTOCHT

A. MILITAIRE GEBEURTENISSEN

1300. **Bikar (André).** *La Campagne de mai 1940 en Belgique : La 1ère Division Légère de Cavalerie française à l'est de la Meuse, les 10, 11 et 12 mai*, in *RBHM*, VI/1985, p. 137-159; IX/1985, p. 175-210. (R 017)
1301. **Brock (Jean).** *Bientôt 45 ans : Eben-Emael*, in *Bulletin d'information du Centre liégeois d'histoire et d'archéologie*, III/1985, p. 5-48. (R 1064)
1302. **C. (A.).** *La résistance héroïque du Fort d'Embourg. Le brigadier Albert Pirson évoque ses souvenirs*, in *LW*, 9/V/1985. (K 1105)
1303. **De Smet (Prosper).** *Het geweer zonder kogels (roman)*, Leuven, De Clauwaert, 1985, 8°, 153 p. (B 2677)
1304. **Devos (A.).** *Tancremont, mai 1940, vu au travers du crâneau d'en face*, in *La Belgique Militaire*, VII/1985, p. 22-27. (R 021)
1305. **Dobbelaere (Noël) — Pluym (Alex).** *Het kleine dagboek*, in « *De Doppel-Beker* », 1985, nr. 2, p. 36-53. (B 2505/6)
1306. **Duchesne (Jules).** *Confronté avec la mort*, Paris, Editions Arcam / Inter Muses, (1980), 4°, bibl., 31 p. (B 2875/10)
1307. *Fort Eben-Emael — 2*, in *IBA-Sonderheft*, 1985, nr. 8. (B 2460/3)
1308. **Gelard (J.).** *Fraternelle Royale du 1A. Le Premier Régiment d'Artillerie pendant la campagne des 18 jours*, Cabay, asbl « Musée de la Parole au Pays de Bastogne », 1985, 8°, ann., bibl., cart., ill., ind., tabl., 181 p. (B 2475)
1309. **Gerard (Jo) — Gerard (Hervé) — Rens (Gustave).** *Vechten voor België. 1940-1945* (7), Antwerpen, pvba « Dimensie », 1985, 8°, ind., 438 p. (B 2459)
1310. **Godinas (Danielle).** *On leur avait demandé de tenir 48 heures... Ils résistèrent 12 jours*, in *Le Jour*, 8/V/1985. (K 1104)
1311. **Henaut (Gerard).** *Thulin. Mai 1940*, s.l., s.n., 1980, 4°, ill., 28 p. (B 2541)
1312. **Hendrickx (Majoor-piloot).** *Archieven 1939-1940. Uittreksels uit het oorlogsdagboek van de bevelhebber van de 1/2 Aé en van de afdeling Schaffen*, in *AELR*, winter 1975, p. 12-13; 4/78, p. 12-15; 2/79, p. 12-15. (R 990)

(6) Cfr. nr. 1241.

(7) Vertaling van nr. 289.

1313. *Il y a quarante-cinq ans : Une fameuse bataille de chars à Flavion. Commémoration le 12 mai*, in LDH, *Ed. Luxembourg*, 3/V/1985. (K 1096)
1314. **Jacob (Henri)**. *Opération « Niwi »*, in, *Cahiers de la Haute-Sûre*, III-1985, p. 81-90. (B 2722)
1315. **Lesaffre (André)**. *Au service de trois rois. Les carnets du lieutenant-général Lesaffre* Présentés par Guy Weber, Namur-Flawinne, Editions André Boland, 1985, 8°, ill., ind., 204 p. (B 2680)
1316. **Robe (Joseph)**. *La journée du 10 mai 1940 à Vaux-lez-Rosières et Rosières*, in *Cahiers de la Haute-Sûre*, III-1985, p. 91-93. (B 2722)
1317. **Stiller (Marcel)**. *En mai 40 j'avais 20 ans*, Liège, Editions Dricot, (1985), 8°, 309 p. (B 2627)
1318. **Truyers (Gh.)**. *Op het nippertje aan dood ontsnapt. Mei 1940 blijft voor René Rutten een nachtmerrie*, in BVL, 23/V/1985. (K 1111)
1319. **van den Weghe (Jan)**. *Anker en zon. Het kristallen paleis. (roman)*, Zele, Reinaert Uitgaven, 1984, 8°, bibl., 300 p. (B 2614)
1320. **Viatour (Michel)**. *Le Fort de Boncelles. 1890-1940*, s.l., Editions de la revue « La Vie Wallonne », 1985, 8°, ann., bibl., cart., ill., 46 p. (B 2505/14)-(K 1108)
1321. **Wilen (Laurent)**. *Il y a 45 ans... Les 12 jours de Battice*, in *La Lanterne*, 24/V/1985. (K 1112)
- Cfr. nr. 1346.

Op zee

1322. **(De Jaegher (Norbert))**. *De grootste ontscheping aller tijden : De Panne -Duinkerken*, in *De Zeewacht*, 7/VII/1985. (K 1115)
1323. **Verleyen (Jan)**. *La vérité sur un tragique fait de guerre de mai 1940 : la perte de l'allège citerne suisse « Jura » en rade de Zeebrugge*, in *Memo*, 17/18, p. 5-6. (R 1075)

B. KONING EN REGERING

1324. **Cleeremans (Jean)**. *Léopold III et l'an 40*, Bruxelles, Didier Hatier, 1985, 8°, bibl., ind., 288 p. (B 255)
1325. **Descamps (Guy)**. *Le drame de la campagne des 18 jours ou « Un choix d'Hamlet »*, in *Le Courrier du Littoral & de Bruges*, 22/III-26/IV/1985. (K 1089)
1326. **Keyes (Roger)**. *Un règne brisé. Léopold III 1901-1941* (8), Paris/Gembloux, Editions Duculot, 1985, 8°, bibl., ill., ind., 576 p. (B 2553)
1327. **Vanwelkenhuyzen (Jean)**. *Nieuwe zienswijzen op mei 1940*, in *Vechten voor België. 1940-1945* (8), p. 11-37. (B 2459)

C. BURGERBEVOLKING

1328. **Cotvooghel (L.H.)**. *'t Belgikken in Gaskonje. Vakantie voor het vaderland*, Brecht/Antwerpen, Uitgeverij De Roerdomp, 1985, 8°, 100 p. (B 2511)
1329. **Guelluy (R.)**. *Les ecclésiastiques à Tournai sous les bombes*, in *Société Royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai Bulletin d'information*, 1985, n° 4, p. 5-10. (B 2575/11)
1330. **(Hoeven (R.P.))**. *1940 : Le Couvent de Hannut dans la tourmente*, s.l., s.n., s.d., 4°, p. 16-25. (B 2730/3)
1331. **M. (C.)**. *Il y a 45 ans. La Luftwaffe bombardait le petit hameau de Morgnies...*, in LDH, 7/V/1985. (K 1110)
1332. **Robert (René)**. *L'aventure de l'an 40. Un ancien du XVe C.R.A.B. raconte...*, Binche, chez l'auteur, 1985, 12°, cart., ill., ind., 108 p. (B 2574)
1333. **Simoens (Lutgart) — Henderickx (Wilfried)**. *10 mei 1940. Verhalen van luisteraars*, (Brussel), BRT, 1985, 12°, bibl., cart., ill., ind., 159 p. (B 2663)
1334. **Van Roy (Louis)**. *Vinkt en Meigem kunnen Duitse gruweldaden einde mei 1940 niet vergeten. Weerloze burgers slachtoffers chaos en sluipschutterspsychose*, in DS, 27/V/1985. (K 1112)

(8) Vertaling van nr. 319.

(9) Cfr. nr. 1309.

1335. 45 jaren geleden... *Het bombardement van Wervik*, in *Wekelijks Nieuws*, 7/VI/1985. (K 1115)
1336. **Viray (Alain)**. *Il y a quarante-cinq ans, le 10 mai... Dix-sept ans en 1940*, in LDH, 10/V/1985. (K 1105)

III. DE BELGISCHE REGERING MET DE GEALLIEERDEN (28.V.1940 — 1.IX.1944)

A. DE REGERING

1337. **Dujardin (Jean)**. *Belgique*, in Eck (Hélène), *La guerre des ondes. Histoire des radios de langue française pendant la Deuxième Guerre mondiale* (10), p. 155-225. (B 2588)
1338. **d'Ydewalle (Charles)**. *Ma guerre en France*, Oostende, Edit. Erel, 1984, 8°, 24 p. (B 2350/21)
1339. **Henri (Pierre)**. *Paul Tschoffen, 1878-1961*, in *Grands Avocats de Belgique* (11), p. 213-219. (B 759)
1340. **Ricquier (Jean-Claude)**. *Entretiens avec Hubert Ansiaux. I. L'Or et les valeurs de la Banque nationale dans la tourmente de 1940. II. Eté 1940 : les vagabondages de l'or et du gouvernement belges. III. L'Or belge : de l'été quarante à l'opération Gutt*, in RG, II/1985, p. 3-15; III/1985, p. 3-15; IV/1985, p. 3-15. (R 923)
1341. **Rivez (Marc)**. *La propagande belge à Londres 1940-1944. Essai*, Bruxelles, ULB, 1985, 4°, bibl., ill., ind., 2 vol. (TH 260)
1342. **Sevrin (André)**. *De la « Patriotic School » à la Place de la Victoire : l'étonnante odyssée du chateletain Georges De Fruytier*, Annuaire du Vieux Châtelet, n° 25 - 1985, p. 139-157. (B 2730/6)
1343. **Warner (Geoffrey)**. *Prelude to liberation : Britain & Belgium 1940-44*, in « *Belgium, septembre 1944* » (12), p. 149-161. (B 2692)
1344. **Weber (Guy)**. *L'heure du choix ou les sequelles du drame belge de 1940*, Bruxelles, Editions Louis Musin, 1985, 8°, ann., cart., ill., ind., tabl., 316 p. (B 2703)
1345. **Willequet (Jacques)**. *Le resserrement des liens belgo-luxembourgeois (1940-1945)*, in R. Poidevin et G. Trausch (dir.), *Les relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schumann. Actes du colloque de Luxembourg (17-19 novembre 1977)*, Metz, 1978, p. 251-266.
- Cfr. nrs. 1272, 1419, 1459.

B. OORLOGSINSPANNINGEN

1. In de lucht

1346. **Decobeck (Régis)**. *La rencontre de deux adversaires*, in *Carnets de vol*, I/1985. (K 1064)
1347. **Destrebecq (Guy)**. *Flight Lieutenant Offenberg, D.F.C.*, in *Carnets de vol*, I/1985. (K 1063)
1348. **Id.** *Flight Lieutenant Vicky Ortmans, D.F.C.*, in *Carnets de vol*, III/1985, p. 23-26. (K 1081)
1349. **Dewandre (R.)**. *Londen heen en weer*, in *Vechten voor België 1940-1945* (13), p. 79-107. (B 2459)
1350. **Gerard (Hervé)**. *Les as de l'aviation belge*, Bruxelles, Editions J.M. Collet, 1985, 12°, ill., ind., 221 p. (B 2486)

(10) Paris/Lausanne/Bruxelles/Montréal, Armand Collin/Payot/Complexe/Hurtubise HMH, 1985, 8°, bibl., cart., ill., ind., 382 p.

(11) Cfr. nr. 1266.

(12) 'An Anglo-Belgian Symposium to commemorate the Fortieth Anniversary of the Liberation of Belgium. London, Imperial War Museum «21-22 August 1984, Brussels, Ministry of Foreign Affairs, External Trade and Cooperation in Development, 1985, 8°, ann., bibl., cart., ill., ind., 198 p.

(13) Cfr. nr. 1309

1351. **Leboutte (L.).** *Mijn eerste missie op het kontinent*, in *Vechten voor België 1940-1945* (14), p. 211-219. (B 2459)
1352. **Roba (Jean-Louis).** *Albert Van den Hove, héros de la R.A.F. I. Plusieurs pilotes carolorégiens se sont distingués dans les unités de la Royal Air Force. II. Le pilote carolorégien a « déserté » en Angleterre pour mieux servir son pays... III. Le pilote carolorégien a multiplié les exploits pendant la bataille d'Angleterre, jusqu'au 15 septembre 1940. Le moteur de son « Hurricane » explose ce jour-là*, in *LR*, 12-15/XV/1985. (K 1148)
1353. **Terlinden (Léon A.).** *Mitrailleur dans la R.A.F.*, Bruxelles, Editions J.M. Collet, 1985, 16°, facs., ill., ind., 215 p. (B 2550)

2. Op zee

1354. **A. (N.).** *Vissers van de Westkust « vergeten helden »*. *De duikbotenoorlog in de Atlantiek De konvooien en de wolvendenhorden*, in *DNGi-HV*, 4-5/VI/1985. (K 1114)
1355. **Anrys (Henri).** *Les Belges dans la Bataille de l'Atlantique*, Bruxelles, Editions J.M. Collet, 1985, 16°, ill., ind., 222 p. (B 2548)
1356. **Eygenraam (Paul).** *De Belgische medewerking aan de evakuatie van het Tweede Britse Expeditieleger*, in *Vechten voor België 1940-1945* (14), p. 239-245. (B 2459)
1357. **Machielsen (R.).** *De oorlog ter zee 1939-1945. De torpedering van het M/s « Limbourg »*, in *Echo*, XII/1985, p. 18-20. (R 1035)

3. Overige inspanningen

1358. **Blondeel (E.).** *Emile Debefve of het grootste epos van het SAS*, in *Vechten voor België* (14), p. 329-370. (B 2459)
1359. **Eygenraam (Paul).** *De Belgische aanwezigheid tijdens de Engels-Canadese raid op Dieppe*, in *Vechten voor België 1940-1945* (14), p. 247-250. (B 2459)
1360. **Jadoul (Yves).** *C'est ce Belge qui dessina la météo de la victoire (Odon Godart)*, in *Le Soir Illustré*, 10/V/1985. (K 1053)
1361. **Segers (Carlo G.).** *Waarom de Belgische commando's er niet bij waren in Normandië op 6 juni 1944...* (14), in *Forum Landmacht*, 1984/2, p. 4-9. (R 735)
1362. **Wuyts (Louis).** *De ontscheping in Normandië. Een hel van tachtig eindeloze dagen. Frans Jacobs uit Peutie bevocht de Duitsers als soldaat van Brigade Piron*, in *Zondag Nieuws*, 11/VI/1984. (K 1123)

C. KONGO

1363. **Gerard-Libois (Jules) — Verhaegen (Benoit).** *Le Congo. Du domaine de Léopold II à l'indépendance*, Bruxelles, CRISP, 1985, 4°, ind., 35 p. (B 2595/14)
1364. **Kestergat (Jean).** *Quand le Zaïre s'appelait Congo. L'aventure coloniale belge*, Bruxelles, Paul Legrain Editeur, 1985, 8°, bibl., cart., ill., ind., 310 p. (B 2720)
1365. **Lederer (A.).** *Les transports fluviaux au Congo de 1936 à 1960*, in *Marine academie - Mededelingen*, 1985, p. 93-115. (B 2460/9)
1366. **Pétillon (L.A.).** *Récit. Congo 1929-1958*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1985, 8°, ind., 618 p. (B 2727)
1367. **Van de Walle (F.).** *Het Koloniaal Leger in Belgisch Congo 1940-1945*, in *Vechten voor België 1940-1945* (15), p. 371-411. (B 2459)
1368. **Vints (Luc).** *Kongo made in Belgium. Beeld van een kolonie in film en propaganda*, Leuven, Kritak, 1984, 8°, bibl., ill., ind., 116 p. (B 2560)

(14) Eveneens in Franse versie in *Forum Force Terrestre*, 1984/2, p. 4-9.
(15) Cfr. nr. 1309.



IV. HET BEZETTE BELGIE

A. DE BEZETTER

1369. **Mathot (René)**. *Hitler et ses lieutenants en Condroz*, in *De la Meuse à l'Ardenne 1*, 1985, p. 87-97. (B 2595/1)
1370. **Nève (André) — Lambrecht (Firmin)**. *Chièvres - Histoire de l'aérodrome. La base aérienne de Chièvres des origines à 1967*, s.l., chez les auteurs, 1985, 8°, ann., bibl., cart., facs., ill., ind., tabl., 280 p. (B 2675)
1371. **Roba (Jean-Louis)**. *Divisions allemandes en Belgique : la 242 I.D.*, in *Le Combattant 1940-1945*, X-XI/1985, p. 2-3. (R 036)
1372. **Id. Karl Schmitz**, pilote au JG 27, in *Carnets de vol*, III/1985, p. 27-30. (K 1081)

B. DE BELGISCHE STRUCTUREN

1373. **Daems-Van Ussel (Paule)**. *Victor Leemans. De daden van een secretaris-generaal tijdens de tweede wereldoorlog. Voordracht gehouden te Antwerpen 4.3.1985 voor de Katholieke Vlaamse Hogeschooluitbreiding*, (Leuven, Pencoprint, 1985), 8°, ill., 85 p. (B 2595/10)
1374. **Dantoing (Alain)**. *Eglise et syndicat en 1940 : les avatars d'une politique de présence*, in *CHSGM*, 9, X/1985, p. 269-336. (R 496)
1375. **De Vlaminck (Michael) — De Vos (Luc)**. *De Belgische industriëlen tijdens de bezetting 1940-1944. Collaboreren om de bezetter te schaden, produceren met het oog op de naoorlogse periode*, in *BTMG*, VI/1985, p. 113-136; IX/1985, p. 211-222. (R 017)
1376. **De Vlaminck (Michael)**. *De wapenindustrie in België tijdens de bezetting (1940-1944)*, in *BTMG*, IX/1985, p. 223-238; XII/1985, p. 289-324. (R 017)
1377. **Henri (Pierre)**. *La défense des Belges devant les conseils de guerre allemands pendant la guerre 1940-1945*, in *Grands avocats de la Belgique* (16), p. 271-282. (B 759)
1378. **Lambrecht (I.J.)**. *50 jaar sociaal en politiek engagement*, (Kuurne, Drukkerij Vooruitgang, 1985), 8°, ill., ind., tabl., 323 p. (B 2640)
1379. **Lokker (Claude)**. *Stokken in de wielen. De Belgische spoormannen tijdens de tweede wereldoorlog* (17), Antwerpen/Brussel, Orteliusfonds/Uitgeverij MIM, 1985, 4°, bibl., ill., ind., tabl., 1045 p. (B 2557)
1380. **Martin (Dirk)**. *De Rijksuniversiteit Gent tijdens de bezetting 1940-44. Leven met de vijand*, Gent, Archief RUG, 1985, 8°, ann., bibl., ill., ind., XVII + 176 p. (B 2626)
1381. **Selleslagh (Frans)**. *De gevangenisnotities van Jozef Cardijn (11 juni - 2 september 1942)*, in *BGWOII*, 9, X/1985, p. 175-268. (R 496)
1382. **Triffaux (Jean-Marie)**. *La minorité germanophone de la province de Luxembourg aux XIXe et XXe siècles*, Bruxelles, ULB, 1985, 4°, bibl., ind., 454 p. (Lic.) (TH 262)
1383. **Van Geet (W.)**. *De Rijkswacht tijdens de bezetting 1940-1944*, Antwerpen/Amsterdam, De Nederlandsche Boekhandel, 1985, 8°, bibl., ill., ind., tabl., 238 p. (B 2584)
1384. **Vanvreckom (H.)**. *Spanning bij de Otad*, in *Vechten voor België 1940-1945* (18), p. 187-209. (B 2459)
1385. **Winterhulp — Secours d'Hiver 1940/45 in Belgien. Eine Dokumentation für Sammler**, Bergisch Gladbach, Willy Hansen, 1985, 4°, cart., facs., ill., ind., tabl., 32 p. (B 2438/6)
- Cfr. nr. 1644, 1659-1662.

V. COLLABORATIE

1386. **Behaeghel (Marcel)**. *Veldpost naar Vlaanderen. Brieven van een Oostfronter ingeleid en gedokumenteerd door Robert Willocx*, Brecht/Antwerpen, Uitgeverij De Roerdomp, 1985, 8°, facs., ill., 94 p. (B 2686)

(16) Cfr. nr. 1266.

(17) Eveneens in Franse versie : *Des bâtons dans les roues. Les cheminots belges durant la deuxième guerre mondiale*, Bruxelles/Anvers, « Fonds Ortelius » - Editions MIM, 1985, 4°, bibl., cart., ill., ind., tabl., 986 p. (B 2554)

(18) Cfr. nr. 1309.

1387. **De Brabanter (Adolf).** *Mijn kennismaking en wedervaren met onze betreurde kameraad Reimond Tollenaere*, in *Periodiek Contact*, V/1985, p. 10-15. (R 1037)
1388. **Léon Degrelle persiste et signe. Interviews recueillies pour la télévision française par Jean-Michel Charlier**, Paris, Editions Jean Piccollec, 1985, 8°, bibl., ill., ind., 444 p. (B 2662)
1389. **De Hoon (Frans).** *De controverse V.N.V.-De Vlag. Poging tot een objectieve benadering*, in *Periodiek Contact*, III/1985, p. 17-22. (R 1037)
1390. **De Wilde (Maurice).** *De Kollaboratie. Deel 1*, Antwerpen/Amsterdam, De Nederlandse Boekhandel, 1985, 4°, bibl., ill., 123 p. (Lj 4/17)
1391. **Fuchs (Julien).** *Oorlogsbelevissen*, in *Berkenkruis*, IV/1985, p. 15-17. (R 032)
1392. **Hermans (Rudi).** *De duivel waarschijnlijk (roman)*, Genk, Uitgeverij Alfa, 1985, 12°, 142 p. (B 384)
1393. **Kesters (J.).** *Enkele beschouwingen bij een brief*, in *Periodiek Contact*, VI/1985, p. 9-11; VII/1985, p. 4-8. (R 1037)
1394. **Medart (Patrick).** *Kinderen van collaborateurs. Het bevoren denken*, in *Humo*, 6/VI/1985. (K 1121)
1395. **Id.** *Kinderen van collaborateurs. Het oosten is te rood*, in *Humo*, 27/VI/1985. (K 1121)
1396. **Neulen (Hans Werner).** *An deutscher Seite. Internationale Freiwillige von Wehrmacht und Waffen-SS*, München, Universitas Verlag, 1985, 8°, bibl., cart., facs., ill., ind., tabl., 518 p. (8236)
1397. **Ooms (Jaak).** *Mocht Dr. Elias zijn hoofd redden ?*, Hasselt, J. Ooms, 1983, 8°, 17 p. (K 1190)
1398. **Ruwaert.** *Wereldbeschouwelijke opvoeding op de jonkersschool Königsbrück in 1944*, in *Periodiek Contact*, II/1985, p. 17-19; III/1985, p. 23-26. (R 1037)
1399. **Van Dingenen (Jef).** *Beschouwingen rond « De Nationaal Socialist », weekblad van het V.N.V.*, in *Broederband*, VI-VII/1985, p. 4-10; VIII/1985, p. 1-9; IX-X/1985, p. 1-20. (R 019)
1400. **Id.** *Solidair verantwoordelijk maar niet schuldig*, in *Broederband*, IV/1985, p. 2-8. (R 019)
1401. **Van Laeken (Frank) — Verhoeven (Etienne).** *Politieke & jeugdkollaboratie*, Brussel, BRT-Instructieve Omroep, 1985, 8°, bibl., cart., ill., 96 p. (B 2460/1)
1402. *Wee de overwonnenen ! Strijd en offergang van de Vlaamse vrijwilligers tijdens en na de tweede wereldoorlog van 1940 tot.. Bijdragen van Rik Van den Abeele, Frans Vermander, Willy Helsen, Vik Chevalier en Marcel Van Oostenrijck. Samengesteld en uitgewerkt door Jan Vincx*, (Puurs), Uitgeverij Etnika, 1985, 8°, cart., facs., ill., ind., 342 p. (B 2585)
1403. **Wuyts (Louis).** *Leidde de nazi-antwerpse verrader weerwolven op ? Veertig jaar geleden trachtten de valse Amerikanen van Otto Skorzeny het Duitse Ardennenoffensief nog te doen lukken*, in *Zondagnieuws*, 14/V/1985. (K 1047)
- Cfr. nrs. 1626-1629, 1637-1642, 1653-1655, 1659-1662, 1667.

VI. VERZET

A. ALGEMEENHEDEN

1404. **de Vincennes (Jean).** *De mensen op de achtergrond...*, in *Vechten voor België 1940-1945* (18), p. 257-286. (B 2459)
1405. **Eloy (Victor).** *Maquisards d'Ardenne*, Bruxelles, Editions J.M. Collet, 1985, 16°, ind., 223 p. (B 2566)
1406. **Eylenbosch (Philippe).** *Un canon de 150, des obus, des mitrailleuses : une véritable forteresse dans le maquis couvinois*, in *LNG*, 28/VII/1982. (K 800)
1407. *Femmes dans la résistance*, Bruxelles, Centre de Documentation du Musée National de la Résistance et le Front de l'Indépendance, 1985, 8°, ill., ind., 120 p. (B 2505/1)
1408. **G. (H.).** *Tweemaal probeerde de Waalse verzetsstrijder baron Albert Mélot de gang van de Belgische geschiedenis ingrijpend te wijzigen. « Ik wilde Leopold III en Léon Degrelle ontvoeren »*, in *De Post*, 7/IV/1985. (K 1086)
1409. **Gotovitch (José).** *Contribution Belge à une étude comparative*, in *Van Roon (Ger) (Hrsg.), Europäischer Widerstand im Vergleich. Die Internationalen Konferenzen Amsterdam* (19), p. 171-192. (7540)

1410. *Il y a 40 ans. Armand Gathy, de Villers-Bouillet, une grande figure de la résistance, tombait en mission commandée dans les Ardennes*, in VLA, 24/V/1985. (K 1063)
1411. **Legrain (Ch.)**. *René Lafontaine en Joseph Oger*, in *Vechten voor België 1940-1945* (18), p. 287-309. (B 2459)
1412. **M. (C.)**. *Il y a 41. Le pillage d'un train de marchandises allemand à... Mognies*, in LDH, 22/V/1985. (K 1110)
1413. **Martin (Dirk)**. *Veertig jaar later : de rechterzijde en het verzet. De visie van een Vlaams katholieke voorman op de « weerstand »*, in VMT, VIII/1985, p. 32-46. (R 987)
1414. **Medart (Patrick)**. *Kinderen van collaborateurs : de andere kant. « Voor een idealist wil ik nog enig begrip opbrengen. Maar de schurken vergeef ik nooit »* (Willy Depret), in *Humo*, 22/VIII/1985. (K 1144)
1415. **Moes (J.)**. *L'étrange été 44. 3. Ce jour-là, le 16 juin 1944 : la bataille de Lamine. Cinq heures de combat qui provoquèrent la mort d'une trentaine d'hommes*, in LW, 17/VII/1984. (K 1139)
1416. **Neuman (Henri)**. *Avant qu'il ne soit trop tard. Portraits de résistants. Altenhoff - Burgers - Ewalenko - Leclercq - Mahieu - Pineau - Vekemans - Wendelen - et les autres*, Paris/Gembloux, Editions Duculot, 1985, 8°, bibl., ill., ind., 183 p. (B 2461)
1417. **Pochet (Jules)**. *Houyet à travers 40-45. « Le signal est vert, Antoine »*, Houyet, asbl Grand Feu, (1985), 4°, cart., ill., ind., 102 p. (B 2561)
1418. *La résistance dans le Mouvement jociste (JOC - JOCF - KAJ - VKAJ) pendant la guerre 1940-1945* (Bruxelles, Emilie Arnould, 1985), 4°, bibl., ind., tabl., 58 p. (B 2595/10)
1419. **Ricquier (Jean-Claude)**. *Entretiens avec un homme libre : Marcel Grégoire. I - Des origines à l'été 40. II - Presse clandestine et Londres. III - De l'UDB au Ministère de la Justice*, in RG, VIII-IX/1985, p. 3-18; X/1985, p. 3-13; XI/1985, p. 3-17. (R 923)
- Cfr. nrs. 1257, 1306, 1618, 1631.

B. AKTIE- EN INLICHTINGSDIENSTEN, ONTSNAPPINGSLIJNEN

1420. **Duchâtelet (G.) — Respaut (Ch.)**. *Les services de renseignements en Belgique (1940-45)*, Bruxelles, ERM, s.d., 4°, bibl., ind., XV + 140 p. (Lic.) (TH 273)
1421. **Lhoir (Gh.)**. *La mission Samoyède. Précieuses retombées à Bruxelles*, in *Le Point d'interrogation. Mensuel RTBF*, IV/1985, p. 19-21. (K 1091)
1422. **Rossignol (Kolonel)**. *De aspirant-officieren in de inlichtingsdiensten en aktiegroepen*, in *Vechten voor België* (18), p. 161-185. (B 2459)
1423. **Ugeux (William)**. *Le passage de l'Iraty. Récit d'un chef belge de la Résistance*, Bruxelles, Didier Hatier, 1984, 8°, ind., 239 p. (B 2325)

C. GEHEIM LEGER

1424. **Dubru (A.)**. *Contribution à l'histoire de l'Armée Secrète. D'Arlon à Bouillon. Le secteur 7 de la zone V. Titre I : Les origines lointaines du secteur 7 (1940-1943)*, Arlon, A. Dubru, 1985, 4°, ann., bibl., cart., ill., ind., 135 p. (B 2689)
1425. **Id.** *Contribution à l'histoire de l'Armée Secrète. D'Arlon à Bouillon. Le secteur 7 de la zone V. Titre II : L'état-major du secteur 7 (1943-1944)*, Arlon, A. Dubru, 1985, 4°, ann., bibl., cart., facs., ill., ind., tabl., 118 p. (B 2738)
1426. **Marquet (Victor)**. *Een bladzijde van het Geheim Leger*, in *Vechten voor België 1940-1945* (18), p. 251-256. (B 2459)
1427. **Id.** *Un maquis d'Ardenne* (20), in *Forum Force Terrestre*, 1985/2, p. 23-27. (R 736)
1428. **Id.** *Entre Bocq et Semois. L'Armée Secrète. Zone V - Secteur 5. 1941-1944*, Beaauraing, Ed. André Remy, 1984, 8°, ann., cart., facs., ill., ind., tabl., 326 p. (B 2326)
1429. **Peremans (K.)**. *L'Armée Secrète : une armée de l'ombre* (21), in *Forum Force Terrestre*, 1984/3, p. 8-16. (R 736)
1430. **Vanvreckom (H.)**. *L'Armée Secrète. Ses exploits - Ses souffrances - Ses opérations en Hainaut et en Namurois*, Bruxelles, Editions J.M. Collet, 1985, 8°, ann., bibl., cart., facs., ill., ind., tabl., 239 p. (B 2587)
- Cfr. nr. 1526.

(20) Eveneens in het Nederlands als : *Een verzetsorganisatie in de Ardennen*, in *Forum Landmacht*, 1985/2, p. 23-27. (R 735)

(21) In het Nederlands verschenen als : *Het geheime leger : een leger in de schaduw*, in *Forum Landmacht*, 1984/3, p. 8-16. (R 735)

D. ONAFHANKELIJKHEIDSFRONT

1431. **Batchvarova (Svoboda).** *Du Mont Pirine au Breendonk* (Todor Anghelov), in *Syndicats bulgares*, 6/1985, p. 26-28. (K 1177)
1432. **Bourguet (Jean).** *Histoire de la 31e Cie de l'Armée Belge des Partisans. Préface de Haroun Tazieff*, Tilff, PL Edition, 1983, 8°, ann., ill., ind., 223 p. (B 2195)
1433. **Gavel (Jos) — De Pooter (Lode).** *Wereldoorlog II - 1939-1945. Herinneringen aan gisteren. Bedenkingen van vandaag* (Bert Van Hoorick, Gérard Van Moerkerke, Jean Brack, Louis Van Brussel), in *De Rode Vaan*, 16/V/1985. (K 1099)
1434. **Van Calsteren (Jan).** *Veertig jaar later... Weerstand, toen en nu*, in *Bevrijding* (ACOD-Antwerpen), 1985/1-3. (K 1118)
1435. **Van Hassel (Ivo).** *De kleine Belg in de grote oorlog. 1. Als de vrede komt.. (Opgetekend bij Walter Debruck)*. « Mijn lange tocht door de kampen begon in het park van de Harmonie ». *De bokken scheiden van de schapen. Blunders en geestdrift*, in *DNG-HLN*, 3/V/1985. (K 1097)

E. SOCIALISTEN IN HET VERZET

1436. **Gotovitch (José).** *Breekpunten en konstanten. Leidende figuren en strategische opties in de socialistische beweging van de klandestiniteit tot de Bevrijding* (2), in *AMSAB-Tijdschriften*, 1984-1985, p. 49-69. (R 1067)
1437. **Hemmerijckx (Rik).** *Syndicaat in oorlog. De socialistische vakbeweging in oorlogstijd en de ontstaansgeschiedenis van het Renardisme (1940-1945)*, Brussel, VUB, 1985, 4°, ann., bibl., ind., 2 vol. (Lic.) (TH 258)
1438. **Kesteloot (Chantal).** *Le mouvement socialiste clandestin à Bruxelles (1940-1945)*, Bruxelles, ULB, 1985, 4°, bibl., ind., 391 p. (Lic.) (TH 263)
1439. **Vercammen (F.).** (Interview met Yannis Thanassekos) *1940/50 : van kapitulatie tot verzet, van heilige alliantie tot algemenestaking. 1885-1985 : 100 jaar later BWP-(B)SP*, in *Rood*, 9/V/1985. (K 1109)

VII. BEVOLKING TIJDENS DE BEZETTING

A. TERREUR

1. Algemeen

1440. **(Broos (Frans)).** *Het drama van Meensel-Kiezegem*, in *Broederband*, XI-XII/1985, p. 9-24. (R 019)
1441. **Henri (Pierre).** *François Bovesse, 1890-1944*, in *Grands avocats de Belgique* (2), p. 36-42. (B 759)
1442. **Id. Louis Braffort, 1886-1944**, in *Grands avocats de Belgique* (2), p. 43-47. (B 759)
1443. *Le prix de la liberté*, (Bruxelles), Ministère de l'Education Nationale, Organisation des Etudes, (1985).

2. Rassenvervolging

1444. **Brachfeld (Sylvain).** *Les enfants de Lasne (à suivre)*, in *Centrale, Périodique trimestriel de la vie communautaire juive*, XII/1988. (R 1032)
1445. **Scheinert (David).** *L'apprentissage inutile*, Bruxelles, Société de commercialisation des Editions Jacques Antoine, 1985, 8°, bibl., 357 p. Cfr. nr. 1269. (B 2707)

(22) Vertaald uit *Socialisme*, cfr. nr. 660.

(23) Cfr. nr. 1266.

3. Koncentratiekampen

1446. Catherine (Oscar). *L'odyssée du train fantôme*, in LS, 11/IX/1984. (K 1182)
1447. Debrick (Walter). *Fenomenologie van het Concentratiekamp*, in *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 9/10 - VII-XIV/1985, p. 57-75. (7590/14)
1448. (Delfosse (André)). *De Vierset-Barse à Neuengamme. La descente aux enfers*, in VLA, 30/V/1985. (K 1113)
1449. De Rijck (Leo). *Ook 40 jaar na de beproeving. Buchenwald blijft een beproeving voor Leon Caudron*, in GVA, 21/XII/1985. (K 1185)
1450. Dujardin (Jean). *Le Fort de Huy et son histoire*, in *Huy. Le Livre du Millénaire* (24), p. 111-115. (K 1158)
1451. Fossez (Guido). *40 jaar na de nazi-koncentratiekampen. (1) Maurits Ostyn : omwille van de liefde voor een russisch meisje. (2) De tocht van Maurits Ostyn door nacht en nevel*, in *De Weekbode*, 1-8/III/1985. (K 1083)
1452. Fruythof (August). *L'enfer existe. J'en suis revenu. Rescapé de Flossenbürg*, Paris/Gembloux, Editions Duculot, 1985, 8°, ann., cart., facs., ill., ind., 193 p. (B 2542)
1453. Gavel (Jos). *De wens van Ludo Van Eck. « Iedereen gelijk en de muur weg »*, in *De Rode Vaan*, 20/VI/1985. (K 1120)
1454. Halkin (Léon-E.). *A l'ombre de la mort. Préface de François Mauriac*, Paris/Gembloux, Editions Duculot, 1985, 8°, ann., cart., facs., ill., ind., 183 p. (B 2502)
1455. Haulot (Arthur). *Mauthausen. Dachau*, Bruxelles, Le Cri/Vander, 1985, 12°, ann., ill., ind., 170 p. (B 2469)
1456. Henri (Pierre). *Paul-Emile Janson, 1872-1944*, in *Grands avocats de Belgique* (25), p. 108-114. (B 759)
1457. Iterbeek (Raymond). *Ce jour-là - La Liberté. Histoire de la libération de 46 condamnés à mort belges. Le 23 avril 1945* Ambert-Bavière, (Chaumont-Gistoux, chez l'auteur), s.d., 4°, facs., ill., ind., 156 p. (B 2452)
1458. Kosthorst (Erich) — Walter (Bernd). *Die « Nacht- und Nebel »-Gefangenen aus Belgien und Nordfrankreich in den Lagern Esterwegen und Börgermoor (Mai 1943 « April 1944) in id., Konzentrations- und Strafgefangenenlager im Emsland 1933-1945. Zum Verhältnis von NS-Regime und Justiz. Darstellung und Dokumentation* (26), p. 2845-3086. (8283)
1459. Levy (Paul). *Le défi. 1940 : le refus, l'épreuve et le combat*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1985, 8°, ill., ind., 109 p. (B 2674)
1460. Maes (Frans). *Het doet nog pijn*, s.l., s.n., s.d., 4°, ill., tabl., s.p. (B 2705)
1461. Medart (Patrick). *Kinderen van collaborateurs : de andere kant. « Als ik mijn emoties liet spreken, mochten ze alle Duitse kampen met de grond gelijk maken »*, in *Humo*, 29/VIII/1985. (K 1144)
1462. Michel (Henri). *Oranienburg-Sachsenhausen. KZ-Erinnerungen und Hungermarsch in die Freiheit eines Politischen Gefangenen*, Eupen, Grenz-Echo-Verlag, 1985, è2°, bibl., cart., facs., ill., ind., 456 p. (B 2570)
1463. Minne-Ergot (François). « Geluk, steeds maar geluk had je nodig om Auschwitz te overleven » (Maurice Goldstein), in DM, 8/V/1985. (B 1103)
1464. Paridaens (Marie-Anne) — Unger (Thérèse). *Témoignages venus d'Auschwitz. Quarantième anniversaire de l'évacuation du camp d'Auschwitz*, in *Bulletin Trimestriel de la Fondation Auschwitz*, IV-VI/1985, p. 20-30. (R 2027)
1465. Scholliers (Peter). *Het leed van de bevrijding*, in *Driemaandelijks Tijdschrift van de Auschwitz Stichting*, IV-VI/1985, p. 12-18. (R 2027)
1466. Vandievoet (Edmond). *Moi, le seul évadé de Buchenwald. 29-8-1943. Mat. 14693*, Bruxelles, Editions J.M. Collet, 1985, 16°, ill., ind., 221 p. (B 2463)
1467. Van Eck (Ludo). *Zo was het in Mauthausen. Dokumentaire roman*, Leuven, Uitgeverij Libertas, 1985, 8°, ann., ill., 462 p. (B 2565)
1468. Van Hassel (Ivo). *De kleine Belg in de grote oorlog. 7. De grote schok. Zwerftocht door zes concentratiekampen. (Walter Debrick) « Alles is beter dan sterren »*, in DNG-HLN, 10/V/1985. (K 1101)
1469. Verhoye (Bert). *Henk Verheyen denkt terug op 40 jaar bevrijding der kampen. Tocht doorheen het land van Nacht und Nebel*, in DNG, 2-19/IV/1985. (K 1092)

(24) Liège, Vaillant-Carmanne, 1985, 4°, ill.

(25) Cfr. nr. 1266.

(26) Düsseldorf, Droste Verlag, 1983, 8°, ann., bibl., cart., ill., ind., tabl., 3 vol.

1470. **Vivijs (Staf).** *Onder Duitse Knoet of het verhaal van een verzetstrijder door de doolhof van Duitse gevangenissen en koncentratiekampen*, Dendermonde, Uitgeverij De Cuyper, 1985, 8°, cart., ill., ind., 263 p. (B 2701)

Cfr. nr. 1247.

4. Bombardementen

1471. **Botquin (G.).** *Neergestorte vliegtuigen in België en in Henegouwen tijdens WO II*, in AELR, 3/82, p. 3-16; 4/82, p. 3-24. (R 990)
1472. **Eylenbosch (Philippe).** *Un bref combat dans le ciel de Stave et le « Mustang » du Captain Hubbard s'écrasait sous le feu des chasseurs de Florennes*, in LNG, 30/V/1985. (K 1070)
1473. **Id.** *La chute de l'Hustlin Hussy, telle que vous l'avez vécue. 1.- Sept ou huit parachutes, puis l'avion s'est désintégré. 2.- Ralph Palmer n'était pas au bout de ses peines...*, in LNG, 3-4/V/1985. (K 1043)
1474. **Lhoir (Ghislain).** *Le Hainaut sous les bombes*, Mons, Fédération du Tourisme du Hainaut, 1985, 12°, bibl., ill., ind., 34 p. (B 2438/5)
1475. **M. (C.).** *Il y a 42 ans. Les forteresses alliées bombardaien le petit hameau de Mognies...*, in LDH, 14/V/1985. (K 1110)
1476. **Nihoul (Marcel).** *Printemps 1944. Les effets du « Transportation Plan » dans la région chatelettaine*, in *Le Vieux Châtelet*, 24ème annuaire 1984, p. 71-114 + ill.
1477. **Regordane (René).** *L'affaire Molnar-Yardley*, Quenast/Bruxelles, Graphic-Press, 1985, 8°, ill., ind., 36 p. (B 2730/11)
1478. **Roba (Jean-Louis).** *Les raids aériens des alliés en octobre 1943. I.- Le 20, la VIIIth Air Force attaquait Düren. Deux chasseurs allemands allaient être abattus au-dessus de Chimay ... II.- Tombés au combat... III.- Le 22 vers midi, trois escadrons décollaient d'Angleterre et mettaient le cap sur Courcelles. Leur objectif : une usine où l'on réparait des moteurs d'avions pour la Luftwaffe... IV.- Un autre échec*, in *Le Courier*, 29/XI-20/XII/1985. (K 1191)

B. TEWERKSTELLING

1479. **Herbert (Ulrich).** *Fremdarbeiter. Politik und Praxis des « Ausländer-Einsatzes » in der Kriegswirtschaft des Dritten Reiches*, Berlin/Bonn, Verlag J.H.W. Dietz Nachf., 1985, 8°, bibl., ind., tabl., 494 p. (8028)
1480. **T. (Th.).** « *Werkweigeraars* » wachten op hun moreel statuut (Alfons Fillée), in BVL, 11/XI/1985. (K 1184)
1481. **Tillièvre (A.).** *De Wehrbestelle (sic) keert onverrichterzake terug naar Mettet*, in *Vechten voor België 1940-1945* (27), p. 311-315. (B 2459)
1482. **Van Hassel (Ivo).** *De kleine Belg in de grote oorlog. 9. De muur tussen ons en thuis. Antoon Coolen. Elk verbod doet aan het verleden denken*, in DNG-HLN, 13/V/1985. (K 1107)
1483. **Id.** *De kleine Belg in de grote oorlog. 6. Als je maar weet hoe je plan te trekken*. (Theo Ott). « *Ik zei altijd tot mezelf : ik moet hier weg* ». (Antoon Coolen). « *Hitler is weggegaan zoals hij gekomen is. Met een leugen* », in DNG-HLN, 9/V/1985. (K 1102)
1484. *Het verhaal van Marcel Caestecker. De laatste verschrikkelijke dagen van de oorlog*, in BH, 26/IV - 3/V/1985. (K 1095)

C. KRIJGSGEVANGENEN

1485. **Antoine (Georges).** *Du commando 1057 à Trignolles sur Donau Stalag XIII A*, Dinant, L. Bourdeau-Capelle, 1985, 8°, ill., ind., 114 p. (B 2493)
1486. **Broekmans (A.).** *Als krijsgevangenen zongen*, in *Vechten voor België 1940-1945* (27), p. 221-231. (B 2459)
1487. **Id.** *In de gevangenkampen*, in *Vechten voor België 1940-1945* (27), p. 413-436. (B 2459)
1488. **Carlier (Camille).** *Retour d'Odessa à Marseille par le bateau « Monaway »*, in *Ceux du 1A*, IV/1985, p. 8; V/1985, p. 8; VI-VII/1985, p. 8. (R 045)

1489. Deleu (J.). *Kandidaat-officieren in gevangenschap*, in *Vechten voor België 1940-1945* (2^e), p. 109-142. (B 2459)
1490. De Taeye (Walter). *De dodentrein van Isenbütel*, in DNGi, 14-15/II/1985. (K 1161)
1491. De Wulf (Herman). *De kleine Belg in de grote oorlog. 2. De terugkeer van de krijgsgevangenen*, in DNG-HLN, 5/V/1985. (K 1098)
1492. Laloux (René). *Mon odyssée de la guerre 1940-1945*, in *Ceux du 1A*, V/1985, p. 7; II/1985, p. 7. (R 045)
1493. Lamoral (Johan). *600-tal Belgen blijven vermist. Kwamen op einde van Tweede Wereldoorlog in Sovjet-Unie terecht*, in GVA, 8/V/1985. (K 1095)
1494. (Marneffe (Marcel)). *Du Stalag VIF à Solières, en passant par la Hollande, une évasion réussie*, in VLA, 30/V/1981. (K 1113)
1495. Michelet (Germain). *L'explosion du Fort Stiehle Pillau*, in *Ceux du 1A*, V/1985, p. 1,6. (R 045)
1496. Id. *L'explosion du Fort Stiehle Pillau. Mise au point*, in *Ceux du 1A*, V/1985. (R 045)
1497. Novoplianski (D.). *Un peu plus au nord de Berlin. La libération de 33 généraux belges*, in *Pravda*, 27/IV/1985 (Bulletin de l'A.P.N. du 30.4.85). (K 1094)
1498. Oth (Jean). *Le courrier des prisonniers de guerre belges en 40-45. With english translation. Met Vlaamse vertaling*, s.l. (Neufchateau), s.n., 1985, 4^e, cart., facs., ill., ind., tabl., 391 p. (B 2709)
1499. Papeleux (Léon). *L'assistance religieuse aux prisonniers de guerre belges*, in VW, Tome-LIX, n^o 390-391, p. 96-110. (R 027)
1500. Pappens (Raymond). *La Commission 'Serclaes*, in *Ceux du 1A*, II/1985, p. 1,6. (R 045)
1501. Paulus (Georges). *La prise de l'hôpital de Stabæk par les Russes le matin du 10 février 1945*, in *Ceux du 1A*, III/1985, p. 1,6; X/1985, p. 8; XII/1985, p. 8. (R 045)
1502. Pepinster 40-45. *Combattants et prisonniers*, (Pepinster), Editions CCJ, (1985), 18^e, cart., ill., ind., 141 p. (B 2650)
1503. Van Nispen (C.A.L.). *De ramp met de Rhenus 127 op 30 mei 1940 te Willemstad*, Willemstad, Gemeentebestuur, 1985, 4^e, bibl., cart., ill., tabl., 58 p. (8138/14)
1504. Vanreckom (H.). *In gevangenschap in Hemer en Rothenburg*, in *Vechten voor België 1940-1945* (2^e), p. 143-159. (B 2459)
1505. Wathelet (Pierre-Philippe). *Heurs et malheurs d'un prisonnier de guerre (1940-41)* (Fortuné Anghuet) (2^e), in *Forum Force Terrestre*, 1985/3, p. 22-26. (R 736)
- Cfr. nr. 1317.

D. DAGELIJKS LEVEN

1506. Bonnet (Raymond). *Tournai. « Un anniversaire et des raisons d'espérer... »*, in LP, 10/VII/1985. (K 1115)
1507. Claus (Hugo). *Le chagrin des Belges* (2^e), Paris, Julliard, 1985, 8^e, ind., 605 p. (B 2699)
1508. Decuyper (Dirk). *Dorp zonder grenzen. 1940-1945. Epicentrum Geluwe*, Geluwe, Dirk Decuyper, 1985, 8^e, ann., bibl., cart., ill., ind., tabl., 523 p. (B 2654)
1509. De Ké (André). *Het fortuin*, Antwerpen/Amsterdam, Uitgeverij C. De Vries-Brouwers, 1985, 8^e, 110 p. (B 2661)
1510. De Leenheer (Clement). *Met het gezin de Lienekens doorheen de oorlogsjaren 1940-45*, Lokeren, C. De Leenheer, s.d., 8^e, 175 p. (B 2741)
1511. Doucet (Jean-Marie). *Images de la seconde guerre mondiale dans l'arrondissement de Huy-Waremme*, Extrait des « Annales du Cercle hutois des sciences et beaux-arts », Tome XXXIII-1979, p. 25-117. (B 2471)
1512. *La guerre 40-45 dans l'entité theutoise. Exposition : Galerie « La Marotte »*, Theux - 5 au 23 mai 1985, Theux, Echevinat de la Culture, 1985, 8^e, cart., ill., ind., 16 p. (B 2460/12)
1513. *Herinneringen over de oorlogstijd. Voor een haring gingen de mensen in de rij staan*, in *Wekelijks Nieuws*, 31/V/1985. (K 1116)
1514. Lampo (Hubert). *De eerste sneeuw van het jaar. (roman)*, Amsterdam, Meulenhoff, 1985, 8^e, 325 p. (B 2521)
1515. Merlot (Marie-Laure). *Gustave Dewilde, secrétaire communal à Chapelle pendant plus de 40 ans, nous raconte sa guerre 40-45*, in LNG, Edition Centre, 14/VI/1985. (K 1120)

(28) Eveneens in Nederlandse versie als : *Lotgevallen van een krijgsgevangene (1940-1941)* (Fortuné Anghuet), in *Forum Landmacht*, 1985/3, p. 22-26. (R 735)

(29) Cfr. nr. 809.

1516. **Moerlynck (Robert)**. « Récré wallonne ». *Les années d'occupation de 1940 à 1944*, Bastogne, Musée de la Parole au Pays de Bastogne, 1984, 4°, ill., ind., 23 p. (B 2575/3)
1517. **Noeyens (Juul)**. *Oorlogsverhalen uit Hoogstraten*, in GVA, 25/X-27/XII/1985. (K 1161)
1518. **Omblets (Jos)**. *De kleine Belg in de grote oorlog*, Antwerpen/Amsterdam, Uitgeverij Helios, 1985, 4°, facs., ill., ind., 128 p. (B 2564)
1519. **Roose (Jacques) — Van Hove (Eric)**. *Henri Maes : « De traditie van de Straffen Hendrik voortzetten... »*, in *Vlaams Weekblad*, 7/VI/1985. (K 1114)
1520. **Strauven (Paul)**. *Tessenderlo in oorlog 1940-1945*, Tessenderlo, Paul Strauven, 1984, 8°, cart., facs., ill., ind., tabl., 315 p. (B 2348)
1521. **Tricot (Marcel)**. *Beaumont. Survol de la guerre 1940-1945*, (Beaumont, Cercle d'Histoire, 1985), 4°, cart., ill., ind., 166 p. (B 2653)
1522. **Vannieuwenhuyze (Johan)**. *Gent in de oorlogsjaren 1940-1945. Tentoontstelling in het Museum Arnold vander Haeghen 3 mei - 4 augustus 1985*, Gent, Stad Gent, 1985, 4°, bibl., cart., ill., ind., tabl., 135 p. (B 2484)
1523. **Van Valckenborgh (Jef)**. *Zevis Van Valckenborgh. 1876-1975. Een eeuw Liedekerkse kleine geschiedenis*, s.l., s.n., (1983), 4°, facs., ill., ind., s.p. (B 2700/8)
1524. **Van Wassenhove (Guido)**. *Wuustwezel en Loenhout in de Tweede Wereldoorlog*, Wuustwezel, G. Van Wassenhove, 1985, 8°, cart., ill., ind., tabl., 386 p. (B 2601)

VIII. VAN DE BEVRIJDING TOT DE VREDE

A. DE BEVRIJDING

1525. **Caudron (André) — Boucq (Odon)**. *La Libération. Belgique. Nord de la France. Les événements - Les acteurs - Les témoins - Les photographes*, Lille, Nord-Eclair, (1984), 4°, ill., 56 p. (K 1137)
1526. **Claessens (Henriette)**. *Armée Secrète — Rive Gauche (Anvers) 1940-44* (30), in *Forum Force Terrestre*, 1984/4, p. 16-21. (K 1164)
1527. **Cuckow (Sandra)**. *The Experience of Liberation. The British View*, in « Belgium, september 1944 » (31), p. 179-194. (B 2692)
1528. **(Cuppens (Gérard))**. *Herinneringen van een Canadees tankcommandant. Een bevrijder in Westmalle*, in GVM, 13-14/IX/1985. (K 1143)
1529. *Eisden bevrijd. September 1944*, in *Eisden van scheetskoel tot zandberg*, X-1985, nr. 3. (B 2595/12)
1530. **Eygenraam (Paul)**. *Hoe 40 jaar geleden Antwerpen bevrijd werd*, in *Vechten voor België 1940-1945* (32), p. 317-328. (B 2469)
1531. **Franssens (Jef)**. *Op de grens van een wonder*, Houthalen-Helchteren/Tessenderlo, Heemkundige Kring/Antiqua, 1984, 8°, cart., facs., ill., ind., 255 p. (B 2347)
1532. **Lambin-Lebailly (Claire)**. *La Libération à Sûre, au jour le jour*, in *Cahiers de la Haute-Sûre*, III-1985, p. 99-109. (B 2722)
1533. **Lepine (André)**. *Le 2 septembre 1944, à Froidchapelle : une tragédie fut évitée de justesse*, in LR, 26/XI/1985. (K 1122)
1534. **Louche (Marius)**. *Overlevenden van de fusillade te Leopoldsburg. Getuigen na veertig jaar*, in *Kamp van Beverlo*, III-VI/1985. (K 1082)
1535. **Molse Kamer voor heemkunde, geschiedenis en familiekunde**. *7-8-9 juni herdenkingsfeesten einde wereldoorlog Mol*, Mol, Gemeentebestuur, 1985, 4°, ill., 29 p. (K 1149)
1536. **Pauwels (J.R.)**. *De Canadezen en de bevrijding van België (1944-1945). Niet alleen een militaire geschiedenis*, in BGWOII, 9, X/1985, p. 1-122. (R 496)
1537. **Probert (H.A.)**. *The role of the Royal Air Force in the liberation of Belgium*, in « Belgium, september 1944 » (31), p. 175-178. (B 2692)
1538. **Prouve (O.J.)**. *Merksem in de branding (september 1944)*. Dagboek, s.l., VIGAF, 1985, 4°, ann., facs., ill., ind., 76 + XIV p. (B 2578)
1539. **Robe (Joseph)**. *La Libération à Vaux-lez-Rosières, 9 septembre 1944*, in *Cahiers de la Haute-Sûre*, III-1985, p. 95-97. (B 2722)

(30) Eveneens in Nederlandse versie als : *Geheim Leger : Linkeroever (Antwerpen) 1940-44*, in *Forum Landmacht*, 1984/4, p. 16-21. (R 735)

(31) Cfr. nr. 1343.

(32) Cfr. nr. 1309.

1540. **Vanwelkenhuyzen (Jean).** *La libération de la Belgique. Quelques aspects des opérations militaires*, in « *Belgium, september 1944* » (3¹), p. 109-148. (B 2692)
1541. *Veertig jaar terug... Toch kwam eindelijk die dag*, in *Wekelijks Nieuws*, 26/IV/1985. (K 1090)
1542. **Vermeulen (Richard).** *Veertig jaar geleden. 11 september 1944*, in *Ledenblad van de Heemkundige Kring Balen-Olmen*, Jaargang 1984, nr. 3, p. 1-12. (K 1124)
1543. **(Vught (René)).** *September 4th, 1944. Day of the Deliverance of Leuven. September 2th, 1984*, Leuven, Stad Leuven, (1984), 8^o, ill., 31 p. (B 2575/12)
1544. **Ward (Alexandra).** *The Liberation of Belgium, 1944 : the military aspects*, in « *Belgium, september 1944* » (3¹), p. 163-174. (B 2692)
- Cfr. nrs. 1250, 1378, 1524.

B. VERDERE MILITAIRE OPERATIES

1. De Strijd om de Scheldeomonding

1545. **D'Olne (Dominique).** *La libération de Walcheren en 44. Un Theutois se souvient...*, in *Le Jour*, 25/IX/1985. (K 1147)
1546. **Mathen (Roger).** *Pour la gloire et pour des prunes. En marge de la prise de Walcheren*, in *Memo Revue historique*, IV/1985 (n° 16-85), p. 7-9. (R 1075)
1547. *Oostendse soldaten maakten de hel van Walcheren mee. 16 jaar en oorlogsvrijwilliger* (Jan De Vriendt «Raf Burggraeve»), in *De Zeewacht*, 26/IV/1985. (K 1096)
1548. **Vandenbussche (Fred).** *Oostendenaar verloor voet en illusies bij raid. « Walcheren, dat was de hel » (Raf Burggraeve)*, in *HV*, 23/IV/1985. (K 1090)
1549. **Whitaker (W. Denis) — Whitaker (Shelagh).** *The Battle of the Scheldt*, London, Souvenir Press Ltd., 1985 (1984), 8^o, cart., bibl., ill., ind., 461 p. (B 2583)

2. Ardennenoffensief

a. Militaire operaties

1550. **Arend (Guy Franz).** *De Slag om Bastogne of « De streep door de rekening ». Chronologisch verslag van de Slag om Bastogne met enkele indrukken*, (Brussel, N.V. Sagato), s.d. (1985), 8^o, cart., ill., ind., 213 p. (B 2445)
1551. **Bernard (Henri) — Gheyssens (Roger).** *Die Entscheidung fiel in St. Vith*, in *Das verhängnisvolle Irrtum* (3³), p. 117-134. (B 2407)
1552. **Bronne (Carlo).** *Hemingway et Jean Racine reporters de guerre en Ardenne*, Bruxelles, Editions J.M. Collet, 1985, 16^o, ind., 224 p. (B 2549)
1553. **Delavignette (René).** *Elsenborn Ridge. Décembre 1944*, s.l., Editions Hexachordos, (1985), 4^o, cart., ill., 57 p. (B 2664)
1554. **Dricot (J.M.).** *Operation « Red Ball » express*, in *Carnets de vol*, V/1985. (K 1064)
1555. **Dries (Josef).** *Streiflichter aus dem Frontbereich*, in *Das verhängnisvolle Irrtum* (3³), p. 159-194. (B 2407)
1556. **Engels (Emile).** *Ein norwegischen Bataillon in Malmedy. Amerikanische Bomben auf Malmedy*, in *Das verhängnisvolle Irrtum* (3³), p. 47-94. (B 2407)
1557. **Id. A Renchaux (Vielsalm).** *Les émotions d'un chef de peloton*, in *Luxembourg Tourisme*, VII/1985, p. 3-5. (K 1119)
1558. **Id. La Bataille des Ardennes. Dix kilomètres jusqu'à Bastogne (à suivre)**, in *Luxembourg Tourisme*, IX-XII/1985. (K 1187)
1559. **Grünebaum (Kurt).** *Die Offensive von Brüssel aus gesehen*, in *Das verhängnisvolle Irrtum* (3³), p. 195-210. (B 2407)
1560. **Hemmer (Albert).** *L'offensive von Rundstedt dans la vallée de l'Ourthe. Les combats décisifs de Hotton*, (Stavelot, Impr. J. Chauveheid, 1984), 8^o, cart., ill., ind., 272 p. (B 2349)
1561. **Mayerus (René).** *Die Rolle der Gendarmerie in der Ardennenoffensive*, in *Das verhängnisvolle Irrtum* (3³), p. 135-158. (B 2407)

(33) Cfr. nr. 1015.

1562. **Moerynck (Robert).** *L'Offensive des Ardennes*, Bastogne, Musée de la Parole au Pays de Bastogne, 1984, 4°, cart., ill., ind., 24 p. (B 2575/2)
1563. **Ose (Dieter) — Guth (Ekkehart P.).** *Ardennenoffensive 1944/45 : Vorbereitung, Durchführung und Wertung*, in *Das verhängnisvolle Irrtum* (33), p. 9-46. (B 2407)
1564. **Pallud (Jean Paul).** *Battle of the Bulge. Then and now*, London, Battle of Britain Prints International Ltd., 1984, 4°, bibl., cart., ill., ind., 532 p. (B 2682)
1565. **Villenfagne de Sorinnes (Jacques de).** *Belges dans la bataille des Ardennes (Décembre 1944). Reconnaissance faite dans la nuit du 23 au 24 décembre 1944 par le capitaine Baron de Villenfagne de Sorinnes et le lieutenant Philippe le Hardy de Beaulieu au profit du 3rd Royal Tank Regiment*, in *La Belgique militaire*, V/1985, p. 27-33. (R 021)
1566. **Wildemeersch (Henri).** *Rétrospective. L'Album du Souvenir*, s.l., Henri Wildemeersch, 1985, 4°, cart., ill., ind., 249 p. (B 2516)
1567. **Wuyts (Louis).** *Geen munitie meer ? Dan met de dolk man tegen man. In de streek van Rochefort leverden Amerikanen en Duitsers de afschuwelijkste gevechten*, in *Zondagnieuws*, 11/I/1985. (K 1047)
- Cfr. nr. 1403.

b. Burgerbevolking

1568. **Bastin (Florence).** *Sibret : journal de l'offensive*, in *Cahiers de la Haute-Sûre*, III-1985, p. 141-151. (B 2722)
1569. *La Bataille des Ardennes. Myriam y était*, in *Femmes d'aujourd'hui*, 1-8/I/1985. (K 1044)
1570. **Burnette (André).** *Noël 1944 à Chenogne*, in *Cahiers de la Haute-Sûre*, III-1985, p. 153-165. (B 2722)
1571. **De Coune-D'Overschie de Neerische (Denyse).** *Souvenirs de guerre Assenois 1944-1945*, in *Cahiers de la Haute-Sûre*, III-1985, p. 111-133. (B 2722)
1572. **De Roey (Johan).** *Geen monument voor de Walen*, in *Knack*, 2/I/1985. (K 1046)
1573. **Dox.** *1944-1945 : L'hiver le plus long* (34), in *Le Jour*, 1-13/I/1985. (K 1045)
1574. **Fagnoul (Kurt).** *Baugnez : Henri Lejoly - einziger ziviler Augenzeuge*, in *Das verhängnisvolle Irrtum* (35), p. 212-221. (B 2407)
1575. **Graf (Raymund).** *Der Fall Baugnez im Widerstreit der Meinungen*, in *Das verhängnisvolle Irrtum* (35), p. 95-116. (B 2407)
1576. **Lozet-Gustin (Maria).** *Journées tragiques de décembre 1944 à Chaumont*, in *Cahiers de la Haute-Sûre*, III-1985, p. 135-139. (B 2722)
1577. **Noel (Alzir, Gilbert et André).** *Onhaye et ses environs. Histoire et anecdotes*, Dinant, L. Bourdeaux-Capelle, 1985, 8°, bibl., cart., ill., ind., 353 p. (B 2439)
1578. **Pays de Namur.** *Pages d'histoire et de folklore namurois*, janvier 1985 - n° 97, 32 p. (B 2438/1)
1579. **Rivet (Luc) — Sevenans (Yvan).** *La Bataille des Ardennes. Les civils dans la guerre*, Bruxelles, Didier Hatier, 1985, 8°, cart., ill., ind., 252 p. (B 2477)
1580. **Wilen (Laurent).** *Nous avons retrouvé le dernier témoin civil de la tragédie de Baugnez (Malmédy), le 17 décembre 1944. « Comment les G.I.'s ont été massacrés ». Le récit d'un témoin*, in *La Lanterne*, 6/V/1985. (K 1098)
- Cfr. nrs. 1246, 1250.

C. HET BEVRIJDÉ BELGIE

1. Algemeenheiten

1581. **Bal (Nic).** *De mens is wat hij doet. BRT-memoires*, Leuven, Kritak, 1985, 8°, ill., ind., 386 p. (B 2624)

(34) Vervolg van nr. 1037.

(35) Cfr. nr. 1015.

1582. **Claessens (Edward).** *40 jaar België volgens Gaston Eyskens. De memoires van een katholiek boegbeeld. We hebben het toch maar gedaan, he. De memoires van Vader Eyskens*, in *Topics*, 27/III-3/IV/1985. (K 1084)
1583. **Dambre (Wouter).** *Geschiedenis van de ondernemingsraden in België*, Antwerpen, M & I, 1985, 8°, bibl., ind., tabl., XVII + 223 p. (B 2660)
1584. **Id.** *Ontstaansgeschiedenis van de ondernemingsraden in België (1944-1949)*, in *Res Publica*, 1985 - nr. 1, p. 87-124. (B 2595/8)
1585. **Plumet (Philippe).** *La presse quotidienne belge de la libération (4 septembre 1944 - 31 décembre 1945)*, Louvain-Bruxelles, Editions Nauwelaerts, 1985, 8°, ann., bibl., ind., tabl., 263 p. (B 2379)
1586. **Vandepitte (Robert).** *Economische geschiedenis van België 1944-1984*, Tielt/Weesp, Lannoo, 1985, 8°, ann., ind., tabl., 240 p. (B 2704)
- Cfr. nrs. 1271-1272, 1339-1340, 1419.

2. Militaire inspanningen

1587. **Dejardin (André).** *Une nuit de mars 1945 près de Remagen*, in *L'Avenir du Luxembourg - Le Courier - Le Courier de l'Escaut - Vers l'Avenir*, 12/III/1985. (K 1080)
1588. **Demoulin (Hubert).** *Entrée du 6ème Bn de Fus. à Nordhausen*, in *Bulletin d'information du Centre liégeois d'histoire et d'archéologie*, III/1983, p. 49-58. (R 1064)
1589. **Laloux (Isy).** *Il y a quarante ans : Remagen. Le 12e Bataillon de Fusiliers fut la première unité à planter les couleurs belges de l'autre côté du Rhin*, in *L'Avenir du Luxembourg - Le Courier - Le Courier de l'Escaut - Vers l'Avenir*, 7/III/1985. (K 1093)
1590. **Massart (Alex).** *Il y a quarante ans, des Belges y étaient.. Les unités de la victoire 1944-1945*, in *Memo*, 17/18, p. 7-27. (R 1075)
1591. **Rossignon (Jacques).** *Les oubliés de l'armée belge (1944-1945) racontent. Crées immédiatement après la libération du pays en septembre 1944, les bataillons de fusiliers belges ont magnifiquement tenu leur place au sein des troupes alliées*, in *LM*, 7-12/VIII/1985. (K 1192)
1592. **Spailier (Georges).** *La Victoire de 1945*, Spa, Editions J'Ose, 1985, 4°, ill., s.p. (B 2449)
1593. **Stas (Roger).** *Fantassins en campagne. Histoire du 6e Bataillon de Fusiliers 1944-45. 8 hors-textes de Raymond Denis*, Liège, Fraternelle du 6e Bataillon de Fusiliers, s.d., 4°, ill., ind., tabl., 141 p. (B 2495)
1594. **van Vyve (Françoise).** *1944. Sitôt libérés, 53.000 Belges s'engagent*, in *Le Soir Illustré*, 7/XI/1985. (K 1160)
1595. **Vanwelde (Armand).** *Histoire de la création de la Police Militaire Belge (C.M.P.) au sein du 21st Army Group British Liberation Army (B.L.A.) 1945*, Bruxelles, Armand Vanwelde, 1983, 4°, ill., 81 p. (B 2750)

3. Geallieerde aanwezigheid

1596. **De Pinchart (Henri).** *Les Town Majors britanniques sur le territoire belge 1944-1947 (1ère partie)*, in *Le Combattant 1940-1945*, II-III/1985, p. 3-4. (R 036)
1597. **De Vos (Jacques).** *1944-1984. 4 Field Squadron RE at Wetteren Bridge*, (Gent, eigen beheer, 1984), 4°, bibl., cart., ill., 11 p. (K 1167)
1598. **S. (P.).** *GI's bevolkten reusachtig tentenkamp. Top Hat : de wachtkamer voor Amerika*, in *GVA*, 27/VI/1985. (K 1119)

4. Terreur V-bommen

1599. **Correns (R.).** *De V-bommen op Wijnegem in W.O.II*, in *Heemkundige Kring « Jan Vleminck »*, III-1985, p. 22-26. (B 2460/10)
1600. **Fonck (Jean-Claude).** *En septembre 44... C'est de Gouvy que furent lancés les deux premiers « V2 » pour détruire Paris*, in *L'Avenir du Luxembourg*, 22/IX/1985. (K 1147)
1601. **Lemoine (André H.).** *V1 sur la Belgique*, Bruxelles, Editions J.M. Collet, 1985, 16°, bibl., ind., 179 p. (B 2702)

IX. NA-OORLOG

A. ALGEMEEN

1602. **Balace (Francis) — Dupont (Colette).** *Les « anciens » et le Roi. Facteurs de cohésion et de divergence 1945-1980*, in CHSCM, 9, X/1985, p. 123-174. (R 496)
1603. **Biron (Paul).** *Mon mononke après la tempête*, Liège (Bressoux), Editions Dricot, (1985), 8°, ill., 334 p. (B 2552)
1604. **Claes (Lode).** *De afwezige meerderheid*, Leuven, Davidsfonds, 1985, 8°, ind., 166 p. (B 2373)
1605. **Depraetere (Hans) — Dierickx (Jenny).** *De Koude Oorlog in België*, Berchem, Uitgeverij EPO, 1985, 8°, ind., tabl., 256 p. (B 2821)
1606. **Dumoulin (Michel).** *Pour une histoire de l'immigration italienne en Belgique : 1945-1956, in L'immigration italienne en Belgique* (36), p. 27-54. (B 2723)
1607. **Fayat (Hendrik).** *In het teken van Artevelde* (37), Antwerpen/Weesp, Standaard Uitgeverij, 1985, 8°, ann., ill., ind., 480 p. (B 2517)
1608. **Gerard (Emmanuel) — Van den Wijngaert (Mark).** *In het teken van de regenboog. Geschiedenis van de katholieke partij en van de christelijke volkspartij*, Antwerpen/Amsterdam, Uitgeverij De Nederlandsche Boekhandel, 1985, 8°, bibl., ill., ind., tabl., 80 p. (B 2593)
1609. *Geschiedenis en Betekenis van het A. Vermeylenfonds 1945-1985*, Gent, Vermeylenfonds, 1985, 4°, ill., ind., 140 p. (B 2487)
1610. **Henri (Pierre).** *Henry L. Botson, 1891-1961*, in *Grands avocats de Belgique* (38), p. 27-35. (B 759)
1611. **Id. Joseph Pholien 1884-1968, in *Grands avocats de Belgique* (38), p. 148-153. (B 759)**
1612. **Id. Edmond Ronse, 1889-1960, in *Grands avocats de Belgique* (38), p. 193-197. (B 759)**
1613. **Huyse (Luc).** *De gewapende vrede. Politiek in België na 1945*, Leuven, Kritak, 1980, 8°, bibl., ind., 93 p. (B 2490)
1614. **Moerlynck (Robert).** *L'immédiat après-guerre*, Bastogne, Musée de la Parole au Pays de Bastogne, 1985, 4°, ill., ind., 22 p. (B 2575/4)
1615. **Van Doorslaer (Rudi) — Verhoeven (Etienne).** *De moord op Lahaut. Het communisme als binnenlandse vijand*, Leuven, Kritak, 1985, 8°, ind., 233 p. (B 2589)
1616. **Van Haegendoren (Mieke) - Vandenhove (Ludwig).** *Het verdriet van Vlaanderen ? Over de macht van de katholieke zuil*, Antwerpen/Weesp, Standaard Uitgeverij, 1985, 12°, bibl., ind., tabl., 259 p. (B 2725)
- Cfr. nrs. 1263, 1652, 1656, 1666.

B. EPURATIE EN REPRESSIE

1617. **(De Bleecker (Huguette)).** *Vrouwen in de repressie 1944-1945*, Gent, Federatie van Vlaamse Vrouwengroepen, 1985, 8°, bibl., facs., ill., ind., tabl., 76 p. (B 2595/13)
1618. **de Lentdecker (Louis).** *Tussen twee vuren*, Leuven, Davidsfonds, (1985), 8°, ill., ind., 256 p. (B 2591)
1619. **Id. Veertig jaar geleden werd Leo Vindevogel gedood, in DS, 24/IX/1985. (K 1146)**
1620. **Goossens (Maria).** *Statistische analyse van de door het Krijgsauditoraat opgespoorde personen, 1945-1947. Bijdrage tot de studie van de repressie en epuratie na W.O.II*, Gent, RUG, 1985, 4°, ann., bibl., ind., tabl., 111 + XXIII p. (Lic.) (TH 265)
1621. **Gorle (F.).** *De bronnen van het militaire strafrecht. Met bijvoegsel : Chronologische lijst van wetten en normatieve teksten m.b.t. het militair strafrecht, de militaire strafrechtpleging en het tuchtrecht*, in *Panopticon. Tijdschrift voor strafrecht, criminologie en forensisch welzijnswerk*, nr. 5-IX-X/1984, p. 383-394. (B 2350/18)
1622. **Grammens (Mark).** *Herinneringen aan oorlog en repressie*, Brussel, Uitg. Grammens, 1985, 12°, 77 p. (B 2595/6)
1623. **Janssen (Marijke) — Vissers (Marcel).** *40 jaar gestraft*, in *Topics*, 10/IV/1985. (K 1088)

(36) Cfr. nr. 1241.

(37) Vervolg van nr. 133.

(38) Cfr. nr. 1266.

1624. **Maes (Karel).** *Oorlogsmisdaden van het Amerikaans leger*, in *Periodiek Contact*, XII/1985, p. 25-27. (R 1037)
1625. **Medart (Patrick).** *Kinderen van collaborateurs : de andere kant. Louis Van Brussel : « Moest je dan medelijden hebben met lui die hun landgenoten verklikten ? », in *Humo*, 5/IX/1985. (K 1144)*
1626. **Id.** *Kinderen van collaborateurs. « Ik heb het allemaal voor Vlaanderen gedaan », in *Humo*, 13/VI/1985. (K 1121)*
1627. **Id.** *Kinderen van collaborateurs. « Jongen, de Kerk heeft ons zwaar liggen gehad », in *Humo*, 23/V/1985. (K 1121)*
1628. **Id.** *Kinderen van collaborateurs. « Noem het maar heldendaad. Ik noem het moord », in *Humo*, 20/VI/1985. (K 1121)*
1629. **Id.** *Kinderen van collaborateurs. Omzien in verbittering*, in *Humo*, 30/V/1985. (K 1121)
1630. **Meertens (Frans).** *De dood zal niet meer zijn. (roman)*, Tessenderlo, Uitgeverij Antiqua, 1984, 8°, ill., 140 p. (B 2610)
1631. **Spillebeen (Willy).** *De varkensput (roman)*, Antwerpen, Manteau, 1985, 12°, ind., 250 p. (B 2501)
1632. **Todts (Herman).** *De bevrijding, en wat er daarna gebeurde. De ene nazi was de andere niet. Het jaar van de wreuk*, in *Knack*, 13-27/XI/1985. (K 1181)
1633. **Van der Elst (Frans).** *De bewogen jaren. Mijn memoires. 1920-1988*, Tielt/Weesp, Lannoo, 1988, 8°, ann., ill., ind., 264 p. (B 2580)
1634. **Van Doorne (Geert).** *Veertig jaar te laat klinkt het eensluidend : Executie van Leo Vindevogel was onvergeeflijke fout*, in *DNGi-HV*, 25/IX/1985. (K 1146)
1635. **Van Remoortere (Julien).** *De Verliezers. (roman)*, Tielt, Lannoo, 1985, 8°, ann., 120 p. (B 2726)
1636. **Van Roy (Louis).** *Brieven over de repressie. (1) Voor dezelfde feiten de doodstraf in Tongeren, slechts vier jaar cel in Gent. Rechters gebruikten tal van maten en gewichten. (2) « Een donker vervolg op zwarte bezettingsjaren ». Vonnissen die doen nadenken. (3) Aanklacht tegen « dubbel gezicht » van magistratuur en politie. « Tussen de hardroepers tegen de zwarten zitten veel schuldigen. » (4) Noodkreet tegen rode propaganda en loge. Jacht op anti-kommunisten. (slot) « De pastoor kan zelf geen brief schrijven daar zijn eigen broers zwart zijn. » Klerus achter de schermen*, in *NB*, 1-5/VII/1985; *DS*, 7-11/VIII/1985. (K 1159)
- Cfr. nrs. 1638, 1653-1655, 1659-1662, 1665.

X. PERSONALIA

Borginon (Hendrik)

1637. *Borginon : een groot man in een klein land*, in 't Pallieterke, 10/I/1985. (K 1042)
1638. **De V. (E.).** *Borginon. 1. Niet klein te krijgen in Sint-Gillis. 2. « Fiere, eigenwillige, geboeide non-konformist ». 3. Zijn vriendschap met Staf de Clercq. 4. « Staf de Clercq, mijn vriend ». 5. Over « wilden » en gematigden. 6. Over geschiedenis en propaganda. 7. Medestanders, tegenstanders, vrienden. 8. Tot Spaak : « Geen wisselprogram ». 9. ... en de raketten. 10. « Een groot man in een klein land », in 't Pallieterke, 31/I-4/IV/1985.* (K 1087)
1639. **Durnez (Gaston).** *Borginon, een der belangrijkste figuren uit de Vlaamse Beweging. Levenslang pleidooi voor zelfbestuur*, in *DS*, 4/V/1985. (K 1024)
1640. **Van der Elst (Frans).** *In memoriam Mr. Hendrik Borginon. Een der laatste Ijzerfrontleiders*, in *Wij*, 10/I/1985. (K 1042)
1641. **Wouters (Leo).** *Hendrik Borginon, oud-A.K.V.S.-er*, in *AKVS-Schriften*, april 1985, p. 7-11. (R 1388)

Brans (Jan)

1642. **Verstraete (Pieter Jan).** *Interview Jan Brans*⁽³⁹⁾, in *Nieuw Vlaanderen*, VI-X/1982, p. 8-14. (K 1142)

(39) Verscheen, gebundeld met andere interviews als *Vlaamse portretten*, Antwerpen, Uitgeverij De Nederlanden, 1985, 8°, bibl., ill., ind., 128 p.

Claes (Ernest)

1643. *Ik schreef het zoals ik het vertelde : Ernest Claes 1885-1968. Tentoonstellingscatalogus - Archief en Museum voor het Vlaamse Cultuurleven. Antwerpen, 19 oktober - 17 november 1985*, Antwerpen, AMVC, 1985, 4°, bibl., facs., ill., ind., 116 p. (B 2592)

Collin (Fernand)

1644. **Vandeputte (Robert).** *Fernand Collin en zijn tijd*, Tielt/Weesp, Lannoo, 1985, 8°, bibl., ill., ind., 173 p. (B 2615)

De Man (Hendrik)

1645. **Anthoos (Johny).** *Hendrik De Man en zijn opvattingen over de parlementaire democratie*, Leuven, KUL, 1985, 4°, ann., bibl., ind., 148 p. (Lic.) (TH 251)
1646. **Brelaz (Michel).** *Henri De Man. Une autre idée du socialisme*, Genève, Editions des Antipodes, 1985, 8°, bibl., ill., ind., 814 p. (B 2586)
1647. **Id.** *Le Plan du Travail suisse*, in *Bulletin de l'Association pour l'étude de l'oeuvre de Henri de Man*, n° 12, 1984, p. 45-66. (R 785)
1648. **Brugmans (Hendrik).** *Le Plan de Man et les Pays-Bas*, in *Bulletin de l'Association pour l'étude de l'oeuvre de Henri de Man*, n° 12, 1984, p. 30-36. (R 785)
1649. **Hendrik De Man.** *Een portret. 1885-1953*, Antwerpen, Archief en Museum voor het Vlaamse Cultuurleven, 1985, 4°, facs., ill., ind., 70 p. (B 2696)
1650. **Lefranc (Georges).** *Henri de Man et le planisme en France : une série de déceptions*, in *Bulletin de l'Association pour l'étude de l'oeuvre de Henri de Man*, n° 12, 1984, p. 37-44. (R 785)
1651. **Verbruggen (Freddy).** *Terug naar het plan van den arbeid*, in *Bulletin de l'Association pour l'étude de l'oeuvre de Henri de Man*, n° 12, 1984, p. 3-29. (R 785)

Fransen (Jan-Frans)

1652. **Lindemans (Gertie).** *Jan-Frans Fransen als cultuurflamingant 1886-1975*, in WT, XLIV-4/1985, p. 225-237. (R 1063)

Grammens (Flor)

1653. **De Belder (Paul).** *Flor Grammens. De man die er met de grove borstel doorging*, in GVA-GVM, 8/IV/1985. (K 1085)
1654. **de Lentdecker (Louis).** *Flor Grammens 1899-1985. Rebel die zijn revolutie overleefde*, Brussel, Uitg. Grammens, 1985, 12°, 90 p. (B 2595/5)
1655. **Deweerd (Mark).** *Flor Grammens : veertig jaar strijd voor toepassing taalwetgeving*, in DS, 29/III/1985. (K 1187)
- Cfr. nr. 1621.

Major (Louis)

1656. **De Bock (Walter).** *Minister van Staat Louis Major (1902-1985). Een vrij syndikalisme tussen fascisme en kommunisme*, in DM, 21/II/1985. (K 1079)

Marcq (René)

1657. **Henri (Pierre).** *René Marcq, 1882-1947*, in *Grands avocats de Belgique* (40), p. 126-129. (B 759)

(40) Cfr. nr. 1266.

Moens (Wies)

1658. **Verstraete (Erik).** *Het Dietse gedachtengoed van Wies Moens, zoals blijkt uit zijn poëzie en zijn proza*, in *AKVS-Schriften*, XI/1985, p. 9-20. (R 1388)

Poulet (Robert)

1659. **De Bruyne (Arthur).** *Historicus Dantoing vertelt over zijn ophefmaakende vondst. « Koning was het eens met Poulet »*, in *DS*, 9/XIV/1983. (K 1150)
1660. **Germoz (Alain).** *Un autre regard sur le patriotisme. Le cas Robert Poulet*, in *PP?*, 9/XI/1983. (K 1150)
1661. **Id.** *Un autre regard sur le patriotisme. Le cas Robert Poulet : la logique de l'option fasciste*, in *PP?*, 23/XVI/1983. (K 1150)
1662. **Willequet (Jacques).** *Un autre regard sur le patriotisme. Le cas Robert Poulet. Un histoire relit « Le nouveau journal »*, in *PP?*, 16/XI/1983. (K 1150)

Renkin (Jean-Jacques)

1663. **Henri (Pierre).** *Jean-Jacques Renkin, 1892-1955*, in *Grands avocats de Belgique* (40), p. 178-182. (B 759)

Rey (Jean)

1664. **Henri (Pierre).** *Jean Rey, 1902-1983*, in *Grands avocats de Belgique* (40), p. 183-192. (B 759)

Spitz (Jan)

1665. **Olaerts (Jef).** *E.H. Jan Spitz, doctor in de wijsbegeerte*, in *AKVS-Schriften*, XI/1985, p. 73-80. (R 1388)

Vandewiele (Marcel)

1666. *In dankbare hulde aan Marcel Vandewiele*, (Brugge, CVP-sekretariaat, 1985), 4°, ill., 79 p. (B 2468)

Van Dingenen (Jef)

1667. **De Lie (Staf).** *Ex VNV'er Jef Van Dingenen : Ik zag alleen het belang van het volk*, in *TV-Express - Zie-Magazine*, 18/XI/1985. (K 1162)

Van Hoogten (Jan)

1668. **Verstraete (Pieter Jan) — Barrezeele (Kris).** *Interview Jan Van Hoogten* (41), in *Nieuw Vlaanderen*, XII/1982, p. 6-16; I-III/1983, p. 10-17. (K 1140)

Van Roosbroeck (Rob.)

1669. *Interview Rob. Van Roosbroeck* (41), in *Nieuw Vlaanderen*, 5/1983, p. 9-14. (K 1142)

(41) Cfr. nr. 1642.

INDEX*

A

A. (N.) 1354
Aarlen 1424-1425
Altenhoff (Richard) 1416
Amberg 1457
Anghelov (Todor) 1431
Anghuet (Fortuné) 1505
Anrys (Henri) 1355
Ansiaux (Hubert) 1340
Anthoons (Johny) 1645
Antoine (Georges) 1485
Antwerpen 1291, 1526, 1530
Ardennen 1250, 1405, 1410, 1552, 1558, 1561-1563, 1569, 1579
Arend (Guy Franz) 1550
Assenois 1571
Atlantische Oceaan 1354-1355
Aubert (Roger) 1292
Auschwitz 1447, 1463-1465

B

Bal (Nic) 1581
Balace (Francis) 1255, 1602
Balen 1542
Barrezeele (Kris) 1642, 1668
Bastenaken 1550, 1558
Bastin (Florence) 1568
Batchvarova (Svoboda) 1431
Battice 1310, 1321
Baugnez 1574-1575, 1580
Beaumont 1521
Behaeghel (Marcel) 1386
Bergmans (Annicq) 1256
Berlijn 1497
Bernard (Henri) 1551
Bikar (André) 1300
Biron (Paul) 1603
Blondeel (E.) 1358
Blume (Jean) 1257
Bocq 1428
Börgermoor 1458
Boncelles 1320
Bonnet (Raymond) 1506
Borginon (Hendrik) 1637-1641
Borgworm 1511

Botquin (G.) 1471
Botson (Henry L.) 1610
Boucq (Odon) 1525
Bouillon 1424-1425
Bourguet (Jean) 1432
Bovesse (François) 1441
Brabant (Waals) 1259
Brachfeld (Sylvain) 1444
Brack (Jean) 1433
Braffort (Louis) 1442
Brans (Jan) 1642
Breendonk 1430
Brelaz (Michel) 1646-1647
Brepoels (Jaak) 1258
Brock (Jean) 1301
Broekmans (A.) 1486-1487
Bronne (Carlo) 1552
(Broos, Frans) 1440
Brugge (arr.) 1290, 1298
Brugmans (Hendrik) 1648
Brussel 1421, 1438, 1559
Buchenwald 1449, 1466
Burgers (Jean) 1416
Burggraeve (Raf) 1547
Burnette (André) 1570
Bussière (Eric) 1284

C

C. (A.) 1302
Caestecker (Marcel) 1484
Canada 1359, 1528, 1536
Cardijn (Jozef) 1381
Carlier (Camille) 1488
Catherine (Oscar) 1446
Caudron (André) 1525
Caudron (Léon) 1449
Chapelle 1515
Charleroi 1352
Charlier (Jean-Michel) 1388
Châtelet 1342, 1476
Chaumont 1576
Chenogne 1570
Chevalier (Vik) 1402
Chièvres 1371
Chimay 1478
Claes (Ernest) 1643

* Auteursnamen worden in vet gezet, in titels vermelde persoonsnamen in kursief, terwijl de plaatsnamen in romein gedrukt worden. Lieve Maes, korrespondent der vorsing bij de bibliotheek, vindt hierbij de bijzondere waardering voor haar hulp.

Claes (Lode) 1604
 Claessens (Edward) 1582
 Claessens (Henriette) 1526
 Claus (Hugo) 1507
 Cleeremans (Jean) 1324
 Collin (Fernand) 1644
 Condroz 1369
 Coolen (Antoon) 1482-1483
 Correns (R.) 1599
 Cotvooghel (L.H.) 1328
 Courcelles 1478
 Couvin 1406
 Creve (Jan) 1260
 Cuckow (Sandra) 1527
 (Cuppens, Gérard) 1528

D

Dachau 1455
 Daems-Van Ussel (Paule) 1373
 Dambre (Wouter) 1583-1584
 Dantoing (Alain) 1374, 1659
 Dassetto (Felice) 1241
 Debeuf (Emile) 1358
 De Belder (Paul) 1653
 (De Bleecker, Huguette) 1617
 De Bock (Walter) 1656
 De Brabanter (Adolf) 1387
 Debrock (Walter) 1435, 1447, 1468
 De Bruyne (Arthur) 1659
 De Clercq (Staf) 1393, 1638
 Decobeck (Régis) 1346
 De Coune-d'Overschie de Neerische (De-nyse) 1571
 Decuypere (Dirk) 1508
 Defoort (Eric) 1261
 De Fruytier (George) 1342
 Degrelle (Léon) 1408
 De Hoon (Frans) 1389
 (De Jaegher, Norbert) 1322
 Dejardin (André) 1587
 De Ké (André) 1509
 Delavignette (René) 1553
 de Leebeeck (Maria) 1293
 De Leenheer (Clement) 1510
 de Lentdecker (Louis) 1618-1619, 1654
 Deleu (J.) 1489
 (Delfosse, André) 1448
 De Lie (Staf) 1663
 De Man (Hendrik) 1645-1651
 Demoulin (Hubert) 1588
 Denemarken 1280
 Denis (Raymond) 1593
 De Panne 1322
 De Pinchart (Henri) 1596
 De Pooter (Lode) 1433
 Depraetere (Hans) 1605
 Depret (Willy) 1414
 De Rijck (Leo) 1449
 Dermine (Michel) 1262
 De Roey (Johan) 1572

Descamps (Guy) 1325
 De Smet (Prosper) 1294, 1303
 Destrebeck (Guy) 1347-1348
 De Taeye (Walter) 1490
 De V. (E.) 1638
 de Vincennes (Jean) 1404
 De Vlaminck (Michael) 1375-1376
 De Vleeschauwer (Albert) 1413
 Devos (A.) 1304
 De Vos (Jacques) 1597
 De Vos (Luc) 1375
 De Vriendt (Jan) 1547
 De Vroede (M.) 1295
 Dewandre (R.) 1349
 Deweerd (Mark) 1655
 Dewilde (Gustave) 1515
 De Wilde (Maurice) 1390
 De Wulf (Herman) 1491
 Dieppe 1359
 Dierickx (Jenny) 1606
 Dobbelaere (Noël) 1305
 D'Olne (Dominique) 1545
 Donau 1485
 Doornik 1329, 1506
 Doucet (Jean-Marie) 1511
 Dox 1573
 Dricot (J.M.) 1554
 Dries (Josef) 1555
 Dubru (A.) 1424-1425
 Duchâtelet (G.) 1420
 Duchesne (Jules) 1306
 Düren 1478
 Duinkerke 1322
 Dujardin (Jean) 1337, 1450
 Dumoulin (Michel) 1241-1243, 1606
 Durnez (Gaston) 1263, 1639
 d'Ydewalle (Charles) 1338

E

Eben-Emael 1301, 1307
 Eisdan 1529
 Elias (Hendrik) 1397, 1400
 Eloy (Victor) 1405
 Elsenborn 1553
 Embourg 1302
 Engels (Emile) 1556-1558
 Esterwegen 1458
 Ewalenko (René) 1416
 Eygenraam (Paul) 1356, 1359, 1530
 Eylenbosch (Philippe) 1406, 1472-1473
 Eyskens (Gaston) 1582

F

Fagnoul (Kurt) 1574
 Fayat (Hendrik) 1607
 Fillée (Alfons) 1480
 Flavion 1313
 Florennes 1472

Flossenbürg 1452
Fonck (Jean-Claude) 1600
Fossez (Guido) 1451
Fransen (Jan-Frans) 1652
Franssens (Jef) 1531
 Frans-Vlaanderen 1261
 Froidchapelle 1533
Fruythof (August) 1452
Fuchs (Julien) 1391

G

G. (H.) 1408
 Gascogne 1328
Gathy (Armand) 1410
Gavel (Jos) 1433, 1453
Gelard (J.) 1308
 Geluwe 1508
 Gent 1294, 1380, 1522
Gerard (Emmanuel) 1264, 1608
Gerard (Hervé) 1309, 1350
Gerard (Jo) 1309
Gerard-Libois (Jules) 1363
Germoz (Alain) 1660-1661
Gheysens (Roger) 1551
Godart (Odon) 1360
Godderis (André) 1265
Godinas (Danielle) 1310
Goldstein (Maurice) 1463
Goossens (Maria) 1620
Gorle (F.) 1621
Gotovitch (José) 1409, 1436
 Gouvy 1600
Graf (Raymund) 1575
Grammens (Flor) 1653-1655
Grammens (Mark) 1622
Grégoire (Marcel) 1419
 Groot-Brittannië 1343, 1352, 1359, 1478, 1527, 1537, 1596
Grünebaum (Kurt) 1559
Guelluy (R.) 1329
Guth (Ekkehart P.) 1563
Gutt (Camille) 1340

Henri (Pierre) 1266-1267, 1339, 1377, 1441-1442, 1456, 1610-1611, 1657, 1663-1664
Herbert (Ulrich) 1479
Hermans (A.) 1295
Hermans (Rudi) 1392
Hitler (Adolf) 1369
 Hoei 1450, 1511
(Hoeven, R.P.) 1330
 Hotton 1560
 Houyet 1417
Hubbard (Capt.) 1472
Huyse (Luc) 1258, 1613

I

Iraty 1423
 Isenbütel 1490
 Italië 1241, 1292, 1606
Itterbeek (Raymond) 1457

J

(Jacob, Edmond) 1276
Jacob (Henri) 1314
Jacobs (Frans) 1362
Jadoul (Yves) 1360
Janson (Paul-Emile) 1456
Janssen (Marijke) 1623
Josef (Camille-Jean) 1296

K

Kempen 1287
Kesteloot (Chantal) 1438
Kestergat (Jean) 1364
Kesters (J.) 1393
Keyes (Roger) 1326
Kosthorst (Erich) 1458

L

Lafontaine (René) 1411
Lahaut (Julien) 1614
Laloux (Isy) 1589
Laloux (René) 1492
Lambin-Lebailly (Claire) 1532
Lambrecht (Firmin) 1370
Lambrecht (I.J.) 1378
 Lamine 1415
Lamoral (Johan) 1493
Lampo (Hubert) 1514
 Lasne 1444
le Boucq de Ternas 1261
Leboutte (L.) 1351
Leclercq (Robert) 1416
Lederer (A.) 1365
Leermans (Victor) 1373

H

Halkin (Léon-E.) 1247, 1454
 Hannut 1330
Hauet (André) 1274
Haulot (Arthur) 1455
Helsen (Willy) 1402
 Hemer 1504
Hemingway (Ernest) 1552
Hemmer (Albert) 1560
Hemmerijckx (Rik) 1437
Henau (Brigitte) 1275
Henaut (Gerard) 1311
Henderickx (Wilfried) 1333
Hendrickx (Majoor-piloot) 1312
 Henegouwen 1430, 1471, 1474

Lefranc (Georges) 1650
Legrain (Ch.) 1411
le Hardy de Beaulieu (Philippe) 1565
Lejoly (Henri) 1574
Lemoine (André H.) 1601
Leopold III 1324, 1326, 1408, 1603, 1659
Leopoldsburg 1534
Lepine (André) 1533
Lesaffre (André) 1315
Leuven 1252, 1543
Levy (Paul M.G.) 1459
Lhoir (Ghislain) 1421, 1474
Liedekerke 1523
Lindemans (Gertie) 1652
Loenhout 1524
Lokker (Claude) 1379
Londen 1340, 1419
Louche (Marius) 1534
Lozet-Gustin (Maria) 1576
Luik 1250
Luxemburg 1280, 1283, 1345
Luxemburg (prov.) 1382

M

M. (C.) 1331, 1412, 1475
Maas 1300
Machielsen (R.) 1357
Maes (Frans) 1460
Maes (Henri) 1519
Maes (Jef) 1286
Maes (Karel) 1624
Major (Louis) 1656
Malmédy 1556
Marcq (René) 1657
(Marneffe, Marcel) 1494
Marquet (Victor) 1426-1428
Marseille 1488
Martin (Bernd) 1277
Martin (Dirk) 1244, 1278, 1380, 1413
Mary (Michel) 1279
Massart (Alex) 1590
Mathen (Roger) 1546
Mathot (René) 1369
Mauthausen 1485, 1467
Mayerus (René) 1561
Mechelen aan de Maas 1282
Medart (Patrick) 1394-1395, 1414, 1461, 1625-1629
Meensel-Kiezegem 1440
Meertens (Frans) 1630
Meigem 1334
Merksem 1538
Merlot (Marie-Laure) 1515
Mettet 1481
Meyers (Willem C.M.) 1245
Michel (Henri) 1462
Michelet (Germain) 1495-1496
Minne-Ergot (Françoise) 1463
Minten (Luc) 1287
Moens (Wies) 1658

Moerynck (Robert) 1516, 1562, 1614
Moes (J.) 1415
Mol 1535
Morgnies 1331, 1412, 1475

N

Namen (Prov.) 1430, 1578
Nederland 1260, 1280, 1283, 1494, 1648
Neuengamme 1448
Neulen (Hans Werner) 1396
Neuman (Henri) 1416
Nève (André) 1370
Nihoul (Marcel) 1476
Noël (Alzir) 1577
Noël (André) 1577
Noël (Gilbert) 1577
Noeyens (Juul) 1517
Noorwegen 1280, 1556
Nordhausen 1588
Normandië 1361-1362
Nothomb (Pierre) 1266
Novoplianski (D.) 1497
Nyckees (Renaat) 1251

O

Odessa 1488
Offenberg (Jean) 1347
Oger (Joseph) 1411
Olaerts (Jef) 1665
Omblets (Jos) 1518
Onhaye 1577
Ooms (Jaak) 1397
Oranienburg 1462
Ortmans (Vicky) 1348
Ose (Dieter) 1563
Ostyn (Maurits) 1451
Oth (Jean) 1498
Ott (Theo) 1483
Ourthe 1560

P

Pallud (Jean Paul) 1564
Palmer (Ralph) 1473
Papeleux (Léon) 1499
Pappens (Raymond) 1500
Paridaens (Marie-Anne) 1464
Parijs 1600
Paulus (Georges) 1501
Pauwels (J.R.) 1536
Pepinster 1502
Peremans (K.) 1429
Pétillon (L.A.) 1366
Peutie 1362
Pholien (Joseph) 1611
Pineau (Christian) 1416

Piron (Jean) 1362
Pirson (Albert) 1302
Piryns (Remi) 1297
Plumet (Philippe) 1585
Pluym (Alex) 1305
Pochet (Jules) 1417
Poulet (Robert) 1659-1662
Probert (H.A.) 1837
Prouve (O.J.) 1538
Puttemans (Jul) 1252

R

Regordane (René) 1477
Remagen 1587, 1589
Renard (André) 1437
Renkin (Jean-Jacques) 1663
Rens (Gustave) 1309
Respaud (Ch.) 1420
Rey (Jean) 1664
Ricquier (Jean-Claude) 1340, 1419
Rivet (Luc) 1579
Rivez (Marc) 1341
Roba (Jean-Louis) 1352, 1371-1372, 1478
Robe (Joseph) 1316, 1539
Robert (René) 1332
Rochefort 1567
Rolin (Denys) 1346
Ronse (Edmond) 1612
Roose (Jacques) 1519
Rosières 1317
Rossignol (Kolonel) 1422
Rossignon (Jacques) 1591
Rothenburg 1504
Rutten (René) 1318
Ruwaert 1398

S

S. (P.) 1598
Sachsenhausen 1462
Saerens (Lieven) 1269
Sankt Vith 1551
Sauvage (Pierre) 1254
Schaevers (Mark) 1258
Schaffen 1312
Scheinert (David) 1445
Schelde 1549
Schmitz (Karl) 1372
Scholliers (Peter) 1288-1289, 1465
Segers (Carlo G.) 1361
Selleslagh (Frans) 1381
Semois 1428
Serge (Victor) 1298
Sertyn (Mieke) 1291
Sevenans (Yvan) 1579
Sevrin (André) 1342
Sibret 1568
Simoens (Lutgart) 1333
Sint-Gillis 1638

Skorzeny (Otto) 1403
Soetens (Claude) 1254
Solières 1494
Spaak (Paul-Henri) 1267, 1272, 1638
Spailier (Georges) 1592
Spanje 1251
Spillebeen (Willy) 1631
Spritz (Jan) 1665
Stablaek 1502
Staes (Ghislaine) 1246
Stas (Roger) 1593
Stave 1472
Steevens (Daniel) 1290
Stiehle Pillau 1495-1496
Stiller (Marcel) 1317
Strauven (Paul) 1520
Sûre 1532

T

T. (Gh.) 1480
Tancrémont 1304
Tazieff (Haroun) 1432
Terlinden (Léon A.) 1353
Tessenderlo 1520
Thanassekos (Yannis) 1439
Theux 1512, 1545
Thulin 1311
Tilliére (A.) 1481
Todts (Herman) 1632
Tollenaere (Reimond) 1387, 1393
Tongeren 1636
Tricot (Marcel) 1521
Triffaux (Jean-Marie) 1382
Trignolles 1485
Truyers (Gh.) 1318
Tschoffen (Paul) 1339
't Serclaes (graaf) 1500

U

Ugeux (William) 1248, 1423
Unger (Thérèse) 1464
U.S.S.R. 1279, 1493, 1501

V

Van Brussel (Louis) 1433, 1625
Van Calsteren (Jan) 1434
Van den Abeele (Rik) 1402
Vandenbroucke (Frank) 1258
Vandenbussche (Fred) 1548
Van den Hove (Albert) 1352
Vandenhoeve (Ludwig) 1616
van den Weghe (Jan) 1319
Van Den Wijngaert (Mark) 1608
Vandeputte (Robert) 1586, 1644
Van der Elst (Frans) 1633, 1640

Van Der Wee (Herman) 1285
 Van De Walle (F.) 1367
 Vandewiele (Marcel) 1666
 Vandiegoet (Edmond) 1466
 Van Dingenen (Jef) 1399-1400, 1667
 Van Doorne (Geert) 1634
 Van Doorslaer (Rudi) 1270, 1615
 Van Eck (Ludo) 1453, 1467
 Van Geet (W.) 1383
 Van Haegendoren (Mieke) 1616
 Van Hassel (Ivo) 1435, 1468, 1482-1483
 Van Hoogten (Jan) 1668
 Van Hoorick (Bert) 1433
 Van Hove (Eric) 1519
 Van Laeken (Frank) 1401
 Van Moerkerke (Gérard) 1433
 Vannieuwenhuyse (Johan) 1522
 Van Nispen (C.A.I.L.) 1503
 Van Oostenrijck (Marcel) 1402
 Van Remoortere (Julien) 1635
 Van Rie (Kristien) 1286
 van Roon (Ger) 1280
 Van Roosbroeck (Rob) 1669
 Van Roy (Louis) 1334, 1636
 Vansevenant (Georges) 1281
 Van Severen (Joris) 1265
 Van Valckenborgh (Jef) 1523
 Van Valckenborgh (Zevis) 1523
 Vanvreckom (H.) 1384, 1430, 1504
 van Vyve (Françoise) 1594
 Van Wassenhove (Guido) 1524
 Vanwelde (Armand) 1595
 Vanwelkenhuyzen (Jean) 1282-1283, 1327,
 1540
 Vaux-lez-Rosières 1316, 1539
 Vekemans (Robert) 1416
 Verbreyt (Monique) 1285
 Verbruggen (Freddy) 1651
 Vercammen (F.) 1439
 Verenigde Staten 1556, 1567, 1580, 1598,
 1624
 Verhaegen (Benoit) 1363
 Verheyen (Henk) 1469
 Verheyen (Hilde) 1291
 Verhoeven (Etienne) 1401, 1615
 Verhoye (Bert) 1469
 Verleyen (Jean) 1323
 Verlinde (Rik) 1299
 Vermander (Frans) 1402
 Vermeulen (Richard) 1542
 Vermeylen (Pierre) 1271

Verstraete (Erik) 1658
 Verstraete (Pieter Jan) 1642, 1668
 Viatour (Michel) 1320
 Vierset-Barse 1448
 Villenfagne de Sorinnes (Jacques de) 1565
 Villers-Bouillet 1410
 Vincx (Jan) 1402
 Vindevogel (Leo) 1619, 1634
 Vinkt 1334
 Vints (Luc) 1368
 Viray (Alain) 1336
 Vissers (Marcel) 1623
 Vivijs (Staf) 1470
 von Rundstedt (Gerd) 1560
 Vos (Louis) 1249
 (Vught, René) 1543

W

Walcheren 1545-1549
 Walter (Bernd) 1458
 Ward (Alexandra) 1544
 Warner (Geoffrey) 1343
 Wahelet (Pierre-Philippe) 1505
 Weber (Guy) 1315, 1344
 Wendelen (André) 1416
 Wervik 1335
 Westmalle 1528
 Wetteren 1597
 Whitaker (Shelagh) 1549
 Whitaker (W. Denis) 1549
 Wijnegem 1599
 Wildemeersch (Henri) 1566
 Wilen (Laurent) 1321, 1580
 Willemstad 1503
 Willequet (Jacques) 1272, 1345, 1662
 Willocx (Robert) 1386
 Wils (Lode) 1273
 Wouters (Leo) 1641
 Wuustwezel 1524
 Wuyts (Louis) 1362, 1403, 1567

Z

Zaire 1363-1368
 Zeebrugge 1323
 Zwitserland 1323, 1647

INHOUDSTAFEL

INLEIDING	p. 224
LIJST VAN AFKORTINGEN	
WERKINSTRUMENTEN	p. 225
A. ARCHIEFINVENTARISSEN EN BIBLIOGRAFIEËN	
B. METHODOLOGIE	
ICONOGRAFIE	
I. VOOROORLOG (1936-9.V.1940)	
A. BINNENLANDSE POLITIEK	
B. BUITENLANDSE EN MILITAIRE POLITIEK	p. 226
C. SOCIALE EN EKONOMISCHE GESCHIEDENIS	p. 227
1. Ekonomie	
2. Sociaal leven	
3. Dagelijks leven en samenleving	p. 228
II. DE ACHTTIENDAAGSE VELDTOCHT	
A. MILITAIRE GEBEURTENISSEN	
Op zee	p. 229
B. KONING EN REGERING	
C. BURGERBEVOLKING	
III. DE BELGISCHE REGERING MET DE GEALLIEERDEN (28.V.1940-1.IX.1944)	p. 230
A. DE REGERING	
B. OORLOGSINSPANNINGEN	
1. In de lucht	
2. Op zee	p. 231
C. KONGO	

IV. HET BEZETTE LAND	p. 232
A. DE BEZETTER	
B. DE BELGISCHE STRUKTUREN	
V. COLLABORATIE	
VI. VERZET	p. 233
A. ALGEMEENHEDEN	
B. AKTIE- EN INLICHTINGSDIENSTEN — ONTSNAPPINGSLIJNEN	p. 234
C. GEHEIM LEGER	
D. ONAFHANKELIJKHEIDSFRONT	p. 235
E. SOCIALISTEN IN HET VERZET	
VII. BEVOLKING TIJDENS DE BEZETTING	
A. TERREUR	
1. Algemeen	
2. Rassenvervolging	
3. Koncentratiekampen	p. 236
4. Bombardementen	p. 237
B. TEWERKSTELLING	
C. KRIJGSGEVANGENEN	
D. DAGELIJKS LEVEN	p. 238
VIII. VAN DE BEVRIJDING TOT DE VREDE (8.V.1945)	p. 239
A. BEVRIJDING	
B. VERDERE MILITAIRE OPERATIES	p. 240
1. De strijd om de Schelde monding	
2. Ardennenoffensief	
a. Militaire operaties	
b. Burgerbevolking	p. 241

C. HET BEVRIJDE BELGIE

1. *Algemeenheden*
2. *Militaire inspanningen* p. 242
3. *Geallieerde aanwezigheid*
4. *Terreur V-bommen*

IX. NA-OORLOG (1945-1950)

p. 243

A. ALGEMEEN

B. EPURATIE EN REPRESSIE

X. PERSONALIA

p. 244

INDEX

p. 247



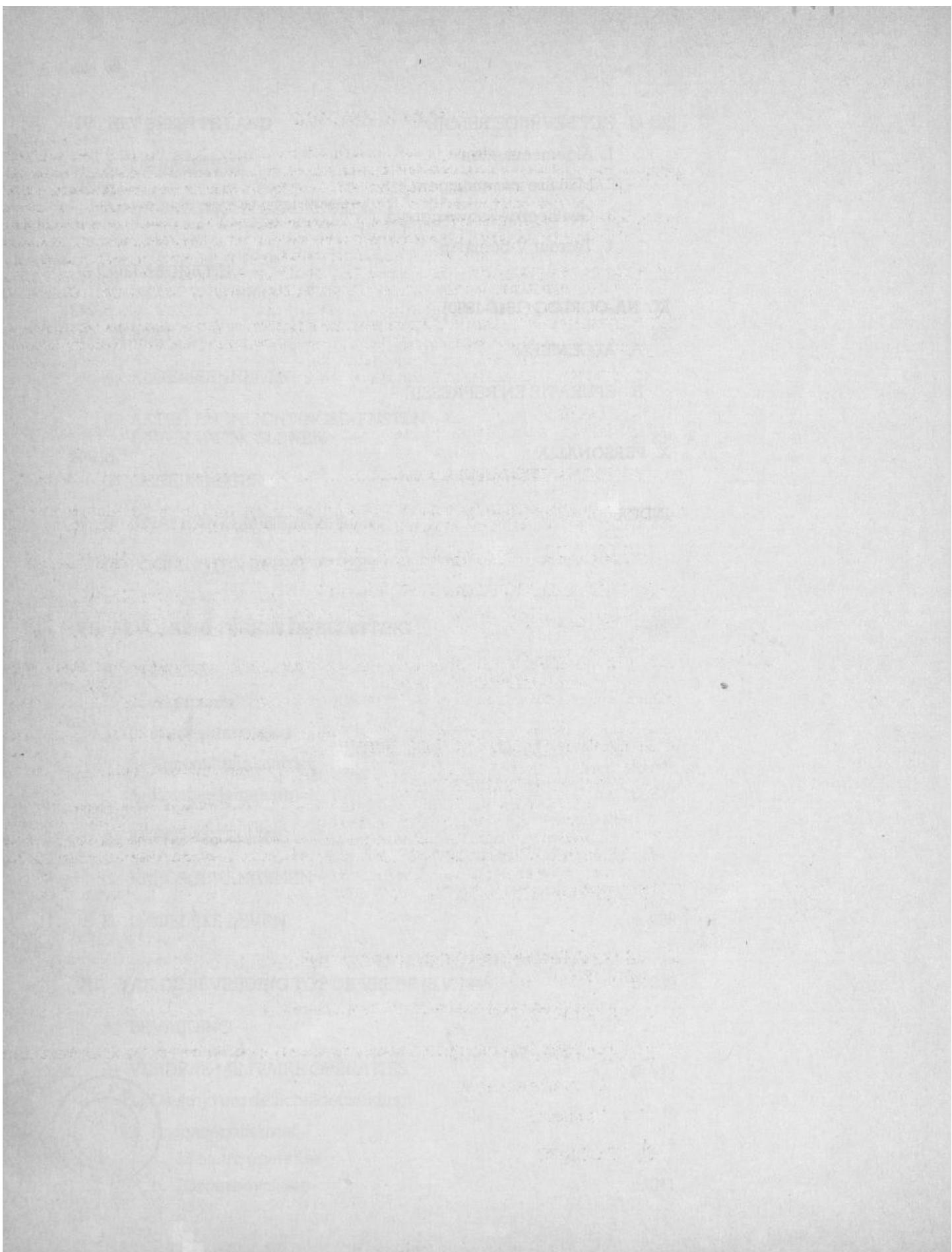


TABLE DE MATIERES

INTRODUCTION	p. 224
LISTE DES ABBREVIATIONS	
INSTRUMENTS DE TRAVAIL	p. 225
A. BIBLIOGRAPHIES ET INVENTAIRES D'ARCHIVES	
B. METHODOLOGIE	
ICONOGRAPHIE	
I. L'AVANT-GUERRE (1936-9.V.1940)	
A. POLITIQUE INTERIEURE	
B. POLITIQUE ETRANGERE ET MILITAIRE	p. 226
C. HISTOIRE ECONOMIQUE ET SOCIALE	p. 227
1. Economie	
2. Vie sociale	
3. Vie quotidienne et société	p. 228
II. LA CAMPAGNE DES DIX-HUIT JOURS	
A. EVENEMENTS MILITAIRES	
Sur mer	p. 229
B. LE ROI ET LE GOUVERNEMENT	
C. LA POPULATION CIVILE	
III. LE GOUVERNEMENT BELGE AVEC LES ALLIES (28.V.1940-1.IX.1944)	p. 230
A. LE GOUVERNEMENT	
B. L'EFFORT DE GUERRE	
1. La guerre aérienne	
2. La marine	p. 231
C. LE CONGO	

IV. LA BELGIQUE OCCUPEE	p. 232
A. L'OCCUPANT	
B. LES STRUCTURES BELGES	
V. LA COLLABORATION	
VI. LA RESISTANCE	p. 233
A. GENERALITES	
B. SERVICES DE RENSEIGNEMENTS ET D'ACTION — RESEAUX D'EVASION	p. 234
C. L'ARMEE SECRETE	
D. LE FRONT DE L'INDEPENDANCE	p. 235
E. LES SOCIALISTES DANS LA RESISTANCE	
VII. LA POPULATION SOUS L'OCCUPATION	
A. LA TERREUR	
1. Généralités	
2. Persécution raciale	
3. Camps de concentration	p. 236
4. Bombardements	p. 237
B. LA MISE AU TRAVAIL	
C. LES PRISONNIERS DE GUERRE	
D. LA VIE QUOTIDIENNE	p. 238
VIII. DE LA LIBERATION A LA PAIX (8.V.1945)	p. 239
A. LA LIBERATION	
B. OPERATIONS MILITAIRES ULTERIEURES	p. 240
1. La Bataille pour l'embouchure de l'Escaut	
2. La Bataille des Ardennes	
a. Opérations militaires	
b. La population civile	p. 241

C. LA BELGIQUE LIBEREE	
1. Généralités	
2. L'effort militaire	p. 242
3. La présence alliée	
4. Bombes volantes	
IX. L'APRES-GUERRE (1945-1950)	p. 243
A. GENERALITES	
B. EPURATION ET REPRESSION	
X. PERSONALIA	p. 244
INDEX	p. 247

1942-1943 COUNCIL REPORT

APPENDIX B

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION	p. 224
LIST OF ABBREVIATIONS	
REFERENCE WORKS	p. 225
A. BIBLIOGRAPHIES AND GUIDES TO ARCHIVES	
B. METHODOLOGY	
ICONOGRAPHY	
I. PRE-WAR PERIOD (1936-9.V.1940)	
A. DOMESTIC POLITICS	
B. FOREIGN AND MILITARY POLICY	p. 226
C. SOCIAL AND ECONOMIC HISTORY	p. 227
1. Economy	
2. Social life	
3. Daily life and society	p. 228
II. THE 18-DAYS CAMPAIGN	
A. MILITARY EVENTS	
At sea	p. 229
B. THE KING AND THE GOVERNMENT	
C. THE CIVILIAN POPULATION	
III. THE BELGIAN GOVERNMENT WITH THE ALLIES (28.V.1940-1.IX.1944)	p. 230
A. THE GOVERNMENT	
B. WAR EFFORT	
1. Aviation	
2. Navy	p. 231
C. CONGO	

IV. THE OCCUPIED COUNTRY	p. 232
A. THE OCCUPIER	
B. BELGIAN INSTITUTIONS	
V. COLLABORATION	
VI. RESISTANCE	p. 233
A. GENERALITIES	
B. INTELLIGENCE AND ACTION SERVICES — ESCAPE LINES	p. 234
C. SECRET ARMY	
D. INDEPENDENCE FRONT	p. 235
E. THE SOCIALIST UNDERGROUND	
VII. THE POPULATION DURING THE OCCUPATION	
A. TERROR	
1. Generalities	
2. Racial persecution	
3. Concentration camps	p. 236
4. Bombardments	p. 237
B. FORCED LABOR	
C. PRISONERS OF WAR	
D. DAILY LIFE	p. 238
VIII. FROM LIBERATION TO V-E. DAY (8.V.1945)	p. 239
A. LIBERATION	
B. FURTHER MILITARY OPERATIONS	p. 240
1. The battle for the Scheldt estuary	
2. The battle of the Bulge	
a. Military operations	
b. The civilians	p. 241

C. LIBERATED BELGIUM

1. Generalities
2. Military effort
3. Allied presence
4. Terror — V-weapons

p. 242

IX. THE AFTER-WAR (1945-1950)

p. 243

A. GENERALITIES

B. PURGE AND REPRESSION

X. BIOGRAPHICAL MATERIALS

p. 244

INDEX

p. 247

THE UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARIES

1990-1991

Publications du Centre de Recherches et d'Etudes
historiques de la Seconde Guerre mondiale

Publikaties van het Navorsings- en Studiecentrum
voor de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog

CAHIERS D'HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

- 1, 1970 *Le travail obligatoire (1940-1944) — L'instauration d'une « Zivilverwaltung » en Belgique et dans le Nord de la France.*
130 p. (épuisé)
- 2, 1972 *Les réseaux de renseignements belges en France — Le MNB et le renseignement — La presse clandestine en 1940 — Verviers 40-41 — L'Internationale Socialiste à Londres — La K.A.J. en Allemagne — Un « gouvernement » flamand dans le Reich.*
300 p. (épuisé)
- 3, 1974 *Le service « D » et l'aide aux illégaux — La vie religieuse des P.G. — La spoliation économique des Juifs — La conférence diplomatique du 5 avril 1940 — La lutte Himmler-Reeder pour la nomination d'un HSSPF à Bruxelles. Première partie: La Sicherheitspolizei en Belgique — Elias, chef du VNV.*
199 p. (190, — F)
- 4, 1976 *La lutte Himmler-Reeder pour la nomination d'un HSSPF à Bruxelles. Deuxième partie: L'infiltration de la collaboration politique en Flandre par la SS — Quelques données relatives à l'extermination des Tsiganes de Belgique — La mise au travail des Courtraiens en Allemagne — La conduite de la guerre économique aux U.S.A. — La représentation des intérêts belges par la Suisse.*
230 p. (320, — F)
- 5, 1978 *La lutte Himmler-Reeder pour la nomination d'un HSSPF à Bruxelles. Troisième partie: Evolution d'octobre 1942 à octobre 1943 — Rex et l'Allemagne (1933-1940), Une documentation — La lettre pastorale du Cardinal Van Roey sur la capitulation du 28 mai 1940. Le rôle du barreau et de la magistrature.*
248 p. (320, — F)

- 6, 1980 *Les conditions de paix de la radio nazie — La propagande : un investissement trop coûteux et mal étudié ? — Le Service Luc, été 1941-été 1942. Aspects des problèmes de commandement et de liaisons — L'évacuation massive des prisons SS en Belgique. Les convois des 8 et 23 mai 1944 à destination de Buchenwald — Les volontaires gantois pour les Brigades Internationales en Espagne. Motivations du volontariat pour un conflit politico-militaire.*
200 p. (300, — F)
- 7, 1982 *Les réactions à la menace stratégique allemande en Europe Occidentale : la Grande-Bretagne, la Belgique et le « Cas Hollande » (décembre 1938-février 1939) — Le « Brüsseler Zeitung » (1940-1944) — L'assistance aux mobilisés et à leurs familles en Flandre Occidentale (septembre 1939-mai 1940) — La lutte Himmler-Reeder pour la nomination d'un HSSPF à Bruxelles. Quatrième partie : Salzbourg avant et après. Evolution politique d'août 1943 à juillet 1944 — Aspects de la seconde guerre mondiale au pays de Saint-Vith.*
216 p. (350, — F)
- 8, 1984 *La lutte Himmler-Reeder pour la nomination d'un HSSPF à Bruxelles. Cinquième partie : Salzbourg avant et après. Evolution policière de septembre 1943 à la fin de l'occupation.*
240 p. (450, — F / Etranger 500 FB)

BIJDRAGEN TOT DE GESCHIEDENIS VAN DE TWEEDE WERELD-OORLOG

- 1, 1970 *De verplichte tewerkstelling in België (1940-1944) — De vestiging van een burgerlijk bestuur in België en Noord-Frankrijk.*
132 p. (uitgeput)
- 2, 1972 *De socialistische Internationale te Londen — De Vlaamse Landsleiding — De klandestiene K.A.J. in Duitsland — De Belgische Nationale Beweging — De Belgische netten in Frankrijk — De klandestiene pers in 1940 — Het gemeentebestuur te Verviers.*
306 p. (280, — F)
- 3, 1974 *De strijd Himmler-Reeder om de benoeming van een HSSPF te Brussel. Eerste deel : De Sicherheitspolizei in België — Dr. Elias als leider van het VNV — De Dienst D en de hulp aan onderduikers — Het godsdienstige leven van de Belgische krijgsgevangenen — De ekonomiesche plundering van de Joden in België : De diplomatieke konferentie van 5 april 1940.*
199 p. (190, — F)

- 4, 1976 *De strijd Himmler-Reeder om de benoeming van een HSSPF te Brussel. Tweede deel: De infiltratie van de politieke kollaboratie in Vlaanderen door de SS — De uitroeiing van de Zigeuners uit België — De tewerkstelling van Kortrijkzanen in Duitsland — De Amerikaanse ekonomiesche oorlogvoering — De behartiging van de Belgische belangen door Zwitserland.*
230 p. (320, — F)
- 5, 1978 *De strijd Himmler-Reeder om de benoeming van een HSSPF te Brussel. Derde deel: Ontwikkeling van oktober 1942 tot oktober 1943 — Rex en Duitsland (1933-1940) — De herderlijke brief van kardinaal Van Roey over de kapitulatie van 28 mei 1940. Het aandeel van advokatuur en magistratuur.*
248 p. (320, — F)
- 6, 1980 *De vredesvoorwaarden van de nationaal-socialistische radio — De propaganda: Een te kostelijke en slecht bestudeerde investering ? — De Dienst « Luc » (zomer 1941-zomer 1942) — De transporten van 8 en 23 mei 1944 naar Buchenwald — Genteraars in de Internationale Brigaden.*
200 p. (300, — F)
- 7, 1982 *Westeuropese reakties op de Duitse strategische bedreiging vóór de tweede wereldoorlog — De « Brüsseler Zeitung » (1940-1944) — De hulpverlening aan de gemobilizeerden en hun families in West-Vlaanderen (september 1939-mei 1940) — De strijd Himmler-Reeder om de benoeming van een HSSPF te Brussel. Vierde deel: Salzburg vóór en na. Politieke ontwikkeling van augustus 1943 tot juli 1944 — Flitsen uit het oorlogsgebeuren te Sankt-Vith.*
216 p. (350, — F)
- 8, 1984 *De strijd Himmler-Reeder om de benoeming van een HSSPF te Brussel. Vijfde deel: Salzburg vóór en na. Politieke ontwikkeling van september 1943 tot het einde van de bezetting.*
240 p. (450 F / Buitenland 500, — BF)

CAHIERS-BIJDRAGEN

- 9, 1985 *Een « zachte » bezetting: De Canadese troepen in België (september 1944-lente 1945) — Les anciens combattants dans la question royale — De K.A.J.-stichter in de gevangenis (11 juni-2 september 1942) — Eglise et syndicat en 1940 — Nazi-propaganda in België (1936-1940) — Bibliografie 1982-1984.*
450 p. (580, — F/650, — F)

REPERTOIRES/REPERTORIA

- W. Meyers : *België in de tweede wereldoorlog. Bibliografie (1970-1980)*
in 4°, offset, 241 p. (300, — F)
- F. Selleslagh : *België tijdens de tweede wereldoorlog. Fotorepertorium*
in 4°, offset, VII-153 p. (épuisé/uitgeput)
- A. Cordewiener : *La presse et la Seconde Guerre mondiale. Répertoire de la presse périodique conservée au Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale*
in 4°, offset (épuisé)
- A. Cordewiener : *De pers en de Tweede Wereldoorlog. Repertorium van de pers bewaard in het Navorsings- en Studiecentrum voor de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog*
in 4°, offset (uitgeput)

DOCUMENTS/DOKUMENTEN

1. F. Selleslagh : *De tewerkstelling van Belgische arbeidskrachten tijdens de bezetting (1940)*
in 4°, offset, 134 p. (105, — F)
2. F. Selleslagh : *De tewerkstelling van Belgische arbeidskrachten tijdens de bezetting (1941)*
in 4°, offset, 134 p. (160, — F)

INVENTAIRES/INVENTARISSEN

1. J. Gotovitch : *Inventaire du Fonds Léo Lejeune*
in 4°, offset, XVI-94 p. (épuisé/uitgeput)
2. H. Balthazar : *Inventaris Hendrik de Man*
in 4°, offset, 55 p. (75, — F)
3. J. Gallant : *Inventaris archief J. Grauls*
in 4°, offset, VI-43 p. (75, — F)
4. J. Gotovitch : *Archives des Partisans Armés*
in 4°, offset, XVIII-40 p. (75, — F)

5. D. Vercauteren & J. Gotovitch : *Archives des réseaux Tégal et Zéro*
in 4°, offset, X-83 p. (épuisé/uitgeput)
6. J. Gotovitch : *Papiers privés J. Bondas, L. Delsinne, A. Gerlo...*
in 4°, offset, 88 p. (épuisé/uitgeput)
7. W. Steenhaut & M. Van de Steen : *Archief De Vlag*
in 4°, offset, VIII-152 p. (épuisé/uitgeput)
8. W. Steenhaut & D. Martin : *Fonds Bevrijding van Antwerpen*
in 4°, offset, 66 p. (150, — F)
9. H. Masson : *Archives Rex et mouvements wallons de collaboration*
in 4°, offset, XIII-58 p. (épuisé/uitgeput)
10. H. Masson : *Office belge d'information et de documentation (INBEL) Londres 1940-1945*
in 8°, offset, XVIII-83 p. (150, — F)
11. D. Martin : *Archief Albert de Vleeschauwer*
in 8°, offset, III-142 p. (200, — F)
12. A. Dantoing : *Archives Baron Raoul Richard (1940-1944)*
in 8°, offset, II-30 p. (75, — F)
13. J. Gotovitch : *Archives Baron Hervé de Gruben (1926-1947)*
in 8°, offset, II-21 p. (75, — F)
14. D. Vercauteren & W. Meyers : *Archief Zig*
in 8°, offset, III-36 p. (75, — F)
15. P. Vanbellingen : *Les attaques aériennes alliées et les sabotages ferroviaires contre le réseau belge pendant l'occupation 1940-1944*
in 8°, offset, III-129 p. (200, — F)
16. J. Gotovitch & D. Martin : *Papiers de Résistants*
Dokumenten van Verzetslui
in 8°, offset, II-66 p. (120, — F)
17. D. Martin : *Archief V.N.V.*
in 8°, offset, IV-88 p. (160, — F)
18. J. Gotovitch : *Archives de guerre de Jef Rens*
in 8°, offset, IV-31 p. (100, — F)

19. J. Gallant : *Archief Jean Vossen*
in 8°, offset, III-41 p. (100, — F)

Encore disponible / Nog beschikbaar

CAHIERS D'HISTOIRE DE LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

BIJDRAGEN TOT DE GESCHIEDENIS VAN DE TWEEDE WERELDOORLOG

Bruxelles/Brussel, 1967, 248 p. (148, — F)

*La Brigade spéciale de Luttre — Le convoi du 22 septembre 1941 —
Het alarm van januari 1940 in Nederland — Inventaire de la presse
clandestine liégeoise — La résistance belge en 1943 vue par la Ges-
tapo.*

Le Centre édite périodiquement un *Bulletin* d'informations qui fait le point des travaux et donne la situation de ses collections. Le *Bulletin* est envoyé gratuitement sur demande.

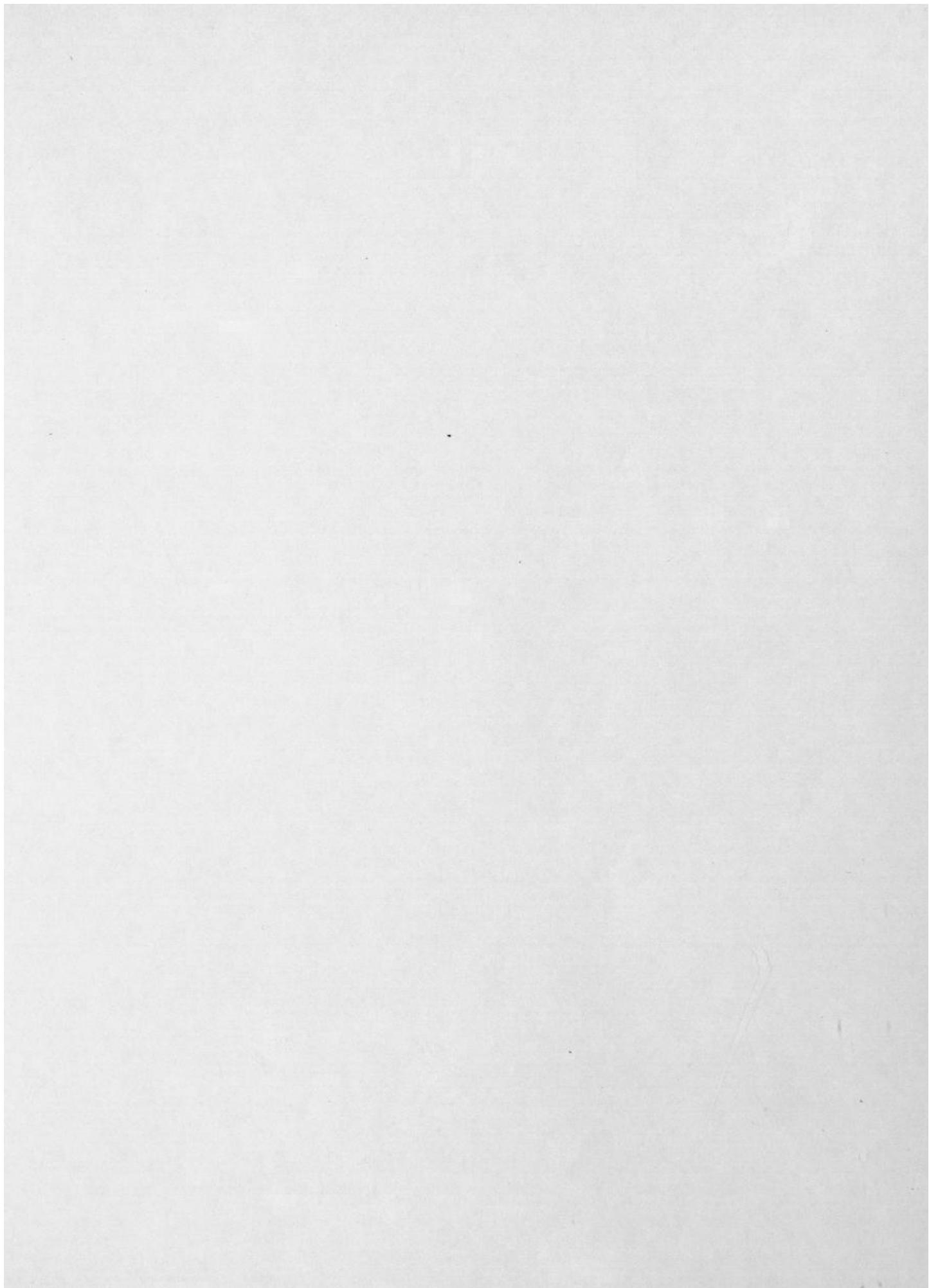
Mededelingen, het huisorgaan van het Centrum, brengt regelmatig inlichtingen over de stand van de opzoeken en van de kollekties en wordt op aanvraag gratis toegestuurd.

Offre unique!! / Een uniek aanbod!!

La série complète des articles du Dr. A. De Jonghe sur la lutte Himmler-Reeder : 5 numéros des *Cahiers* (ns 3, 4, 5, 7, 8 — 1.100 pages) pour **1.000 FB.**

De volledige artikelenreeks van Dr. A. De Jonghe over de strijd Himmler-Reeder : 5 nummers van de *Bijdragen* (nrs 3, 4, 5, 7, 8 — 1.100 blz.) voor **1.000 BF.**

Paiement des publications à la réception de la facture
Betaling : Bij ontvangst van de faktuur



Prix/Prijs :
België/Belgique : 450 F
Etranger/Buitenland : 520 F

